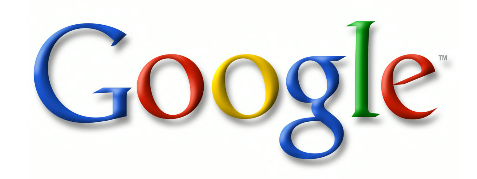
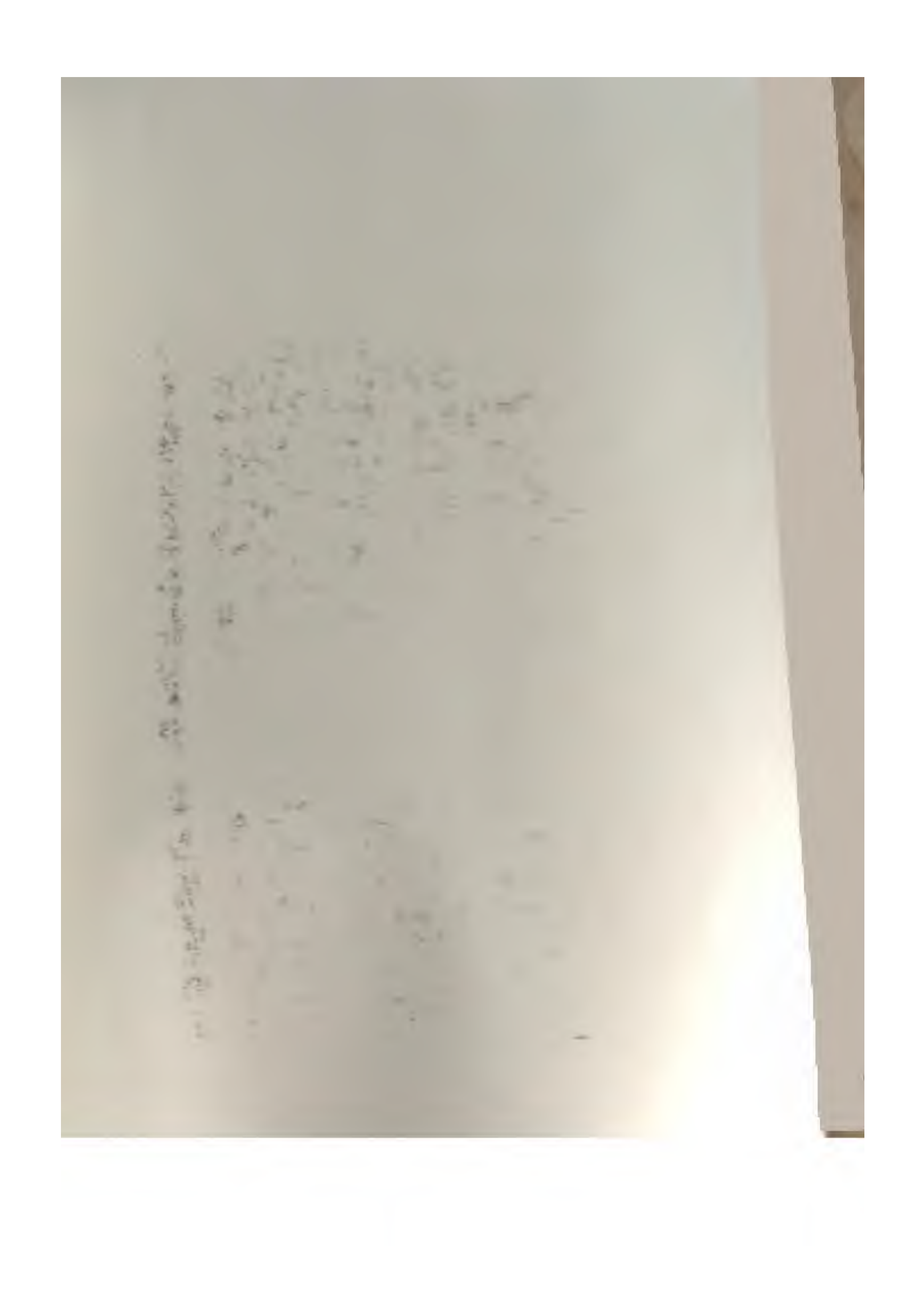








MÉMOIRES

DE MADAME

D'ÉPINAY

ÉDITION NOUVELLE ET COMPLÈTE

AVEC DES ADDITIONS

DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS INÉDITS

PAR M. PAUL BOITEAU

TOME PREMIER

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE, 28

1865

MÉMOIRES

DE

MADAME D'ÉPINAY

MÉMOIRES

DE

MADAME D'ÉPINAY



MÉMOIRES

DE

MADAME D'ÉPINAY

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

MÉMOIRES

DE MADAME

D'ÉPINAY

ÉDITION NOUVELLE ET COMPLÈTE

AVEC DES ADDITIONS

DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS INÉDITS

PAR M. PAUL BOITEAU

TOME PREMIER

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE, 28

1863

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

DE

MADAME D'ÉPINAY

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

1735-1746

Mort du père de madame d'Épinay. — Elle va vivre, avec sa mère, chez M. de Bellegarde, son oncle. — L'aîné de ses cousins se prend d'amour pour elle. — Leur mariage. — Arrangements et projets. — Fugitive lune de miel. — Bal masqué. — Premiers ennuis. — Premières peines. — Raccommodement. — Conduite réelle de M. d'Épinay. — Bal de l'Opéra. — Le chevalier de Canaples et madame de Maupeou. — Départ de M. d'Épinay pour sa tournée de fermier général.

M. Tardieu d'Esclavelles[1], brigadier d'infanterie, venoit de mourir au service du roi, pendant la campagne de

[1] Voici les états de service du père de madame d'Épinay, tels qu'on les trouve dans la *Chronologie militaire*, de Pinard (t. VIII, p. 178).

« D'ESCLAVELLES (Louis-Gabriel de Tardieu, baron), mort le 7 décembre 1736, âgé de 71 ans.

« Mousquetaire en 1686. Sous-lieutenant au régiment du Roi au mois de janvier 1687, il servit aux siéges de Philisbourg, de Manheim et de Franckendal en 1688, passa à une lieutenance au mois de février 1689, se trouva à la conquête du Palatinat la même année, à la bataille de

1735, laissant à sa veuve, pour toute fortune, l'expectative d'une pension à peine suffisante pour élever leur fille unique, âgée de dix ans. Comme j'étois le plus ancien

Fleurus en 1690, au siége de Mons et au combat de Leuze en 1691, au siége de Namur et à la bataille de Steinkerque en 1692, et parvint à une compagnie le 3 novembre. Il la commanda à la bataille de Neerwinden et au siége de Charleroy en 1693, à la marche de Vignamont, au pont d'Espierre en 1694, au siége de Bruxelles et au combat de Tongres en 1695. En Flandre en 1696 et 1697, au camp de Compiègne en 1698, en Flandre en 1701, au combat de Nimègue en 1702, aux siéges de Brisach et de Landau et à la bataille de Spire en 1703, à la bataille d'Hochstett en 1704, à l'armée de la Moselle en 1705, à la bataille de Ramillies le 23 mai 1706, et passa à la compagnie de grenadiers le 20 juin. Il servit avec cette compagnie en Flandre en 1707, combattit à Oudenarde en 1708, à Malplaquet en 1709, parvint au commandement du quatrième bataillon le 8 octobre, et obtint le même jour une commission pour tenir rang de lieutenant-colonel d'infanterie. Continua de commander le quatrième bataillon à l'attaque d'Arleux en 1711, à l'affaire de Denain, aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain en 1712, aux siéges de Landau et de Fribourg, et à l'attaque du retranchement du général Vaubonne en 1713.

« Il passa successivement au commandement du troisième bataillon le 27 octobre 1714, au commandement du second le 15 décembre 1716, au grade de brigadier par brevet du 1er février 1719, à la lieutenance-colonelle le 20 février 1721, et enfin au gouvernement de la citadelle de Valenciennes par provisions du 9 novembre 1723, en quittant la lieutenance-colonelle du régiment du Roi, et résida dans son gouvernement jusqu'à sa mort. »

M. d'Esclavelles prit donc part à presque toutes les affaires sérieuses des dernières guerres de Louis XIV. Sa vie est une belle vie de soldat.

Il appartenait à la famille Tardieu, de Normandie, qui remonte au quinzième siècle. L'un des derniers descendants directs de la branche aînée est ce lieutenant criminel dont Boileau a chanté la fameuse avarice, et qui fut assassiné avec sa digne femme le 24 août 1675, laissant deux frères, l'un chanoine de la Sainte-Chapelle, et un autre, nommé Philibert, chevalier de Saint-Lazare.

Cette famille Tardieu subsiste encore dans la personne des marquis de de Maleyssie, qui sont issus d'un François Tardieu, marié en 1598 à une Martin de Maleyssie. Né en 1665 ou 1666, le père de madame d'Épinay était l'un des rejetons de cette branche. La paroisse d'Esclavelles, dont il portait le nom, faisait partie de l'élection et sergenterie de Neufchâtel.

Un autre d'Esclavelles était devenu officier général au dix-septième

ami de la famille, je fus chargé de la tutelle de la jeune Émilie [1].

Une tante de M. d'Esclavelles, madame de Roncherolles, réduite par des malheurs à vivre dans un couvent, à Paris, prit avec elle ma pupille, dont la mère [2] alla dans le pays de son mari, pour y ramasser les débris d'un patrimoine dépensé, en très-grande partie, au service.

La retraite de madame de Roncherolles [3] étoit partagée

siècle. Probablement c'était son père ou son grand-père. Pinard (t. VI, p. 394) ne lui a consacré que cette courte notice :

« 9 juin 1653. — D'ESCLAVELLES (N, baron) a été créé maréchal de camp par brevet du 9 juin 1653, où on ne lui donne point de qualité. »

On voit dans le *Journal* de Barbier (t. I, p. 241) qu'au mois de septembre 1722, lorsque, pour amuser Louis XV, on fit un camp près de Versailles, M. d'Esclavelles, alors lieutenant-colonel du régiment du Roi et brigadier d'infanterie, reçut le cordon rouge de la main même du souverain, honneur qui prouve le mérite de ses services.

[1] Nous avons vu, dans l'*Introduction*, que le véritable tuteur de madame d'Épinay était son oncle, André Prouveur, prévôt de la collégiale de Condé, et qu'elle-même s'appelait Louise-Florence-Pétronille.

[2] Florence-Angélique Prouveur, fille de George-André Prouveur, seigneur de Pont.

[3] Thérèse-Suzanne de Lestendart de Bully, marquise de Roncherolles, arrière-petite-fille de Catherine de Créquy, qui, par Anne de Bourbon, sa mère, descendait de saint Louis. Du côté paternel, elle était issue des comtes de Flandre, Jean, cinquième du nom, sire de Créquy, ayant pour aïeule maternelle Marie d'Auvergne, petite-fille de Marie de Flandre.

Mademoiselle de Lestendart était fille de Jean-Louis de Lestendart, chevalier, marquis de Bully, seigneur de Martincamp, Saint-Martin-l'Hortier, Rohare, Cloville, gouverneur de Neufchâtel, et de Chrétienne-Charlotte Tardieu de Maleyssie. Son frère, Jean-Louis, mort sans postérité le 7 mars 1740, lui laissa le titre du marquisat de Bully, érigé par lettres d'octobre 1677, sur une terre de l'élection de Neufchâtel, en faveur de Jean de Lestendart. Elle avait épousé (par contrat du 21 février 1699) Charles, marquis de Roncherolles, dont la race remontait jusqu'au temps de Charlemagne, seigneur de Jouy, maréchal des camps et armées du roi, puis lieutenant général et gouverneur de Landrecies, après avoir été colonel d'un régiment de cavalerie et d'un d'infanterie et de deux cents dragons qu'avait eus son père.

De ce mariage était né, en 1702, Thérèse Sibile, marquis de Ronche-

1735, laissant à sa veuve, pour toute fortune, l'expectative d'une pension à peine suffisante pour élever leur fille unique, âgée de dix ans. Comme j'étois le plus ancien

Fleurus en 1690, au siége de Mons et au combat de Leuze en 1691, au siége de Namur et à la bataille de Steinkerque en 1692, et parvint à une compagnie le 3 novembre. Il la commanda à la bataille de Neerwinden et au siége de Charleroy en 1693, à la marche de Vignamont, au pont d'Espierre en 1694, au siége de Bruxelles et au combat de Tongres en 1695. En Flandre en 1696 et 1697, au camp de Compiègne en 1698, en Flandre en 1701, au combat de Nimègue en 1702, aux siéges de Brisach et de Landau et à la bataille de Spire en 1703, à la bataille d'Hochstett en 1704, à l'armée de la Moselle en 1705, à la bataille de Ramillies le 23 mai 1706, et passa à la compagnie de grenadiers le 20 juin. Il servit avec cette compagnie en Flandre en 1707, combattit à Oudenarde en 1708, à Malplaquet en 1709, parvint au commandement du quatrième bataillon le 8 octobre, et obtint le même jour une commission pour tenir rang de lieutenant-colonel d'infanterie. Continua de commander le quatrième bataillon à l'attaque d'Arleux en 1711, à l'affaire de Denain, aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain en 1712, aux siéges de Landau et de Fribourg, et à l'attaque du retranchement du général Vaubonne en 1713.

« Il passa successivement au commandement du troisième bataillon le 27 octobre 1714, au commandement du second le 15 décembre 1716, au grade de brigadier par brevet du 1er février 1719, à la lieutenance-colonelle le 20 février 1721, et enfin au gouvernement de la citadelle de Valenciennes par provisions du 9 novembre 1723, en quittant la lieutenance-colonelle du régiment du Roi, et résida dans son gouvernement jusqu'à sa mort. »

M. d'Esclavelles prit donc part à presque toutes les affaires sérieuses des dernières guerres de Louis XIV. Sa vie est une belle vie de soldat.

Il appartenait à la famille Tardieu, de Normandie, qui remonte au quinzième siècle. L'un des derniers descendants directs de la branche aînée est ce lieutenant criminel dont Boileau a chanté la fameuse avarice, et qui fut assassiné avec sa digne femme le 24 août 1675, laissant deux frères, l'un chanoine de la Sainte-Chapelle, et un autre, nommé Philibert, chevalier de Saint-Lazare.

Cette famille Tardieu subsiste encore dans la personne des marquis de de Maleyssie, qui sont issus d'un François Tardieu, marié en 1598 à une Martin de Maleyssie. Né en 1665 ou 1666, le père de madame d'Épinay était l'un des rejetons de cette branche. La paroisse d'Esclavelles, dont il portait le nom, faisait partie de l'élection et sergenterie de Neufchâtel.

Un autre d'Esclavelles était devenu officier général au dix-septième

ami de la famille, je fus chargé de la tutelle de la jeune Émilie[1].

Une tante de M. d'Esclavelles, madame de Roncherolles, réduite par des malheurs à vivre dans un couvent, à Paris, prit avec elle ma pupille, dont la mère[2] alla dans le pays de son mari, pour y ramasser les débris d'un patrimoine dépensé, en très-grande partie, au service.

La retraite de madame de Roncherolles[3] étoit partagée

siècle. Probablement c'était son père ou son grand-père. Pinard (t. VI, p. 394) ne lui a consacré que cette courte notice :

« 9 juin 1653. — D'Esclavelles (N , baron) a été créé maréchal de camp par brevet du 9 juin 1653, où on ne lui donne point de qualité. »

On voit dans le *Journal* de Barbier (t. I, p. 241) qu'au mois de septembre 1722, lorsque, pour amuser Louis XV, on fit un camp près de Versailles, M. d'Esclavelles, alors lieutenant-colonel du régiment du Roi et brigadier d'infanterie, reçut le cordon rouge de la main même du souverain, honneur qui prouve le mérite de ses services.

[1] Nous avons vu, dans l'*Introduction*, que le véritable tuteur de madame d'Épinay était son oncle, André Prouveur, prévôt de la collégiale de Condé, et qu'elle-même s'appelait Louise-Florence-Pétronille.

[2] Florence-Angélique Prouveur, fille de George-André Prouveur, seigneur de Pont.

[3] Thérèse-Suzanne de Lestendart de Bully, marquise de Roncherolles, arrière-petite-fille de Catherine de Créquy, qui, par Anne de Bourbon, sa mère, descendait de saint Louis. Du côté paternel, elle était issue des comtes de Flandre, Jean, cinquième du nom, sire de Créquy, ayant pour aïeule maternelle Marie d'Auvergne, petite-fille de Marie de Flandre.

Mademoiselle de Lestendart était fille de Jean-Louis de Lestendart, chevalier, marquis de Bully, seigneur de Martincamp, Saint-Martin-l'Hortier, Rohare, Cloville, gouverneur de Neufchâtel, et de Chrétienne-Charlotte Tardieu de Maleyssie. Son frère, Jean-Louis, mort sans postérité le 7 mars 1740, lui laissa le titre du marquisat de Bully, érigé par lettres d'octobre 1677, sur une terre de l'élection de Neufchâtel, en faveur de Jean de Lestendart. Elle avait épousé (par contrat du 21 février 1699) Charles, marquis de Roncherolles, dont la race remontait jusqu'au temps de Charlemagne, seigneur de Jouy, maréchal des camps et armées du roi, puis lieutenant général et gouverneur de Landrecies, après avoir été colonel d'un régiment de cavalerie et d'un d'infanterie et de deux cents dragons qu'avait eus son père.

De ce mariage était né, en 1702, Thérèse Sibile, marquis de Ronche-

par sa petite-fille, victime, ainsi que sa grand'maman, d'un second mariage contracté par sa mère. Car madame de Roncherolles pensoit qu'il valoit mieux, pour des filles de qualité, qu'elles fussent mal à leur aise dans un couvent, que chez les autres par charité. C'est dans cet asile de l'infortune que mademoiselle de Roncherolles et ma pupille formèrent entre elles cette liaison dont Émilie a conservé le souvenir dans ses Mémoires.

Le caractère de mademoiselle de Roncherolles étoit vif, enjoué et très-décidé. Celui d'Émilie, au contraire, étoit réfléchi et extrèmement sensible ; et elle avoit autant de candeur que d'esprit. Pendant les trois années à peu près qu'elle resta au couvent, il ne se passa rien de bien important pour elle. Seulement elle devint très-dévote, et la différence qui existoit entre les principes de madame de Roncherolles et ceux de madame d'Esclavelles jetèrent de fâcheuses incertitudes dans son esprit.

Madame d'Esclavelles étoit dominée dans toutes ses actions par la crainte du blâme, et elle ne cessoit d'inspirer à sa fille ce sentiment, qui, chez elle, alloit jusqu'à

rolles, seigneur de Jouy, vingtième descendant du chef de sa famille. Il mourut en 1728, à vingt-six ans, dans son château de Roncherolles, ayant épousé, le 21 août 1724, Angélique-Marguerite de Jassaud, fille d'André Nicolas, président de la Chambre des comptes de Paris, et de Marie-Madeleine Coustard, qui, en 1730, se remaria à Pierre-Charles de Beaufort-Canillac, alors sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi, et en ayant eu une fille unique : Anne-Marguerite-Thérèse, dame de Roncherolles, Cuverville, la Roquette, Bully, Martincamp et Saint-Martin-l'Hortier, arrière-cousine de madame d'Épinay par les Tardieu de Maleyssie, et mariée, par contrat du 21 janvier 1744, au président de Maupeou, qui devait jouer plus tard un rôle si important dans l'histoire du règne de Louis XV.

Madame de Maupeou est morte le 21 avril 1752.

L'énumération de tous les titres qu'on vient de produire explique suffisamment le caractère altier de la grand'tante de madame d'Épinay.

la faiblesse. Madame de Roncherolles, au contraire, avec plus de fermeté, vouloit que l'on se bornât à graver dans le cœur d'Émilie les principes qui font pratiquer le bien et fuir le mal : « Avec cela, disoit-elle, peu importent les faux jugements. » Mais madame d'Esclavelles avoit un si grand amour pour sa fille, qu'elle craignoit toujours qu'on ne la vît pas des mêmes yeux qu'elle : et à force de vouloir tout prévoir, elle alloit souvent au delà du mal qu'elle craignoit. Sa fille, de son côté, feignoit souvent d'être de son avis, pour ne pas l'affliger, ou elle le suivoit aveuglément, ne croyant pas que sa mère pût errer.

Telle étoit la disposition d'esprit où étoit ma pupille, lorsqu'elle alla habiter avec sa mère la maison de M. La Live de Bellegarde, fermier général[1]. Madame Bellegarde

[1] Louis-Denis La Live de Bellegarde. La famille La Live était depuis longtemps dans les fermes et les finances. Un de La Live était receveur général dès 1705, et l'était encore au moment où nous en sommes. En 1716, lors des opérations du visa, le fermier général Christophe La Live fut taxé à un million deux cent mille livres de restitution.

M. de Bellegarde était sans doute son fils. On trouve une notice sur lui dans l'une des curieuses pièces justificatives qui accompagnent un ouvrage trop peu connu, la *Vie privée de Louis XV*, par Moufle d'Argenville, en 4 volumes in-12 (édition de Londres). Cette notice est du temps qui suit le commencement de nos Mémoires :

« La Live de Bellegarde, y est-il dit, a, pour ainsi dire, été élevé et nourri dans les emplois des fermes générales. Il a travaillé fort jeune, et s'y est tellement distingué par son intelligence qu'il devint directeur général et fut nommé fermier général en 1721 et continué dans les baux suivants. Il est secrétaire du roi du grand collége. Il est d'une grande dévotion, fort charitable et très-honnête homme. Il est extrêmement versé dans les ouvrages des cinq grosses fermes. De La Live d'Épinay, son fils aîné, est reçu en survivance. »

La plupart des fermiers généraux sont traités tout autrement par l'auteur de ces petits portraits.

On peut présumer que M. de Bellegarde a eu un frère fermier général comme lui, et en même temps que lui pour son premier bail. L'*Almanach royal* de 1722 indique, en effet, dans ce poste, un de July, qui demeurait rue des Fossés-Montmartre. Le receveur général, oncle de

étoit sœur de madame d'Esclavelles; elle avoit trois fils et deux filles, l'une de trois ans, l'autre de cinq ans plus jeune qu'Émilie[1].

Sans être véritablement jolie, mademoiselle d'Esclavelles avoit une physionomie à la fois noble et spirituelle; son âme se peignoit dans ses yeux, et la dévotion qui la subjuguoit alors répandoit sur toute sa personne un air de tristesse qui la rendoit encore plus intéressante.

M. de Bellegarde, demeurait alors place Louis-le-Grand (place Vendôme), et M. de Bellegarde lui-même rue Louis-le-Grand; mais depuis il était allé habiter la rue Saint-Honoré. C'était sans doute encore un autre de ses frères ou l'un de ses cousins que le de La Live qui était, depuis le 11 janvier 1727, conseiller à la première chambre des requêtes du Palais, et qui, en 1742, à cause de ses dettes, fut obligé de vendre sa charge. (Barbier, t. III, p. 334.) En tout cas, M. de Bellegarde avait certainement des parents au service, comme nous le verrons tout à l'heure dans l'acte de mariage de madame d'Épinay.

J. J. Rousseau parle, dans ses *Confessions*, d'un comte de Bellegarde. Cette famille noble n'avait aucune parenté avec les La Live.

[1] La fille aînée (Marie-Françoise-Thérèse), née le 7 juin 1728, était mariée depuis quelque temps à l'intendant Pineau de Lucé; la cadette devait être la charmante madame d'Houdetot. Les trois fils sont : M. La Live d'Épinay, son frère La Live de Jully, destiné d'abord à la magistrature, puis employé dans la diplomatie et introducteur des ambassadeurs, et surtout connu par son goût pour les beaux-arts, et enfin La Live de la Briche, qui lui succéda dans les fonctions d'introducteur des ambassadeurs.

Le nom d'Épinay est celui d'une des terres de M. de Bellegarde; il en est de même du nom de la Briche; quant au nom de Jully, on peut croire qu'il était depuis quelque temps dans la famille, et que M. La Live de Jully le reçut d'un oncle. Il existait, du reste, d'autres familles de Jully qui n'avaient rien de commun avec les Bellegarde. La *Correspondance* de Bussy (IV, 423; V, 68) fait mention de deux ou trois personnes de ce nom, et tout à la fin du dix-huitième siècle, en 1791, on voit un de Jully administrateur des domaines à Bordeaux.

Madame d'Épinay, dans ses *Mémoires*, ne parle pas de son beau-frère, La Live de la Briche, ou plutôt ne fait qu'un seul personnage de ses deux beaux-frères. Ce qui est plus étrange, c'est que dans des actes mêmes la confusion a été faite : par exemple dans l'acte de baptême de la fille aînée de madame d'Épinay. (*Registres de Saint-Roch*. 1747.)

Il étoit sans doute difficile que M. d'Épinay, l'aîné des fils de M. de Bellegarde, qui achevoit ses exercices, vît sa cousine sans éprouver un sentiment dont tout autre moins jeune auroit eu de la peine à se garantir.

M. de Bellegarde crut qu'en faisant voyager son fils pour le service de sa place, il arrêteroit, dans ses commencemens, un amour que la disproportion de fortune faisoit, aux yeux de madame de Bellegarde, un devoir de combattre, tandis que madame de Roncherolles ne pouvoit s'imaginer que l'on osât supposer seulement le mariage de sa nièce avec tout autre qu'un gentilhomme; et, revenant à un ancien projet qu'elle avoit eu autrefois : « Si M. et madame de Bellegarde, disoit-elle, sont « un peu susceptibles de quelques sentimens glorieux, « pourquoi ne leur proposeroit-on pas de mettre leur fils « dans le service, et de lui faire alors épouser mademoi« selle d'Esclavelles, à condition qu'il prendroit ses « armes et son nom. » Mais madame de Bellegarde, qui étoit l'obstacle le plus invincible à ce mariage, étant venue à mourir[1], son mari, homme excellent, mais faible, consentit, peu de temps après, à couronner un amour dans lequel son fils avoit peut-être mis plus d'extravagance que de véritable passion. Émilie étoit alors âgée de vingt ans.

J'avois été obligé de quitter Paris pour quelques affaires; ma pupille m'écrivit, lorsque cette union fut tout à fait arrêtée, de hâter mon retour. J'arrivai le jour de la signature du contrat; elle le passa dans les larmes,

[1] Madame la Live de Bellegarde, née Marie-Josèphe Prouveur, était morte subitement d'une angine, en 1740, à sa campagne d'Épinay. C'était une femme un peu dure et de morgue, qui faisait sentir son opulence et ne se consolait pourtant pas de n'être qu'une financière.

et lorsqu'il fallut signer, la plume lui tomba des mains.

M. de Bellegarde donna à son fils trois cent mille livres, et environ pour douze mille livres de diamants à sa bru. On voit qu'il ne se ruina pas en générosités[1].

[1] On ne peut trouver de pièce plus nette que celle-ci. C'est l'acte de mariage lui-même, tiré des registres de la paroisse Saint-Roch, à la date du 23 décembre 1745 :

« Messire Denis-Joseph La Live d'Épinay, écuyer, âgé de vingt et un ans, fils de messire Louis-Denis La Live de Bellegarde, écuyer, seigneur d'Épinay et autres lieux, et de défunte dame Marie-Josèphe Prouveur, d'une part, — et demoiselle Louise-Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, âgée de vingt ans, fille de défunt messire Louis-Gabriel de Tardieu d'Esclavelles, chevalier, brigadier des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et gouverneur de la citadelle de Valenciennes, et de dame Florence-Angélique Prouveur, d'autre part ; tous deux demeurant de fait en cette paroisse ;

« Après la publication d'un ban fait en cette église, vu le certificat de pareille publication à Condé, diocèse de Cambrai, les dispenses des deux autres, accordées par nosseigneurs l'archevêque de Paris et l'archevêque de Cambrai, la permission de fiancer et marier en même temps *summo mane*, en ce temps prohibé, aussi accordée par monseigneur notre archevêque, la dispense de l'empêchement du second degré de consanguinité, accordée par notre saint-père le pape Benoît XIV, fulminée par M. Regnauld, vicaire général et official de Paris, le quatorze décembre de la présente année, la procuration, restée attachée à la minute du contrat de mariage, de M. André Prouveur, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'église collégiale de Condé, diocèse de Cambrai, et protonotaire apostolique, oncle et tuteur de ladite épouse, par laquelle il consent au présent mariage, le tout en bonne forme ;

« Ont été fiancés et mariés en face de l'Église, sans opposition, par nous, Pierre Badoire, docteur de Sorbonne, curé de cette paroisse, présents et consentants le père de l'époux et la mère de l'épouse, aussi présents messire Ange-Laurent de La Live de Jully, écuyer, substitut de M. le procureur général du parlement, demeurant rue Saint-Honoré, en cette paroisse, frère du mari ; M. Joseph-Christophe la Live, seigneur de Pailly, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant de roi de la province de Touraine, maréchal général des logis des camps et armées du roi, et colonel d'infanterie, et messire Jean-Baptiste La Live de Sucy, sous-lieutenant des grenadiers à cheval, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant rue Neuve-de-Luxembourg, en cette paroisse, cousin germain dudit époux ; haut et puissant seigneur René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, chevalier, conseiller du roi en tous

Pour moi je rendis mes comptes[1], et le lendemain je reçus de madame d'Épinay la lettre que voici[2].

« Que pensez-vous de moi, de ma fuite d'hier au soir,

ses conseils, président du parlement, demeurant au bailliage du Palais; haut et puissant seigneur Jean-Nicolas de Johanne de la Case de Saumery, chevalier, marquis de Johanne, porteur de la susdite procuration; messire Étienne du Mesnil, chevalier, marquis de Saumery, sous-lieutenant des gardes françaises, parents de ladite épouse; tous lesquels et plusieurs autres, après lecture faite, ont signé :

« Tardieu d'Esclavelles, La Live d'Épinay, La Live de Bellegarde, Prouveur d'Esclavelles, La Live de Jully, La Live de Pailly, La Live de Sucy, Saumery de Johanne, Saumery, de Maupeou, La Live de la Briche, de Roncherolles de Meaupeou, Lestendart de Roncherolles, Dubuisson de La Live. »

C'est cet acte qui a permis de faire disparaître une partie du mystère des noms du roman de madame d'Épinay, et de lui donner un intérêt historique de plus. On ne voit pas pourquoi le second frère de M. d'Épinay n'y est pas désigné dans le corps du texte comme l'est La Live de Jully. Celui-ci, né en 1725, n'avait que vingt ans. C'était bien jeune pour être substitut de M. Joly de Fleury, mais alors on n'y prenait garde. Du reste, l'*Almanach royal* ne cite pas son nom parmi les attachés du parquet.

La Live de Pailly, cousin de M. d'Épinay, devint brigadier le 10 mai 1748, et vendit, au mois d'octobre 1749, sa charge de maréchal général des logis. (Pinard, *Chronologie militaire*, t. VIII, p. 486.)

Madame de Maupeou a signé sur l'acte : Roncherolles de Meaupeou, comme si elle ne savait pas exactement l'orthographe du nom de son mari.

Quelques pages plus loin, sur les mêmes registres, on trouve, à la date du 21 janvier 1746, l'acte de mariage d'une fille de Louis, d'une petite-fille de Jean Racine, avec un Louis-Grégoire Mirleau de Neuville. Voilà encore une branche de la postérité de l'auteur d'*Athalie*.

[1] En se mariant, madame d'Épinay reçut, ou du bien de son père ou de celui de sa mère, trente mille livres d'argent, douze mille livres de trousseau et dix-huit mille de meubles et linge. Son oncle lui assura une terre qu'il avait. Elle se maria en communauté de biens, avec promesse d'un douaire de trois mille livres de rente. M. de Bellegarde laissa la noce à payer à ses enfants; il donna trois cent mille livres à son fils, douze mille livres de diamants à son fils et deux mille livres pour sa bourse. Voilà du moins ce qu'on peut voir dans le manuscrit de madame d'Épinay.

[2] Ici commence le texte véritable des *Mémoires*. On s'était marié à minuit, sans appareil, avec vingt-deux personnes en tout; et, le lendemain matin, on s'était déjà disputé pour ne pas mettre ou mettre du rouge.

« de mon silence? En conclurez-vous, mon cher tuteur, « que je suis ingrate? Jamais vous ne pourriez être aussi « injuste. Croyez que je sens, comme je le dois, les soins « que vous avez bien voulu prendre de mes intérêts, de-« puis la mort de mon père. J'ai voulu vous en remercier « hier, mais mon cœur étoit si plein que je n'ai pu pro-« férer un seul mot. Je n'ai pu tenir à l'espèce d'adieu « que vous nous avez fait en remettant mes papiers à « mon beau-père; les choses honnêtes et douces, dont « vous avez accompagné ce dernier acte de votre tutelle, « m'ont fait venir des larmes aux yeux; j'espère qu'elles « ne vous auront pas échappé. Je me suis retirée un mo-« ment pour être en état de vous témoigner toute ma « sensibilité et ma reconnoissance; et lorsque je suis « rentrée, vous étiez parti. J'ai été tout le reste de la « soirée mal à mon aise; si j'avois été assurée que vous « ne vous fussiez pas mépris à mon silence, j'aurois été « plus tranquille. Soyez toujours, mon cher tuteur, le « conseil et l'ami de votre pupille, et ne lui refusez ja-« mais vos avis sur aucune matière. Rassurez-la promp-« tement et dites-lui que votre amitié égale sa recon-« noissance, c'est n'y mettre pas de bornes et la dire « éternelle. »

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MAUPEOU[1]

Que j'en veux à madame votre mère[2], ma chère cousine, de ne vous avoir pas mariée à celui qui vous adoroit! Quelles délices, quelle félicité que celle d'être

[1] Madame de Maupeou (Anne-Marguerite-Thérèse de Roncherolles), née en 1725, était mariée depuis le 21 janvier 1744, comme on l'a vu précédemment.

[2] Madame de Beaufort-Canillac.

l'épouse chérie d'un homme que l'on aime et pour qui l'on a souffert! Non, je ne puis croire encore à mon bonheur. Vous me plaigniez il y a quelque temps, dans l'idée que je mourrois d'ennui dans la maison de mon beau-père, lorsque j'aurois une fois commencé à voir le monde; ah! que vous vous trompiez, ma cousine! Les seuls momens désagréables que j'aie eus depuis mon mariage sont ceux qui ont été employés à recevoir des visites ou à les rendre. Quelle heureuse situation que la mienne! mon cœur pourra-t-il suffire à tant de bonheur? Il y a des momens où il ne peut soutenir tous les mouvemens qui l'agitent. Y a-t-il un fils plus respectueux, plus tendre, que M. d'Épinay, un mari plus.... Ah! ma cousine, les termes me manquent, et puis que vous dirai-je? Ce sont mille choses que je ne puis exprimer, mais que je sens bien! Je voulois vous rendre compte du plan de vie que se propose M. d'Épinay. Il compte, lorsque le temps de ses tournées sera fini, d'abord épargner pendant les six ans qu'il va voyager, et puis, si nous sommes en état d'avoir notre ménage, nous nous y mettrons. Nous viendrons deux fois la semaine dîner chez nos parents. Nous aurons, dit-il, deux soupers et un dîner par semaine. Il veut un dîner indépendamment des deux soupers, parce que c'est le repas que je préfère. Qu'il est bon! Est-ce que je ne mènerai pas la vie qui lui conviendra le mieux? Je le lui ai dit; cela ne fait rien, il insiste sur le dîner. Ensuite nous aurons un concert, où tous les gens de notre connoissance pourront venir, et deux autres jours où nous aurons seulement quelques musiciens pour nous amuser à porte fermée. Bon! j'oubliois le sujet pour lequel je voulois vous écrire : je compte aller demain dîner chez vous avec

mon mari, si vous y êtes. Un mot de réponse. Bonjour, je finis bien vite, quoique j'aie encore mille choses à vous dire; mais l'on va dîner, et ma toilette n'est encore qu'à moitié faite.

LETTRE DE LA MÊME A LA MÊME.

Ah! ma cousine, j'ai passé hier une journée délicieuse; nous devions aller, mon mari et moi, chez madame de Ternan[1]. Ma mère se trouva fort incommodée, le matin, d'un mal de gorge : cela m'inquiéta, et après avoir un peu combattu mon envie de sortir et mon devoir, j'engageai mon mari à m'excuser auprès de madame de Ternan, et je lui dis que je voulois absolument rester auprès de ma mère : j'avois bien envie de lui conseiller d'y rester aussi, par plus d'une raison, comme vous vous en doutez bien; mais je désirois encore plus que cela vînt de lui : j'eus beau attendre. J'avois la bouche ouverte pour lui représenter qu'il devoit au moins proposer à ma mère de lui tenir compagnie; car il y avoit, ce me semble, plus de dix grandes minutes que nous parlions d'autre chose, lorsque enfin il m'offrit de rester avec moi. Je n'aurois peut-être pas dû l'accepter tout de suite; cependant je le fis, en le remerciant beaucoup de cette complaisance. Nous restâmes jusqu'à trois heures dans l'appartement de ma mère, qui ne fut pas aussi sensible à cette attention de M. d'Épinay qu'elle l'auroit dû; car enfin je sais bien qu'il ne faisoit que ce qu'il devoit, mais combien

[1] On peut substituer à ce nom celui qu'on voudra, choisi parmi les parents ou amis de la famille que nous trouverons inscrits, chemin faisant, sur les actes de baptêmes ou de mariages. Presque tout ce monde est financier : de la ferme ou de la recette générale.

peu y a-t-il de gens qui fassent ce qu'ils doivent; et puis il me semble que les actions ont plus ou moins de prix suivant le caractère des gens qui agissent. Un jeune homme[1] qui est fort dissipé, qui aime les plaisirs, le grand monde, et qui, de lui-même, les sacrifie à son devoir sans une absolue nécessité, simplement pour montrer des égards et des soins, ne fait-il pas une action aussi estimable qu'un homme fort grave et fort occupé de ses principes, lorsqu'il rend un service essentiel? Voilà, je trouve, en général le grand défaut des hommes, c'est qu'ils ne se mettent jamais à la place de ceux qu'ils jugent. Enfin ma mère est, je crois, dans ce cas; elle n'a peut-être jamais été jugée injustement, ce qui fait qu'elle est beaucoup, mais beaucoup trop sévère avec mon mari; et si je ne prenois souvent son parti contre elle, je ne sais ce qui en arriveroit. Concevez-vous ce qu'il m'en coûte pour prendre parti contre ma mère? Je voudrois bien donner à mon mari un peu plus de confiance en elle, et l'engager à la prier de diriger ses affaires, car je soupçonne qu'il n'y entend pas grand'chose, et qu'elles ne sont pas trop en ordre.

A trois heures après dîner nous remontâmes dans notre appartement; il me proposa de ne recevoir personne de tout le jour, sous prétexte que ma mère étoit malade, et à cette condition, il me dit qu'il ne sortiroit pas de la journée. Je ne demandois pas mieux, j'en étois enchantée, mais je ne l'aurois jamais proposé. Sûrs donc de

[1] M. d'Épinay (Denis-Joseph) est né le 2 août 1724. Sur l'acte de son baptême, son père porte, entre autres titres, celui de seigneur de Preux; c'est du chef de sa femme. Le parrain est Joseph Terrisse, écuyer, « conseiller secrétaire du roy, maison, couronne de France, et de ses finances honoraire, » beau-frère de M. de Bellegarde. La marraine est la mère même de madame d'Épinay.

n'être point interrompus, nous nous mîmes d'abord à faire de la musique, et ensuite il me parla des spectacles où il va souvent et où il voudroit que j'allasse. Nous cherchâmes ensemble des moyens d'y parvenir sans choquer ma mère ; il étoit d'avis que je prisse sur moi d'y aller et de m'autoriser de l'usage, sans égard pour le chagrin de ma mère qu'il trouve déraisonnable, et qui par là, dit-il, ne mérite pas qu'on y cède. Voilà un principe, ma cousine : je crois que vous m'avez dit qu'il n'en avoit point. Il est vrai que l'application m'en paroît déplacée, parce que nous ne sommes pas encore capables ni l'un ni l'autre de juger de nos pères et mères ; lui l'est pourtant plus que moi, et je trouve que j'ai eu bien du mérite à ne lui pas céder; car indépendamment de ce qu'il appuyoit toutes ses raisons d'exemples et d'usages bien séduisants, j'avois à combattre l'empire qu'il a sur moi, le désir de le suivre, celui de ne pas le perdre de vue, et un peu de honte, s'il faut l'avouer, de ne pas faire comme toutes les femmes que je vois. Enfin je lui ai promis de tenter encore, en causant avec ma mère, d'arracher son consentement : je ne sais comment je m'y prendrai ; j'aurois bien des choses à lui dire qui me tiennent beaucoup plus à cœur que celle-là, comme, par exemple, l'aigreur qu'elle met dans tout ce qu'elle dit à mon mari, la prévention qu'elle a contre lui et qui fait qu'elle est toujours d'un avis contraire au sien. Mais je n'ose rien tenter, car, si elle prenoit mal mes représentations, elle se préviendroit peut-être aussi contre moi, et alors je n'aurois plus de crédit à employer pour lui dans l'occasion. Il faut donc que je ménage mon oncle et ma mère, et que je ne me mêle point de les contrôler. Quant à mon oncle, que je veux m'habituer à

appeler mon père, et cela est bien juste après tout ce qu'il a fait pour moi, mon père donc n'a point de préventions, il est assez juste, il ne met presque d'importance à rien; je ne sais pas bien encore si c'est par indifférence, par indolence ou par esprit philosophique; dans tous les cas je le plains. On perd bien des plaisirs lorsqu'on pousse trop loin, comment dirai-je? le sommeil de l'âme, l'incurie de ce qui nous entoure. Car souvent l'on diroit qu'il ne voit ni n'entend, et lorsqu'il veut donner des marques de sa reconnoissance ou de sa bonté, c'est un signe de tête, un petit sourire, un air de contentement qui effleure son visage. On voit bien sa sensibilité; mais tout cela s'aperçoit comme au travers d'un voile que l'on croiroit qu'il n'a pas la force de déchirer : il est difficile de deviner si on lui plaît ou non. Il parle si peu, et à peine a-t-il l'air d'écouter; cependant rien ne lui échappe. Il oublie facilement les paroles parce qu'il est fort distrait; mais l'impression des choses ne s'efface pas chez lui. Il ne se fâche presque jamais, et lorsqu'il est forcé de gronder, on voit bien qu'il sort de son caractère, car c'est toujours mal à propos. C'est pour moi une étude continuelle que de chercher à lui plaire; si j'avois besoin d'y être encouragée, je serois fort à plaindre, mais l'idée seule de pouvoir quelquefois être utile à mon mari suffit bien pour ne me point lasser de cette étude.

Notre soirée fut aussi délicieuse que notre journée; mon mari trouva qu'elle avoit passé bien vite, je ne l'ai jamais vu si aimable, nous fûmes très-gais à souper : enfin nous fîmes rire mon beau-père et ma mère. Mon beau-frère de Jully[1] me plaisanta beaucoup sur ma gaieté,

[1] Ange-Laurent, né le 2 octobre 1725. Il avait eu pour parrain Laurent Fayard, écuyer, seigneur de Champagneux, receveur général des finances

il m'embarrassa d'abord presque autant que si je n'eusse pas été mariée ; il est vrai que ma mère me regardoit de temps en temps avec un certain air sévère, lorsque nous parlions des délices de notre journée : est-ce donc un crime, une indécence d'aimer tendrement son mari? Ce nom si respectable, si cher, je crains quelquefois de le prononcer devant elle : quelle gêne, ma cousine ! Savez-vous que je meurs de peur à la fin d'en être impatientée. On m'appelle, bonjour : ah Dieu ! il y a deux grandes heures que je vous écris.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A MONSIEUR DE LISIEUX.

Mon cher tuteur, je donne un bal masqué jeudi, de l'aveu de mes parents, il faut absolument que vous y veniez. Je suis enchantée, il sera charmant ; je serai en bergère, madame de Maupeou aussi. Si vous voyiez mon habit ! Venez, mon tuteur ; mais je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, venez seulement. Sérieusement nous ne pouvons pas nous passer de vous. A propos,

du Dauphiné, et pour marraine dame Marie-Anne de Jaucen, veuve de messire Pierre Larcher, chevalier, marquis d'Arcy, président à la chambre des comptes.

Le second frère de M. d'Épinay, dont il n'est pas question dans ces *Mémoires*, Alexis-Janvier La Live de la Briche, est né le 13 février 1735. Il avait eu pour parrain messire Jacques-Pierre-François Brehon, ancien lieutenant de la ville de Valenciennes, et pour marraine sa tante paternelle, dame Antoine-Françoise La Live, veuve de messire Joseph Terrisse, qui avait été parrain de M. d'Épinay.

L'aînée des filles de M. de Bellegarde avait eu pour parrain Charles Savalette, écuyer, seigneur de Magnanville, fermier général, et pour marraine Françoise-Marguerite Dubuisson, épouse de messire François-Christophe La Live, chevalier, seigneur de Pounoy-Sussy et autres lieux, conseiller au parlement de Metz.

savez-vous que j'ai dit ce matin devant ma mère, *je veux;* cela ne m'a pas trop réussi : je crois que c'est qu'elle a vu que je tremblois bien fort en le disant. Mais je vous conterai tout cela.

LETTRE DE LA MÊME AU MÊME.

Mon tuteur ! mon cher tuteur ! oh Dieu ! mon mari est fâché contre moi. J'ai beau y réfléchir, je n'ai pas tort; au moins je ne le crois pas. Ma mère, qui est toujours contre mon mari, est pour lui dans cette occasion-ci. Oh ! cela me passe, j'ai bien envie de vous rendre compte de ce qui s'est fait; mais vous devez être notre juge : ne seroit-ce pas chercher à vous prévenir en ma faveur? Non, non, mon cher tuteur, car je ne vous demande que de nous raccommoder; je consens que vous me trouviez tort si je l'ai, mais seulement un peu, car si vous me condamniez ouvertement, une autre fois mon mari ne m'écouteroit peut-être pas du tout. Vous savez que depuis une quinzaine de jours il soupe très-souvent en ville, mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il rentre si tard, qu'il n'ose passer le reste de la nuit dans mon appartement ; alors il se retire dans sa petite chambre. Comme elle est adossée à la mienne, et que je ne saurois prendre de sommeil que je ne l'aie entendu rentrer, je ne puis me tromper là-dessus. Jusqu'à présent je n'avois osé lui en faire des reproches sérieux, quelque chagrin que j'en ressentisse.

Dimanche, entendant du bruit dans sa chambre, je crus qu'il étoit incommodé ; il ne m'en fallut pas davantage pour y entrer. Je le trouvai en effet souffrant d'une

forte indigestion; je passai le reste de la nuit auprès de lui, et à quatre heures j'envoyai chercher le médecin, qui ordonna quelques remèdes qui le soulagèrent; il s'endormit ensuite pendant quelques heures. Lorsqu'il fut réveillé, je lui demandai doucement où il avoit soupé la veille. « Chez le chevalier de Canaples[1]. Pourquoi? me « dit-il. — C'est que je suis bien tentée de prendre en « haine tous ceux qui sont cause du dérangement de votre « santé. » Il me sourit et me remercia. Ce chevalier, mon tuteur, est celui qui accompagnoit madame de Maupeou à notre bal, et qui étoit si empressé autour de moi. Cela m'encouragea à lui dire que je craignois bien qu'il ne fût pas aussi soigneux de conserver sa santé qu'il étoit sensible à l'intérêt que j'y prenois, et que cela n'étoit pas conséquent. « D'où vient donc cette crainte, me « dit-il? — De ce que depuis quelque temps vous veillez « beaucoup, lui dis-je. — D'où savez-vous cela? est-ce « que vous m'épiez, par hasard? je vous avertis que cela « ne me convient point. — Est-ce vous épier, repris-je, « que de vous attendre en vain tous les soirs jusqu'à plus « d'une heure après minuit? — Vous prenez bien votre « temps pour me faire des reproches qu'assurément je ne « mérite pas, me dit M. d'Épinay: je vous le passe pour « cette fois, mais je vous prie de ne pas prendre ce ton-« là. Je veux être libre et je n'aime point les questions. » M. l'abbé de Givry et M. de Rinville[2] entrèrent comme

[1] Les premières éditions des *Mémoires* ne mettent ici que des initiales. Le manuscrit donne le nom de Canaples, mais ce n'est qu'un nom en l'air. Il n'y a aucun intérêt à chercher quel peut être le nom véritable.

[2] Ces noms sont aussi des noms romanesques. M. de Rinville, ou du moins la personne qui est ici désignée de cette façon, était le fils d'un fermier général, et comme son père comptait parmi les amis particuliers de M. de Bellegarde, lui-même l'était de M. d'Épinay. Lorsque la famille

il me disoit cela. Les premiers compliments faits, je sortis et me retirai dans mon appartement, humiliée, affligée, et par mon mari! J'entendis à six heures que, malgré la défense de sortir que lui avoit faite le médecin, il donna ordre de mettre ses chevaux; je crus qu'il alloit venir chez moi; point. Il retint ces messieurs qui vouloient s'en aller; alors je désespérai de le voir ou du moins de lui parler. Je ne savois même si je ne devois pas lui fermer ma porte, au cas qu'il se présentât avec eux. Ah! mon tuteur, lorsque j'entendis sortir ce carrosse, je pensai me trouver mal; je ne me connoissois plus. A huit heures je fis un effort pour descendre chez mon beau-père; je ne doutois pas que mon mari ne rentrât bientôt; j'aurois voulu l'attendre dans mon appartement, mais je craignois, si je l'y attendois, de n'être plus en état de descendre. Notre explication ne pouvoit être que fort longue et peut-être trop vive; car je n'osois me flatter qu'elle fût touchante. J'étois en vérité piquée; oui, je l'avoue. D'un autre côté, le ton que je devois prendre avec lui m'embarrassoit. Mon mari m'avoit appelée enfant. J'étois bien sûre d'avoir raison au fond; mais je craignois de m'y être mal prise... Si ma mère va me juger comme lui, disois-je encore, voilà qui est fait, je passerai pour avoir tort sans pouvoir me faire seulement écouter. Cependant je suis offensée. Je ne pourrai jamais me conduire de manière à ne pas me faire remarquer. N'importe, je descendis; mon beau frère de Jully s'aperçut que j'avois pleuré; il voulut d'abord me badi-

refusait de marier ensemble M. d'Épinay et mademoiselle d'Esclavelles, et qu'il était même question pour celle-ci d'un autre mariage, il avai joué un rôle, peut-être trop habile pour son âge, afin de servir les intérêts de son ami.

ner, mais je le priai tout bas de ne pas me faire remarquer. Il eut pitié de moi, et me serra la main avec l'air de prendre part à ma peine. A neuf heures, M. d'Épinay n'étoit pas encore rentré ; à neuf heures et un quart, on ne l'attendoit plus, et on se mit à table. L'instant d'après, il m'envoya dire que M. de Rinville l'avoit emmené chez lui, et qu'il y resteroit à souper. Ce fut alors, mon cher tuteur, que j'eus bien de la peine à me contraindre. L'inquiétude pour sa santé l'emporta sur tout le reste. Mais, comme je vis que son père étoit irrité de l'extrême dissipation où il vivoit depuis quinze jours, je repris des forces pour le défendre.

Dès qu'on fut sorti de table, je demandai permission de me retirer, alléguant la nuit que j'avois passée, et je remontai chez moi, où je fondis en larmes. Mon beaurère, inquiet des mouvemens qu'il avoit bien remarqués en moi, vint me trouver, et me pressa si fort pour savoir le sujet de ma peine, que je ne pus la lui cacher : je lui confiai tout. Il blâma beaucoup son frère. Bon Dieu ! étoit-ce là le moyen de me consoler? Il trouva que je mettois seulement à sa dissipation plus d'importance qu'elle ne méritoit. « Représentez à votre mari ses torts, me disoit-il ; et de quelque manière qu'il prenne vos représentations, ne soyez pas assez dupe pour vous en affliger. » Quels conseils ! Mais quoi! n'y a-t-il donc que moi dans le monde qui sache aimer? Il ajouta, voyant que ses consolations ne servoient qu'à aigrir mes peines... Vous répéterai-je, mon tuteur, ce qu'il m'a dit? Si vous saviez l'impression! Mais que signifie cela dans la bouche d'un homme qui ne sait point aimer? Il m'a dit, en voyant... Cependant, mon cher tuteur, s'il a bien senti ce qu'il a dit, il faut... Je ne sais ce que je voulois dire.

Mais ne me le répétez jamais, je ne veux plus m'en souvenir, je veux l'oublier; je crois que si ce propos reste dans ma mémoire, il faudra que je haïsse mon frère. Il m'a dit : « A quoi sert, ma pauvre sœur, l'état où vous vous mettez? Eh bien! prenons les choses au pis: quand il auroit une maîtresse, une passade, que cela signifie-t-il? Vous en aimera-t-il moins dans le fond? — Que dites-vous, mon frère, m'écriai-je? quoi il auroit! — Je n'en sais rien, je suppose; je l'ai vu une fois ou deux. — Non, non, mon frère, n'achevez pas. — Mais encore une fois, qu'est-ce que cela prouve? — Non, mon frère, cela ne se peut. — Soit, » dit-il. Je combattis un quart d'heure entre le désir et la crainte d'apprendre tout ce qu'il en pouvoit savoir. La crainte l'emporta, et sous le prétexte d'avoir besoin de repos, je le priai de me laisser seule. Je ne puis vous peindre mon état; il sembloit que tout conspiroit à augmenter le trouble de mon âme; mais achevons ce triste récit. J'attendis mon mari jusqu'à onze heures; puis, soit d'accablement, soit d'épuisement, je m'endormis sur mon fauteuil. A trois heures, je me réveillai, ne doutant pas qu'il ne fût rentré, et ne pouvant m'en éclaircir, je sonnai ma femme de chambre pour me coucher. Mais, dès que je fus au lit, je me trouvai dans une agitation qui ne me permit pas de reprendre le sommeil; j'aurois donné tout au monde pour savoir si mon mari étoit rentré. Le violent mal de tête qui se joignit à mes agitations me prouva que j'avois de la fièvre. Je sonnai ma montre au bout de quelque temps; elle disoit quatre heures. L'instant d'après, j'entendis arrêter un carrosse à la porte de la maison; mon inquiétude m'annonça mon mari, et le bruit que j'entendis tout de suite dans sa chambre me confirma son arrivée.

Alors, mon cher tuteur, je ne me possédai plus. Je me jetai à bas de mon lit pour aller l'accabler de reproches; j'ouvris la porte de ma chambre, et je m'arrêtai au moment d'entrer dans la sienne, en réfléchissant que j'allois peut-être l'aigrir contre moi, et empêcher son sommeil, par conséquent le rendre plus malade encore qu'il n'étoit. Je rentrai; mais je ne fus pas plutôt dans ma chambre que je regrettai de n'avoir pas suivi mon projet. Je rallumai du feu, et je passai le reste de la nuit à me coucher et à me relever.

Le matin j'attendis avec impatience que l'on entrât dans sa chambre; mais comme j'ai coutume d'aller tous les matins le voir, par réflexion je restai à l'attendre, pour commencer à lui marquer mon ressentiment. Enfin, à onze heures, pour la première fois, j'entendis parler de lui. Il envoya savoir s'il pouvoit me voir. Cet air de cérémonie auquel je n'étois point faite me parut singulier, et m'affligea beaucoup. Je fus encore plus étonnée lorsque je le vis entrer d'un air riant, et avec la contenance d'un homme sûr d'être bien reçu. « Comment se porte ma petite femme, dit-il, en me prenant par la tête pour m'embrasser? — Mal, » lui répondis-je d'un ton fort sec, en me retirant. Lui, d'un air étonné, et restant dans la même attitude, dit : « Qu'est-ce que c'est? vous ai-je fait mal? » Je ne répondis point, je lui avois tourné le dos, et je me promenois pour tâcher de me remettre. Son début, auquel je ne m'attendois pas, m'avoit ôté la parole. Il me suivit, me disant : « Ne puis-je savoir pourquoi cet air, ce silence? Pour la première fois, je suis venu mal à propos, ajouta-t-il; il y a commencement à tout. Je m'en vais, madame; vous me ferez dire quand vous jugerez à propos que votre

mari prenne part à vos peines. » Je vous avoue, mon cher tuteur, que depuis ces paroles j'ai commencé à craindre de m'être un peu exagéré ses torts. Ils me parurent au moins du nombre de ceux qu'on sent mieux qu'on ne les peut reprocher; car je voulus ouvrir la bouche, et tous ces faits, qui me semblent encore dans cet instant si graves, me parurent misérables à articuler. Mais le voyant sortir d'un air si assuré, je repris courage, espérant qu'il n'y avoit que de la légèreté dans sa conduite, et que, n'en ayant pas senti lui-même la conséquence, il pourroit m'écouter sans rougir.

Comme il alloit fermer la porte, je courus à lui, fondant en larmes, les bras étendus. « Monsieur, monsieur, lui criai-je, votre conduite! votre santé! Rassurez-moi, est-ce que vous m'aimez? » Je ne pus en dire davantage. Les larmes me suffoquoient. Il rentra, m'assit sur ses genoux, m'embrassoit en riant et me disant : « Ah! je me doutois de quoi il étoit question. » J'avoue, mon tuteur, que cette réponse me déplut. Je m'arrachai de ses bras, et je courus à l'autre bout de la chambre, en lui criant : « Comment! vous vous en doutiez! Vous m'avez laissée dans un état de peine, et vous vous en doutiez bien! Vous êtes un cœur de fer; oui, vous en êtes un. Je ne veux jamais entendre parler de vous. » Il s'approcha de moi, et voulut, à la vérité, raccommoder ce qu'il avoit dit. Je ne voulus pas l'entendre. Il sortit brusquement. Savez-vous ce qu'il fit, mon tuteur? Il descendit chez ma mère, et se plaignit amèrement de mon humeur, en ajoutant que sûrement j'étois malade, que j'avois des vapeurs, qu'on ne pouvoit pas y tenir, que je m'étois emportée, sans savoir pourquoi, jusqu'à lui dire des injures, et le menacer de ne vouloir

jamais entendre parler de lui. Je fus très-étonnée de voir entrer dans mon appartement ma mère, qui me traita d'enfant, qui m'accusa de fierté et de hauteur déplacée. Je ne lui cachai aucun de mes sujets de plainte. Elle trouva que M. d'Épinay auroit pu se conduire avec plus de délicatesse, mais elle n'en blâma pas moins l'importance que j'avois mise à ce qu'ils appellent tous des misères. Elle trouva surtout que je m'étois emportée de la manière la plus indécente. Elle prétendit qu'il étoit essentiel que cette scène ne revînt pas à mon beau-père, et qu'il ne falloit pas perdre un instant pour ramener mon mari. Elle me le montra offensé et dans la douleur. Je ne pus tenir à cette idée; je crus, en vérité, avoir tort, quoiqu'un certain sentiment secret me dise encore le contraire; mais je ne voulus pas l'écouter, craignant qu'il ne partît peut-être d'un amour-propre blessé par le propos de M. de Jully, auquel je ne dois pas ajouter foi; je l'espère, au moins. Mon mari fut mandé, et vint recevoir, je pourrois dire, des excuses. Je n'en fis point cependant; je me bornai à lui dire: « Si l'excès de ma douleur, monsieur, m'a fait vous traiter d'une manière contraire aux sentiments de mon cœur, vous n'avez à vous en prendre qu'à vous. Voyez mon âme, et jugez-nous tous deux. » Il ne me répondit point, m'embrassa d'un air fort tendre, à ce que prétend ma mère, en disant : « Allons, ma chère amie, oublions tout cela; qu'il n'en soit plus question. » Ma mère nous embrassa tous deux, et se levant pour s'en aller : « Ah çà! dit-elle, habillez-vous, venez dîner, et que M. de Bellegarde ne s'aperçoive de rien; car vous êtes de vrais enfants. » Mon mari, en reconduisant ma mère, me dit qu'il alloit s'habiller, et qu'il reviendroit me voir ensuite.

Ce prétendu raccommodement ne calma point mon âme. Je restai plus triste, s'il est possible, qu'auparavant. Il me sembloit qu'il y avoit un air d'inconséquence et d'incertitude dans toute ma conduite, et même dans mes idées. Enfin, mon tuteur, il faut vous l'avouer, moi-même je me trouvai enfant, non par mes peines, mais par ma conduite.

A toutes ces tristes réflexions, je n'avois que mes larmes pour consolation. Je ne me trouvai nullement en état de me présenter, et, me sentant même assez souffrante, je pris le parti de me coucher. Mon mari, après le dîner, vint me tenir compagnie pendant une heure. Comme il n'étoit plus question d'explication, il pouvoit chercher à réparer ses torts sans se compromettre. Malgré cela, il avoit l'air d'attendre que les premières démarches vinssent de moi. Il rêvoit, il avoit l'air distrait. Il faut, mon cher tuteur, que j'aie de la rancune; car tout ce que je pus faire au monde, ce fut de ne pas me fâcher, et de lui sourire quelquefois, toujours les larmes aux yeux. Il vint cependant m'embrasser, mais je n'en fus pas plus heureuse. Il n'est pas, je crois, possible de passer tout d'un coup de la douleur la plus amère à la tranquillité; à plus forte raison, au degré de satisfaction qui caractérise le bonheur. Et puis le propos de mon beau-frère que je voudrois oublier. Enfin M. d'Épinay sortit vers les quatre heures. Ayant eu toute mon après-dînée à moi, le soir je me sentis assez calme; je pris la ferme résolution d'oublier ce qui s'étoit passé, et de prendre le ton que mon mari me donneroit.

Enfin, mon cher tuteur, venez, ne perdez pas de temps : je ne saurois plus vivre ainsi. J'ai encore mille

choses à vous dire; mais la plume me tombe des mains. Venez, je vous en conjure.

Je m'empressai de répondre à madame d'Épinay, je tâchai autant qu'il me fut possible de la calmer; et pour cela je ne parlai point des torts de son mari; je lui reprochai, au contraire, celui qu'elle avoit eu d'exiger, en quelque sorte, qu'il lui en fit l'aveu, au lieu de paroître satisfaite des marques d'attachement et de regret qu'il lui avoit données.

On peut s'imaginer encore aisément que je ne l'instruisis pas de tout ce que je savois. Il n'y avoit que trois mois qu'ils étoient mariés, et il y en avoit plus d'un que j'étois informé qu'il recherchoit une fille de la Comédie à qui il avoit fait des offres considérables[1]. Je lui en avois parlé quinze jours auparavant, en lui rappelant ce qu'il se devoit à lui-même. Il nia les faits dont j'étois bien instruit; il me fit les plus belles protestations sur la régularité de sa conduite, et feignit de se trouver offensé de mes soupçons : à mon tour je feignis

[1] La danseuse Rose. Elle avait une sœur qui faisait le même métier, comme les demoiselles Verrières dont parle George Sand dans l'*Histoire de ma Vie*, dont parle aussi Marmontel dans ses très-intéressants *Mémoires*, et qui, « dames de l'Opéra, » habitaient sur la chaussée d'Antin « une petite maison des champs. »

Comme ce n'est qu'à l'année 1752 que commence la collection des *Almanachs historiques et chronologiques de tous les spectacles*, et que nous sommes ici en 1746, on ne peut pas savoir aisément de quelle Comédie mademoiselle Rose était danseuse. Il y avait, en effet, des danseuses et des danseurs à la Comédie-Française et à la Comédie-Italienne. La Camargo, par exemple, était, en 1756, première danseuse de la Comédie-Française, et, en 1759, c'était la Guimard. Madame Rose ne figure pas sur les almanachs que nous avons.

de le croire sincère. Malheureusement, il n'a été depuis que trop constant dans ses désordres, et les scènes indécentes et injustes qu'il a faites à sa femme en différents temps ont toujours été la preuve assurée qu'il redoutoit alors l'éclat d'une nouvelle sottise. Lorsque je fus prié par madame d'Épinay de parler à son mari, je le fis d'un ton plus sévère, et je lui donnai des preuves qu'il ne put pas nier. Il convint de tout; mais il mêla cet aveu de tant de bassesses et de faussetés, que, dès ce moment, je n'en espérai rien. J'engageai cependant madame d'Épinay à l'indulgence et à la douceur, et j'exhortai madame d'Esclavelles à se prêter davantage aux goûts de sa fille. Je lui fis sentir, autant qu'il fut en moi, les inconvénients de ne jamais lui montrer qu'un visage triste et sévère : en effet, la tendresse que ma pupille avoit pour sa mère cédoit à l'ennui de son entretien et de ses fréquents sermons, et la tenoit sur la réserve. Mon exhortation ne servit qu'à faire garder à madame d'Esclavelles une conduite inégale, tantôt suivant l'impulsion de son caractère et de ses principes, et tantôt en se rappelant mes avis, surtout lorsqu'elle voyoit le mauvais succès des siens.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MAUPEOU.

En vérité, ma cousine, je ne comprends plus rien aux usages, aux convenances! tout cela me trouble l'âme. Il faut que je vous conte en quatre mots ce qui m'est arrivé. J'allai avant-hier chez madame Desfontaines[1]. Après souper, tout le monde se mit à me persécuter pour aller

[1] Peut-être madame Fontaine. Il y avait alors un Fontaine, fermier général, « rue de Bourbon, à la Ville Neuve, » comme on disait.

au bal; je refusai fermement d'abord, et je finis par y aller, sur la parole que tout le monde me donna que l'on ne me nommeroit pas, que ma mère n'en sauroit rien et que nous serions rentrés à deux heures.

A peine y fus-je, qu'un masque que je ne pus jamais reconnoître vint me raconter toute mon histoire, plusieurs détails de l'intérieur de notre maison, et des conversations entières que j'ai eues avec différentes personnes depuis mon mariage. M. d'Épinay étoit auprès de moi, je lui rendois tout ce que le masque me disoit; et nous étions encore, hier au soir, à savoir qui c'étoit, lorsqu'en me couchant ma femme de chambre me remit une lettre, qu'elle me dit lui avoir été apportée par un inconnu qui l'a priée de ne la remettre qu'à moi seule, et si je lui promettois de ne la pas lire en présence de mon mari. J'hésitai d'abord à la prendre, et enfin je me déterminai à la lire. La voici :

« Puisque vous voulez absolument me connoître, madame, je vais me découvrir par le côté qui flatte le « plus mon amour-propre, et qui me fait le plus d'honneur. Je vous adore; et depuis le premier instant que « le hasard m'a fait vous rencontrer jusqu'à ce moment « mon amour n'a fait qu'augmenter. La crainte de vous « déplaire a retardé l'aveu que je vous en fais; mais « pourquoi vous tiendrois-je plus longtemps mes sentimens cachés; je n'aspire qu'à obtenir de vous-même « la permission de vous adorer. J'ai une trop haute idée « de vous pour prétendre davantage. C'est la candeur, « la vertu qui brille en vous, qui m'a enlevé à moi-même. Je saurai respecter votre amour pour votre « mari, mais je ne puis m'empêcher de me récrier : « qu'il est heureux! Me pardonnerez-vous, madame,

« l'embarras que je vous ai causé au bal? Hélas! ne me « reprochez pas les deux heures les plus heureuses de « ma vie.

« Je ne puis souffrir toutes les autres femmes depuis « que je vous connois. Quelle différence! et que je la « sens bien! Mais, oh Dieu! que deviendrai-je, si, abu- « sée par des préjugés dont le manque d'expérience vous « empêche peut-être encore de sentir toute l'absurdité, « vous alliez me refuser la seule chose qui désormais « puisse faire mon bonheur : le droit de vous aimer et « d'oser vous le dire! Si vous daignez me donner vous- « même une réponse, vous me trouverez lundi au bal « de l'Opéra[1] Je sais que vous y devez aller, et j'aurai

[1] Le bal de l'Opéra est, avec le Concert spirituel, l'une des inventions qu'on admirait le plus au siècle dernier. Les bals ont commencé avec l'année 1716. On y allait tous les dimanches, de la Saint-Martin à l'Avent, on reprenait à la fête des Rois, et, pendant tout le Carnaval, on dansait deux fois par semaine, de onze heures du soir à six ou sept heures du matin. Le prix du billet était de six livres.

La Comédie-Française eut aussi son bal jusqu'en 1721, bal si suivi que, pour ne pas ruiner l'Opéra, il fallut l'interdire. Cependant on voit qu'en 1753 il fut accordé au comédien Granval la permission de donner huit bals publics dans la salle du Théâtre-Français.

Les comédiens italiens voulurent aussi, en ouvrant leur théâtre de la Foire, donner des bals le mercredi et le dimanche : ils ne réussirent pas; mais il y eut tout de même un grand bal d'été à la foire Saint-Laurent, à partir de 1754. C'était dans la salle de l'Opéra-Comique qu'il avait lieu, la nuit de la fête du Roi.

La vue du bal de l'Opéra était un spectacle recherché de tout le monde. « Pour former la salle de bal, dit l'*Almanach* du temps, on a trouvé moyen d'élever le parterre et l'amphithéâtre au niveau du théâtre, par le secours d'un cabestan d'une nouvelle invention.

« La nouvelle salle forme une espèce de galerie de quatre-vingt-dix-huit pieds de long, compris un demi-octogone, lequel, par le moyen des glaces dont il est orné, devient aux yeux un salon octogone parfait. Tous les lustres, les bras et girandoles se répètent dans les glaces, ainsi que toute la salle, dont la longueur paraît doublée.

« Les glaces des côtés sont placées avec art et symétrie, selon l'ordre

« l'honneur de vous faire ma cour. Quoique j'aie promis « à une autre femme de lui donner la main, je n'y verrai « que vous. »

Cette lettre étoit signée, ma cousine, devinez de qui? De M. de Canaples. Vous imaginez aisément combien je fus choquée de cette insolence. Je grondai ma femme de chambre. J'allai aussitôt porter cette lettre à mon mari, bien chagrine de l'avoir ouverte à son insu. Croiriez-vous qu'il en rit aux larmes, qu'il avoua qu'il avoit lui-même dicté au chevalier une partie des propos qu'il m'a tenus au bal pour s'amuser de mon étonnement; mais que le drôle (ce sont ses termes) ne lui avoit pas confié ses tendres sentimens, ni le projet de m'écrire. Je voulus lui montrer qu'il étoit cause de l'insolence du chevalier, en l'instruisant si familièrement de notre intérieur:

d'une architecture composite, enrichie de différentes sortes de marbres, dont tous les ornemens sont de bronze doré. La salle peut être divisée en trois parties : la première contient le lieu que les loges occupent; la seconde, un salon carré, et la troisième, le salon demi-octogone dont on vient de parler.

« Les loges sont ornées de balustrades, avec des tapis des plus riches étoffes et des plus belles couleurs sur les appuis. Deux buffets, un de chaque côté, séparent par le bas les loges du salon, qui a trente pieds en carré sur vingt-deux d'élévation, et est terminé par un plafond ingénieux, orné de roses dorées, enfermées dans des losanges et entourées d'oves. Deux pilastres de relief marquent l'entrée du salon. On y voit un rideau d'une riche étoffe à franges d'or, relevé en festons.

« Le salon carré et le salon octogone sont enrichis de vingt colonnes avec leurs arrière-pilastres de marbre bleu jaspé. La grande arcade du fond, où commence la troisième partie de la galerie, a seize pieds de haut sur dix de large. Deux Renommées y soutiennent les armes du roi en relief.

« Trente instrumens, placés quinze à chaque extrémité de la salle, composent la symphonie pour le bal; mais, pendant une demi-heure avant qu'on commence, les instrumens s'assemblent dans le salon octogone, avec des timbales et des trompettes, et donnent un concert composé de grands morceaux de symphonies des meilleurs maîtres. »

il s'est moqué de moi : mon avis étoit que nous n'allassions point au bal lundi, mais il veut que j'y aille, et prétend que cela feroit un mauvais effet dans l'esprit du chevalier. J'en suis bien aise au fond, car je trouvois fort dur de sacrifier le bal de l'Opéra, que je n'ai jamais vu, à ce chevalier de Canaples, que je ne veux point voir et dont je ne me soucie guères : et qu'est-ce que je ferois de plus pour quelqu'un dont je me soucierois? Nous irons au bal; M. d'Épinay, d'ailleurs, m'a donné une si bonne raison pour m'en faire sentir la nécessité, qu'il devient indispensable à présent que j'y aille. Si je n'y paroissois pas, dit-il, le chevalier ne manqueroit pas de croire que je le fuis, que je le regarde comme un homme dangereux, et il s'en vanteroit, car c'est un fat, à ce qu'on dit.

S'il me parle, je ne ferai pas semblant d'avoir reçu sa lettre, et s'il m'en écrit une seconde, je la renverrai sans l'ouvrir. Je ne voudrois pas, pour rien au monde, que ma mère sût cette aventure. Elle est dans l'opinion qu'un homme n'ose pas faire une déclaration à une femme, qu'elle ne lui ait donné lieu de croire, ou par ses démarches, ou par ses paroles, qu'il en sera écouté. Je suis pourtant bien sûre que je n'ai rien fait qui ait pu autoriser la déclaration du chevalier de Canaples; sa lettre en est une preuve, car il ne doute ni de ma sagesse, ni de mon amour pour mon mari. N'importe; j'en suis affligée, et j'ai bien prié M. d'Épinay de n'en rien dire devant ma mère, pas même en plaisantant : il me l'a promis. Je n'en parlerai pas non plus à mon tuteur à qui je dis tout.

Adieu, ma chère amie, voilà ce que je voulois vous dire. J'irai dîner demain chez vous. A propos, mon mari

ne veut pas qu'on sache qu'il a vu cette lettre du chevalier : ne lui en parlez pas.

BILLET DE MADAME LA PRÉSIDENTE DE MAUPEOU A MADAME D'ÉPINAY.

Votre aventure est en effet fort étrange. Mais est-ce bien le chevalier de Canaples? Vous ne sauriez trop prendre garde de vous compromettre avec cet étourdi: cela est bien insolent, je n'en reviens pas. Cependant s'il est au bal lundi, et s'il vous parle encore, il n'y aura pas moyen d'en douter. J'espère que vous me tiendrez au courant de cette aventure. Bonjour, ma cousine, j'ai une migraine effroyable.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A MADAME DE MAUPEOU.

Ah! mon Dieu, oui, ma cousine, il étoit au bal, il a fait plus de soupirs, plus de questions! A tout cela point de réponse. Des « quoi? » ou bien, « Monsieur, je ne com-« prends pas ce que vous voulez dire. » Enfin je l'ai tant déconcerté! Mon Dieu! qu'il était ridicule! Et puis ce matin, une lettre qu'il a tenté de me faire rendre par la même voie que la première! mais j'avois si bien fait la leçon à ma femme de chambre, qu'elle n'a pas voulu la prendre absolument. Je veux me lever pour dîner avec mes grands parents, et je me recoucherai; car il ne faut pas qu'ils sâchent que j'ai été au bal. Bon Dieu! si ma mère le savoit, que deviendrois-je? Bonsoir, ou bonjour, comme vous voudrez.

Madame de Maupeou qui aimoit le chevalier, n'apprit pas sans une secrète peine ce qui s'étoit passé entre lui

et madame d'Épinay; et quoique l'honnêteté de celle-ci et son amour pour son mari dussent la rassurer du reste, elle ne voulut plus que son amant allât sans elle chez sa cousine. De son côté, madame d'Épinay n'attendoit que le départ de son mari pour fermer sa porte au chevalier. Cependant quelques propos tenus dans le monde m'alarmèrent pour ma pupille. Je savois que sa supériorité sur d'autres femmes lui avoit fait de bonne heure des ennemis, auxquels il faut avouer qu'elle prêta souvent des armes par sa naïveté et sa vivacité.

J'avois déjà tenté plusieurs fois d'employer l'autorité de ses parents pour remédier, ou pour parer à des inconvénients que je ne croyois pas moins contraires au bien-être qu'à la réputation de madame d'Épinay; mais leur peu d'usage du monde et leurs irrésolutions perpétuelles les rendoient si gauches dans tout ce dont ils se mêloient, qu'il en résultoit presque toujours un effet contraire à ce que j'en attendois, ce qui me fit prendre, une fois pour toutes, la résolution de ne me plus adresser à eux, convaincu d'ailleurs qu'on ne fuit point sa destinée.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A MONSIEUR D'ÉPINAY.

Mars 1746.

Quoi! mon ami, mon ange, tu es parti! tu as pu me quitter, et me quitter pour six mois! non, je ne résisterai jamais à l'ennui d'une si longue absence. Il n'y a que quatre heures qu'elle dure, et elle m'est déjà insupportable. J'ai engagé madame de Maupeou à venir me tenir compagnie; à présent je serois fâchée qu'elle vînt troubler la seule consolation qui me convienne, celle de

t'écrire. Oh ! mon tendre ami, me pardonneras-tu si je maudis la cause qui m'empêche de te suivre? J'ai cédé trop facilement aux craintes de ma mère : une grossesse de trois mois n'a jamais empêché de voyager; au contraire. Hier j'étois heureuse, je l'étois encore ce matin, et maintenant je ne le suis plus; je n'ai pas même l'espoir d'être tranquille d'ici à six mois. Je veux passer mes jours à t'écrire, mes nuits à penser à toi. Ne me laisse rien ignorer de ce que tu feras, surtout ménage bien ta santé, songe que ma vie est attachée à la tienne. S'il t'arrivoit le moindre accident! Mais je n'ai pas besoin de m'exagérer mes peines pour les ressentir vivement. Que j'ai d'alarme d'avoir de tes nouvelles! Une chose m'impatiente surtout, c'est que vous ne sentez pas assez la nécessité de pourvoir d'avance à tous les petits accidents qui peuvent arriver. Peut-être pour les autres seriez-vous plus prévoyant. Tenez, imaginez que c'est moi dont vous avez à prendre soin, et traitez-vous comme vous me traiteriez; avec cela je serai tranquille.

Adieu, mon cher ami. Ah! si tu souffres autant que moi de notre séparation, que je te plains!

Si M. d'Épinay, qui, à cause de sa charge, était souvent dans le cas de s'éloigner de son épouse, eût conservé comme elle toutes ses lettres, on auroit la suite la plus exacte de l'histoire de leur âme, et des divers mouvements qui agitoient madame d'Épinay; toutes ses lettres étoient un journal de sa vie. Si quelques détails sont sortis de ma mémoire, les différents motifs qui la faisoient agir me sont toujours présents. J'ai connu peu d'âmes aussi intéressantes à suivre que la sienne. La

douleur qu'elle ressentit à leur première séparation depuis qu'ils étoient mariés avoit un tel caractère de vérité, et elle la laissoit voir avec tant de franchise, qu'il étoit difficile de n'en pas être ému.

Dès que son mari fut parti, elle se crut seule dans l'univers. Il n'y a personne de ceux qui ont ressenti une violente passion qui n'ait éprouvé le vide d'une première absence. Combien alors est précieux tout ce qui nous représente l'objet de nos regrets, et combien est importun ce qui nous distrait de notre affliction! Madame d'Épinay se livra à toutes les extravagances qui résultent du délire d'une première passion. Elle fit apporter dans son appartement les meubles de son mari; elle résolut de se servir de préférence de tout ce qui lui appartenoit et qui pouvoit être à son usage; elle ne voulut voir que les gens à qui elle pouvoit parler sans cesse de lui; elle trouvoit mille prétextes pour le nommer : son nom lui sembloit se rapporter merveilleusement à tout ce qu'on lui disoit. Les larmes qu'il avoit versées en la quittant lui étoient d'autant plus précieuses qu'elle avoit des inquiétudes sourdes sur sa tendresse. Cette marque de sensibilité lui parut un triomphe dont elle s'empressa de tirer vanité auprès de moi et de madame de Maupeou. Elle ne concevoit pas comment elle avoit pu le laisser partir sans elle; la crainte de lui occasionner de la dépense l'avoit retenue, mais un commencement de grossesse avoit été le motif décisif. Comme madame de Maupeou et madame de Vignoles[1] lui laissoient la liberté de s'affliger auprès d'elles; elle se livra à leurs conseils,

[1] De même que pour le chevalier de Canaples et quelques autres encore, le nom donné par madame d'Épinay est un nom supposé qu'il n'importe nullement de changer.

sans peine ni plaisir. Elle sortoit presque tous les jours. M. de Bellegarde et madame d'Esclavelles ne s'y opposoient pas, sentant eux-mêmes la nécessité de la distraire d'une douleur qui auroit infailliblement attaqué sa santé. Elle passoit toutes les matinées et une partie de la nuit à écrire à son mari. Il l'avoit chargée en partant de quelques détails qui le concernoient, entre autres de retenir, tous les mois, une portion de la somme que son père lui envoyoit, pour en acquitter quelques dettes dont il lui avoit laissé l'état. Cette occupation lui donnoit la plus grande satisfaction, et il n'y avoit pas jusqu'à la vue des créanciers de son mari qui ne la comblât de joie, parce qu'elle parloit de lui; elle prolongeoit la conversation avec une adresse qui enchantoit ces bonnes gens et qui me faisoit mourir de rire lorsque j'en étois le témoin.

Huit jours après le départ de M. d'Épinay, il se présenta plusieurs créanciers qui n'étoient pas compris sur la liste et qui prétendoient se faire payer. Elle suspendit l'ordre qu'elle étoit chargée de donner au sellier pour un second carrosse qu'il devoit faire pour lui, pendant son absence. Elle découvrit aussi qu'il avoit acheté une magnifique calèche dorée à l'inventaire du président de Maux [1], et elle écrivit pour savoir son intention sur tous ces objets; elle hasarda timidement quelques représentations sur la magnificence de cette calèche et sur l'inconvénient qu'il pouvoit y avoir de s'en servir. Sa plus grande peur étoit de le blesser; et cette crainte, qu'elle n'a conservée que trop longtemps, lui a été sou-

[1] M. le président de Maux (peu importe également son nom véritable) avait aimé discrètement mademoiselle d'Esclavelles, et, vers le temps où il fut décidé qu'elle épouserait son cousin, il l'avait fait demander en mariage par sa mère. Madame d'Épinay avait pour lui de l'estime, et peut-être l'eût accepté s'il s'était présenté plus tôt.

vent nuisible. Dans cette occasion, elle appuya moins sur l'extravagance de cette acquisition que sur la colère où seroit son père contre lui. Il répondit qu'il avoit caché cette emplette, qu'il n'avoit faite que pour elle, afin de lui en faire une surprise agréable à son retour. D'ailleurs, il approuvoit fort sa manière de vivre; sa conduite, en effet, devoit lui plaire : de la dissipation, des spectacles et une soumission aveugle à ses volontés, c'étoit, dans son esprit, le comble du bonheur. Elle avoit profité aussi de l'absence de son mari pour faire fermer la porte au chevalier de Canaples; en effet, je ne le rencontrois jamais chez elle; seulement, la veille de son départ pour son régiment, elle le reçut, parce que son mari le lui prescrivit très-précisément. Il l'entretint longtemps de l'embarras momentané que lui causoit l'absence de M. d'Épinay, dans le pressant besoin où il disoit se trouver. Elle regarda avec raison ce propos comme une manière détournée de lui emprunter de l'argent, et elle rompit d'autant plus vite la conversation qu'elle avoit de la hauteur d'âme, et qu'il lui déploisoit fort que le chevalier osât l'entretenir de ses affaires. Son mari lui avoit demandé dans une de ses lettres pourquoi elle ne lui parloit jamais du cavalier de Canaples. « C'est, lui répondit-elle, que je ne puis vous en parler sur le ton qui vous plairoit. » Alors elle lui rendit compte de sa conduite avec le chevalier pendant son absence, en le conjurant de lui permettre de ne le pas revoir à son retour. Elle ne lui cacha point qu'elle craignoit, de la part de son perfide ami, un plan formé de le détacher d'elle; et comme on lui avoit donné mauvaise opinion de ses mœurs, de ses principes, elle crut voir dans sa conduite le projet de la séduire. Voici comme M. d'É-

pinay répondit à ses craintes et à ce qui concernoit ses affaires. On jugera en même temps de l'excès de l'aveuglement où la tenoit sa passion : cette lettre-ci est une des mieux écrites et des plus tendres qu'elle ait eues de lui.

LETTRE DE MONSIEUR D'ÉPINAY A MADAME D'ÉPINAY.

Je reçois deux de vos lettres, ma chère amie, presque dans le même moment. Que de nouvelles raisons de vous aimer davantage, si je n'y étois déjà porté par le sentiment le plus tendre! Le souvenir de Paris et de tout ce qui m'y attache doit vous assurer du regret que j'ai de vous avoir quittée, ou du moins de n'avoir pu être accompagné de vous. Jugez du désir que j'aurois de vous rejoindre; mais je sens qu'il faut aussi donner un certain temps à ce voyage et à mes affaires, et vous devez m'en savoir gré. Si je trouve ici quelque ressource, c'est comme un pis aller, et vous ne devez pas craindre que rien vous efface de mon cœur.

Je ne puis vous rien mander d'intéressant. Je n'ai donc rien de mieux à faire que de répondre aux articles de votre lettre. Cette calèche, dont vous me parlez avec tant de détails, peut vous paroître brillante, parce que vous n'avez rien vu de mieux, ou parce que vous avez été prévenue par ceux qui vous en ont parlé; mais dans le fond il n'y a rien de trop. Dans quelque temps elle vous plaira, et ce n'est que par une sorte de complaisance, je le sens bien, que vous voulez entrer dans des raisons d'économie, qui, au fond, ne doivent point nous arrêter. Je la garderai, ainsi que les harnois et les deux chevaux

qui sont achetés. Tout est arrangé pour cela; il n'y faut rien changer.

J'écris à mon sellier pour lui donner l'ordre d'achever mon carrosse et de mettre la dernière main à la calèche, afin qu'elle soit finie même avant mon retour, et telle que je l'ai ordonnée. Je ne sais comment vous l'entendez, ma chère amie; il seroit bien singulier que mon père prétendît compter sur mon revenu les cent pistoles qu'il me donne par mois pendant mon absence, et qui ne doivent passer que pour gratification. Il faut absolument le faire expliquer là-dessus; je vous prie même de le prévenir sur ce que je dois lui en dire, en lui faisant sentir que, vu les dépenses inévitables auxquelles j'ai été obligé à mon mariage, il m'est impossible de me tirer d'affaire sans cette gratification, qui est peu de chose pour lui, et qui m'est absolument nécessaire.

Il faudra bien, ma chère amie, que tu tâches de payer, sur ta bourse, un à-compte au tailleur de mes gens, ainsi qu'au nommé Thierry [1]. Avec cela ils doivent être contents et attendre mon retour pour le reste. Il est vrai que je les avois oubliés sur la liste que j'avois faite de mes dettes avant mon départ; je ne sais comment cela est arrivé; tu voudras bien réparer cette négligence; je m'acquitterai avec toi dès que je le pourrai.

Il me paroît que tu traites bien sévèrement ce pauvre chevalier de Canaples. On ne lui rend pas justice. Il a un mérite qui porte envie, et, dans les torts qu'on lui

[1] Les détails mêmes que l'on rencontre çà et là dans les lettres qui sont insérées dans ces *Mémoires* prouvent leur authenticité. Madame d'Épinay a évidemment inventé le moins qu'elle a pu, et cette lettre, par exemple, est évidemment vraie.

suppose, il a été plus malheureux que coupable. S'il a quelques airs, il est fort en droit de se les donner. Au reste, nous avons les mêmes connoissances, nous vivons ensemble, il m'a témoigné de l'amitié dans l'occasion, je lui ai des obligations que je dois reconnoître, et à ces titres, j'espère que tu le recevras comme à l'ordinaire, sans quoi il ne manquera pas de croire que c'est moi qui t'en empêche : c'est t'en dire assez. Quant à tes craintes, elles n'ont pas le sens commun. On peut bien dire à une femme qu'on en est amoureux, sans que la tête en tourne. O amour-propre femelle!

Je suis charmé que vous alliez vous établir à Épinay [1], et plus content encore du goût que vous paroissez avoir pour cette terre; mais il faut du monde et des amusements. J'espère que mon père consentira à y donner quelques fêtes. Vous avez votre équipage et le sien, dont vous pouvez disposer. La campagne n'offre rien si

[1] Nous aurons tout le loisir, un peu plus loin, quand la scène sera plus animée et que les personnages importants auront paru, de recueillir les souvenirs du lieu de retraite où madame d'Épinay leur a donné l'hospitalité. Voici d'abord une simple indication géographique, tirée du Dictionnaire d'Hurtaut et de Magny :

« *Épinay-lez-Saint-Denis*. Ce village est situé sur le rivage droit de la Seine, à une heure ou environ de la ville de Saint-Denis, et à trois petites lieues de Paris, dans une grande plaine cultivée de diverses façons. C'est le chemin pour Pontoise, Rouen, etc.

« L'église a été rebâtie entièrement à neuf par M. le prince de Condé, et la dédicace en fut faite le 21 avril 1743 par l'évêque de Bethléem. On y reconnaît trois saints patrons, qui sont saint Georges, saint Médard et saint Silvain de Levroux et Beny. La cure est à la pleine collation de l'évêque.

« Des trois villages nommés Épinay, qui sont dans chacun des trois archidiaconés de Paris, celui-ci est le plus célèbre et connu depuis un plus grand nombre de siècles. Ce nom n'a été donné à ces lieux que par rapport à la quantité de buissons qui en couvraient le terrain primitivement. M. La Live de Bellegarde, fermier général, en est le seigneur. »

l'on y est seul, ou si l'on y voit toujours les mêmes objets. Il faut y faire naître de la variété, et j'ai besoin moi-même que vous me fassiez part de vos plaisirs et de tout ce qui se passera à Épinay.

Tu sais à qui je dois des souvenirs et des compliments. Je t'en charge. Je compte que dans peu de jours mes affaires sont finies ici, et que j'en pourrai partir pour continuer ma route. Malgré cela, je ne vois encore que de bien loin mon retour à Paris. Plus je m'en éloigne, et plus j'aspire au plaisir de m'en rapprocher. Soutiens-moi dans cette espérance, ma chère Émilie, par le bonheur de recevoir de tes lettres. Je sens que je m'oublie, et crois être avec toi. J'ai peine à te quitter; mais il le faut, et je ne puis plus te dire autre chose, sinon que je suis mille fois à toi.

Après cette lettre qui l'enchanta, comme si elle en eût valu la peine, elle fut trois ou quatre ordinaires[1] sans en recevoir. Si elle eût attribué ce silence à la négligence de M. d'Épinay, elle auroit été excessivement malheureuse.

Enfin elle en reçut une seconde à peu près semblable à la première, et où M. d'Épinay n'avoit pas encore l'air

[1] En 1746, il y avait bien peu de villes en France qu fussent en communication avec Paris par un service journalier de courriers. On n'en envoyait guère que sur la route d'Angleterre, celle de Bruxelles, celle de Rouen, celle d'Orléans et celle de Strasbourg. Bordeaux ne recevait de lettres que trois fois la semaine; il en était de même de Lyon et de Brest. Les courriers ne partaient que deux fois par semaine pour Bourges, et une fois seulement pour l'Auvergne. C'est sur les côtes de Bretagne que M. d'Épinay faisait sa tournée.

d'imaginer qu'il eût mis sa femme dans l'inquiétude, en ne lui écrivant pas pendant près de quinze jours. Émilie ne parut pas sentir cette froideur, ou, pour mieux dire, elle ne l'avoua pas; elle s'accrocha à deux ou trois phrases fort tendres prises dans un livre qu'elle ne connoissoit pas, et qui lui persuadèrent que personne n'étoit aimé plus délicatement et plus vivement qu'elle; mais elle ne fut pas longtemps libre de se donner le change, et n'en fut que plus à plaindre. Elle se trouva sans un sou, ayant employé presque tout son argent à l'acquit des dettes de son mari. Elle étoit arriérée de quelques mois, et il lui survint des dépenses nécessaires. Comme elle n'osoit représenter ses besoins ni à M. de Bellegarde, ni à sa mère, dans la crainte de les éclairer sur la conduite de M. d'Épinay, elle lui écrivit et lui fit le tableau le plus fort qu'elle put de la situation de leurs affaires, mais toujours avec la crainte de lui rien dire d'humiliant : ce qui lui faisoit apporter des ménagements qui gâtoient ordinairement tout ce qu'elle faisoit de bien. Soit cette raison, soit le peu de sensibilité et de réflexion que M. d'Épinay apportoit à tout ce qui ne flattoit pas ses goûts et ses passions, à peine lui répondit-il sur cet article, et ce ne fut qu'en courant qu'il lui dit qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir encore s'acquitter de quelques mois. Il eut grand soin, d'ailleurs, dans la même lettre, de lui mander qu'il lui envoyoit une robe qui lui avoit paru si jolie, qu'il n'avoit pu se refuser au plaisir d'en faire l'emplette pour elle; il accompagnoit cette galanterie de tous les petits propos séducteurs avec lesquels on fait des dupes de toutes les âmes droites et sensibles. J'eus bien envie de conseiller à ma pupille de ne pas accepter ce présent; mais qu'auroit-elle gagné à une

démarche que son cœur et son caractère auroient démentie mille fois pour une?

Près d'aller s'établir à Épinay avec ses parents, elle résolut d'y être fort sédentaire pour éviter de jouer et de faire les dépenses inévitables à la ville. Elle projeta différentes occupations; elle étoit peu instruite, elle me pria de la guider dans le plan d'études qu'elle s'étoit fait. De l'ouvrage, des livres et le dessin devoient remplir les moments qu'elle ne donneroit pas à sa correspondance avec son mari. Ses parents, à qui elle communiqua ce projet, sans leur en dire le véritable motif, en furent d'autant plus enchantés, qu'ils se trouvoient seuls avec mademoiselle de Bellegarde[1], M. de Bellegarde ayant en-

[1] Mademoiselle Élisabeth-Sophie-Françoise de Bellegarde était sortie du couvent depuis un peu plus d'une année. La douceur de son caractère, sa gaieté enfantine, son esprit de saillie, n'avaient rien d'égal. Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant dans la partie des *Mémoires de madame d'Épinay* qu'il était inutile d'imprimer, ce sont les petites anecdotes de famille qui la concernent et les traits épars d'une physionomie qui, dès la plus tendre enfance, fut si digne d'être aimée.

Mademoiselle de Bellegarde (madame d'Houdetot) est née le 18 décembre 1730, rue Saint-Honoré, du côté et un peu au delà de la place Vendôme.

Elle est inscrite sur les registres de Saint-Roch sous les noms d'Élisabeth-Sophie-Françoise. Son parrain était messire Nicolas-François Fillion de Villemur, écuyer, greffier en chef du parlement de Toulouse, demeurant place royale de Louis-le-Grand, et sa marraine dame Jeanne Talon, veuve de François de Montpellier, l'un des fermiers du roi, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs. Les Fillion de Villemur ont été longtemps dans les recettes et dans les fermes.

Madame de Bellegarde étant morte vers 1740, madame d'Houdetot n'a guère vécu qu'une dizaine d'années sous sa main. Elle ne ressemblait guère à sa mère, ni guère davantage à sa tante, madame d'Esclavelles, qui lui tint lieu de mère, de dix à dix-huit ans, pendant toute une première jeunesse qui dut être si enjouée. L'anecdote suivante n'a pas sans doute été imaginée :

« Madame d'Esclavelles avait une dévotion minutieuse : remarquant que sa nièce faisait des vers facilement, elle voulut l'en empêcher. Voyant

voyé M. de Jully chez un de ses amis, loin de Paris, afin de lui faire oublier, s'il étoit possible, mademoiselle Chambon, pour laquelle il sembloit prendre un goût trop vif. M. de Bellegarde redoutoit les suites de cette passion naissante. Mademoiselle Chambon sortoit d'une famille obscure. Ses alentours étoient, selon lui, un obstacle invincible pour l'unir à M. de Jully, à qui il vouloit faire contracter un mariage de protection. Elle étoit fort riche à la vérité; mais la manière dont feu son père avoit acquis sa fortune ne passoit pas pour très-légitime[1].

Madame d'Épinay alla prendre congé de ses amies.

que ses défenses étaient inutiles, elle confisqua le papier. Désirant que mademoiselle de La Live devînt une femme de ménage, elle lui prescrivit de recevoir et vérifier les comptes des dépenses de la maison. Un jour, apercevant des interlignes dans le compte du cocher, la jeune personne les remplit par des vers; sa tante arrive, la surprend, la gronde et va chercher M. de Bellegarde. Celui-ci commence à gronder un peu, se saisit du papier, lit les vers, les trouve jolis, et, voyant une correction à faire, prend la plume. Sa fille lui saute au cou et l'embrasse, bien sûre qu'une faute ainsi corrigée n'était pas inexcusable. » (Note de Musset-Pathay, — *Hist. de la Vie et des ouvrages de J. J. Rousseau.*)

[1] Louise-Élisabeth Chambon, fille d'un fermier général qui, en effet, n'est pas aussi bien traité que M. de Bellegarde dans les notices que nous avons citées déjà. Son article est ainsi conçu :

« Chambon, originaire du Languedoc, d'une très-basse extraction : on croit même qu'il avait été laquais. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, de petit commis buraliste d'un receveur particulier de domaine et contrôle (enregistrement) des actes de sa province, il devint commis de la direction générale de ces mêmes droits à Montpellier, et donna tant de preuves de sa capacité dans cette partie, qu'il fut appelé à Paris, et qu'en 1719 il fut fait chef d'un des bureaux de la régie des droits du bail de Pillavoine, ensuite de la régie de Charles Cordier en 1721. Il fut fait sous-fermier en 1726, étant intéressé dans plusieurs sous-fermes par son mariage avec la fille aînée du sieur Bellon, directeur des petites gabelles. Il fut nommé, à la place de Desvieux, fermier général.

« Cette famille n'existe plus dans les soixante. »

En 1737, le fermier général Chambon demeurait rue Saint-Honoré, près l'hôtel de Noailles.

Madame de Maupeou la blâma, et poussa même ses railleries si loin, que ma pupille ne put se dispenser de lui confier le véritable motif de sa retraite; elle ne l'en approuva pas davantage. « Vous êtes bien sotte, lui dit-elle; est-ce pour rester dans la misère que vous avez épousé un homme de fortune? Qu'est-ce que c'est que cette aisance dont on nous berce, si nous nous laissons manquer des choses les plus nécessaires? Nos maris sont obligés de payer nos dettes, et notre honnêteté là-dessus doit se borner à n'en pas contracter d'inutiles, ni de trop outrées. A votre place je ne me refuserois aucune dépense nécessaire et convenable à mon état. » Madame d'Épinay lui représenta qu'en agissant ainsi, ses dettes viendroient nécessairement à la connoissance de son beau-père, qui croiroit qu'elle a autant de goût pour la dépense que son mari. « Eh bien! reprit la cousine, restez dans la misère, mais au moins dissipez-vous et ne vous enterrez pas toute vive. »

CHAPITRE II

1746

Mélancolie de madame d'Épinay, qui se persuade qu'elle doit mourir en couche. — Elle découvre, chez un bijoutier du Palais, que son mari lui infidèle pour une fille. — Naissance de son fils. — M. de Bellegarde presse le retour de M. d'Épinay. — Il arrive, rassure et persuade sa femme. — Nouvelles connaissances de la maison. — Commencement du *Journal*. — Courte renaissance du bonheur intime. — Madame Darti. — Légèretés et dissipation de M. d'Épinay. — Sa conduite incroyable avec sa femme et le chevalier de Canaples. — Fin de la première année de ménage.

Ces conseils ne changèrent rien aux projets de madame d'Épinay. Nous partîmes pour la campagne, où elle mena en effet la vie qu'elle s'étoit proposée. L'esprit toujours occupé de son mari, elle lui écrivoit beaucoup; mais plus son amour étoit grand, moins elle trouvoit qu'il y répondoit. Elle s'exagéra ses peines, et finit par tomber dans la mélancolie. Plusieurs jeunes femmes alors moururent en couche. Son âme tournée à la tristesse se trouva ouverte à la crainte d'éprouver un pareil sort. Elle n'en parloit pas, mais je la surpris plusieurs fois s'occupant, les larmes aux yeux, à tout arranger pour laisser à ses amies des marques de son souvenir, et à son mari des preuves de tout ce que son indifférence, ou, pour mieux dire, la foiblesse de ses sentiments lui avoit fait souffrir. Madame de Maupeou faisoit l'impossible pour l'engager à sortir de cet état; mais elle s'y prenoit tou-

jours si follement, que ses représentations ne faisoient aucun effet. M. de Bellegarde et madame d'Esclavelles, qui ignoroient la cause de cette tristesse, l'attribuoient uniquement à l'absence de M. d'Épinay, et en l'exhortant à la patience, la louoient beaucoup de la retraite où elle vivoit, et l'assuroient que c'étoit le seul moyen de retenir son mari auprès d'elle à son retour, et de le tirer de la trop grande dissipation où il se laissoit entraîner. D'un autre côté, au milieu de toutes les folies de sa cousine, il se trouvoit aussi des réflexions qui n'en étoient pas moins sensées pour être dites gaiement. Voici une lettre qu'elle lui écrivit dans ce temps, et qui ébranla un peu ma pupille dans ses résolutions.

LETTRE DE MADAME DE MAUPEOU A MADAME D'ÉPINAY.

Enfin, voilà huit jours que je garde la chambre, ma chère et très-lamentable cousine, sans avoir pu parvenir à vous faire accepter aucune des propositions que je vous ai faites de me venir voir. J'aime à la folie, entre autres, votre excuse d'hier, pour ne pas venir au concert que j'ai donné. « Il y avoit trop de monde. » Quelle platitude! Quoi! parce que votre mari est absent, il faut vivre dans la retraite; vous qui aviez l'air, il y a un mois, d'être attachée à l'aile d'un moulin à vent, vous voilà tout d'un coup livrée à la solitude la plus déplorable : et cela, pourquoi? pour un mari qui court les champs, et qui doit être absent quelques mois. Prenez-y garde, je vous assure que vous allez vous couvrir de ridicule.

Il est assurément bien d'aimer son mari : cela est même très-admirable, mais il y des bornes à tout. Je crois bien que vos chers parents sont fort aises de ce

nouveau genre de vie, ils ont quelqu'un de plus pour les regarder bâiller, et c'est quelque chose quand on bâille par état. Raillerie à part, voyons un peu à quoi tout ceci vous mènera.

Tant par votre état que par la vie que vous allez mener, vous contracterez une mélancolie et une tristesse qui ne vous rendront pas plus aimable. Ces beaux yeux se terniront, ces jolies joues fraîches se faneront, et votre époux, à son retour, vous saura le meilleur gré du monde de cette réforme. J'y vois un autre malheur qui me paroît valoir la peine d'en parler, c'est que vous ne serez plus au ton décousu et frivole de ce charmant objet (je vous en demande pardon), et que tout cela pourroit bien produire des changements funestes, ou pour l'un ou pour l'autre; ou bien, vous voudrez recommencer à vivre comme lui, cela vous ennuiera, et vous vous donnerez par-dessus tout la réputation d'une folle qui ne sait ce qu'elle veut.

Entendez-vous, ma belle cousine? Faites votre profit de tout cela, et venez me voir. Bonjour.

Ces conseils ne purent déterminer madame d'Épinay à changer son genre de vie. Elle entroit dans le cinquième mois de sa grossesse; et la première fois que l'enfant qu'elle portoit lui fit sentir son existence fut un moment délicieux pour elle. Cette nouveauté troubla et attendrit son âme, au point de lui faire verser des larmes. La joie qu'elle eut de ce mouvement ne dura guère, ses craintes précédentes lui revinrent et furent plus vives. « Quoi! il faudra peut-être périr en mettant au

monde cette petite créature qui m'est si chère! Je ne jouirai pas du bonheur de lui avoir donné l'être : et quel sera son sort après moi? » Telles étoient les appréhensions dont elle me faisoit part.

Je convenois que les exemples des malheurs qu'elle redoutoit étoient fréquents; mais je lui faisois remarquer qu'ils ne tomboient guère que sur les femmes qui menoient une vie dissipée, et qui n'apportoient aucun soin à leur santé. Je citois tous les exemples heureux de celles qui se ménageoient et menoient à peu près la même vie qu'elle. Mes discours, à la fin, la persuadèrent, d'autant plus que je finis par lui conseiller de penser à se calmer le sang, et à se mettre en état de nourrir elle-même son enfant, ce qui, immanquablement, devoit la préserver des suites qu'elle craignoit. Elle saisit avidement cette idée; « elle me fait, me dit-elle, envisager une source perpétuelle de douceur et de satisfaction. » Elle voulut en parler tout de suite à sa mère et même à son beau-père; mais la crainte qu'ils ne la détournassent de ce projet la retint quelque temps. Elle craignoit qu'ils n'y trouvassent de la singularité : et enfin, n'osant prendre sur elle de leur en parler, elle m'en chargea [1].

M. de Bellegarde dit qu'il y consentiroit, si le médecin l'approuvoit, et si son mari ne s'y opposoit pas. Quant à sa mère, il n'y eut sorte de craintes que ce sujet ne lui fit concevoir : la singularité dont il pouvoit paroître, les ridicules que cela donneroit à sa fille, si elle étoit obligée de renoncer à une entreprise peut-être au-dessus de ses

[1] Elle voulait nourrir et ne nourrit point. Jean-Jacques n'avait pas encore parlé aux mères. Peut-être madame d'Épinay n'indique-t-elle ici le désir qu'elle avait conçu qu'en souvenir des relations qu'elle eut plus tard avec l'auteur de l'*Émile*.

forces, les inquiétudes pour sa santé; enfin tout étoit le sujet d'une objection. Cependant je parvins à lui faire si bien sentir l'importance dont il étoit pour ma pupille de la laisser s'amuser de cette idée, qu'elle donna la même réponse que M. de Bellegarde. Madame d'Épinay écrivit à son mari pour le pressentir doucement sur cette résolution : et nous revînmes à Paris. Elle n'avoit laissé ignorer à son mari aucun de ses chagrins; cependant elle en reçut une lettre qui ne l'encouragea pas, par la manière ironique dont il répondit à ses craintes; et on va voir ce qui se passa alors. Ma véracité fera taire ici mon amour-propre, et si quelques critiques sévères condamnent le rôle que j'ai joué à cette époque de la vie de madame d'Épinay, je les prie au moins de me tenir compte de ma bonne foi, et de se rappeler sans cesse que ce n'est pas un roman que je donne au public, mais les Mémoires très-véritables d'une famille et de plusieurs sociétés composées d'hommes et de femmes soumis aux foiblesses de l'humanité.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

A sept heures du soir.

Ah! mon cher tuteur, que ferai-je sans vous? je me meurs! Faut-il vous avouer la conduite? Le méritois-je! J'avois bien raison de craindre Pardon, je ne sais ce que je dis; un moment, un moment de repos. Je vais tâcher de me faire à l'idée de mon malheur. Il me semble que si vous étiez ici, je vous dirois.... Vous le devineriez, mais écrire! écrire en détail des choses!...

A minuit.

Je ne suis pas plus calme; au contraire, chaque réflexion ajoute à mon malheur. J'ai besoin de votre conseil : écoutez donc.

Hier, j'allois au Palais avec madame de Maupeou et madame de Maurepaire[1], pour faire raccommoder la chaîne de ma montre; je ne trouvai point La Frenaye[2], à qui je voulois parler; on me dit qu'il alloit rentrer, et en attendant nous montâmes dans le magasin pour nous amuser un moment. Nous y trouvâmes mademoiselle La Frenaye qui travailloit à monter sur des perles un portrait richement entouré. J'allai pour le regarder, et comme je le prenois, madame La Frenaye approcha, mit promptement la main dessus, en me disant : « Madame, pardon, mais il nous est recommandé de ne le point laisser voir. » J'avois cependant eu le temps d'y jeter les yeux, et j'avois reconnu très-distinctement le portrait de mon mari; l'empressement de cette femme ne me laissa aucun doute là-dessus. Je fis mes efforts pour me contraindre et cacher mon trouble. « Cette discrétion est juste, lui dis-je; mais à qui appartient-il? — Je ne puis pas le dire, reprit madame La Frenaye. » Madame de Maupeou s'approcha et voulut savoir de quoi il étoit question. Je fis ce que je pus pour finir cette conversation, dans la crainte de voir mon malheur constaté publiquement; enfin, elle tourna si bien,

[1] Nom imaginaire. Peut-être madame et M. de Maurepaire sont-ils des Roncherolles d'une branche latérale.

[2] Ce n'est qu'à la veille de la Révolution que le duc d'Orléans fit bâtir dans son jardin les galeries et les boutiques du Palais-Royal. Jusqu'à cette époque, c'est au Palais de Justice, dans des échoppes de la salle des Pas-Perdus, que se tenaient les joailliers, les bijoutiers et les tabletiers à la mode.

qu'elle arracha l'aveu que ce portrait appartenoit à une fille.

Promettez-moi, mon cher tuteur, qu'en me disant naturellement votre avis sur la conduite que j'ai tenue, vous ne ferez point de réflexions, vous n'aggraverez point mon malheur, et qu'après m'avoir conseillée sur cette cruelle aventure, vous ne m'en parlerez plus. Dans cette confiance, j'achève.

Je voulus me lever et m'en aller sous prétexte que nous attendions trop longtemps, mais, en effet, dans la crainte que madame de Maupeou ne poussât plus loin ses re cherches; et les forces me manquant, je restai atterrée. Ces dames virent que je me trouvois mal. Heureusement, sans en démêler la cause, elles me ramenèrent chez moi, et je m'en débarrassai le plus tôt que je pus.

Ce n'étoit rien encore, mon tuteur. Je voulois, et je pouvois presque douter de mon malheur; il y manquoit la certitude: à présent je ne puis douter de rien. Mon mari m'aimera-t-il encore s'il sait que je suis instruite? Puis-je l'aimer, ou plutôt le lui avouer, ayant un tel reproche à lui faire? Que vais-je devenir? Tout le bonheur de ma vie est fini: je vais la passer dans l'amertume. Il m'a trompée une fois. Que sais-je encore si c'est la seule? Jamais, jamais je ne pourrai reprendre confiance. Il me semble qu'on m'a tout enlevé, que je suis là, seule dans le monde. Eh! que lui ai-je fait pour me rendre si malheureuse?...

Ma mère! madame de Maupeou! vous aviez raison; il ne m'a jamais aimée. Ah! mon tuteur, si je ne respectois... Hélas! je dois me conserver pour la malheureuse créature à qui je vais donner le jour. Me dédommagera-t-elle des torts de son père?

A quatre heures du matin.

Je ne puis prendre de repos; il faut que j'écrive. Vous vous rappelez sans doute que lorsque M. d'Épinay me donna son portrait, il en fit faire un autre, ne trouvant pas, disoit-il, le premier assez ressemblant : je voulus les garder tous deux. Il m'objecta une raison d'économie à laquelle je n'eus rien à répondre; et je lui rendis celui qui me plaisoit le moins. Dans la cruelle incertitude où je me trouvai hier, j'écrivis au peintre et le priai de me dire si M. d'Épinay lui avoit payé ou remis le second portrait; j'ai feint d'en être restée chargée; mais que dans la grande quantité d'affaires qu'il m'avoit laissées à son départ, j'étois incertaine de ce qu'il m'avoit dit sur celle-ci. Hélas! mon cher tuteur, sa réponse a été claire et telle que je la craignois. Les deux portraits sont payés.

Voici, après vingt partis que j'ai voulu prendre, et qui tous m'ont paru alternativement bons et mauvais, celui auquel je me suis déterminée. J'écris à mon mari. Que ce nom m'étoit cher! Voyez si vous croyez que cette lettre soit propre à le ramener, s'il lui reste encore un peu de compassion ou de reconnoissance. Adieu, je vous en ai dit mille fois plus que je ne voulois; mais mettez-vous à ma place. Oh! que je voudrois me trouver injuste à présent! J'attends votre avis pour faire partir ma lettre ou la retenir. Excusez-moi, comme vous voudrez, auprès de mes parents. Je ne suis point en état de paroître devant eux. Que deviendroient-ils s'ils connoissoient mes chagrins?

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. D'ÉPINAY.

Le hasard m'a fait découvrir, mon cher ami, une imprudence que vous avez faite, et dont les suites pour-

roient être si graves pour vous, que je ne puis me dispenser de la relever. J'espère que ce n'est, en effet, qu'une imprudence, une légèreté. Je l'espère! J'en suis sûre, sans quoi je mourrois de douleur. Comment survivrois-je à l'idée de vous voir infidèle? N'est-ce pas là un accomplissement de mes tristes pressentiments, mille fois plus funeste que le malheur que je prévoyois? Mais c'est trop m'arrêter sur une chimère; vous n'êtes qu'étourdi, vous n'êtes point criminel. Vous avez donné votre portrait à une fille, cela est trop ridicule pour exciter mes craintes; mais avez-vous réfléchi à l'indécence de le lui laisser porter publiquement, à ce que doivent penser de vous ceux qui le verront? J'en ai assez dit pour être sûre qu'aussitôt ma lettre reçue, vous lui ordonnerez de vous le renvoyer. N'y pensons plus et parlons d'autre chose. Un mot encore.

Par ménagement pour moi, vous vous croiriez peut-être obligé de nier ce fait; la dissimulation m'offenseroit; c'est votre amie et non votre femme qui vous parle: d'ailleurs, j'ai vu le portrait. Il est richement entouré. Je pense encore qu'il n'est pas nécessaire que vous écriviez vous-même. Il seroit même mieux de faire dire à cette fille par quelqu'un de vos amis qu'elle ait à rendre ce portrait, et cet ami pourroit me le remettre. Et un mot aussi sur l'insolence qu'elle auroit de le porter. Adieu, mon ami; j'ai un grand mal de tête, et j'ai besoin de me coucher.

Je me rendis sur-le-champ auprès de madame d'Épinay; je la trouvai dans un état difficile à exprimer. L'excès de son désespoir me fit peur. Malheureusement

j'avois peu de consolation à lui donner; ce ne fut qu'en lui rappelant le tort qu'elle feroit à son enfant, et l'impossibilité où elle seroit de le nourrir, si elle continuoit de se désespérer, que je parvins à la calmer. Le lendemain je la ramenai à Épinay; et au bout de quatre jours, la trouvant plus disposée à vaincre sa douleur, et la voyant fonder beaucoup d'espérance sur ses lettres à son mari, je la confirmai dans cette attente, et je revins à Paris, où mes affaires m'appeloient.

LETTRE DE M. D'ÉPINAY A MADAME D'ÉPINAY.

Je voudrois bien savoir qui sont ceux qui ont dit à ma petite femme que j'avois donné mon portrait à la Rosette; car c'est un conte. Vous ne l'avez sûrement pas vu; mais il est assez singulier que vous souffriez qu'on vous fasse de pareils rapports. Ce ne peut être qu'un de ceux qui ont été témoins de cette folie; j'en soupçonne M. de Montreuil[1], et si c'est lui, j'espère qu'après ce procédé vous ne le reverrez plus. Il devoit, au moins, vous dire comme la chose s'étoit passée; mais non, cela n'auroit pas été assez méchant, et il a apparemment ses raisons pour l'être.

Ce fut a un souper dont lui et le chevalier de Canaples étoient, que la Rosette prit ce portrait dans ma poche et le garda, malgré tout ce que je pus faire pour le ravoir. Je lui dis même, afin de l'engager à me le rendre, que je voulois le faire entourer de diamans pour le lui donner. Elle me répondit qu'elle le feroit entourer ellemême, et que je n'avois qu'à lui donner la somme que j'y voulois mettre. Tout le monde m'y condamna, et je

[1] Le nom de M. de Montreuil est supposé.

m'en débarrassai avec une soixantaine de louis. Mais je ne crois pas qu'elle le porte; j'en doute même très-fort. On lui prête cette étourderie : c'est une bonne fille qui ne voudroit pas me faire de peine, j'en suis sûr.

Je vais pourtant lui écrire pour m'informer de la vérité, et pour que cela n'arrive plus, jusqu'à mon retour. Alors je tâcherai de l'engager à me le rendre. Vous voyez que tout cela ne mérite pas la peine de vous irriter, ni d'employer les termes d'infidèle, de ridicule, et je ne sais quels autres encore dont vous vous êtes servie; mais je passe cela à la chaleur du premier mouvement. J'espère que ma chère petite femme reprendra dorénavant son joli style ordinaire, et qu'elle ne souffrira plus qu'on lui parle de moi d'une façon si indécente. C'est une imprudence dont vous n'avez pas senti la conséquence, mais qui, j'en suis sûr, ne vous arrivera plus.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

Je n'ai peut-être jamais eu tant besoin de vous, mon cher tuteur, que depuis que vous êtes parti. Le brouhaha de tous les gens qui sont venus nous voir m'a étourdie pendant quelques jours; mais depuis une semaine que nous sommes seuls, je ne me reconnois en vérité plus. Toutes les occupations, qui étoient pour moi des ressources contre la peine et contre l'ennui, me sont devenues fastidieuses; la lecture m'ennuie, la peinture me dégoûte, le travail me fatigue, et je ne sais plus que faire. Toutes mes idées sont noires; je me porte bien et je m'écoute toute la journée, dans l'espérance de me trouver malade. Je dis l'espérance, parce que c'est en effet le seul désir que j'éprouve. Vous me demanderez

qu'est-ce qui m'a amenée à cette disposition d'âme. Je n'y vois guère autre chose qu'une lettre froide et aigre, mêlée de plaisanteries assez indécentes, que j'ai reçue de mon mari, en réponse à des reproches peut-être trop tendres que je lui ai faits. Mais si vous saviez combien j'étois pressée d'oublier ses torts, et combien j'ai besoin d'être heureuse!

Je vous envoie un extrait de sa lettre, pour que vous en jugiez, car je crains de m'exagérer les motifs de ma peine, tant je me trouve singulière depuis quelque temps. Je comptois aller incessamment à Paris; mais mon beau-père et ma mère projettent d'y faire un petit voyage de deux jours qu'ils n'ont point fixé encore, et je les attendrai. Adieu, mon tuteur. Je voulois vous demander : une femme mariée[1] peut-elle faire un testament?

LETTRE DE M. D'ÉPINAY A MADAME D'ÉPINAY.

Vous voilà donc, ma chère amie, remontée sur le ton de la plus belle tendresse; et votre mari doit être flatté

[1] « Il est temps de passer au troisième chef d'incapacité qui résulte de l'assujettissement à la puissance d'autrui, c'est-à-dire à la question de savoir si la femme mariée est capable de tester.

« L'affirmative ne souffre aucune difficulté dans le droit commun. Il y a, à la vérité, plusieurs coutumes où la femme ne peut tester sans l'autorisation de son mari, ou celle du juge à son refus; mais toujours est-il vrai que, même sous ces coutumes, l'état de la femme mariée n'emporte point une incapacité absolue de tester.

« Quel peut donc être l'objet de notre question, et y a-t-il en France une seule coutume où l'on ait douté que la femme autorisée de son mari pût faire un testament? Oui, cette coutume existe, et elle régit une grande province : ce sont les chartres générales de Hainaut. » (Guyot, *Répertoire universel et raisonné de Jurisprudence*, t. XVII, article TESTAMENT; 1785.)

Madame d'Épinay hésitait sans doute parce qu'elle avait longtemps vécu à Valenciennes, c'est-à-dire dans cette province du Hainaut qui avait, sur ce point de droit, ses règlements particuliers.

que vous lui prodiguiez les expressions d'un sentiment qui se réveille ou s'endort à volonté, suivant que vous êtes plus ou moins occupée des choses qui y sont étrangères. Je vous sais gré de ce que vous me marquez d'obligeant et de tendre, et je vous fais réparation sur ce que j'avois osé vous confondre avec le commun des femmes. Je croyois qu'elles et nous, étions tous faits à peu près sur le même modèle; et comme nous nous occupons beaucoup d'elles, je pensois qu'elles nous rendoient la pareille; mais je me suis trompé : à la bonne heure, vous m'apprendrez à les connoître, et ce sera à vous à me faire voir que j'ai eu tort sur ce qui peut vous regarder en particulier.

Continuez à me parler de vos amusemens et de vos occupations. Vous avez des choses d'une simplicité bien comique, si toutefois vous ne les dites pas exprès; car je n'en voudrois pas jurer. J'attends aussi que vous me fassiez part des préparatifs de votre accouchement. N'est-ce pas là votre principale occupation? Il ne faut pas attendre au dernier moment à revenir à Paris. J'espère qu'il y aura encore des vides dans votre vie qui vous laisseront le temps de m'écrire. Pour moi, la mienne est si occupée que je ne puis vous en rendre compte. J'en suis étonné moi-même, et dans le vrai il ne me reste que le temps de vous embrasser, et de vous dire, ma chère amie, que je suis entièrement à vous.

LETTRE DE M. DE BELLEGARDE A M. D'ÉPINAY.

27 septembre 1746.

Vous ne vous attendez pas, mon cher fils, à la bonne nouvelle que j'ai à vous apprendre. Votre femme est ac-

couchée hier au soir très-heureusement d'un beau garçon. Elle est aussi bien qu'elle peut être; et moi je suis fort content d'avoir à vous donner cette nouvelle, et de vous en féliciter. Votre tante et moi avons tenu ce matin sur les fonts de baptême l'enfant, qui se porte bien [1].

Ma belle-fille vous embrasse et se flatte que vous serez aussi content que nous du joli présent qu'elle nous fait. Sa mère ne la quittera point. Je m'en retourne ce soir à Épinay, pour ramener toute la maison, qui ne peut être partagée. Je ne tarderai pas à vous donner de mes nouvelles; je compte apprendre bientôt aussi votre départ, car vous devez avoir terminé toutes les affaires de la compagnie. Songez, mon cher fils, à dépêcher votre besogne, sans en rien négliger. Lorsque vous serez prêt, je solliciterai votre congé. Votre présence devient ici nécessaire pour la satisfaction de votre chère femme, pour vos intérêts particuliers et pour nous tous. Je ne vous en dis pas davantage aujourd'hui. Adieu, mon cher fils. Je suis, comme je serai toujours, votre affectionné père.

LETTRE DE MADAME LA PRÉSIDENTE DE MAUPEOU A M. DE LISIEUX.

Je vous écris, monsieur, auprès du lit de notre accouchée. Elle m'a persécutée pour prendre la plume; elle avoit, disoit-elle, cent choses à vous dire. J'ai cru aller écrire sous sa dictée; mais apparemment que l'abondance de ses idées la suffoque, car depuis un quart d'heure que je suis devant cette table, l'oreille en l'air,

[1] Le baptême est daté du 26 septembre 1746 sur les registres de Saint-Roch. L'enfant reçut les noms de Louis-Joseph. Il eut, en effet, pour parrain son grand-père paternel, et sa grand'mère maternelle pour marraine.

et attentive à ce que sa jolie bouche va prononcer, elle me regarde, se met à rire et ne dit mot. Je prends donc le parti de griffonner, toute seule, en attendant qu'elle prononce. Vous saurez qu'elle se porte à merveille, et... Attendez; la voici qui parle. Pour ne point perdre de temps, je vous avertis que, les moments où elle s'interrompra, je continuerai pour mon compte; au moyen de quoi je ne désespère pas que cette lettre ne vous devienne inintelligible.

Elle. En vérité, mon cher tuteur, je m'impatiente tous les jours davantage de ne vous point voir. Vous me manquez beaucoup dans un moment où ma situation exige que je sois renfermée.

Moi. Ah! quels lieux communs et froids! Remarquez ceci : le style s'échauffe.

Elle. Je ne sais si c'est parce que c'est vous que je voudrois voir; mais il y a de certains moments où tous ceux qui m'entourent me sont insupportables.

Moi. Phrase obligeante pour le secrétaire. Insup... por... tables... Après, madame.

Elle. Je me porte beaucoup mieux que je n'espérois.

Moi. Je le lui ai déjà dit : passez à autre chose, ma cousine.

Elle. Mais vous me faites tourner la tête avec vos folies. Comment voulez-vous que je dicte, si vous parlez toujours?

Moi. C'est que je vois bien que vous n'avez rien à lui dire que des choses que vous avez déjà répétées cent fois, si ce n'est que le marmot se porte bien, qu'il crie comme un sourd, qu'il est en campagne avec sa nourrice, et que son père arrivera bientôt.

Elle. Pardonnez-moi, ma cousine, je suis accoutumée

à lui rendre compte de tout ce que je fais, de la vie que je mène.

Moi. Ah! c'est en effet une chose bien intéressante que la vie d'une femme en couche. Ne voulez-vous pas écrire quatre pages sur un sujet aussi piquant? Laissez, laissez-moi faire; je m'en vais lui dire tout cela en quatre mots.

Monsieur, elle ouvre ses rideaux tous les matins entre onze heures et midi, après en avoir dormi dix. On lui donne vite à déjeuner; sans quoi elle est d'une humeur affreuse. Elle reçoit son père et sa mère, qui se croient trop heureux si elle leur a fait un petit sourire : quand ils l'ennuyent, elle boude ou fait semblant de dormir. Alors on lui parle de son petit; on lui dit qu'il est charmant, qu'il a la colique, qu'il tette avec une grâce singulière; cela la fait rire ou pleurer suivant que sa tête est montée. A trois ou quatre heures madame de Vignolles ou moi venons lui tenir exactement compagnie. Quand elle a de l'humeur, elle nous ennuye beaucoup, mais quand elle est gaie, elle parle comme un ange qu'elle est.

A huit heures elle soupe et puis s'endort jusqu'au lendemain, qu'elle recommence la même vie. Vous voyez, monsieur, que tout cela n'est pas bien intéressant; mais, si j'eusse voulu la laisser aller, elle auroit trouvé le secret d'en faire un volume. Moi qui crois que vous en savez plus qu'il n'en faut sur cette matière, je deviens inexorable, et je ne dis pas un mot au delà des assurances de mon attachement.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

Je n'ai le temps de vous dire qu'un mot, mon cher tuteur : mon mari est arrivé hier au soir. Quel change-

ment dans mon âme, dans ma situation! C'est son impatience qui l'a fait arriver sitôt, car je ne l'attendois que dans huit jours. Toutes mes peines, mes inquiétudes ont disparu par sa présence. Il m'aime, il me l'assure, il a l'air vrai. Je vois même qu'il a été très-occupé de moi pendant sa tournée ; il a fait à mon intention plusieurs emplettes dont il ne me parloit pas dans ses lettres. Depuis son arrivée, il m'a accablée de présents. Est-ce qu'on en fait quand on n'aime pas? Que de choses il m'a dites déjà qui prouvent sa confiance, son amour!

Je suis bien impatiente de vous aller voir! mais quoique je me porte bien, il est d'étiquette de ne pas sortir avant six semaines ; et vous savez que toutes ces choses indifférentes et même ridicules se font, dans ce monde, méthodiquement. Adieu donc, mon cher tuteur. Je vous quitte brusquement, sans quoi je me laisserois peut-être aller au plaisir de causer avec vous, et j'en ai un plus grand, que vous ne serez pas fâché que je vous préfère, puisque mon mari m'attend.

LETTRE DE M. DE LISIEUX A MADAME D'EPINAY.

Tout dans votre lettre, ma chère pupille, me seroit agréable, si je pouvois m'assurer que votre félicité présente est aussi solide que je le désire. Vous m'apprenez l'arrivée de M. d'Épinay ; vous vous livrez à des espérances de bonheur dont je crois qu'il faut vous défier. Ce n'est pas que je veuille en rien troubler votre satisfaction ; je suis votre ami, je le serai toujours ; mais plus je vous suis attaché, plus je voudrois rendre votre bonheur solide et durable. Pour y parvenir, peut-être seroit-il bon d'apprécier les choses à leur juste valeur. M. d'Épinay arrive

quelques jours plus tôt que vous ne l'attendiez; il vous témoigne de l'empressement; il vous donne des marques toutes simples de son attention, en partageant avec vous ce qu'il apporte de ses voyages; alors tout se change en espérance, en réalité même, et voilà des preuves évidentes de sa passion : voyez, je vous prie, s'il n'y a point d'excès dans le contentement dont votre âme est remplie? Vous prétendez que votre mari soit aujourd'hui votre amant : vous avez raison; cette prétention est fondée à bien des égards. Mais il est jeune, à peine a-t-il vu le monde; il est dans l'âge des passions, et il n'a pas encore eu le temps de se repentir de les avoir satisfaites. Vous n'avez guère éprouvé qu'une très-petite partie des peines, des plaisirs, du bonheur et des vicissitudes auxquelles vous pouvez être exposée; vous croyez être dans le port, ma chère pupille, et vous êtes en pleine mer. Dussiez-vous ne pas m'approuver, je crois que c'est le moment de vous communiquer une idée dont l'exécution doit influer sur votre bonheur.

Au milieu des plaisirs dans lesquels je vois que vous allez être entraînée, par complaisance pour votre mari, ou peut être même par votre propre goût, ne pourriez-vous pas employer quelques moments à tenir un journal de votre vie, des impressions produites sur votre âme par les diverses situations où vous pourriez vous trouver, et enfin des réflexions qu'une pareille occupation ne peut manquer de faire naître dans un esprit comme le vôtre.

Ce journal deviendroit à la longue un miroir dans lequel vous vous verriez telle que vous avez été et telle que vous seriez. Si un pareil examen doit vous aider à embellir votre existence, pourriez-vous craindre d'en mettre le tableau sous vos yeux.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

Oh! mon tuteur, quelle lettre j'ai reçue hier de vous! Comment vous rendre tout ce qui s'est passé dans mon âme en la lisant? Il est vrai qu'elle m'a trouvée aussi dans une situation singulière. En vérité, les termes me manquent. Pourquoi faut-il que vous ne sachiez pas tout! Mais indépendamment de ce que moi-même je ne sais par où commencer, il y a des choses que je voudrois que vous connussiez sans que je vous les eusse dites. C'est une des raisons qui me font saisir avidement votre idée d'un journal. Il me semble que je vous le laisserai plutôt lire, que je ne vous écrirai les choses qui y seront. Vous ne sauriez croire le plaisir que j'ai de voir que vous me conseillez cette méthode, parce que j'y avois déjà souvent pensé; mais je n'aurois jamais osé la suivre, craignant qu'on ne me prît pour une folle de m'écrire ainsi à moi-même. Je vais donc commencer. Je ne sais pas trop si je vous le communiquerai en entier; au moins je vous en détacherai quelques morceaux. Je ne vous dirai rien de plus sur votre lettre, mon cher tuteur; sur cet article je vous renvoie à mon journal; vous jugerez bien mieux de l'impression qu'elle m'a faite.

J'ai fait ces jours-ci deux nouvelles connoissances, madame Darty [1] et M. de Francueil[2]. Madame Darty a une

[1] « Madame Dupin était, comme on sait, fille de Samuel Bernard et de madame Fontaine. Elles étaient trois sœurs, qu'on pouvait appeler les trois Grâces : madame de la Touche, qui fit une escapade en Angleterre avec le duc de Kingston; madame Darti, la maîtresse et, bien plus, l'amie et l'unique et sincère amie de M. le prince de Conti, femme adorable autant par la douceur, par la bonté de son charmant caractère, que par l'agrément de son esprit et par l'inaltérable gaieté de son humeur. » (J. J. Rousseau, *Confessions*, partie II, livre VI.)

[2] Les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau et les *Mémoires* de ma-

figure singulière qui m'a longtemps prévenue contre elle ; mais, l'ayant vue un peu plus souvent cet été, et madame de Maurepaire m'en ayant dit du bien, j'ai prié celle-ci de me l'amener, parce que mon état ne me permet pas encore de sortir.

Je vous quitte à regret ; mais je vais commencer mon journal : je le daterai des premiers jours de la semaine. Je vous y parlerai toujours, que vous le voyez tout entier ou non ; sans cela, comment ferois-je? Il me semble que je ne saurois parler ainsi à mon bonnet.

MON JOURNAL.

Le 20 octobre.

Je me suis levée de bonne heure dans l'espérance de voir mon mari plustôt et d'avoir plus de temps à causer avec lui ; mais j'ai été trompée dans mon attente, car il lui est venu successivement tant de monde, qu'à midi je ne l'avois pas encore vu. A midi et demi il est entré dans mon appartement avec un air d'impatience et d'empressement qui m'a enchantée ; il m'a embrassée et m'a témoigné beaucoup de chagrin d'avoir ainsi perdu une ma-

dame d'Épinay ont fait connaître M. Dupin de Francueil et toute la famille Dupin, qui, avec plus d'éclat que la famille La Live, représente le monde élégant et distingué des financiers du dix-huitième siècle. Personne n'ignore à présent que George Sand est la petite-fille de Francueil, et nous aurons à emprunter à l'*Histoire de ma Vie* quelques-uns des traits avec lesquels y est peinte la figure aimable de son grand-père.

En 1746, M. Claude-Louis Dupin de Francueil, né à Châteauroux, avait trente ans, et, depuis 1738, était receveur général des finances pour Metz et l'Alsace (pays d'États) et secrétaire du cabinet du roi. Il demeurait rue Platrière, comme son père, M. Dupin, qui l'avait eu d'un premier lit, avant d'avoir épousé la belle madame Dupin, fille naturelle de Samuel Bernard et sœur de madame Darti.

tinée : voilà comme il appelle, cet ange, le temps qu'il passe sans me voir. Il m'a annoncé qu'il sortiroit après le dîner, et il m'a priée de ne retenir personne ce soir, parce qu'il vouloit souper seul avec moi.

Le 21 octobre.

Mon mari est, en effet, revenu comme il me l'avoit dit. Après souper nous avons beaucoup causé de sa tournée. J'ai voulu lui dire tout ce que son absence m'avoit fait souffrir; mais il m'a fermé la bouche par un baiser, en me disant : « Ne pensons plus à cela, ma petite femme; et moi aussi, vraiment, j'ai beaucoup souffert, mais il est inutile à présent d'en parler. » Il est bien dommage que sur de certaines choses mon mari et moi nous pensions si différemment : c'est pourtant un plaisir bien vif, ce me semble, que de rappeler ses peines et ses plaisirs à celui qui les a causés.

Le 22 octobre.

J'ai déjeuné ce matin avec mon mari : nous avons parlé de ses affaires qui sont en assez mauvais ordre. Je l'ai prié de me rembourser le plustôt qu'il pourroit le reste des avances que j'ai faites pour lui. Il ne m'a pas donné sur cela beaucoup d'espérances : il ne conçoit pas, dit-il, à quoi je dépense mon argent. J'ai eu beau lui représenter qu'avec deux mille livres par an[1], qu'il me donne, je ne peux pas jouer et m'entretenir de tout. Il prétend, lui, que je n'ai point d'économie! Je n'ai osé lui dire, et cela dans la crainte de lui causer de l'humeur, que je devois près de cinq cents livres.

[1] C'est à peu près cinq mille francs d'aujourd'hui.

Au sortir de table, nous avons passé dans la bibliothèque. Après avoir rangé toute sa musique, mon mari s'est assis, et, me prenant sur ses genoux : « Venez ici, ma petite femme, m'a-t-il dit, et rendez-moi compte des lectures que vous avez faites pendant mon absence. » Je lui ai avoué ingénument que tous les livres d'histoire que j'avois commencés m'avoient assommée d'ennui, au point de ne pouvoir les finir, excepté, cependant, les Mémoires du cardinal de Retz ; que les romans ne m'avoient point intéressée, si ce n'est dans les endroits où je trouvais des situations semblables à la mienne. « Et dans quel roman, me dit-il, avez-vous trouvé une situation semblable à la vôtre ? » Je me défendis de lui répondre, craignant ou d'être injuste, ou de l'humilier trop si mes anciennes craintes étoient fondées. Mais comme il m'obligea de répondre : « C'est, lui dis-je, dans les *Confessions du Comte de****, lorsque madame de Selve voit clairement l'infidélité du comte, et que, loin de se plaindre, elle le défend quelque temps contre elle-même, et ensuite renferme sa douleur. » Je l'embrassai les larmes aux yeux en achevant ces paroles[1]. « Ah ! parbleu, dit-il en riant de toute sa force, cela ne te ressemble guère, car tu ne te fais pas faute de te plaindre. — Moi ? » repris-je, tout étonnée.

Dans ce moment on lui apporta ses lettres ; j'avançai la main vers le laquais pour les prendre et les lui remettre,

[1] *Les Confessions du comte de* ***, roman de Duclos, avaient paru à la fin de l'année 1741, et eurent longtemps un très-grand succès qu'on ne s'explique guère à présent. Voltaire écrivait, le 19 janvier 1742, à d'Argental, lorsque le livre lui eut passé par les mains : « Ce n'est pas là un titre à aller à la postérité. Ce n'est qu'un journal de bonnes fortunes, une histoire sans suite, un roman sans intrigue, un ouvrage qui ne laisse rien dans l'esprit et qu'on oublie comme le héros oublie ses maîtresses. Cependant je conçois que le naturel et la vivacité du style, et surtout le fond du sujet, aient réjoui les jeunes et les vieilles. »

mais il s'empara du paquet. Il ouvrit d'abord une ou deux lettres qu'il ne fit que parcourir, et il me les donna sans me regarder, ayant les yeux fixés sur une adresse qu'il considéroit, ce me semble, avec complaisance. « Que voulez-vous que je fasse de ces lettres, lui dis-je en les prenant? — Que vous les lisiez si vous voulez, me dit-il; ou bien gardez-les-moi jusqu'à ce que j'aie lu toutes les autres. » Il décachetoit et commençoit à lire la principale, ou du moins celle que j'appelois ainsi dans mon idée. Après un moment de lecture : « Les verrai-je toutes? » lui dis-je tout doucement. Il sourit, et comme il lisoit toujours, je me hasardai à ramasser l'enveloppe pour voir.... quoi? Je n'en sais rien. Je vis seulement qu'elle étoit timbrée de ***. L'écriture me parut fort grande et sans orthographe. « Il faut en savoir bien peu pour n'en pas mettre dans une adresse, » dis-je tout haut. Mon mari rougit. Pourquoi rougissoit-il? car au contraire il rit et se moque de moi lorsque je fais des fautes de ce genre. Sa lecture finit enfin, et il ne me donna point sa lettre. Il ouvrit les autres, les parcourut en silence, et puis se baissant, en appuyant ses deux genoux : « Qu'est-ce que vous dites? me demanda-t-il en se retournant vers moi et bâillant. — Que je n'ai plus que faire ici, et que j'aurois dû m'en aller lorsqu'on vous a remis vos lettres. » Je me levai pour sortir; il me tira par ma robe, et m'asseyant encore sur ses genoux : « Ah! répliqua-t-il, voici de l'humeur; » et d'un ton d'applaudissement : « Bon! continua-t-il, je n'en avois pas encore vu depuis mon retour. Et pourquoi, je vous prie, auriez-vous dû être déjà partie, et n'avez-vous plus que faire ici? — Parce que.... à cause de.... » Je ne savois trop que répondre. Je sentis bien que j'avois de l'hu-

meur, et que c'étoit cette lettre qui m'en donnoit. J'avois grande envie de lui en parler; mais, me disois-je, si c'étoit pourtant une lettre d'affaire, mon soupçon l'offenseroit; je n'en veux pas parler de peur de le blesser; et pour lui donner le change, je m'efforcerai de sourire. « Ah! vous riez; au moins il y a de la ressource avec quelqu'un qui rit, dit-il. Allons, c'est cette lettre, n'est-ce pas, qui vous tourmente? — Oui, cette lettre sans orthographe, lui dis-je. — Eh bien! reprit-il, si je vous la fais lire, que direz-vous? — Que je suis bien injuste. Oh! que... que je vous demanderai de pardons, si vous pouvez me la montrer. — Tenez, dit-il, en me la montrant, comme pour me la donner, et la retirant tout de suite: la voilà, lisez. Mais auparavant il faut vous dire... sans cela vous n'y comprendrez rien: c'est une femme de ***. »

Pendant qu'il parloit, je le regardois lorsqu'il ne me regardoit pas; car alors j'étois embarrassée de la confidence qu'il me faisoit, et je baissois les yeux. Il rioit beaucoup; il falloit bien sourire; mais mon cœur palpitoit bien fort. J'étois sensible à sa franchise, à sa confiance, et je me disois: si je pouvois devenir sourde et être pourtant sûre qu'il ne me cache rien, et qu'il crût que je l'entends!

Il disoit donc: « Et cette femme, je ne sais en vérité pourquoi elle croyoit que j'étois amoureux d'elle. Elle a fait cent extravagances. On s'en moquoit. Il faut avouer qu'elle nous a bien divertis. — Eh bien! cette femme, lui dis-je? — Eh bien! eh bien! elle s'étoit persuadée que je ne revenois à Paris que pour me mettre en état de m'établir tout à fait à ***. Elle me donnoit des rendez-vous. Quelquefois j'y allois; d'autrefois je lui faisois accroire que je ne l'avois pas pu. Enfin elle...

elle ne me savoit pas marié. Elle est désolée de mon absence, et voilà ce qu'elle m'écrit. Alors il me donna la lettre.

Je mourois d'envie de la lire; mais je voulus lui montrer de la générosité. « Non, lui dis-je en la lui rendant; votre confiance me suffit; je suis flattée de votre franchise, de votre complaisance; vous êtes plus léger que coupable. Mais je pense que vous retournerez à ***, que même peut-être avant ce temps-là... puisque vous avez pu une fois vous faire une plaisanterie d'oublier votre femme. Ici les occasions sont fréquentes. Le chevalier de Canaples reviendra. Ce portrait dont il est cause... — Non en vérité, reprit-il, ma chère amie, vous n'avez nulle idée de ce monde, ni de ses usages! Que fait tout cela? et qu'a de commun une créature qu'on peut avoir pour de l'argent, et qu'on laisse là quand on n'en veut plus, avec une femme qu'on estime et qu'on a choisie? » Croiriez-vous, mon tuteur, que, quelque blessée que je fusse de ce raisonnement, je ne pus d'abord y répondre que par mes larmes. « Comment, lui dis-je enfin, un cœur tout entier à vous peut-il s'accommoder d'un partage aussi vil? — Mais je ne vous parle pas de moi; je vous dis que, quand même je ferois comme tout le monde, vous ne devriez pas vous en tourmenter, parce que cela ne diminueroit rien de ma tendresse pour vous. Est-ce que le petit P*** n'a pas des maîtresses? cependant il adore sa femme; est-ce qu'elle n'est pas heureuse? — On le dit; mais peut-être si on le lui demandoit... — Ah! parbleu, elle seroit bien venue de se plaindre; on lui riroit au nez. Que veut-elle donc? Son mari ne lui refuse rien. »

Je voulus relever vivement toute cette indigne morale.

n-
r.
me
ce-
uve
ou-
que,

uvent,
e moi.
n'avois
er faire
rdinaire,
ché, et je
as le plus

nt-Julien, des
unes, Fonte-
.e.
.l. — Registres

demeurait rue

de 1746.

grand détail, pour lui prouver qu'au fond j'avois toute la confiance de mon mari, « car, lui dis-je, il n'y a que l'estime ou la confiance qui puisse faire faire à une femme qui nous aime une confidence de cette espèce — ou le manque de caractère, » reprit madame de Roncherolles. Jugez, mon cher tuteur, quelle impression m'a faite ce propos, et combien j'en ai été vivement affectée. J'ai pourtant cherché à me donner le change. Le manque de naissance, me suis-je dit, est un tort si grave aux yeux de madame de Roncherolles, qu'il peut bien en résulter une improbation générale des actions de mon mari. Au moins ai-je grand besoin de me rassurer par cette prévention, pour détruire l'impression que cette réflexion m'a faite. « Combien je désirerois, me disoit-elle encore, « de vous voir guérie d'une passion qui ne peut jamais « être heureuse par la diversité de vos caractères! Tant « qu'elle durera, vous serez exposé aux plus grands « malheurs. — Et comment cela, lui dis-je, maman? — « Parce que votre mari, n'y répondant plus que par ca- « price ou par désœuvrement, vous laissera en butte au « dépit, et que le dépit mène... Enfin le dépit, surtout « contre un mari, est le plus grand écueil pour un cœur « jeune et sensible. Voilà le moment, mon enfant, de « prendre garde plus que jamais à vos liaisons. Souvent « l'estime mène plus loin qu'on ne croit. Votre cœur est « fou dans ce moment, et tant que votre délire durera, « il n'y a rien à attendre de vous; mais, croyez-moi, « tirez de votre passion le seul parti que vous en puissiez « tirer. Portez-la tout entière sur votre enfant: soi- « gnez-le, occupez-vous-en, faites des projets sur ce « marmot; qu'il ait la figure de son père, j'y consens « pour vous plaire; mais du reste tournez-le-moi à

« la d'Esclavelles, et dès le maillot il y faut penser. »

Je dois demain aller voir avec ma mère ce cher enfant; mon mari, qui ne l'a point encore vu depuis qu'il est en nourrice, n'y peut pas venir : sûrement c'est quelque affaire importante qui l'en empêche, car il en avoit le désir. « Croyez-moi, m'a dit encore maman de « Beaufort, évitez des conversations semblables à celles « que vous avez eues avec votre mari; tout cela est du « bavardage, envie de se vanter et rien de plus. Une « femme se manque à elle-même et perd la considération « de son mari, en souffrant de sa part de tels propos, « quand le repentir ne les dicte pas. Le repentir n'est « point accompagné de cette légèreté; et l'on ne doit « pas faire son oreille ainsi au langage du vice. »

Le 10 novembre.

Comment calmer mon trouble? Que deviendrai-je? Il est près de minuit, et mon mari n'est pas rentré. Ce qui m'est arrivé avec lui avant de partir me revient continuellement. O la cruelle vie!

Ce matin, à sept heures, ma mère me fit dire qu'elle étoit prête à partir. En traversant l'antichambre, je voulus savoir si mon mari étoit éveillé; on me dit que non. Il y avoit un petit décrotteur sur l'escalier qui avoit l'air d'attendre son réveil. Je pensai lui demander ce qu'il vouloit; mais ces sortes de curiosités me répugnent à satisfaire; ainsi je passai sans lui rien dire. Mais à peine fus-je arrivée chez ma mère, que je m'aperçus que j'avois oublié un petit présent que je destinois à la nourrice, et je remontai le chercher. Ayant vu la chambre de mon mari ouverte, j'y entrai pour l'embrasser avant de partir. De la porte je lui criai bonjour, et dans

la glace qui donne aux pieds de son lit, je vis, à travers les rideaux entr'ouverts, qu'il lisoit une lettre, qu'il serra sous son oreiller, avec un mouvement de surprise, qui me prouva que sans doute il me croyoit partie. « Je vous demande pardon, lui dis-je, d'avoir interrompu votre lecture, monsieur; une autre fois je serai plus prudente. — Bon! Quelle folie, reprit-il; je ne lisois point. Où avez-vous pris cela? » J'avançai quelques pas vers son lit: « Voulez-vous que je vous le prouve? lui dis-je, — Je ne vous le conseille pas, » reprit-il sèchement. Alors je lui tournai le dos, en colère, et m'en allai.

Lorsque nous fûmes en voiture, ma mère qui vit mon air distrait et agité, me demanda ce que j'avois. J'aurois bien voulu éviter de lui répondre, ou au moins lui cacher ma peine; mais je fus trahie par mes larmes. « Est-ce que je ne suis plus votre amie, me dit-elle en me serrant les mains? Voilà, mon enfant, le fruit de la dissipation où votre mari vous entraîne depuis son retour; vous n'êtes plus la même : ouvrez-moi votre cœur. — Comment me résoudre, lui dis-je, à déchirer votre âme par le le récit de mille petites peines journalières qui vous paroîtront minutieuses, et auxquelles je crains bien qu'il n'y ait point de remède tant que je conserverai ma sensibilité. — Ma fille, mon Émilie, encore une fois, ouvrez-moi votre âme, » reprit ma mère. Je ne pus résister à sa tendresse, et je lui confiai ce qui venoit de m'arriver et la conversation de la bibliothèque. « C'est un grand bonheur pour vous, me dit-elle, que la confiance que votre mari vous a marquée dans cette occasion; conservez-la précieusement, offrez vos peines à Dieu, et n'opposez que la patience et la constance aux traverses qu'il vous envoie. » Mon premier mouvement fut d'être

bien aise que ma mère eût jugé que cette confiance pouvoit être un bon signe; mais l'aventure de ce matin! « Que dois-je donc penser de cette lettre? repris-je, — Peut-être que vous vous êtes trompée, ma fille : vous irriterez votre mari, et vous perdrez votre crédit auprès de lui par des alarmes déplacées. — Je voudrois le croire, maman; mais malheureusement je n'ai nul doute. — Cela se peut, ma fille ; mais vous l'avez voulu. L'inclination que vous aviez l'un pour l'autre avant le mariage a fait du bruit; il faut se taire : c'est un si grand avantage pour vous que votre oncle ait vaincu la répugnance qu'il avoit à vous unir à son fils, qu'il faut conserver, par votre douceur et votre patience, la bonne idée qu'on a conçue de vous. Par attachement et par égard pour votre beau-père, il faut lui éviter la connoissance des travers de son fils : il est bien jeune ; étudiez ses goûts raisonnables, suivez-les, résistez courageusement à la dissipation excessive. — Mais, maman, ce conseil, permettez-moi de vous le dire, est contradictoire. — Ma fille, on peut être soumise, céder dans ses opinions, sacrifier quelquefois ses goûts, et résister néanmoins à tout ce qui entraîne la réputation d'une évaporée. »

Tandis que j'écrivois ceci, mon mari est rentré. « Quoi! m'a-t-il dit d'un air aisé, pas encore couchée? Vous devez cependant être lasse. — Je voulois, lui ai-je répondu un peu étonnée de son air, vous rendre compte de mon voyage; je vous en suppose curieux. — Eh bien! dit-il en m'embrassant, comment se porte votre cher enfant? — A merveille, » lui dis-je. Le compte que je lui ai rendu de tout ce que j'ai remarqué d'aimable et de touchant dans cette petite créature parut lui faire grand plaisir; il m'écouta avec attention, me fit mille

questions qui marquoient l'intérêt. « Ah ! disois-je en moi-même, que n'est-il toujours ainsi? — Ah çà, dit-il, au bout d'une demi-heure de conversation toujours sur le même sujet, il faut, pour vous récompenser de m'apporter de si bonnes nouvelles, que je vous montre cette lettre qui vous a fait tant d'effroi ce matin. — Non, non, monsieur, lui dis-je, je ne veux plus de confidences de l'espèce... — Pardonnez-moi, reprit-il, vous la verrez pour vous apprendre à suspendre vos faux jugements; mais à condition que vous n'aurez plus de ces curiosités. — Moi! monsieur, je n'en ai aucune, je vous assure. Est-ce que je fais une question? au contraire. — Non pas par vos paroles, mais bien par votre voix altérée. Tenez, vous dis-je, c'est une lettre de madame Darty qui vous prie à souper pour demain. Je suis engagé, moi; mais il faut que vous y alliez, et j'irai sûrement vous y retrouver. Eh bien! vous ne voulez pas lire? »

En effet, j'avoue que d'abord je craignis que ce ne fût quelque imposture qui me blessât encore plus que la scène du matin. Je pris enfin la lettre en tremblant; la date étoit :

A six heures du matin, en rentrant de chez le prince de Conti [1].

Mes yeux alors se remplirent de larmes ; je ne vis plus

[1] Un peu par reconnaissance pour la protection que plus tard le prince de Conti devait accorder au héros principal de ces Mémoires, à J. J. Rousseau, nous devons dire quelques mots de ce personnage qui un moment fut regardé comme le premier capitaine et le futur premier ministre de la France.

Louis-François de Bourbon, prince de Conti, né à Paris le 13 août 1717, marié le 22 janvier 1732, à Louise-Dianne d'Orléans, veuf le 26 septembre 1736, grand prieur de France de l'ordre de Malte le 15 avril 1749, est mort au Temple le 2 juillet 1776. Jusqu'en 1727 il avait porté le titre de comte de la Marche. En 1742 et 1743 il fit campagne

rien, le papier me tomba des mains, et je me jetai à son cou. « Serez-vous encore injuste, mon Émilie? me dit-il — Non, non, jamais, je vous le jure; mais aussi pourquoi cet effroi ce matin, quand je suis arrivée? — Ah! plus de question... Pourquoi? vraiment, pour vous éprouver; mais tout est dit, je ne réponds plus. »

Depuis que la nuit m'a laissé le temps de la réflexion, hélas! je ne sais que penser; il y a là-dessous, il faut

en Bavière et s'y distingua, mais c'est surtout en 1744, lorsqu'il remporta sur les Piémontais la brillante victoire de Coni que l'on crut voir renaître en lui la gloire d'un Condé. Le 6 août 1744 Louis XV, qui allait tomber si dangereusement malade à Metz, porta le soir sa santé en buvant : « A mon cousin le grand Conti! » Ce triomphe ne dura pas, et les années suivantes, après avoir commandé l'armée du Bas-Rhin et celle des frontières d'Allemagne, dégoûté du service pour quelque raison que ce soit, Conti revint vivre dans son hôtel de Paris où dans sa belle campagne de l'Ile-Adam.

A l'époque où notre texte nous conduit, il venait justement de refuser de s'entendre avec le maréchal de Saxe et de quitter ses troupes.

Le parti des philosophes et J. J. Rousseau lui ont fait une réputation d'esprit politique et de fermeté qui dura tant qu'il vécut et dont il ne paraît pas qu'il fut indigne. Mais tel n'était pas le jugement des gens de cour qui ne voyaient en lui qu'un mécontent dont on avait trop vanté les talents militaires et qui n'avait renoncé au service que parce qu'il ne pouvait s'y soutenir. On peut le voir, en lisant Besenval, lorsqu'il parle de la résistance opposée par Conti aux coups d'État qui, en 1768, sous l'influence du même Maupeou dont ici nous voyons figurer la femme, bouleversèrent l'état entier de la magistrature française.

« M. le prince de Conti, dit-il, qui, dans sa jeunesse avait étudié pour être roi de Pologne, et qui n'était parvenu, dans sa studieuse retraite, qu'à être tyran de l'Ile-Adam, et par ses lectures, qu'à une nomenclature de mots techniques, dont il surchargeait sa conversation, était, depuis longtemps, brouillé avec la cour, où il n'allait pas. Il n'eut garde de ne se pas faire l'âme du parti de l'opposition : il n'en avait pas d'autre à prendre pour être cité; et le reste de femmes qu'il tenait à sa pension, ainsi que celles à qui il donnait du thé le dimanche, l'appelèrent le défenseur de la patrie. » Il ajoute en note :

« M. le prince de Conti, dans le sein de la vie dissipée de Paris, conçut la chimère d'être roi de Pologne. Pour s'en rendre capable, et pour fuir ses créanciers, il se renferma à l'Ile-Adam avec mademoiselle Darti

l'avouer, quelque chose qui ne me paroît pas naturel. Peut-être ne serai-je que trop tôt éclaircie!

Le 12 novembre.

Hélas! oui, la cruelle scène que je viens d'essuyer ne m'a que trop instruite. Mais allons par ordre. Je me rendis hier à l'invitation de madame Darty, à huit heures du soir. En arrivant elle me dit : « Vous êtes partie hier de bon matin, ma belle; car mon messager,

et quelques complaisants. Il y passa plusieurs années dans la retraite et la lecture. Il en sortit ensuite pour rentrer dans le monde, et le scandaliser du sérail de filles qu'il entretenoit. »

(*Besenval*, édit. de 1821, t. I, p. 369.)

Que Besenval ait tort ou raison, il n'en est pas moins vrai que le prince de Conti fut un homme d'esprit éclairé, et que sa compagnie était choisie parmi les plus agréables du siècle dernier. C'est peut-être le seul prince du sang royal qui, en mourant, ait refusé les sacrements de l'Église. Nous avons à Versailles dans les galeries d'en haut quelques peintures où vit encore le souvenir de la cour demi-galante et demi-artistique qu'il réunissait autour de lui, soit au Temple, soit à l'Ile-Adam. Ce sont trois ou quatre jolis tableaux d'Olivier, dont l'un au moins, *le Souper*, a été gravé. Voici la description de celui qui est le plus précieux pour l'histoire des mœurs et des lettres mondaines du XVIII[e] siècle. Il est inscrit sous le n° 3729 au catalogue et désigné ainsi : *Le Thé à l'Anglaise dans le salon des Quatre-Glaces*, au Temple, avec toute la cour du prince de Conti.

« A droite une table à laquelle sont assis le bailli de Chabrillant et le mathématicien Dortous de Mairan; la princesse de Beauvau, debout, verse à boire à ce dernier. Sur le devant, les comtes de Jarnac et de Chabot, debout, le premier tenant un plat, l'autre mangeant un gâteau; plus loin, la comtesse de Boufflers servant d'un plat posé sur un réchaud. Le président Hénault, vêtu de noir, est assis devant un paravent. La comtesse d'Egmont la jeune, née Richelieu, tient une serviette et porte un plat, et la comtesse d'Egmont mère, vêtue de rouge, coupe un gâteau. Près d'elle est M. de Pont de Veyle, appuyé sur le dossier d'un fauteuil. Le prince d'Hénin, debout, appuie la main sur le dossier d'une chaise sur laquelle est assise la maréchale de Luxembourg, tenant une soucoupe; entre eux est mademoiselle de Boufflers, vue de profil. La maréchale de Mirepoix verse du thé à madame de Vierville. Mademoiselle Bagarotti est assise toute seule devant un petit guéridon, près duquel est une bouil-

à qui j'avois donné ordre de vous remettre ma lettre en l'absence de votre mari, ne vous a pas trouvée. » Je ne répondis rien, et n'osai même demander à quelle heure, dans la crainte de n'être pas maîtresse de mon trouble.

Le souper fut assez bruyant pour qu'on ne prît pas garde à moi, et assez gai pour que madame Darty et une autre dame formassent le projet de nous en aller toutes trois, sans hommes, au bal de l'Opéra[1], car M. d'Épinay ne vint pas comme il l'avoit projeté, et les maris

loire posée sur un fourneau portatif. Le prince de Conty, vu de dos, est assis près de Trudaine. Enfin, à gauche, Mozart, enfant, touche du clavecin, et Jelyotte, debout, chante en s'accompagnant de la guitare; le chevalier de Laurency, gentilhomme du prince, est debout derrière Mozart, et le prince de Beauvau, assis, lit une brochure. Le salon est orné de grandes glaces et de dessus de porte représentant des portraits de femmes. Un violoncelle et des cahiers de musique sont posés sur l'angle à gauche, et on lit sur un papier:

De la douce et vive gaieté
Chacun ici donne l'exemple;
On dresse des autels au thé :
Il méritait d'avoir un Temple.

Ce tableau, exposé au Salon de 1777, n'a pas été peint avant l'année 1763, qui est celle où Mozart vint en France. Madame Darti n'est plus là pour faire les honneurs de la maison.

En 1746, c'est le moment où nous en sommes, le prince de Conti n'était pas encore grand prieur de Malte, et, par conséquent, ne vivait pas au Temple. C'est de son hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin que sortait madame Darti lorsqu'elle envoyait son billet à madame d'Épinay. Les Conti avaient un autre grand hôtel, là où est aujourd'hui la Monnaie.

[1] L'Opéra était alors établi rue de Richelieu, dans la salle du Palais-Royal qui, sous Louis XIV, avait été occupée par Molière, qui, incendiée le mercredi 6 avril 1763, fut reconstruite par l'architecte Louis, et où joue aujourd'hui la Comédie-Française. La salle était comparativement fort petite et passait pour le plus vilain vaisseau d'Opéra de l'Europe, mais c'était déjà le plus célèbre.

Jusqu'en 1749, l'Opéra fut administré par des directeurs privilégiés qui recevaient, dans les premiers temps, les ordres directs du roi, puis ceux du ministre de sa maison. Le privilége et l'administration furent remis à la prévôté des marchands par un arrêt du conseil, daté du 26 août 1749. Elle administra le théâtre de 1749 à 1757, et l'afferma de 1757 à 1776.

de ces dames ne voulurent pas les accompagner. Je fis ce que je pus pour me dispenser d'être de cette partie : j'étois trop mal à mon aise. J'aurois donné tout au monde pour voir sur-le-champ M. d'Épinay et le confondre. Ce fut même dans l'espérance de le trouver au bal que je me déterminai à y aller. Il n'y étoit pas. Vous ne croiriez pas que je finis par m'enivrer de la gaieté, du bruit et des efforts que je faisois pour vaincre mes tristes réflexions, et que je m'amusai. J'étois, je l'avoue, plus piquée qu'affligée. Il y a comme cela des moments dont on ne sauroit rendre raison, où le cœur prend son parti ; mais c'est pour peu de temps : voilà le mal. Pour en revenir au bal, nous y restâmes jusqu'à quatre heures ; nous y fîmes enrager Francœur[1]. Je ne

En 1776, elle fut débarrassée de l'administration. et, en 1780, du privilége, mais elle paya les dettes de l'entreprise. L'Opéra fut, depuis lors jusqu'à la Révolution, dirigé par un comité que nommait le roi.

Nous avons dit plus haut qu'il y avait un corps de danse à la Comédie-Française et un autre à la Comédie-Italienne. Celle-ci, appelée d'Italie par le régent, s'était installée dans l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, le 18 mai 1716, et jouait par extraordinaire à la foire Saint-Laurent, qui s'ouvrait le 16 juin et durait jusqu'à la Saint-Denis.

[1] François Francœur, né à Paris le 22 septembre 1698 et mort le 6 août 1787. Dès son enfance il se lia d'amitié avec François Rebel qui fut encore meilleur musicien que lui et qui devint chevalier de Saint-Michel. On ne les appelait que « les petits violons. » Il entra en 1710 à l'orchestre de l'Opéra et en 1736 en fut nommé inspecteur conjointement avec Rebel. Au mois de mars 1757 il prit avec lui pour trente ans le bail du théâtre. (*Journal de Collé*, t. II, p. 177), après s'être raccommodé avec Rameau, gloire et tyran de la musique de son temps, à qui ils firent une pension de 1500 livres. L'anarchie était alors à son comble à l'Opéra et on en faisait dériver la cause de l'imbécillité du prévôt des marchands, M. de Bernage.

Francœur avait eu précédemment des aventures ; il avait épousé en 1730 une fille d'Adrienne Le Couvreur, à qui d'Argental, « les anges » de Voltaire, était chargé de donner une dot de 60,000 livres. Il ne paraît pas que le ménage fut heureux, car au mois de mai 1731 (*Journal de Barbier*, t. II, p. 156), il est l'amant de cœur de la Pélissier, et, à ce titre,

l'avois jamais vu; madame Darty, qui le connoissoit beaucoup, nous instruisoit de ce qu'il falloit dire. Il a gardé ma tabatière pour avoir une occasion, dit-il, de me faire sa cour, et de se présenter chez moi.

Lorsque je rentrai, M. d'Épinay étoit couché et dormoit. Ce matin je ne l'ai point vu, et après le dîner il est venu dans mon appartement. « Encore au lit, s'est-il écrié; voilà une jolie vie. Cette madame Darty vous tuera. — Non, non, ce ne sera pas elle. — Non! et qui donc? » Je ne répondis point; et il alla aussitôt à mon clavecin, en chantonnant. Cette idée de musique lui vint si subitement, qu'il étoit clair qu'il redoutoit une explication; moi, qui la voulois, je pris un livre pendant qu'il jouoit, pour le rassurer et le laisser revenir près de moi. En effet, il revint, et s'assit même sur le pied de mon lit. « Eh bien! monsieur, lui dis-je alors, cette lettre de l'autre jour étoit donc de madame Darty? — Sans doute; et de qui donc, s'il vous plaît? — Ah! de je ne sais qui; mais sûrement elle n'étoit pas d'elle. — Fort bien, ma-

risque d'être roué de coups de bâton par les ordres d'un vieux banquier juif de Hollande qui s'en prétendait possesseur. Toutes ces histoires donnaient et donneraient peut-être encore de la réputation.

Il n'a guère travaillé qu'avec Rebel. On a de lui deux opéras : *Pyrame et Thisbé* (1726), et *Tarsis et Zélie* (1728), et divers ballets et divertissements du même genre mythologique ou allégorique, suivant le goût de l'époque. Son neveu Louis-Joseph, né en 1738, mis à l'orchestre en 1752, devint maître de musique du théâtre en 1767, et c'est de son temps que date l'amélioration de la musique instrumentale de l'Opéra. Lui-même composa en 1776 un opéra intitulé *Ismène et Lindor*. On raconte qu'assez âgé il épousa une femme qu'il ne connaissait pas quinze jours auparavant, qui était laide, mais dont le vent avait soulevé la jupe devant lui. L'autre Francœur, à 80 ans, se fit tailler de la pierre avec succès. Le mathématicien Francœur, qui a laissé une *Uranographie* assez bien faite, était le fils de Louis-Joseph Wilhem; et le créateur de l'*Orphéon* et l'ami de Béranger, était son cousin.

Rebel mourut en 1725.

dame; c'est répondre comme le mérite la bêtise que j'ai de vouloir rassurer une tête folle qui se tourmente le jour des rêves de la nuit. — Vous avez vu par mon attendrissement combien il m'en coûtoit de vous croire coupable; mais il est indigne à vous d'abuser de ma crédulité. — Eh! que venez-vous me chanter ici? Comment, ce sera tous les jours des scènes nouvelles! Je vous ai dit et je vous ai prouvé que cette lettre étoit de madame Darty. — Et moi je vous prouve, monsieur, qu'elle n'étoit pas d'elle; car elle m'a dit très-précisément que son laquais ne m'avoit pas trouvée, et que j'étois déjà partie. — Ah! cela est excellent, ce domestique ne peut pas s'être trompé. Puisque nous vous croyions partie, il peut bien l'avoir cru. — Non, car si c'eût été lui qui étoit dans votre antichambre, il m'auroit vu remonter; et puis le commissionnaire qui attendoit votre réponse étoit un décrotteur, et celui de madame Darty étoit son laquais. — Son laquais! Oh! pour cela, il en a menti, ou il a donné sa commission à faire à un décrotteur, puisque je l'ai vu en sortant, et qu'il m'a remis la lettre à moi-même. — Mais s'il vous a remis la lettre lorsque vous êtes sorti, ce n'est donc pas celle que vous lisiez dans votre lit. — Eh quoi! de pareilles fadaises occupent une place immense dans la tête des femmes, et n'entrent pas seulement dans la nôtre. Puisqu'il en est ainsi, je ne vous dirai, pardieu! plus un mot de rien de tout ce que je ferai; arrangez-vous là-dessus, madame; adieu. » Et il sortit. Ah! mon tuteur, que faire, et que deviendrai-je? Direz-vous encore que c'est la vanité?

Le 20 novembre.

Nous attendons aujourd'hui M. de Jully; madame Darty doit aussi venir passer l'après-dînée avec moi.

Je ne connois point de femmes plus gaies, plus aimables, ni qui aient un tour d'esprit plus amusant; il me semble qu'elle a autant d'amitié pour moi que j'en ai pour elle. Madame la marquise de Vignolles ne l'aime point; elle la trouve trop étourdie. Je sais pourtant des traits d'elle qui prouvent que ce que l'on croit étourderie n'est souvent que vivacité; au moins n'est-elle pas sans mérite : elle est même capable de prendre des partis courageux.

Cela n'empêche pas que mes parents ne voient avec peine mes grandes liaisons avec elle; sans doute parce qu'ils ne la connoissent pas. S'ils savoient l'intérêt qu'elle prend à ce qui me regarde, avec quelle tendresse, avec quelle sensibilité elle me le marque, ils n'en parleroient pas comme ils font. Elle me paroît d'un commerce si sûr, que je lui ai confié aussi tous mes chagrins passés, avec d'autant moins de scrupule que j'ai une lueur d'espérance de n'en plus avoir de semblables. Elle m'a dit des choses qui me font regretter de ne m'être pas liée avec elle plus tôt : je me serois livrée à ses conseils sur une matière où elle paroît avoir plus d'expérience que moi : et vraisemblablement mes chagrins n'auroient pas duré si longtemps.

Le 22 novembre.

Francœur est venu me rapporter ma tabatière; il a voulu badiner sur les propos que je lui avois tenus au bal. J'ai rompu la conversation. Nous avons chanté quel-

ques airs; il m'a promis de me donner des leçons de chant.

BILLET DE MADAME D'ÉPINAY A MADAME DARTY.

J'ai été un peu grondée, ma reine, d'avoir passé deux jours de suite chez vous; moyennant cela, je n'ose aller vous voir aujourd'hui. Si vous sortez, passez un moment chez moi, comme par hasard. Mais non, ne venez pas, car cela donneroit encore de l'humeur à mes parents; j'aime mieux être privée du plaisir de votre société aujourd'hui, afin d'en jouir plus à mon aise demain. Adieu. Je ne sais comment cela se fait, mais je ne puis plus me passer de vous. Si vous voyez Francœur, dites-lui de venir me voir.

RÉPONSE DE MADAME DARTY.

Cela est, en effet, bien scandaleux de voir deux femmes passer leur journée et veiller tête à tête; en vérité, vos parents sont fous. S'ils veulent encore s'opposer à notre liaison, je louerai un appartement aux Capucins[1]; je vous regarderai toute la journée sur votre balcon, et s'ils met-

[1] M. de Bellegarde et M. d'Épinay habitaient alors rue Saint-Honoré un hôtel situé en face du couvent des Capucins. Ceux-ci, voisins des Feuillants dont le nom devint célèbre pendant la Révolution ainsi que celui des Jacobins, occupaient l'emplacement sur lequel a été ouverte la rue Castiglione. En 1731 avaient été rebâtis le portail et le mur de clôture du couvent, sur la rue Saint-Honoré. Ce couvent était considéré par les Capucins comme le plus ancien qu'ils eussent bâti en France; ils y avaient été établis par Catherine de Médicis. On remarquait dans leur église une belle *Assomption* de Lebrun et divers tombeaux, entre autres celui du capucin-maréchal de France, le P. Ange de Joyeuse,

Qui prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

et celui du P. Joseph, le bras droit et le plus ferme conseiller de Richelieu.

tent le nez à la fenêtre, je leur ferai la grimace pour leur apprendre à vivre.

On m'a éveillée pour me remettre votre lettre, et je n'ai qu'un œil d'ouvert ; encore ne l'est-il qu'à moitié. J'ai le bout des doigts gelé ; mais cette sensation ne va pas plus loin lorsqu'il s'agit de vous. Adieu, ma belle ; je ne vous réponds pas, malgré votre défense, de ne vous point voir aujourd'hui : je ne me sens pas d'humeur à m'imposer cette pénitence ; et vous, n'en serez-vous pas moins boudée pour une visite de plus ou de moins? Voilà Francœur qui vient dîner avec moi ; je vous l'enverrai après.

SUITE DU JOURNAL.

Je n'aurois pas été instruite de l'arrivée du chevalier de Canaples, que je l'aurois devinée à la dissipation de M. d'Épinay ; depuis quinze jours je l'ai à peine vu. Il ne soupe presque jamais chez lui ; et toutes les fois que je l'ai rencontré au spectacle, c'étoit toujours sur le théâtre[1]

[1] En 1759, pour la première fois, il n'y eut plus que les acteurs qui figurassent sur la scène de la Comédie-Française! Barbier nous donne la date exacte de cette réforme que n'ont pas connue les Corneille, les Molière et les Racine.

« De tout temps il y a eu sur le théâtre de la Comédie, de chaque côté, quatre rangées de bancs un peu en amphithéâtre jusqu'à la hauteur des loges, renfermés dans une balustrade et grille de fer doré, pour placer les spectateurs. Dans les grandes représentations, on ajoutoit encore, le long de la balustrade, une rangée de banquettes, et, outre cela il y avoit encore plus de cinquante personnes debout et sans place au fond du théâtre, qui formoient un cercle. Le théâtre n'étoit rempli et occupé que par des hommes, pour l'ordinaire ; en sorte que le théâtre étoit très-rétréci pour l'action des acteurs. Pour entrer un acteur sur la scène, il falloit faire faire place au fond du théâtre, pour son passage. Il n'étoit pas même vraisemblable qu'un roi parlant à son confident ou te-

et avec ce chevalier qui, m'a-t-on fait entendre, sans me le dire précisément, passe dans le monde pour être amoureux de moi. J'ai aussi appris qu'il avoit perdu de réputation plusieurs femmes, sans qu'elles le méritassent, uniquement par ses propos et sa fatuité.

J'ai voulu avoir enfin une conversation à ce sujet avec mon mari, et ce matin j'ai eu le bonheur d'obtenir de lui une heure d'entretien.

« Bon! m'a-t-il répondu, misères! je sais tout cela. Il y a des femmes à qui on ne sauroit manquer. Vous verrez si celles dont le chevalier a parlé ne seroient pas perdues sans lui. — Dans tous les cas, repris-je, je vous déclare, dès aujourd'hui, que ma porte sera toujours fermée pour lui. » Et j'appuyai tellement sur cette résolution, qu'enfin, par accommodement, il a consenti à ce que peu à peu je cessasse de le voir, mais avec toutes les précautions nécessaires, dit-il, pour qu'on ne puisse pas s'apercevoir de mon projet, ni qu'il y fût entré pour rien. Je le lui ai promis; mais j'abrégerai beaucoup ces formalités. Au milieu du déjeuner, son valet de chambre lui est venu dire que sa chaise étoit prête. Comme il ne m'avoit point dit qu'il dût s'absenter, je lui demandai d'un air inquiet où il alloit. Il me répondit, avec un ton

nant un conseil d'État, ou un prince avec sa maîtresse parlant en secret, fussent entourés de plus de deux cents personnes.

« Cela est changé dans la quinzaine de Pâques, qu'il y a relâche au théâtre pour trois semaines. On a travaillé et l'on a supprimé toutes ces places; on a pris sur le parterre pour former un parquet qui tient plus de cent quatre-vingts personnes; outre l'orchestre, on a diminué l'amphithéâtre pour allonger le parterre.

« Le lundi 28 de ce mois, lendemain de la Quasimodo, on a joué sur ce nouveau théâtre. Tout le monde en a été content, et il n'y a pas de comparaison. »

(*Journal de Barbier*, mai 1759, t. VII, p. 161.)

qui me fit bien voir qu'il ne vouloit point de questions, qu'il alloit à Versailles et qu'il reviendroit ce soir, ou au plus tard demain matin. Mais j'en sus bientôt plus que je ne voulois en savoir, car le chevalier entra, tout étonné de ce qu'il n'étoit point encore prêt. Quelques propos qu'ils tinrent entre eux me firent juger qu'ils alloient ensemble, et que cette partie étoit arrangée depuis longtemps. Je me sentis un mouvement de colère si vif contre le chevalier, que je passai brusquement dans mon cabinet, tant pour l'éviter que pour cacher quelques larmes qui tomboient de mes yeux. L'instant d'après, je voulus rentrer dans ma chambre, espérant, je ne sais pourquoi, que je retiendrois mon mari; mais ils étoient déjà partis. Est-il possible que les femmes n'aient d'autre ressource et d'autre consolation que les larmes! Pourquoi donc avoir mis l'autorité et la puissance entre les mains de ceux qui ont le moins besoin de soutien!

LETTRE A M. DE LISIEUX.

Le 9 décembre.

Où suis-je? où suis-je? Ah! Dieu, je me meurs de douleur, de honte, de dépit. Quelle humiliation! Est-il possible qu'un homme se respecte assez peu pour exposer sa femme!... J'ai passé la journée d'hier dans l'état le plus violent. Ce voyage de Versailles m'inquiétoit... Mais, dois-je achever!

Sachez donc, mon tuteur, puisque je suis obligée de me rappeler cette scène indécente, qu'après avoir été toute la journée dans l'incertitude sur la conduite que j'avois à tenir, je me trouvai assez incommodée pour me coucher, le soir, vers les neuf heures. Au bout d'une

heure ou deux, je fus réveillée, en entendant ouvrir brusquement mes rideaux par mon mari qui étoit avec le chevalier. « Qui vous a permis, monsieur, lui dis-je, d'entrer dans mon appartement? Hélène, Hélène, n'ai-je pas donné ordre de ne laisser entrer personne quand je suis au lit? Vous sortirez. — Madame, votre femme de chambre dort, dit M. d'Épinay en refermant mon rideau. Je suis fâché d'avoir troublé votre repos. Il est étrange cependant... Vous conviendrez qu'il n'est pas ordinaire... On ne s'attend pas... Chevalier, comment faire? il faut pourtant manger un morceau. — Rien n'est si aisé, ce me semble, reprit celui-ci; il n'y a qu'à nous faire apporter quelque chose. — Sans doute, répondit mon mari. Hélène, éveillez-vous donc et faites-nous apporter ici de quoi souper. — Comment! monsieur, ici? m'écriai-je. Vous n'y pensez pas. — Voulez-vous donc que j'éveille mon père? reprit mon mari; on ne peut remuer chez moi qu'il ne l'entende. Nous ne vous dérangerons pas longtemps, madame. D'ailleurs, il n'y a pas de feu dans ma chambre; nous sommes transis. — Et nous n'avons pas mangé de la journée, » ajouta le chevalier.

La nécessité de souffrir cette indécente scène mit le comble à ma douleur. J'appelai Hélène et je lui ordonnai de rester auprès de mon lit. Je jetai ensuite ma couverture par-dessus ma tête et je fondis en larmes. J'entendois le chevalier parler et rire; mais je ne distinguois aucun de leurs propos. Cependant je compris, par quelques mots qui furent prononcés un peu plus haut que les autres, que mon mari étoit un peu embarrassé, que le chevalier l'en plaisantoit, et le félicitoit sur son bonheur. L'affectation qu'il mettoit à élever la voix, lorsqu'il débitoit les fades et plates louanges qu'il me donnoit, me

montra qu'il se flattoit bien que je n'en perdrois rien. On leur apporta leur souper. Vingt fois je fus tentée de prier encore M. d'Épinay de s'en aller : je me relevois sur mon séant, je me recouchois. A la fin je crus qu'il valoit mieux feindre de ne les pas entendre, étant d'ailleurs presque certaine que ma prière ne seroit pas écoutée. Au dessert, ils renvoyèrent les gens, et le chevalier demanda une bouteille de vin de Champagne; mon mari la fit apporter avec une autre de vin de Lunel. Je frémis en pensant tout à coup qu'ils pouvoient s'enivrer. J'étois sûre qu'ils étoient encore de sang-froid, car ni l'un ni l'autre n'avoient rien dit en présence des valets. Je saisis ce moment pour appeler M. d'Épinay. Il vint à mon lit : « Monsieur, lui dis-je tout bas, en voilà bien assez; allez, je vous prie, achever votre repas dans votre chambre; le feu doit être allumé. — Cela n'en vaut pas la peine, me répondit-il, nous ferions du bruit à mon père; nous aurons fini dans un moment. » Il voulut me prendre la main, je le repoussai rudement. Il se retira en fermant le rideau. « J'ai cru, lui dit à voix basse le chevalier, que tu allois me laisser là et prendre place à côté d'elle; si j'en avois le droit, je n'y aurois pas manqué. » Je ne tardai pas à distinguer de la part du chevalier un projet formé d'enivrer mon mari. La colère et la frayeur s'emparèrent de moi, je sonnai toutes mes sonnettes, j'ouvris précipitamment mon rideau. « Messieurs, leur dis-je d'un ton ferme, sortez tout à l'heure de mon appartement; Hélène, allez tout de suite réveiller ma mère et M. de Bellegarde; dites-leur, de ma part, de monter promptement. » L'air avec lequel je parlois leur en imposa. M. d'Épinay se leva en chancelant et dit tout bas au chevalier : « Elle est fâchée, allons nous-en. — Quoi! sans lui dire adieu, reprit le chevalier

en le prenant par le bras et le poussant vers mon lit. — N'avancez pas, monsieur, lui criai-je; si l'un de vous a la hardiesse d'approcher, je ne réponds point jusqu'où peut aller ma colère. » Alors je sonnai de nouveau; les domestiques arrivèrent. M. d'Épinay se retira en répétant au chevalier : « Je te dis qu'elle est fâchée, aussi, tu ne veux pas me croire. Tu n'as qu'à revenir demain. » Jugez de l'indécence de leurs propos et de l'état de leurs têtes. Les domestiques qui entrèrent les déterminèrent à sortir. Je fis alors fermer ma porte à double tour. Il est sept heures, et je suis encore toute tremblante.

Comment envisager à présent ces deux hommes? Mais il n'y a donc plus de mœurs! Quoi! ne pas même respecter sa femme! Ah! si par malheur leur début eût été plus honnête, que je n'eusse pas eu de défiance! que je me fusse endormie! Mon cher tuteur, ma tête s'égare, en vérité. Quelle partie ont-ils été faire à Versailles? Car il faut avoir d'avance l'imagination prodigieusement échauffée; ou est-ce le désordre habituel?

Je n'ai plus la force d'écrire.

Le soir.

Mon mari est entré chez moi dans la matinée, et s'est jeté à mes genoux en me conjurant d'oublier son imprudence. « Votre imprudence! lui ai-je dit : monsieur, « vous êtes bien modéré dans la qualification de vos « torts; vous m'avez fait la plus cruelle insulte qu'une « femme puisse jamais éprouver; vous avez mis l'amer- « tume dans mon âme; elle est flétrie pour toujours, « puisque je vois à quel homme j'ai le malheur d'être « unie. Voilà qui est fini, monsieur; il n'y a plus rien à « démêler entre vous et moi : tous les liens sont rom-

« pus. » En vérité, mon tuteur, je le pensois et je le pense encore. Toute illusion est détruite, le bandeau est déchiré. Voilà l'effet qu'a produit en moi cette malheureuse nuit.

Que je suis malheureuse! Mon mari s'est désolé, il m'a laissée maîtresse de ne pas recevoir le chevalier, et m'a demandé pour toute grâce de garder le silence avec nos parents sur cette aventure. J'ai eu bien de la peine à y consentir. A la fin cependant j'ai cédé à toutes les protestations qu'il m'a faites de se conduire à l'avenir de manière à me rassurer sur ses principes, et j'ai promis de me taire. Mais qu'il est loin de sentir combien il déchire mon cœur! Je ne sais quand je pourrai vous voir. Il est décidé que je suis grosse, on veut me faire saigner demain; la frayeur que j'ai eue cette nuit rend cette précaution nécessaire. Me voilà pour quelques jours à garder mon appartement. M. de Bellegarde m'accable d'amitiés. Si mon bonheur dépendoit de lui, je pourrois me croire heureuse. Mais il tient à quelqu'un qui s'est rendu indigne. Que je suis à plaindre!

CHAPITRE III

1747-1749

Madame d'Épinay, se sentant plus libre, use un peu de sa liberté. Imprudence au Palais-Royal, chez Francœur, de l'Opéra. — M. d'Épinay veut reprendre ses avantages. — Mademoiselle d'Ette. — Vie de divertissements. — Demande en mariage de mademoiselle de Bellegarde. — La famille d'Houdetot; figures et caractères. — Mariage improvisé. — Interruption et reprise du *Journal*. — Naissance d'une fille. — Conversations délicates avec mademoiselle d'Ette. — Le chevalier de Valory. — On découvre que M. d'Épinay a rendu sa femme malade. — Douleur, regret et affranchissement. — M. de Gauffrecourt. — Progrès de M. Dupin de Francueil. — Madame d'Épinay se sent troublée. — Aveu à mademoiselle d'Ette. — Francueil et madame d'Épinay se mettent d'accord.

Le 26 février 1747[1].

Je viens de commettre une étourderie bien forte, oui, bien forte, puisqu'elle me donne les apparences les plus criminelles; mais ces apparences sont trompeuses. Cela ne devroit-il pas suffire pour me tranquilliser? Cependant, ma conscience n'est pas en repos. J'ai été obligée d'implorer l'indulgence de mon mari. L'indulgence! dans la situation où je suis avec lui. Je tremble qu'on ne sache

[1] **(A la date 1747.) — Peut-être faut-il dater 1748. Madame d'Épinay, dans cette partie de ses Mémoires, n'est pas sans avoir un peu confondu les temps, soit par oubli, soit à dessein. Nous allons voir venir tout à l'heure, dans des pages, du reste, bien jolies et d'une vive couleur, le récit du mariage de madame d'Houdetot qui est de 1748, mais non pas du mois et du jour que madame d'Épinay lui assigne. De même aussi nous la voyons ne pas tenir exactement le compte de ses couches, et supprimer au moins un de ses enfants, comme elle a supprimé l'un de ses beaux-frères.**

cette folle démarche. Oh Dieu! non, je ne saurois la peindre avec des couleurs trop noires, afin qu'elle me cause tant d'effroi que je n'ose jamais rien faire de semblable.

Hier, M. de Jully et moi allâmes passer l'après-dînée et souper chez madame Darty. Francœur y étoit attendu. Nous devions faire de la musique, et exécuter à nous quatre un intermède qu'il vient d'achever. Nous nous faisions une fête de cette partie. A huit heures, Francœur ne venant point, madame Darty envoya lui en demander la raison : il fit dire qu'il étoit fort enrhumé, et qu'il ne lui étoit pas possible de sortir. L'humeur nous prit à tous les trois : mon frère disoit que c'étoit une excuse, madame Darty étoit en colère, et juroit qu'il se repentiroit de lui avoir manqué de parole, et moi, je boudois sans rien dire, et je n'étois pas celle qui étoit la moins fâchée. Mon frère proposa d'aller chez Francœur voir s'il étoit réellement malade. Madame Darty dit tout d'un coup : « Non, mais allons-y tous trois souper. » Je fus d'abord choquée de cette proposition que je ne pris pourtant que comme une plaisanterie. Lorsque je vis qu'elle étoit sérieuse, je fis quelques représentations; on me ferma la bouche en disant qu'avec mon beau-frère et une autre femme cette démarche étoit toute simple. Ensuite j'alléguai mon mari, mon beau-père et ma mère, s'ils venoient à savoir. « Bon! dit madame Darty, mon mari, mon père, ma mère! N'avez-vous pas peur aussi que votre grand-père ne revienne de l'autre monde pour vous sermonner? Allons, allons, ne faites pas l'enfant. Si vos parents grognent, vous n'avez qu'à m'envoyer chercher, je les mettrai bien à la raison. Votre mari! votre mari en fait bien d'autres; et puis, n'avez-vous pas votre beau-frère qui prendra votre parti? — Oui certai-

nement, répondit Jully, venez seulement et laissez-nous faire. » Il fut décidé que le carrosse de mon beau-frère descendroit au jardin du Palais-Royal, où donne une petite porte qui mène chez Francœur, et que nous reviendrions en chaise chez madame Darty[1].

J'avois dit à mon cocher de venir me prendre à minuit; et une fois décidée je tâchai d'étouffer mes scrupules, mais ils ne l'étoient pas tout à fait, et je riois les dents serrées. Nous arrivâmes au Palais-Royal; on n'y voyoit ni ciel ni terre; un falot nous éclairoit, je mourois de froid et de peur : chaque arbre me paroissoit un censeur. Madame Darty faisoit des éclats de rire à mourir, et avoit, ce me semble, trouvé le secret de me persuader que je ne m'étois jamais tant amusée. Nous arrivâmes chez Francœur, qui me parut aussi étonné de nous voir que je l'étois de me trouver chez lui. « Vous êtes de grandes folles, » nous dit-il. Madame Darty se mit à rire encore plus fort, et moi aussi, quoique d'abord ce propos m'eût choquée. Francœur, me regardant et apercevant mon embarras, car en effet je faisois assez gauchement mes efforts pour rire et pour paroître à mon aise, me dit tout bas : « Je vois bien que ce n'est pas à vous que j'ai l'obligation de ma bonne fortune. » Ce propos m'éclaira sur ce qui se passoit en moi : car j'en fus plus libre, et m'aperçus alors que la crainte de perdre son estime n'étoit pas entrée pour peu de chose dans mon embarras. Madame Darty, pendant que je causois,

[1] Sur les almanachs du temps l'adresse de Francœur est rue Saint-Nicaise au magasin de l'Opéra, mais ce n'était sans doute que son logement officiel, son cabinet; et l'appartement qu'il habitait réellement était situé dans une maison de la rue Richelieu ou de la rue des Bons-Enfants qui donnaient sur le jardin du Palais-Royal. Ni la rue de Montpensier, ni la rue de Valois n'existaient encore.

visitoit avec mon beau-frère tous les papiers de musique et autres qu'elle trouvoit sous sa main[1]. Francœur prit avec nous un ton beaucoup plus respectueux qu'il ne l'avoit jamais eu, sans doute par pitié pour moi. Il me semble aujourd'hui que je ne le méritois guère. Hier je lui en savois gré. Savoir gré à Francœur de son respect et de sa pitié pour moi! A présent que je suis de sang-froid, il me semble que toute la soirée se passa d'une façon assez insipide. Nous revînmes à minuit, comme nous l'avions projeté, chez madame Darty. Je pensai tomber à la renverse lorsque son laquais me dit que M. d'Épinay étoit venu me chercher, il y avoit plus d'une grande demi-heure, et qu'il avoit paru fort étonné de ne me pas trouver. Madame Darty demanda si on lui avoit appris où nous étions. On lui répondit que non, et qu'on avoit dit seulement que nous étions sortis tous trois à huit heures. Nous renvoyâmes le laquais, et nous tînmes conseil sur ce que je dirois. Mon beau-frère et moi nous

[1] Francœur s'occupait beaucoup de son théâtre, dont il n'était pas encore administrateur, et dont, à cette date, la ville même n'avait pas encore reçu la direction générale. Son titre, et celui de Rebel, n'était que le titre de surintendant de la musique.

C'est le mercredi 27 août 1749, à 5 heures du matin (on était alors encore fort matinal, comme au vieux temps), que le prévot des marchands, M. de Bernage, prit possession de l'Opéra, du théâtre et du magasin. On entrait alors dans la salle par un vilain cul-de-sac qui s'appelait la Cour Auri. Les représentations avaient lieu les dimanche, mardi et vendredi, et aussi le jeudi depuis la Saint-Martin jusqu'à la clôture. Voici, depuis Lulli, la liste des directeurs du théâtre : en 1687 Jean-Nicolas de Francine, gendre de Lulli ; en 1698, avec lui, Goureault du Mont, écuyer du Dauphin ; en 1704, Pierre Guyenet, payeur des rentes de l'Hôtel de Ville ; en 1713, Mathurin Besnier, avocat au parlement ; puis les sieurs Chomat, du Chêne, de la Bal de Saint-Pont ; le Comte, le Beuf et autres, en 1731 ; de Thuret, en 1733 ; en 1744, Berger, et en 1747, les sieurs Tréfontaine et Saint-Germain. La ville vint ensuite qui donna le théâtre à bail à Francœur et à Rebel.

fûmes d'avis de lui conter la chose comme elle s'étoit passée ; madame Darty soutint que cela avoit de grands inconvénients; que mon mari se serviroit de ce prétexte pour me tyranniser ; que cette partie, toute simple qu'elle étoit, seroit mal interprétée par mes parents, et que, s'il n'en disoit mot, il y auroit mille occasions où il me feroit valoir de ne les en avoir pas instruits, et qu'il valoit mieux dire que nous avions été souper au Luxembourg[1], chez la tante de madame Darty. Je me rendis à ces raisons, plus par empressement de me retrouver chez moi, et de voir ce que me diroit mon mari, que par conviction. En chemin, j'étois fort en peine. Je représentai à mon beau-frère que, si mon mari étoit instruit, ma faute paroîtroit bien plus grande. Il me rassura et me dit que le dernier parti auquel nous nous étions arrêtés étoit le seul qu'il fallût prendre. Je le crus.

Tout en montant mon escalier, le cœur me battoit et ma langue s'embarrassoit. En traversant l'antichambre, je vis la porte de mon mari ouverte et point de lumière dans sa chambre; je commençai à craindre qu'il ne fût rentré et qu'il ne m'eût suivie; je n'osois faire de question. J'entre dans mon appartement ; il dormoit dans un fauteuil au coin de mon feu. Je voulus l'éveiller, mon frère s'y opposa ; enfin j'allai auprès de lui dans cette intention, mais il s'éveilla tout seul, et il parut fort étonné de nous voir tous les deux. Mon frère se mit à rire, et je fis ce que je pus pour en faire autant. « Où avez-vous donc soupé? nous dit-il sans me regarder. — A... au... » lui dis-je. Mon frère acheva en bégayant:

[1] Le Luxembourg appartenait au duc d'Orléans. Sa sœur, la reine d'Espagne, l'avait habité depuis son retour en France jusqu'à sa mort, arrivée le 18 juin 1742.

« Lu...xembourg. — Au Luxembourg? — Oui, dis-je en me mouchant, au Luxembourg, chez madame de Ph***. — Vous vous trompez de jardin, me dit-il sèchement; n'est-ce pas plutôt au Palais-Royal? » Mon frère essaya une phrase qu'il ne put jamais dire, et moi j'en commençai deux ou trois que je n'eus pas le courage d'achever. Il me tardoit que Jully s'en allât pour m'expliquer et confesser la vérité à mon mari. Il se mit à rire du bégaiement de son frère, et lui dit : « As-tu oublié que lorsque tu soupois l'année dernière chez une certaine demoiselle, où mon père te défendoit d'aller, je le devinois toujours par la manière dont tu répondois à ses questions? » Ensuite il le congédia en le remerciant, aussi ironiquement que sèchement, du soin qu'il avoit pris de moi, et me donna ordre de renvoyer ma femme de chambre, pour causer librement. Lorsque nous fûmes seuls : « Apprenez-moi, madame, me dit-il, quelle espèce de partie vous avez faite ce soir? ne me cachez rien; il n'y a que la vérité qui puisse vous sauver de mon ressentiment.—Hélas! lui dis-je, vous n'avez pas besoin de menaces pour me faire parler; je n'ai pas envie de vous rien déguiser, et si j'avois suivi mon sentiment... Cette partie est trop simple. — Trop simple! reprit-il; ah! parbleu! je ne vous croyois pas si aguerrie. Trop simple! ajouta-t-il en colère. — Oui, fort simple, repris-je, si vous voulez m'écouter. — Vous ne me direz donc pas tout? — Pardonnez-moi. — Voyons donc; mais prenez garde à ce que vous direz; je sais tout. — Eh! mon Dieu, repris-je, ne suis-je pas assez à plaindre? Ne me faites point de menaces; vous me troublez! écoutez-moi. »

Je lui dis dans la plus exacte vérité ce qui s'étoit pas-

sé; je supprimai seulement la remarque de Francœur sur mon embarras et sa pitié. Pitié! mon Dieu! que je voudrois effacer ce mot, et l'impression qu'il me fait. « Madame, répétoit-il en se promenant d'un air furieux, madame, qui se met dans une colère horrible parce qu'on soupe en ville en meilleure compagnie qu'elle; parce qu'on reçoit des lettres de son amie, qu'on ne veut pas lui montrer, qui veut faire divorce parce qu'on ouvre imprudemment son rideau; et qui va souper en partie fine chez un musicien, un homme qui n'est familier qu'avec des femmes perdues! » J'étois muette pendant toute cette sortie, quoique je sentisse bien le ridicule de la comparaison; mais j'avois tort et je ne sais pas avoir tort. A ces propos il ajouta cent questions, ne pouvant croire, disoit-il, que cette partie ne fût arrangée dès longtemps. Il vit cependant clairement que je n'étois pas aussi coupable qu'il le croyoit d'abord; mais il me fit voir que cette démarche étoit seule capable de me perdre de réputation; je le sentois bien et j'en convins de bonne foi. Il me dit qu'à sa place beaucoup d'autres ne m'en croiroient pas sur ma parole. Je fus piquée de ce propos; mais je dévorai mon ressentiment dans l'espérance de mettre plus vite fin à mon humiliation. Il n'est pas vrai, comme le dit madame Darty, je m'en aperçois bien, que les démarches soient indifférentes quand on a le cœur pur. Elles ne le sont pas, puisqu'elles vous exposent à des soupçons injurieux qu'il n'est point dans notre pouvoir d'arrêter ni de détruire. Il faut être content de soi, pour se mettre au-dessus des soupçons; et peut-on l'être quand on a fait une démarche inconsidérée; à plus forte raison, lorsqu'elle est indécente? Mon mari m'a pardonné à condi-

tion... Me pardonner à condition! en vérité cela est trop fort. Il m'a donc pardonné, à condition que je cesserois peu à peu de voir madame Darty et Francœur. Je me l'étois bien proposé avant qu'il l'eût exigé; mais je n'ai seulement pas pris la peine de le lui dire. Je lui ai simplement promis de faire tout ce qu'il me prescriroit. Comme une faute nous ôte le courage de montrer jusqu'à nos bons mouvements! Que je suis petite à présent!

Dans quelle ivresse j'étois de madame Darty il y a peu de jours encore! Je la croyois un oracle, sa tournure d'esprit m'enchantoit, ses plaisanteries me paroissoient naïves et avoient à mes yeux le caractère de la vraie gaîté, maintenant elles ne me paroissent que libres et indécentes. Je veux fuir cette femme, et je ne sais comment m'y prendre. Elle a tant d'amitié pour moi! Si je lui donnois quelques avis sur son étourderie? Elle se moquera de moi : elle m'auroit peut-être écoutée autrefois, mais à présent. Il m'en faut retirer peu à peu, et comme me l'a conseillé mon mari.

J'ai vu beaucoup de monde aujourd'hui, et j'ai dû paroître bien maussade. J'étois mal à mon aise, et il m'a semblé que tous les hommes avoient avec moi un ton plus libre qu'à l'ordinaire. Aurois-je laissé prendre ce ton insensiblement pendant mon ivresse et sans m'en apercevoir? Si cela est, que de chemin j'ai à faire pour revenir d'où je suis partie! J'en suis effrayée. Je ne m'étonne plus que le chevalier de Canaples ait osé venir à minuit dans ma chambre avec mon mari.

Cette après-dînée M. d'Épinay est entré chez moi, et m'a trouvée pleurant. Il a voulu savoir pourquoi. Je lui ai dit que le souvenir de la sottise que j'avois faite en étoit en partie cause; mais je ne lui ai pas avoué que je

me sentois blessée dans mon amour-propre, et que c'étoit aussi une des causes de mon chagrin. Il me marqua beaucoup d'affection, et m'assura que sa confiance me reviendroit tout entière, tant il étoit convaincu qu'il n'y avoit eu que de l'imprudence dans ma conduite. « Il faut vous dissiper, a-t-il ajouté; voyez le monde, allez aux spectacles, entretenez des liaisons; enfin, vivez comme toutes les femmes de votre âge : c'est le seul moyen de me plaire, ma bonne amie. D'ailleurs nos parents ne vivront pas toujours; et après eux je veux avoir une maison. Prenez bien garde surtout que madame Darty ne s'imagine que je suis jaloux; que je vous tyrannise. Si elle avoit cette idée, il n'y auroit sorte de mauvais contes qu'elle ne fît. »

Le 2 mars.

M. d'Épinay m'a présentée aujourd'hui à mademoiselle d'Ette[1] qui vient s'établir à Paris. Il l'a connue dans sa dernière tournée : elle étoit chez un oncle à qui elle donnoit des soins. Elle demeure aux Filles-Saint-Thomas[2]; sa figure m'a plu; elle a même dû être très-jolie. Elle

[1] A en croire J. J. Rousseau, ce fut là une des plus fâcheuses connaissances que pût faire madame d'Épinay. La suite de ces Mémoires laissera voir ce que madame d'Épinay a dû elle-même en penser. « Elle avait une amie, dit Rousseau (*Confessions*, Partie II, livre VII), appelée mademoiselle d'Ette, qui passait pour méchante et qui vivait avec le chevalier de Valory qui ne passait pas pour bon. Je crois que le commerce de ces deux personnes fit tort à madame d'Épinay. »

[2] Le couvent des Filles de Saint-Thomas d'Aquin était rue Neuve-Saint-Augustin, en face de la partie de la rue Vivienne qui existait seule alors; c'est sur son emplacement qu'a été bâti le palais de la Bourse. Les Filles-Saint-Thomas, religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, avaient été installées à Paris pour la première fois, le 6 mars 1627, dans la rue des Postes. Elles allèrent ensuite dans la vieille rue du Temple, et enfin se firent bâtir en 1642 leur couvent de la rue Neuve-Saint-Augustin. L'église n'en fut achevée qu'en 1715.

a trente-trois ans, elle est grande et très-bien faite; elle paroît avoir de l'esprit et de la finesse. Son maintien est embarrassé; je la crois timide. J'ai passé une heure chez elle : je me propose de cultiver cette connoissance; elle me plaît tout à fait.

Le 8 mars 1748.

Je n'ai jamais été si dissipée que depuis un mois, et je ne m'en trouve pas plus heureuse; au contraire, lorsque je suis seule, je m'ennuie et je pleure. Personne ne me vient voir, parce qu'on ne me trouve jamais chez moi. C'est par complaisance pour M. d'Épinay que je me suis jetée dans le monde; aujourd'hui je m'y livre par nécessité. Je ne puis plus être avec moi, et je ne puis penser à mon mari, parce que sa conduite me déchire l'âme. J'ai ouï parler sourdement d'une mademoiselle Rose, danseuse de la Comédie, qu'il suit de près. Jusqu'ici je n'en ai rien voulu croire, tant j'ai de peine à le trouver coupable.

Mimi se marie[1]; c'est une chose décidée : elle épouse M. le comte d'Houdetot, jeune homme de qualité, mais sans fortune; âgé de vingt-deux ans, joueur de profession, laid comme le diable et peu avancé dans le service : en un mot ignoré, et, suivant toute apparence, fait pour l'être[2]. Mais les circonstances de cette affaire sont trop singulières, trop au-dessus de toute croyance pour ne pas te-

[1] Mademoiselle de Bellegarde s'est mariée le 10 février 1748. La date que madame d'Épinay a mise sur son journal n'est donc pas exacte. Du reste il est probable que cette partie des Mémoires a été écrite de souvenir, car l'année 1747 et l'année 1748 y sont confondues.

[2] Madame d'Épinay est extrêmement rigoureuse pour M. d'Houdetot, qui avait, à ce qu'il paraît, une belle taille, et qui, né le 5 août 1724, était capitaine lieutenant de la gendarmerie. En 1762, à 38 ans il était maréchal de camp. La *Chronologie militaire* de Pinard (t. VIII, p. 473)

nir une place dans ce journal. Je ne pourrois m'empêcher d'en rire si je ne craignois que le résultat de cette ridicule histoire ne fût de rendre ma pauvre Mimi malheureuse. Son âme est si belle, si franche, si honnête, si sensible! C'est aussi ce qui me rassure; il faudroit être un monstre pour se résoudre à la tourmenter.

Hier matin, mercredi, ma mère m'appela dans son ap-

ne va pas plus loin; mais on peut y voir que la vie de M. d'Houdetot ne fut pas celle d'un soldat inutile et désœuvré.

« D'Houdetot (Claude-Constant-César, comte), né le 5 août 1724.

« Mousquetaire le 3 mai 1738. Il fit la campagne de 1742, en Flandre et leva le 1er janvier 1743 une compagnie dans le régiment de cavalerie du Roi; il passa la campagne à la former, et obtint le 28 octobre la charge de guidon de la compagnie des gendarmes de Flandre avec une commission du même jour pour tenir rang de lieutenant-colonel de cavalerie. Il se trouva avec la gendarmerie à la reprise de Weissembourg et des lignes de la Loutre, à l'affaire d'Anguenum, au siége de Fribourg, en 1744 et passa enseigne de la compagnie des gendarmes d'Aquitaine, le 14 décembre. Il était à la bataille de Fontenoy, aux siéges des ville et citadelle de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath en 1745, et devint sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes Dauphins, le premier décembre avec rang de mestre de camp de cavalerie par commission du même jour. Il servit aux siéges de Mons, de Charleroy, de Namur, et combattit à Raucoux en 1746 et à Lawfeld en 1747. Capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de Berry par provisions du 1er janvier 1748, il la commanda au siége de Maestricht la même année, à la bataille d'Hastembeck, à la conquête de l'électorat de Hanovre en 1757.

« Brigadier par brevet du 1er mai 1758, capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de Bourgogne par provisions du 22 juillet suivant, il se démit de la compagnie des gendarmes de Berry; et ayant été employé brigadier à l'armée d'Allemagne dès le premier mai, il se trouva au combat de Sunder-Hausen, à la conquête de la Hesse, à la bataille de Lutzelbourg. Il était à la bataille de Minden, en 1759, aux affaires de Corback et de Wartbourg en 1760, à l'affaire Filinghausen en 1761, et fut déclaré au mois de novembre maréchal de camp dont le brevet lui avait été expédié dès le 20 février précédent : il s'est démis alors de la compagnie des gendarmes Bourguignons et a été employé maréchal de camp à l'armée d'Allemagne par lettres du 1er mai 1762. »

M. d'Houdetot est devenu lieutenant général le 1er mars 1780 et madame d'Épinay l'a vu élever à ce grade.

partement, et me dit : « M. de Rinville[1] le père vient de proposer à M. de Bellegarde un mariage pour Mimi avec un de ses arrière-petits-cousins que l'on dit être un très-bon sujet. Mais votre père, ajouta-t-elle, veut avant tout que le jeune homme plaise à sa fille, et nous allons aujourd'hui dîner chez madame de Rinville, où M. d'Houdetot se trouvera, et où néanmoins il ne doit être question de rien. Il n'en vouloit même pas parler à sa fille, mais comme elle ne fait jamais attention à personne, à moins qu'elle n'y ait intérêt, elle pourroit bien ne pas regarder le comte d'Houdetot, si elle n'étoit pas prévenue. J'ai donc décidé M. de Bellegarde à lui en dire un mot. Il n'y a d'ailleurs aucun arrangement de pris encore ; mais il faut une plus ample information, quoiqu'on nous ait déjà dit quelque bien du comte : ensuite on s'expliquera sur la dot. »

Pour abréger cette incroyable histoire, je vous dirai que nous allâmes tous dîner chez madame de Rinville[2]. En entrant nous vîmes un cercle de toute la famille ; M. et madame d'Houdetot[3], leur fils et tous les Rinville

[1] Puisque nous avons, dans une note précédente, indiqué quel était le parrain de mademoiselle de Bellegarde, et qu'on va voir que M. de Rinville l'était, il nous serait permis, s'il y avait de l'intérêt à cela, à changer son nom supposé et à le remplacer par celui de M. Filion de Villemur. Une de ses sœurs, Marie-Louise Filion de Villemur, avait épousé Louis-Pierre de Houdetot, mestre de camp du régiment d'Artois, lieutenant de roi en Picardie, mort le 11 août 1726, et frère aîné du père de M. d'Houdetot. C'est de cette manière que le mariage de madame d'Houdetot fut imaginé. Nous trouvons ce renseignement dans un lieu où on ne le chercherait guère, dans le grand Dictionnaire géographique d'Expilly.

[2] Rue Neuve-de-Luxembourg.

[3] La famille d'Houdetot de Normandie (V. Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Noblesse*, 1849-50, p. 398) semble avoir une communauté d'origine avec l'ancienne maison du même nom et de la même province dont un rejeton était à la première croisade, et qui portait d'argent, à six porce-

possibles. La marquise d'Houdetot, à notre arrivée, se leva avec précipitation et vint, les bras ouverts, embrasser mon beau-père, ma mère, Mimi et moi, qu'elle n'avoit jamais vue. Après cette embrassade, le vieux Rinville prit mon beau-père par la main et le présenta en cérémonie à madame d'Houdetot, qui, à son tour, lui présenta son fils et son mari : et nous fûmes tous de nouveau présentés et embrassés. La marquise est une femme de taille moyenne; elle paroît avoir au moins cinquante ans. Elle a encore la peau extrêmement belle, quoiqu'elle soit très-maigre et très-pâle. Ses yeux sont pleins d'esprit et de feu. Tous ses mouvements sont précipités et violents; et, malgré sa vivacité, on voit clairement

lets de sable. Le P. Anselme a donné sa filiation, sans parler de son blason moderne. Ces armes sont d'argent, à la bande d'azur diaprée d'or, de trois pièces, celle du milieu chargée d'un lion, et les deux autres d'une aigle à deux têtes d'or.

La terre de Houdetot était en Caux, sur la paroisse de Veauville-sur-les-Baons, élection de Caudebec. L'aveu de ce fief se rendait au roi.

Un seigneur de Houdetot, Jean, alla, en effet, à Jérusalem en 1024; un autre, et peut-être le même seigneur, suivit Guillaume de Normandie en Angleterre. Au seizième siècle, un d'Houdetot (pour bien faire il faudrait toujours écrire : de Houdetot) épouse Perronne Chenu, fille de Perrot Chenu, prince d'Yvetot. Voilà donc madame d'Houdetot entrée dans la famille du roi d'Yvetot. On arrive ainsi, pour abréger, aux d'Houdetot du dix-septième siècle.

Le beau-père de madame d'Houdetot, dont il s'agit ici, est de la branche aînée (car il y a quatre ou cinq branches dans la famille, en comptant les seigneurs de Colomby, les seigneurs de Boisgribout, les seigneurs d'Auffay-la-Malet et les seigneurs du Verger. Le P. Anselme détaille toutes leurs généalogies). Il s'appelait Charles de son nom, chevalier, marquis de Houdetot, « seigneur de Grainbouville, de Saint-Laurent, lieutenant général en l'Isle-de-France et lieutenant de roi en Picardie et pays reconquis, mestre de camp du régiment d'Artois après son frère. » Né le 10 septembre 1678, il était devenu mousquetaire en 1694, lieutenant au régiment du roi le 7 décembre 1691, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, levé par commission du 10 décembre 1702, colonel réformé à la suite du régiment de Boufflers en 1715, brigadier en 1719, lieu-

qu'elle ne fait rien sans projet et sans but. Ses gestes ont la plus grande part à sa conversation, et ses yeux se promènent autant par curiosité que par vanité. Son mari peut être de vingt ans plus âgé qu'elle. C'est un vieux militaire qui ne ressemble pas mal au roi de pique par sa taille et par son ajustement. Lorsqu'il est assis, il appuie volontiers ses mains et sa tête sur sa canne, ce qui lui donne un air de réflexion et de méditation qui lui fait honneur, sur ma parole. Il répète les derniers mots de ce que dit sa femme; il ricane et montre des dents, que l'on aimeroit autant qu'il cachât.

Madame d'Houdetot prit ma sœur à côté d'elle, la questionna, l'interrompit, la complimenta, et en moins

tenant général de l'Ile-de-France en 1720, maréchal de camp le 20 février 1734, et lieutenant général le 1er mars 1738.

Il avait rendu aveu au roi, le 10 janvier 1725, de son marquisat, érigé par lettres du mois de juin 1724, registrées aux parlement et chambre des comptes de Normandie les 3 août, 15 et 16 novembre. Comme on voit dans les *Mémoires du marquis de Sourches* (tome I, page 6), qu'en janvier 1685, un « marquis d'Oudetot, gentilhomme de Normandie, parent de M. de Pomponne et de MM. de Feuquières, mestre de camp de cavalerie, fort honnête et fort brave gentilhomme, » abjura la religion protestante, on peut croire que le titre de marquis était porté dans la famille avant d'être légalisé.

Le marquis Charles d'Houdetot avait épousé, le 28 octobre 1717, Catherine-Madeleine-Thérèse Carrel, fille de Louis Carrel, président en la cour des comptes, aides et finances de Normandie, et de Jeanne-Thérèse de Becdelièvre. C'est la marquise peinte par madame d'Épinay.

Il naquit de ce mariage : 1° Charles-Louis de Houdetot, né à Rouen, le 14 août 1718; 2° Charles-Antoine, né à Paris le 1er mai 1721; 3° Claude-Constant ou Constance-César, né à Paris le 5 août 1724 (c'est le mari de madame d'Houdetot); 4° Anne-Charlotte-Simonette de Houdetot, née à Paris le 31 août 1722, qui devint plus tard madame de Blainville, et 5° Charlotte-Madeleine, née le 21 décembre 1731, qui devint, en 1749, madame d'Aché.

M. d'Houdetot ne s'appelait d'abord que le chevalier, et il ne porta toute sa vie que le titre de comte, son frère aîné n'étant mort qu'en 1781, après s'être marié en 1749, et être devenu d'abord, le 3 février 1770, brigadier de cavalerie, puis, le 1er mars 1780, maréchal de camp.

de deux minutes fut enchantée de ses grâces et de son esprit. On mit à table les jeunes gens l'un près de l'autre. M. de Rinville et madame la marquise d'Houdetot s'emparèrent de mon beau-père, et ma mère fut placée entre ma belle-sœur, dont elle n'avoit pas voulu s'éloigner, et le marquis d'Houdetot. Au dessert, on parloit déjà hautement de mariage, malgré le silence qu'on nous avoit imposé sur cet article. Lorsqu'on fut de retour dans le salon, le café pris, et les domestiques étant sortis, M. de Rinville dit tout à coup, en adressant la parole à mon beau-père : « Tenez, mon ami, nous sommes ici en famille ; entre amis francs comme nous, il ne faut pas tant de mystère ; traitons ceci hautement. Il ne s'agit que d'un oui ou d'un non. Mon fils vous convient-il ? oui ou non ; et à votre fille ? oui ou non de même ; voilà l'*item*. Je regarde vos enfants comme les miens, mes amis. Je dis donc : votre fille, mon cher confrère, plaît beaucoup à madame la marquise (en se retournant vers elle) ; je le vois. Notre jeune comte est déjà amoureux[1] ; votre fille n'a qu'à voir s'il ne lui déplaît pas ; qu'elle le dise ; prononcez, ma filleule. » Ma sœur rougit. On l'accabla d'éloges, on caressa son père ; on fit enfin tout ce qu'il falloit pour nous tourner la tête à tous et nous ôter le temps de la réflexion.

Ma mère, qui vit que la confiance aveugle de mon beau-père en M. de Rinville l'engageoit à souscrire à tout, interrompit la huée d'applaudissements, et dit à madame de Rinville, assez haut pour être entendue : « Il me paroît, madame, que M. de Rinville va un peu

[1] M. d'Houdetot était réellement amoureux, mais d'une autre femme, mariée elle-même, et cette passion dura presque autant que sa vie, car cette dame ne mourut qu'en 1793, et entre ses bras.

vite ; les choses ne sont pas assez avancées pour faire prononcer nos jeunes gens. Si, flattés de s'épouser, ils prenoient du goût l'un pour l'autre, et que l'affaire vînt à manquer. — Ah ! ah ! vous avez raison, s'écria M. de Rinville en levant les mains et les frappant l'une contre l'autre ; vivent les gens de bon conseil, continua-t-il, faisant semblant d'interpréter la réflexion de ma mère suivant son idée ; il vaut mieux traiter d'abord les articles, et les jeunes gens, pendant ce temps-là, causeront ensemble : c'est bien dit, c'est bien dit. » Puis, prenant tout de suite le vieux marquis et sa femme par la main, il les mena s'asseoir en cercle auprès de mon beau-père et de ma mère, et, tout en les conduisant, il nous cria en riant et s'efforçant de nous regarder, en rejetant sa tête derrière lui : « Mes enfants, amusez-vous, divertissez-vous ; nous allons vaquer aux moyens de vous rendre bientôt contents. »

Lorsqu'ils furent assis, M. de Rinville proclama que le marquis d'Houdetot donnoit en mariage au comte son fils dix-huit bonnes mille livres de rente en terre, en Normandie, et la compagnie de cavalerie qu'il lui avoit achetée l'année d'avant[1]. Le marquis, appuyé sur sa canne, comme je vous l'ai dépeint, opina du bonnet, et la marquise dévoroit des yeux mon beau-père et ma mère. « Pour moi, dit-elle, je n'entends rien aux affaires ; je donne tout ce que je peux donner, mes diamants surtout, monsieur, mes diamants ; ils sont beaux. Je ne sais au juste pour combien j'en ai, mais, tant qu'il en y aura, je les donne à ma belle-fille, point à mon fils, au moins. —Voilà, en vérité, mon cher confrère, un présent et un

[1] C'était dans l'année même, et à peine depuis un mois.

procédé bien généreux, » dit avec emphase M. de Rinville à M. de Bellegarde, à qui il demanda ensuite s'il étoit content de ces propositions. Mon beau-père dit qu'il étoit satisfait; mais que son but étoit surtout que sa fille fût heureuse.

On l'interrompit pour faire l'éloge du jeune comte, et M. de Rinville répondit corps pour corps de sa filleule. Alors M. de Bellegarde dit qu'il traiteroit sa fille comme ses autres enfants, qu'il lui donneroit trois cent mille livres pour dot et sa part dans la succession. « Ah! dit M. de Rinville en se levant, nous voilà tous d'accord; je demande à présent que nous signions le contrat ce soir; nous ferons publier les bans dimanche; nous aurons dispense des autres, et nous ferons la noce lundi. »

Toute la famille des d'Houdetot et leurs agents furent de cet avis; mais ma mère s'y opposa fortement, ainsi que M. de Bellegarde, qui n'avoit encore fait aucune ouverture à sa famille : il vouloit d'ailleurs qu'elle assistât à la signature du contrat. Ma mère ajoutoit à ces raisons celle de n'avoir aucun préparatif, et par cette précipitation de ne point laisser aux jeunes gens le temps de se reconnoître, ni de pouvoir juger s'ils se convenoient. M. de Rinville s'appliqua à combattre la première difficulté, et garda le silence sur l'autre, sentant bien qu'elle étoit sans réplique. « Vous allez, dit-il à M. de Bellegarde, être exposé à tous les propos du public, si vous traînez cette affaire en longueur; elle ne peut être cachée. De plus, vous connoissez les indécisions de votre frère[1]; il ne vous laissera pas un instant de repos. Tenez, nous avons encore le temps de passer chez le notaire, pour lui don-

[1] François-Christophe La Live, seigneur de Viennay, Pailly et Sucy, conseiller au parlement de Metz.

ner le projet du contrat. Tandis qu'il y travaillera, nous irons faire part du mariage à toute votre famille, et nous retomberons chez vous, où nous signerons. Quant aux apprêts de la noce, ajouta-t-il encore, il n'en faut point : nul bruit, nul éclat, c'est mieux; et autant d'argent d'épargné. »

Vous connoissez assez M. de Bellegarde, mon cher tuteur, pour juger qu'il se rendit aisément à toutes ces mauvaises raisons; elles flattoient trop son goût pour la tranquillité, pour n'en être pas séduit. Ma mère le tira cependant à part pour le conjurer de suspendre; elle n'en put tirer d'autre réponse que : « Eh! ma sœur, voilà comme vous êtes; on diroit que vous croyez que M. de Rinville veut m'attraper. Non, non, je rougirois d'hésiter un instant à suivre son avis. » La joie étoit peinte dans les yeux de ce bon père; il sortit, l'instant d'après, avec M. de Rinville, pour suivre l'arrangement projeté.

Je passe au moment où nous nous trouvâmes tous rassemblés pour la signature de ce contrat. Rien n'étoit plus plaisant que de voir l'air d'étonnement répandu sur tous les visages de ces deux familles presque inconnues l'une à l'autre. On avoit un ton de réserve, de méfiance et d'inquiétude qui donnoit à chacun l'air de la stupidité. Pendant la lecture, la marquise tira de sa poche deux écrins de diamants qu'elle remit à sa bru, en présent de noce. La valeur en est restée en blanc dans le contrat, faute d'avoir le temps d'en faire faire l'estimation. Tout le monde signa; on se mit ensuite à table, et le jour de la noce fut fixé au lundi suivant.

Madame Darty est venue me voir ce matin; elle m'a appris que la marquise d'Houdetot est une joueuse de profession, ainsi que le comte son fils; que leur maison

est une maison de bohème. Enfin, elle m'en a assez dit pour me faire craindre que ma pauvre Mimi ne soit malheureuse. J'ai eu le courage de le dire à mon beau-père, mais il a fallu citer mon auteur : « Commérage de femme ! » m'a-t-il répondu. Cette noce m'empêchera de voir mademoiselle d'Ette pendant quelque temps, aussi souvent que je le désirerois, mais je me propose de m'en dédommager ensuite : heureusement qu'elle plaît beaucoup à mes parents.

Le 7 mai 1748.

La voilà donc faite d'hier, cette noce[1]: j'ai été ce matin à la toilette de la mariée ; elle étoit fort triste et a beaucoup pleuré ; elle m'a priée en grâce de la venir voir tous les jours ; je n'y manquerai pas : je sens trop le besoin qu'elle doit avoir de ma présence, dans les premiers temps d'un mariage, et surtout d'un mariage tel que le sien.

Le 7 juin 1748.

Mon mari vient de partir pour sa tournée. Ce départ, loin de m'affliger comme autrefois, m'a causé, j'ose l'avouer, une sorte de plaisir. Je vais ce soir à Épinay : j'y serai seule au moins pendant quelques jours ; j'y jouirai paisiblement de la tranquillité que j'ai perdue presque depuis que je me connois. Je découvre en moi une sorte

[1] Le mariage est du 10 février 1748. Le marié demeurait sur la paroisse Saint-Sulpice. L'acte est dans les registres de Saint-Roch. Parmi les témoins figurent « haut et puissant seigneur de Monistay, marquis de Chazeron, lieutenant général des armées, lieutenant des gardes du corps du Roi, gouverneur de la ville et citadelle de Brest, » cousin de l'époux (c'est le mari de la fille du frère aîné du marquis d'Houdetot et de mademoiselle de Villemur) ; « haut et puissant seigneur Charles-Louis d'Argouges, comte de Rannes, maréchal de camp, » autre cousin ; M. d'Épinay, La Live de Sussy et l'intendant Pineau, baron de Lucé.

de honte de me trouver heureuse par l'absence de mon mari. Jusqu'à présent, lorsqu'il partoit, je cherchois mes amis; je leur disois de me consoler. Aujourd'hui je les fuis, et je crains qu'ils ne voient que je n'ai pas besoin de leur secours. Personne ne tient sa place dans mon cœur, et personne, jamais, ne pourra l'occuper. En le voyant avec indifférence, je n'ai fait autre chose que ce qu'il a paru désirer lui-même, par la conduite qu'il a tenue avec moi. Je n'ai rien négligé pour le ramener; il m'en a coûté bien des larmes avant d'en être arrivée au point où je suis. Irai-je donc, à force de réflexions, troubler encore le premier moment de tranquillité qui me luit?

Mon fils est avec moi : je ne suis occupée du matin au soir que de cette petite créature. Il ressemble à son père, mon tuteur, et il ne lui ressemble pas. C'est sa figure, et il a de plus un sourire fin, touchant même, et une manie, oui, précisément, une manie de m'avoir toujours auprès de lui. Il pleure dès que je m'éloigne. Il me craint déjà, et je n'en suis pas fâchée, car je ne veux pas le gâter. Je pense quelquefois, lorsqu'il sourit en me regardant, et qu'il marque, en frappant ses petites mains, la joie qu'il a de me voir, qu'il n'y a point de satisfaction pareille à celle de rendre son semblable heureux.

Le 8 septembre 1748.

Voilà trois mois que mon journal est interrompu, plutôt par l'apathie et l'indifférence que j'ai pour moi-même que par la disette des faits[1]. Je veux à l'avenir m'assujettir à le tenir exactement.

[1] L'éditeur de la première édition de ces Mémoires, dit que madame d'Épinay était accouchée d'une fille le 4 août. On ne trouve pas trace de

Mademoiselle d'Ette est venue passer la journée avec moi. Après le dîner, je me suis mise sur ma chaise longue. Je me sentois de la pesanteur, de l'ennui; je bâillois à tout instant, et, craignant qu'elle n'imaginât que sa présence me gênoit ou m'étoit désagréable, je feignis d'avoir envie de dormir, espérant à la fin faire passer cette disposition. Mais point; elle ne fit qu'augmenter: la tristesse s'empara de moi, et je me sentois le besoin de dire que j'étois triste. Les larmes me venoient aux yeux: je ne pouvois plus y tenir.

« Je vous demande pardon, lui dis-je; je crois que ce sont des vapeurs: je me sens bien mal à mon aise. — Ne vous gênez pas, me dit-elle. Vraiment oui, vous avez des vapeurs, et ce n'est pas d'aujourd'hui; mais je n'ai eu garde de vous en rien dire, car j'aurois redoublé votre mal. » Après une petite dissertation sur les vapeurs et leur effet: « Venons, dit-elle, à la cause des vôtres. Tenez, soyez de bonne foi et ne me cachez rien; c'est l'ennui; ce n'est pas autre chose. — Je le croirois assez,

cette naissance dans les registres des baptêmes de la paroisse Saint-Roch, à la date de 1748. Il faudrait donc que ce fut à Épinay qu'elle eût fait ses couches, mais cela n'est pas probable. Ce qui paraît certain c'est qu'il y a ici un peu de désordre dans les souvenirs de l'auteur et qu'elle mêle ceux de l'année 1747 avec ceux de l'année 1748. Or, en 1747, le 24 août elle était en effet accouchée en l'absence de son mari, d'une fille: Françoise-Thérèse, tenue sur les fonts par François-Christophe La Live, seigneur de Viennay, Pailly, Prunois, Saint-Romain, et de Sucy-en-Brie, conseiller au parlement de Metz, grand-oncle paternel « représenté, dit par erreur l'acte baptismal, par Ange-Laurent La Live *de la Briche* (au lieu de *Jully*), oncle paternel;» et par Thérèse-Suzanne Lestendart de Bully. C'est madame de Roncherolles.

Ce ne fut pas l'unique fille de madame d'Épinay et peut-être celle-ci mourut-elle de bonne heure. Peut-être même lui en naquit-il une autre en 1749, et encore au mois d'août, à Épinay. Ce serait peut-être celle qui plus tard devint madame de Belsunce et qui s'appelait Angélique-Louise-Charlotte.

lui dis-je, si je n'éprouvois cette disposition que depuis mes couches, ou depuis le moment que j'ai quitté la campagne pour les faire. La solitude dans laquelle je vis, tous mes amis étant absents, l'impossibilité de m'appliquer, pourroient bien en effet me donner de l'ennui et être la cause du découragement qui s'est emparé de moi; mais il en étoit ainsi à Épinay, et dans le temps même que vous y avez passé avec moi. Les moments où je paroissois le plus jouir de votre conversation étoient quelquefois ceux... — Oui, interrompit-elle, où vous vous trouviez la plus malheureuse. Tout cela me confirme dans ce que je vous dis; car c'est l'ennui du cœur que je soupçonne chez vous, et non celui de l'esprit. » Voyant que je ne répondois pas, elle ajouta : « Oui, votre cœur est isolé; il ne tient plus à rien; vous n'aimez plus votre mari, et vous ne sauriez l'aimer. » Je voulus faire un mouvement de désaveu; mais elle continua d'un ton qui m'imposa. « Non, vous ne sauriez l'aimer, car vous ne l'estimez plus. » Je me sentis soulagée de ce qu'elle avoit dit le mot que je n'osois prononcer. Je fondis en larmes. « Pleurez en liberté, me dit-elle en me serrant entre ses bras; dites-moi tout ce qui se passe dans cette jolie tête. Je suis votre amie, je le serai toute ma vie; ne me cachez rien de ce que vous avez dans l'âme; que je sois assez heureuse pour vous consoler. Mais, avant tout, que je sache ce que vous pensez, et quelles sont vos idées sur votre situation. — Hélas! lui dis-je, j'ignore moi-même ce que je pense. Il y a longtemps que je croyois être détachée de M. d'Épinay; sa conduite m'a permis de m'avouer que je ne l'aime plus. Je l'ai presque oublié, et cependant, lorsque j'y pense, c'est toujours en versant des larmes. Si vous savez un moyen de me tirer de cette

situation, indiquez-le-moi; je me livre à vous sans réserve. Mais une des plus surprenantes contrariétés qui se passent en moi, c'est que je redoute son retour, et que je me sens même quelquefois une si forte répugnance à le revoir, qu'il me semble que je ne pourrois pas être autrement, si je le haïssois.

— Eh oui! me répondit mademoiselle d'Ette en riant, on ne hait qu'autant qu'on aime. Votre haine n'est autre chose que l'amour humilié et révolté : vous ne guérirez de cette funeste maladie qu'en aimant quelque autre objet plus digne de vous. — Ah! jamais! jamais! lui criai-je en me retirant d'entre ses bras, comme si je redoutois de voir vérifier son opinion; je n'aimerai que M. d'Épinay. — Vous en aimerez d'autres, dit-elle en me retenant, et vous ferez bien : trouvez-en seulement d'assez aimables pour vous plaire. — Et premièrement, lui dis-je, voilà ce que je ne trouverai point. Je vous jure sincèrement que, depuis que je suis dans le monde, je n'ai pas vu un homme autre que mon mari qui me parût mériter d'être distingué. — Je le crois bien, reprit-elle, vous n'avez jamais connu que de vieux radoteurs ou des fats : il n'est pas bien étonnant qu'aucun n'ait pu vous plaire. Dans tout ce qui vient chez vous, je ne connois pas un être capable de faire le bonheur d'une femme sensée. C'est un homme de trente ans, raisonnable, que je voudrois ; un homme en état de vous conseiller, de vous conduire, et qui prît assez de tendresse pour vous pour n'être occupé qu'à vous rendre heureuse. — Oui, lui répondis-je, cela seroit charmant ; mais où trouve-t-on un homme d'esprit, aimable, enfin tel que vous venez de le dépeindre, qui se sacrifie pour vous, et se contente d'être votre ami, sans pousser ses prétentions jusqu'à vouloir être votre amant?

— Mais je ne dis pas cela non plus, reprit mademoiselle d'Ette; je prétends bien pour lui qu'il sera votre amant. »

Mon premier mouvement fut d'être scandalisée; le second fut d'être bien aise qu'une fille de bonne réputation, telle que mademoiselle d'Ette, pût supposer qu'on pouvoit avoir un amant sans crime, non que je me sentisse aucune disposition à suivre ses conseils, au contraire, mais je pouvois au moins ne plus paroître devant elle si affligée de l'indifférence de mon mari; car je crains quelquefois qu'on ne me fasse un crime dans le monde de n'être pas assez malheureuse. Je suis sûre que ma mère le craint aussi, quoiqu'elle ne l'ait jamais dit clairement.

« Oh! je n'aurai jamais d'amant, lui dis-je. — Et pourquoi cela, reprit-elle? est-ce par dévotion? — Non, lui répondis-je; mais je ne crois pas que les torts d'un mari autorisent une femme à se mal conduire. — Qu'appelez-vous se mal conduire? Je ne vous propose pas d'afficher un amant, ni de l'avoir toujours à votre suite: il faut au contraire qu'il soit l'homme du monde qui paroisse le moins en public avec vous. Je ne veux point de rendez-vous, point de confidences, point de lettres, points de billets; en un mot rien de toutes ces fadaises qui ne causent qu'une légère satisfaction, et qui exposent à mille chagrins. — Fort bien! lui dis-je, vous voulez qu'on ait un amant, qu'on ne le voie point, qu'on n'en soit point occupée. — Ce n'est point cela, me dit-elle; mais je veux qu'on ne le soit que d'une façon qui laisse le public indécis sur le jugement qu'il en doit porter. — Ah! vous convenez donc, lui dis-je, que, malgré tant de précaution, on en parlera; et me voilà

perdue de réputation. — Mais où prenez-vous cela? Premièrement quelle est la femme dont on ne parle point? Y avez-vous beaucoup gagné jusqu'à présent à n'avoir point d'amant? Le public vous en a-t-il moins donné le chevalier de Canaples? — Quoi m'écriai-je, le chevalier de Canaples! on pourroit croire! — Pauvre enfant! reprit-elle, tout vous étonne et vous effarouche. Mais dans ce monde on dit tout ce qu'on imagine, et on croit tout et rien de ce que l'on entend dire. Qui est-ce qui prend assez d'intérêt pour approfondir ce qui se débite ainsi à tort et à travers? D'ailleurs ce n'est que l'inconstance d'une femme dans ses goûts, ou un mauvais choix, ou, comme je vous ai déjà dit, l'affiche qu'elle en fait qui peut flétrir sa réputation; l'essentiel est dans le choix : on en parlera pendant huit jours, peut-être même n'en parlera-t-on point, et puis l'on ne pensera plus à vous, si ce n'est pour vous applaudir. — Je ne puis me faire à cette morale, lui dis-je. Il y a trois choses dans tout cela qui ne m'entrent point dans l'esprit. La première est qu'on puisse avoir un amant et le regarder sans rougir, car cette liaison entraîne un commerce perpétuel de faussetés; la seconde est qu'on puisse avoir un amant sans qu'on le sache; et la troisième qu'on puisse soutenir les regards de ceux qui en sont instruits, ou qui le soupçonnent. » Mademoiselle d'Ette rêva un moment. « Je connois, me dit-elle ensuite, votre franchise et votre discrétion : dites-moi naturellement quelle opinion on a de moi dans le monde. — La meilleure, lui dis-je, et telle que vous ne pourriez la conserver si vous pratiquiez la morale que vous venez de me prêcher. — Voilà où je vous attendois, me dit-elle. Depuis dix ans que j'ai perdu ma mère, je fus séduite par le cheva-

lier de Valory[1] qui m'avoit vu, pour ainsi dire, élever; mon extrême jeunesse et la confiance que j'avois en lui ne me permirent pas d'abord de me défier de ses vues. Je fus longtemps à m'en apercevoir, et lorsque je m'en aperçus, j'avois pris tant de goût pour lui que je n'eus pas la force de lui résister. Il me vint des scrupules; il les leva, en me promettant de m'épouser. Il y travailla en effet; mais voyant l'opposition que sa famille y apportoit, à cause de la disproportion d'âge et de mon peu de fortune; et me trouvant, d'ailleurs, heureuse comme j'étois, je fus la première à étouffer mes scrupules, d'autant plus qu'il est assez pauvre. Il commençoit à faire des réflexions; je lui proposai de continuer à

[1] Les Valory descendaient ou voulaient descendre d'une famille florentine qui au quinzième siècle a produit des personnages. De 1770 à 1781 l'abbé Galiani, alors ami du chevalier de Valory et de madame d'Épinay, fit à leur sujet, en Italie des recherches généalogiques dont il est question dans ses lettres (t. I, p. 114, 197; t. II, p. 318.)

Le chevalier de Valory avait un frère aîné, le marquis Guy-Louis-Henry, qui né le 11 novembre 1692, avait débuté en 1707 comme enseigne de la colonelle du régiment de Piémont et qui se battit à Malplaquet. Brigadier en 1739 il fut cette année même envoyé ambassadeur en Prusse, devint maréchal de camp en 1745, et ensuite ambassadeur en Hanovre, auprès du roi d'Angleterre. En 1751 il retourna en Prusse. Son nom est connu dans la diplomatie et Frédéric le Grand le distinguait.

Nous avons trouvé la signature du chevalier de Valory sur un acte de mariage de la paroisse Saint-Eustache (février 1764). Il s'appelait Jules-Hippolyte, demeurait alors au petit hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré, comme madame d'Épinay, et portait le titre de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. On retrouve son nom dans les *Almanachs royaux*, en qualité d'associé libre de l'Académie de peinture. Il était donc amateur et connaisseur. Collé en parle dans son journal (I, 36; II, 12) comme d'un bon juge de comédies.

Le marquis et le chevalier avaient perdu leur père en 1738. Celui-ci, (Charles-Guy), était né le 24 septembre 1655 et était devenu lieutenant général en 1710.

Il existait plusieurs autres Valory. On sait que l'un des gardes du corps qui accompagnaient Louis XVI dans le voyage de Varennes était un membre de cette famille.

vivre comme nous étions : il accepta. Je quittai ma province, et je le suivis à Paris. Vous voyez comme j'y vis. Quatre fois la semaine il passe sa journée chez moi ; le reste du temps nous nous contentons réciproquement d'apprendre de nos nouvelles, à moins que le hasard ne nous fasse rencontrer. Nous vivons heureux, contents : peut-être ne le serions-nous pas tant si nous étions mariés. — Je ne sais où j'en suis, interrompis-je ; tout ce que vous me dites me confond, et je sens qu'il me faudra du temps pour m'y accoutumer. — Pas tant que vous croyez, me dit-elle ; je vous promets qu'avant peu vous trouverez ma morale toute simple, et vous êtes faite pour la goûter. — Je ne suis pas dans le cas d'en faire usage, lui répliquai-je ; je n'aime point, heureusement, et quand j'aimerois, pourrois-je jamais me promettre un instant de bonheur en me rendant maîtresse de mes scrupules ? La gêne, la contrainte, la honte, tout doit empoisonner un sentiment qui n'est délicieux qu'autant qu'on s'y livre tout entier. » Après cette conversation, nous sommes sorties, mademoiselle d'Ette et moi, pour faire quelques emplettes. Nous avons rencontré M. de Francueil qui m'a dit qu'il étoit venu sept ou huit fois pour me voir sans avoir pu me trouver. Je veux, un de ces jours que je ne sortirai pas, le lui faire dire. Il a des talents, il sait la musique, sa société m'a plu beaucoup pendant mes couches ; elle pourra m'être encore de quelque ressource.

Le 5 janvier 1749.

Je suis triste et mal à mon aise, aujourd'hui. Je n'ai point vu mademoiselle d'Ette, je ne saurois me passer d'elle : j'attends la journée de demain avec impatience,

dans l'espérance de la voir. Si ma santé continue à être aussi mauvaise qu'elle l'est depuis une huitaine de jours, je l'engagerai à venir passer quelque temps chez moi, puisque je ne saurois l'aller chercher. Mon cœur a besoin d'appui, je sens un vide, une langueur... Il faut que je l'aime bien plus que je ne crois; car je ne puis penser qu'à elle.

Le 12 janvier.

Depuis deux jours mademoiselle d'Ette est établie chez moi. Elle me fait oublier mes souffrances, qui sont cependant bien grandes. Le chevalier de Valory a passé hier son après-dînée entre nous deux. Leur union fait plaisir à voir. Elle est décente, elle intéresse même. Si je n'avois pas été instruite par mademoiselle d'Ette de l'attachement qu'ils ont l'un pour l'autre, jamais je n'aurois pu le deviner. La seule chose que je reprocherai à celle-ci, est de n'être pas tout à fait assez indulgente envers les gens qu'elle aime. Elle se laisse aller facilement à donner des ridicules. C'est un tort de son esprit, et on voit que son âme n'y a point de part; elle les représente de façon que, quelque mordante que soit sa plaisanterie, on ne peut jamais la convaincre de méchanceté, et on voit qu'elle est toujours pressée de raccommoder par un éloge le mal que la plaisanterie a pu faire.

Le chevalier est très-aimable; il a une façon de dire et de voir qui est tout à fait fine et piquante. Il n'a pas d'humeur, mais il est impatient; ce qui lui donne précisément le degré de vivacité nécessaire pour rendre sa société aussi amusante qu'agréable; d'autant plus que cette impatience est tempérée par un fond de bonté iné-

puisable. Il est singe et contrefait plaisamment; mais on s'aperçoit qu'il ne se livre à ce genre de plaisanterie que pour plaire à son amie. J'ai lieu de le croire ainsi, puisque je n'ai jamais ouï dire qu'il eût ce talent, et que je l'ignorois avant que je ne le connusse. Il est fort au fait de tout ce qui se passe dans Paris; de toutes les intrigues et de toutes les cabales de société. Tous les matins il sort, à ce qu'il m'a dit, et va ramasser tous ces détails qu'il vient rendre le soir à mademoiselle d'Ette. Ils m'amusent, et j'en profite; c'est sans doute parce que je suis désœuvrée, car, en général, j'aime peu à m'occuper des affaires des autres.

LETTRE DE MADEMOISELLE D'ETTE AU CHEVALIER DE VALORY.

Je vous en demande pardon, mon cher chevalier; mais je n'irai point encore rendre à votre belle-sœur la visite qu'elle m'a fait l'honneur de me faire : je ne quitterai point madame d'Épinay aujourd'hui; je ne la quitterai pas même de quelques jours. Cette femme est en vérité trop malheureuse. Quelle âme! Je ne connois rien de si généreux, de si intéressant qu'elle, ni rien de si indigne que son mari. Je crois qu'il a autant de vices que sa femme a de vertus. Mes soupçons n'étoient que trop fondés : j'ai voulu essayer de lui en faire naître, mais sa sécurité étoit si grande, qu'elle ne m'entendoit même pas.

« Vous êtes injuste, m'a-t-elle répondu. M. d'Épinay est ingrat, volage; il a de faux airs, il a même de la dureté vis-à-vis de moi; mais il est honnête homme. » Cependant l'évidence est devenue bientôt si forte, qu'il n'y a plus eu moyen de s'y refuser. Jugez du désespoir

de cette pauvre femme. Malgré cela, elle a voulu que l'on annonçât à son mari son état avec toutes les précautions nécessaires pour ne point l'humilier. Elle est persuadée que ce malheur lui fera une si forte impression qu'il pourra influer sur sa conduite à l'avenir et le tirer de ses égarements. « Voilà, lui ai-je dit, qui est bien honnête, bien généreux, de votre part; mais c'est peut-être la seule occasion que vous aurez de votre vie de vous rendre maîtresse de votre mari, et vous la laissez échapper? — Non, assurément, ce n'est pas mon intention; mais plus son tort est grand, irréparable, plus il va être confus, et plus je veux lui montrer de générosité. — Eh! mais il ne faut rien faire de tout cela; il faut le dire à ses parents, à toute la terre; apprendre au public sa conduite, combien vous êtes à plaindre, et tirer au moins de ce malheur tout le parti possible pour acquérir une liberté que les femmes n'obtiennent presque jamais, et qui est pourtant le plus précieux de tous les avantages. Pensez-y; vous la regretterez : il sera trop tard. On ne trouve point en sa vie deux occasions aussi favorables. — Mon amie, je n'en ferai rien. »

Tandis que je lui parlois, elle étoit comme immobile, les yeux fixés en terre, et absorbée par la douleur. « Que diroit monsieur de Lisieux? s'il savoit cela, s'écria-t-elle. — S'il le savoit! Mais, sans doute, il faut qu'il le sache, que vous le vouliez ou non. Je vais le lui apprendre, et je suis sûre qu'il dira comme moi. Je vous prédis plus, c'est que votre mari n'est pas de nature à être touché d'un procédé si noble, si grand : il faut mater cet homme pour en tirer parti. »

Je l'ai assurée qu'il falloit que M. de Lisieux ou M. de Bellegarde et madame d'Esclavelles en fussent instruits.

« Je ne sais pas trop même si je ne les instruirai pas tous malgré vous, ai-je dit. — Gardez-vous-en bien, reprit-elle avec vivacité ; je vous désavoue, je me brouille avec vous, et ne vous pardonnerai ni à la vie ni à la mort. — Soyez tranquille, lui dis-je, je ne ferai rien que de votre aveu ; mais il est bien dur de vous voir agir avec tant de fermeté contre vos intérêts, tandis que vous pouvez peut-être vous assurer votre repos pour le reste de votre vie. »

M. d'Épinay a su que c'étoit moi qui avois éclairé sa femme sur son état ; je crois qu'il ne m'en aime pas davantage. Son premier mouvement fut de dire : « Ah! pourquoi le lui a-t-elle dit? » Jugez par là de la délicatesse et de l'honnêteté de l'homme. Il arriva chez elle avec l'air du plus faux repentir et de la douleur la moins sentie. Plus la contenance de madame d'Épinay m'arrachoit l'âme, plus celle de son mari me révoltoit.

Il ne répondit à ce qu'elle lui dit que par des cris et des larmes forcées. La petite femme en fut la dupe, ou elle feignit de l'être. Il se jeta à ses genoux, se reconnoissant un monstre, un misérable, et l'assurant qu'il étoit prêt de ne rien faire à l'avenir que ce qu'elle lui prescriroit sur tous les points ; « mais la seule grâce, ajouta-t-il, que vous demande un malheureux, qui n'est pas digne de vivre, c'est de ne rien dire à qui que ce soit de cette aventure. » Comment trouvez-vous ce terme? « Surtout, dit-il, ni à nos parents ni à madame de Maupeou. — Soyez tranquille, lui dit-elle, je vous promets le plus profond secret ; mais je vous demande, pour tout dédommagement, de renoncer pour jamais à toute mauvaise compagnie en hommes, et particulièrement à celle du chevalier de Canaples, que vous aviez tant

de raisons de ne jamais revoir, et surtout depuis que je lui ai fermé ma porte. » Il le jura, protesta et fit tous les serments qu'on voulut; mais il revenoit sans cesse à la crainte que ses parents n'en sussent quelque chose.

J'ai fait consentir ma malade à écrire à M. de Lisieux : elle m'a dicté quatre mots avec bien de la peine. Mais je lui ai fait sentir qu'il falloit de toute nécessité avoir dans cette affaire un témoin de poids; elle m'a chargée de lui détailler le repentir de son mari, et la promesse qu'elle lui a faite d'un secret inviolable; elle a poussé la délicatesse jusqu'à dire à son mari que M. de Lisieux étoit le seul à qui elle n'eût rien caché. Il a voulu se fâcher, mais la crainte qu'elle ne parlât encore lui a fait promptement changer de ton; il n'y a sorte de bassesses qu'il ne fasse pour l'engager à se taire. Ah! le vilain homme! Vous pouvez nous venir voir, mon chevalier, tout comme à l'ordinaire. Ayez seulement, en arrivant, l'air étonné de m'y trouver encore. Bonjour.

SUITE DU JOURNAL.

Le 24 février.

Quel chaos dans mon âme! Quel bouleversement dans mes idées! Quelle révolution s'est faite en moi? J'étois, sans le savoir, la victime d'une maladie horrible. C'est à mademoiselle d'Ette que j'en dois la conviction, et le courage d'y avoir remédié. Le premier moment de cette certitude m'a causé un désespoir affreux : il m'a semblé que tout lien étoit à jamais rompu entre M. d'Épinay et moi. Quand le divorce auroit été prononcé sur nous, et m'eût laissée à la merci d'une nouvelle passion, qui eût

dû me rendre encore plus malheureuse, je n'aurois rien vu de plus sinistre dans l'avenir : tout m'alarmoit. Je redoutois pour mon mari le ressentiment de M. de Bellegarde et de ma mère, s'ils étoient venus à découvrir combien il étoit coupable envers moi. J'ai caché ses torts dans l'espérance de le ramener à force de générosité; hélas! je n'y ai rien gagné. Je ne dois avoir pour lui désormais d'autre sentiment que le mépris.

Le 28 février 1749.

Madame la comtesse d'Houdetot m'a présenté aujourd'hui M. Gauffecourt [1], que je connoissois de réputation

[1] J. J. Rousseau a laissé de M. de Gauffecourt un agréable portrait. (*Confessions*, Partie I, livre V.) Il l'avait connu à Chambéry, au temps de ses printannières folies de musique et d'amour, et, quoique en un autre endroit des *Confessions*, il l'accuse d'avoir voulu fort grossièrement corrompre Thérèse, il l'a jusqu'à la fin fidèlement chéri.

« M. de Gauffecourt, dit-il, étoit un des hommes les plus aimables qui aient existé. Il étoit impossible de le voir sans l'aimer, et de vivre avec lui sans s'y attacher tout à fait. Je n'ai vu de ma vie une physionomie plus ouverte, plus caressante, qui eût plus de sérénité, qui marquât plus de sentiment et d'esprit, qui inspirât plus de confiance. Quelque réservé qu'on pût être, on ne pouvoit, de la première vue, se défendre d'être aussi familier avec lui que si on l'eût connu depuis vingt ans; et moi qui avois tant de peine d'être à mon aise avec les nouveaux visages, j'y fus avec lui du premier moment. Son ton, son accent, son propos accompagnoient parfaitement sa physionomie. Le son de sa voix étoit net, plein, bien timbré, une belle voix de basse, étoffée et mordante, qui remplissoit l'oreille et sonnoit au cœur. Il est impossible d'avoir une gaîté plus égale et plus douce, des grâces plus vraies et plus simples, des talents plus agréables et cultivés avec plus de goût. Joignez à cela un cœur aimant, mais aimant un peu trop tout le monde, un caractère officieux avec peu de choix, servant ses amis avec zèle, ou plutôt se faisant l'ami des gens qu'il pouvoit servir, et sachant faire très-adroitement ses propres affaires en faisant très-chaudement celles d'autrui.

« Gauffecourt étoit le fils d'un simple horloger, et avoit été horloger lui-même. Mais sa figure et son mérite l'appeloient dans une autre sphère où il ne tarda pas à entrer. Il fit connoissance avec M. de la Closure, résident de France à Genève, qui le prit en amitié. Il lui procura à Paris d'autres connoissances qui lui furent utiles, et par lesquelles il parvint à

et pour l'avoir vu dans mon enfance. C'est un homme de beaucoup d'esprit, très-aimable et très-gai, quoique déjà d'un certain âge. Je vois que dorénavant, en restant un peu chez moi, je pourrai me former une société assez agréable.

M. de Francueil a profité de l'invitation que je lui ai faite; il est venu hier passer l'après-midi avec moi. Il me paroît aimable, et beaucoup plus que je ne le croyois d'abord. Comme il ne m'est venu personne, au bout d'une heure de conversation, et, ne sachant plus que lui dire, je lui ai proposé de faire de la musique; nous en avons fait toute la soirée. J'ai voulu le retenir à souper, mais il étoit engagé.

Le 6 mars.

Je ne saurois me faire au vide de mon âme; elle cherche en vain à s'appuyer; ceux à qui mon cœur désireroit de s'attacher sont tout entiers sous des liens qui laissent peu de place à l'amitié, ou n'en savent pas goûter la douceur. Madame de Maupeou, lorsque je lui parle de mes sentiments pour elle, me répond, en riant, que je me perds dans mes désirs; qu'elle n'est pas assez sotte pour me croire sur ma parole, parce qu'un beau matin elle se trouveroit n'être que l'ombre de ce que mon

avoir la fourniture des sels du Valais qui lui valoit vingt mille livres de rente. Sa fortune, assez belle, se borna là du côté des hommes; mais du côté des femmes la presse y étoit : il eut à choisir, et fit ce qu'il voulut. Ce qu'il y a de plus rare et de plus honorable pour lui fut qu'ayant des liaisons dans tous les états, il fut partout chéri, recherché de tout le monde, sans jamais être envié ni haï de personne, et je crois qu'il est mort sans avoir eu de sa vie un ennemi. Heureux homme!

« Cet homme si charmant avoit pourtant ses défauts ainsi que les autres; mais s'il ne les eût pas eus, peut-être eût-il été moins aimable. Pour le rendre intéressant autant qu'il pouvoit l'être, il falloit qu'on eût quelque chose à lui pardonner.»

cœur cherche. Mademoiselle d'Ette ne me donne que les moments que sa passion lui laisse; mes enfants ne sont encore qu'une occupation, un devoir pour moi, et ne remplissent point mon cœur. Je lis, je travaille, je rêve beaucoup, mais souvent je rêve en l'air; aucune idée ne me fixe; je parcours un grand nombre d'objets dont mon imagination se détourne aussi machinalement et aussi indifféremment qu'elle s'y est portée. Peut-être M. Gauffecourt, s'il continue à être tout ce qu'il annonce, me sera-t-il par la suite d'une grande ressource. Son âge et sa figure le mettent à l'abri de la censure; mais il faut du temps pour savoir si un homme mérite autant d'amitié que d'estime. M. de Francueil est jusqu'à présent celui qui me distrait davantage; il a des talents et beaucoup d'agrément dans l'esprit. Il m'a engagée à reprendre la musique que j'avois négligée depuis quelque temps; il m'a même donné plusieurs leçons de composition[1].

[1] Bien plus tard, quand tout ce roman sera clos, M. Dupin de Francueil, à soixante ans passés, doit épouser en secondes noces une fille naturelle du maréchal de Saxe, et devenir le grand-père de George Sand. Il y a dans les *Mémoires de ma vie*, de madame Sand, plusieurs pages qui disent quel fut le caractère de l'élégant financier. Quoique ce soit mêler un peu les âges, nous croyons qu'il n'est pas inutile de laisser ici en note peindre M. de Francueil septuagénaire par la dernière compagne de sa vie. En voyant ce qu'il était alors encore, on comprend mieux ce qu'il avait été. Madame Dupin disait donc à madame Sand, tout enfant.

« Votre grand-père, ma fille, a été beau, élégant, soigné, gracieux, parfumé, enjoué, aimable, affectueux et d'une humeur égale jusqu'à l'heure de la mort. Plus jeune, il avait été trop aimable pour avoir une vie aussi calme, et je n'eusse peut-être pas été aussi heureuse avec lui; on me l'aurait trop disputé. Je suis convaincue que j'ai eu le meilleur âge de sa vie, et que jamais jeune homme n'a rendu une jeune femme aussi heureuse que je le fus; nous ne nous quittions pas d'un instant, et jamais je n'eus un instant d'ennui auprès de lui. Son esprit était une encyclopédie d'idées, de connaissances et de talents qui ne s'épuisa jamais pour moi. Il avait le don de savoir toujours s'occuper d'une manière



Épinay, le 5 avril.

Nous sommes venus ici passer les fêtes de Pâques. M. d'Épinay a engagé M. de Francueil à y venir, et j'en ai été très-aise. Il a une politesse si aisée, de la grâce à tout ce qu'il fait, une complaisance, une douceur charmante ; sa figure prévient en sa faveur, et sa conversation a tant d'intérêt, qu'on ne peut se défendre d'en prendre beaucoup à lui. Il a fort réussi auprès de M. de Bellegarde. Auprès de qui ne réussiroit-il pas ! Il peint à merveille, il est grand compositeur en musique ; il a toutes sortes de connoissances, et une gaîté précieuse pour moi. J'avoue que depuis longtemps je n'avois passé des moments aussi agréables. M. d'Épinay repart demain pour une nouvelle tournée ; elle sera au moins de six mois[1].

agréable pour les autres, autant que pour lui-même. Le jour il faisait de la musique avec moi ; il était excellent violon, et faisait ses violons lui-même, car il était luthier, outre qu'il était horloger, architecte, tourneur, peintre, serrurier, décorateur, cuisinier, poëte, compositeur de musique, menuisier, et qu'il brodait à merveille. Je ne sais pas ce qu'il n'était pas. Le malheur, c'est qu'il mangea sa fortune à satisfaire tous ces instincts divers et à expérimenter toutes choses ; mais je n'y vis que du feu, et nous nous ruinâmes le plus aimablement du monde. Le soir, quand nous n'étions pas en fête, il dessinait à côté de moi, tandis que je faisais du parfilage, et nous nous faisions la lecture à tour de rôle ; ou bien quelques amis charmants nous entouraient et tenaient en haleine son esprit fin et fécond par une agréable causerie. J'avais pour amies de jeunes femmes mariées d'une façon plus splendide, et qui pourtant ne se lassaient pas de me dire qu'elles m'enviaient bien mon vieux mari. »

[1] C'était alors un moment d'importance pour MM. les fermiers-généraux, et si M. d'Épinay partait en tournée, c'est qu'il n'était pas des bonnes têtes du conseil de la Ferme.

« Le bail des fermes doit se renouveler au mois d'octobre prochain. Il est étonnant le nombre de gens qui font des fonds comme ils peuvent, et qui remuent toutes les protections de la cour, à commencer par la reine, jusqu'aux seigneurs et dames, pour entrer dans les sous-fermes, que l'on regarde comme une voie sûre pour faire fortune, et qui est

Le 15 avril.

« Que ceux qui sont d'accord avec eux-mêmes sont heureux! m'écriai-je ce matin en m'éveillant. Je suis malheureuse; je connois le moyen d'adoucir mon sort, et je n'ai pas le courage de m'en servir. Venez donc, ma chère amie, mettre de l'ordre dans mes idées et dans mes volontés. Le ciel ne m'enverra-t-il pas mon amie? » Et comme j'achevois cette phrase, mademoiselle d'Ette entra. « Arrivez donc, lui dis-je, car j'ai bien besoin de vous. » Elle s'assit sur mon lit. Je jetai mes bras autour de son cou, et je l'embrassai en fondant en larmes. « Qu'avez-vous, me dit-elle; M. d'Épinay vous a-t-il donné quelque nouveau sujet de chagrin? — Grâces à vos conseils, lui dis-je, mon mari n'a plus le droit de m'en donner. Mais je crains de les avoir trop bien suivis, ces conseils; et peut-être déjà, ajoutai-je en me cachant dans son sein, me blâmez-vous d'avoir pris à la lettre des discours que vous ne me teniez peut-être que pour m'éprouver? — Y pensez-vous, me dit-elle? Songez-vous que vous désapprouvez ma conduite et que vous m'accusez de fausseté? A moins que vous n'ayez fait un choix indigne de vous, ce dont vous n'êtes pas capable, je ne puis que vous approuver. — Ce n'est point un choix, lui répondis-je; je me suis laissé prendre comme un enfant. Je ne sais pas encore moi-même si j'aime, et je sais encore moins si je suis aimée. Quelques petites préférences qui ne partent peut-être que d'un esprit habitué à la galanterie, quelques marques d'intérêt et de compassion qui n'ont

aussi une voie aux femmes de cour pour vendre un peu leur protection. Ces projets empêchent la circulation de l'argent. »
(*Journal de Barbier*, avril 1749, t. IV, p. 360.)

vraisemblablement pour principe qu'un sentiment d'humanité, voilà ce qui m'a séduite, et je tremble de laisser faire des progrès à un penchant qui fera peut-être mon malheur, si je m'y livre. — Mais, me dit mademoiselle d'Ette, avant de vous répondre, entendons-nous. De qui me parlez-vous? Si c'est de M. de Francueil, n'en doutez pas, il est amoureux de vous, et je vous dirai même qu'il y a longtemps que je m'en aperçois, et que cette remarque m'a fait d'autant plus de plaisir, qu'il paroît sensé et raisonnable; il a une bonne réputation, de la fortune; enfin, il est tel que je le désire pour vous. Or, si vous êtes de bonne foi, vous ne devez pas douter de son amour. A vous voir ensemble, j'ai cru qu'il vous en avoit parlé, et j'ai cru même que vous l'aviez écouté. — Non, en vérité, lui dis-je, il ne m'en a pas ouvert la bouche, et tout ce que vous avez pu remarquer n'a été de sa part que la démonstration de l'amitié; et de la mienne que celle de la reconnoissance. — En ce cas, reprit-elle, cela pourroit devenir sérieux. Contez-moi en détail les progrès de cette connoissance, car, sans reproche, ma chère amie, vous vous êtes un peu cachée de moi depuis quelque temps, et c'est ce qui m'avoit fait croire vos affaires plus avancées. — Volontiers, lui dis-je : je ne vous cacherai rien; mais laissez-moi me lever et faire ma toilette, car si une fois nous nous mettons à causer, je ne trouverai pas le moment de m'habiller. » Je l'établis à mon secrétaire, où elle écrivit des lettres; je fis mes affaires, et nous passâmes ensuite dans mon arrière petit cabinet, où nous nous enfermâmes toutes deux, et nous commençâmes ainsi notre conversation :

« Voilà, dit-elle, que je plains ce pauvre homme, à présent. Il vous aimera comme un fou, car vous êtes une

séduisante créature, quand vous vous y mettez; et vous le rendrez malheureux. — Pourquoi donc, malheureux? — Eh! parce que vous êtes des têtes, vous autres, incapables d'un sentiment solide. Une mouche, une partie de bal vous distrait; et vous ne savez pas vous-même ce que vous voulez. — Ce reproche me confond de votre part. Vous savez bien que cette dissipation où j'étois livrée n'étoit pas de mon goût, et que si... — Oui, oui, passons toujours, et dites-moi où vous en êtes avec ce pauvre diable. — Eh bien donc!... Mais nous reviendrons ensuite à ce que vous disiez; car j'ai à cœur de vous dissuader. — Voyons toujours. — Vous savez qu'il y a environ trois mois que M. de Francueil, m'ayant fait plusieurs visites sans me trouver, je lui fis dire que je restois chez moi. Il y vint plusieurs fois. La musique et la peinture furent presque toujours les sujets de nos conversations. Nous fîmes un voyage à Épinay où nous l'invitâmes, Peu à peu le ton de cérémonie se perdit, et celui de la liberté, renfermée cependant dans les bornes d'une politesse sévère, lui succéda. Vous dites que je suis dissipée; il trouva que je ne l'étois pas assez. Comme il me voyoit souvent triste et rêveuse, il me conseilla, pour m'occuper, d'apprendre la composition. Je lui montrai d'abord que je le désirois fort: puis, faisant réflexion qu'un maître me coûteroit de l'argent, et que je n'en avois point, je cherchai un prétexte honnête pour éluder cette proposition que j'avois d'abord acceptée si vivement. Je lui dis qu'avant de m'engager à prendre un maître, je voulois voir si je réussirois. Il m'offrit de m'en servir; je l'acceptai, et deux jours après il me donna ma première leçon : je réussis fort bien. Il prétend que rien n'est égal à ma pénétration. Chaque jour il mit un nouveau

zèle à ses leçons; vous avez entendu la semaine dernière le morceau que j'ai composé : vous pouvez juger de mes dispositions.

« La veille du départ de mon mari, il vint passer l'après-dînée à la maison, comme à son ordinaire. Je lui dis, je ne sais à propos de quoi, que je n'aimois rien tant que d'entendre des cors de chasse le soir pendant le repas; il ne releva point ce propos. Il sortit à huit heures, et en s'en allant, il rencontra M. d'Épinay, à qui il demanda à souper pour prendre, disoit-il, congé de lui. Comme il ne m'avoit pas paru désirer de rester, je trouvai cela singulier. Il revint, en effet, à neuf heures; et comme nous étions à table dans l'appartement de M. de Bellegarde, nous entendîmes tout à coup dans la pièce voisine les cors de chasse qui nous donnèrent pendant tout le repas la musique du monde la plus délicieuse. Dès que je les entendis, je regardai M. de Francueil qui sourit en disant que c'étoit sans doute une fête que je donnois à M. d'Épinay pour son départ. J'assurai que je n'avois nulle part à cette galanterie; mais je me tus sur le propos que j'avois tenu l'après-dînée, et je remarquai très-bien que M. de Francueil m'en sut gré. Après le souper, comme il faisoit le plus beau temps du monde, M. d'Épinay proposa de faire le tour de la place[1]; nous l'acceptâmes. M. de Francueil nous donna le bras; il me serra la main plusieurs fois; mais toujours dans des occasions où je pouvois m'y méprendre, et comme pour me garantir d'un faux pas ou de quelque danger.

« De retour au logis, mon mari, qui étoit en belle humeur, et qui devoit partir à six heures du matin, pro-

[1] La place Vendôme.

posa de faire de la musique jusqu'à ce moment. Le premier mouvement fut de l'accepter ; mais M. de Francueil fit remarquer que ma santé pourroit en être altérée. Il prit congé en me demandant permission de venir le lendemain s'informer de la manière dont je m'étois trouvée de cette soirée. Le lendemain, nous soupions ensemble chez madame Darty. Je m'y trouvai indisposée; les soins et l'inquiétude qu'il me marqua sont au delà de toute expression. Je m'en allai de bonne heure; je m'attendois qu'il m'offriroit de me donner la main; il n'en fit rien, et je vous avoue que j'en fus piquée. Mais en arrivant chez moi, je ne fus pas peu étonnée de voir son carrosse qui suivoit le mien; il descendit, me donna la main jusqu'à mon antichambre seulement. Il s'informa avec les marques du plus vif intérêt de l'état où je me trouvois, et se retira tout de suite, sans entrer dans mon appartement. Toutes ces marques d'égards ne furent point perdues pour lui, et je les sentis vivement.

« Hier il se hasarda à me dire qu'il me soupçonnoit d'avoir du chagrin. J'aurois cru lui manquer en dissimulant. Je vous avouerai même que, pour la première fois de ma vie, j'ai été un peu fausse, car je lui ai beaucoup exagéré la peine que je sentois de la conduite de mon mari, dans la crainte que j'avois qu'il ne me parlât d'amour, ce qui m'auroit obligée à le congédier. — Eh! pourquoi donc le congédier? Voilà une inconséquence bien singulière. — Cela est vrai; car je ne me plais qu'avec lui et avec vous. — Oui, avec moi, surtout quand vous parlez de lui, n'est-ce pas? — Mais je serai franche; alors vous me plaisez davantage. — Je l'ai bien vu. Ensuite. — Eh bien! ensuite? Voilà tout. L'intérêt qu'il a marqué prendre à mes peines est tout aussi vif que je

devois l'attendre de la conduite qu'il tient avec moi. Que pensez-vous de tout cela? — Je pense qu'il est amoureux, et qu'il l'est bien fort, puisqu'il n'ose vous le dire. Je pense encore que vous l'aimez aussi; et que vous ferez une sottise si vous ne l'écoutez pas. — S'il pouvoit ne m'en rien dire. Nous sommes si heureux à présent! — Et pourquoi le seriez-vous moins en vous avouant que vous l'êtes? — Oh! c'est que je crois qu'il n'est pas possible d'être heureuse quand on a eu un amant. — Et pourquoi cela? — Par mille raisons. Si j'avois un amant, je voudrois qu'il fût sans cesse avec moi. Si, par prudence ou autrement, il refusoit un seul jour de me voir, je serois dans la plus amère douleur. Si, au contraire, son empressement répondoit au mien, la crainte qu'on ne sût qu'il ne me quitte point, et que l'on en parlât, me causeroit de continuelles alarmes. D'ailleurs M. d'Épinay reviendra un jour. Si, à force de malheurs et de réflexions, il se reprenoit de goût pour moi, ou si, par fantaisie, peut-être... Mais, en bonne foi, pourrois-je refuser? — Comment, un homme qui vous fait mourir à petit feu, qui a et qui aura toute sa vie, je vous en réponds, une conduite détestable, vous auriez le cœur...? — C'est un homme qui a fait ma fortune, à qui je dois tout. — Oui, même... — Paix! ma chère amie, laissons là le passé, et ne disputons point sur une chose qui n'arrivera peut-être jamais... — Eh bien, que feriez-vous? — J'en serois désolée. Mais sans faire de suppositions : on peut très-bien prévoir que, si un jour j'avois un amant, mon mari viendroit à le savoir. Ou ses reproches m'accableroient, et je ne saurois les soutenir, ou il se croiroit peut-être en droit par là de continuer la vie qu'il mène. — Il n'y a guère de conseils à donner sur de telles incon-

séquences. Savez-vous ce que je vois de plus certain dans tout ceci, c'est que vous rendez Francueil très-malheureux? Vous l'écouterez, parce que cette passion est bien plus établie dans votre cœur que vous ne le croyez. Mais comme ces mouvements sont trop forts pour pouvoir durer, je ne vous donne pas trois mois pour reprendre toutes vos incertitudes; et au moment où il commencera à se livrer à vous de bonne foi, il vous prendra fantaisie d'écouter ce que vous appelez votre raison, et vous le laisserez là. — Non, non; vous vous trompez, et vous ne me connoissez pas : si je fais tant que d'aimer Francueil et de me livrer à lui, ce sera pour la vie, à moins qu'il ne change. — Êtes-vous bien sûre de ce que vous me dites? — Oui, j'en suis très-certaine. — En ce cas, voici le conseil que je vous donne. C'est de l'éprouver quelque temps, afin de juger si son goût pour vous est véritable. — Oh! voilà ce que je ne ferai point; car si je me détermine à l'écouter, ce sera certainement tout de suite; et si je me décide, au contraire, à lui résister, je le congédierai promptement. — C'est précisément ce qu'il ne faut point faire. Quand même vous seriez déterminée à l'écouter, il faut bien se garder de le lui faire connoître. Il faut éprouver s'il est capable de constance; car, quel est l'homme qui ne s'assujettira pas, pendant quinze jours, pour faire croire à une femme qu'il est amoureux d'elle? Mais il faut qu'il le soit réellement pour persister, malgré des refus réitérés, pour céder à des caprices. Il faut donc commencer, s'il vous parle de son amour, par lui défendre de prononcer ce mot, l'assurer que vous l'aimez beaucoup comme ami, mais voilà tout, et lui dire que, s'il vous en parle encore, vous serez forcée de l'éloigner de vous, pendant

quelque temps, et jusqu'à ce qu'il soit devenu raisonnable. — Mais s'il m'alloit prendre au mot, et qu'il ne revînt plus? — Ce seroit une preuve qu'il ne tient pas beaucoup à vous; et alors il n'y auroit pas grande perte. — Je ne trouverois pas du tout que cela fût une preuve; car, plus il seroit amoureux, et plus il auroit besoin de l'éloignement pour se guérir, s'il étoit bien convaincu que je ne voulusse pas l'écouter. — Justement; c'est que les hommes ne sont jamais convaincus de cela. — Mais vous dites qu'il a une bonne réputation; vous avez donc beaucoup ouï parler de lui dans le monde; on en dit donc du bien? — On n'en dit pas de mal, et lorsqu'on le nomme, on vante l'agrément de sa société, et cet éloge n'est jamais suivi du *mais*. D'ailleurs je ne sais aucun détail de son intérieur; mais il est marié. — Cela est-il bien sûr? — Je le crois; il me semble qu'on me l'a dit. Il y a même quelque chose sur sa femme que je ne me rappelle pas. — Voilà ce qu'il faudroit pourtant approfondir, si vous pouviez [1]. — Laissez-moi faire; mon chevalier me rendra ce service; il a trois ou quatre chenapans [2] dans sa manche qui savent et qui connoissent tout ce qui existe et tout ce qui se dit dans Paris. — Oui, mais sous quel prétexte? S'ils alloient savoir

[1] Madame Dupin de Francueil s'appelait Suzanne Bollioud, et était née en 1719. Elle avait trois ans de moins que son mari. C'est madame Dupin, belle-mère de Francueil, qui la lui avait fait épouser; elle était « bien laide, bien douce, » dit Jean-Jacques, et adorait son mari qui « ne lui rendoit assurément pas l'amour qu'elle avoit pour lui. » Madame de Francueil connut le secret de Jean-Jacques, lorsqu'il eut mis ses enfants aux Enfants trouvés, et on sait qu'il y a dans la correspondance de Rousseau une lettre importante qu'il lui a écrite pour se justifier. Elle est datée du 20 avril 1751.

[2] Entre autres l'excellent Collé, qui était de la société intime du Palais-Royal, et qui a laissé un journal fort agréable et fort instructif dont nous préparons une édition.

ou supposer? — Comment donc, on ne pourra plus s'informer d'aucun homme dans Paris que ce ne soit pour en faire votre amant! » Ici nous fûmes interrompues par un message de M. de Francueil qui me faisoit demander si je serois l'après-dînée chez moi : je lui ai fait dire que oui. Il m'est venu successivement des visites, et mademoiselle d'Ette s'est en allée, en me rassurant de nouveau sur mes inquiétudes.

J'ai dîné avec mes parents; et immédiatement après le repas j'ai monté dans mon appartement, croyant n'y être jamais assez tôt pour recevoir Francueil : je me suis mise à écrire ceci en l'attendant. Il est cinq heures, il n'est point encore arrivé. Sûrement M. de Francueil n'a rien à me dire. S'il me parle cependant, quel parti prendrai-je? Hélas! celui que je pourrai, excepté de l'écouter comme amant. Il ignore peut-être combien est douce une union intime quand elle n'est point troublée par les remords. Ah! j'entends!

Le soir, à onze heures. (Avril 1749.)

Oh! quel triomphe! Quelle satisfaction! Que deviendrois-je à présent, si je n'étois livrée au trouble et à la pitié que Francueil a excités dans mon âme? Je puis m'avouer que j'aime Francueil, que j'en suis aimée, que notre union est pure. Je puis jouir hautement de la douceur d'avoir un ami tendre et vertueux. Que cette soirée m'est précieuse! je n'en veux perdre la mémoire. Chaque mot qu'il m'a dit est gravé dans mon cœur. Je puis en toute sûreté transcrire notre conversation. A qui ne pourrois-je pas la montrer?

En entrant il m'a fait des excuses d'arriver si tard; je trouvois qu'il avoit raison; mon cœur intérieurement lui

en avoit déjà fait des reproches, mais en pensant cependant qu'il n'étoit que cinq heures, et que c'étoit de bonne heure pour tout autre que pour lui, je ne lui répondis point, et je me contentai de sourire à ses excuses, comme une imbécile. J'étois un peu troublée, le cœur me battoit; pour lui, il étoit embarrassé, rêveur : la conversation tomboit à tout instant. Je lui a proposé une leçon de composition : elle avoit été négligée depuis quelque temps (nous aimions mieux causer). Je lui en fis des reproches. « En effet, me répondit-il, je me trouve ingrat envers la musique; elle m'a procuré le plus grand avantage que je puisse jamais avoir : celui de vous amuser, madame, et de vous voir tous les jours. Mais plus je vous vois, et plus je sens qu'il y a des choses bien plus intéressantes à vous dire. » Je me hâtai de l'interrompre, craignant une déclaration, comme ce propos sembloit l'annoncer; et ne sachant comment la détourner, je lui dis assez sottement : « Ah! monsieur, sans doute... c'est de l'état de M. de Bellegarde que vous voulez parler? Il est sûr que sa santé s'altère tous les jours, j'en suis peinée. Je voudrois... — C'est moins de son état que je veux vous parler que de l'admiration qu'occasionnent votre tendresse et vos soins pour lui à tous ceux qui ont le bonheur de vous approcher de près. — Monsieur, cette admiration m'étonne ; je ne remplis que mon devoir. J'oserois dire que je serois portée à avoir une foible opinion de ceux qui m'en feroient un si grand mérite. — C'est précisément cette façon de penser qui n'est pas commune à votre âge. Se séquestrer volontairement; tant de sensibilité, de reconnoissance jointe à tant d'agréments ! — Je vous assure, monsieur, que je mènerois par goût la vie que je mène par devoir. Les soins don-

nés par l'amitié et par le respect sont si doux! ce vieillard est si bon! je lui dois tant! — J'en conviens, madame, mais les soins donnés à un vieillard, quel que soit le sentiment qui les dicte, ont toujours quelques retours pénibles; au moins, faudroit-il un ami pour partager ces soins, et dédommager des alarmes ou des inconvénients qu'ils entraînent ; c'est alors qu'ils seroient vraiment délicieux. — Sans doute, lui dis-je ; mais quelle est la femme qui pourroit s'assujettir. — La femme, reprit-il? impossible : elles sont trop dépendantes pour pouvoir se charger du bonheur de leurs semblables, c'est un ami et non une amie qu'il faut en pareil cas. — Ah! un ami! j'en ai plusieurs, repris-je. — Plusieurs, madame, gâtent tout. Il n'en faut qu'un. — Mais songez-vous, monsieur, à toutes les perfections qu'il faudroit qu'eût cet un-là pour donner ainsi l'exclusion aux autres? »

Comme je vis qu'il étoit résolu à ramener toujours la conversation à son but, je pris le parti de badiner, et de lui faire le tableau le plus exagéré de mes prétentions, et en même temps le plus opposé aux avantages extérieurs que pouvoit offrir sa personne[1].

« On peut, à force de zèle, dit-il, espérer de trouver grâce pour les perfections qui pourroient... — Non, non, monsieur; quant à moi, du moins, je ne voudrois passer à un homme la prétention d'être seul mon ami, que dans le cas où il seroit complétement doué de toutes les qualités

[1] Il y a en effet un portrait très-agréable de Francueil dans le charmant dialogue que nous lisons. Rappelons-nous seulement, pour le corriger un peu, que M. de Francueil portait le menton trop haut, et n'ignorons pas qu'il n'en était pas à la première infidélité faite à sa femme. On l'avait même cru très-bien avec sa belle-mère, madame Dupin, mais rien ne l'avait prouvé

que je lui désirerois; et je serois fort difficile. Indépendamment de ses qualités personnelles, vous voyez que j'exigerois qu'il eût encore celles de tous les amis auxquels il faudroit renoncer pour lui. La tâche est terrible; je ne comprends pas qu'un homme ait assez bonne opinion de lui pour l'oser entreprendre. — Les femmes auxquelles on se dévoue ne sont pas non plus toujours justes dans leurs prétentions, ni même d'accord avec elles-mêmes. Je suis persuadé, madame, que vous n'exigeriez aucune perfection qu'il ne fût possible d'acquérir. Rien n'est impossible à l'amour, dit-on : ce proverbe, tout usé qu'il est, n'en est pas moins vrai; mais pourrois-je vous demander les qualités que vous exigeriez. — Monsieur, il n'est pas question de moi. — Il ne peut être, au contraire, question que de vous, et d'aucune autre. — Eh bien donc! monsieur, puisque vous voulez que je vous dise, en pareil cas, quelles seroient mes chimères, d'abord je ne voudrois pas que cet homme, qui seroit l'homme par excellence, fût fort grand; je le voudrois même petit. — Et pourquoi donc cela, madame? On veut pourtant que ce soit un avantage. — Sans doute, monsieur; mais cette grande taille me rappelleroit sans cesse qu'il est là pour me protéger : cela humilie une petite femme; convenez-en. » Il se mit à rire, et moi aussi. « Ah! me dit-il, d'un air si doux et si timide, en me prenant la main, vous n'avez pas parlé sérieusement. » Moi, sans lui répondre, je continuai, en retirant ma main. « L'avantage d'une belle figure me touche peu; c'est un très-petit mérite auprès de moi, mais très-petit. — Je m'y étois bien attendu, me répondit M. de Francueil d'un air dont, en vérité, je fus touchée : aussi il faudroit être bien vain, continua-t-il, bien dénué de tout autre mérite, et vous

connoître bien peu, madame, pour prétendre vous plaire avec ce seul avantage, si c'en est un, ajouta-t-il modestement. — Quant au caractère, lui dis-je, je voudrois qu'il se refondit tellement sur le mien, que l'excellent homme et moi ne fussions qu'une même volonté. — Sans doute, reprit-il vivement, cela doit être et cela seroit. Je crois, dis-je encore, que je serois d'une jalousie insupportable; tout me feroit ombrage. — Cela est bon, tant mieux, dit-il; preuve d'une grande chaleur d'âme. Quel bonheur de pouvoir être l'excellent homme! — Non-seulement j'aurois de la jalousie, mais je voudrois qu'il en eût : s'il n'étoit pas jaloux, j'en serois blessée. — Et lui en donneriez-vous sujet? — Sujet ou non; croiriez-vous que, au choix, j'aime mieux une querelle déplacée qu'une marque d'indifférence? — D'indifférence, sans doute! mais la sécurité prouve l'estime et non pas l'indifférence. — J'exigerois encore des sacrifices à tout moment; et puis, je voudrois, par exemple, une grande égalité de fortune; cela me paroît absolument nécessaire. — Je crois, madame, que vous avez raison. Que de délicatesse et de sentiment dans vos idées! Ah! »

Là il fit un profond soupir, mais n'osa pas ajouter un mot. « Enfin, lui dis-je, croyez-vous que je serois peut-être bizarre au point de ne vouloir pas qu'il eût plus de talents que moi? — Mais cette condition dépend de vous, madame. Vous acquerrez tous ceux que vous voudrez; vous n'avez qu'à vouloir. — Eh bien! monsieur, je voudrois qu'il fût si uniquement occupé de moi, qu'il fût prêt à renoncer à toute espèce de sociétés et de liaisons. Voilà comme il faudroit que fût l'excellent homme. — Quoi! madame, il n'y a rien dans tout cela ni du cœur, ni de l'esprit, ni de la valeur? Mais, quant à ce dernier article,

vous le priseriez peu, ne voulant pas être protégée. — Cela n'empêche pas. Je fais grand cas de la valeur; et si je ne veux pas être protégée, je veux du moins être en sûreté. Au reste, je ne finirois pas, si j'entrois dans ce détail. Il vaut mieux laisser là ce chef-d'œuvre de la nature, d'autant plus que je conviens qu'il est introuvable. — Non pas! s'il vous plaît, madame, achevons; ces derniers articles valent bien la peine que vous vous expliquiez. — Mais je veux un cœur, un cœur comme on n'en trouve point! qui soit tendre, délicat, constant, fidèle. — Mais cela va sans dire; rien n'est si commun, ni si aisé à trouver. — Pas tant que vous le croyez; il y a mille cas où je le trouverois peut-être fort loin de l'unisson que je désire. Quant à l'esprit, par exemple, vous croyez peu t-tre que j'en voudrois trouver beaucoup? Non, ce n'est pas cela; c'est une certaine tournure, une manière d'envisager les objets, d'entendre à demi-mot. — Madame, le cœur donne cet esprit-là. Enfin vous voulez qu'on modèle son caractère sur le vôtre. — Vous l'avez dit. — Mais pour y réussir, il faut qu'il soit permis de vous étudier, de vous suivre, de vous voir sans cesse. — Un moment : puisque vous l'avez voulu, il faut que j'achève. Si un homme tel que je le désire s'avisoit de m'aimer, ce qui ne peut pas être; car il me trouveroit peut-être aussi bizarre que je l'exige aimable, je voudrois qu'il y regardât longtemps, mais très-longtemps avant de me le dire, car je ne serois peut-être d'humeur à l'écouter que lorsqu'il ne seroit pas auprès de moi. — Ah! s'écria-t-il avec transport, faites grâce à ma taille que je ne puis changer, et je fais vœu à vos genoux de remplir toutes les autres conditions avec une ardeur inaltérable. Je suis déjà l'homme qui vous adore uniquement et qui vous jure une soumission sans bornes. »

Il s'étoit jeté à genoux; je le fis relever avec sévérité. J'étois effrayée de cette démarche et de sa vivacité : je me sentis cependant attendrie et fort émue : je pris le ton le plus assuré qu'il me fut possible. « Je vais vous parler naturellement, lui dis-je, monsieur. Si mon intention étoit de vous écouter, je ne vous ferois pas languir : je me sens pour vous, je vous l'ai déjà dit, je pense, un attachement fondé sur ce que vous valez et sur celui que vous me marquez. J'oserois même dire que cela va jusqu'à l'amitié la plus tendre; mais n'attendez rien de plus. Il n'est pas dans mes principes de me croire autorisée, par la conduite de mon mari, à avoir un amant. De plus, je l'aime : et tous les moments de ma vie seront employés à tâcher de le ramener; vous pouvez compter sur ce que je vous dis là, et vous pouvez compter de même sur la tendre amitié que je vous promets. — Plus ce que vous me dites me paroît vrai, me répondit M. de Francueil, plus j'admire votre franchise, la bonté de votre caractère, et plus je me trouve malheureux. J'achèterois de mon sang l'amitié que vous me promettez, ajouta-t-il en fondant en larmes; mais je ne suis point en état d'en jouir à présent. Il faudra bien vous éviter la vue de mon désespoir, puisque vous rejetez mon amour : il ne me reste qu'à m'éloigner pour toujours. Dans peu de temps mon père part pour aller passer quelques mois dans sa terre[1]. Autant je redoutois de l'y accompagner, autant je dois désirer maintenant d'y rester avec lui pour toujours. » Cette résolution commença à m'alarmer; je gardai le silence. Je sentis cependant qu'il falloit le rompre; et ce fut pour lui dire foiblement : « Si vous croyez ce parti né-

[1] La terre de Chenonceaux, dans la haute Touraine, entre Montrichard et Amboise, où il y a un superbe château bâti par Henri II.

cessaire, c'est à vous à savoir. La raison, quand on veut l'écouter, est souvent d'une grande consolation. » Et nous gardâmes encore une fois tous les deux le silence. A la fin il se leva et prit congé de moi.

Je pensai dans ce moment que je le voyois peut-être pour la dernière fois. Je ne pus soutenir cette idée : je l'arrêtai avec vivacité. « Demeurez, lui dis-je, monsieur; quelle idée prétendez-vous par cette conduite me donner de vos sentiments? Vous me montrez en effet de la passion, du délire, mais aucun attachement solide et véritable, ni qui ne puisse me flatter un moment. Est-ce mon déshonneur que vous exigez de moi, le sacrifice de mes devoirs les plus sacrés, l'oubli du serment que j'ai prononcé à l'autel de n'être jamais qu'à l'époux que j'ai choisi volontairement? Si ce sont là vos prétentions, j'ose me promettre que je ne regretterois pas la perte d'un ami qui seroit aussi partial dans ses désirs, et qui me montreroit un oubli aussi total de tout principe, quelque forte que pût être mon inclination pour lui; mais me serois-je trompée en accordant mon estime à M. de Francueil? en seroit-il indigne? Si je vous ai bien jugé, mon amitié, j'oserai même dire ma tendresse, doit alors vous suffire. Je ne ferai plus votre malheur; je ferai votre consolation comme vous ferez la mienne; nous passerons nos jours ensemble; je vous regarderai comme un être protecteur placé près de moi par le ciel même, pour me dédommager des peines que ma destinée doit me faire éprouver dans ce monde, et je serai la compagne fidèle de votre sort; nous jouirons sans remords et sans crainte tant que dureront d'aussi douces relations; nous ne craindrons point les regards des censeurs, puisque nous ne craindrons point les nôtres; et nous n'aurons point à redouter

les retours funestes qui suivent toujours le sacrifice de la vertu. »

Il me parut touché ; mais il n'étoit pas encore converti; il voulut combattre mes principes, et faire son apologie par l'étalage de la même morale que m'avoit prêchée mademoiselle d'Ette. Je redoutai son éloquence, et je l'interrompis : « Monsieur, lui dis-je, vous ne me persuaderez pas, et vous allez ulcérer mon cœur, en me donnant de vous une opinion que je serois fâchée d'avoir, mais qu'il faudra bien prendre cependant si vous m'y forcez. Je vous l'avoue, je n'ai jamais vu dans la qualification de préjugés qu'on donne aux principes les plus sacrés autre chose que les sophismes d'un séducteur. J'espère que les miens sont trop bien gravés dans mon cœur pour être jamais ébranlés. » Il m'assura enfin d'un air pénétré, d'un air divin, enchanteur, qu'il feroit son possible pour se soumettre à ce que j'exigeois de lui ; et nous avons passé l'après-dînée à nous confier réciproquement notre situation et nos peines.

J'étois fière de la victoire que j'avois remportée sur M. de Francueil. Il s'est tenu dans les bornes du respect le plus profond ; il m'a baisé plusieurs fois la main en soupirant, mais sans dire un mot qui pût m'alarmer. Nos conventions ne me laissent plus rien à redouter : j'ai cru pouvoir, sans me compromettre, prendre avec lui les moyens de nous voir tous les jours, et d'être instruits réciproquement de nos démarches. Je lui ai dit que je partois pour la campagne après-demain, et je l'ai instruit de la façon dont il doit s'y prendre auprès de mes parents pour s'y faire inviter : je ne sais pourquoi je lui ai conseillé de se conduire de manière à ne point laisser pénétrer ses sentiments par mademoiselle d'Ette; il m'a

demandé le motif de ce conseil. Je n'ai point fait de difficulté de lui dire que, jusqu'à ce que notre façon de vivre fût bien prouvée, il falloit éviter les faux jugements. « Vous voyez donc bien, m'a-t-il dit, que nous n'y gagnerons rien. — Et la conscience, ai-je repris, qui donne le courage de braver les faux jugements, n'est-elle pas le premier des biens? »

Le temps qu'a duré cette conversation a passé comme un éclair. Je n'ai osé le retenir à souper ; je m'en suis su mauvais gré dès qu'il a été parti. Le reste de la soirée, il ne m'a pas été possible d'être un instant à la conversation ; j'ai été malgré moi rêveuse et distraite. Je repassois en moi-même tout ce qu'il m'avoit dit, ce que je lui avois répondu ; je désirois de le revoir ; j'ai, à ce qu'il me semble, bien mieux encore à lui dire ; enfin j'ai attendu impatiemment la fin du souper. Je me suis plainte d'un mal de tête, et je suis remontée afin de rêver sans interruption à la chose qui peut seule fixer mon âme. Je vais m'endormir avec la douceur d'avoir ramené un homme d'honneur à ses principes. Quelle supériorité j'ai acquise sur vous, mademoiselle d'Ette! C'est une des raisons, je crois, qui me feront garder le silence avec elle. Ses intentions étoient bonnes, et je ne veux pas l'humilier.

Le lendemain. (16 Avril 1749.)

M. de Francueil est venu voir aujourd'hui M. de Bellegarde. J'étois convenue avec lui qu'il ne me demanderoit pas, et que je ne paroîtrois pas pendant sa visite. Mais l'ayant vu arriver par ma fenêtre, je trouvai, au bout d'une demi-heure, qu'il m'obéissoit trop exactement, et j'eus l'injustice de lui en savoir mauvais gré : je savois bien, me disois-je, qu'il est trop difficile d'être l'excel-

lent homme. Sitôt manquer d'empressement! Mais si cependant il étoit alarmé de toutes les conditions que j'exigeois l'autre jour? Je lui dirois que j'ai badiné. Et puis je cherchois un prétexte dans ma tête pour descendre. J'en avois trouvé un dont j'allois profiter, lorsqu'il est entré dans mon appartement. Oh! quelle joie j'ai eue de le voir! Qu'il y avoit de douceur et de tendresse dans ses regards! J'étois enchantée, et cependant je témoignai du mécontentement de ce qu'il étoit monté. Il m'a demandé excuse avec vivacité, et m'a dit qu'il étoit prêt à m'obéir, si je lui ordonnois de s'en aller, parce qu'il ne vouloit rien faire qui pût me déplaire, mais qu'ayant beaucoup causé avec M. de Bellegarde, il lui sembloit important que j'en fusse informée. Je l'ai interrompu pour savoir s'il étoit prié de venir à la campagne. Il m'a dit que oui; il a répondu sans affectation qu'il feroit son possible pour y passer vingt-quatre heures; on a trouvé que c'étoit trop peu. On veut qu'il accorde au moins huit jours; il n'a pas promis, se réservant de se conduire par mes ordres; mais il a ajouté, en me prenant la main, qu'à moins que je ne le chasse, il aura bien de la peine à ne pas donner cette satisfaction à M. de Bellegarde.

Comme nous partons demain, nous sommes convenus qu'il viendroit nous rejoindre après-demain au soir. Au bout d'une heure il a voulu s'en aller, dans la crainte qu'on ne trouvât singulier qu'il restât plus longtemps, ayant passé hier toute l'après-dînée avec moi; il avoit raison, je lui sus même très-bon gré de cet égard; mais mon cœur murmuroit comme le sien de cette nécessité. Je n'ai pas eu le courage de refuser une lettre qu'il m'a donnée en sortant, et qu'il avoit écrite au cas qu'il ne pût pas me voir seule. Lorsqu'il a été parti, je suis retournée

à la fenêtre pour le voir encore ; et comme s'il s'y fût attendu, il s'est avancé à la portière pour y regarder. Comme nos cœurs se devinent et s'entendent bien ! Certainement ils étoient faits pour s'aimer. J'ai ordonné qu'on fermât ma porte ; je voulois être seule avec ma lettre le reste de la journée. Voici ce qu'elle contient.

« Je ne sais plus, madame, de quelle nature sont mes « sentiments pour vous : ce qu'il y a de certain, c'est « qu'il n'y en a pas de plus tendres ; mais leur vivacité « même me laisse la crainte d'en être un jour la vic« time. Si vous voulez un homme parfait, que devien« drai-je ? Plus je réfléchis aux conditions que vous exi« gez, et plus mon infériorité me fait trembler. Me tien« drez-vous compte au moins du zèle avec lequel je vais « travailler à vous imiter ? Mais est-il bien vrai que vous « exigez qu'on soit jaloux, qu'on vous tourmente, qu'on « vous querelle ? Jamais mon cœur, madame, ne pourra « vous soupçonner ; je suis confiant naturellement, et « j'avoue que jusqu'à présent les hommes ne m'ont pas « donné sujet de m'en repentir ; jugez, quand je joindrai « à cette disposition l'estime la plus profonde et l'amour « le plus violent, s'il me sera possible d'être inquiet de « vos sentiments. Lorsque votre bouche aura daigné « confirmer mon bonheur, si elle prononce aussi souvent « que je l'en presserai, que vous m'aimez uniquement, et « avec la même ardeur que je vous adore, sera-t-il en « mon pouvoir d'en douter ? Ah ! madame, que de temps « j'ai perdu !... Vous m'avez défendu de vous voir au« jourd'hui. J'ai promis, parce que vous l'avez voulu ; « mais pourquoi tenir autant à des préjugés ! Il est cruel « à vous d'exiger de moi de me priver d'un bien auquel « seul je vais borner mon existence. Je vais aller faire

« ma cour à madame votre mère et à M. de Bellegarde ; « si j'ai le bonheur d'être de nouveau invité à aller les « voir dans leur terre, je vous jure que je ne me le ferai « pas dire deux fois ; mais s'ils ne me disent rien, j'irai « également, parce qu'il me seroit impossible de m'en « dispenser. En attendant, me sera-t-il permis de vous « écrire? me donnerez-vous de vos nouvelles? Il m'en « faut au moins une fois tous les jours ; je ne peux vivre « sans vous répéter sans cesse que je vous adore. Je ne « vois, je ne sens que mon amour ; tout le reste m'im- « portune et m'est odieux. Il faudra donc laisser cette « lettre à votre porte et ne point vous voir? N'importe, « je serai dans la maison que vous habitez. Il n'est que « quatre heures ; il est encore trop tôt : mon empresse- « ment pourroit paroître suspect. Jamais journée ne m'a « paru si longue. »

J'étois bien tentée de répondre ; mais apparemment la multitude de choses que j'avois à dire a fait que je ne trouvois pas une expression ; je serois restée vingt-quatre heures dans cette situation. On est venu m'avertir que le souper étoit servi ; pendant tout le repas je n'ai pensé qu'à Francueil ; mes distractions ont été remarquées ; on me parloit, je ne répondois point, ou je répondois tout de travers. Je me suis excusée sur la quantité des choses que j'avois à faire ou à arranger avant mon départ. Dès que j'ai eu soupé, je me suis servi du même prétexte pour remonter dans mon appartement. Là j'ai relu encore sa lettre, et à présent que je l'ai copiée, je vais la brûler, comme je ferai de celles que je recevrai, et comme je veux qu'il fasse des miennes.

CHAPITRE IV

1749

Amours de printemps. — Détails sur Francueil, son caractère, sa vie. — Promenades pastorales à Épinay. — A la fin madame d'Épinay faiblit. — Amertume et joie. — Francueil malade tout à coup. — Madame d'Épinay apprend qu'elle en est la cause. — Coup de désespoir; elle veut se tuer; son fils la sauve. — Mademoiselle d'Ette la détermine à rompre hautement avec son mari. — Toute la famille est pour elle.

Guérison. — On retourne à Épinay. — Le théâtre de la Chevrette. — Entrée de J. J. Rousseau. — Son portrait. — Jeux de la troupe. — Mademoiselle d'Ette avantagée. — Francueil à Chenonceaux. — Lettres. — M. d'Épinay est averti. — Il menace. — Mademoiselle d'Ette fait prendre les devants à son amie. — Colère de M. de Bellegarde. — M. d'Épinay tyrannise sa femme. — Elle veut se séparer de corps. — Séparation de biens, du consentement de tous.

Le 17, à Épinay. (Avril 1749.)

M. de Francueil a envoyé savoir de mes nouvelles avant mon départ. J'avois grande envie de lui écrire un mot; mais je me suis contentée de lui faire dire que nous comptions qu'il viendroit bientôt nous trouver. Je viens de me promener seule dans l'allée la plus retirée[1]

[1] C'est au plus tendre moment de la saison printanière que s'ouvre dans le cœur de madame d'Épinay la fleur du premier amour. A peine même si les arbres ont quelque verdure, et si, du bas de ces prairies qui à Épinay longent la Seine, on peut voir, sur les hauteurs de la vallée divine de Montmorency, s'empourprer au loin les rameaux des châtaigniers et des chênes de la forêt. Mais, dès ce milieu d'avril, quelle admirable scène dressée pour les plaisirs de l'imagination et du cœur que cette vallée où la nature a semé tant de charmes divers, les lacs et les ruisseaux, les bois, les prés, les collines, et où tant de villages heureux, tant de maisons hospitalières vont pour longtemps s'animer du bruit des fêtes

pour n'être point interrompue dans les pensées que j'adresse à Francueil, mais ne pouvant résister à l'envie que j'avois de lui écrire, je suis rentrée.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

Qu'avez-vous de plus à désirer? Et puis-je vous aimer davantage, quand même j'aurois pour vous ce que vous appelez amour, au lieu de ce que j'appelle amitié? Non, je ne vous aimerois pas plus, votre idée me suit partout, votre nom est sans cesse dans ma bouche; les éloges qu'on vous donne me font rougir, et néanmoins me rendent vaine. Encore une fois, mon cher Francueil, si vous m'aimez d'un sentiment aussi pur et aussi vif que le mien, vous n'avez rien à désirer. Non, non, je ne suis pas jalouse, rassurez-vous, et je ne fais pas plus de cas de la jalousie que vous n'en pouvez faire; ne me prenez au mot sur tout ce que je vous ai dit, que sur la résolution très-décidée de n'avoir point d'amant. Quant au reste, je cherchois à rendre votre tâche difficile, pour vous ôter le courage de l'entreprendre et de vous déclarer.

Il vous est encore échappé un mot dans votre lettre qui me fait de la peine; si vous voulez que je vous aime et que je vous estime, n'appelez donc plus préjugés des principes qui doivent être et qui sont pour moi invariables; cela est dit : n'en parlons plus, car c'est ma méthode de ne jamais revenir sur les choses dont je suis

de la société la plus polie du dix-huitième siècle! C'est à Épinay, le long de l'eau, que ces souvenirs auront commencé à vivre; ils s'élèveront peu à peu sur les coteaux étagés de cet amphithéâtre; bientôt c'est au château de la Chevrette, à Deuil, que nous irons suivre leur trace, et bientôt à l'Ermitage de Jean-Jacques, au-dessus de Montmorency, à la source des eaux du vallon, à l'orée des bois immortels.

intimement persuadée. Il n'y a, ce me semble, que les gens flottants dans leurs principes qui les mettent à tout propos en avant, ou qui se vantent de n'y pas manquer. Voilà pourquoi je me défie toujours des grands prôneurs du mot de sagesse et vertu. .

Je ne veux pas non plus que ce soit un malheur pour vous de remplir les devoirs de votre charge, ni de vaquer aux soins de votre fortune[1]. Je n'exige pas de si grands sacrifices, et je ne mériterois pas votre tendresse, si j'en acceptois de ce genre, ou si je murmurois d'une nécessité à laquelle tout homme honnête est sujet. Chacun a ses devoirs et ses affaires; j'en ai aussi : ils ne me peinent point à remplir. Cependant l'absence dont nous sommes menacés me sera dure à supporter, je ne puis vous le dissimuler; il faudra bien chercher quelques dé-

[1] Les receveurs généraux centralisaient la recette des divers impôts qui n'étaient pas affermés aux fermiers généraux ou mis en régie.

« C'était au mois d'octobre que chaque année le conseil arrêtait le brevet de l'impôt des pays d'élections et des pays conquis. Les receveurs généraux, au nombre de quarante-huit pour le royaume et de deux pour Paris, tous en charges alternatives, et vénales, qu'ils avaient payées 36,400,000 livres de finances, dont on leur servait l'intérêt à 5 p. 100, écrivaient alors leurs soumissions pour le payement de la part de leur généralité en 18, 21 et 24 mois. Le premier payement de la taille et de la capitation devait être effectué le 10 février, et le premier payement des vingtièmes, le 10 avril. Ces rescriptions, un an à l'avance, étaient remises au caissier de la caisse commune des receveurs généraux. Le trésor les faisait endosser par ce caissier, et les négociait à perte, de 4 1/2 à 8 p. 100, suivant la valeur du crédit de l'État. Elles étaient payables à Paris, et un délai de deux mois était accordé sur la date d'échéance.

« Les receveurs particuliers, pour leur part, signaient des traités avec les receveurs généraux et s'engageaient à leur remettre, de mois en mois, et toujours un mois à l'avance, les fonds qu'il leur appartenait de recueillir. Ils avaient trois deniers pour livre sur ceux de la taille et de la capitation, deux deniers sur les vingtièmes, et de plus une taxe d'exercice et des gratifications d'exactitude. »

(Paul Boiteau. *État de la France en* 1789, p. 385.

dommagements à notre séparation : il faudra nous écrire. Je ne prévois pas encore de quel moyen nous pourrons nous servir pour nous faire parvenir nos lettres avec sûreté; nous en causerons. Mais point de valets surtout, cela me répugne : d'ailleurs c'est la ressource la moins sûre. Peut-être faudra-t-il avoir recours à mademoiselle d'Ette? nous verrons. En attendant, mon cher Francueil, l'essentiel est de continuer de réussir auprès de mes parents : causer beaucoup politique avec M. de Bellegarde; lorsqu'il sera trop longtemps dans son cabinet, aller lui proposer quelque promenade à cheval, ou bien de faire de la musique, si le temps ne permet pas la promenade. Vous avez sûrement remarqué qu'en général il n'aime ni la musique nouvelle, ni les usages nouveaux. Au reste, tout ce qui est bon et honnête a des droits sur lui; c'est assez vous dire que vous n'aurez rien à changer en vous pour lui plaire.

Quant à ma mère, il ne faudroit pas lui laisser apercevoir d'attentions trop marquées; elle n'aime pas les petits soins. Contentez-vous d'admirer en elle ce qui est vraiment admirable et respectable : son activité et sa vigilance perpétuelle, sa tendresse et sa bonté pour nous. Elle a de la peine à marcher, offrez-lui le bras lorsque vous serez à portée d'elle; mais qu'elle ne puisse pas soupçonner que vous vous y êtes placé à cette intention. Ne me privez pas non plus trop souvent de la satisfaction de lui rendre ce service; il faut que de votre part ce soit une simple politesse, et de la mienne une marque de tendresse. J'ai beaucoup de choses à vous dire et à vous demander sur votre intérieur. Vous êtes marié, Francueil, et vous n'aimez point votre femme : qu'elle est à plaindre! Mais pourquoi ne l'aimez-vous

pas? Que vous a-t-elle fait? Je veux traiter cette matière avec vous... Il faut qu'il y ait de la faute de l'un des deux. Pourriez-vous avoir tort? J'espère que non; ce sera elle. Je veux pourtant le savoir. Adieu, Francueil; je passerois volontiers toute la soirée, toute la nuit à vous écrire, mais il faut nous quitter. Demain! Demain ne viendra-t-il jamais?

Le 18, à sept heures du soir. (Avril 1749.)

Je n'attendois M. de Francueil que le soir. Il est arrivé le matin, et a amené avec lui mademoiselle d'Ette. J'ai été chercher ma lettre pour la lui donner; mais lorsque j'ai été près de lui, je n'ai jamais osé. J'ai eu moins de plaisir à voir mademoiselle d'Ette que je n'en aurois eu en toute autre occasion. Je crains ses remarques et même ses encouragements; en un mot sa présence m'embarrasse. Elle l'a, je crois, remarqué, car elle se conduit avec une réserve qu'elle n'est pourtant pas fâchée de me faire apercevoir. Au reste, ma conduite avec Francueil me fait assez d'honneur pour ne pas redouter une confidence.

J'ai saisi le premier moment où j'ai pu dire un mot à Francueil pour lui répéter : « Prenez garde à mademoiselle d'Ette. » Il n'a pas eu le temps de me répondre. Nous avons été si obsédés tout le reste du jour, que nous n'avons pu trouver le moment de nous dire un mot. J'ai lu dans ses yeux qu'il en étoit impatienté. Il ne tient qu'à lui de lire la même chose dans les miens. Comme il venoit de me quitter pour aller se promener avec M. de Bellegarde, j'ai rencontré mademoiselle d'Ette seule; elle est venue à moi d'un air malin, et cependant compatissant. « Qu'avez-vous fait à Francueil? a-t-elle dit.

Il a l'air inquiet et malheureux. Je savois bien que vous feriez son tourment. — J'ignore, lui répondis-je, pourquoi vous faites cette supposition. S'il a de l'amitié pour moi, s'il aime à vivre dans ma société, si mes goûts sont conformes aux siens, il doit être content : je me plais à le voir. Vous savez d'ailleurs quelles sont mes chimères; je n'ai pas laissé de les lui faire entrevoir d'une manière, à la vérité, fort générale et fort détournée. S'il a d'autres sentiments pour moi que ceux qui me conviennent, il sent qu'il ne doit pas me les déclarer, et je l'entretiendrai le plus que je pourrai dans cette réserve. — Diantre! vous avez fait bien du chemin depuis huit jours, reprit-elle; mais cela est bien ; cette conduite vous donnera le temps de le connoître mieux, et nous irons au jour le jour. — Non, repris-je en riant, je suis au but. — Et voilà le moyen d'aller plus vite que vous ne voudrez. Votre goût pour Francueil peut être très-honnête, même en vous y livrant; mais il faut tenir son cœur à deux mains en pareil cas, si l'on ne veut pas qu'il s'échappe. Vos regards sont déjà en contradiction avec vos paroles : ma chère amie, vous êtes vraie; soyez-le toujours[1]. Je ne vous dis pas seulement d'éprouver Francueil, car je sais à peu près à quoi m'en tenir sur lui, mais assurez-vous vous-même que vous êtes capable d'un attachement constant. — Comment, lui dis-je, savez-vous à quoi vous en tenir sur Francueil? vous est-il plus connu que l'autre jour? — Il ne vous souvient pas que j'ai chargé le chevalier d'aller à la découverte? — Oui, à propos ; eh bien! sait-il quelque chose? — La meilleure conduite, ma chère amie; l'âme la plus franche, la plus

[1] « Vraie sans être franche, » a-t-on dit d'elle.

honnête; mais... — Quoi donc, mais? Achevez donc. — aime le beau sexe avec ardeur. — Eh bien donc? — Et qu'est-ce que cela vous fait? Vous n'y prétendez rien. — Cela est vrai; mais on est bien aise... Quoique seulement mon ami, je n'aimerois pas... — Eh bien! soyez tranquille : il avoit un petit ménage en ville, obscur, honnête cependant. Ne pourriez-vous pas me dire pourquoi il l'a rompu? — Comment, vrai! — Oui, il vient de le rompre, il y a huit jours, mais convenablement, en dédommageant par une somme. — Et sa femme? — Sa femme est retirée à la campagne; elle est devenue folle à la suite d'une couche[1]. »

Il avoit un arrangement qu'il a rompu, me suis-je dit quand j'ai été seul! peut-être auroit-il des espérances! elles seroient bien fausses. Oui, oui, je suivrai ma résolution, et je saurai bien prouver qu'on peut avoir pour un homme le sentiment le plus tendre et le plus vif, et en même temps lui résister et être fidèle à ses devoirs.

La promenade cependant me paroissoit longue. Il revint, et je fus étonnée de voir en regardant ma montre qu'elle n'avoit pas duré plus d'une demi-heure. Quand il

[1] Ceci est une excuse qu'imagine à son profit madame d'Épinay.

Madame de Francueil est morte à Paris le dimanche 1er septembre 1754, à une époque où, d'ordinaire, on est à la campagne. Elle ne vivait donc pas reléguée à Chenonceaux. Elle n'était pas folle non plus, puisque Jean-Jacques en parle comme d'une personne aimable et douce, et qu'il en parle justement au sujet de la liaison de Francueil avec madame d'Épinay, liaison qui inquiétait sans doute beaucoup madame de Francueil et dont elle aurait désiré que Jean-Jacques l'aidât à triompher. De plus, Rousseau dit qu'en 1751 elle lui parlait de ses enfants à lui dont elle avait appris le sort par madame Dupin, sa belle-mère, et enfin la lettre qu'il lui écrivit pour se justifier est, nous l'avons remarqué déjà, du 20 août 1751; et, certes, ce n'est pas là un écrit adressé à une personne dont la tête soit faible.

est rentré, j'étois occupée à copier un dessein que je tenois de lui. Il est venu s'asseoir près de moi. « C'est beaucoup, me dit-il, d'habiter le même lieu que vous. Mais ne pouvoir ni vous parler, ni vous voir qu'au milieu de dix personnes, concevez-vous, madame, quel supplice pour un homme qui vous adore? — Point d'adoration, monsieur, si vous voulez que je vous écoute; souvenez-vous des bornes que je vous ai prescrites, et ne les passez pas. » Il soupira : « Ah! vous ne m'aimez pas comme je vous aime, me dit-il. — Ne perdons pas de temps à disputer sur la différence de nos sentiments : laissez-moi vous dire que je suis heureuse de vous voir auprès de moi ; que cette campagne que j'aime[1] va me paroître encore plus délicieuse à présent que je vous ai vu, et que je l'ai habitée avec vous. » Je dessinois toujours. « Vous n'avez pas eu assez de bonté pour m'écrire un seul mot. » Je le regardai en souriant, sans répondre. « Dites donc, reprit-il, m'auriez-vous écrit? Oh! non, sûrement; et vous croyez m'aimer! Ah! si vous saviez le bien que m'auroient fait deux mots de votre main! »

Je ne pus y tenir, je lui donnai ma lettre. Il rougit, il pâlit et me serra la main en la prenant. Je le lui rendis doucement. M. de Bellegarde est venu ensuite faire de

[1] C'est en 1741 que M. de Bellegarde acheta la terre d'Épinay, qui lui fut vendue par les héritiers du marquis de Beauvau. Il y a encore aujourd'hui à Épinay plusieurs propriétés qui peuvent prétendre qu'elles ont été siége de seigneurie, mais il est difficile de distinguer entre elles celle qui fut le château de M. de Bellegarde. Peut-être même ce château n'existe plus. Cependant on serait porté à croire que ce n'était pas du côté de l'eau et des terrasses, mais à droite de la route, en venant de Saint-Denis et en allant à Sanois, que devait se trouver le château du seigneur d'Épinay. M. de Bellegarde, lorsqu'il en fit l'acquisition, était déjà propriétaire de la Briche, et de la terre d'Ormesson, qui confine à Épinay, au nord-ouest.

la musique avec M. de Jully ; mademoiselle d'Ette a chanté. Mon beau-père ayant appelé Francueil pour lui faire jouer du violon, et voyant que je n'avois plus d'espérance à lui parler de la soirée, je me suis retirée pour m'occuper plus entièrement de lui. Depuis que j'écris, j'ai déjà cru l'entendre deux fois dans le jardin. Je veux voir. C'est lui ; il se promène avec mademoiselle d'Ette. Si tard ! cela est singulier ! J'ai grande envie d'aller les trouver. Je dirai que, ne pouvant dormir, j'ai voulu prendre l'air.

Le 19 au soir.

Comme j'allois descendre, je les ai entendus remonter, et je suis rentrée promptement dans mon appartement. J'ai peu dormi. Je me suis levée de grand matin. Il me semble que j'avois mille choses à faire ; et dès que j'ai été levée, je n'ai plus su que devenir. J'ai été me promener ; et machinalement, en passant devant la porte de M. Francueil, j'ai fait le plus de bruit qu'il m'a été possible. J'ai suivi les allées où je l'avois vu avec mademoiselle d'Ette : il sembloit qu'elles devoient m'instruire de tout ce qui s'y étoit dit la veille. Je me plaisois du moins à parcourir les endroits où je l'avois vu, et où j'apercevois encore les traces de ses pas ; j'espérois qu'il ne tarderoit point à me suivre. Il est venu, en effet, mais pas si tôt que je l'avois espéré ; malgré cela, il me semble que j'ai oublié, en le voyant, tout le temps que j'ai passé à l'attendre. Nous nous récriâmes sur le bonheur de nous rejoindre. Il m'offrit son bras, et nous marchâmes longtemps en silence. Arrivés au bord d'une prairie entourée d'arbres et traversée par un ruisseau [1], il

[1] Ce passage des Mémoires fait penser que la terre d'Épinay étan beau-

me proposa de nous y asseoir. Je choisis l'endroit le plus [illegible] du ruisseau, qui étoit en même temps le plus [illegible]. [illegible] je m'adossai contre un arbre. Il s'assit près de moi, de sorte que je pouvois appuyer mon bras sur son [illegible]; il me regardoit; et moi, pour le contempler [illegible], je fixois les yeux sur le ruisseau. « Que vous êtes belle ! » s'écria-t-il. Cette exclamation me causa un trouble inexprimable, et ce trouble [illegible] ma main qu'il voulut baiser; mais [illegible] qui lui imposa. Pour m'aider à [illegible] tournure à notre conversation, je lui [illegible] sur celle qu'il avoit eue la veille [illegible] l'Ette. « Pourroit-il être question [illegible] me dit-il; et, ne pouvant [illegible] mieux à faire que [illegible] Au surplus, vous auriez été [illegible] je lui ai parlé. Elle vouloit pé[illegible] tout ce qui m'a déplu de cette [illegible] de feindre une froi[illegible] ressentir. » Notre entretien [illegible] mademoiselle [illegible] seulement je dis à [illegible] de cette conversa[illegible]

[illegible] pour aller à la rencontre de [illegible] ne prévenir que l'on [illegible] étoit venu dire que [illegible] « Comme

[illegible]

je me doutois bien que vous n'étiez pas seule ici, j'ai voulu venir moi-même. »

Trois jours de distance, à deux heures du matin.

Quelle situation est la mienne actuellement! Que deviendrai-je? Je voudrois fuir, je voudrois me cacher... Je ne puis prendre de repos. Ah! Francueil, tu m'as perdue. Et tu disois que tu m'aimois! Je ne sais où j'en suis : j'ai trop de trouble pour écrire... Essayons d'aller respirer dans ces allées où je rèvois, il y a deux jours, si délicieusement à toi. Jamais la nature ne fut si calme : tout dort; mon âme seule sera-t-elle donc agitée?

En rentrant.

Le silence m'épouvante. Autrefois j'aimois les ombres de la nuit. C'est l'avantage d'une conscience tranquille et sans reproche de n'être point accessible à la terreur. Quand l'oiseau de la nuit se faisoit entendre, il remplissoit mon âme de volupté; d'où vient que cette volupté est aujourd'hui mêlée d'effroi? Puis-je bien me le demander! N'ai-je pas poussé au dernier degré l'oubli de moi-même? Comment pourrois-je me souffrir à présent! Francueil! Francueil! tu as donc dégradé celle que tu disois t'être si chère! Tu m'as trompée : je te croyois généreux. Tu as abusé de l'empire que tu t'es reconnu sur moi. Comment t'aurois-je résisté, à toi que j'adore encore malgré ta séduction? Mes remords ne sauroient te chasser de mon cœur, je le sens : chaque pensée, chaque réflexion t'y établissent davantage. Oui, tu seras à jamais l'objet de toute ma tendresse. Oh! combien tu me dois d'amour pour tous les sacrifices que je t'ai faits! Viens, viens donc, ô toi que j'adore; c'est dans tes bras seuls, c'est dans ton sein que je puis cacher ma honte et étouffer mes remords.

Le 24 avril 1749.

Quel bonheur seroit comparable au mien, s'il pouvoit être avoué? Je ne me ferai jamais à la nécessité de cacher les mouvements les plus doux de mon cœur. Il me semble que ma contenance m'accuse. Comment soutiendrai-je la présence de mon mari à son retour, puisque les regards de ceux qui prennent le moins d'intérêt à moi m'intimident?... C'est donc à moi seule et dans l'ombre de la nuit que je puis m'avouer les délices de ma journée d'hier. Presque toujours à côté de mon ami: presque point interrompus: le soir, à la promenade, dans la même voiture; mademoiselle d'Ette assez bonne, ou assez délicate pour ne pas prendre garde à nous. Que je l'aime pour cette attention! Puisse cette journée être aussi heureuse! et puisse l'ivresse de mon âme étouffer enfin mes scrupules, inutiles au fond, puisqu'ils ont été si tardifs et si infructueux!

Le lendemain.

Voilà déjà une contrariété. Il devoit rester ici le reste de la semaine; mais il a reçu hier une lettre qui le mande pour affaire, et il ne reviendra que la semaine prochaine. Je vais passer ma soirée à lui écrire: que ferois-je sans cela?

Deux jours de distance. (27 Avril 1749.)

Mademoiselle d'Ette entra dans mon appartement comme j'étois ce matin à écrire mon journal. Hélas! il est bien pour moi seule à présent: à qui oserois-je jamais le laisser lire? Elle venoit me montrer une lettre du chevalier de Valory et sa réponse. Si j'avois l'esprit plus libre, je lui aurois demandé la permission de les copier, pour

me rassurer quelquefois par cette lecture; on y voit tant de sécurité, tant de tendresse et de gaieté! « Eh bien! me dit-elle après quelques propos et comme par réflexion, il me semble que l'air de la campagne vous réussit? — Oui, lui répondis-je; je me porte beaucoup mieux. Mais pourquoi n'engageriez-vous pas le chevalier de Valory à venir passer quelques jours avec vous : mes parents l'en ont prié, et j'en serois fort aise. — Oh! non, reprit-elle, laissez-le dans son coin, vous êtes trop merveilleux pour lui : nous sommes de bonnes gens, nous, qui sommes accoutumés à vivre de coquilles de noix; toute votre opulence nous gâteroit. — Vous plaisantez, lui dis-je tout étonnée, nous merveilleux? nous, de l'opulence? Eh! mais c'est sans doute pour vous moquer que vous parlez ainsi? — Non, pas trop, dit-elle; je le pense : et puis, il ne vous faut rien à présent; vous avez Francueil, qui est un ami très-fait pour tenir lieu de tout. — Cela est vrai, lui dis-je; mais j'espère qu'il ne me fera jamais oublier mes anciens amis, quelque ressource que je puisse trouver en lui. — Cela est honnête, reprit mademoiselle d'Ette, mais mon Émilie ne dira pas toujours ainsi : l'ivresse n'est pas à son comble; elle y viendra, et alors! — Cet alors n'arrivera pas, je vous assure. — Oh! que si. Les choses ont pris une tournure qui me plaît; mais auparavant... — Auparavant! que voulez-vous dire? — Je veux dire... je veux dire... Excusez, je vois que vous êtes occupée à écrire, je me retire. » Et elle est sortie. Depuis une heure que je suis seule, je rêve sans pouvoir fixer aucune des idées que cette singulière conversation a fait naître en moi. Ah! mon cher Francueil, demain j'arriverai à Paris; j'irai me réfugier dans tes bras pour y oublier la nature entière.

LETTRE DE M. DE FRANCUEIL A MADAME D'ÉPINAY.

Si vous concevez l'excès de mon amour, ma chère Émilie, vous concevrez sans peine le désespoir où je suis de ne pouvoir aller passer la soirée avec vous. Je suis malade; et il faut que je le sois beaucoup pour être contraint de renoncer au bonheur de vous voir. Je suis malade, oui; mais ce n'est rien. Ne soyez pas étonnée. J'ai un mal de gorge assez violent pour m'obliger de rester au lit : demain j'irai, je l'espère, vous voir. Adieu, mon adorable amie, mon Émilie; plaignez-moi d'être loin de vous, malgré... Soyez toujours à moi. Oui, aimez, aimez tant que vous pourrez celui qui vous adorera jusqu'au dernier moment de sa vie.

RÉPONSE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

Quoi! vous êtes malade, mon cher Francueil, et je ne puis vous voir, vous veiller, vous garder? que vais-je devenir? dans quelle inquiétude votre lettre m'a jetée!... Je l'ai trouvée en arrivant; je n'ose vous envoyer ce que j'ai écrit. Ce mal de gorge me met au désespoir : peut-être, tandis que je vous écrit ceci, le mal augmente. Avez-vous un médecin? quel est-il? songez que ce sont des maux auxquels il faut remédier promptement. Si cependant... Cela n'est pas possible. Quelque chose qui en arrive, je vous envoie la copie de mon journal. Quel supplice! Votre lettre est singulière; que je vous plaigne malgré, mais malgré quoi? J'ignore ce que vous avez fait, ce que vous faites; c'est bien assez de vivre loin de vous sans avoir encore à craindre pour votre santé Que

deviendrois-je, si...? Ah! mon cher Francueil, guérissez-vous promptement; je ne saurois vivre et vous savoir malade. Si vous n'êtes pas demain en état de sortir, je ne sais ce que je ferai, ni si je ne risquerai pas d'aller vous voir. Adieu; j'enverrai ce soir savoir de vos nouvelles; j'y enverrai encore demain matin. Que deviendrai-je d'ici au temps où je pourrai vous voir?

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

Le 26 avril.

Bon Dieu! qu'est-il donc arrivé? J'ai envoyé trois fois savoir de vos nouvelles. On n'a pu vous parler. On dit que vous êtes mieux; mais que vous ne sortirez point encore aujourd'hui. Vous ne m'avez point écrit. Vous êtes mieux, Francueil, et vous ne m'avez point écrit! Qu'est-ce que tout cela veut dire? Je n'ai osé vous écrire non plus, mais je ne puis plus y tenir. Francueil! au nom de tout ce qui peut vous être cher, tirez-moi d'inquiétude, rendez-moi la vie. Avez-vous reçu ma lettre? et, l'ayant reçue, que dois-je croire de ce silence? Sûrement, on me trompe, on me cache votre état. Dites-moi ce que vous avez, comment vous êtes. Je ne croirai plus à votre amour si vous me trompez. Adieu, vous que j'adore! Répondez-moi promptement, ne perdez pas une minute.

RÉPONSE DE M. DE FRANCUEIL A MADAME D'ÉPINAY.

Vous le voulez, ma chère Émilie, il faut vous dire la vérité, pour vous prouver au moins que je ne suis pas capable de vous tromper. Mais, ô Dieu! que je crains

l'impression que vous fera la nouvelle que j'ai à vous apprendre. Avant tout, croyez que je vous aime tous les jours davantage, et que je voudrois vivre et mourir dans vos bras. Je suis mieux; dans peu de jours il n'y paroîtra plus; et quant au genre de mes maux, tout ce que je puis vous dire, c'est que votre mari est un monstre, et vous une adorable créature. Mais la sécurité où vous êtes sur votre santé m'effraye pour vous. Voilà, mon adorable amie, ce que je comptois vous dire dans quelques jours, et ce que je voulois éviter de vous écrire. Je suis un peu affoibli, et je ne puis vous en dire davantage. J'espère incessamment aller à vos pieds vous jurer l'amour le plus tendre.

LETTRE DE MADEMOISELLE D'ETTE AU CHEVALIER DE VALORY.

En voici bien d'une autre, mon cher chevalier! Écoutez ceci. Vous savez ce je vous disois l'autre jour sur l'amour que Francueil avoit pour Émilie. Eh bien! vous verrez que la chère petite a étouffé tous ses scrupules, et ce qui s'en est suivi. Hier, en sortant de chez vous, je rencontrai son laquais; je lui demandai ce que faisoit sa maîtresse, et si elle étoit chez elle. Il me répondit que oui, qu'elle s'étoit trouvée mal, qu'elle ne comptoit point retourner à la campagne de quelques jours, et qu'elle avoit fait venir son fils qui venoit d'arriver. Il ajouta qu'elle avoit fait fermer sa porte, avec ordre de ne laisser entrer qui que ce fût. Cela me donna de la curiosité, et je résolus d'entrer chez elle, bon gré, mal gré. On me dit, en effet, qu'elle étoit sortie. Je parvins avec assez de peine à faire accroire au portier qu'elle m'avoit envoyé

chercher, et que cet ordre n'étoit pas pour moi. Lorsque je me trouvai à la porte de sa chambre, je n'en fus guère plus avancée ; elle s'y étoit enfermée. J'entendis son fils pleurer; la gouvernante et elle parloient en même temps : je ne concevois rien à tout cela. Ne pouvant pas me faire entendre, je fis le tour par la chambre de l'enfant, et comme elle communique à celle d'Émilie, j'entrai sans être annoncée. Elle étoit échevelée, sa robe retroussée dans ses poches, et assise sur la fenêtre, les pieds appuyées sur un tabouret. Ses yeux étoient hagards et fixés sur son fils. Je compris, par quelques mots, qu'elle grondoit la gouvernante d'avoir voulu le corriger mal à propos. Mais je ne concevois pas qu'un sujet aussi léger eût pu la mettre hors d'elle-même comme je la voyois. Dès qu'elle m'aperçut, elle jeta un cri et sauta à terre. Elle vint à moi d'un air égaré, me prit la main, et en me menant dans son cabinet : « Que venez-vous faire ici? me dit-elle d'un ton pénétré. C'est pourtant vous qui êtes cause. Ce sont vos conseils, vos pernicieux conseils.» Puis, se tournant vers la gouvernante : « Emmenez mon fils, que je ne l'entende plus crier; cela me tue. Qu'on me laisse. Mais allez-vous-en aussi, continua-t-elle en s'adressant à moi, et me repoussant, en entrant dans le cabinet. Comment avez-vous fait pour pénétrer ici? » Elle se jeta sur le sopha qui étoit auprès de la fenêtre, et se cacha le visage dans ses mains en sanglotant.

Pour moi, je restai si étonnée, que je ne pus lui dire un mot. Elle releva la tête : les larmes commençoient à tomber de ses yeux. Elle me dit d'un ton ferme : « Je ne vous dirai rien; je ne puis vous rien dire; je suis assez malheureuse; ne me tourmentez pas davantage; laissez-moi, au nom de Dieu, laissez-moi. » Elle garda

encore un moment le silence, et puis elle continua : « Ce n'est pas votre faute; mais que ne me parliez-vous plutôt : il m'en alloit coûter la vie. — La vie! m'écriai-je. — Oui, reprit-elle, et c'est mon fils qui me l'a sauvée. »

Plus elle me parloit, et moins je comprenois son discours. Je m'assis auprès d'elle, et je la conjurai par tout ce que j'imaginois de plus capable à l'attendrir de m'expliquer cette énigme. J'eus de la peine à l'y résoudre : ses propos étoient sans suite, mais tous véhéments, mêlés de reproches et d'amitié. Elle céda enfin à mon empressement. « Je vais parler, me dit-elle; mais comment avoir le courage de vous envisager ensuite? Je vous ferai autant d'horreur que je m'en ferai à moi-même. N'importe; il me faut peut-être encore une secousse pour déterminer mon sort. » Elle se leva et alla fermer la porte aux verrous; elle regardoit autour d'elle, comme si elle eût craint des témoins : elle se remit à sa place, et se renfonça le plus qu'elle put à l'ombre du rideau de la fenêtre; et, après avoir rêvé un moment, je vis qu'elle faisoit un effort prodigieux pour parler.

Elle me fit vraiment de la peine; elle me dit qu'elle avoit enfin vaincu ses scrupules; qu'elle avoit cédé à l'amour de Francueil; qu'elle vouloit m'en faire un mystère; et que je l'aurois en effet ignoré, si je n'avois aujourd'hui forcé sa solitude.

Je ne voyois rien dans tout cela qui pût la porter au désespoir. Elle me regarda fixement; puis, baissant la vue : « Il est malade, me dit-elle. — Comment? » lui dis-je. Elle se taisoit, sa respiration étoit précipitée; elle se tordoit les mains. « Vous ne pouvez deviner, continua-t-elle d'un ton sinistre, l'horreur de ma situa-

tion; » et, me secouant le bras fortement : « oui, il est malade. » Alors seulement je compris quel devoit être son désespoir. Je l'embrassai, je la consolai du mieux qu'il me fut possible; et je parvins à lui faire entendre qu'ignorant elle-même son état, elle n'avoit aucun reproche à se faire. Je lui demandai comment elle avoit été instruite de celui de Francueil, et depuis quand elle l'étoit? « Par une lettre, me dit-elle. Je l'ai relu vingt fois, avant de croire à mon malheur; mais enfin, lorsque je n'en ai plus douté, le désespoir s'est emparé de moi au point que... Oserai-je vous dire jusqu'à quel point ma tête s'étoit égarée! — Dites, lui répondis-je en la serrant dans mes bras, dites tout à votre amie. — Eh bien! reprit-elle, ne pouvant plus me souffrir, réfléchissant que j'étois liée pour ma vie à un homme que je méprisois, et qui me tourmentoit par ce que j'avois de plus cher, qui m'avoit fait commettre sans le vouloir une action infâme, je me suis résolue de me débarrasser d'une vie qui m'étoit à charge. Je m'étois enfermée, et j'étois déjà montée sur la fenêtre où vous m'avez trouvée assise, avec la ferme résolution de m'y jeter, lorsque mon fils s'est sauvé, en pleurant, de sa chambre dans la mienne. Il est venu se jeter dans mes genoux; sa présence m'a émue et m'a rappelé ce que je lui devois. Vous savez le reste, puisque vous avez forcé mon silence et ma retraite; vous ne m'abandonnerez plus : songez qu'il faut me sauver de moi-même; mais Francueil! Francueil! que deviendra-t-il? il doit me haïr. »

Je ne saurois, mon cher chevalier, vous faire le détail des différents sentiments qui l'occupèrent, le reste de la soirée : je la passai avec elle. Ce matin j'ai écrit un mot à Francueil. Son état n'est point aussi fâcheux

qu'Émilie l'imagine : il pourra venir la voir demain ou après-demain. Elle vouloit retourner à la campagne, mais je l'en ai dissuadée; il faut traiter ceci plus sérieusement que cela ne l'a été. Cependant sa situation est bien plus délicate qu'il y a trois mois; car je ne serois pas fort étonnée que M. d'Épinay ne poussât la mauvaise foi aussi loin qu'elle peut aller. C'est pourquoi j'avois conseillé à la petite femme de tout déclarer d'avance à ses parents. Elle doit avoir le cœur net sur les procédés : elle n'a rien gagné à en avoir d'honnêtes et de délicats; mais Émilie, qui croit à peine le mal lorsqu'elle le voit sous ses yeux, est bien éloignée de le prévoir ou de le supposer possible. Elle a voulu écrire à son mari : ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'a pas encore eu de ses nouvelles depuis son départ. Il a écrit à son père pour avoir de l'argent, et s'est contenté de faire faire des compliments à sa femme. Elle est dans un désespoir inconcevable. Tout cela est entrelardé d'une sorte de haine pour son mari, et néanmoins de remords d'avoir cédé à son amant; de manière qu'elle ne sait ni ce qu'elle dit, ni ce qu'elle fait. Je coucherai ici cette nuit; il faut bien aller jusqu'au bout. Ne venez pas me chercher demain; je ne serois pas chez moi, et vous ne devez pas être censé savoir ce que je fais ici. Bonjour. Si j'ai le temps demain matin, je vous instruirai de notre marche.

Le lendemain.

Pardon mille fois, mon cher chevalier, j'ai oublié de vous envoyer ma lettre, et je viens de la retrouver dans mon sac à ouvrage : vous la recevrez à votre réveil.

L'état de madame d'Épinay a été jugé des plus graves;

il n'y a plus eu moyen de rien cacher aux grands parents de cette extrémité. Elle a écrit à son mari une lettre plus aigre et plus sèche qu'à elle n'appartient. Je commence à croire que, si sa passion dure, on en pourra faire quelque chose. Elle a écrit aussi à son beau-père; elle le charge d'apprendre à sa mère la cause de son séjour à Paris. Sa lettre est toute pleine de son trouble; si elle avoit à faire à des gens plus fins, je ne la lui laisserois pas envoyer. Je ne doute pas qu'ils n'arrivent tous incessamment.

La maladie de M. de Francueil est une époque fâcheuse : je meurs de peur qu'on n'ait quelques soupçons. Cependant nous devons le voir demain matin : il a mandé qu'il viendroit dîner avec nous. Je crois qu'il est très-essentiel que cette première entrevue se passe avant l'arrivée des parents. Pour n'être point surpris, nous ne ferons partir l'exprès que nous envoyons à M. de Bellegarde que demain matin. Bonjour, mon cher chevalier, recevez mon tendre respect.

LETTRE DE MADEMOISELLE D'ETTE AU CHEVALIER DE VALORY.

Quel spectacle je viens d'avoir! Ah! bon Dieu! quelle tête et quelle âme! Que cette petite femme est intéressante! Quelle élévation! quelle honnêteté! Francueil est venu dîner; elle s'est retirée lorsqu'elle a entendu sa voiture. Je lui avois conseillé d'éviter les regards des domestiques au premier moment de l'entrevue; elle a suivi mon conseil. Lorsqu'ils ont été retirés, j'ai mené M. de Francueil dans le cabinet de madame d'Épinay : elle s'est levée pour aller à lui, et s'est précipitée à ses pieds, en se

cachant le visage de ses mains. « Malheureuse que je suis ! s'est-elle écriée, tuez-moi, tuez-moi, monsieur; je ne veux plus vivre, puisque je n'ose plus vous regarder. » Francueil l'a relevée en la serrant tendrement dans ses bras; mais elle a été tout à coup si frappée de sa pâleur et de son changement, qu'elle en est restée immobile; la douleur, le désespoir se sont peints dans ses yeux en le fixant; elle les a détournés de lui, et est retombée dans son fauteuil en fondant en larmes et me montrant M. de Francueil.

Il s'est jeté à son tour à ses genoux; elle ne disoit mot; mais je n'ai de ma vie vu un silence, ni des gestes si expressifs. On voyoit qu'elle étoit combattue par la douceur de le revoir, et par le désespoir de le revoir dans l'état où il étoit, et dont elle seule étoit cause. Ce dernier sentiment paroissoit le plus fort; elle ne pouvoit ni le regarder, ni s'approcher de lui; elle l'évitoit, elle se cachoit le visage : on eût dit qu'elle se faisoit horreur à elle-même. Francueil, par les propos les plus doux et les plus honnêtes, tâchoit en vain de la calmer; elle répondoit laconiquement; mais presque tous ses mots avoient le caractère de la douleur la plus profonde, et en même temps de la plus grande élévation d'âme. Je voudrois vous rendre tout ce qui s'est dit de part et d'autre; mais la conversation étoit trop décousue pour que j'aie pu la retenir.

Nous avons tâché de la distraire de sa douleur; elle y rapporte tout. Par exemple, je dis que, ne valant pas mieux qu'une autre, et que, m'étant rendue maîtresse de moi-même à dix-sept ans, je n'avois, Dieu merci, à rougir de rien de tout ce que la jeunesse et la légèreté avoient pu me faire faire. « J'en aurois dit autant jusqu'à

vingt-trois ans, reprit-elle ; mais j'en ai eu vingt-quatre, il y a un mois[1]; j'ai vécu cinq semaines de trop. » Francueil lui fit des reproches de ce propos qui pouvoit être équivoque. « Vous vous trompez, mon ami, lui dit madame d'Épinay, il y a trois mois que je vous aime. Mais qu'auroit fait de pis, celle qui vous auroit haï? »

Vous imaginez bien que nous n'avons rien négligé pour la calmer : sa douleur est sombre et profonde. Vous voilà au courant. Je n'ai pas le temps, mon cher chevalier, de vous faire de longs détails ; je suis pressée de rejoindre Émilie qui m'a priée de ne pas la laisser longtemps seule ; elle dit que son âme est fatiguée.

Nous attendons M. de Bellegarde et madame d'Esclavelles. Ils ont mandé qu'ils alloient arriver. Émilie a cependant été un peu plus tranquille. Après le dîner, nous sommes convenus que nous glisserions adroitement dans la conversation que nous avions vu M. de Francueil tous les jours : nous dirons aussi qu'il a eu un mal de gorge en arrivant d'Épinay, qui l'a tenu un jour au lit, et qu'il part le soir pour une autre campagne. En effet, il s'absentera, et mandera, de je ne sais où, qu'il a la fièvre tierce, afin que, s'il revient dans quelques jours, on ne soit pas étonné de son changement, qui est excessif. Vous pourrez venir me voir demain matin ; je serai en état de vous dire ma marche.

A huit heures du soir.

Comme j'étois encore à vous écrire, les grands parents

[1] Madame d'Épinay est née au mois d'avril ou à la fin de mars de l'année 1725, et sans doute à Condé, près de Cambrai. Son acte de mariage confirme l'exactitude de ce qu'elle dit ici de son âge. Francueil avait trente-trois ans.

sont arrivés ; ils n'ont, ma foi, manqué Francueil que de dix minutes. Je ne sais ce qu'ils auroient pu penser en le voyant. Il m'a semblé un moment que tout ce que madame d'Épinay avoit d'énergie dans l'âme l'avoit abandonnée à l'aspect de ses parents. Je l'ai trouvée en entrant dans les bras de sa mère, qui a retrouvé toute l'activité que sa fille avoit perdue. Elle est dans une douleur extrême et dans une colère effroyable contre son gendre. Elle vouloit lui écrire : je crois que sa lettre auroit été d'un beau style. M. de Bellegarde tenoit la main de sa belle-fille, la consoloit, ainsi que sa mère, et juroit qu'il étoit heureux pour son fils qu'il eût ignoré son indigne conduite dans le premier moment de l'accident. Il espère, dit-il, que cette leçon le corrigera pour sa vie. Émilie, qui, jusqu'à présent, n'a cherché qu'à excuser son mari, a combattu tant qu'elle a pu cette idée de M. de Bellegarde. « Je m'en flattois comme vous, mon père, lui a-t-elle dit ; mais quelle espérance pourra vous rester, lorsque vous apprendrez telle chose ? » Et, sans reprendre haleine, elle a fait l'histoire des procédés, des torts et des principes de M. d'Épinay. Mais ce qui m'a fait voir sa mauvaise tête, au milieu de cette belle confession, c'est qu'elle a enchâssé dans tout cela l'histoire de ses propres étourderies ; et, en vérité, peu s'en est fallu qu'elle n'ait aussi parlé de Francueil.

J'en mourois de peur, lorsque je l'ai vue ainsi en train de tout dire. Au reste, l'indignation contre le d'Épinay étoit si forte, qu'il n'a guère été possible d'appuyer sur les fautes de sa femme, qui auroient paru très-graves dans tout autre temps, j'en suis certaine. On la plaint, on la caresse ; mais, malgré l'heureuse prévention où l'on est pour elle, jamais elle n'a eu le courage de prononcer

le nom de Francueil; il a fallu que je dise tout ce dont nous étions convenues.

Madame de Roncherolles a appris, je ne sais comment, que madame d'Épinay étoit à Paris; elle lui a fait dire, ce soir, qu'elle la viendroit voir demain. Nous n'avons rien fait savoir à madame de Maupeou. Il est certain qu'il n'est pas possible de recevoir des visites dans l'état où est Émilie: et quoi répondre à des amis qui ont le droit de questionner? De plus, son désespoir la trahiroit. Vous pouvez venir me voir un moment, dans ma chambre, demain matin. Bonjour, bonsoir, mon cher chevalier; à demain.

P. S. A propos, j'allois passer sous silence le sermon qui se trouve tout à travers votre lettre. Vous ne l'avez pas fait sérieusement, sans doute. J'admire que ce soit précisément ceux à qui on prend intérêt et qu'on aime qu'on juge presque toujours mal, et envers qui l'on soit le plus injuste. Si j'ai fait des questions sur la fortune et sur la générosité de ceux qui viennent chez Émilie, je n'en sais rien; mais il est très-faux de dire que c'est toujours mon premier soin. J'ignore qui vous a fait faire cette belle remarque, mais elle est très-plate; car elle ne prouveroit autre chose, si elle étoit fondée, que l'envie que j'ai d'apprécier ces merveilleuses réputations si vantées, et dont je rabats toujours la moitié, quand celui que l'on prône est riche et généreux : c'est ma pierre de touche, à moi; entendez-vous, chevalier?

Il est aisé de voir que madame d'Épinay, en dévoilant à ses parents la conduite de son mari, cherchoit, peut-être même à son insu, des motifs d'excuse pour une foi-

blesse qu'elle avoit bien de la peine à se pardonner. Mais où mademoiselle d'Ette croit reconnoître le caractère d'une mauvaise tête, moi j'y vois celui de la droiture et de l'équité; et rien ne me prouve mieux, au contraire, l'honnêteté de madame d'Épinay. Quant au chevalier de Valory, je l'ai connu assez particulièrement pour lui rendre la justice de dire que l'on feroit tort à son caractère, si l'on en jugeoit d'après le ton leste que mademoiselle d'Ette mettoit dans les confidences les plus graves. J'ai cru qu'il étoit bon, pour toutes sortes de raisons, de donner connoissance des lettres de cette demoiselle au chevalier; je dirai plus tard comment elles sont tombées entre mes mains.

Madame d'Épinay resta à Paris pendant trois semaines. Mademoiselle d'Ette s'établit auprès d'elle; M. de Bellegarde et madame d'Esclavelles retournèrent à la campagne avec le petit d'Épinay, et venoient de temps en temps voir ma pupille. Comme elle m'avoit fait dire qu'elle étoit malade, je lui rendois visite presque tous les jours. Les personnes que je rencontrois le plus souvent chez elle étoient madame de Roncherolles, madame de Maupeou et M. de Gauffecourt. Personne ne soupçonna la véritable cause de la maladie de madame d'Épinay. Au bout de huit à dix jours, M. de Francueil revint aussi la voir.

Je fis quelques reproches à ma pupille sur l'oubli qu'elle avoit fait de moi: elle s'en défendit assez mal, quoique avec le ton de l'intérêt et de l'amitié. Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir de ses intelligences avec M. de Francueil: mais j'avoue que je n'en fus pas fâché, connoissant à celui-ci la réputation d'un homme sensé.

Au bout d'un mois, ils retournèrent à Épinay. Ma pu-

pille, au milieu de son bonheur, avoit des moments de mélancolie profonde, dont M. de Francueil lui-même avoit peine à la tirer. Il avoit trouvé le secret de plaire infiniment à M. de Bellegarde et à madame d'Esclavelles. Il chercha les moyens de donner quelque dissipation à Émilie. En exagérant à M. de Bellegarde le besoin qu'elle en avoit, il l'engagea à rassembler un peu plus de monde chez lui. M. de Bellegarde y consentit; et comme autrefois il avoit eu beaucoup de goût pour le spectacle, il fit construire un joli théâtre dans son château[1]. Émilie, qui, au fond, se trouvoit heureuse et ne désiroit rien, eut quelque répugnance à se prêter à ces sortes d'amusements; mais ses succès l'encouragèrent si bien, que ce qu'elle n'avoit d'abord fait que par complaisance devint chez elle un goût dominant, et même une passion. Les reproches que je lui avois faits sur son silence lui donnèrent l'envie de me faire le détail de ses amusements, ne voulant rien me dire de l'intérieur de son âme.

SUITE DU JOURNAL.

Je ne me doutois pas que j'eusse le talent de bien jouer la comédie; on le prétend pourtant, mais je crois que mes grands parents, qui ont un peu perdu de vue les

[1] C'est au château de la Chevrette, et non dans celui d'Épinay, que fut bâti ce théâtre. Du moins J. J. Rousseau ne parle pas du théâtre d'Épinay, et il n'est pas problable qu'on ait construit deux salles de spectacle dans deux propriétés aussi voisines. La Chevrette, distante à peine d'une demi-lieue d'Épinay, en était séparée par la route, ainsi que le château de la Barre, dont il est question déjà dans Voiture. Un très-beau parc entourait la Chevrette, qui avait été achetée par M. de Bellegarde en même temps qu'Épinay.

bons modèles en ce genre, et qui au fond ont conservé le goût des plaisirs qu'ils se refusent, jouissent des mauvaises copies qu'ils ont à leurs ordres, faute de mieux. M. de Francueil, qui possède tous les agréments qu'on peut désirer dans la société, a par excellence celui d'être un bon acteur. C'est lui qui a mis notre troupe en train; il est notre directeur. Madame de Maupeou, madame d'Houdetot, M. de Jully et moi, voilà toute cette troupe, quant à présent; mais nous attendons une recrue.

Nous avons débuté par *l'Engagement téméraire*, comédie nouvelle, de M. Rousseau, ami de Francueil, qui nous l'a présenté[1]. L'auteur a joué un rôle dans sa pièce. Quoique ce ne soit qu'une comédie de société, elle a eu un grand succès. Je doute cependant qu'elle pût réussir au théâtre; mais c'est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, et peut-être d'un homme singulier. Je ne sais pas trop cependant si c'est ce que j'ai vu de l'auteur ou de la pièce qui me fait juger ainsi. Il est complimenteur sans être poli, ou au moins sans en avoir l'air. Il paroît ignorer les usages du monde; mais il est aisé de voir qu'il a infiniment d'esprit. Il a le teint brun; et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, il paroît joli; mais lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. On dit qu'il est d'une mauvaise santé, et qu'il a des souffrances qu'il cache avec soin, par je ne sais quel principe de vanité : c'est apparemment ce qui lui donne, de temps en temps, l'air

[1] Il est inutile d'analyser dans une note le texte des *Confessions* que chacun sait par cœur. J. J. Rousseau avait fait la connaissance de la famille Dupin et de Francueil, depuis sept ans déjà, par le P. Castel, jésuite, et c'est chez M. Dupin, à Chenonceaux, que deux ans auparavant il avait, en quinze jours, composé sa pièce de *l'Engagement téméraire* qu'il savait bien n'être pas un chef-d'œuvre, mais dont la gaieté l'amusait.

farouche. M. de Bellegarde, avec qui il a causé longtemps, ce matin, en est enchanté, et l'a engagé à nous venir voir souvent. J'en suis bien aise ; je me promets de profiter beaucoup de sa conversation. Mais, pour revenir à nos fêtes, réellement elles ont été très-agréables. Notre auditoire étoit nombreux en paysans et en domestiques. Le président de Maupeou ne veut plus que sa femme soit des nôtres. Le fait est qu'elle jouoit un rôle un peu gai, qu'elle s'étoit appropriée à la lecture de la pièce, et qu'elle l'a rendu très-lestement, peut-être trop [1].

LETTRE DE MADEMOISELLE D'ETTE AU CHEVALIER DE VALORY.

Ah! ah! voici un ton nouveau. Sans doute, mon cher chevalier, je m'amuse beaucoup ici, je ne vous le cache pas, mais vous ne savez donc pas que s'il eût dépendu de moi d'aller vous rejoindre, je n'y aurois pas manqué. Quelle mauvaise querelle vous me cherchez, tandis qu'en vérité je serois bien plus en droit de vous en faire! Que faites-vous, je vous prie, à Paris, lorsque vous n'avez aucune bonne raison d'y rester, et que vous êtes persécuté pour venir ici ? M. de Bellegarde vous regrettoit encore hier, au milieu des fêtes que ses enfants lui ont données. Vous avez eu grand tort de toute manière de n'y pas

[1] Le rôle de la servante, Lisette, qui mène toute l'intrigue, et qu'il devait être en effet assez piquant de voir jouer à madame la Présidente. M. de Maupeou ne pouvait guère rire en l'entendant dire des maris :

Ce sont bien, il est vrai, les plus francs hypocrites!
Ils vous savent longtemps faire les chattemites :
Et puis gare la griffe! Oh! d'avance auprès d'eux
Prenons notre revanche.

venir. Mais il faut que ce soit toujours nous autres, pauvres bêtes, qui nous rangions aux volontés de nos sultans ; et jamais ils ne veulent se prêter à ce qui nous est agréable, que lorsqu'ils ne savent absolument que devenir. Pour vous punir, vous ne saurez que le plus tard que je pourrai les raisons que j'ai de céder au désir qu'on marque ici de me garder : ou je ne vous le dirai peut-être pas du tout : car enfin, suis-je tenue à vous rendre compte des motifs de ma conduite ? Notre association n'est-elle pas libre au fond ? Je suis obsédée de vos reproches ; j'en suis même piquée ; tandis que si je voulois bien y regarder... J'aime mieux, pour faire trève à votre humeur et à la mienne, vous compter tout ce qui se passe ici. Vous auriez été content de la comédie au delà de ce que vous pouvez imaginer. Émilie et madame de Maupeou ont le talent le plus décidé. Émilie a un son de voix et un naturel, des yeux, un sourire, qui troublent l'âme, malgré qu'on en ait. La petite présidente est d'une folie et d'un leste à faire mourir de rire. Les hommes ne sont pas aussi excellents, mais ils ne gâtent rien.

Nous avons eu vraiment une pièce nouvelle, et Francueil a présenté le pauvre diable d'auteur, qui vous est pauvre comme Job, mais qui a de l'esprit et de la vanité comme quatre. Sa pauvreté l'a forcé de se mettre quelque temps aux gages de la belle-mère de Francueil, en qualité de secrétaire[1]. On dit toute son histoire aussi bizarre que sa personne : et ce n'est pas peu. J'espère

[1] Il n'étoit pas autre chose encore et n'avait rien publié que son système de musique, en 1742. Cette saison même, madame Dupin et Francueil, qui l'employoient ensemble, venaient de porter ses gages à cinquante louis et de l'aider à se mettre dans ses meubles, dans un petit logement de la rue de Grenelle Saint-Honoré, à l'hôtel du Languedoc, qu'il devait garder sept ans. Auparavant il demeurait en garni, près de l'Opéra, rue

que nous la saurons un jour. Nous prétendions hier, la petite Maupeou et moi, qu'à nous deux nous la devinerions. « Malgré sa figure, disoit-elle (car il certain qu'il est laid, quoique Émilie le voie joli), ses yeux disent que l'amour joue un grand rôle dans son roman. — Non, lui dis-je, son nez me dit que c'est la vanité. — Eh bien! l'un et l'autre. » Nous en étions là, lorsque Francueil vint nous apprendre que c'étoit un homme d'un grand mérite[1]. Cela pourroit bien être vrai; cependant... Il est certain que sa pièce, sans être bonne, n'est pas d'un homme ordinaire : il y a des situations fortes, et rendues avec beaucoup de chaleur. Tout ce qui est de gaieté est de mauvais ton ; tout ce qui est de discussion et de causerie, même de persiflage, est excellent, quoique avec un peu d'apprêt[2]. Notre troupe la redonnera; il ne tiendra qu'à vous d'en mieux juger, ou du moins

Jean-Saint-Denis, et avait loué à Thérèse un logement dans le haut du faubourg Saint-Jacques.

Francueil s'occupait de chimie et de physique avec lui, visant alors à faire un livre pour avoir à l'Académie des sciences un fauteuil de financier. Quant à madame Dupin, Rousseau l'aidait à la préparation de l'ouvrage qu'elle voulait faire avec M. Dupin sur le mérite des femmes, et il y a encore à Chenonceaux des liasses de manuscrits de sa main.

[1] Le moment n'était pas loin où l'explosion du génie devait fixer l'attention sur cet homme si humble. Il allait, pendant l'été, composer ce premier Discours sur le progrès des sciences et des arts qui devait décider de son avenir. Ni Francueil, ni madame Dupin surtout, ne pressentaient jusqu'à quelle hauteur l'esprit de leur scribe déchirerait la nue. On a prétendu, à propos de Francueil, que c'est lui et non Diderot, ou tout autre que Jean-Jacques lui-même, qui détermina Rousseau à soutenir la négative dans le concours ouvert par l'Académie de Dijon et à accuser les arts et les sciences de la corruption des mœurs des hommes. C'est Dusaulx qui a dit cela, ajoutant qu'aussitôt le discours paru, Francueil et Rousseau se brouillèrent. Rien n'est moins exact que cette assertion. Rousseau ne se brouilla pas avec Francueil et Francueil n'a jamais dit qu'il fût pour quelque chose dans le premier discours de Rousseau.

[2] L'éloge est un peu outré, car véritablement cette pièce de *l'Engage-*

d'en juger par vous-même. M. de Bellegarde et madame d'Esclavelles rient aux larmes : ils sont rajeunis de dix ans.

Vous saurez d'ailleurs que la comtesse d'Houdetot est devenue très-aimable : son esprit s'est formé. Elle est bien un peu étourdie : mais elle est si naturellement honnête, que c'est un agrément de plus pour une femme aussi jeune. Il ne tiendroit qu'à nous de la croire coquette, mais Émilie nous assure qu'il n'en n'est rien, et véritablement je le crois. Francueil tourne la tête à toutes ces jeunes femmes.

Émilie n'en est point jalouse, parce qu'elle voit clairement qu'il n'a des yeux que pour elle, et qu'il se moque des autres. Elle n'est pas même la seule qui soit dans le cas de s'en apercevoir. Je crains bien qu'ils ne restent pas heureux longtemps, car ils affichent trop leur bonheur. Madame de Maupeou a déjà fait sur eux ses remarques ; mais elle n'est pas la plus dangereuse. Je soupçonne madame d'Esclavelles de n'être pas absolument sans inquiétude sur sa fille et Francueil. Elle les examine beaucoup, et la crainte d'éveiller l'attention d'Émilie sur ce qui n'est peut-être pas l'empêche de parler, ou je suis bien trompée. Elle a, dans de certains moments, un ton plus sérieux avec Francueil ; et c'est alors qu'elle en dit plus de bien que jamais à M. de Bellegarde ; enfin, je crains qu'il ne se forme quelque orage sur la tête de cette pauvre Émilie. J'en serois fâchée, car il m'en reviendroit peut-être quelques petites éclaboussures ; sans compter que c'est, en vérité, une bonne petite

ment téméraire ne vaut pas grand'chose. « Rien n'est plus plat, » disait Rousseau lui-même. Il est possible que jouée, elle prenne un certain intérêt ; mais ce n'est pas là le Jean-Jacques.

âme, à qui il seroit dommage de causer du chagrin. Savez-vous ce qu'elle a fait, il y a deux jours? M. de Bellegarde lui proposa de placer vingt mille livres de remboursement de contrat qu'on alloit lui faire, dans une opération en laquelle il a confiance, et qui doit rapporter, tous frais faits, de 13 à 14 pour 100 par an [1]. «Vous êtes le maître, lui dit-elle, mon père; tout ce que vous ferez sera bien fait. Mais ne pourrois-je pas proposer un arrangement? Ce seroit de mettre dix mille francs pour mon compte, et que les dix autres fussent un prêt que je ferois à mademoiselle d'Ette, au moyen de quoi je ne m'en réserverois que le fonds, et tous les profits lui en appartiendroient tant que dureroit l'affaire.» M. de Bellegarde, touché par tant de générosité, y consentit, et tous deux me forcèrent, malgré mes refus, ma répugnance et mon embarras, à accepter leur bienfait. L'acte en fut signé entre nous sur-le-champ. Eh bien! ne voilà-t-il pas que je vous ai tout dit? Je n'en voulois rien faire cependant. Ah! maudite faiblesse! Ai-je raison, à présent, de ménager ces gens-là, et de leur complaire?

Francueil s'en va dans huit jours. Je ne sais ce que nous ferons d'Émilie lorsqu'il sera parti. Adieu, cette fois, mon vilain petit chevalier. Mandez-moi par l'exprès qui vous portera ma lettre si nous pouvons compter sur vous cette semaine. Adieu; je vous embrasse et vous boude de tout mon cœur.

[1] Tel était le revenu ordinaire des fonds mis dans les fermes et les sous-fermes. On connaît la phrase de Voltaire dans *la Vision de Babouc:* « Il y a dans Persépolis quarante rois plébéiens qui tiennent à bail l'empire de Perse et qui en rendent quelque chose au monarque. »

SUITE DU JOURNAL.

Francueil part demain. Je n'ai plus la force d'écrire. Je suis désolée. Il vient de venir, une minute, dans mon appartement; car nous n'osons presque pas quitter ensemble le salon où l'on est rassemblé. Il m'a apporté une boîte à bonbons, où il a fait peindre l'instant où il est à mes genoux dans la pièce que nous avons jouée [1]. Quoique ce ne soient pas des portraits, les attitudes sont si vraies, les deux personnages ont l'air si passionné! Oh! ce ne peut être que nous!

Mais pourquoi donc ne me donneroit-il pas son portrait?

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

Tu crois être absent, peut-être? Ah! cher ami, tu te trompes; tu ne m'as pas quittée. Je t'ai vu partout; je t'ai senti près de moi. Ta main a pressé la mienne; mon cœur a palpité. Pourquoi cette illusion ne peut-elle pas durer jusqu'à ton retour? que fais-tu actuellement? où es-tu? tu penses à moi, n'est-ce pas? J'ai vu ton cœur serré, en me quittant; à peine tu retenois tes larmes. As-tu lu dans mes yeux ma douleur? puis-je penser au temps que durera ton absence? que veux-tu donc que je devienne? Il me semble que tout le monde m'examine. Je redoute surtout ma mère; comment dérober ma dou-

[1] A la fin de la sixième scène du troisième acte. Madame d'Épinay jouait le rôle d'Isabelle, et Francueil celui de Dorante, qu'il avait pu étudier déjà pendant deux saisons à Chenonceaux.

leur à ses regards? A chaque instant les pleurs me suffoquent, et il faut me contraindre, il faut même supporter toutes les froides plaisanteries dont on m'accable au sujet de ton départ. Je viens m'en dédommager auprès de toi. Hier, pendant toute la promenade, j'ai tenu ton présent entre mes mains; présent précieux et cher à mon cœur! En vérité, il y a dans cette boîte je ne sais quoi qui parle à l'âme. Combien je me trouverois heureuse d'avoir ton véritable portrait! Oh! je l'aurai.

A peine ai-je pu causer aujourd'hui avec mademoiselle d'Ette : c'est cependant la seule personne à qui je puisse me permettre de parler de toi. M. Rousseau nous a promis de venir demain. Vous n'imaginez pas combien j'ai trouvé de douceur avec lui. Il vous aime; il a votre estime et votre amitié; sa présence m'aidera à supporter mon ennui; il paroît se plaire avec moi; je me promets bien de lui faire répéter souvent tout ce qu'il m'a dit de vous. Ah! cher Francueil, donne-moi de tes nouvelles; je voudrois, tu vas me croire folle, je voudrois avoir le plan de ta chambre, de la maison que tu habites, de tous les endroits où tu peux te trouver sans moi. Tu vois, par ce souhait, que je ne veux pas être un seul moment sans penser à toi.

LETTRE DE M. DE FRANCUEIL A MADAME D'ÉPINAY.

Un sort cruel m'arrache au bras où réside ma vie. Eh! qu'en ai-je affaire, de cette vie, puisque je ne dois pas la passer auprès de vous? Ma tendre, ma divine amie, où êtes-vous? Des espaces, qui me semblent immenses, nous séparent. Avec quelle vitesse ils se sont étendus!

avec quelle rapidité ils m'ont éloigné de vous! Que tout ce qui m'environne est triste! L'univers n'est qu'un désert pour moi. Je ne sais ni parler, ni articuler une parole, si ce n'est pour prononcer le nom d'Émilie, et pour la demander à tout ce que je vois. Hélas! je suis sans espérance; ils ne me rendront pas celle que j'adore. Mon âme ne peut envisager notre séparation sans se briser. La raison est bien foible quand la passion la combat. Mon père a parlé de vous pendant toute la route; je ne l'ai jamais tant aimé. Il connoît bien votre mari tel qu'il est, ma tendre amie : on vous rend justice. Jusqu'à ma belle-mère, qui n'a jamais dit de bien d'une femme plus jeune qu'elle, et qui convient que vous méritiez un tout autre sort[1]. Ce qu'il y a de bien singulier, c'est qu'elle vous loue précisément des vertus qui lui manquent. Elle admire qu'avec beaucoup d'esprit et de grâce vous soyez indulgente, et pour celles qui ne vous valent pas, et pour celles qui pourroient vous le disputer. Je serai encore deux jours sans recevoir de vos nouvelles. Quel supplice! Demain, à six heures du matin, nous continuerons notre route. Je me leverai à cinq, pour vous dire encore un mot avant de faire partir ma lettre. Adieu; plaignez votre ami, mon Émilie.

Le lendemain.

Le jour paroît en vain pour moi: à quoi me sert sa clarté, puisqu'on ne me laisse pas le loisir d'écrire à mon Émilie? Ah! je n'ai rien à voir, puisque je ne verrai pas celle que mon âme adore uniquement, celle qu'elle cherche, celle qu'elle appelle, celle qui fait naître en

[1] C'est de madame Dupin qu'il s'agit. Madame d'Épinay en était sans doute un peu jalouse, comme femme, financière ou bel esprit.

moi de si tendres et de si vives émotions. Les cruels qui me causent tant de peine ne sauroient concevoir cet état. Jamais ils n'ont rien perdu de si précieux et de si nécessaire que l'est à mon existence celle dont ils m'ont privé. Il n'est rien pour moi loin de vous, mon adorable amie. Tout ce que l'univers renferme ne sauroit offrir le moindre soulagement à la douleur que me cause notre séparation.

Adieu, je pars; mon premier soin sera de répondre à tes lettres; car j'espère en trouver en arrivant. Adieu, adieu, mille fois. Viens, viens dans mes bras; viens me voir expirer de tendresse sur cette bouche où mon âme enivrée respire le souffle qui l'anime. Vous, que l'amour le plus pur, le plus vif et le plus tendre a fait l'arbitre de mon sort, pardonnez les plaintes d'un ami pour qui le monde entier n'est plus rien que vous. Qu'on me laisse jouir en liberté du bonheur d'adorer mon Émilie; je renonce à tout le reste. Sa tendresse est le souverain bien, le seul que j'ambitionne.

SUITE DU JOURNAL.

Nous avons fait aujourd'hui une promenade délicieuse, à laquelle il ne manquoit que la présence de mon tendre ami, pour remplir mon âme de la plus douce satisfaction. C'est, par-dessus tout, une conversation que j'ai eue avec M. Rousseau à cette promenade, qui m'a enchantée. J'ai encore l'âme attendrie de la manière simple et originale en même temps dont il raconte ses malheurs. Il est de retour à Paris depuis trois

ans, et c'est la nécessité d'essuyer une injustice, et la perspective d'y être pendu, qui l'y a ramené[1].

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

Mon ami, nous sommes perdus! Je suis désolée; que devenir? Une exécrable créature, une créature infernale a tout mandé à M. d'Épinay; il sait tout. Je viens de recevoir une lettre de lui. Cela est affreux; mais il ne peut y avoir que mademoiselle d'Ette qui sache... Ne la soupçonnez pas cependant; ce n'est sûrement pas elle; je ne me pardonnerois pas d'en avoir l'idée, et je vais tout à l'heure, en toute confiance, lui porter ma lettre. Peut-être a-t-elle commis quelque indiscrétion? Non, cela ne se peut pas non plus; elle m'aime trop. Je reconnoîtrois plutôt à cette infamie la plus sotte et la plus impertinente des parentes[2]. Mais comment auroit-elle su?

M. d'Épinay me raille sur les ressources de ma solitude; il me fait des reproches sur mon silence. Lui, des reproches! Cela lui va bien. Il en sait, dit-il, la cause. Il voit avec peine que son retour fera mon malheur et le sien. Il me conseille de bien ménager mes dupes; elles ne le seront pas toujours. Il dit encore que, si je n'y prends garde, *les veilles cachées* dérangeront ma santé,

[1] Il y avait plus de quatre ans qu'il avait quitté son poste de secrétaire de l'ambassadeur de Venise. (V. le livre VII des *Confessions* et, dans la Correspondance, les lettres à M. du Theil, écrites au mois d'août, de septembre et d'octobre 1744.)

[2] Madame d'Épinay veut très-probablement parler de sa belle-sœur, madame Pineau de Lucé, la femme de l'intendant, nommé à Tours en 1743, à Valenciennes en 1745, et qui, en 1752, allait devenir intendant d'Alsace. Cette belle-sœur, fille aînée de M. de Bellegarde, l'avait effectivement rendue très-malheureuse quand elles vivaient ensemble.

et qu'il espère bien qu'alors je ne m'en prendrai plus à lui. *Les veilles cachées?* Qui peut avoir dit cela, par exemple? Il est vrai que mademoiselle d'Ette ne met pas toujours la même importance que moi... Ces doutes me fatiguent et m'importunent; je vais la trouver et m'expliquer avec elle. O Dieu! si j'allois n'être pas satisfaite de ses réponses! Je le serai : j'en suis sûre.

Le soir.

Mon ami, mon amour suffit à peine pour me soutenir; mademoiselle d'Ette a pensé me perdre. Quelle femme! Que vais-je devenir? Il faudra donc... Je n'ai pas le courage de poursuivre; elle vous mandera tout. Je ne sais encore où j'en suis. Que je redoute de me trouver seule avec ma mère! J'ignore ce qui résultera de tout ceci; mais je sais que je t'adore, que je t'adorerai toujours. Je ne veux voir que cela dans l'avenir.

SUITE DE LA MÊME LETTRE PAR MADEMOISELLE D'ETTE.

Tranquillisez-vous, notre bon ami; il falloit jouer à quitte ou double, et j'étois presque sûre du succès. Je me trouvois déjà dans le salon lorsque madame d'Épinay, d'un air troublé et d'une voix éteinte, vint me prier de passer un moment avec elle dans mon appartement. « Bon Dieu! lui dis-je, qu'est-il donc arrivé? — Une chose effroyable, me répondit-elle; je suis perdue; mais avant tout, dites-moi, n'avez-vous aucune indiscrétion à vous reprocher sur ce qui me concerne? — Moi? fi donc! mais de quoi est-il question? — Mon mari sait tout : voilà une lettre, des détails. Je viens de la recevoir. »

Lorsque j'eus lu la lettre de M. d'Épinay à sa femme,

je ne mis pas un instant en doute que les avis qu'il avoit reçus ne vinssent de notre bonne parente. « Eh bien! dis-je à madame d'Épinay, que comptez-vous faire? — Je n'en sais rien, me dit-elle, je suis au désespoir. Je ne saurois relever avec hauteur des accusations qu'au fond je mérite, et que je suis bien sûre de mériter encore. J'ai tort; je suis coupable, et je n'ai pas le front de me croire innocente : je me justifierois mal, hélas! Je suis perdue sans ressource; je crois que tout cela finira peut-être par le couvent, et c'est ce qui pourra m'arriver de plus heureux. » J'eus beau lui représenter qu'il n'y avoit nulle preuve contre elle; qu'elle n'avoit qu'à faire bonne contenance, crier plus haut que son mari, ne lui pas répondre, ou lui répondre quatre mots bien secs qui le fissent souvenir qu'il n'avoit nullement le droit de l'injurier : jamais je ne pus lui donner du courage, elle ne me répondit que par ses larmes. « Je serai malheureuse, disoit-elle, mais je ne serai point fausse. » Le dîner sonna, et nous fûmes obligées de descendre sans avoir rien déterminé. Elle ne mangea point. Tout le monde s'aperçut de l'altération répandue sur son vitage. M. de Bellegarde fut le seul qui n'en vit rien, parce qu'il ne voit jamais rien. Malgré cela, je pris mon parti sur-le-champ, et au sortir du dîner, j'emmenai notre papa dans son cabinet. « Votre intention, lui dis-je, monsieur, n'est pas que la plus malheureuse de toutes les femmes soit encore traitée de la manière la plus outrageante; et cependant M. d'Épinay, sans aucun souvenir de sa conduite passée, sans aucun remords de celle qu'il tient depuis son départ, sans respect enfin pour la douleur profonde qu'occasionne à sa femme la situation où il la laisse, lui écrit cette lettre que voici.

Tenez, monsieur, lisez, et voyez si, à moins que de vouloir faire mourir cette pauvre femme de désespoir, vous devez souffrir qu'un homme aussi peu digne d'un cœur comme le sien, je vous en demande pardon, puisse la traiter ainsi. » Il lut la lettre, et parut fort irrité ; mais comme je craignois quelque explication particulière où le cœur honnête et franc d'Émilie n'auroit pas manqué de la trahir : « Voyez-vous cette phrase, lui dis-je, *ménagez vos dupes*. Cela tombe sur vos bontés pour elle. Madame d'Épinay, monsieur, ignore la démarche que je fais auprès de vous. Le respect qu'elle vous porte lui interdit jusqu'au plus léger murmure. Vous sentez bien qu'elle se manqueroit à elle-même, si elle répondoit à cette lettre, et si elle entreprenoit seulement de se justifier; c'est votre affaire auprès de M. votre fils. L'intérêt que je prends à madame d'Épinay me force à vous dire que vous le devez. Madame d'Esclavelles est tout aussi blessée que sa fille : toutes deux souffrent en silence. C'est, je vous l'avoue, une dure récompense du sacrifice qu'elle vous a fait de sa liberté. » Je le vis un peu choqué de ma hardiesse; mais deux mots d'une petite flatterie douce calmèrent mon homme et le mirent tout à fait de notre côté. « A un autre qu'à M. de Bellegarde, lui dis-je, je craindrois de déplaire par tant de vérité; mais son cœur bon, son âme bienfaisante et élevée ne verra que le zèle d'une amie vraie, qui lui montre ce que personne ici n'a le courage de lui faire voir. — Vous me jugez bien, mademoiselle, me dit-il tout tremblant, rentrez dans le salon, je vous prie, et vous allez voir. »

Je rentrai en effet, et je me plaçai auprès d'Émilie, qui étoit bien loin de soupçonner ce que je venois de faire. Elle travailloit, le nez baissé sur son ouvrage.

« Prenez garde à votre contenance, lui dis-je tout bas, M. de Bellegarde va rentrer; je viens de lui lire la lettre de votre mari. — O ciel! s'écria-t-elle, quelle trahison! quelle méchanceté! et comment soutenir?...» M. de Bellegarde entra, et nous n'eûmes pas le temps d'en dire davantage. Lorsqu'il se fut placé auprès de nous, il dit à Émilie : « J'avois cru que le respect que me doit M. d'Épinay, sans parler de l'estime et de l'amitié que j'ai pour vous, ma fille, auroient suffi pour vous mettre à l'abri des calomnies et des horreurs que renferme la lettre qu'il vous a écrite. C'est moi qui veux y répondre; et nous verrons après s'il ose persister dans ses injurieux soupçons à votre égard : peut-être aussi en connoîtrons-nous les auteurs. » Émilie se prosterna aux pieds de son père; je lui pris la main, que je serrai pour lui donner du courage; mais elle étoit si émue, qu'à peine elle put proférer ces mots : « Monsieur, je suis pénétrée de votre bonté; je ferai toute ma vie mes efforts pour en être digne. — Vous n'avez qu'à continuer, ma fille, comme vous avez fait jusqu'à présent. — O mon père! » s'écria-t-elle, en se cachant le visage; puis elle me regarda en soupirant. Je l'emmenai dans le jardin; et je vous avoue que je ne pus m'empêcher de rire de son étonnement, de son effroi et de la colère du bonhomme Bellegarde. « Ah! me dit-elle, qu'avez-vous fait? — Voilà, lui dis-je, comment on se tire d'affaire avec un cœur chaud et une tête froide. — Vous me faites trembler, me dit-elle encore; songez-vous qu'après une telle bonté de M. de Bellegarde, il faut, pour que j'en sois digne, pour que je puisse me supporter moi-même, il faut renoncer... je n'en aurai jamais le courage. Qu'avez-vous fait! qu'avez-vous fait! — Ce que vous auriez dû

faire vous-même. Il ne faut renoncer à rien qu'à votre foiblesse et à une peur déplacée, puisque vous voyez bien qu'il ne tient qu'à vous de mener tous ces gens-là. — Laissez-moi me reconnoître, me dit-elle, et écrire à Francueil. » Je l'ai ramenée dans sa chambre, et je suis revenue dans le salon, pour voir un peu ce qui s'étoit passé pendant mon absence : je n'y ai trouvé que le chevalier. Après avoir causé un moment avec lui, j'allai retrouver Émilie. Elle n'avoit encore écrit que quatre lignes, et elle étoit dans une rêverie profonde. « Je ne sais où j'en suis, me dit-elle ; écrivez pour moi, mandez-lui tout, je n'en ai pas la force, » et j'ai pris la plume. Maintenant, pour peu que vous m'aidiez, notre cher ami, je ne désespère pas de ramener Émilie à prendre une contenance décidée, et telle qu'il lui convient de l'avoir. Mandez-moi si votre voyage sera aussi long que vous l'avez craint d'abord. Je ne serois pas fort étonnée que M. d'Épinay n'abrégeât le sien. Bonjour, monsieur ; nous attendons de vos nouvelles avec impatience. Vous pouvez continuer à m'adresser vos lettres, elles ne courent aucun risque.

SUITE DU JOURNAL D'ÉMILIE.

Le 2 janvier 1750.

Je suis au bout de ma patience, et je n'y tiens plus. Je ne sais que devenir depuis le retour de mon mari ; il continue à mener une vie toujours dissipée ; il ne me donne rien, pas même pour mon entretien le plus nécessaire, et, ce qui m'étonne, c'est que, malgré son désordre, il paroisse jaloux de moi. Il l'est jusqu'à m'épier. Il me

fait des scènes à me faire perdre la tête toutes les fois qu'il sait que M. de Francueil vient ici; et il est le premier à l'aller prier d'y venir, lorsque je suis deux jours sans le voir. Il s'emporte contre moi avec une hardiesse qui me confond; j'ai l'âme si remplie de terreur, que je ne trouve rien à lui répondre, ou je lui réponds maladroitement, et puis je pleure : voilà toute ma ressource. Est-il possible qu'il n'y ait pas un coin de terre où puisse se réfugier une pauvre malheureuse créature, à qui on ne laisse pas un quart d'heure de tranquillité? Dès qu'on ouvre ma porte, et si j'entends le moindre bruit, je m'attends à une scène ou à quelques violences... Je ne résisterai pas, je le sens bien, à tant de peines et de souffrances; rien ne peut me distraire du noir affreux que j'ai dans l'âme... Je suis résolue de profiter des nouveaux écarts de M. d'Épinay pour m'assurer une situation plus douce et me mettre, pour toujours, à l'abri des tourments qu'il est au-dessus de mes forces de supporter.

Croiriez-vous qu'hier il a été arrêté avec mademoiselle Rose, qui étoit déguisée en homme, et qui a été reconnue par un exempt? Il a mieux aimé se laisser conduire avec elle chez le commissaire que de l'abandonner. Mon beau-père, instruit de cette nouvelle extravagance, et voulant éviter un plus grand éclat, est allé sur-le-champ à la police, où il l'a trouvé. Malgré tout ce que cette aventure a d'humiliant pour M. d'Épinay, il paroît plus en colère et piqué qu'affligé; je ne doute pas que d'ici à deux jours cela ne soit connu de tout Paris. Enfin, mon cher tuteur, je crois que la circonstance est d'autant plus favorable pour demander ma séparation, que M. de Bellegarde abandonne son fils, et qu'il a défendu qu'on lui parlât davantage ni de lui ni de ses aventures.

LETTRE DE M. DE LISIEUX A MADAME D'ÉPINAY.

Je ne puis que gémir avec vous, ma chère pupille, des excès de M. d'Épinay; mais je ne crois pas qu'ils puissent être suffisants pour vous faire obtenir une séparation de corps en justice. Sa mauvaise conduite a beau vous rendre malheureuse, ses procédés avec vous dans le public sont irrépréhensibles. Quand vous pourriez tirer parti de tous les moyens que je vous connois, qu'auriez-vous à attendre d'un acte pareil? Vous constaterez, en face du public, les torts de votre mari, vous dévoilerez une conduite dont une partie est ignorée et dont l'autre peut s'oublier avec le temps; vous noterez vos enfants, par cette démarche, comme fils d'un père déshonoré. Votre mari est jeune; quelque grands que soient ses torts, il peut ouvrir les yeux et faire des réflexions. Les cœurs assez dépravés pour se déterminer à vivre dans l'opprobre à trente ans sont rares. Il est d'une âme douce et bienfaisante comme la vôtre de laisser une porte ouverte au repentir. Et, quant à vous, ma chère pupille, voudriez-vous acquérir une liberté imaginaire, par la honte et l'humiliation attachées indispensablement à ces sortes de procès? C'est, sans doute, une liberté imaginaire que celle que vous acquéreriez sous la condition de passer votre vie dans un couvent. Les démarches les plus honnêtes, ou du moins les plus simples en elles-mêmes, sont très-répréhensibles dans une femme de votre âge, séparée de son mari. Un soupçon vague, une accusation fausse qu'il aura formée contre vous dans le cours de votre procès, vous interdira peut-être toute liai-

son avec les amis, qu'il vous seroit ou utile ou agréable de conserver. Je dois vous parler avec franchise, puisque vous demandez mon avis. Je ne puis approuver ce projet, et le vif intérêt que je prends à vous, ma chère Émilie, m'engage à vous prier avec instance d'y renoncer, ou du moins d'en abandonner une partie; mais je ne voudrois pas que vous entreprissiez rien, sans avoir pris auparavant l'avis d'un avocat habile et prudent. Quant à moi, je crois que vous pouvez obtenir, sans difficulté, une séparation de biens; il est de la prudence d'une mère de famille d'assurer la conservation de ce qu'elle en peut avoir; et ce moyen d'acquérir une sorte d'indépendance n'a rien de révoltant ni d'équivoque. Voilà, ma chère pupille, à quoi je pense que vous devez vous borner, et les réflexions que m'a dictées le tendre et respectueux attachement que je vous ai voué.

Madame d'Épinay suivit mon conseil; et, peu de temps après, je reçus une lettre d'elle, où elle me marquoit que le succès avoit passé ses espérances; que son mari consentoit à leur séparation, et que son beau-père lui-même en sentoit la nécessité. Et elle ajoutoit : « Je jouirai actuellement de quatorze mille livres, y compris mon bien; l'acte sera passé sous seing privé; et M. de Bellegarde se réserve à en faire un en forme par la suite, pour m'assurer quinze mille livres de rente dont je jouirai depuis le moment de sa mort jusqu'au jour de la mienne. »

CHAPITRE V

1750

Mariage de M. de Jully. — Commencement de l'éducation du petit d'Épinay. — Le collége. — Madame de Maupeou ne voit plus sa cousine. — Ménage de madame d'Houdetot. — Madame de Jully. — Mademoiselle Quinault. — Madame d'Épinay entre dans la société du Bout du Banc. — Saint-Lambert. — Duclos. — Grand dialogue philosophique. — Caractère de Duclos. — Il vient à la Chevrette. — Nouveaux exercices de la troupe. — Manége de mademoiselle d'Ette. — Singulière déclaration d'amour de Duclos. — Aveu imprudent.

SUITE DU JOURNAL DE MADAME D'ÉPINAY.

Mes indispositions réitérées et mes affaires ne m'ont pas permis de m'occuper depuis longtemps de mon journal. Il faut que je le reprenne; et je commencerai, mon tuteur, par vous dire que M. de Bellegarde a enfin consenti au mariage de M. de Jully, malgré l'éloignement qu'il avoit d'abord montré pour prendre une bru dans la famille des Chambon. Mais sa tendresse, ou, si vous aimez mieux, sa foiblesse pour ses enfants est si grande, qu'il n'a pu se refuser au bonheur de l'un d'eux. N'attendez pas de moi que je vous fasse aucun détail de ce mariage[1]. Les deux époux sont heureux : c'est tout dire.

[1] Le mariage avait eu lieu l'année précédente, le 30 juin 1749, dans la chapelle domestique de la Chevrette, dépendant de la paroisse de Deuil. L'époux est qualifié dans l'acte « écuyer, fils mineur de M. La Live de Bellegarde, seigneur d'Épinay, de Deuil, la Chevrette, etc., » et

Ils jouissent d'une félicité que je désire qui soit durable; mais j'ai été aussi heureuse, une fois; et j'ai bientôt cessé de l'être.

Mon mari me laisse un peu plus tranquille depuis notre arrangement, et je mène actuellement une vie absolument conforme à mon goût. Rien ne manqueroit à mon bonheur, si je jouissois d'une santé moins misérable. Francueil vient tous les deux jours passer la soirée avec moi; et on le trouve très-bon. J'ai beaucoup éloigné de visites importunes. Madame de Maupeou, mes belles-sœurs, M. de Francueil, M. Rousseau, M. Gauffecourt, le chevalier de Valory et mademoiselle d'Ette; voilà ce qui fait le fond de ma société.

Je vous dirai, mon cher tuteur, que je commence à concevoir beaucoup d'espérance de mon fils. Cet enfant apprend avec facilité, il a de la mémoire et montre du jugement. Il est doux, trop docile même pour son âge. Je veux faire une étude particulière des défauts et des vertus qu'il annonce, et mettre tous mes soins à le former. Il y a près d'un mois que mon beau-père a déjà parlé du collége pour lui. J'ai hasardé de rejeter ce projet, mais sans fruit. Depuis ce moment, je me suis assujettie à donner moi-même à mon fils ses leçons; je tâche surtout de l'amuser; et, réellement, il profite. J'espère, si mes succès continuent, qu'on me le laissera. Cette occupation est délicieuse. Mes journées sont partagées

l'épouse « Louise-Élisabeth Chambon, fille mineure de défunt Léonor Chambon, écuyer, et de dame Élisabeth Belon. » Elle avait vingt ans, et son mari vingt-quatre, mais on n'était majeur qu'à vingt-cinq ans.

C'est l'oncle André Prouveur qui fit la cérémonie, « par permission de M. Lejollivet, curé de Deuil. » Parmi les témoins figure le plus jeune des trois fils de M. de Bellegarde : Alexis-Janvier La Live de la Briche, « écuyer, demeurant au collége du Plessis. » Il avait quatorze ans.

entre le soin de mon père, de ma mère et celui de mes enfants; car j'ai ma fille auprès de moi depuis sa petite vérole. Je donne les soirées à Francueil, soit en causant avec lui, soit en lui écrivant, les jours qu'il consacre de son côté à son père.

M. de Bellegarde étoit hier fort en colère contre le comte d'Houdetot, parce qu'il a manqué par négligence l'acquisition d'une très-belle terre. M. de Bellegarde s'étoit donné de grands mouvements pour la réussite de cette affaire. Le comte a cru s'excuser en en proposant une autre du même prix à vendre en Normandie, dont l'acquisition étoit aussi sûre et les droits[1] étoient aussi beaux; mais comme M. de Bellegarde avoit exclu nommément cette province et cette coutume[2], qu'il en avoit même fait une clause du contrat de mariage, il n'a pas trouvé la plaisanterie bonne. On m'a assuré que le comte avoit été rompre à l'insu de son beau-père le marché que celui-ci avoit fait pour lui, parce qu'il étoit bien décidé, malgré toutes les clauses et contrats possibles, de n'acheter jamais qu'en Normandie. On prétend même qu'il est résolu à plaider contre M. de Bellegarde plutôt que d'en démordre.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. LE MARQUIS DE LISIEUX.

En vérité, je crois qu'un génie malfaisant me poursuit et travaille sans cesse à me priver du repos et des con-

[1] Des droits seigneuriaux. La liste en était longue, qu'ils fussent d'utilité, de puissance ou d'honneur.

(V. Paul Boiteau, *État de la France en* 1789, page 26.)

[2] La coutume, c'est-à-dire les lois civiles spéciales à la Normandie.

solations dont j'ai besoin. Mon fils ira au collége, et savez-vous pourquoi il ira? C'est qu'une multitude de circonstances se réunissent pour m'empêcher de combattre avec succès l'opinion de M. de Bellegarde sur les éducations publiques. Il a de l'humeur, et est très-fondé à en avoir : le comte d'Houdetot a déclaré très-hautement qu'il n'auroit jamais de terre qu'en Normandie. M. de Bellegarde l'a presque chassé de son appartement. Cette scène avoit mal disposé mon beau-père, comme vous pouvez penser : aussi n'ai-je pas osé risquer aujourd'hui mes représentations. Il m'a dit qu'il comptoit aller, à la fin de la semaine, retenir au collége un appartement pour mon fils; je n'ai point de temps à perdre : mais comment me flatter, dans une ou deux matinées, de détruire le préjugé de toute sa vie, et un préjugé si généralement reçu. Je commençois à m'occuper sérieusement de mes enfants. Ils ne sont plus pour moi un simple délassement, ils absorbent mon âme tout entière; pendant que je cherche à former leur esprit, ils développent le mien : une foule d'idées nouvelles se présentent, et je puis dire que je commence à entrevoir le véritable et solide bonheur, et que je prends de mes devoirs une opinion qui m'étoit tout à fait inconnue. Hélas! c'est pour me donner des regrets.

Je suis si affectée de la nécessité de me séparer de mon fils, que je ne sens que médiocrement l'affront que me fait M. de Maupeou. Il a défendu à sa femme de me voir et de m'écrire; il ne veut, de sa vie, dit-il, entendre parler de moi. Je suis, selon ce plat-pied, une intrigante d'un esprit pernicieux et diabolique; enfin, il ne veut plus que sa femme ait aucun commerce avec moi. Elle a eu beau se plaindre de la dureté et de l'indécence de cet

ordre; elle a eu beau, ainsi que madame de Ronche-rolles, prendre hautement mon parti; rien n'a pu le fléchir[1].

[1] Madame d'Épinay ne revit plus M. de Maupeou. Vingt ans plus tard, quand, devenu chancelier de France, il mit à exécution son fameux coup d'État, pour « retirer la couronne royale de la poussière du greffe, » elle jugea cette entreprise avec un grand sens, comme le prouve cet extrait d'une lettre d'elle à l'abbé Galiani, lettre datée du 11 avril 1771 :

« Quant aux écrits, il y a un si grand mépris répandu sur la manière dont M. le chancelier opère, qu'à peine daigne-t-on les lire. On est persuadé d'avance qu'ils doivent être pleins de fausseté et de subtilité. De ceux qui les ont lus, les uns les trouvent maladroitement faits; les autres, ni vrais, ni faux; difficiles, mais possibles à réfuter; d'autres disent enfin, et je suis du nombre, que le point de la question est toujours laissé de côté.

« Il est certain que, depuis l'établissement de la monarchie française, cette discussion d'autorité, ou plutôt de pouvoir, existe entre le roi et le parlement. Cette indécision même fait partie de la constitution monarchique; car si on décide la question en faveur du roi, toutes les conséquences qui en résultent le rendent absolument despote. Si on la décide en faveur du parlement, le roi, à peu de chose près, n'a pas plus d'autorité que le roi d'Angleterre; ainsi, de manière ou d'autre, en décidant la question, on change la constitution de l'État; au lieu qu'en laissant subsister les choses telles qu'elles ont été de tout temps, quel est de fait le cas où le roi n'ait pas été maître de faire une bonne loi, un réglement juste? Et quel est le cas où, malgré la résistance des parlements, la volonté du souverain n'a pas prévalu, jusqu'à ce que, maîtrisé par la force des événements et des circonstances, très-indépendants des parlements, le souverain se soit lui-même départi de ses projets? Si l'on n'avoit voulu que le bien, on auroit remédié aux abus sans renverser l'édifice; et lorsqu'on veut employer les matériaux d'un édifice qu'on démolit, il faut démolir avec précaution, et non pas briser; sans compter qu'il ne faut pas traiter les hommes comme les pierres, qui se meuvent avec des grues.

« Chaque pas aggrave le mal. On écrit, on répondra. Tout est de mode pour le caractère françois; tout le monde voudra approfondir la constitution de l'État; les têtes s'échaufferont. On met en question des thèses auxquelles on n'auroit jamais osé penser : or, voilà un mal irréparable. Comme je vous l'ai dit, mon cher abbé, ces questions sont la théologie de l'administration. Pour qu'elles soient éclaircies sans danger, il faut que, par le résultat de ses recherches, on se trouve aussi bien traité et aussi heureux qu'un homme raisonnable puisse le prétendre; sans quoi, les lumières qu'acquièrent les peuples doivent un peu plus tôt, un peu plus tard, opérer des révolutions. »

Ma cousine a trouvé le moyen de me faire savoir les détails révoltants de cette tyrannie : je lui en ai marqué ma douleur. Sa société m'étoit douce et agréable : je l'aime tendrement, et j'ai eu souvent la consolation d'adoucir ses peines : voilà ma plus dure privation dans cet événement. La même personne qui est venue me trouver de sa part prétend que le motif de cette rupture est que le président a le projet de tenir, à l'avenir, sa femme dans ses terres, par avarice et par jalousie; et qu'il craint les avis et les conseils qu'on pourroit lui donner de se refuser à cette odieuse conduite. Je vous avoue que j'en suis affectée. Mais il y a encore plus d'indignation que de douleur dans mon cœur : comment expliquer cela? J'aime ma cousine, je l'aime tendrement. Son sort me fait pitié; mais, malgré cela, je ne sais, je ne suis pas aussi malheureuse de cet événement. Hélas! je ne suis plus ce que j'étois. J'aurois été au désespoir, il y a quelques années, au désespoir de ne plus la voir, au désespoir de son exil, au désespoir surtout d'en être cause. Le cœur se blase, les ressorts se brisent, et l'on finit, je crois, par n'être plus sensible à rien.

M. de Bellegarde n'ignore pas le travers du président, et, quoiqu'il n'y ait pas pris grand intérêt, qui sait s'il n'en sera pas plus mal disposé pour écouter mes représentations? Ces âmes froides et foibles se meuvent souvent par des ressorts qu'ils ne sentent seulement pas. Mais comme le temps est précieux, je descendrai, demain matin, chez lui, et je tâcherai de lui faire goûter mes raisons, que je crois en vérité sans réplique.

Depuis que je suis mère, j'ai peu perdu de vue mes enfants, et je me suis fait un plaisir de leur donner des soins. Peut-être faudroit-il, dès le moment de la nais-

sance, les porter sur l'âme et ses facultés, avec autant d'attention que sur le corps. Mais, si la dissipation, bien moins encore cependant que le préjugé de l'usage ordinaire, si le défaut d'expérience et le manque d'autorité m'ont fait perdre de ce côté-là quelques moments précieux, du moins la réflexion et la vigilance actuelle les réparent journellement; et l'on va m'en ôter les moyens en me séparant de mon fils.

Je comparerois volontiers les colléges, où l'on enferme les enfants par troupeaux pour les instruire et les former, à ces maisons publiques établies pour le soin des malades que l'excès de besoin et de misère a laissés sans ressources au milieu de la société. A la bonne heure! que ceux qui n'ont ni parents ni amis, et que l'indigence prive de tout secours, aillent dans ces hôpitaux chercher des remèdes contre les maux dont ils sont accablés; mais que diroit-on d'un homme qui, avec les moyens que fournit une fortune honnête contre les misères de cette vie, abandonneroit sa maison, s'arracheroit du sein de sa famille et des bras de ses amis pour aller se confier aux soins mercenaires et imparfaits d'un étranger commis pour cet effet? Ces établissements offrent beaucoup plus le spectacle de la misère humaine, et des extrémités auxquelles elle peut exposer, que l'image des secours et des soulagements que l'indigence y devroit trouver. Que les pauvres orphelins, que ces enfants que les malheurs attachés à la condition humaine ont laissés sans état et sans autres ressources que les secours publics, aillent dans les colléges chercher leur éducation ; voilà pour qui ils doivent être destinés.

Les malades abandonnés dans les hôpitaux ont un avantage que n'ont point les enfants oubliés dans les col-

léges; là, le médecin prend connoissance du tempérament du malade, et le traite conformément à ses observations, pour le garantir du mal dont il étoit menacé. Au collége, au contraire, on ne peut se conduire que par un certain nombre de maximes générales, quelquefois vraies, souvent fausses, qu'on applique à tous les enfants indifféremment, sans avoir égard ni à leurs inclinations ni à leur caractère, qu'il est impossible de développer, ni de connoître en particulier. Les soins qu'on y a pour l'enfance ne sauroient donc être que des soins généraux, dictés, si vous voulez, par l'honneur et la probité, mais, quelque grands qu'ils puissent être, toujours inférieurs à ceux qu'inspirent aux parents l'attachement et l'intérêt le plus tendre; car il n'est pas possible qu'à la longue les soins de détail ne fatiguent les étrangers; ils font pourtant le bonheur d'une mère : plus ils sont multipliés, plus elle est heureuse.

L'inconvénient qui me frappe le plus dans l'éducation publique, et celui qui entraîne le plus de suites fâcheuses, est l'impossibilité d'acquérir cette connoissance intime du caractère de chaque enfant, sans laquelle on ne sauroit se promettre aucun succès de son éducation. Il est impossible de secourir celui dont on ne connoît pas les besoins. Ne seroit-on pas exposé à donner du pain à celui qui a soif, et à présenter de l'eau à celui qui a faim? N'arrivera-t-il pas surtout nécessairement que, parce qu'un seul aura soif, je donnerai à boire à cinquante qui n'en n'auront pas besoin? Il faudroit donc auprès de chaque enfant un homme exprès, chargé uniquement de l'étude de son caractère et des moyens les plus propres à le former? Quels hommes demanderoit une pareille étude! et s'ils étoient trouvés, alors de

l'éducation publique vous en feriez une particulière, avec la différence qui subsistera toujours entre les soins inspirés par les sentiments naturels, et ceux qui sont dictés par le devoir d'un état, qu'on a embrassé souvent sans inclination. Il résulte encore un inconvénient tout aussi important de cette uniformité de conduite indispensable dans une éducation publique, c'est qu'il est impossible d'avoir égard de bonne heure à l'état auquel l'enfant est appelé. Celui qu'on destine à la robe se trouve élevé comme le militaire; le militaire comme l'ecclésiastique; et, par cet arrangement aussi bizarre et aussi directement opposé à la droite raison, aucun d'eux n'est préparé à son état, et tous se trouvent dans le cas d'en remplir les devoirs avant que de les connoître. Quelques pères et mères (et j'en connois), lorsqu'ils ont plusieurs enfants à pourvoir, croiroient même manquer à la prudence s'ils laissoient pénétrer leurs vues sur l'établissement de leurs enfants; de ce mystère, disent-ils, dépend souvent la réussite de leurs projets : c'est le secret des familles. Quelle imprudence de le confier à des gens dont on ignore au fond le caractère et la façon de penser, et qui, en général, aiment à dominer et à intriguer! voilà comme un arrangement déraisonnable entraîne toujours plus d'un inconvénient; car cette réserve peut n'être pas déplacée. Mais pourquoi donc livrer à ceux à qui nous n'osons confier un secret un dépôt mille fois plus précieux? Pourquoi vous reposer sur eux du soin de vos enfants, qui sont ce que vous avez de plus cher, et du bonheur desquels dépendront un jour votre repos, votre consolation et toute la douceur de votre vie.

Je crois qu'il ne seroit pas fort difficile, non plus, de démontrer que l'émulation, qui est le seul avantage

réel des éducations publiques, est la source des inconvénients les plus graves, en ce qu'elle se perd presque toujours dans les nuances de l'amour-propre et d'une jalousie immodérée. Il y auroit même, je crois, des moyens d'y suppléer dans l'éducation particulière, et avec bien plus d'avantage : car j'ai ouï dire que dans les colléges l'émulation n'existe, d'ailleurs, qu'entre trois ou quatre écoliers; les autres, forcés par leur infériorité à renoncer à ces premières places, restent dans l'oubli, se négligent, et sont négligés. C'est ce que je tenterai de persuader à M. de Bellegarde; je vous avoue que je serois désolée si je ne conservois pas un peu d'espérance d'y réussir[1].

SUITE DU JOURNAL.

Que les préjugés sont dangereux! à quel point ils nous aveuglent! Ah! mon tuteur, je suis désolée; mais je suis,

[1] A vingt-cinq ans madame d'Épinay ne pensait peut-être pas aussi fortement qu'elle le dit sur toutes ces matières; mais il est vrai que la tournure de son esprit l'y a bientôt portée par la suite. Elle a écrit des lettres, qui ne font pas partie de ces *Mémoires*, où l'on s'aperçoit de son goût pour les questions les plus sérieuses de la pédagogie. Les pages qu'on vient de lire n'ont rien de bien dramatique et peuvent même paraître un peu languissantes dans cet endroit du roman ou des Mémoires, mais l'opinion que madame d'Épinay y exprime est trop sensée pour ne pas donner du prix à ce qui pourrait n'être qu'un hors-d'œuvre. On sent seulement qu'elle n'a pas écrit cela en 1750, mais plus tard, quand elle eut longtemps vécu avec Rousseau et avec Diderot. Le dix-huitième siècle, dans ses théories, ne séparait pas l'éducation de l'instruction, et nous en sommes encore à chercher le moyen de donner l'une et l'autre ensemble à nos enfants. Ce n'est pas en tout cas dans l'intérieur des lycées qu'ils retrouvent une famille.

par-dessus tout, véritablement en colère. Mon fils ira au collége. Jamais, jamais M. de Bellegarde n'a voulu entendre une seule de mes raisons; ce n'est pas, au moins, qu'il les ait trouvées mauvaises; c'est qu'il n'a pas voulu les entendre. Ses fils ont été au collége, il y a été lui-même, son père aussi, son grand-père, et, que sais-je, moi, peut-être son bisaïeul? donc il faut que son petit-fils y aille. Nos pères n'ont pas mis en doute que cette éducation ne fût bonne; il faut respecter les avis de nos pères, ils valoient mieux que nous. — « Mais, lui ai-je répondu, nos pères croyoient aux sorciers. — Ma fille, ma fille, votre fils ira au collége, ou je ne m'en mêle plus. » Que répondre à cela, mon tuteur, avec le mari que j'ai? cette nécessité est affreuse et va faire mon tourment. Mais dites-moi donc pourquoi M. de Bellegarde, qui ne peut tenir aucune de ses résolutions vis-à-vis de ses enfants, et surtout vis-à-vis de M. d'Épinay, qu'il n'estime ni n'aime, qui n'a pas le sens commun, qui de sa vie n'a donné une raison valable sur rien, résiste aux raisons les plus fortes et à l'évidence avec moi[1]? Cette inconséquence et cette obligation de me soumettre me révoltent. J'ai déclaré que je m'en allois passer quatre jours à la campagne d'une dame de mes amies, et qu'il n'y avoit qu'à profiter de ce temps pour m'enlever mon fils, car, pour mon consentement, ils n'ont que faire d'y prétendre, je ne la donnerai pas. Ah! en vérité, le métier de femme est bien dur! Tout se trouve réuni contre moi dans ce moment-ci. M. de Bellegarde est aigri par les procédés iniques du comte d'Houdetot, qui l'a fait assigner hier pour qu'il eût à lui payer la dot

[1] Uniquement parce qu'elle est femme.

de sa femme. La comtesse est venue voir son père, qui étoit vivement irrité; elle s'est jetée à ses genoux, l'a conjuré de ne point la confondre dans la disgrâce de son mari : elle fondoit en larmes, et nous a tous émus. M. de Bellegarde et elle se sont dit des choses très-touchantes, mais il est mortellement blessé, et je crains réellement que le chagrin qu'il ressent de cette conduite n'abrége ses jours. Je ne vois que des procédés atroces commis par des ingrats. La pauvre présidente de Maupeou est partie pour sa terre. Ce voyage est annoncé pour six mois; mais les gens instruits prétendent qu'elle n'en reviendra pas de plusieurs années. Je la plains de toute mon âme; elle doit être au désespoir. Je voudrois, au moins, qu'elle pût savoir combien je suis touchée de sa situation, mais je n'entendrai pas même parler d'elle.

Huit jours de distance.

Eh bien! mon enfant n'est plus avec moi. Ils ont suivi mon conseil; et tandis que j'étois absente, ils l'ont mis au collége. Je m'y attendois; malgré cela, l'impression que j'ai ressentie de ne plus trouver mon fils, en arrivant, a été si forte, que j'ai passé deux jours sans boire ni manger, ni dormir. Il me sembloit que j'avois tout perdu. On m'a dit qu'il avoit beaucoup pleuré en quittant ma mère, et qu'on n'étoit parvenu à le calmer qu'en lui disant qu'il me trouveroit au collége. J'ai déjà été le voir deux fois. C'est une consolation que je me refuserai à l'avenir; car je sens que ma présence le détourneroit et nuiroit à ses études. Il demandoit à dire adieu à son père; mais comme il y a près de quatorze jours qu'on n'a

entendu parler de lui dans la maison que par les assignations qu'on lui apporte sans cesse, il n'a pu le voir; et je crois même qu'il ignore que son fils est au collége.

SUITE DU JOURNAL.

Nous partons tous demain pour la campagne. J'y mène mes enfants, M. de Bellegarde ayant permis que je fisse sortir mon fils du collége pour quelque temps; ils seront mon unique ressource. Mademoiselle d'Ette ne peut venir s'établir avec nous; ses affaires et celles du chevalier de Valory la retiennent à Paris. Le chevalier me disoit hier en sa présence : « Je vous assure que c'est une excuse, car je n'ai nullement besoin d'elle. — Il le croit, me dit-elle, lorsque nous fûmes seules; c'est sans avoir l'air de me mêler de ses affaires que je lui suis utile; mais si je n'y étois pas, il ne sauroit où donner de la tête. Rapportez-vous-en à moi; aussitôt que je ne lui serai plus nécessaire, j'irai vous retrouver. » Je ne peux qu'estimer la délicatesse de sa conduite, et désirer que tous mes amis lui ressemblent.

M. de Francueil, d'ici à trois semaines, ne pourra pas faire d'établissement à Épinay; il me donnera, m'a-t-il dit, tous les moments dont son père ne disposera pas. Il m'a paru si touché d'être obligé de me laisser partir sans lui, que j'en ai acquis plus de courage pour céder à cette dure nécessité.

M. et madame de Jully viendront passer avec nous la première semaine de notre séjour à Épinay. Je doute que la vie que nous nous proposons d'y mener plaise à madame de Jully : je ne sais encore quel jugement porter

sur son caractère. Elle paroît tout occupée d'elle, de sa figure et de ce qui peut la faire valoir; elle est grande, très-bien faite, et plus belle que jolie; sa conversation est rarement suivie; elle a un air froid et distrait quand elle parle; cependant elle écoute avec attention, et il lui échappe quelquefois des mots qui annonceroient plus d'esprit et de fermeté qu'on ne lui en suppose. Elle me témoigne assez d'amitié; il m'a quelquefois passé par la tête qu'elle m'étudioit. Je le lui ai dit une fois, elle s'est mise à rire. « Étudier une femme, m'a-t-elle répondu, ce seroit peine perdue pour un homme, et pour nous, soins superflus : nous nous ressemblons toutes, et nous connoissons notre secret. » J'ai cherché un sens plus fin à ces paroles qu'elle n'y en a sans doute attaché. Cette huitaine passée ensemble à la campagne m'éclairera peut-être davantage sur ce que j'en dois penser. Elle est grosse de huit mois et m'en paroît assez fâchée[1].

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

Oh! mon tuteur, la jolie petite créature que Pauline! elle n'a que trois ans, mais elle a pour son âge une intelligence singulière[2]. Son frère et elle sont presque toutes les matinées avec moi. Mon fils aura, je crois, beaucoup d'esprit; il apprend avec une grande facilité. Je lui en-

[1] L'enfant est né le 18 juin 1750. Nous sommes donc au mois de mai de cette année 1750, et c'est aux vacances de Pâques que le petit Louis-Joseph d'Épinay, né le 26 septembre 1746, aurait été mis au collége. A trois ans et demi! Est-ce possible, et ici encore madame d'Épinay n'a-t-elle pas confondu les années?

[2] Françoise-Thérèse d'Épinay, née le 24 août 1747. Elle ne se nommait pas Pauline et n'avait pas encore trois ans.

seigne sur le clavecin à connoître ses notes, et, d'ailleurs, je tâche d'exciter sa curiosité pour le forcer à me faire des questions. Je ne suis la maîtresse de me conduire avec eux à ma fantaisie que le matin, car les après-dînées mes parents s'en emparent ; on leur fait des contes à dormir debout, ou bien, si mon fils joue tout seul et fait du bruit, on le gronde et on le fait taire. Empêcher un enfant de faire du bruit, c'est vouloir qu'il s'ennuie avec nous et qu'il ne se plaise qu'avec des domestiques. Pour moi, je leur laisse toute liberté. Je pense que cela doit contribuer à établir leur confiance. Si j'en suis fatiguée, je tâche de les attirer à quelque occupation plus tranquille, et si je ne peux y parvenir, je feins d'avoir affaire, ou je les envoie faire quelques promenades. Enfin, les circonstances me guident, et je fais si bien qu'ils sont fâchés de me quitter, et qu'ils ne se trouvent jamais mieux qu'avec moi [1].

Madame d'Houdetot est venue dîner deux fois avec nous ; M. de Bellegarde persiste à ne vouloir pas voir son mari. J'ai été très-contente du ton qu'a pris madame de Jully dans une conversation que nous avons eue toutes trois sur les torts du comte d'Houdetot. La comtesse se plaignoit de la froideur de son père et disoit que c'étoit lui faire injure à elle de la confondre avec son mari. « M. de Bellegarde ne vous confond pas, madame, lui dit madame de Jully ; mais la colère est si étrangère à son âme, qu'il ne peut en éprouver contre un objet, que tout ce qui l'entoure ne s'en ressente. Lorsqu'il parle de M. d'Houdetot ou de M. d'Épinay, il nous boude pendant

[1] La méthode d'éducation et d'instruction mêlées sera mise en pratique par madame d'Épinay quand elle écrira ses *Conversations d'Émilie*, qui paraîtront en 1774. C'est alors de sa petite-fille qu'elle s'occupera.

deux heures; assurément je ne suis pour rien dans leurs torts. Je vous conseille de laisser au temps à effacer cette impression douloureuse, avant de tenter de remettre votre mari en grâce; et vous, madame, plus vous verrez M. votre père, et plus il oubliera les torts de M. d'Houdetot. »

Elle dit aussi plusieurs choses sur les caractères, en général, qui me firent grand plaisir. Je crois que je finirai par l'estimer beaucoup; mais je ne sais pas si je l'aimerai : je ne trouve pas d'analogie dans nos caractères. Elle voit souvent mademoiselle Quinault[1], qui paroît être

[1] Jeanne-Françoise Quinault, née en 1701 et morte en 1783. C'est la troisième fille de l'acteur Quinault, qui commença à jouer sur le théâtre de la Comédie-Française en 1695, et qui mourut en 1736.

Les Quinault forment peut-être la famille de bons acteurs la plus nombreuse qu'on ait vu. J. B. Maurice Quinault l'aîné débute le 6 mai 1712, quitte le théâtre en 1733, et meurt à Gien en 1744; Abraham-Alexis Quinault, dit Quinault-Dufresne, débute le 7 octobre 1712, quitte le théâtre en 1741, et meurt en 1767. Il s'était marié en 1727 à Catherine ou Jeanne-Marie Dupré (mademoiselle de Seine), qui, née en 1706, avait débuté en 1724, et qui mourut en 1759. L'aînée des filles de Quinault le père, Françoise, débute en 1708, et meurt en 1713, à vingt-cinq ans. On l'appelait mademoiselle De Nesle. — De Nesle, du nom de son mari, — et mademoiselle, parce qu'il n'y avait que les femmes titrées qui portassent le nom de madame. La cadette des Quinault et la plus belle, reçue au Théâtre-Français en 1715, le quitta en 1722. Elle mourut en 1791, âgée d'au moins cent ans.

Mademoiselle Quinault, dont il est question dans ces *Mémoires*, avait débuté le 14 juin 1718, sous le nom de mademoiselle Quinault-Dufresne et dans le rôle de *Phèdre*. Elle préféra, par la suite, jouer les soubrettes. Son esprit était vif, et elle jouissait réellement de l'estime de gens très-distingués. La Chaussée composa sur ses indications la pièce du *Préjugé à la mode*, et Voltaire lui dut le plan de *l'Enfant prodigue*, où elle joua même, quoique jeune encore, le rôle ridicule de la baronne de Croupillac. La correspondance de Voltaire témoigne assez du cas que l'auteur de *la Henriade* a longtemps fait de la comédienne. S'étant retirée du théâtre en 1741, avec deux pensions de mille livres, l'une sur la Comédie, l'autre sur le Trésor, elle devint le centre d'une société à la fois polie et libre, et fonda ce qu'on appela « le dîner du bout du banc, » repas qui avait lieu deux fois par semaine, alternativement chez elle et chez le comte de Caylus, et où la pièce du milieu était une écritoire. Les habitués de ce

sa très-bonne amie; elle ne cesse de m'en parler comme d'une femme d'un esprit et d'un mérite rares; elle m'a même proposé de me mener chez elle. C'est là, assure-t-elle, où l'on peut vraiment apprendre à connoître le monde, parce que tout ce qu'il y a à Paris de bonne compagnie s'y rassemble. Je serois bien aise d'avoir votre avis avant de m'engager. Madame de Jully s'en retourne demain à Paris; elle est au moment d'accoucher. Je lui ai promis d'aller la voir pendant ses couches. J'attends ce soir M. de Francueil qui vient passer trois jours avec nous. Mademoiselle d'Ette ne viendra pas de tout le mois.

dîner étaient le chevalier d'Orléans, grand prieur, Voltaire, Destouches, Fagan, Duclos, Collé, Moncrif, Crébillon le fils, Pont de Veyle, Voisenon. Maurepas y venait souvent, et aussi le marquis d'Argenson. *Les Étrennes de la Saint-Jean* et le *Recueil de ces Messieurs*, qui ont été imprimés dans les Œuvres du comte de Caylus, sont l'œuvre collective de la société du Bout du Banc.

A la fin de sa vie et lorsque mademoiselle de Lespinasse fut morte, mademoiselle Quinault devint la meilleure amie de d'Alembert.

J. J. Rousseau se loue des attentions qu'il trouva chez elle quand Duclos l'y eût mené. Il laisse entendre que ce n'est qu'en 1753 qu'il la connut.

Grimm n'est pas de ceux qui ont vanté la société de mademoiselle Quinault :

« Les deux sœurs, écrit-il en 1767, ont joué une espèce de rôle à Paris. L'une et l'autre ont cherché à se donner une existence en attirant chez elles la bonne compagnie. L'aînée, entretenue jadis par feu M. le duc d'Orléans avant sa dévotion, et depuis par le vieux duc de Nevers, père de M. le duc de Nivernais, passe aujourd'hui pour être mariée en secret avec ce vieux seigneur. Celle-là a toujours vécu dans le grand monde. La soubrette a toujours voulu avoir pour elle et les gens du monde et les gens de lettres, et l'on a fait ce qu'on a pu pour lui faire une réputation d'esprit. Elle m'a toujours paru avoir plus de prétention que de fond, et surtout point de naturel. Elle a eu pendant quelque temps un dîner. Rien n'était plus fatigant et plus maussade que ces bureaux d'esprit, mais heureusement cela a passé de mode, et le règne de la soubrette a eu moins de durée que celui de la sœur aînée. »

LETTRE DE M. DE LISIEUX A MADAME D'ÉPINAY.

Puissiez-vous, ma chère pupille, conserver toujours la possibilité de continuer le genre de vie que vous menez présentement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis persuadé que c'est le seul qui convienne à votre caractère, et qui puisse insensiblement vous donner la supériorité que vous devriez avoir dans votre maison. Vous avez tout ce qu'il faut pour cela; mais les circonstances se sont perpétuellement opposées à nos projets, et la nécessité de varier sans cesse votre manière de vivre vous a donné un air de légèreté que vous ne méritez pas. Si vous m'en croyez, vous prendrez une ferme résolution de renoncer à la grande dissipation. J'avoue que, par d'autres motifs que ceux de madame votre mère, je ne me soucierois pas trop que, dans votre situation présente, on vous vît jouer la comédie. J'ignore si vous avez sur cela quelques projets; mais il vous est si important de vous occuper de vos affaires, des intérêts de vos enfants, de leur éducation; de montrer à votre beau-père une façon de penser solide et détachée de toutes ces frivolités, qu'il me semble qu'il n'y a sorte de sacrifices que vous ne deviez faire pour y réussir : je suis même persuadé qu'ils ne vous coûteront pas. Savez-vous qu'il pourroit en résulter qu'on vous laissât maîtresse de l'éducation de vos enfants.

Je connois beaucoup de réputation mademoiselle Quinault, j'ai même été quelquefois chez elle ; elle voit, en effet, la meilleure compagnie ; vous ne pouvez mieux faire que d'y aller de temps en temps, mais je n'oserois vous conseiller de vous lier intimement avec elle. Cette

femme, qui a infiniment d'esprit, a établi chez elle un ton de liberté qui peut avoir des inconvénients, toujours relativement à votre situation. D'ailleurs, mademoiselle Quinault n'est vraiment recommandable que par l'originalité de son esprit. Vous voilà au fait ; c'est à vous à prendre à présent le ton qui vous convient, si vous voulez la voir.

SUITE DU JOURNAL.

Madame de Jully est accouchée fort heureusement d'un garçon. J'ai passé chez elle les premiers jours de sa couche ; j'y ai vu mademoiselle Quinault, avec qui j'ai fait connoissance. Elle est venue me chercher hier ; je n'étois pas chez moi ; mais j'ai été aujourd'hui la voir. Elle a infiniment d'esprit, cependant je ne sais si tous ceux qui vont chez elle ne se croient pas trop obligés d'en avoir. Son âge ne rend plus aujourd'hui ses mœurs équivoques ; elles n'ont pas toujours été bonnes, dit-on ; et, au milieu d'un certain maintien apprêté et pédant, il lui échappe des plaisanteries quelquefois un peu fortes. Il faut bien que les qualités de son cœur soient supérieures à celles de son esprit, pour avoir fait généralement oublier son premier état. Francueil ne l'appelle que la Ninon du siècle. J'ai trouvé chez elle M. Duclos[1], qui m'a

[1] Ce n'est pas ici le seul endroit où paraîtra le nom de Duclos, et nous aurons l'occasion d'y revenir.

Duclos est né à Dinan, en Bretagne, le 12 février 1704, d'une famille honnête et ancienne dans le commerce. Élevé à Paris, il commença ses études dans une maison fondée rue de Charonne par Dangeau, et les acheva au collége d'Harcourt. On le destinait au barreau, lorsqu'il fit la connaissance de Crébillon le père et de Piron, et entra dans une vie liber-

demandé la permission de venir me voir ; cette demande d'un homme d'un aussi grand mérite que l'auteur des *Confessions du comte de* ***[1], tout en flattant mon amour-propre, m'a embarrassée, car je crains sa franchise, qui dégénère, dit-on, quelquefois en brusquerie : d'ailleurs, je ne voudrois pas que mes parents sussent que je vois mademoiselle Quinault ; ma mère, qui est dévote, m'en

tine, assaisonnée de beaucoup d'esprit et de franchise. Il y avait alors deux cafés où se rassemblaient des gens de lettres : celui de Procope, en face de la Comédie, là où il est encore, et celui de Gradot, sur le quai de l'École, là où est le café Manoury. Lamotte, Saurin, Maupertuis étaient les plus distingués de chez Gradot ; Boindin, l'abbé Terrasson, Fréret et quelques artistes s'étaient adonnés au café de Procope et s'y rendaient assidûment, indépendamment de ceux qui y venaient de temps en temps, tels que Piron, l'abbé Desfontaines, le marquis de la Faye. Duclos, qui avait de la taille et de la voix, prit vite son rang parmi les uns et les autres, et, quoique jeune, fut très-goûté, surtout au café Procope, où il allait le plus souvent. Sa réputation s'étendit bientôt dans le monde. Il fut reçu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1737, presque avant d'avoir écrit. L'Académie française le choisit pour l'un de ses membres en 1747, et en 1755 pour son secrétaire perpétuel. Il est mort à Paris le 26 mars 1772.

Au mois d'octobre 1750, il avait été nommé historiographe de France, avec pension de deux mille livres, à la place de Voltaire qui s'en allait en Prusse. Collé raconte ainsi l'entrée de Duclos dans ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie française (*Journal*, t. II, p. 124) :

« Le samedi 15 novembre, M. de Mirabaud ayant remis à l'Académie sa place de secrétaire de ladite Académie, à cause de son grand âge, M. Duclos fut élu en sa place. Ce dernier non-seulement lui a laissé son logement pendant sa vie, mais encore a refusé de prendre les appointements et émoluments attachés à cette place. D'un autre côté, M. de Mirabaud a assuré qu'il ne les toucherait pas. « Ils resteront donc aux économats, répondit M. Duclos, car je vous donne ma parole que, tant que « vous vivrez, je ne veux rien recevoir, monsieur, de la place que vous « quittez. » La dispute en est restée là, et ni l'un ni l'autre n'ont cédé. »

[1] Nous avons dit ce que Voltaire pensait de ce roman. Le monde en était toujours engoué comme en 1742, lorsque madame de Broglie le mit dans les mains de Jean-Jacques, arrivant à Paris, et lui dit : « Ce livre est un Mentor dont vous aurez besoin ; vous ferez bien de le consulter quelquefois. » Rousseau conçut, en le lisant, le désir de connaître l'auteur, et garda l'exemplaire pendant vingt ans par reconnaissance.

feroit un crime ; et M. Duclos ne connoît pas les mystères.

Je suis encore à Paris pour cinq ou six jours, après quoi je retourne à la campagne. Je reverrai mes enfants, que j'ai impatience de rejoindre. Si je n'étois tourmentée par l'éloignement où je suis d'eux, j'avoue que rien ne seroit pour moi si agréable que le temps que je passe seule ici. Je donne toutes mes soirées à Francueil, et mes matinées à madame de Jully ou à d'autres amies que ma mauvaise santé m'avoit fait négliger depuis quelques temps.

Trois jours de distance.

J'ai eu hier la visite de mademoiselle Quinault. Elle m'a persécutée pour aller dîner chez elle, et je n'ai pu la refuser. Nous n'étions que cinq : M. le prince de***[1], le marquis de Saint-Lambert[2], M. Duclos et moi. Le mar-

[1] Nous n'avons pu déterminer quel personnage est désigné ici par madame d'Épinay. Ce n'est pas le chevalier d'Orléans, prieur de France. Il est mort au mois de juillet 1748. Peut-être le prince de Beauvau.

[2] Charles-François, marquis de Saint-Lambert, né en 1717 à Vezelize, en Lorraine. Il était sans fortune, et commença par servir dans les gardes de Nancy. En 1748, il entra dans l'intimité du roi Stanislas et aussi dans celle de la marquise du Châtelet, qui l'aima. Voltaire n'en était pas trop jaloux. Madame du Châtelet mourut en accouchant de ses œuvres. Marmontel vit alors pleurer Voltaire :

« Moi, dit-il, à qui il avoit dit souvent qu'elle étoit comme une furie attachée à ses pas, et qui savois qu'ils avoient été plus d'une fois dans leurs querelles aux couteaux tirés l'un contre l'autre, je le laissai pleurer et je parus m'affliger avec lui. Seulement, pour lui faire apercevoir, dans la cause même de cette mort, quelque motif de consolation, je lui demandai de quoi elle étoit morte. « De quoi ! ne le savez-vous pas? Ah ! « mon ami ! il me l'a tuée ! le brutal. Il lui a fait un enfant. »

Cette mort scandaleuse mit Saint-Lambert en réputation. Il n'avait rien publié, et Paris le vantait déjà comme un grand poëte. Il fallut qu'il y allât vivre au moins une partie de l'année, et ensuite qu'il quittât le ser-

quis a infiniment d'esprit, et autant de goût que de délicatesse et de force dans les idées : il fait des vers et en fait avec connoissance de cause, car il est vraiment poëte. Il est aisé de juger, par la liberté et la confiance qui règnent dans cette société, combien ils s'estiment entre eux et comptent les uns sur les autres. Une heure de conversation dans cette maison ouvre plus les idées et donne plus de satisfaction que la lecture de presque tous les livres que j'ai lus jusqu'à présent.

Jusqu'au dessert, la conversation fut bruyante et générale. Le spectacle, les ballets, le projet de nouveaux impôts [1] furent à peu près les sujets sur lesquels roulèrent les propos sans suite qui furent tenus. Au désert, mademoiselle Quinault fit signe à sa nièce de sortir de table;

vice de la Lorraine pour celui de la France, où il obtint d'abord une commission de colonel.

La liaison de Saint-Lambert avec madame d'Houdetot est l'un des événements les plus connus de l'histoire des mœurs et des lettres au dix-huitième siècle. Elle ne commence qu'en 1751, et nous sommes en 1750.

Gentilhomme et militaire, Saint-Lambert fut très-bien accueilli par les gens de lettres. Duclos, Diderot, Rousseau, Grimm furent ses premiers amis. On a surfait son mérite de beaucoup; mais il avait du mérite. Le voici qui va faire, pour sa part, les frais d'un dîner d'esprit. C'est le moment de le faire peindre par Marmontel :

« Saint-Lambert, avec une politesse délicate, quoique un peu froide, avoit dans la conversation le tour d'esprit élégant et fin qu'on remarque dans ses ouvrages. Sans être naturellement gai, il s'animoit de la gaieté des autres; et, dans un entretien philosophique et littéraire, personne ne causoit avec une raison plus saine ni avec un goût plus exquis. Ce goût étoit celui de la petite cour de Lunéville, où il avoit débuté et dont il conservoit le ton. »

[1] « L'impôt des quatre sols pour livre que l'on prend sur tous les droits devoit finir. Le roi en a ordonné la continuation pour six ans. Cet impôt est des plus extraordinaires. Un homme n'est qu'à vingt livres de capitation, et il en paye par ce moyen vingt-quatre; ainsi du dixième passé, et du vingtième présent, et de tous les droits sur toutes les denrées. C'est un cinquième en sus qui est un objet considérable. Le parlement a voulu s'opposer à cette continuation en temps de paix. Il a fait des remontrances,

elle se retira, ainsi que les domestiques : c'est une jeune personne de douze à treize ans. Je demandai à sa tante pourquoi nous avions si peu joui du plaisir de la voir ; en effet, elle n'avoit paru qu'au moment du dîner. « C'est notre usage, me répondit mademoiselle Quinault ; elle ne doit point se montrer. » Je lui fis quelques compliments sur ce que sa nièce annonçoit d'aimable, et je voulus l'engager à la rappeler : « Eh ! non pas, s'il vous plaît, reprit-elle : c'est assez qu'on veuille bien se contraindre jusqu'au dessert pour cette petite morveuse[1]. Voilà le moment où, les coudes sur la table, on dit tout ce qui vient en tête ; et alors les enfants et les valets sont incommodes. Eh ! laissez, laissez, nous aurons assez de peine à faire taire pour notre compte le tendre Arbassan (c'est M. Duclos qu'on appelle ainsi : j'en ignore la raison). Ce seroit à ne pas s'entendre, si la petite y étoit. — Ma foi, madame, reprit M. Duclos, vous n'y entendez rien : je lui donnerois tout d'un coup une idée juste des choses, moi ; vous n'avez qu'à me laisser faire. — Oh ! je n'en doute pas, reprit-elle ; mais nous ne sommes plus au temps où l'on appeloit un chat un chat ; et il faut apprendre de bonne heure la langue de son temps et de son pays.

Duclos. — Ce n'est pas celle de la nature ; et il n'y a que celle-là de bonne.

dressées par des commissaires nommés, que les gens du roi ont portées à Versailles dimanche 7 de ce mois ; là ils demandoient en même temps la suppression du droit du centième denier nouvellement établi. La réponse du roi n'a pas été satisfaisante ; les droits subsistent toujours. »

(Barbier. — Juin 1750 ; t. IV du *Journal*, p. 439.)

[1] Cette nièce s'appelait mademoiselle Olympe et est devenue madame Corbière. Il y a dans les Œuvres, si justement oubliées, de l'abbé de Voisenon quelques badinages à son adresse.

Mademoiselle Quinault. — Oui, si vous ne l'aviez pas corrompue; car, malgré son langage, elle n'en a pas moins travaillé de longue main à cette chôse qu'on appelle pudeur.

Duclos. — Non pas à celle qu'on appelle ainsi de nos jours... Il y a des nations sauvages, par exemple, où les femmes restent nues jusqu'à l'âge de puberté; certainement elles n'en rougissent pas.

Mademoiselle Quinault. — Tant qu'il vous plaira; mais je crois que les premiers germes de la pudeur existoient dans l'homme.

Saint-Lambert. — Je le crois; le temps les développa; la pureté des mœurs, l'inquiétude de la jalousie, l'intérêt du plaisir; tout y concourt.

Duclos. — Et l'éducation s'est faite ensuite une grande affaire de ces vertus sublimes qu'on nomme maintien.

Le prince. — Mais il fut un temps où non-seulement les sauvages, mais tous les hommes alloient tout nus.

Duclos. — Oui vraiment, pêle-mêle, gras, rebondis, joufflus, innocents et gais : buvons un coup.

Mademoiselle Quinault, chantant en lui versant à boire.

Il t'en revient encore une image agréable
Qui te plait plus que tu ne veux.

Il est certain que ce vêtement qui joint si bien partout, est le seul que la nature nous ait donné.

Duclos. — Maudit soit le premier qui s'avisa de mettre un autre habit sur celui-là!

Mademoiselle Quinault. — Ce fut quelque petit nain, bossu, maigre et contrefait; car on ne songe guère à se cacher quand on est bien.

SAINT-LAMBERT. — Et qu'on soit bien ou mal, on n'a pas de pudeur quand on est seul.

MOI. — Cela est-il bien décidé, monsieur? Il me semble cependant que j'ai de la pudeur également.

SAINT-LAMBERT. — C'est l'habitude qu'on a d'en avoir avec les autres qui la fait retrouver quand on est seul, madame; mais convenez au moins que vous avez beau en remporter l'impression chez vous, peu à peu elle s'affaiblit et devient moins scrupuleuse.

DUCLOS. — Cela est sûr. Je vous jure que quand on ne me voit pas, je ne rougis guère.

MADEMOISELLE QUINAULT. — Et point du tout quand on vous regarde. La belle pièce de comparaison : la pudeur de Duclos!

DUCLOS. — Ma foi, elle en vaut bien une autre. Je gage qu'il n'y a pas un de vous, quand il fait bien chaud, qui ne renvoie d'un coup de talon toutes ses couvertures au pied de son lit. Adieu donc la pudeur, belle vertu qu'on attache le matin sur soi avec des épingles.

MADEMOISELLE QUINAULT. — Ah! il y en a beaucoup de ces vertus-là dans le monde!

SAINT-LAMBERT. — Combien de vices et de vertus dont il ne fut jamais question dans le code de la nature, et dont le nom ne fut point écrit au traité de la morale universelle?

LE PRINCE. — Il y en a une multitude de pure convention, suivant les pays, les mœurs, les climats même; et le mal qui est écrit au traité de la morale universelle est mal partout. Il étoit mal il y a dix mille ans; il l'est encore aujourd'hui.

SAINT-LAMBERT. — La morale universelle est la seule inviolable et sacrée.

Duclos. — C'est l'idée de l'ordre. C'est la raison même.

Saint-Lambert. — C'est la volonté de l'espèce entière.

Duclos. — En deux mots, messieurs, c'est l'édit permanent du plaisir, du besoin et de la douleur.

Mademoiselle Quinault. — Mais, c'est fort beau ce qu'il dit là ; il parle comme un oracle. Buvons à la santé de l'oracle. (Et l'on y but.)

Duclos. — Si je me transportois au commencement...

Moi. — Au commencement?

Duclos. — Je verrois l'espèce humaine éparse sur la surface de la terre toute nue...

Mademoiselle Quinault. — Mais cette idée vous plaît, car vous y revenez souvent.

Duclos. — Soit; mais je voulois dire que si quelqu'un alors s'avisa de se couvrir d'une peau de bête, c'est qu'il avoit froid.

Moi. — Et pourquoi pas par honte!

Duclos. — Et de quoi? d'être ce qu'on est.

Le prince. — Cependant il vient un temps où la nature honteuse semble d'elle-même former un voile, répandre une ombre.

Mademoiselle Quinault. — Tout beau, messieurs; ceci devient scientifique.

Saint-Lambert. — Si c'étoit là le dessein de la nature, elle n'attendroit pas si tard; et puis elle voile aussi où il n'y a rien à voiler.

Duclos. — Ah! si l'on ne s'étoit pas voilé, on eût offert de beaux bras, une tête échevelée, sans compter le reste.

Mademoiselle Quinault. — Il en eût moins coûté pour être plus belle et peut-être meilleure.

Moi. Je crois que quelque idée que l'on se fasse de la pudeur, on n'en peut séparer celle de la honte.

Le prince. — Mais, madame, qu'est-ce que la honte?

Moi. — Je ne puis vous rendre ce que j'entends par là, qu'en vous disant que je me déplais à moi-même toutes les fois que je suis honteuse. J'éprouve alors, pour ainsi dire, l'appétit de la solitude, le besoin de me cacher.

Saint-Lambert. — Cela est très-bien dit, madame; mais cette déplaisance n'existeroit pas sans la conscience de quelque imperfection; cela est sûr. Si l'imperfection dont vous rougissez n'est connue que de vous, le sentiment de la honte est court, foible et passager. Au contraire, il est long et cruel, si le reproche des autres se joint à celui de votre conscience.

Moi. — Si cela est, pourquoi donc suis-je soulagée lorsque j'ai avoué le sujet de ma honte?

Saint-Lambert. — C'est que vous avez le mérite de l'aveu. Cela est si vrai, que vous n'auriez peut-être pas le courage de regarder celui qui l'auroit deviné.

Duclos. — Voilà pourquoi j'avoue tous mes défauts.

Mademoisellle Quinault. — Quand vous voyez que vous les cacheriez inutilement.

Le prince. — Et puis, il y a défauts et défauts. Ceux qu'on avoue sont bien voisins d'une vertu. Il y a plus à gagner qu'à perdre alors.

Moi. — Si vous admettez dans l'homme la possibilité d'aller nu sans rougir, vous admettrez bien d'autres choses.

Duclos. — Eh! mais, sans doute. Sans l'exemple, sans les leçons de votre mère, les remontrances de votre bonne, vous auriez osé.

LE PRINCE. — Il est plaisant, en effet, que les lieux habités par les hommes soient les seuls où l'on rougisse d'obéir à l'impulsion de la nature.

SAINT-LAMBERT. — Cependant elle n'est pas seulement respectable par son caractère de généralité. Aussitôt qu'elle commande, elle devient la source d'une sympathie mutuelle, d'une amitié tendre, d'une bienveillance active, dont l'influence se répand sur toutes les autres affections.

MADEMOISELLE QUINAULT. — Reste à savoir si tous les objets qui n'excitent en nous tant de belles et vilaines choses que parce qu'on en dérobe la vue, ne nous auroient pas laissé froids et tranquilles par une contemplation perpétuelle: car il y a des exemples de ces choses-là.

DUCLOS. — Croyez-vous que le tact eût également perdu ses prérogatives?

SAINT-LAMBERT, présentant un verre à mademoiselle Quinault avec l'air de l'enthousiasme — Mademoiselle, donnez-moi, de grâce, un verre de vin de Champagne. Messieurs, je veux vous faire une ode, et vous verrez que de toutes les liaisons humaines la plus délicieuse eût été la plus solennelle. Le législateur a manqué son coup. Pourquoi le jeune homme et la jeune fille ne se présentent-ils pas?. . . Pourquoi le. (Il y a ici une lacune dans le manuscrit). . . . . . n'y conduit-il pas les mariés, et le sacrifice n'est-il pas consommé sous un grand voile? Les parfums les plus délicieux auroient fumé autour d'eux; la musique la plus douce auroit dérobé les cris et les soupirs de la jeune épouse. Des hymnes voluptueux et nobles auroient été chantés en l'honneur des dieux; si on les avoit invoqués sur celui qui doit naître, l'on auroit donné à cet acte de l'importance et de la solennité. L'épouse, au lieu d'être

abandonnée à de petites idées pusillanimes qui la troublent et lui arrachent des larmes sottes et comiques, auroit eu la crainte que les dieux ne bénissent pas son union et refusassent leurs faveurs à l'être qui va germer dans son sein.

Mademoiselle Quinault. — Voilà ce qui s'appelle une idée sublime. C'est Pindare, c'est Anacréon; voilà ce qui s'appelle un poëte.

Duclos. — Ah! parbleu, j'aurois été tous les jours à la noce, si cela se fût passé ainsi. »

Je trouvai d'abord ce tableau bien fort pour être crayonné ainsi en présence de femmes qui se respectent; mais M. de Saint-Lambert y mêla des réflexions si graves et si élevées, que tout ce qu'il y avoit de choquant dans cette idée fit bientôt place à l'admiration. Je me mourois de peur que mademoiselle Quinault ne l'interrompît, comme elle avoit fait au commencement, par une plaisanterie assez déplacée; mais, à mesure que le marquis parloit, il sembloit nous communiquer son enthousiasme, et lorsqu'il eut fini, on fut près d'un quart d'heure à l'applaudir, si bien qu'on ne s'entendoit plus. A la fin, le prince profita d'un moment de silence pour reprendre ainsi la conversation.

Le prince. — Mais comment en est-on venu, en effet, à se cacher d'une action si naturelle, si nécessaire et si générale?

Saint-Lambert. — Et si douce!

Duclos. — C'est que le désir est une espèce de prise de possession. L'homme passionné détourne la femme, comme le chien qui s'est saisi d'un os le porte à sa gueule, jusqu'à ce qu'il puisse le dévorer dans un coin; et, tandis même qu'il le dévore, il tourne la tête, il

gronde, de peur qu'on ne le lui arrache. Je l'ai déjà dit à qui sait entendre, la jalousie est le germe de la pudeur. »

Voilà encore une idée qui m'a fait grand plaisir : j'aurois cependant désiré que la première comparaison fût plus noble.

SAINT-LAMBERT. — Si la nature est bien éclairée, elle est quelquefois bien bête.

MADEMOISELLE QUINAULT. — Ah! cela est bien vrai. Buvons! buvons, messieurs! »

Chacun reprit du vin de Champagne. Duclos en but trois coups de suite, et les deux bouteilles qu'on avoit entamées à la fois furent vidées en un instant. « Maintenant, dit le prince, reprenons où nous en étions; il étoit question d'un chien, d'une prise de possession. Que diable disoit Duclos?

DUCLOS. — Ma foi, mon prince, je n'en sais jamais rien. Qu'est-ce que cela fait? je vous dirai autre chose, moi; cela ne me coûte rien.

MOI. — Monsieur disoit que la jalousie est le germe de la pudeur.

LE PRINCE. — Mais, mais, un petit moment, messieurs. Il y a d'autres actions naturelles pour lesquelles on se cache encore, et où la jalousie n'entre pour rien.

DUCLOS. — Eh! par Dieu, je le crois bien. Celui qui a plus de paresse alors que d'amour-propre est un impudent. Ma foi, à tout prendre, il est assez bien fait de se cacher quelquefois. Les circonstances qui accompagnent le transport de la passion...

MADEMOISELLE QUINAULT. — Mais, paix donc, Duclos, paix donc; vous cassez les vitres.

DUCLOS. — Mais, par Dieu, je ne vois pas. Ce que je dis est tout simple.

Saint-Lambert. — Madame, il faut avouer qu'on ne dit rien de bien de l'innocence sans être un peu corrompu.

Duclos. — Ni de la pudeur sans être fort effronté.

Mademoiselle Quinault. — Et voilà pourquoi vous dites si bien. Ou changez de texte, ou parlez un langage qu'on puisse entendre.

Malgré cette apostrophe de mademoiselle Quinault, l'enthousiasme de ces messieurs fut porté à un tel point, que pour faire prendre à la conversation un ton de réserve qu'elle perdoit à chaque instant, je me hasardai à dire : qu'il existoit cependant une pudeur timorée qui marquoit beaucoup d'innocence et de délicatesse; et celle-là, ajoutai-je, est et doit être généralement respectée. « Sans doute, reprit M. de Saint-Lambert ; c'est une belle glace qu'on craint de ternir de son souffle. »

Mais cette dissertation fut bientôt interrompue tout à fait par un homme qui apportoit une nouvelle pièce de vers de Voltaire ; elle me parut charmante, et je trouve qu'on la jugea bien sévèrement [1]. M. de Saint-Lambert et le prince furent les seuls qui prirent parti pour les vers et pour l'auteur. Quand elle fut lue, le prince, s'adressant à mademoiselle Quinault, dit : « Eh bien ! madame, que pensez-vous de cela? — C'est un brigand, reprit Duclos. — Je ne sais, dit mademoiselle Quinault, jusqu'où l'on doit s'offenser de sa satire, mais il est impossible de faire le moindre cas de son éloge. — Pourquoi, reprit M. de

[1] On n'a de Voltaire que deux pièces de vers, datées de 1750 : l'une à M. Darget, du mois d'août, et l'autre à Desmahis, qui est assez jolie, mais d'une louange exagérée. C'est de celle-là sans doute que l'on s'entretint à la table de mademoiselle Quinault, et sans doute c'est Thieriot qui l'apportait.

Saint-Lambert? personne ne loue avec tant de grâce et de finesse. — Oui, dit-elle, mais ce n'est point par un sentiment de justice qui le presse et le satisfasse, c'est pour affliger un homme qu'il dit du bien d'un autre. — C'est un bien bel esprit, reprit le prince. — Soit, répondit mademoiselle Quinault, mais c'est un très-méchant esprit. — C'est un homme sans foi; il en fera tant, interrompit Duclos, qu'il armera quelques jours un flibustier, qui n'aura rien à perdre, et qui portera le feu dans ses riches possessions : et ce sera bien fait.

SAINT-LAMBERT. — On ne lui ôtera jamais un cœur bienfaisant.

MADEMOISELLE QUINAULT. — Eh! oui, c'est la vertu des gens qui n'en ont point.

SAINT-LAMBERT. — C'est la vertu sans laquelle il n'en est guère d'autres. O heureux celui qui, en regardant de près sa vie morale, pourroit trouver une balance égale de bien et de mal! Oh! très-certainement Voltaire a fait plus de bien réel qu'on ne lui a jamais supposé de mal. Si vous joignez à cela une supériorité de génie telle qu'on ne peut la lui disputer, vous aurez pour lui bien plus que de l'indulgence, à moins que vous ne vous décidiez à jeter tous les Poussins, les Raphaëls, les Guides au feu, parce que vous aurez découvert une légère imperfection dans un des coins du tableau[1].

MADEMOISELLE QUINAULT. — Oh! oh! passons là-dessus, et disons qu'il ne faut avoir de liaisons ni de près ni de loin avec ces gens-là. »

[1] L'un des éléments de la petite gloire littéraire de Saint-Lambert, c'était justement le zèle qu'il mettait à admirer Voltaire et que mettait Voltaire à le prôner. Gilbert dira bientôt :

> Saint-Lambert, noble auteur, dont la muse pédante
> Fait des vers trop vantés par Voltaire qu'il vante.

Il étoit tard; j'étois attendue chez moi, et je profitai d'un moment de silence pour me retirer, en faisant la réflexion que quand on se donne la peine de détruire un préjugé utile, il faut au moins le remplacer par quelques principes qui non-seulement en tiennent lieu, mais encore qui mettent un frein plus sûr que celui d'une opinion variable; et qu'à moins d'être fou, on ne peut prétendre à ramener l'homme à l'état de nature[1].

LETTRE DE MADEMOISELLE D'ETTE AU CHEVALIER DE VALORY.

De la Chevrette.

Comment pouvez-vous croire, mon cher chevalier, que j'aie mis de la négligence à vous donner de mes nouvelles? Est-ce que vous ne me connoissez pas? et ne savez-vous pas qu'on ne fait jamais ici ce qu'on veut faire? Avec des cervelles comme celles-ci, a-t-on un moment de repos? Aussi je m'y déplais fort, je vous jure. Mais je ne puis, sans une ingratitude marquée, quitter le bonhomme, après le désir qu'il a de me garder. Vous avez donc oublié les dix mille livres dont ils m'ont fait l'avance l'été dernier? On a été deux fois à Paris sans que je l'aie

[1] La lettre par laquelle J. J. Rousseau remercie les académiciens de Dijon pour le prix qu'ils lui ont décerné est du 18 juillet 1750, c'est-à-dire exactement du moment où nous voilà chez mademoiselle Quinault avec madame d'Épinay et tous ces adorateurs de la nature primitive. Le discours de Rousseau était connu et faisait un grand bruit. Cette conversation est un écho de sa renommée si récente et déjà sonore. On ne le blâmait pas alors; on ne lui reprochait pas sa thèse. Ce n'est que plus tard, quand il en eut fait un système et surtout quand il devint trop célèbre, que ses amis les gens de lettres le peignirent en noir et prétendirent, en outre, que ses idées n'étaient pas à lui. Marmontel, par exemple, a raconté tout du long comment ce n'est pas Francueil, mais Diderot, qui conseilla à Jean-Jacques de vanter l'ignorance et la sauvagerie des premiers siècles.

su, et les autres occasions ne m'ont pas paru assez sûres pour oser risquer une lettre. Voilà la raison de mon silence. J'espère qu'il ne vous en passera pas d'autres par la tête, entendez-vous.

On ne parle et l'on n'entend autre chose ici que comédie. On répète un rôle d'un côté, on fait les beaux bras de l'autre, on essaye des habits, on fait des plaisanteries auxquelles personne n'entend rien. J'ai pris le parti d'assister aux répétitions, afin de m'ennuyer moins. J'y aurois réussi si j'avois quelqu'un à qui confier mes remarques. Ils sont là une troupe d'amoureux. En vérité, cette société est comme un roman mouvant. Francueil et la petite femme sont ivres comme le premier jour. Gauffecourt, ce basset sexagénaire, fait le doucereux auprès de l'indolente de Jully ; elle le persifle et l'écoute tour à tour. Lorsqu'il est persiflé, il se retourne du côté de notre Émilie, qui le plaint, qui le console, qui le dorlote, en tout bien tout honneur, comme vous savez qu'elle fait lorsqu'elle aime les gens. Cette sensibilité est presque ridicule au moins. Ne pouvoir parler à ses amis que les larmes aux yeux. Je ne sais, cela lui va pourtant. Il est certain que c'est une séduisante créature ! Elle n'est point jolie, elle est au milieu de quatre femmes qui font bruit par leur beauté : elle les efface toutes [1]. Duclos en sera amoureux, s'il ne l'est déjà.

Quant à elle, elle n'a des yeux que pour Francueil ;

[1] Madame d'Épinay « était positivement laide, mais elle était fort bien faite. J'ai encore un des portraits qu'elle donna à mon grand-père (Francueil). Ma bonne maman en a donné un autre à mon cousin Villeneuve, où elle était représentée en costume de naïade, c'est-à-dire avec aussi peu de costume que possible. Mais elle avait beaucoup de physionomie et fit toutes les conquêtes qu'elle put souhaiter. »

(George Sand, *Histoire de ma Vie*, édit. in-8°, t. XIV, p. 105.

malgré cela son engouement pour ce Duclos est étonnant. Tout ce qu'il dit est impayable. Rien n'est bien que ce qu'il approuve ; on ne jure que par lui. C'est un esprit ! c'est une âme ! Le père Gauffecourt lui a déjà dit, comme moi, de s'en défier. Bon ! nous sommes d'une injustice, d'une prévention ! On lui a cité madame de Rochefort[1] qui a été obligée de le chasser de chez elle, et qu'il a perdue de réputation. « Cela est fort différent, répond-elle ; quel empire voulez-vous qu'il prenne chez moi ? — Il en a déjà sur votre esprit. — Eh bien ! s'il vient à me manquer d'égards, je pourrai rompre avec lui sans inconvénient. — Je n'en sais rien, répond Gauffecourt. — Oh ! je le sais bien, moi, reprend Émilie avec humeur ; car que voulez-vous qu'il dise ? — Vrai ou faux, il dira. — Fort bien, courage, mon père ; voilà un coquin à vous entendre. En vérité... — Eh bien ! quoi, ma fille ? » répond le basset en lui prenant les mains, car c'est un vrai basset que ce Gauffecourt ; je ne sais, il a certainement du mérite, mais je ne puis me faire à respecter un homme de son état, qui joue la comédie et qui n'a que quatre pieds de haut. « Quoi qu'il en soit, cela vous fait mal, dit-il à Emilie, qu'on vous rende suspect quelqu'un que vous aimez. Je vous dis qu'il n'est pas nécessaire de se compromettre avec lui pour qu'il cause bien du désordre. Madame Desfontaines[2] l'a mis à la porte au bout de dix ans de liaison, pour avoir bouleversé toute sa maison et avoir brouillé tous ses parents. — Bon ! cela est-il vrai ?

[1] Duclos déclarait un jour à mesdames de Rochefort et de Mirepoix que les courtisanes devenaient plus délicates que les femmes honnêtes. Et là-dessus il commence un conte gai, puis un conte libertin, puis un conte scandaleux : « Prenez garde, Duclos, lui dit madame de Rochefort en l'arrêtant, vous nous croyez par trop honnêtes femmes. »

[2] Ce nom est sans doute un nom supposé.

Je n'en crois rien. Tenez, il y a du plus ou du moins à tout cela. Comment voulez-vous que je croie qu'elle l'a mis à la porte, tandis qu'elle l'accable d'amitiés quand elle le rencontre? Je vous dis que c'est le plus honnête homme du monde; j'en suis sûre. Allons, allons, la répétition; mon frère, ma sœur, Francueil, M. le comte, M. le marquis, la répétition, la répétition! » Et voilà comme tout se place dans cette tête. J'oubliois bien le meilleur. Au milieu de tout cela, elle s'enferme tous les matins deux heures dans sa chambre, pour donner elle-même à ses enfants leur leçon de musique, de lecture, et leur apprendre leur catéchisme. Y comprenez-vous quelque chose?

Madame de P***[1] vient de nous arriver. C'est une grosse petite femme toute ronde, toute gaie. J'ai demandé à Émilie ce qu'elle en comptoit faire, elle m'a répondu dans la naïveté de son cœur qu'elle la destinoit aux rôles de commère. Dans une autre bouche que la sienne, ce seroit une épigramme. Je me flattois que cette lettre partiroit ce soir; mais j'apprends qu'il n'y aura d'occasion que le lendemain de la comédie. J'aurai le temps, mon cher chevalier, de vous rendre compte de cette fameuse journée.

SUITE DE LA MÊME LETTRE.

Il est certain qu'on ne tient pas aux variations de cette maison-ci. Émilie me dédommageoit de tout, parce

[1] Ni le texte imprimé ni le manuscrit ne donnent aucune indication qui permette de deviner qui est cette recrue de la troupe. Il est vrai qu'il n'est pas urgent de le savoir. C'est une marquise, à ce qu'on voit plus loin; maintenant est-ce une marquise noble, ou une dame de la finance possédant un marquisat par droit d'achat?

qu'elle étoit remplie d'égards et d'attentions pour moi, et qu'elle me recherchoit de préférence à tous les autres. Depuis hier que Duclos est arrivé, on n'a des yeux que pour lui, et on ne m'appelle que pour amuser monsieur. La comédie lui a servi de prétexte pour se faire présenter au bon homme Bellegarde; il a été reçu à merveille. On l'a conjuré de rester deux jours de plus, afin de voir une représentation. Il les a pris bien vite au mot. Madame d'Esclavelles a mis dans sa réception cette sorte de respect qu'inspire la réputation d'un homme d'esprit à ceux qui n'ont jamais rien vu, ou qui ont oublié dans la solitude ce qu'ils ont vu autrefois dans le monde. Néanmoins elle y met de la réserve et examine l'homme en silence. Ils ont tous la manie de prendre sa brusquerie pour de la franchise. Mais madame de Jully, et surtout madame de P***, qui ne sont ni si engouées du mérite de Duclos, ni si sûres de leurs talents que madame d'Épinay, se sont révoltées, et ne veulent pas jouer devant lui. Elles disent qu'elles ont mis la condition qu'il n'y auroit que leurs amis et leurs familles aux représentations; qu'elles ne connoissent point Duclos; que c'est un homme caustique et méchant; en un mot, qu'elles ne joueront point s'il reste. Sur cela, la petite femme se démène, veut prouver l'impossibilité de ne pas jouer, et l'impolitesse marquée dont ce refus seroit pour Duclos. Ces dames s'en soucient fort peu et vont leur train. Elle fait l'éloge de Duclos; on lui rit au nez. Ne sachant plus par où s'y prendre, elle m'a confié son embarras, et je n'ai pu m'empêcher de me moquer d'elle. Elle a voulu se fâcher, mais je lui ai fait tant de mauvaises plaisanteries, qu'elle s'est un peu radoucie. Sa peur est, si l'on ne joue pas, que le bon homme, qui attend cette comédie avec une

impatience extrême, ne prenne Duclos en grippe. Je sais un moyen, moi, et sans m'en vanter, je le mettrai en usage avant la fin du jour. C'est de confier à Duclos tout le désordre qu'il cause. Je lui dirai que madame d'Épinay n'a jamais osé lui en parler; et je ferai si bien qu'il prendra le parti de s'en aller, pour peu qu'il entende le français.

Le soir, à sept heures.

On est venu m'interrompre ce matin, mon cher chevalier, tandis que j'étois à vous écrire. Il a fallu descendre chez madame d'Esclavelles, qui avoit besoin de moi pour acheter de la toile (car, Dieu merci, on me met à toute sauce dans cette maison). J'avois aperçu Duclos se promenant seul dans le bois; j'allai le joindre, bien résolue de lui parler net et de faire cesser par ma franchise la gêne qu'il nous donne ici. Je l'abordai en riant : « Avouez, monsieur, lui dis-je, qu'il faut avoir un fonds de confiance bien grand pour oser interrompre vos rêveries. — Pourquoi donc, mademoiselle? me répondit-il. Le jardin n'est-il pas libre? S'il vous convient de vous y promener avec moi, il ne me déplaît pas de vous y voir, puisque j'y reste.— Rien n'est plus naturel, et ce ton de franchise me plait aussi, lui répondis-je. — Tant mieux, dit Duclos; car vous ne m'en verrez jamais d'autre. — Puisque vous faites gloire d'une qualité que je n'estime pas moins que vous, ne trouvez pas mauvais, monsieur, que je prenne le même ton. — Pourquoi pas? Je n'ai jamais gêné personne, attendu que je n'aime point à l'être. — En ce cas, votre pénétration est en défaut, repris-je en riant, car vous faites, sans vous en douter, ce qui répugne à votre façon de penser. — Quoi?

je vous incommode, dit-il précipitamment; et que ne le disiez-vous? Dans le fond, c'est votre faute. Allons; prenez par ce côté, et moi par l'autre. »

Je l'assurai qu'il ne m'entendoit pas; et, le prenant sous le bras : « Ce n'est point moi dont il est question, lui dis-je; je vous proteste même, sans fadeur, que, si j'étais seule dans cette maison avec les grands parents et madame d'Épinay, on ne vous trouveroit point de trop. — Qu'appelez-vous de trop? dit-il en fronçant le sourcil. — C'est, lui répondis-je doucement, qu'un homme comme vous n'est pas à sa place au milieu d'une troupe de petites cervelles qui, étant incapables de tirer avantage de votre société, doivent s'en effrayer. — Mais qu'ont-ils à craindre, dès que je veux bien me prêter à leur ton? Quand je voudrai les assujettir au mien, alors je leur permettrai de se plaindre. — La chose ne seroit pas facile, repris-je malicieusement. — Je le crois, dit-il en riant; mais je suis venu ici sans esprit de critique, et ne veux montrer ma supériorité à personne; d'ailleurs, l'un fait supporter l'autre. Apprenez de moi qu'il n'y a jamais que le sot qui s'ennuie ou qui se trouve déplacé. — Voilà qui est fort bien, quant à vous; mais ceux que vous supportez n'ont peut-être pas la même indulgence. — Quel diable de langage énigmatique? reprit Duclos. Voilà bien de la tournure pour dire que je déplais à quelqu'un ici : est-ce à vous? car je ne puis croire que ce soit à madame d'Épinay. C'est elle qui m'a tourmenté pour venir. Dans le fond, je conçois qu'entourée de linottes et de collets montés, elle ait imaginé que je lui pouvois être d'une grande ressource. Naturellement j'aime à obliger les malheureux. Cette pauvre petite femme me fait pitié. Elle a du bon; je suis sûr même

que, si elle veut écouter mes avis, elle s'en trouvera bien à la longue. »

Comme je lui vis le plan formé de se faire le pédagogue de la petite d'Épinay, et que j'envisageai un ridicule de plus pour elle à se laisser dominer par cet homme, je crus nécessaire de diminuer l'intérêt qu'il sembloit déjà y prendre en me permettant de badiner un peu avec ses défauts. Il est des circonstances où l'on nuit à ses amis en les parant des qualités qu'ils ont ou qu'on voudrait leur reconnoître. Duclos est de ces gens qui, ne cherchant que le côté foible, subjuguent plus aisément par la connoissance qu'ils donnent de leur pénétration : et si le premier sentiment qu'il fait éprouver est en faveur de son esprit, je crois que celui de la crainte en doit être la suite. Il faut, à la vérité, plus d'usage des hommes que n'en a la petite d'Épinay pour en juger un tel que Duclos.

« Je penserois comme vous, lui dis-je, sur madame d'Épinay, si elle avoit appris de bonne heure à distinguer les vrais amis d'avec les connoissances frivoles; mais que peut-on attendre de quelqu'un dont les travers étouffent continuellement la raison? Celle dont nous parlons étoit faite pour l'entendre, par exemple; je dois rendre justice à la sensibilité de son cœur. — Diable! mademoiselle, ce n'est donc rien, à votre avis? — Beaucoup, repris-je, lorsqu'on en sait régler les mouvements; mais peu de chose, lorsque tout peut l'émouvoir également. Il faut savoir faire des distinctions, et ce n'est pas là le fort de madame d'Épinay. » A cela Duclos répondit que ce n'étoit qu'à force de foiblesses qu'on acquéroit du nerf. Chaque chose a son temps, ajouta-t-il; pour connoître le vrai il faut avoir vu le faux. — Il n'a pas tenu

à moi qu'elle n'en ait approfondi le danger, lui dis-je; plus fine qu'elle, je lui aurois évité de dangereuses démarches, si elle avoit été disposée à recevoir des conseils de l'amitié; mais, livrée à cette troupe d'évaporées que vous voyez ici, elle n'ose rien leur refuser, et la crainte de leur déplaire l'entraîne au point de manquer même à ceux qui lui veulent le plus de bien. — Mais, dit Duclos, je ne vois pas qu'elle manque à personne; il me paroîtroit même qu'elle a un certain discernement dans le choix qu'elle fait de ses amis, car je ne pense pas qu'elle mette à ce rang tous ceux qui sont ici. Je lui dois la justice de dire qu'elle témoigne le désir d'attirer dans sa société des gens de mérite; ce qui fait honneur à ses lumières. »

Je ne pus m'empêcher de rire de cette fatuité que je sentis à merveille; mais ma gaieté ne plut pas à Duclos, qui me demanda d'un ton sèchement effronté ce que je trouvois de si plaisant à ce qu'il venoit de dire. « C'est, lui dis-je, en feignant de ne point avoir aperçu son humeur, que ce que vous pensez que notre petite femme désiroit avant-hier, en vous attirant ici, est ce qu'elle redoute le plus aujourd'hui. — Je veux mourir si je comprends rien à ces galimatias, reprit-il en haussant les épaules; eh! pour Dieu! mademoiselle, parlons clair. Pourquoi ne me voudroit-on plus? — C'est qu'on vous craint. — Par quelle raison? — Parce que vos critiques effrayent. Il est question de jouer la comédie, comme vous savez. — Eh bien! pourquoi pas la tragédie, si elles veulent? J'applaudirai; tout est bon en passant. — Jamais, monsieur, elles ne vous supposeront cette indulgence; et ne peut-il pas vous échapper quelques plaisanteries? Dès ce moment voilà leurs petits talents au diable. — Au contraire, mademoiselle, rien n'encourage

comme les connoisseurs. N'est-ce pas eux qui forment les autres? Et puis, si je plaisante, ils sont bien les maîtres d'en faire autant. Allez, je suis plus juste qu'ils ne pensent. — J'en suis persuadée : mais ils n'ont pas eu le temps de vous approfondir. — Dites-moi, interrompit-il, est-ce demain qu'on joue? — C'est selon, dis-je en souriant. — Et quelles pièces? – Oh! je n'en sais rien, repris-je : je ne m'occupe pas de leur répertoire : ma présence ici n'a pas la comédie pour objet; si ce n'étoit M. de Bellegarde et la pauvre madame d'Esclavelles, qui, sans moi, seroient seuls au milieu du grand monde, je ne grossirois pas le nombre des spectateurs. Cette frénésie et la turbulence qu'entraînent ces sortes de plaisirs ne conviennent pas à des têtes telles que la vôtre et la mienne : et je crois que si nous avions une société à nous choisir, ce ne seroit pas celle d'une jeune femme. Je ne fais cas que des amis dont la franchise puisse me corriger, si j'en ai besoin; dont l'esprit droit et éclairé m'instruise en m'amusant ; de ces gens sans air, sans tournure, qui connoissent et jouissent aussi bien que moi du charme d'une amitié que le mérite fait naître, et que le rapport constant des caractères entretient. — Comment, me dit-il, en fronçant le sourcil et me regardant en-dessous, j'ai cru que vous aimiez madame d'Épinay? — Et qui vous dit le contraire, monsieur? Parce que je blâme sa conduite, et n'aime point à la voir obsédée par un tas de petites espèces qui nuisent encore plus à sa réputation qu'ils ne servent à ses plaisirs, est-ce lui faire injure? Je pense, monsieur, qu'en amitié il faut... — Tenez, mademoiselle, interrompit-il avec humeur, il faut que chacun fasse ce qu'il lui plaît. — Quoi! monsieur, vous trouvez tout simple? — Moi, je trouve tout bon,

excepté le mal, cependant. — En ce cas, que dites-vous? —Quoi? parce qu'elle joue la comédie. Eh! par Dieu! je la jouerai, moi, tant qu'on voudra. Tenez, dites-le-leur; cela mettra fin à leurs craintes. Non-seulement ils peuvent s'assurer en moi d'un spectateur désirable, mais je veux bien même, pour les mettre à l'aise, prendre tels rôles qu'ils voudront : ce sera bien le diable si je ne vaux pas autant qu'eux.»

Je vous avoue que je ne pus me défendre de marquer un peu de surprise. En lui parlant, mon but n'avoit pas été de l'entraîner à partager un amusement que je pensois qu'il condamneroit. « Comment! vous joueriez avec eux? — Sans doute, il faut bien les rassurer. D'ailleurs, venant ici pour madame d'Épinay, je suis bien aise qu'elle voie que je suis tout aussi complaisant qu'un autre. Allez, allez; je parie qu'elle en sera fort aise. — Mais point du tout, repris-je en colère. Quoi! vous ne voulez pas m'écouter? — Et que fais-je donc depuis une heure? — Je l'ignore; mais sachez donc, puisqu'il faut parler clairement, que c'est madame d'Épinay elle-même qui désire, le plus honnêtement qu'il est possible, que vous remettiez à un autre moment le petit séjour que vous vous proposiez de faire ici, attendu qu'on s'est donné parole de ne point jouer tant que vous y resterez. Votre présence effarouche les belles dames, glace d'effroi les agréables; ce qui met la maîtresse du logis dans un embarras. — Voilà donc de quoi il s'agit? Laissez-moi faire; j'arrangerai les choses de façon que tout le monde sera content. Vraiment, je suis bien fait pour gêner! Ils ne me connoissent pas; c'est toujours par médiocrité de génie qu'on est timide. Je m'en vais dire à madame d'Épinay qu'elle se tranquillise. Avec moi, l'on n'a pas à

craindre de tracasseries ni de pas de clerc ; mais il faut apprendre à être maître chez soi : en deux mots j'aurai tout aplani. Vraiment, je ne veux point qu'on me craigne dans cette maison ; c'est de l'estime, morbleu ! qu'il me faut, et il ne me sera pas difficile de leur prouver que j'en mérite. »

Je ne sais tout ce qu'il ne me dit pas encore ; ce que je crois, c'est qu'il est amoureux de la petite d'Épinay : j'ai sondé Gauffecourt sur cela. Il pense que Duclos a démêlé tout de suite le caractère bon, timide et foible de la petite femme ; et comme il aime à dominer, il veut s'emparer de sa confiance, de son esprit, et la conduire. « Oui, ai-je répondu, et peut-être même en faire, sans qu'on s'en doute, l'instrument de ses miévreries. » Cela est à merveille ; mais si c'est là son but, j'espère qu'il n'y parviendra pas ; car Francueil, à qui elle ne cache rien, ne la laissera pas s'embarquer. Je compte bien même lui faire sentir qu'il y va de son intérêt. Je vois que, sans m'en apercevoir, je suis presque aussi occupée de tout ceci qu'eux tous : c'est une maladie qui se gagne. Mais laissons-les un moment, et parlons un peu de nous.

J'ai reçu hier une lettre de votre frère [1] ; je vois avec grand plaisir qu'il ne se paye pas de mon refus ; il renouvelle ses persécutions pour que j'aille passer l'automne avec eux. J'attends votre avis pour... On m'appelle encore. On ne sauroit être ici un moment en paix. Quelle vie ! Adieu donc, mon cher chevalier. Pour cette fois, je ferme ma lettre, et je vous instruirai du jour de la représentation.

[1] Le marquis de Valory, l'ambassadeur, qui était alors en France. (*Journal de Collé*, I, 336.)

La sécurité de madame d'Épinay sur le compte de mademoiselle d'Ette fait qu'il ne se trouve rien dans son journal qui montre clairement le caractère et le manége de cette fille. Soit le mauvais état de sa fortune, soit inconstance naturelle dans son caractère, il est certain qu'elle cherchoit à former de nouveaux liens plus utiles que ne lui étoient ceux qui l'attachoient au chevalier de Valory. La suite nous a persuadés que c'étoit le principal but de ses assiduités chez M. de Bellegarde. Dans le nombre de ceux qu'attiroient les plaisirs que lui procuroient ses enfants, elle cherchoit particulièrement à plaire à ceux qui avoient une réputation établie de générosité et de fortune; mais c'étoit toujours de façon à ne se pas compromettre. Elle tenta de ménager Duclos, dans la vue de lui en imposer, vraisemblablement, plutôt que de le séduire; mais, le succès ne répondant point à ses vues, elle lui voua la haine la plus décidée.

BILLET DE MADEMOISELLE D'ETTE AU CHEVALIER DE VALORY.

On vous attend après-demain, mon cher chevalier; tout est arrangé. Ce Duclos est sorcier, je pense; toutes ces femmes en raffolent à présent. L'autre jour, après notre conversation, qui, à ce que je vois par votre lettre, n'a pas eu votre approbation, je ne sais pourquoi, Duclos revint me trouver pour savoir quelles étoient précisément les effarouchées de la troupe; voilà son terme. Je nommai tout franchement la grosse marquise et la petite de Jully. Il alla aussitôt dans leur appartement. J'ignore comment il s'y prit; mais lorsqu'on se rassembla dans le salon, on ne l'appeloit plus que le bon homme, et je crois que le

nom lui en restera. Enfin, on joue après-demain, on joue devant lui, on mendie son suffrage, et l'on joueroit, je crois, pour lui tout exprès, si l'on osoit. On vous offre un lit; mais, comme il y a beaucoup de monde, peut-être ferez-vous aussi bien de ne le pas accepter. Au reste, tout comme il vous plaira. Bonjour, mon vieil ami.

REPRISE DU JOURNAL.

Le 1er septembre (1750).

M. Duclos s'est fait présenter à mon beau-père, comme nous en étions convenus; il en a été très-bien reçu. Je craignois qu'il ne lui échappât dans la conversation quelque chose qui découvrît ma nouvelle liaison avec mademoiselle Quinault; mais, malgré sa vivacité, il est plus discret que je ne l'avois pensé. M. de Bellegarde l'a engagé à rester plusieurs jours ici et à nous voir jouer la comédie : il a accepté. Ces dames ont d'abord fait difficulté de jouer devant lui; cela m'a fort embarrassée; mais mademoiselle d'Ette, avec son adresse ordinaire, a tout raccommodé. En vérité, je lui dois bien de la reconnoissance; elle n'est occupée que de moi. Elle m'avertit sans cesse de ce qui peut me nuire; elle en est plus affectée que moi-même : il y a bien peu d'amis comme elle.

Francueil est très-content de M. Duclos et de l'intérêt qu'il me marque. Pour moi, jusqu'à présent, je l'estime fort; je le vois avec plaisir, et, cependant, je ne le trouve pas très-aimable. Il m'amuse quelquefois; je l'écoute volontiers; mais il me cause de l'embarras, et je ne sais jamais quoi lui dire. Je ne me trouve pas toujours de son

avis; je n'hésite jamais à y déférer et je me rends justice. D'ailleurs, Francueil et M. Rousseau en font grand cas; de plus, il a l'air de se plaire avec moi, et je jouis de sa satisfaction. Quel inconvénient y a-t-il à cela? C'est de l'amour-propre tout pur, j'en conviens; je n'y saurois que faire. Je pense et je sens tout ce que je viens de dire. Je suis beaucoup plus à mon aise avec M. de Gauffecourt, par exemple. Il m'a dit souvent que j'avois plus d'esprit qu'on ne croyoit et que je ne le croyois moi-même. Il ne me manque, dit-il, que de la culture et l'habitude de causer avec des gens qui me forcent à penser. Si cela est, personne n'est plus propre que M. Duclos à suppléer à ce qui me manque. Voici une conversation que j'ai eue avec lui, la veille de la comédie.

Nous étions à nous promener. Après un bon quart d'heure de silence (car nos conversations commencent toujours par des silences; je voudrois savoir pourquoi): « Eh bien, me dit Duclos en riant, ces dames avoient peur de moi; elles ne vouloient pas jouer. — Non pas peur, monsieur, mais, en général, nous étions toutes convenues de ne jouer devant aucun étranger. — Oh! soit; mais moi! Ne le leur avez-vous pas dit? Et, au contraire, elles doivent s'attendre à plus d'indulgence de la part d'un homme qui s'y connoît. »

Je fus choquée de cette phrase, par exemple; mais je n'osai le faire voir, de peur de l'humilier, et je répondis contre mon sentiment: « Cela est vrai.

— Tout est raccommodé, continua-t-il; vous jouerez demain. Mais pourquoi ne m'avoir point dit l'embarras que cela vous causoit? — C'est que j'ignorois si ces dames entendroient raison, et je craignois de vous mettre dans le cas de nous quitter par politesse. — Moi, non, je ne

serois pas parti; et, d'ailleurs, elles auroient joué, j'en étois sûr. Vous le voyez bien. Ah! vous ne me connoissez pas. Il faut toujours me parler naturellement. Vous saurez cela, si vous me permettez de vous faire ma cour. Pas tant cet été, car il faudra que je fasse un petit voyage avec la duchesse de***[1], et puis, quinze jours pendant le Fontainebleau[2]; voilà tout. Après quoi je suis à vos ordres ici, si vous y êtes encore. Envoyez-moi un papier qui m'avertisse d'une occasion; je mettrai mon bonnet de nuit avec un livre dans ma poche, et je viens

[1] Ce n'est pas là une forfanterie. Personne n'était plus répandu que Duclos, ni mieux en cour. Ses amis l'avaient fait regarder par madame de Pompadour comme un très-grand esprit qu'il fallait avoir pour soi, et madame de Pompadour avait persuadé à Louis XV que la postérité lui saurait bon gré d'avoir eu quelque familiarité avec un homme de lettres que Voltaire appelait Salluste et qui avait écrit l'histoire de Louis XI. Duclos sut profiter de l'exception. Il était droit et adroit, comme a dit Jean-Jacques, et au besoin savait flatter en bourru.

Il fut nommé historiographe de France justement au mois de septembre 1750, moment où madame d'Épinay reprend son journal. Bientôt après parut la seconde édition de ses *Considérations sur les mœurs*, précédée d'une épître dédicatoire où l'auteur n'abuse pas, cette fois, de la franchise. La voici :

« Sire,

« Le bonheur d'être attaché personnellement à Votre Majesté par la place dont elle m'a honoré, les bontés dont elle m'a comblé et l'approbation qu'elle a daigné accorder à l'ouvrage que j'ose lui présenter, sont mes titres pour lui en offrir l'hommage. Ma vie sera désormais consacrée à rassembler les monuments du règne le plus fécond en événements glorieux. Tous les écrivains s'empresseront de peindre le héros et le pacificateur de l'Europe; j'aurai de plus l'avantage d'être à portée de faire connoître le roi vertueux, le prince à qui l'humanité est chère. Pour rendre à Votre Majesté le tribut d'éloges qui lui est dû, je n'ai qu'à écouter la voix de la renommée et de la vérité. Voilà mes guides et mes garants; l'éloge d'un grand roi doit être l'histoire de sa vie. »

Mais la vérité est que Duclos n'écrivait pas ordinairement de ce style, et que, pour ne pas mentir, il ne voulut rien écrire de cette histoire et ne laissa pas, après lui, des Mémoires trop indignes de ses principes.

[2] Depuis Louis XIV, le voyage de la cour à Fontainebleau était de rigueur chaque année et avait lieu au mois d'octobre.

passer deux ou trois jours avec vous. — Ah! monsieur, vous me ferez le plus grand plaisir. — Vrai? Moi, je vous parle naturellement; je me plais fort ici; vous êtes bonne femme. Je dis : vous avez de l'esprit, plus même qu'on n'en trouve communément dans une femme du monde. Écoutez, quand je dis bonne femme, j'entends brave femme, femme d'esprit qui remplit ses devoirs. Demandez à mademoiselle Quinault. Ce qui me plaît en vous, c'est votre respect, votre amour pour vos parents. »

Je ne trouvois point de réponses à tout ce qu'il me disoit. A la familiarité près, son éloge me plaisoit. Voyant que je gardois le silence, il continua.

« Hem! me suis-je trompé? Ne les aimez-vous pas? — Oui, assurément, de toute mon âme, monsieur. — Voyez, madame; je prends avec vous le ton que la franchise et l'amitié m'ont dicté. Voyez s'il vous déplaît, par hasard; vous n'avez qu'à dire. — Non, assurément, monsieur, je suis trop flattée. — Ah çà! imitez-moi donc, continua-t-il. Tenez, avec moi vous pouvez tout dire. Venez, allez-vous-en; faites ceci, faites cela. Oui, tout franchement; je suis l'homme du monde le plus aisé à vivre. Tout le monde vous le dira, et... Je vous dirai même une chose; j'ai été dans l'intimité de vingt maisons dans Paris; j'ose dire l'intimité la plus entière, ce qui s'appelle... enfin, jusqu'à être dans la confidence du mari et de la femme en même temps. Je me suis brouillé avec plusieurs; personne ne s'est repenti, je crois, de m'avoir donné sa confiance; et si... l'on m'a dit des choses qui, si je voulois... Mais sur cela je ne me suis jamais laissé entamer ni dans la vivacité, ni dans la colère... Voici ce qui prouve bien l'honnêteté de mon caractère : sachant combien je suis violent, et que, par Dieu! il ne fait pas

bon, en général, s'attacher un petit chat comme moi aux jambes, ils ont eu l'impudence de ne me ménager en aucune façon. »

On nous interrompit; mais voilà à peu près tout ce qu'il m'a dit de plus remarquable.

Le lendemain nous jouâmes la comédie. Si j'en crois les éloges, il n'y eut jamais de talent plus décidé que le mien. J'en croirois assez Duclos, car il est vrai, et n'est pas prévenu comme Francueil, qui étoit fou et ivre de plaisir. Duclos prétend qu'il ne me manque que l'habitude pour être la première actrice qu'il ait vue. Tous mes parents pleuroient de joie.

Le lendemain, à Paris.

Nous avons quitté la Chevrette ce matin, Duclos, Francueil et moi. J'ai prétexté une affaire pour M. d'Épinay; on a eu de la peine à me laisser aller; je crois, en vérité, qu'ils sont tous amoureux de moi. J'ai dîné tête à tête avec Francueil, et comme il ne peut pas souper chez moi, j'ai engagé Duclos à venir me tenir compagnie; il a accepté ma proposition. Il doit se rendre ici vers les huit heures.

SUITE DU JOURNAL.

Au lieu de venir à huit heures, comme nous en étions convenus, il vint à sept et me trouva avec Francueil, qui ne faisoit que d'entrer, et qui s'étoit proposé de rester jusqu'au moment de son arrivée.

Je fus un peu fâchée de l'heure qu'il me faisoit perdre, et à présent que je suis seule et que je réfléchis sur notre conversation, je trouve qu'il auroit mieux valu qu'il ne

fût pas venu du tout. J'avois préparé la plus belle conversation, et je n'en ai pas pu retrouver un seul mot. Je m'étois dit : « Le meilleur moyen d'avoir Duclos pour ami est de lui donner de l'estime pour moi et de l'intéresser à mon sort ; je n'ai qu'à me montrer à lui telle que je suis, ne lui rien cacher de ce qui m'est arrivé, excepté mon amour pour Francueil et le sien pour moi (ce qui n'est pas nécessaire à lui dire); je le mettrai sur les apparences du bonheur ; je lui dirai combien elles sont fausses et trompeuses. Cela lui donnera de la curiosité ; il me fera des questions, et je n'aurai qu'à répondre. » Rien de tout ce beau plan ne put avoir lieu ; mais je suis bien sûre que vous ne devineriez pas le sujet qui a été substitué à celui-là.

En arrivant, il me prévint qu'il ne souperoit pas. Je n'avois pas faim ; je me fis apporter une compote, du pain, du vin et de l'eau ; lui, des échaudés, de la bière : tout cela dès huit heures, parce qu'il lui plut ainsi. On plaça ce frugal repas sur ma table, et nous nous assîmes chacun de notre côté, les bras appuyés sur la table.

D'abord, il fut question de la comédie, de mes talents qu'il exaltoit sans cesse. A la fin, je lui dis :

« Tout cela n'est bon que lorsqu'on en peut jouir sans retour désagréable. Il faut avoir la tête bien libre. — Nous avons joué la comédie aussi dans une société, répondit-il. J'étois très-bon ; je faisois les valets. Il y avoit une petite soubrette qui étoit, par Dieu ! charmante. Voilà pourquoi je jouois les valets. — Pourquoi n'avons-nous pas su cela plus tôt, lui dis-je ? Vous auriez joué avec nous. »

Il continua, sans avoir l'air de m'écouter : « J'en étois amoureux, moi, de la soubrette qui étoit charmante et...

(en souriant et me regardant fixement), nous jouïons bien notre rôle tous les deux. (Un moment de silence, et puis continuant de rire.) Il m'est arrivé de singulières aventures dans ma vie, mais je dis uniques, à ne pas croire. »

Je ne disois mot à tout cela; je souriois, j'avois l'air étonné; je pourrois dire que je jouois l'attention. Cependant j'en avois une; c'étoit de guetter le mot qui m'amèneroit à ce que je voulois traiter.

« Je fais un roman bien singulier actuellement, dit-il, où l'on verra des choses toutes nouvelles et vraies. Oui, par Dieu! vous le verrez. Je vous en lirai quelque chose[1]. — Ah! je vous en prie. — Oui, sûrement; je vous le promets; mais c'est qu'il faudroit que vous sussiez... Ah! ça ne fait rien. Il y en a une entre autres où j'ai eu une conduite bien honnête, continua-t-il en secouant la tête. Je suis bien sûr qu'à ma place il n'y a pas deux hommes qui eussent agi comme moi, ni qui puissent même, de sang-froid, répondre d'en faire autant. »

J'avoue que si quelque chose pouvoit me rendre Duclos suspect, ce seroit l'attention qu'il a de vanter son honnêteté; mais comme il semble mettre de la chaleur et de l'enthousiasme à tout, cela est moins étonnant. C'est pourquoi je lui répondis : « Vous devez être bien vengé en pensant comme vous faites. Une conduite honnête couvre bien plus de confusion ceux qui ont de certains torts. C'est une expérience que j'ai eu le malheur ou le bonheur de faire. — Pauvre femme! dit-il, en prenant un air d'intérêt. Si jeune! Dites-moi un peu; madame votre mère me paroît une femme respectable? — Ah! monsieur, c'est la plus digne mère, la plus... — Oui,

[1] Sans doute les *Mémoires sur les mœurs du dix-huitième siècle*, mais ce n'est pas un roman.

cela me paroît ainsi. Vous gêne-t-elle beaucoup? — Moi? point du tout. En quoi pourroit-elle me gêner? — Mais, je dis, est-elle exigeante, curieuse? Elle est fort dévote, ce me semble. — Oui, extrêmement. — Et comment diable vous laisse-t-elle jouer la comédie? — Mais elle n'en est pas trop contente; c'est M. de Bellegarde qui le veut, et c'est par complaisance, et comme une peine attachée à son état, qu'elle y consent. — Fort bien. Elle l'offriroit à Dieu, en cas de besoin. — Précisément, et en vérité moi aussi, assez souvent. — Comment? pourquoi cela? — Ah! mon Dieu, pourquoi? — Comment! vous ne jouez pas comme quelqu'un qui ne s'en fait pas un plaisir! Si c'est par dévotion, je conçois que vous en fassiez scrupule. Car, par Dieu! on ne vous voit pas jouer impunément (en riant comiquement) :

> Par de pareils objets les âmes sont troublées,
> Et cela fait venir de coupables pensées[1].

— Non; ce n'est ni par dévotion, ni par pruderie; mais il faut être gaie, avoir l'âme à son aise. — Ah! c'est une autre affaire : si vous avez du chagrin, je vous plains de toute mon âme; vous ne le méritez pas. Et qu'est-ce qui vous en donne? »

Je ne répondis point. Puis, fronçant le sourcil pour marque de compassion : « Madame, dit-il, je m'intéresse très-vivement à vous; cela me donne droit à votre confiance. Vous pouvez tout dire. » Et me regardant fixement : « Pauvre femme! continua-t-il, où est votre mari? — Il est en tournée, monsieur, depuis quatre mois. — J'en ai entendu parler; il est jeune. Je veux faire connoissance avec lui. Je me doute bien qu'il est la cause de vos cha-

[1] *Le Tartuffe*, acte III, scène II.

grins; mais que diable! — Il est vrai, monsieur, qu'il m'en a donné beaucoup. — J'ai envie de boire un coup, dit-il, en prenant la bouteille de bière : en voulez-vous? — Je vous rends mille grâces, lui dis-je; je mangerai tout à l'heure de la compote. — Et moi ce croûton. Je bois encore un coup, et voilà qui est fait. Vous êtes délicate, d'une santé foible? — Oui, très-foible, surtout depuis deux ans. — Toutes les jeunes femmes sont mourantes; hé? que ne buvez-vous du vin? Je le leur dis à toutes, moi : cela vous fortifieroit. M. d'Épinay est d'une bonne santé, lui? — Oui. — Dites-moi un peu, madame, qu'est-ce que c'est que mademoiselle d'Ette? — C'est une fille de condition qui est sans fortune; une fille estimable, très-estimable, et mon amie la plus tendre. — Vrai? Et qu'est-ce qu'elle fait ici? Comment la connoissez-vous? — Elle étoit amie de ma mère[1]. — J'entends. Je vois le reste d'ici. Il ne faut pas tant me dire. C'est une fille galante, ou je suis bien trompé. — Elle? Je vous assure que non. — Hem! hem! je m'y connois. Elle est souple, adroite, n'est-ce pas? — Elle a de la finesse et beaucoup; mais... — Oui, oui; je savois bien. Laissons cela. Ah çà! vous avez eu beaucoup d'enfants? cela vous a tuée. — Non, monsieur; je n'en ai que deux. — J'ai vu, comme cela, une pauvre petite femme de qui j'étois l'ami, qui a eu plus de chagrin. Vous n'habitez plus avec votre mari, lorsqu'il est à Paris? »

Cette question m'étonna, me déplut même; mais je n'osai le lui marquer, parce que je vis qu'elle étoit faite par intérêt et par franchise. Je n'hésitai pas à lui répondre franchement que non. Ensuite il se mit à rêver;

[1] Elle a écrit plus haut que c'est M. d'Épinay qui la lui présenta comme une connaissance faite en province pendant ses tournées.

but un ou deux coups avec l'air occupé, et enfin il rompit le silence en disant :

« Je ne vous serois peut-être pas inutile. Un de ces jours, en nous promenant, il faudra que vous me disiez tout ce que vous avez dans l'âme. Vous promenez-vous beaucoup? — Oui, j'aime fort à marcher. — Eh bien! nous irons à la Meute[1]. J'y ai un appartement, à la Meute; il est fort joli. C'est mademoiselle Quinault et madame de Rochefort qui me l'ont meublé; mais j'ai un projet, je verrai. Voilà presque toutes mes connoissances dans ce quartier-ci, et si je vous fais souvent ma cour... — Ah! monsieur, lui dis-je, vous me ferez tant de plaisir! Je vous aurai tant d'obligation... — Même, si je prends auprès de vos parents, continua-t-il, si vous croyez que ma présence, quelquefois un mot de ma part puissent... Vous voyez bien qu'il faut que je sois à portée de vous. Je veux me faire donner un appartement aux Tuileries; mais je ne veux pas rendre celui de la Meute. Cela me sera fort aisé par madame de Pompadour, avec qui je suis très-bien, et, en attendant, l'abbé de C***, qui est mon ami, me prêtera le sien. Je n'ai qu'à lui en dire un mot, ou le lui faire demander par la princesse de G***. Je suis dans leur confidence; ils ne me refuseront rien... Et j'y suis de l'aveu de tous les deux. C'est une chose singulière. Je ne vous en parlerois pas, si cela n'étoit connu de tout le monde. Au surplus, ils ne m'en ont

[1] Au bois de Boulogne, près de Passy. Nous disons à présent « la Muette. » Louis XV aimait beaucoup cette maison et y alla faire souvent des séjours, surtout en 1750 et 1751. Madame de Pompadour n'était pas loin de là, dans son château de Bellevue.

Duclos logeait à la Muette, en qualité d'historiographe, et il occupa en effet, par la suite, un logement aux Tuileries, où, depuis près d'un siècle, les rois avaient cessé de vivre.

pas demandé le secret. La princesse traite cela fort lestement, en grande dame, ce qui s'appelle. Elle a de la hauteur et du courage; elle s'est conduite à merveille avec l'abbé; je dis tout au mieux. Elle lui a tout dit et à moi aussi, avec une franchise qui me l'a fait respecter. Et cela dès la première fois que nous l'avons vue. Car, dans ces choses-là, moi je vous dirai que je ne fais point un crime à une femme d'avoir un amant; au contraire : mais je veux qu'elle ait le courage d'avouer hautement la préférence de cœur qu'elle lui donne. Pour ses faveurs, qu'elle les cache, cela me plaît assez même. Mais je crois que lorsque la tendresse est bien vive, il est fort difficile de pouvoir la cacher; cela seroit plus prudent; mais... Buvons encore un coup à présent. (Silence.) Vous n'aimez plus votre mari, à ce que je puis juger. — Hélas! monsieur, il m'y a forcée. (Autre silence.) J'ai été bien malheureuse avant que d'arriver au point d'indifférence où je suis avec lui. »

Venant à moi, et me tendant la main d'un air très-touché : « Pauvre petite femme, dit-il en me baisant la main, vous avez l'âme tendre. Comment votre mari ne sent-il pas ce que vous valez! Vous n'aimez rien; aimez-vous quelqu'un à présent? — Monsieur! J'ai des amis qui me consolent, qui me dédommagent, et que j'aime tendrement. »

Il m'interrompit et me baisa encore la main. Il alla se rasseoir; versa un verre de bière, fit un tour à la fenêtre, et revint en disant : « Je ne sais ce que je ne donnerois pas pour que vous fussiez heureuse; » et après avoir bu, il ajouta : « je vous aime bien. » Moi, je fis un signe de remercîment; puis il vint tout à coup à moi les bras étendus, et disant : « Tenez, madame, je suis amoureux

de vous. Je sens que je vous aimerai comme un fou. Je suis honnête homme; mais je ne veux pas être trompé. Parlez-moi vrai, vous ne vous repentirez pas de votre confiance. Vous n'avez qu'à dire un mot. — Monsieur, je suis très-flattée de votre façon de penser. Conservez-moi votre amitié; je vous la demande avec instance; mais je serois bien fâchée que vous eussiez un autre sentiment pour moi. — Et pourquoi cela? Me trouvez-vous désagréable? Écoutez, vous pourriez faire pis. Ma foi, je vous regarde déjà comme mon enfant. » Me prenant les mains : « Pourquoi ne m'aimeriez-vous pas? — Mais il n'est pas possible que je n'aie beaucoup d'amitié pour vous, ne fût-ce que par reconnoissance. »

Cette déclaration brusque m'avoit d'abord fort étonnée, elle m'avoit même paru ridicule; mais il avoit l'air si franc et si bon, que je me suis su mauvais gré de l'envie de rire qu'elle m'avoit donnée dans le premier moment.

« Je ne saurois vous exprimer, lui dis-je encore, combien je suis sensible à la tendresse que vous me marquez. En vérité, j'en suis pénétrée; vous êtes plein de bontés à mon égard; mais, monsieur, l'amitié et la reconnoissance vous suffisent-ils? Je n'ai rien à accorder au delà. — Madame, encore une question, me dit-il en me serrant les mains, et je ne vous en parle plus; mais je veux une réponse précise, claire et vraie surtout. Souvenez-vous-en. Avez-vous un amant? »

J'hésitai beaucoup à répondre. « Monsieur, dis-je, pourquoi cette question?... Non... J'ai des amis, comme je vous l'ai dit. J'en ai un, entre autres, qui m'aime tendrement; voilà tout. — Vous me trompez. Tenez, je ne veux pas forcer votre secret; vous avez de la confiance en moi, je vous avertis qu'une demi-confidence ne me

convient point. Dites-moi : je ne veux pas m'expliquer, voilà qui est fini; ou parlez-moi net. »

Il est certain que j'aurois voulu lui cacher mon amour pour Francueil; mais en même temps je me reprochois de ne pas répondre à l'amitié qu'il me marquoit, et de ne pas lui dire ce que je ne doutois pas qu'il apprendroit incessamment, pour peu qu'il continuât à vivre dans notre société. Il me parut que je devois avoir au moins vis-à-vis de lui le mérite de la confiance et de la bonne foi, de sorte qu'après avoir un peu rêvé, je lui dis : « Il est vrai, monsieur, que j'aime et que j'aime passionnément. » Tandis que je parlois, je n'osois le regarder; j'avois les yeux baissés, et il me serroit fortement les mains. « Voilà, lui dis-je, le premier aveu que j'en fais; je ne vous cache pas qu'il me coûte; et d'ailleurs, j'ignore si celui que j'aime l'approuvera. — Et qui est-ce? Je parie que c'est M. de Francueil. — Il est vrai. — Je m'en suis douté. Madame, voilà qui est fait; je ne vous parlerai de ma vie de mon amour. Je veux aussi votre parole d'honneur que vous n'en direz mot; mais je dis que vous n'en ouvrirez la bouche ni à M. de Francueil, ni à personne. — Vous y pouvez compter, monsieur, si vous ne m'en parlez plus. — Mais, songez-y au moins, je ne vous le pardonnerois pas; ces choses-là sont sacrées. — Monsieur, je serois au désespoir de vous faire la moindre peine. »

On donne de ces paroles-là de très-bonne foi; mais, mon Dieu! qu'on est pressé d'y manquer. La première chose que j'ai faite a été de tout conter à Francueil.

Duclos me fit des questions sur mon sort. Je ne lui ai rien caché de tout ce qui m'étoit arrivé. Il m'a marqué prendre la plus grande part à mes peines. Il a des projets,

dit-il, pour me servir auprès de mes parents, surtout auprès de mon mari, et dans le monde où il prétend que j'ai besoin d'être prônée. Je n'en suis pas étonnée, car je suppose aisément que mon mari ne m'y a pas plus ménagée que dans sa famille.

CHAPITRE VI

1750-1751

Madame d'Épinay blâmée. — Son mari se plaint encore. — Duclos veut la protéger malgré qu'elle en ait. — Ses discours. — Comme il peint Jean-Jacques. — Insinuations de mademoiselle d'Ette. — Madame de Jully. — Maladie de M. de Bellegarde. — Madame d'Épinay et Francueil sur le qui-vive. — Retour de M. d'Épinay. — Madame Darti. — Le précepteur Linant. — Tiédeur de Francueil. — Mort de M. de Bellegarde. — Les partages. — Francueil s'enivre et risque de perdre madame d'Épinay. — Madame de Jully la sauve. — Société de la tante de madame de Jully. — Madame de Versel. — Scène avec Duclos.

Francueil est arrivé à minuit, un quart d'heure après que Duclos fut sorti : j'aurois été fâchée qu'il l'eût vu revenir si tard. Nous avons causé jusqu'à une heure et demie. Je lui ai rendu compte de tout ce qui s'étoit passé, à l'exception de l'aveu que j'avois fait de notre amour, parce qu'il m'a prévenue, en me disant avec vivacité : « Vous ne lui avez pas dit, au moins, la manière dont nous sommes ensemble? » Le ton et l'air dont il a dit cela m'ont fermé la bouche; mais il me semble cependant que je n'ai pas pu faire autrement que d'avouer notre amour à Duclos; il est si franc, si honnête, et m'aime tant! Ne lui aurois-je pas manqué essentiellement en lui niant ce dont il est impossible qu'il ne s'aperçoive pas? Cependant je suis mal à mon aise. J'ai fait une chose qui déplaît à Francueil, et elle est sans re-

mède. Il faut donc que je la lui dise. J'attendrai que je sois à la campagne, afin d'être plus à portée de lui faire promptement oublier cette faute ou de l'en consoler.

LETTRE DE M. DE LISIEUX A MADAME D'ÉPINAY.

On ne fuit pas sa destinée. De toutes les démarches inconsidérées que vous avez pu faire dans votre vie, celle-ci est la plus dangereuse, et celle qui m'afflige davantage; mais le mal est fait. Que voulez-vous que je vous dise, ma chère pupille? Je respecte et révère votre belle âme, sa candeur, sa sécurité; et je tremble que vous n'en soyez la victime. Vous vous en laissez imposer par l'affiche de l'honnêteté et de la bonhomie. Je n'ai aucune raison pour regarder Duclos comme un malhonnête homme : au contraire; mais il veut dominer. Il est tyran par orgueil, et je sais très-précisément qu'on ne se soustrait pas facilement à son pouvoir, quand on lui a laissé prendre de l'empire. Quand il n'y auroit que l'inconvénient d'une rupture avec un homme célèbre, à qui le public, sans trop savoir pourquoi, ne se permet pas de supposer des torts, ce seroit un grand inconvénient. C'en est un tout aussi grand que d'avoir été obligée d'entendre sa ridicule déclaration; vous l'auriez trouvée telle de la part de tout autre, et moins prévenue de l'intérêt prétendu qu'il prend à vous.

Je voudrois bien savoir ce que madame votre mère en pense; vous ne m'en avez rien dit. Il me paroît assez difficile de réparer votre imprudence : tâchez, cependant, ma chère Émilie, je vous en conjure, d'y remédier autant

qu'il sera possible. Je suis persuadé, par exemple, que vous ne souffrirez jamais qu'il vous parle de M. de Francueil, ni qu'il rappelle la confidence que vous n'auriez jamais dû faire. Je suis plus affligé de tout cela que je ne puis vous dire. Sentez-vous tout ce que suppose le courage d'un pareil aveu fait à un inconnu ou à une si nouvelle connoissance, et qu'est-ce que c'est que le rôle que vous avez joué avec lui? Que de tournure et de manége! Est-ce que votre considération doit tenir à tous ces vains propos? Je n'ai garde de vous juger avec rigueur, moi qui vous connois; mais quelle opinion Duclos, lui-même, peut-il prendre de vous?

Adieu, ma chère pupille; j'aurois voulu avoir des choses plus consolantes à vous dire; mais ce n'est pas d'un homme qui se connoît en véritable franchise, et qui, toute sa vie, ne fera profession que de celle qui pourra contribuer à votre bonheur, que vous pouviez les attendre.

SUITE DU JOURNAL.

Nos fêtes sont enfin terminées, et nous allons rentrer dans la tranquillité dont je commence à avoir besoin. Je suis lasse de ce brouhaha, et plus j'y pense, plus je préfère la solitude.

M. de Bellegarde a reçu une lettre de mon mari, dans laquelle je vois, par quelques mots équivoques et jetés adroitement, qu'il accuse toujours ma mère et moi d'être les auteurs de son éloignement; c'est cependant une opinion fâcheuse. M. de Bellegarde l'a senti et m'a dit, de

lui-même, qu'il voyoit bien qu'il falloit penser à mettre à exécution les projets qu'il a formés, tant pour mes enfants que pour moi. Je lui ai répondu que notre sort étoit entre ses mains, et qu'il avoit pu remarquer que j'avois cessé d'en être inquiète et de m'en occuper depuis qu'il m'avoit donné sa parole d'y pourvoir. Cela avoit été dit en présence de Duclos. L'après-dînée nous allâmes nous promener, lui, mademoiselle d'Ette, Francueil et moi. La conversation fut quelque temps générale. Ensuite Duclos me donna le bras; et, ayant marqué, par ses distractions et ses inquiétudes, avoir à me parler, mademoiselle d'Ette prit le bras de Francueil, et ils se promenèrent à quelque distance de nous. Je ne sais si je vois Duclos avec d'autres yeux, ou s'il se contraignoit d'abord; mais actuellement sa franchise me paroît bien près de la brutalité.

« Eh bien! dit Duclos, c'est donc cette lettre, donnée par le beau-père, qui vous occupe au point de ne pas voir que je suis ici? Vous oubliez que vous voulez me dire ce qu'elle contient. — Qu'aurois-je à vous dire que vous ne sussiez déjà, monsieur; des suppositions injustes, des mots équivoques, des menaces ridicules desquelles vous avez bien entendu que M. de Bellegarde veut me garantir. — Oui, car il est bon homme. C'est peut-être le premier homme sans génie à qui j'aie remarqué des qualités sensibles; cependant il ne faut pas entièrement s'y fier. — Pourquoi? Je lui ai d'assez fortes obligations pour qu'il ait droit à toute ma confiance. Il est mon appui et mon unique ressource. — Soit; mais il est le père de cet homme qui vous a donné bien du chagrin, sans compter le reste. Il faut bien des choses pour consoler de tout cela. Quoi! Qu'est-ce que vous avez? — Rien, monsieur. — Vous

avez l'air mal à votre aise. Êtes-vous lasse? — Non, monsieur, point du tout. — Eh bien! que diable! marchons donc. Je voudrois être M. de Bellegarde, moi; vous verriez comme je mènerois votre mari. Qui a jamais vu? Des plaintes, des plaintes! Je lui dirois : Mon ami, quand on est libertin et sans délicatesse, il n'est pas juste d'être sans indulgence pour les faiblesses honnêtes. Plonge-toi dans la crapule, puisque cela te plaît, je le veux bien, mais, par Dieu, laisse ta femme en repos, car tu ne gagneras que des coups et de la misère. — Fi, ce langage seroit aussi dur pour moi que pour lui. — Dites donc équitable; mais c'est que tout cela... Il n'y en a pas un qui voie... Les premières impressions ont une force du diable. Voyez; malgré ses procédés, car il y en a de quoi révolter... N'avez-vous pas eu toutes les peines du monde à lui préférer Francueil? Tous ces combats, ces enfantillages, ces terreurs romanesques d'une tête foible et d'un cœur tout neuf... Je suis sûr... A présent, s'il vous prenoit fantaisie d'en aimer un autre, vous agiriez bien plus nettement, n'est-ce pas? A propos, eh bien! comment va le ménage? — Quel ménage, monsieur? — Par Dieu! vous et cet homme que la d'Ette cajole là-bas. Je veux croire que c'est pour l'amour de vous; car, naturellement, je ne suis ni mal pensant ni tracassier. — Je le crois. — Qu'appelez-vous, je le crois? Vous n'en êtes pas sûre. Mais que diable avez-vous donc? Votre air préoccupé, des réponses laconiques, de l'embarras! Tenez, vous avez, à coup sûr, quelque chose en tête qu'il est bon que je sache. — Je vous assure que je n'ai rien. — Est-ce cette lettre? Est-ce le mari? Eh bien, le beau-père répondra à l'une, et moi je vous promets, quand je verrai l'autre, de lui parler net, et de façon qu'il vous laissera tranquille, ou il dira

pourquoi. — Oh! non, je vous en prie. Tenez, j'y ai songé depuis, cet intérêt me nuiroit plus que vous ne pensez. Vous ne pouvez pas juger cela comme moi. Et puis, vous êtes étranger pour mon mari. — Belle raison! eh parbleu! je commencerai par lui faire toucher au doigt et à l'œil que je suis votre ami intime. — Ne voyez-vous pas qu'il n'en sera que moins disposé à vous écouter? — Suis-je un sot, à votre avis? Vous figurez-vous que de prime abord j'aille lui reprocher, comme un gouverneur, ses fredaines? C'est de vous que je lui parlerai. Laissez-moi faire; je vous donnerai, avant qu'il soit peu, une valeur très-différente de celle que vous ont acquise vos entours. — Quoi donc? vous imaginez... — Je n'imagine rien. Je vois tout, et je dis qu'on vous gouverne et que vous n'en valez pas mieux. Quand on prend le ton de tout le monde, on détonne, je vous en avertis. — Avant de discuter cette thèse, revenons à mon mari, s'il vous plaît. — Tout est dit à ce sujet. Je lui dirai des vérités; il s'en fâchera, ou ne s'en fâchera pas; mais, à coup sûr, il me craindra et vous en respectera davantage. Ah! quand je prends intérêt à quelqu'un, il peut dormir tranquille. — Non, je vous demande en grâce... Je suis, en vérité, bien touchée de votre zèle; mais je vous assure qu'il est très-important pour moi de ne rien faire. Laissons agir M. de Bellegarde. Lorsque tous les projets d'actes seront exécutés, que les précautions seront prises pour l'avenir, il sera temps d'opposer les secours de l'amitié au ressentiment de M. d'Épinay. Je vous promets de rechercher alors avec confiance les preuves de celle que vous me marquez aujourd'hui. — Oui, j'entends. Vous me consulterez quand tout sera fait. Ce propos sent le détour. Cela ne me convient pas. Je vois que vous avez

de l'incertitude dans l'esprit. Pauvre femme! on vous fera donc toujours peur quand on voudra? — C'est la connoissance des caractères à qui j'ai affaire qui exige les ménagements que vous condamnez. La vivacité, croyez-moi, gâteroit tout. — Eh! mais, qui diable vous parle de vivacité? C'est l'activité que je vous prêche. Certes, ils n'en sont pas pourvus. Votre mère est une digne et brave femme, à sa façon, qui n'ose vous soutenir; M. de Bellegarde un bon diable, mais foible; vos beaux-frères et vos belles-sœurs une troupe de hannetons. — Monsieur! — Eh bien! quoi, monsieur? Vous riez; mais cela est sûr. La d'Ette vous paroît une aigle par comparaison; elle vous a empaumée. Croyez qu'elle y trouve plus son compte que le vôtre. — Elle? Ah! je vous proteste... — Je ne proteste ni ne jure; mais j'ai de bons yeux. Ah! demandez, demandez; j'ai vu des choses en ma vie. Je vois qu'elle vous conseille, et vous conseille mal, et je le lui dirois au moins, sans nulle difficulté, comme je vous le dis. — Je crois que vous vous trompez; j'en suis même très-sûre. — Je ne vois dans vos alentours que Francueil qui ait le sens commun, et qui auroit pu vous donner quelques conseils sages; mais on ne peut être juge et partie dans sa propre cause. — Je vous assure, monsieur, que vous faites injure à mademoiselle d'Ette. — Diable! vous m'en dites bien plus que vous ne croyez. — Comment? — Oui, oui. Quoi qu'il en soit, j'ai à vous reprocher le mauvais usage que vous faites de mon amitié. Ah! si vous me prenez pour une marionnette! — Je ne sais en vérité pas... — Si l'on croit faire de moi un toton, on se trompe. Je leur ferai voir, parbleu! — Mais qu'est-ce que vous voulez dire? — J'entends, j'entends de reste. Vous avez jugé d'abord que je méritois votre confiance,

et vous avez bien vu; je vous en ai su gré. — J'espère que je n'aurai pas à m'en repentir, lui dis-je avec quelque embarras. — Je crois, au contraire, madame, qu'il y auroit beaucoup plus d'inconvénient à la reprendre, répliqua-t-il en fronçant le sourcil. En tout cas, dites à ceux qui vous donnent ce conseil qu'ils n'entendent ni leur intérêt ni le vôtre. — C'est une supposition que vous ne devez point faire, monsieur. La bonne foi avec laquelle j'ai agi vous prouve ma sécurité sur vos principes. — Voilà une conséquence juste, et le premier mot raisonnable que vous ayez dit de la journée; il ne faut donc plus varier. — Mais le silence que je vous recommande avec M. d'Épinay n'est point une variation. Faites donc réflexion... — Cela est dit. Je vois à quoi il faut me borner. Fiez-vous à moi; j'agirai en ami et suivant vos vues. Vous avez ouï dire ce que valent mes soins quand je me donne la peine d'en prendre. Allons; rejoignons Francueil et la d'Ette. Elle est inquiète, cette fille : voilà dix fois qu'elle retourne la tête. Ah çà! plus de petitesse, et rapportez-vous-en à moi! »

Nous rejoignîmes notre compagnie, et nous revînmes tous quatre au château. Cette conversation nous tint presque toute la promenade; il m'est impossible de m'en rappeler tous les détails; mais tel en est le précis qui m'est revenu à différentes fois. Duclos devoit partir le lendemain? il vint dans mon appartement dès qu'il me sut levée, et s'y installa jusqu'à onze heures. Il me fit mille questions sur tous mes entours.

SUITE DU JOURNAL.

Huit jours de distance.

Jamais je ne me tirerai d'affaire par la réserve avec Duclos; j'ai déjà vu de ses œuvres, et je vais vous rendre les propos qu'il m'a tenus sur Rousseau. « A propos, me dit-il (cet à propos ne revenoit à rien), je voulois vous dire, depuis quand connoissez-vous Rousseau? — Il y a un an à peu près; c'est à M. de Francueil que je dois l'agrément de le connoître. — Quoi? pour jouer la comédie? Il valoit mieux l'employer à autre chose, car il est méchant acteur. — Cela est vrai, mais il faut lui savoir gré de sa complaisance. — De la complaisance? c'est chose nouvelle pour lui; mais profitez-en tandis que le jeu lui plaît, ou, pour mieux dire, ne vous accoutumez pas à des petits soins de sa part; car je vous avertis qu'il n'est pas homme à femmes. — Qu'est-ce que vous entendez par là? — Parbleu! de ces bonnes gens qui se prêtent à vos plaisirs tant que voulez, qui vous sauvent des tracasseries au lieu de vous en faire; qui trouvent tout bon, et qui n'exigent rien; enfin, tel que je serois, par exemple, si vous étiez maîtresse chez vous. — Je ne vois pas que les obligations que m'imposent mes parents me privent de la liberté de rendre à mes amis la vie agréable; je ne crois pas, ajoutai-je en riant, que vous vous trouviez gêné chez moi. »

Duclos, qui entend si finement, n'entendit point, ou feignit de ne pas entendre ce que je voulois dire; car il me répondit : « Ce n'est pas de moi que je parle, madame, et la preuve que je m'y trouve bien, c'est que j'y

viens et que j'y reste. — Mais, est-ce que Rousseau vous auroit fait des plaintes? lui dis-je; cela m'étonneroit. — Lui ? point du tout ; il sait trop à qui il a affaire pour venir me porter des plaintes des gens qu'il sait que j'aime, et il a trop d'esprit pour ne pas les ménager avec d'autres. — Ah ! pour de l'esprit, on n'en a pas davantage. — Diable ! vous avez senti cela ? Le public ne voit pas si bien que vous, mais donnez-lui du temps, et vous verrez cet homme faire un bruit du diable. — Je suis étonnée qu'avec toutes les ressources qu'il pourroit trouver dans son génie, sa situation soit encore si malheureuse : que n'écrit-il? — Donnez-lui le temps de se reconnoître. Que diable voulez-vous qu'il écrive ? Il faut être heureux pour bien écrire, sans quoi on ne fait rien de bon... mais je le lui ai dit, au moins ; c'est peut-être plus sa faute que celle des autres s'il n'est pas mieux. Pourquoi aussi a-t-il de l'humeur comme un dogue? — Bon, cela est singulier ; je ne m'en suis jamais aperçue. — Avec le temps vous m'en direz des nouvelles : au reste, cela ne me déplaît pas ; dans le malheur, il faut être plus orgueilleux qu'un autre. Estimez-le, c'est le terme, et précisément le sentiment qu'il mérite. N'allez pas au delà, au moins. — Par quelle raison, monsieur? — Voulez-vous que je vous le dise ? c'est que son âme est trop sensible pour s'attacher à des femmes. Vous riez ? Ma foi, si vous ne sentez pas cela, j'en suis fâché pour vous. — C'est peut-être aussi par délicatesse qu'il a de l'humeur? — Sans doute ; accoutumez-vous à le croire, madame, car vous m'en verrez beaucoup par ce motif. — Ah ! monsieur, je vous crois sincère, essentiel et rempli d'honneur ; mais pour délicat... — Eh ! comment appelez-vous donc ma conduite envers vous ? — Mais, si vous voulez que je

vous parle franchement, je vous crois beaucoup plus sévère et plus exact en amitié que tendre. — Sévère! oui, parbleu! vous avez bien trouvé votre homme. — Mais enfin, vous me grondez et me contrariez depuis deux jours sur toutes mes opinions. — Mais que diable! que ne pensez-vous comme moi, je n'aurai rien à vous reprocher? »

Je partis d'un éclat de rire; il ne put s'empêcher de rire aussi de la franchise qu'il avoit eue, peut-être malgré lui. On se rassembla pour le déjeuner, et la conversation devint générale. Mademoiselle d'Ette lui fit encore quelques avances, mais elles ne prirent point. Ils se persiflèrent ensuite réciproquement assez plaisamment, et il partit vers midi pour retourner dîner à Paris [1]. Il m'est revenu hier, par madame de Jully, qu'il avoit fort mal parlé de mademoiselle d'Ette chez mademoiselle Quinault. Il est vrai, en même temps, qu'il dit assez de bien de moi, à ce qu'on prétend; mais d'un ton de protection, cependant, qui me déplairoit fort, si je pouvois croire ce qu'on m'en a dit. Peut-être cela est-il exagéré? A la vérité, madame de Jully ne l'aime point; et quoique nous ayons lié une amitié un peu plus intime, elle et moi, depuis ses couches [2], je ne la connois pas assez pour ajou-

[1] Nous n'avons pas besoin de faire remarquer, car on s'en est aperçu de reste, que l'heure des repas, au dix-huitième siècle, était encore pour tout le monde celle des siècles précédents. Le déjeuner léger vers huit ou neuf heures, le diner à une heure ou à deux, et le souper dans la soirée. Notre manière est bien différente depuis la Révolution. On mange moins souvent et à des heures plus commodes pour l'entier exercice de l'activité humaine, qui désormais ne doit plus s'endormir.

[2] Les couches de madame de Jully avaient eu lieu au mois de juin. Le 18 juin 1750 fut, en effet, baptisé à Saint-Roch, « par messire André Prouveur, licencié ès droits et théologie, chanoine et prévost de l'église

ter une foi aveugle à son récit. Malgré tout, je ne suis pas à mon aise en pensant à cette homme-là. On dit qu'il est honnête [1]; cependant il est violent, et si je choquois son amour-propre, peut-être, dans le premier moment, lui échapperoit-il des propos dont il seroit au désespoir ensuite; mais il n'en auroit pas moins trahi ma confiance et terni ma réputation. Je crois pourtant que je m'exagère ces inconvénients, et que la conversation que j'ai eue avec mademoiselle d'Ette, ce matin, a peut-être achevé de jeter du trouble dans mon âme. Je lui disois que j'étois mal à mon aise et désœuvrée, lorsque je perdois de vue Francueil. « Bon! m'a-t-elle dit, est-ce que vous en êtes encore là? je croyois que cette folie commençoit à vous passer. — Comment? que voulez-vous dire? — Eh! mais oui; est-ce que vous êtes encore amoureux tous les deux? — Mais voilà un langage bien étrange et bien contraire à celui que vous m'avez tenu il y a dix-huit mois. Ce lan-

collégiale de Condé, » Ange-Louis-Honoré, fils d'Ange-Laurent de La Live et de Louise-Élisabeth Chambon, demeurant rue Saint-Honoré.

L'acte est signé : La Live de Jully, La Live de Sucy, A. Prouveur, La Live de la Briche, et Belon Chambon.

Le grand-père paternel et la grand'mère maternelle furent parrain et marraine.

[1] C'est l'opinion qu'en définitive il faut garder de Duclos, mais en avouant qu'il n'était pas d'une politesse délicate, et qu'on s'apercevait que c'était en effet dans les cafés qu'il avait appris à vivre. Jean-Jacques, qui a eu quelquefois de la mauvaise humeur contre lui, et qui même une ou deux fois s'est défié de son air bourru, ne lui a pas moins donné une marque unique d'estime, lorsque, dans l'espèce de testament qu'en 1769 il composa pour Thérèse, il écrivit : « C'est à ce titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel. Ce n'est pas un ami chaud, mais c'est un homme droit qui ne vous trompera pas et qui n'insultera pas ma mémoire, parce qu'il m'a bien connu et qu'il est juste; mais il ne se compromettra pas, et je ne désire pas qu'il se compromette. » Ces traits suffisent pour le dessin du caractère. Après tout, on n'en trouve pas si souvent de préférables.

gage est tout simple, et n'est point contraire à celui que je vous ai tenu. — Quoi ? appeler folie... — Non ; je ne prétends pas appeler folie la tendresse que Francueil et vous avez et aurez sûrement toujours l'un pour l'autre ; au contraire, j'appelois ainsi cette première fureur, cette illusion enchanteresse qui est si douce et qui dure si peu ; je la croyois finie, et je vous en félicitois au fond de mon âme, car on en est plus heureux. Voyez comme il est aimable d'être comme vous voilà ! En vérité, il faut être moi pour y tenir. Tenez, ma chère Émilie, vous ne serez jamais vraiment heureuse que lorsque vous vous retrouverez tous deux avec plaisir, et que vous vous quitterez sans peine. — Oh ! que nous serions à plaindre, si... Mais vous êtes donc comme cela avec le chevalier? Je vous avoue que c'est une chose qui m'étonne, et dont je voulois vous parler. — Quoi? — Comment faites-vous pour passer votre vie sans le voir, et sans profiter même des facilités que vous auriez eu de l'amener ici ? Je ne le comprends pas ; je ne le pourrois pas, moi, cela me seroit impossible. — Le temps, la réflexion et l'expérience donnent très-naturellement ce secret-là ; et, quant à moi, je ne gémis point de l'avoir trouvé. Si nos plaisirs ne sont plus si vifs ; ils en dureront plus longtemps. A tout prendre, on y gagne à se voir moins. Le chevalier a des défauts, j'en ai aussi. Quand tout cela se combine de près et tous les jours, l'indulgence disparoît, l'impatience et l'aigreur prennent sa place ; et puis il n'est plus de la première jeunesse. Enfin, je le répète, les absences ne font point de mal. — Pour un peu de repos que vous acquérez, que de moments délicieux vous perdez ! — Vous le croyez? revenez de cette erreur, et soyez sûre, au moins, qu'on gagne à ce calcul. — Comment? — Pourquoi ne compte-

riez-vous pour bonheur que les sentiments violents? Cela est bien mal entendu, si vous y regardez, ils coûtent toujours trop, et ne rendent que du chagrin. — Ah! — Et, ce qui est pis encore, ils dégoûtent des impressions douces, qui deviennent insipides à la suite d'un transport violent. Il y a mille petits riens agréables, qui sont de tous les instants, et qui n'existent pas pour une âme concentrée dans un seul objet. — Eh bien, je trouve, moi, que c'est tout le contraire. Depuis que j'aime Francueil, je rapporte tout à lui, et il n'y a plus rien d'indifférent pour moi dans la nature. — Je souhaite pour vous, ma bonne amie, que cette erreur vous dure longtemps encore; mais, quand vous voudrez réfléchir un peu sérieusement sur l'amour, sur tout ce que vous avez éprouvé depuis que vous aimez, vous verrez qu'on chérit bien plus cette passion pour les peines dont elle console, que pour les plaisirs qu'elle donne; et, ce que l'on peut faire de mieux, c'est de la réduire de bonne heure à... — N'allez pas dire cela à Francueil, mademoiselle. — Mais il n'est pas nécessaire de m'appeler mademoiselle pour cela; je vous promets que je n'en dirai rien. Enfant que vous êtes! le temps, le temps sera plus bavard que moi. — Mais laissez-le faire tout seul, ma bonne amie. Tenez, je ne suis point contente; vous m'avez affligée. — Bon! me dit-elle, nous causons raison, et vous vous affligez. Allons, allons, écrivez à Francueil aussi gaiement que je vais écrire à mon vieux ami; et il n'y paroîtra plus. Rousseau arrive aujourd'hui, nous le ferons causer; et vive la joie! » Elle est sortie et ne m'a laissé que de la tristesse. Je n'ai rien voulu lui confier sur M. Duclos. La nécessité où je suis de ménager cet homme me désole; j'en reviens toujours là.

SUITE DU JOURNAL.

Deux jours de distance.

Je suis, en vérité, tous les jours plus contente de madame de Jully. Elle a de l'esprit, et la tournure en est très-plaisante; son extérieur est très-froid, mais elle a de la gaieté dans l'imagination. Elle cause très-agréablement lorsqu'elle est tête à tête, et, quoiqu'elle soit fort décidée, il semble que le monde lui impose. Elle adore son mari, et je crois que c'est une des raisons qui l'empêchent de se livrer autant à la société, parce que toute son activité, ou plutôt tous ses sentiments sont dirigés vers ce seul objet. Cependant elle aime la dissipation, les plaisirs, le spectacle; je ne sais trop comment tout cela s'arrange: mais cela est pourtant ainsi. Elle me témoigne beaucoup d'intérêt et d'amitié. Je suis très-circonspecte avec elle; car, aimant son mari comme elle l'aime, elle auroit sûrement très-mauvaise opinion de moi, si elle pouvoit savoir jusqu'à quel point je suis loin de penser comme elle.

De la Chevrette.

Duclos est venu aujourd'hui. Nous avons eu un moment de dispute assez vive, sur ce que je n'écris point à mon mari : en vérité je ne sais pas trop si cela le regarde; mais Francueil est arrivé fort heureusement pour me tirer d'embarras. J'ai prétexté une affaire, afin de les laisser causer, et, lorsque j'ai été retirée, ils sont descendus ensemble pour se promener.

A leur retour, j'ai trouvé Duclos de beaucoup meilleure humeur. « Tout est arrangé, m'a-t-il dit, cela est

bien. Que diable, vous ne m'avez pas dit... Une circonstance de plus ou de moins change bien la thèse. Restez comme vous êtes avec la d'Ette; mais de la prudence. Elle plaît à vos parents; elle est utile à madame votre mère. C'est différent. Je suis juste, vous voyez. »

Mes parents l'ont reçu à merveille. En partant il m'a dit : « Je m'en vais, je ne reviendrai pas de quelques jours. S'il vous arrive quelque chose de nouveau, mandez-le-moi. Je ne ferai rien sans en raisonner avec Francueil. Il a du sens et des vues droites. C'est un honnête homme, ce qui s'appelle ; je suis bien aise d'avoir causé avec lui. »

Francueil va demain à Paris ; il y restera huit jours, après lesquels il fera le voyage de Chenonceaux avec son père[1]. Malgré le chagrin que me cause cette absence,

[1] M. Dupin est mort le 25 février 1769. Son acte de décès est ainsi conçu (*Registres de Saint-Eustache*) : « 26 février — le dit jour 26, messire Claude Dupin, écuyer, avocat au parlement, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Noailles, ancien receveur général des finances de Metz et Alsace, ancien fermier général et secrétaire du roy, maison et couronne de France et de ses finances honoraire, âgé de quatre-vingt-trois ans, demeurant rue Plâtrière, décédé dujourd'hui, a été inhumé dans notre église, en présence de messire Claude Dupin de Francueil, écuyer, receveur général des finances de Metz et Alsace, son fils, et de messire Pierre-Armand Vallet de Villeneuve, écuyer, receveur général des finances, son petit-fils et neveu, — Signé Dupin de Francueil, de Villeneuve, et Dupin de Rochefort. »

M. Dupin est donc né en 1684. Il était fils du receveur des tailles de l'élection de Châteauroux et quitta le service après avoir eu quelques affaires pour une scène de tapage. Il avait repris la charge de son père et l'exerçait lorsque vint à passer à Châteauroux et y tomba subitement malade mademoiselle de Barbançois, l'aînée des filles de Samuel Bernard et de la dame de Fontaine. Sans savoir qui elle est, il l'installe chez lui, la soigne avec le plus grand zèle, la plus grande délicatesse et la reconduit à Paris. La mère en instruit Samuel Bernard qui veut le voir, lui trouve de l'esprit, et enfin lui donne sa fille avec la charge de receveur

qui ne doit être que de trois semaines, et qui vont me paroître trois siècles, je n'ai pas le courage de m'en plaindre. M. Gauffecourt vient dîner ici, et l'emmène,

des finances des trois évêchés. M. Dupin était veuf et déjà père d'un garçon, qui devait être M. de Francueil.

En 1726, Samuel Bernard obtint pour son gendre, du ministre Le Pelletier Desforts, une des places du nouveau bail des fermes et en fit les fonds. On raconte qu'un jour, chez sa mère, madame Dupin, en fouillant une toilette, y vit dans un pot à l'eau l'obligation de cinq cent mille livres que son mari avait souscrite, et qu'elle l'avala. Samuel Bernard ne voulut plus les voir, mais bientôt la bonne conduite de sa fille et l'innocence de son gendre le déterminèrent à oublier la faute et même à annuler l'obligation. Jusqu'en 1737, M. Dupin posséda à la fois la recette générale des finances de Metz et sa place de fermier général; en 1738 il donna la recette à son fils Francueil, qui avait vingt-deux ou vingt-trois ans, et qui s'appelait Francueil, du nom d'une petite terre voisine de Chenonceaux.

L'opulence de sa maison était grande; il habitait alors le splendide hôtel Lambert. M. de Villeneuve, parent de madame Sand et sénateur, qui vient de mourir cette semaine (février 1863), écrivait à sa cousine au sujet de cette habitation : « L'hôtel Lambert était habité par notre famille et par l'amie intime de madame Dupin de Chenonceaux, la belle et charmante princesse de Rohan-Chabot. C'était un vrai palais. En une nuit M. de Chenonceaux, marié depuis peu de temps à mademoiselle de Rochechouart, perdit au jeu sept cent mille livres. Le lendemain il fallut payer cette dette d'honneur. L'hôtel Lambert fut engagé, d'autres biens vendus. De ces splendeurs, de ces peintures célèbres, il ne me reste qu'un très-beau tableau de Lesueur, représentant trois muses, dont une oue de la basse. Il l'avait peint deux fois; l'autre exemplaire est au Musée. M. de Chenonceaux, notre grand-oncle, et notre grand-père Francueil ont mangé sept ou huit millions d'alors. Mon père (M. Vallet de Villeneuve), marié à la sœur de ton père (une fille de Francueil de son premier mariage avec Suzanne Bollioud), était en même temps propre neveu de madame Dupin (par sa mère, madame Vallet de la Touche). »

Samuel Bernard vit longtemps prospérer cette partie de sa famille, car il n'est mort qu'au mois de janvier 1739 à quatre-vingt-huit ou quatre-vingt-neuf ans. On n'avait pas encore vu faire d'aussi grande fortune que la sienne. Il laissa en mourant trente-trois millions de valeurs ou de biens liquidés et dix millions d'argent prêté. C'était le fils d'un petit peintre graveur. Il avait fait trois fois faillite, mais son opulence définitive faisait oublier tout, et l'on sait que Louis XIV lui-même, pour avoir son argent, consentit à le flatter un jour à Marly. Son sang s'est mêlé à celui

lui et Rousseau ce soir. Nous resterons seuls, cette huitaine, mademoiselle d'Ette et le chevalier, qui est enfin venu nous trouver[1].

des Molé, des Lamoignon, des Mirepoix, des Cossé-Brissac ; mais, bien peu de temps après sa mort, l'immense édifice de sa fortune était déjà presque écroulé entre les mains de ses fils.

Sa femme légitime était une dame Madeleine Clergeau.

Sa maîtresse, la mère de madame Dupin, de madame Vallet de la Touche et de madame Darti, était fille de Dancourt et s'appelait Marie-Anne Carton. Elle avait épousé en 1702 Louis-Guillaume de Fontaine, commissaire des galères.

M. Vallet de la Touche était dans la finance, et anobli, comme tous les financiers, par l'achat d'une charge de secrétaire du roi.

Quant à M. Dupin et à madame Dupin, quoique lord Chesterfield ait traité bien dédaigneusement la vertu de la femme, il ne paraît pas qu'ils aient jamais été mal ensemble. Lorsque Jean-Jacques entra dans la maison, ils travaillaient d'accord à un ouvrage sur le mérite des femmes. Madame Dupin, en son particulier, a laissé à Chenonceaux quelques écrits fort courts, mais très-pleins d'idées nettes et de nobles sentiments. Ce sont, en général, des pensées détachées, mais dont le lien est très-logique. Un petit traité *du Bonheur* en quelques pages a paru un chef-d'œuvre à madame Sand qui a vu tous ces papiers et qui possède un exemplaire (presque l'unique) de l'ouvrage composé par M. Dupin pour réfuter l'*Esprit des lois* et venger les finances du dédain de Montesquieu.

M. Dupin fut aidé dans la composition de ce livre par le jésuite Berthier, dit Jean-Jacques, et par M. de Scheffter, dit Grimm. « C'est un très-bon livre, d'une critique serrée, affirme madame Sand, qui relève toutes les contradictions de l'*Esprit des lois* et présente de temps à autre des aperçus beaucoup plus élevés sur la législation et la morale des nations. » Soit que madame de Pompadour, par amitié pour Montesquieu, ait pressé M. Dupin de supprimer son ouvrage, soit pour toute autre raison, l'ouvrage fut en effet supprimé et il n'en resta en circulation que quelques exemplaires. M. d'Argenson fut de ceux qui ne voulurent pas rendre le leur.

Madame Dupin a survécu plus de trente ans à son mari. Elle est morte, presque centenaire, à Chenonceaux, en 1800 : longue et heureuse vie prolongée au travers d'un grand siècle intellectuel, du triste bruit des mousquetades de Malplaquet au bruit superbe du canon de Marengo.

[1] En 1767, Diderot écrira : « Il y a près de soixante ans que le chevalier de Valory fait le rôle du chien de Jean de Nivelle. »

LETTRE DE MADEMOISELLE D'ETTE A M. DE FRANCUEIL.

Je vous dépêche un exprès, mon bon ami, pour vous instruire, de mon côté, de ce qui se passe ici. M. de Bellegarde est tombé malade; nous espérons bien que cela n'aura pas de suite. Mais comme il n'est pas défendu de prévoir les choses qui peuvent arriver, et que rien, comme vous savez, n'est encore décidé sur le sort à venir d'Emilie et de ses enfants, je crois que c'est le moment de prendre un parti.

J'ignore si vous êtes informé des indignités dont la dernière lettre de M. d'Épinay à son père est remplie; un mot surtout me fait trembler. Il prétend que c'est sa femme qui, pour être libre, est cause de l'espèce d'exil où il dit qu'on le tient depuis plus de trois mois. Mon avis est qu'Émilie, à quelque prix que ce soit, se conduise de manière qu'aucun de nous ne puisse être suspect, et qu'elle étourdisse la famille par un coup d'éclat. Il faut que, d'elle-même, elle renonce à vous voir, et qu'elle le dise hautement.

Vous jugez bien que cela n'aura jamais lieu; que le bonhomme, s'il en revient, sera le premier à s'y opposer. Si, au contraire, il n'en revient pas; eh bien! les affaires, une fois arrangées, on va son train, et l'on ne se souvient pas d'avoir jamais pensé seulement à prendre un tel arrangement, et tous les bons moments ne seront pas finis pour vous. Mais jamais Émilie n'aura le courage de faire une pareille déclaration, si vous ne l'exigez.

Bon jour, ami trop cher. Oui, je vous aime tous deux plus que moi-même.

BILLET DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

Se sont-ils donc donné le mot, mon tendre ami, pour me mettre au désespoir? Mademoiselle d'Ette prétend que je dois m'engager à ne plus vous voir, ne fût-ce que pour le temps de fixer mon sort. Quoi! renoncer à te voir! Et dans quel moment encore veut-on exiger de moi ce sacrifice? lorsque je vais peut-être malheureusement avoir plus que jamais besoin de consolation. Francueil! ô mon cher Francueil! non, jamais je n'y consentirai.

BILLET DE M. DE FRANCUEIL A MADEMOISELLE D'ETTE.

L'idée de perdre madame d'Épinay est au-dessus de mes forces. Je sens cependant de qu'elle importance il est pour elle d'arranger ses affaires, et de n'être point suspecte. Je souscris donc à tout. Ne l'abandonnez point, ma bonne amie; soutenez son courage; veillez à ses intérêts, à son bonheur. Son bonheur! il m'est plus cher que la vie.

LETTRE DE M. DE FRANCUEIL A MADAME D'ÉPINAY.

Ce n'est pas de votre sort seul, ma tendre amie, qu'il s'agit ici, c'est de celui de vos enfants. Il y faut tout sacrifier. Ne perdez pas un moment; dites que vous avez réfléchi, et que, puisqu'on désapprouve la conduite que vous avez tenue, vous êtes prête à suivre celle qu'on vous dictera par rapport à moi. Croyez-moi, ce sacrifice ne sera que momentané; assurez d'abord votre sort, et

nous conviendrons ensuite de ce qu'il faudra faire. N'hésitez pas un instant, mon aimable amie ; je le veux, je l'exige par toute la tendresse que nous avons l'un pour l'autre, et qui ne finira qu'avec nous.

LETTRE DE MADEMOISELLE D'ETTE A M. DE FRANCUEIL.

M. de Bellegarde est au plus mal, mon bon ami ; chacun prétend ici être le maître ; c'est un train inconcevable ; ils se conduisent comme s'ils étoient sûrs qu'il mourra. Madame d'Esclavelles a bien de la peine à les contenir. Le comte d'Houdetot, qui s'étoit établi dans un cabaret, voyant le beau-père mourant, s'est, sans façon, installé dans la maison avec un valet de chambre qui ressemble plus à un procureur normand qu'au valet de chambre d'un talon rouge[1]. Madame d'Esclavelles n'a osé prendre sur elle ni d'autoriser son établissement, ni de s'y opposer ; elle s'est contentée de dire à la comtesse d'empêcher son mari d'entrer chez son père, tant pour éviter la révolution que pourroit lui faire sa présence, que pour tout ce qui en pourroit résulter de fâcheux à l'égard de leur intérêt. Elle a paru touchée de cet avertissement ; mais le comte y a vu au contraire des projets de l'éloigner, et de le tenir à l'écart de tout ce qui se feroit.

Par toutes sortes de raisons, mon bon ami, je vous voudrois ici. Je crois qu'Émilie a pris le bon parti de s'adresser au notaire, et j'espère que son sort s'arran-

[1] M. d'Houdetot n'avait pas été longtemps à être son maître. Il avait perdu son père, le 5 juin 1748, presque aussitôt après son mariage, et sa mère sept mois plus tard, le 4 janvier 1749.

gera au gré de nos désirs. Cette promesse de ne plus vous voir ne signifie rien, et se rompra le lendemain des signatures. Je voulois vous dire encore que le comte d'Houdetot fait des questions à perte de vue, qui toutes tendent à annoncer des procès, si les dispositions du bonhomme ne lui conviennent pas. Comme jusqu'ici, notre bon ami, vous êtes censé tout ignorer, il me semble qu'à votre retour rien ne vous peut empêcher de nous venir voir.

Si madame d'Épinay parut consentir à ne plus voir M. de Francueil, ce ne fut que par intérêt pour ses enfants qu'elle se prêta à cette feinte, et qu'elle proféra ce blasphème, comme elle me l'a dit elle-même.

Elle promit donc de ne plus recevoir chez elle M. de Francueil, au moins pendant l'absence de son mari; mais il fut convenu que mademoiselle d'Ette se chargeroit de leur correspondance; peut-être étoit-ce-là où cette demoiselle en vouloit venir. Mais, quoi qu'il en soit, M. de Francueil ayant conçu des inquiétudes sur son esprit d'intrigue et ses vues intéressées, prit le parti de garder, à tout événement, copie des lettres qu'il lui écrivoit. Quoiqu'elles soient en petit nombre, elles justifieront la conduite qu'on lui verra tenir.

SUITE DU JOURNAL.

Dix jours de distance.

M. d'Épinay vient d'arriver; comme il avoit été plus longtemps dans cette tournée que dans les précédentes,

son fils a eu de la peine à le reconnoître; pour s'en venger, il lui a trouvé l'air d'un polisson mal élevé. Il caressa sa fille qui lui tendoit les bras en riant, comme elle fait à tout le monde, et il en fut touché jusqu'aux larmes. Il demanda ensuite si l'on ne renvoyoit pas bientôt son fils au collége : « la semaine prochaine, ai-je répondu, nous allons même songer à lui donner un gouverneur. — Il en a grand besoin, » dit M. d'Epinay; et passant tout de suite à une autre chose : « Jouez-vous toujours la comédie? dit-il. — Nous l'avons jouée quelquefois depuis votre départ. — Qui étoient les acteurs? — Toute notre société, » répondis-je. Comme cela ne satisfaisoit pas sa curiosité, il fut obligé d'y revenir plus gauchement. Je laissai répondre madame de Jully, qui nomma, par hasard, Francueil le dernier. « Comment se porte-t-il? reprit M. d'Épinay. — Très-bien. — Y a-t-il longtemps que vous ne l'avez vu? — Huit jours, » répondis-je. Et là finit cette conversation, pendant laquelle mademoiselle d'Ette prétend que j'avois l'air insolent à s'y méprendre, et que, si je voulois toujours en user ainsi, M. d'Épinay n'oseroit souffler devant moi. Je ne me suis pas aperçue de ce ton, et je crois que si je m'en fusse doutée, je l'aurois peut-être réprimé; d'où je conclus que je ne le conserverai pas.

A Paris.

Comme j'allois sortir ce matin, madame Darty[1], que je n'avois pas vue depuis un siècle, est venue me dire

[1] Madame Darti ou plutôt d'Arty, car J. J. Rousseau a employé l'orthographe exacte, avait épousé M. Paneau d'Arty, directeur général des aides qui habita longtemps, dans l'île Notre-Dame ou Saint-Louis, l'hôtel de Bretonvilliers, à côté de son beau-frère, M. Dupin. Il est étrange qu'on ne trouve, pour ainsi dire, rien dans les Mémoires et les journaux

adieu: elle retourne, pour six mois, à la campagne, d'où elle arrive. Croyez-vous, m'a-t-elle dit, que vous ayez beaucoup gagné à la solitude où vos parents vous ont tenue, et au vœu authentique que vous avez fait de ne plus me voir. On vous donne un botte d'amants, ma chère; d'abord Francueil, Duclos, Gauffecourt, et je ne fais que d'arriver. Cela me fit rire d'abord, mais je compris que j'étois redevable de ces propos à mon mari.

D'Épinay, trois jours de distance.

Un des amis de M. d'Épinay lui a procuré un précepteur pour son fils. Il me paroît fort doux, parle peu, et ses réponses sont sensées; c'est un jeune homme qui se nomme Linant; il porte le petit collet, mais il n'est pas prêtre. Il a plu beaucoup à mes parents. Quant à moi, je ne sais qu'en dire, car à tout cela je ne vois aucun

littéraires du temps sur une femme qui était remarquable par sa beauté et son esprit.

L'abbé Darti pour qui Jean-Jacques a composé une oraison funèbre du duc d'Orléans, en 1752, était son fils. Cet abbé a eu un honneur unique, car il a disposé à la fois de la plume de Jean-Jacques et de celle de Voltaire. Celui-ci, en effet, composa pour lui, en une matinée, le panégyrique de saint Louis qu'il débita en 1749, le 25 août, devant l'Académie française. Il s'appelait Alexis-Armand et figure avec les titres de « messire, conseiller au Grand Conseil, prévôt de Favières, doyen de Pontois, » sur l'acte de mariage de son cousin-germain Pierre-Armand Vallet de Villeneuve, qui, le 9 février 1768, épousa une fille de Francueil, Madelaine-Suzanne, âgée alors de seize ans et demi et née par conséquent en juillet ou en août 1751.

M. de Villeneuve avait trente-six ans; il était donc né en 1732. Son père s'appelait messire Nicolas Vallet de la Touche, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances; et sa mère, Françoise-Thérèse Guillaume de Fontaine. Elle resta longtemps belle comme ses sœurs. On raconte que lorsqu'elle eut passé en Angleterre pour y faire ses folies, et les eut faites, elle vécut sous un autre nom que le sien dans un village. Un voyageur s'arrête un jour chez elle par hasard, s'en éprend et lui déclare son amour. C'était son fils, qui voulait renouveler le drame antique d'Œdipe et de Jocaste.

caractère décidé. Une chose me prévient même un peu contre lui, c'est qu'il vante beaucoup sa façon de penser et sa délicatesse. Est-ce qu'on en parle quand on en a? Si c'étoit une bête? J'en ai peur. Il est si gracieux, si... Enfin il ne me revient pas trop. Toute réflexion faite, je lui trouve la contenance d'une mie. Je suis bien trompée si ce n'est pas cet air bénignement bête qui a séduit ma mère; elle meurt de peur qu'on ne soit trop sévère avec mon fils. M. de Bellegarde dit qu'il sait bien le latin et qu'il a bien fait ses classes. C'est de quoi je m'embarrasserois assez peu, si j'étois maîtresse de décider; j'aurois peut-être tort, mais je voudrois tant d'autres choses auxquelles il me semble qu'on ne pense guère, et que je crois bien autrement importantes[1].

Duclos, à qui j'ai écrit, pour le prier de s'informer de Linant, est arrivé hier au soir, et ne reste avec nous que jusqu'à demain; il dit qu'il passe pour un fort honnête homme : « quant à l'esprit, je ne vous en suis pas caution, a-t-il ajouté, car c'est une bête qui m'a dit qu'il en avoit. »

Et moi aussi, depuis quelque temps, mon tuteur, je me suis faite écolière. De qui? devinez; de M. de Gauffecourt. Il m'enseigne l'italien; j'ai déjà traduit les trois premiers livres de la *Jérusalem délivrée*. Comme mon maître m'avoit fait les plus grands éloges de mon travail, j'ai hasardé de le montrer à Duclos; mais il a bien rabattu mon amour-propre. « Cela n'est pas mal, m'a-

[1] Il est question de deux Linant dans la correspondance de Voltaire; celui-ci est le dernier. Il avait de l'esprit et faisait des vers comme l'autre. Quand Voltaire le connut, lors du voyage de madame d'Épinay à Genève, il n'accueillit pas mal ses lettres et ses poésies; mais il n'en est rien resté, et c'est le sort de presque tout le monde.

t-il dit; cependant, croyez-moi, ne le faites voir à personne. — Pourquoi donc? lui dis-je, je serois bien aise d'avoir l'avis de mes amis. — Cela n'est bon à rien, m'a-t-il répondu, qu'à vous donner un air de prétention et de légèreté. Vous ne vous êtes livrée à l'étude que parce que Francueil est absent; il reviendra, l'étude restera là, et la traduction ira au diable. » Quelles expressions dures et maussades! Quant à ma traduction, je crois au fond qu'il m'a parlé plus naturellement que M. de Gauffecourt, qui pourroit bien, pour m'encourager, avoir exagéré mes talents et mes progrès.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

Je n'ai point reçu de nouvelles ni hier ni aujourd'hui, mon cher ami; si je passois la journée de demain sans en avoir, en vérité, je serois fort inquiète de vous ou de M. votre père. Cependant un mot est sitôt écrit, et il m'auroit fait tant de bien! Il faut que vous n'en ayez pas trouvé le loisir. Je ne veux pas y penser; je ne veux que vivre dans l'espérance de demain.

Le chevalier de Valory a eu une altercation assez vive, hier, avec mademoiselle d'Ette: j'en ignore le sujet. Mademoiselle d'Ette a prétendu que c'étoit un radotage, dont elle seroit bien fâchée de se souvenir. « L'amour n'est bon que lorsqu'il ne donne ni peine ni plaisir, » m'a-t-elle dit. Ah! combien je suis éloignée d'un pareil principe. Toi seul, ô mon ami, tu fais tout mon plaisir, tout mon bonheur; et dusses-tu un jour... mais non, jamais! jamais! Je n'y survivrois pas!

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

Je reçois votre billet de quatre lignes, au bout de huit jours de silence. Quoi, Francueil, c'est parce que vous avez été à la chasse, parce qu'on a fait de la musique, que vous ne m'avez pas écrit? Je vous croyois malade; jugez de mes inquiétudes. Ah! si vous saviez dans quel chagrin me jette votre absence! En vérité, c'est la moindre des consolations que vous puissiez me donner que celle de m'écrire régulièrement : il y a de la dureté à me la refuser. Votre voyage sera-t-il encore long? Ah! mon ami, quel besoin j'ai de vous! Que j'ai de choses à vous dire! Il n'est pas possible de tout écrire : je n'en ai pas la force. N'allez pas vous inquiéter, cependant; vous savez que je n'ai courage à rien quand vous êtes éloigné de moi. Toute ma ressource est de m'entretenir de vous avec mademoiselle d'Ette, et de m'en occuper sans cesse quand je suis seule. Je vous parle; vous me répondez selon mon cœur; mais je ne sais, depuis ce petit billet de quatre lignes, je crains que vous ne répondiez pas si bien. Il faut se résigner à son sort : le mien est bien dur! Mon aimable ami, il seroit au-dessus de mes forces de m'y soumettre, si vous m'abandonnez. Je suis peut-être injuste; oui, sûrement, je le suis. Vous n'avez pas pu m'écrire, puisque vous ne l'avez pas fait. Un mot cependant, un seul mot! Vous n'y manquerez plus, à chaque ordinaire, n'est-ce pas? il suffira pour calmer mon inquiétude. Mon Francueil, mon bien, mon unique bien, ne me mets pas dans le cas de te défendre contre moi-même.

J'ai reçu une lettre de madame de Maupeou [1]; mais froide, courte, et telle, sûrement, que la lui aura dictée son tyran. Qui eût jamais cru, du caractère dont elle étoit, qu'elle auroit fini par être totalement subjuguée par cet homme? Je fais toujours partir cette lettre, mon cher Francueil, pour ne pas manquer le courrier; et je ne tarde pas à en commencer une autre. Bonjour, bonjour mille fois.

LETTRE DE M. DE FRANCUEIL A MADAME D'ÉPINAY.

Il n'a pas été en mon pouvoir de vous écrire, ma chère amie, puisque je ne l'ai pas fait. Si vous saviez tout ce

[1] Quelque mal que madame d'Épinay le traite, comme homme, et avec quelque sévérité que doive aussi le juger l'histoire, comme ministre et homme d'État, M. de Maupeou n'était pas un homme sans esprit, ni surtout sans caractère. Pendant que l'air de dignité et de grandeur de son père en imposaient aux yeux, il se faisait estimer du parlement par son assiduité, son activité et son bon sens. Barbier n'en parle jamais sans le louer. Il est vrai qu'alors on ne prévoyait pas le grand coup d'État de 1770, que Voltaire a tant vanté, en haine des jansénistes du parlement et de l'esprit de chicane.

Madame de Maupeou, qui n'aimait pas et ne pouvait aimer son mari, a donc bien pu subir à la fin l'influence de sa volonté et s'accommoder de son rôle de présidente de parlement, avec la perspective d'un grand avenir politique. D'ailleurs elle était mère, étant accouchée le 5 décembre 1746 et le 22 février 1750, de deux fils dont l'aîné devint président à mortier en 1764, quand son père fut devenu premier président.

M. de Maupeou (René-Nicolas-Charles-Augustin), né le 25 février 1714, n'avait qu'une dizaine d'années de plus que sa femme. Une fois son rôle joué et les parlements rétablis en France, il a vu s'écouler le règne entier de Louis XVI, il a vu venir et triompher la Révolution, et, retiré à Thuit près des Andelys, il y est mort le 29 juillet 1792, laissant à la France bientôt républicaine, par un testament révolutionnaire, un legs patriotique de huit cent mille livres.

Il était veuf depuis le 21 avril 1752, car la pauvre présidente, qui écrit à madame d'Épinay, une lettre si courte et si froide, n'avait plus longtemps à vivre. Elle avait le même âge que sa cousine.

qu'il m'en coûte, quelle impatience j'aurois de vous rejoindre, si cela m'étoit permis, vous ne me feriez pas de reproches. Je suis effrayé en pensant à tout le pouvoir que vous avez sur moi. Je ne sais encore quand nous retournerons à Paris. Soyez sûre, ma chère amie, que si je ne consultois que mon cœur, je ne vous aurois pas quittée, et que je ne vous quitterois jamais. Plus près de vous, je ne pourrois peut-être pas vous voir davantage, ou du moins votre intérêt exigeroit que je vous visse un peu moins que par le passé : nous en sommes convenus. Quel sacrifice! Je n'en regretterai aucun, s'ils peuvent vous procurer le bonheur, ou du moins le repos. Parlez-moi plus de vous que des autres. Que dit, que fait votre mari? comment se conduit-il avec vous? Ma tendre amie, dites-moi tout ce qui se passe... mais non, ne me dites rien; je ne pourrois vous être utile; et, si l'on vous tourmente encore, il faut que je fuie au bout du monde. Adieu, mille fois.

M. de Francueil revint enfin à Paris. Madame d'Épinay crut remarquer, dans la première visite qu'il lui fit, une froideur qui ne lui étoit pas ordinaire. Cependant, réfléchissant que ce pouvoit être l'effet de la contrainte qu'ils s'étoient imposée, et que, d'ailleurs, M. de Francueil, qui vouloit son bonheur avant tout, n'avoit dû se permettre, dans cette entrevue, où ils avoient la crainte d'être surpris, rien qui pût faire revivre les anciens soupçons de leur liaison, elle se rassura un peu; et ils convinrent de se voir ailleurs. Madame d'Épinay auroit désiré que ce fût chez mademoiselle d'Ette; mais M. de Francueil crut qu'à tout hasard, il valoit mieux choisir une autre maison.

Ils passèrent ainsi plusieurs mois[1], se voyant assez rarement, mais s'écrivant régulièrement, jusqu'à l'instant où la mort de M. de Bellegarde apporta à tous les sentiments de madame d'Épinay la plus affligeante diversion.

Quelque préparée que dût être ma pupille à cet événement, elle qui avoit été, ainsi que sa mère, la compagne la plus assidue de M. de Bellegarde pendant sa longue maladie, elle en fut frappée comme du coup le plus imprévu.

SUITE DU JOURNAL.

Plusieurs jours de distance. (Juillet 1751.)

La mort de M. de Bellegarde a été cachée pendant quelques heures, afin d'éviter le premier scellé de la chambre des comptes[2]. Les créanciers de M. d'Épinay, tant hommes que femmes, étoient déjà venus s'informer à la porte si M. de Bellegarde vivoit encore, et si l'on croyoit qu'il pût aller loin. Deux d'entre eux laissèrent une assignation.

Le lendemain eut lieu le convoi. M. de Jully et le comte d'Houdetot menoient le deuil; et le corps fut transporté

[1] Tout l'hiver, et les six premiers mois de l'année suivante.

[2] M. de Bellegarde est mort à Paris le 3 juillet 1751, comme le prouve l'acte suivant, transcrit des registres de sa paroisse :

« L'an mil sept cent cinquante et un, le 5 juillet, Louis-Denis La Live de Bellegarde, écuyer, seigneur d'Épinay, La Chevrette et autres lieux, l'un des fermiers généraux du roi, veuf de dame Marie-Josèphe Prouveur, décédé avant-hier, rue Saint-Honoré, âgé de soixante et onze ans, a été présenté en cette église, d'où il a été transporté en celle d'Épinay, près Saint-Denis, pour y être inhumé, par Denis La Live d'Épinay, fermier général du roi, son fils, Ange de La Live de Jully, écuyer, aussi, son fils, Alexis-Janvier La Live de la Briche, son fils. » Lesquels ont signé tous trois.

à Épinay. Après quoi nous assistâmes à l'ouverture du testament. Pendant qu'on en faisoit lecture, mon mari se pressoit les yeux de son mouchoir, et il ne pleuroit pas : il tressailloit pour faire croire qu'il sanglotoit. Tous les legs de M. de Bellegarde sont sagement et simplement motivés ; il laisse trente mille livres à ma mère. Indépendamment de l'égal partage qu'il fait à tous ses enfants, il substitue aux nôtres toute la portion de M. d'Épinay. En outre de la rente qu'il m'a faite lors de ma séparation, il me lègue cinq cents livres par année, par chaque enfant né et à naître, pour tenir lieu de la contribution que je serois obligée de payer pour ma part de leur dépense, comme étant séparée de biens de mon mari, et il entend que ladite somme soit employée, comme bon me semblera, à l'entretien et à l'éducation desdits enfants.

Mais comme je ne veux point qu'on puisse me soupçonner ni d'intérêt, ni de chercher à humilier mon mari, puisque madame de Jully m'a dit que cet article du testament paroissoit généralement injurieux pour lui, et que mille francs, dix mille francs même, ne me dédommageroient pas du mépris que mériteroit une pareille conduite, j'ai renoncé à ce legs.

Les jours suivants ont été employés à l'inventaire. On a commencé par l'argent comptant et les capitaux du défunt : et ensuite on a procédé aux partages : rien n'est comparable à l'indécence avec laquelle s'est faite cette opération. Il se seroit agi d'un royaume, qu'on n'auroit pas fomenté plus d'intrigues et montré plus de défiance, que ne le fit le comte d'Houdetot[1].

[1] Madame d'Épinay continue à ne pas tenir compte de l'existence de sa

M. d'Épinay avoit envie de la terre; mais le comte d'Houdetot pénétra son désir, et l'a fait porter au-dessus de sa valeur. Il en a été de même pour la maison de Paris que M. de Jully a voulu garder. Nous communiquâmes, madame de Jully et moi, nos craintes au notaire, qui nous assura que l'expert nommé étoit un homme incorruptible; mais on évalua très-haut, par exemple, un grand nombre de redevances dont j'ai toujours ouï dire à M. de Bellegarde que les débiteurs étoient insolvables. J'en avertis M. d'Épinay qui n'entend rien aux affaires, et qui ne veut pas qu'on se mêle des siennes, à en juger par la manière dont il a reçu mon avis. « Ne vous embarrassez pas, m'a-t-il dit, je ne fais rien sans consulter d'Houdetot; il entend la chicane : soyez tranquille, on ne nous en fera pas accroire; il m'a déjà donné d'excellents avis. »

Madame de Jully est tout aussi blessée que moi de ce scandale; « mais il ne faut pas retarder la conclusion des affaires, m'a-t-elle dit, en augmentant l'aigreur et l'indisposition; cela ne serviroit qu'à faire dire : Ce sont ces femmes qui se sont révoltées. Mais patience, ma sœur, ils n'y perdront rien; je leur ménage un remercîment conforme à leur mérite. »

Quant à la comtesse d'Houdetot, elle a un maintien très-honnête; elle paroît souffrir de l'avidité affichée de son mari; mais elle le traite avec une douceur, un égard qu'il reçoit comme lui étant dû, et dont j'ai peur pour elle qu'il n'abuse. Lui, au contraire, la caresse d'une façon peu délicate, ou la gronde brusquement et sans ména-

belle-sœur aînée, madame Pineau de Lucé, l'intendante. Un intendant de province c'était comme qui dirait le préfet central de deux ou trois de nos départements.

gement; et toujours pour des misères, des distractions, des étourderies, des enfances. Elle est vive, sensible, et même fort tendre; elle lui répond par des madrigaux qui deviennent, en vérité, des épigrammes pour l'un et pour l'autre.

Enfin M. et madame de Jully prirent le parti de s'en tenir à l'argent comptant, pour être sûrs de n'être pas trompés en prenant la maison de Paris qu'ils désiroient avoir. Et M. d'Épinay, qui se crut plus fin que les autres, parce qu'il étoit parvenu à troquer le lot de tableaux qui lui étoit échu contre le lot de livres qu'il vouloit, on ne sait pourquoi, finit par prendre les terres et les maisons au-dessus de leur valeur, et on lui laissa toutes les charges de la succession, comme ayant sur ses frères l'avantage d'une place d'un revenu considérable, et il eut de plus encore, pour appoint de vingt mille francs, les créances sur les fermiers insolvables, dont la valeur réelle eût été de trente-cinq mille livres. Il consentit à tout, n'ignorant pas qu'il y avoit une décision de parents toute prête pour le forcer à acheter une terre à soixante lieues de Paris, afin d'assurer les fonds substitués, s'il prenoit son lot en argent comptant. Sa portion, comme aîné, se monta à dix-sept cent mille livres. Les autres eurent quatorze à quinze cent mille livres[1].

[1] La fortune de M. de Bellegarde n'était pas médiocre. Il avait cinq enfants, dotés chacun de trois cent mille livres, et il leur laissa à partager environ huit millions. Au prix de l'argent, c'est un total de près de vingt millions de nos francs.

La part spéciale de l'aîné, le préciput, n'est pas trop considérable dans ce partage; mais les financiers n'étaient pas non plus gens de noblesse, tout en achetant des marquisats.

« Les prérogatives attachées à l'aînéage se divisaient en droits utiles et en droits honorables. Les droits utiles attribuaient à l'aîné une plus forte part dans la succession de ses auteurs, quant aux fiefs et aux alleux nobles;

Hier j'ai été voir ma mère, car la division de notre famille et les désordres de M. d'Épinay l'ont déterminée à se séparer de nous et à prendre sa maison. Je l'ai trouvée si contente de son habitation, si heureuse de la solitude que je redoutois tant pour elle, que je fus forcée d'oublier la douleur que me cause notre séparation pour jouir de son bien-être. J'ai passé auprès d'elle deux heures bien douces, et je me suis retirée, persuadée que l'état d'une dévote de bonne foi est un état très-heureux; mais il faut pour cela... il faut tout ce que je n'ai pas!

Je ne saurois me faire à l'habitude que prend Francueil de s'enivrer. Dernièrement encore chez madame de Jully. Seroit-ce la nécessité de se distraire du chagrin de vivre sans moi? mais pourquoi prendre un genre de dissipation qui mène aussi sûrement à l'indifférence et à l'oubli? Ai-je cherché, moi, à me distraire? Je me console de mes peines par leur cause même, en attendant

cette part se composait d'un manoir, choisi parmi tous ceux de la succession, d'une certaine étendue de terre autour du manoir (ce qu'on appelait le *vol du chapon*), et d'une *portion avantageuse* dans le surplus des biens nobles. (V. Pothier, *des Successions*, ch. II.) Les droits honorables consistaient dans le nom du seigneur, le cri, c'est-à-dire la devise, le dépôt de tous les titres de la famille, des portraits, des manuscrits du père commun et des autres ancêtres. (*Coutumes de Troyes*, art. 14 — *de Normandie*, art. 350.)

« Le droit d'aînesse était considéré comme une légitime à laquelle les père et mère ou autres ascendants ne pouvaient porter aucune atteinte. L'organisation, du reste, n'en était pas uniforme. Certaines coutumes ne l'admettaient qu'en ligne droite, tandis que d'autres l'admettaient en ligne collatérale; là, le préciput était donné à la fille, si elle était l'aînée des enfants, tandis qu'ailleurs il était attribué aux mâles, quoique puînés; dans certains lieux, enfin, on accordait le droit d'aînesse aux successions roturières, dans d'autres on le leur refusait.

« Dans les pays de droit écrit, c'est-à-dire dans le midi de la France, soumis au droit romain, le privilége de primogéniture n'existait pas; la volonté paternelle pouvait seule porter atteinte à l'égalité des partages. » (DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE, t. I, p. 41; in-8°, 1863.)

qu'elles finissent. Cela n'est pas dans mon caractère, il en faut convenir : en général, les hommes ne sauroient souffrir la contradiction longtemps. Ah! pourquoi donc se mêler d'aimer? J'ai pensé payer bien chèrement un moment de son ivresse.

Hier nous soupâmes chez madame de Jully; j'avois écrit un billet à Francueil que j'espérois y trouver. Je le lui donnai adroitement lorsqu'il me présenta la main pour nous mettre à table, et je lui dis précipitamment : « Serrez-le bien, il est important. — Soyez tranquille, me dit-il, je vous remercie. Quand nous verrons-nous donc? Que vous êtes aimable! — C'est un peu votre faute, lui dis-je, mon ami, si je ne vous ai pas vu. — Je vous jure que non, » reprit-il. Je secouai la tête. « Qu'auriez-vous à craindre, me dit-il encore; comment ne pas vous adorer? » Nous nous serrâmes la main, et il alla se placer loin de moi. Le souper fut gai; M. d'Épinay fit beaucoup d'amitiés à Francueil; mais il l'excita à boire, et chercha, lorsqu'il le vit un peu pris, à lui faire dire des choses dont il pût tirer avantage contre moi : j'en eus toute la crainte pendant le souper. Heureusement qu'il ne lui échappa rien; mais l'assurance qu'il nous donnoit de temps en temps de son sang-froid auroit seul suffi pour montrer clairement qu'il pouvoit avoir à dire. Cette scène, ridicule pour lui, et excessivement embarrassante pour moi, m'occupoit assez tristement; mais jugez ce que je devins après souper, lorsque, étant tous rassemblés dans le salon, les femmes assises et les hommes debout, assez éloignés de nous, il s'éleva une dispute; on fit une gageure; Francueil tira sa bourse et laissa tomber mon billet aux pieds de mon mari. Celui-ci ne fit pas semblant de s'en apercevoir, et chercha à le ranger

derrière lui avec le bout du pied. Je le vis, et voulus l'aller ramasser, les forces me manquèrent; je dis à madame de Jully tout bas : « Vite, vite, emparez-vous de ce billet, il est à Francueil, et ne le rendez à personne, pas même à lui. » Elle ne fit qu'un saut, prit le billet à l'instant où M. d'Épinay alloit mettre le pied dessus et revint comme si elle avoit fait une niche, en faisant signe à mon mari de ne rien dire. Il s'approcha d'elle et dit : « Je garderai le secret, mais c'est à condition que je serai de moitié. — C'est selon, dit-elle ; je m'en régalerai d'abord, et, s'il étoit par hasard important, ou qu'il compromît quelqu'un, je le lui rendrai, et personne n'en verra rien ; mais, autant que j'en puis juger, c'est quelque griffonnage de procureur. » J'étois si troublée, qu'il n'étoit pas difficile de juger de l'intérêt que je prenois à cette étourderie. Lorsque mon mari fut éloigné, elle me demanda ce qu'elle feroit de ce billet. « Gardez-le, lui dis-je, jusqu'à ce que nous soyons tous partis; ensuite vous le ferez lire à M. de Francueil, en lui disant comment il l'a perdu, et vous le brûlerez. — Je vous jure, me dit-elle, qu'il n'y a nulle sûreté ce soir avec lui, car il est ivre et ne sait ce qu'il fait. — Mais comment donc ferai-je? lui dis-je ; car je voudrois bien qu'il sût ce qu'il contient. — Si je pouvois, me répondit-elle en souriant, m'en charger sans indiscrétion? » J'hésitai un moment; enfin, je me déterminai à lui faire dire par elle qu'il vînt le lendemain à quatre heures, parce que M. d'Épinay devoit aller à Versailles[1]; et je repris le billet, que je serrai

[1] Les voyages à Versailles devaient s'expliquer par la nécessité qu'il y avait pour un fermier général d'aller de temps en temps dans les bureaux du contrôle général des finances qui étaient établis dans le palais même du roi, comme les quatre ministères que l'on comptait à cette époque. Les bâtiments du contrôle étaient rue de la Surintendance, et, à

dans mon corset. Le reste de la soirée on fit de la musique, dont je n'entendis pas un mot; j'étois si troublée de ce qui avoit pensé m'arriver, que j'en étois stupide : je n'en ai pas dormi de la nuit.

J'attends Francueil; mon mari est parti à trois heures; il en est plus de quatre : Francueil n'est plus exact.

Une chose m'étonne, et je n'y entends rien. Jelyotte, fameux chanteur de l'Opéra, s'est installé chez madame de Jully pendant l'hiver dernier. Il a un ton, une aisance à laquelle je ne me fais point. Je sais qu'il y a nombre de bonnes maisons où il est reçu; mais cela m'est toujours nouveau, et quand il perd vingt louis au brelan, je ne puis m'empêcher d'être étonnée qu'on les prenne. Il est réellement d'une société très-agréable; il cause bien; il a de grands airs, sans être fat; il a seulement un ton au-dessus de son état. Je suis même persuadée qu'il parviendroit à le faire oublier, s'il n'étoit pas forcé de l'afficher trois fois la semaine[1].

Paris, l'hôtel du contrôleur se trouvait situé rue Neuve-des-Petits-Champs. En 1751, c'était M. de Machault qui était contrôleur général. Nul n'ignore qu'en tout autre temps ce ministre aurait pu être un grand homme d'État.

[1] Jelyotte (ou Geliote) n'a encore figuré que dans une note, là où le tableau d'Olivier nous le montrait chantant chez le prince de Conti, accompagné au clavecin par le petit Mozart. Il connaissait depuis longtemps M. de Francueil, et le voici qui va faire partie de notre roman. C'est le plus grand ou le plus habile chanteur qu'ait eu l'Opéra au dix-huitième siècle. Sa voix de haute-contre avait du volume, de la plénitude, de l'éclat et un beau timbre d'argent.

Né en 1710, dans le Béarn, il avait débuté comme enfant de chœur à Toulouse et parut sur la scène en 1733. Ses gages étaient alors de douze cents livres; en 1740, il gagne deux mille cinq cents livres, non compris trois cents livres « pour pain et vin, » et un peu après, trois mille livres, avec deux mille livres de gratification, et toujours le pain et vin. Il quitta le théâtre le 15 mars 1755, mais il joua encore à la Cour jusqu'au 6 novembre 1765. Excellent guitariste, il était bon musicien, fit même un opéra en 1746 —

SUITE DU JOURNAL.

Au lieu de voir Francueil, je fus interrompue hier par madame de Jully, qui me dit : « Je viens vous enlever pour vous mener passer l'après-dînée chez ma tante. Le voyage de Versailles a été remis à un autre jour; mon mari et le vôtre sont allés faire une course chez le notaire qui les a mandés pour affaire pressée; et comme d'Épinay auroit pu déranger la visite de Francueil, je lui ai fait dire de se rendre chez ma tante. Nous irons tous; alors on n'aura rien à dire. » Je l'embrassai les larmes aux yeux, n'osant lui parler clairement. Elle aime son

Zélisca — joué pour le mariage du Dauphin et a laissé beaucoup de jolies romances.

Il est mort en 1788, dans son pays, regretté de tout le monde, et ami même de son évêque. Dans son beau temps, il avait pour camarades de théâtre, applaudies comme lui, madame Lemaure et surtout mademoiselle Marie Fel, mauvaise comédienne, mais cantatrice accomplie pour les airs légers qu'on chantait dans ce temps-là.

Marmontel (*Mémoires*, liv. IV), a donné de Jelyotte un aimable crayon qui est ici bien à sa place.

« Doux, riant, *amistoux*, pour me servir d'un mot de son pays, qui le peint de couleur natale, il portait sur son front la sérénité du bonheur, et, en le respirant lui-même, il l'inspirait. En effet, si l'on me demande quel est l'homme le plus complétement heureux que j'aie vu en ma vie, je répondrai : c'est Jelyotte.

« Il n'était ni beau ni bien fait; mais pour s'embellir il n'avait qu'à chanter. Les jeunes femmes en étaient folles; on les voyait à demi-corps élancées hors de leurs loges, donner en spectacle elles-mêmes l'excès de leur émotion.

« Chéri, considéré parmi ses camarades, avec lesquels il était sur le ton d'une politesse amicale, mais sans familiarité, il vivait en homme du monde, accueilli, désiré partout. D'abord c'était son chant que l'on voulait entendre; et, pour en donner le plaisir, il était d'une complaisance dont on était charmé autant que de sa voix. Il s'était fait une étude de choisir et d'apprendre nos plus jolies chansons, et il les chantait sur sa

mari et peut blâmer ma conduite au fond de son âme, me disois-je. L'indulgence et l'intérêt qu'elle me montroit lui donnoient en même temps un air de supériorité et de pitié pour moi qui me déplaisoit. « Il y a longtemps, me dit-elle, que je vous désirois un attachement qui pût vous dédommager des procédés et de la conduite de votre mari. Si vous m'eussiez mise plus tôt dans votre confidence, vous vous seriez évité bien des peines. Je vous ai un peu soupçonnée d'aimer, mais votre conduite avec Francueil est si prudente et sa vie si dissipée, que je n'avois pas trop arrêté mes idées. Le hasard nous a bien servies hier toutes deux; vous, parce que je vous éviterai des embarras, et moi, parce que mon plus grand plaisir est de vous être utile, » me dit-elle en me serrant dans ses bras. La reconnoissance fit taire mes réflexions et mon amour-propre. Nous nous en allâmes ensemble. Chemin faisant je me ressouvins que Duclos pourroit bien

guitare avec un goût délicieux; mais bientôt on oubliait en lui le chanteur, pour jouir des agréments de l'homme aimable; et son esprit, son caractère lui faisaient, dans la société, autant d'amis qu'il avait eu d'admirateurs. Il en avait dans la bourgeoisie, il en avait dans le plus grand monde; et, partout simple, doux et modeste, il n'était jamais déplacé.

« Il s'était fait, par son talent et par les grâces qu'il lui avait obtenues, une petite fortune honnête; et le premier usage qu'il en avait fait, avait été de mettre sa famille à son aise. Il jouissait, dans les bureaux et les cabinets des ministres, d'un crédit très-considérable; car c'était le crédit que donne le plaisir, et il l'employait à rendre dans la province où il était né des services essentiels. Aussi y était-il adoré.

« Homme à bonnes fortunes, autant et plus qu'il n'aurait voulu l'être, il était renommé pour sa discrétion; et, de ses nombreuses conquêtes, on n'a connu que celles qui ont voulu s'afficher. Enfin, parmi tant de prospérités, il n'a jamais excité l'envie, et je n'ai jamais ouï dire que Jelyotte eût un ennemi. »

Un autre chanteur du temps, qui avait aussi du mérite, Larivée, a joui en partie de la même faveur que Jelyotte auprès des dames. La princesse de Robecq, fille du maréchal de Luxembourg, et ennemie des philosophes, n'avait nullement caché, par exemple, le cas qu'elle en faisait.

venir passer la soirée chez moi ; mais, comme il ne l'avoit pas promis, je n'en dis rien à madame de Jully, dans la crainte qu'elle ne me proposât de le faire venir chez sa tante. Comme c'est la première fois que j'y vais, cela n'auroit pas été honnête. Il est venu, en effet, et il s'est informé si je serois chez moi aujourd'hui.

Madame de Jully me demanda comment je m'accommodois d'être aimée si en l'air, c'est son expression. Cette question me parut singulière de sa part, parce que personne, pour me servir de ses termes, n'aime si en l'air que son mari. Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que je commençai par défendre Francueil et voulus prouver qu'il m'aimoit plus que jamais homme n'avoit aimé. Vous croyez peut-être que c'est par amour-propre que je me conduisis ainsi : point du tout, car je me suis bien examinée. C'est dans la crainte qu'on ne m'apprît des choses que je redoute, que j'ai commencé par établir cette sécurité. Hélas ! peut-être dans un autre moment payerai-je bien cher le moyen de m'instruire de mon malheur. Elle ne me dit rien qui pût me troubler ; seulement elle me conseilla de me livrer à la société plus que je ne faisois ; elle prétend qu'elle est du goût de Francueil. Il en avoit tant autrefois pour la solitude ! Elle dit que c'est un homme trop facile pour le perdre de vue, et que ma situation ne me permettant pas de le voir seule ni souvent chez moi, il faut le suivre dans le monde.

Notre conversation n'a pas pu continuer chez la tante de madame de Jully[1]. Rien n'est singulier que le ton de cette société. La compagnie est toujours séparée dans

[1] Cette tante, si elle était du côté du père de madame de Jully, appartenait à la famille Chambon, et à la famille Belon, si elle était du côté de la mère.

deux chambres, et, lorsqu'on veut causer, on quitte la maîtresse de la maison, qui a deux ou trois vieilles qui filent auprès d'elle. Néanmoins il reste toujours une ou deux personnes de la société, et, dès qu'il arrive quelqu'un, l'une d'elles vient, sans affectation, en faire part dans ce que l'on appelle le salon de la jeunesse, de sorte que chacun alors se conduit en conséquence de l'intérêt qu'il prend à l'arrivant. Tout cela me choqua excessivement d'abord; mais il me fut aisé de remarquer que la gaieté et l'innocence de tous ces tête-à-tête ne pouvoient être suspects qu'à ceux qui ne les voyaient pas de près; je m'apprivoisai assez avec cette manière d'être pour causer avec Francueil à mon aise.

Je profitai de ce moment de liberté pour lui reprocher son étourderie de la veille, et le prêcher fortement sur la malheureuse habitude qu'il contracte. Je suis très-contente de tout ce qu'il m'a dit, et si je l'avois été autant le soir de sa conduite avec madame de Versel[1], j'aurois pu dire que de longtemps je n'avois eu un aussi heureux jour. Elle arriva vers les huit heures, et peu de temps après M. de Jully et M. d'Épinay. Une sœur de madame de Jully, en nous amenant madame de Versel, nous apprit l'arrivée de nos maris. Les jeunes demoiselles, ses compagnes, se réunirent autour d'une table à travailler, et quelques hommes restèrent à causer avec elles. Madame de Jully, madame de Versel, M. Gauffecourt, Francueil et moi nous nous assîmes auprès d'une fenêtre; le reste de la compagnie alloit et venoit d'une chambre à une autre.

[1] Il aurait été désirable que l'on pût mettre ici le vrai nom à la place du nom de roman, mais en le faisant on risquait trop de se tromper. Le

On conta quelques histoires scandaleuses; mais madame de Jully les interrompit, en disant qu'elle ne les aimoit pas, qu'il falloit laisser la médisance aux dévotes et aux vieilles, et que, lorsqu'on étoit en âge de souffrir de la représaille, il étoit prudent de ménager son prochain. « Pour moi, dit-elle, je vous déclare que je ne crois rien. — Pas même le bien, reprit Gauffecourt. — Non, vous avez raison; le mal, parce qu'il me répugne à croire; et le bien, parce qu'il est trop difficile à pratiquer dans ce monde. — Bon! reprit madame de Versel, avec son air étonné et ingénu; mais vous ne croyez donc qu'en Dieu? — Pas même en Dieu, ma petite mère, si vous voulez que je vous le dise. — Paix donc! ma sœur, m'écriai-je; si votre mari vous entendoit! — Qu'est-ce que cela fait donc? C'est à son amant qu'il ne faut jamais dire qu'on ne croit pas en Dieu; mais à son mari, cela est bien égal. — Et pourquoi donc cette distinction? — C'est qu'avec un amant on ne sait jamais ce qui peut arriver, et qu'il faut se réserver une porte de dégagement. La dévotion, les scrupules coupent court à tout; il n'y a ni suite, ni éclat, ni emportement à redouter avec cette raison de changement. — Mais, dit madame de Versel, il n'y a qu'à dire tout uniment à son amant qu'on ne l'aime plus, quand on ne l'aime plus. » Les maris arrivèrent et firent cesser cette folle conversation. On soupa, et les naïvetés de madame de Versel n'eurent que trop de succès auprès de Francueil. Je crus remarquer aussi qu'elle ne paroissoit pas fâchée de lui plaire. Après souper, on alla au Palais-Royal. Francueil donna le bras

nom de Versel n'est pas, d'ailleurs, en lui-même imaginaire. Seulement on écrivait « Vercel. »

à madame de Versel et à moi. Il ne mit guère de distinction entre nous deux, et j'eus lieu de craindre que, s'il y en eut, elle ne la regardât plus que moi. Nous revînmes à une heure. J'ai passé une partie de la nuit à me demander si j'avois lieu ou non d'être contente.

M. et madame d'Houdetot nous annoncèrent lundi, à souper chez moi, l'acquisition qu'ils ont faite d'une nouvelle terre. Ils en avoient les plans ; s'ils sont exacts, ce doit être un beau lieu, mais d'un abord assez difficile : on ne peut y arriver que par eau[1]. La comtesse y porte l'enthousiasme qu'elle met à tout ; elle meurt d'envie d'y être, et le comte a daigné l'assurer avec bonté qu'il lui procureroit cette satisfaction avant la quinzaine. Ils nous ont fait donner parole d'aller les y voir. M. d'Épinay n'a pas hésité à la donner ; mais j'espère qu'il ne m'obligera pas de le suivre. Comment perdre de vue, pendant un mois, tout ce qui m'est cher : ma mère, mes enfants, Francueil? Il me semble qu'il y a un siècle que je ne les ai tous vus.

J'ai grand désir de voir les affaires de M. d'Épinay tout à fait terminées, afin d'aller m'établir à la campagne avec ma mère et mes enfants. Je tâcherai d'intéresser Francueil à quelque point de leur éducation pour le fixer près de nous. Je le chargerai de donner les premières leçons de musique et de dessin à mon fils : ce soin l'a-

[1] Le château de la Mailleraye, acheté six cent mille livres par M. d'Houdetot des deniers de sa femme, et vendu un million trois ans plus tard à la duchesse de Chaulnes qui s'en était engouée : La Mailleraye est située sur la rive gauche de la Seine, à peu de distance de Caudebec, et adossée à la forêt de Brotonne, dans le département de la Seine-Inférieure.

La Mailleraye dépendait de la paroisse de Guerbaville. Cette terre avait été érigée en marquisat par lettres d'avril 1698 en faveur d'Angélique de Fabert, femme de François d'Harcourt, marquis de Beuvron. M. d'Houdetot l'acheta de la succession du maréchal d'Harcourt.

musera, et ôtera à l'enfant ce que les commencements ont de rebutant. Ce projet est doux et séduisant; il flatte mon imagination d'une manière délicieuse; mais s'exécutera-t-il? Il se passera bien un mois avant qu'il puisse avoir lieu.

Mademoiselle d'Ette est venue me voir aujourd'hui. Elle étoit d'une humeur charmante. Elle compte bien, m'a-t-elle dit, venir à Épinay pendant l'absence du chevalier. Je n'ai pas trop répondu là-dessus, parce que je ne me soucie pas infiniment de l'avoir à demeure. Qui sait si elle ne serait pas l'espion de mon mari? Sa conduite est si bizarre! J'ai tant de sujets de la suspecter! Cette opinion me gêne. J'aime mieux ne la pas voir, et n'avoir point à y penser.

Je suis si rebutée de la conduite de Duclos, de son ton, de ses manières, que si je ne craignois qu'il n'abusât de la confiance que j'ai eue en lui, je ne voudrois, de ma vie, en entendre parler. Cette considération me retient, et me fait supporter des choses dont je rougis au fond de l'âme, et auxquelles je ne tiendrois pourtant pas si elles duroient.

Ces jours passés il vint dès quatre heures chez moi : j'étois sortie; et, comme je l'attendois, j'avois dit, en sortant, que je ne tarderois pas à rentrer. On le fit monter, de même que M. Gauffecourt et M. de Jully. J'arrivai; à peine me regarda-t-il. Je lui témoignai quelque regret de ne m'être pas trouvée la veille chez moi. Il ne me répondit point, resta fort longtemps sans prendre aucune part à la conversation. Il se levoit, se rasseyoit, regardoit sa montre, et avoit l'air de dire à la compagnie : allez-vous-en. Cela m'inquiéta et me mit tout à fait mal à mon aise. A la fin, ce maintien me parut si ridicule, que

je ne pus pas y tenir : « Qu'avez-vous, lui dis-je, monsieur? Désirez-vous quelque chose? » Il me regarda d'un air étonné, et après ce regard silencieux, il me répondit avec un sourire froid et affecté : « Non, madame, je n'ai rien. » Je continuai à causer sans paroître faire attention à lui. Il en devint un peu plus inquiet, et outra si bien la même conduite, que, ne sachant comment, sans faire une scène, lui marquer combien je la trouvois ridicule, je lui dis en riant : « Mais, en vérité, Duclos, je crois que vous avez des puces dans le sang, vous ne sauriez vous tenir en place. — Si cela vous déplaît, reprit-il brusquement, vous n'avez qu'à dire.— Ah! mon Dieu, monsieur, promenez-vous tant qu'il vous plaira, pourvu que vous m'assuriez que vous n'avez pas la fièvre, car j'en avois peur pour vous. » Il prit un ton grave et respectueux pour me répondre : « Je vous rends grâces, madame, de l'intérêt vif que vous y prenez. » M. d'Épinay fit dire qu'il ne reviendroit pas souper; et tout le monde sortit. En se retirant, M. Gauffecourt me dit à l'oreille : « Traitez-moi ce faquin-là comme il le mérite; vous ne sauriez croire le tort qu'il vous fait. — Laissez-moi faire, » lui répondis-je.

Je restai seule avec Duclos. « Votre conduite de ce soir, lui dis-je, monsieur, est d'un ridicule, et elle m'a choquée à un point! Qu'avez-vous, s'il vous plaît? — Par Dieu, madame, me prenez-vous pour un sot dont on se joue?... Si vous croyez que je suis votre valet, je vous ferai voir que non. — Monsieur, songez, je vous prie.— J'ai pensé me moquer de tout cela, et puis j'ai dit : cependant il faut voir; il faut la ménager.— Me ménager! En vérité, je vous rends grâces, et je vous en dispense; tout ce que j'attends de vous, ce sont des marques d'estime

et des égards, sinon... — Mais, mordieu! quand j'ai vu votre petit air aisé, et des plaisanteries! Ah! par Dieu, cela ne vous réussira pas avec moi. — Ah çà! êtes-vous fou? Je vous ai laissé dire; mais, en vérité, je tombe de mon haut. Qu'est-ce que c'est que cette ridicule sortie que vous me faites, tandis que c'est moi qui ai vraiment à me plaindre de vous? Et quel ton! Quelle conduite indécente et affectée que celle que vous avez tenue ici ce soir? Je vous avertis que je ne puis, sans me manquer, la souffrir davantage, et que je ne la souffrirai pas. — Vous ne voyez pas que c'est votre air sec, je vous en demande pardon; mais je suis franc, moi. C'est la remarque qu'il vous a plu d'en faire, qui l'a rendue ridicule. — Non, monsieur, mais c'est le ménagement que j'ai eu pour vos caprices, et que je n'aurai plus, qui fait mon tort, et semble vous autoriser à prendre ce ton, à témoigner de l'humeur; et tout cela, sur quoi fondé, je vous prie? — Sur quoi, madame? Et où étiez-vous donc, je vous prie, hier au soir? — Comment, où j'étois? Et qu'est-ce que cela vous fait, je vous prie, pour me le demander ainsi? — Ah! je n'ai rien à dire. Je me suis cru votre ami; je me suis trompé apparemment. Mais si je ne suis que votre connoissance, votre procédé est bien plus impardonnable. Vous me dites que vous êtes tous les soirs chez vous, que je n'ai qu'à venir quand je voudrai : je m'arrange là-dessus, je viens, et je ne trouve personne. Que diable! Je vais chez madame de Jully, vous n'y êtes pas. Je m'informe où vous êtes, je questionne tous les valets, personne n'en sait rien. — Je ne prévoyois pas sortir : j'ai été engagée chez la tante de madame de Jully sans pouvoir refuser, et de plus, je ne vous attendois pas. Je vous en ai témoigné cependant

[illegible] — [illegible] — Monsieur, [illegible] rendre à [illegible] en main.

[illegible] que vous [illegible] exigence que vous [illegible] Arrangez-[illegible] est plus [illegible] si je vous [illegible] un [illegible] — [illegible] apprendre [illegible] — [illegible] vous [illegible] apprendre [illegible] vous n'avez pas encore [illegible]

[illegible] appelle, dit-[illegible] mal. J'ai cru, je [illegible] j'ai cru [illegible] quelques petites [illegible] pour vous de vou-[illegible] que je [illegible] — [illegible] de la [illegible] d'avoir perdu mon beau-père, si vous [illegible] que je puisse déjà me créer [illegible] de plai-[illegible] dit-il en me [illegible] la main, n'y pensons plus. Promettez-moi d'être plus exacte avec moi. »

Je retirai ma main, et lui dis : « Ah ! pardonnez-moi, il faut y penser encore, et me permettre de changer de ton, car, en vérité, celui-là n'est pas convenable. — Qu'est-ce que cela vous fait ? vous savez bien qu'au fond je vous aime comme mon enfant ; vous n'avez qu'à ne pas prendre garde au reste. — Cela n'est pas possible, monsieur ; ce ton me choque et pour moi et pour les autres. — Diable !

vous verrez que je ne suis pas connu. Mordieu! si je croyois qu'on pût douter de mes principes! On sait que je vous suis nécessaire pour vos affaires, que sans moi la tête vous auroit tournée vingt fois. Et votre mari! Je vous jure qu'ils aimeroient autant me voir loin. Allons, allons, n'en parlons plus. Je n'aime pas, moi, à rappeler les services que je puis rendre : demandez à l'abbé de Bernis [1], je lui en ai rendu cent dans sa vie; au diable,

[1] Ce n'est ici qu'un personnage épisodique, et nous n'avons pas à raconter son histoire qui est pourtant bien instructive et qui montre avec quelle facilité de tout petits événements font les grands personnages d'un État. Qu'ont dû penser en effet, lors de son élévation au ministère et au cardinalat, ceux de ses camarades du séminaire qui ne lui connaissaient, avec sa naissance, d'autre mérite que le talent de faire les petits vers sans trop d'insipidité ?

Il n'avait encore qu'un canonicat non payé, à Brioude, et un petit bénéfice simple à Boulogne-sur-Mer quand il commença à faire l'aimable dans le monde, et par exemple, chez madame Dupin, où Jean-Jacques le vit en 1742. Il avait alors 27 ans. Duclos, dont il devint l'ami, contribua fort à le faire distinguer des gens de cour, et c'est ce qu'il ambitionnait le plus. L'abbé de Bernis, Duclos et Marmontel ont été longtemps liés ensemble, et c'est à Marmontel qu'il faut demander ce que furent les commencements du petit poëte, futur premier ministre, que Voltaire appelait alors *la Bouquetière du Parnasse* et à qui Voltaire devait, une fois son chapeau rouge gagné, écrire des lettres si polies. « Il en étoit là, dit donc Marmontel, lorsqu'on apprit qu'aux rendez-vous de chasse de la forêt de Sénart la belle madame d'Étioles avoit été l'objet des attentions du roi. Aussitôt l'abbé sollicite la permission d'aller faire sa cour à la jeune dame, et la comtesse d'Estrades, dont il est connu, obtient pour lui cette faveur. Il arrive à Étioles par le coche d'eau, son petit paquet sous le bras. On lui fait réciter ses vers; il amuse, il met tous ses soins à se rendre agréable, et, avec cette superficie d'esprit et ce vernis de poésie qui était son unique talent, il réussit au point qu'en l'absence du roi il est admis dans le secret des lettres que s'écrivent les deux amants. Rien n'alloit mieux à la tournure de son esprit et de son style que cette espèce de ministère. Aussi dès que la nouvelle maîtresse fut installée à la cour, l'un des premiers effets de sa faveur fut-il de lui obtenir une pension de cent louis sur la cassette, et un logement aux Tuileries qu'elle fit meubler à ses frais. Je le vis dans ce logement, sous le toit du palais, le plus content des hommes, avec sa pension et son meuble de brocatelle. Comme il étoit bon gentilhomme, sa protectrice lui conseilla de passer du

si je lui en ai jamais parlé. Mais ils sont comme cela. ils croient, parce qu'on ne se vante pas! Hom! Je leur dirai une fois; j'en aurai le cœur net. Allons, mangeons un morceau, je veux m'en aller de bonne heure. »

Nous soupâmes; je fus assez silencieuse; il bavarda beaucoup. « Hé bien! me dit-il, peut-on compter ou non vous trouver ici, les soirs? — Je crois que j'y serai souvent, mais je ne m'engage à rien. Quand je m'y trouverai, vous serez le bienvenu; voilà tout ce que je puis vous dire. — Mais, que diable, cela ne m'arrange pas. Tenez, je veux vous confier un secret, mais n'en allez pas parler. — Je n'aime pas les secrets, non qu'ils me coûtent à garder, mais, si je n'y puis rien, cela est au moins inutile.— Par Dieu, si, vous y pouvez! sans cela! Mais vous me prenez donc? — En ce cas, parlez, monsieur, et soyez sûr de ma discrétion. — C'est que mademoiselle Quinault médite une retraite; sa fortune ne lui permet pas de rester à Paris[1]. C'est une perte pour ses

chapitre de Brioude à celui de Lyon; et, pour celui-ci, elle obtint, en faveur du nouveau chanoine, une décoration nouvelle. En même temps il fut l'amant en titre et déclaré de la belle princesse de Rohan, ce qui le mit dans le grand monde sur le ton d'homme de qualité, et tout à coup il fut nommé à l'ambassade de Venise. Là il reçut honorablement les neveux du pape Ganganelli, et par là il se procura la faveur de la cour de Rome. Rappelé de Venise pour être des conseils du Roi, il conclut avec le comte de Starenberg le traité de Versailles : en récompense, il obtint la place de ministre des affaires étrangères, et, peu de temps après, le chapeau de cardinal à la nomination de la cour de Vienne. »

Il trébucha bientôt de ces hauteurs, mais, une fois prince de l'Église, on est toujours quelque chose. Quoique fat, Bernis n'était pas mauvais homme, et il eut quelques amis qui ont essayé de le faire passer pour une tête politique. V. à la fin des *Mémoires de madame Duhausset* une notice de l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, dans l'édition in-18 donnée par M. Barrière.)

[1] Un peu plus loin nous verrons qu'en effet elle quitta Paris et se retira à Saint-Germain-en-Laye.

amis, et nommément pour moi. Il faut que je m'arrange différemment; c'est le diable, tout le monde ne me convient pas; il faut que je me plaise pour me fixer quelque part. Si vous eussiez voulu vous arranger pour donner toute votre journée à vos sociétés, et rentrer tous les soirs de bonne heure, vous auriez été sûre de n'être jamais seule; je viendrois vous tenir compagnie, et cela nous arrangeroit tous; au moins cela seroit fort convenable à votre santé, à votre situation. Votre mari seroit sûr de trouver un bon souper et de la gaieté. Pensez-y; sans compter que Francueil auroit ses soirées pour courir à son aise. »

Je voulus m'amuser jusqu'au bout du despotisme inouï de cet homme. Je disois en moi-même : que n'est-ce Francueil qui me fait cette proposition ! « Cela est très-séduisant, lui dis-je; il n'y a que l'impossibilité de ce plan que me déplaise.— Comment ? — C'est qu'il ne conviendroit ni à mon mari, ni à ma société, ni à M. de Francueil, ni, par conséquent, à moi. A cela près, il est charmant. Dans huit ou dix ans nous verrons. — Ah! s'il convenoit à Francueil, le reste iroit tout seul; mais voilà où je vous attends. Je vous jure qu'il lui conviendra plus que vous ne croyez. — Je n'en crois rien. — Oh! par Dieu, vous me prenez donc pour une buse? Que diable! je vois tout aussi bien, et mieux qu'un autre, peut-être. Parce que vous ne m'avez rien dit, vous croyez que je n'ai rien vu. Vous n'êtes pas heureuse, pauvre femme, et c'est votre faute. Pourquoi vous attacher, mordieu, à la patte d'un hanneton? On vous a dupée; la d'Ette est une coquine : je vous l'ai toujours dit, vous n'avez pas voulu me croire; je suis sûr que vous avez su à quoi vous en tenir : j'en suis sûr. Vous avez beau secouer la

tête, et faire semblant de rire, vous n'avez qu'un parti à prendre. Laissez aller Francueil, restez amis, et rien de plus; mais restez amis, parce qu'il ne faut pas se brouiller; et n'ayez plus d'amants, j'entends plus d'amants affichés. Alors il y a un moyen bien sûr pour vous venger très-honnêtement de la d'Ette, et la faire servir à vos intérêts, sans qu'elle puisse jamais vous nuire. Cela vaut, je crois, la peine d'y penser. — Comment, cela est sublime! Et quel est-il? — Quel est-il? Il faut qu'elle devienne maîtresse de votre mari; que nous en ayons les preuves. J'en ai déjà de la trahison qu'elle vous a faite. — Vous en avez? — Eh! mais sans doute : ne semble-t-il pas que vous n'en ayez pas, vous? — Non, je vous assure que je n'en crois rien même. — Cela est égal, tant mieux ou tant pis pour vous; mais je disois qu'alors vous la confondrez tête-à-tête, ou plutôt en ma présence, et nous la menacerons de rendre les preuves publiques, si elle ne conduit pas votre mari à tout ce qui nous conviendra. Vous n'avez qu'à me laisser le soin de cette affaire, je vous promets de la mener à bien. — Je vous rends grâces de votre zèle, monsieur, mais il est compliqué à tel point, qu'il m'effraye plus qu'il ne me console. Croyez-moi, restons chacun comme nous sommes; c'est tout ce qui peut nous arriver de mieux; et, quant à moi, c'est ma ferme résolution. — Ma foi, tant pis pour vous. Il faut pourtant que je vous dise encore qu'il est plus que le temps de vous défaire de Francueil comme amant, si vous voulez parvenir à la considération dont vous avez besoin pour votre famille et pour vous. — Et qui vous dit que nous n'en sommes pas là? — En ce cas, pourquoi refuser l'arrangement que je vous propose? — C'est qu'il ne me convient pas par mille autres raisons. »

J'avoue que je fus un moment troublée par l'idée des preuves qu'il prétendoit avoir contre Francueil et mademoiselle d'Ette. Mais je suis persuadée, en y réfléchissant, qu'il n'en a aucune. S'il en avoit eu, il n'auroit pas manqué de les donner. Il ne vouloit que me faire parler; et, en me conseillant de n'avoir point d'amant affiché, il perd dans mon estime le mérite de ce conseil, que je crois intéressé. Peut-être s'imagine-t-il qu'il pourroit prendre la place de Francueil, si j'étois assez simple pour l'écouter. Je l'ai congédié de bonne heure et même un peu lestement.

J'ai dîné aujourd'hui chez ma mère avec Francueil, et je ne lui ai rien caché de ce que m'a dit Duclos, afin qu'il s'observât davantage avec lui; il lui fait trop d'avances et trop d'amitiés pour un homme dont nous avons reconnu le danger : il en est convenu.

Mon mari, mon fils et Linant étoient de ce dîner. Je ne suis pas aussi contente que je l'aurois cru de la manière dont cet homme s'y prend avec son élève; il n'a ni ordre ni plan fixe : aussi l'enfant ne sait rien; il a la tête étonnée lorsqu'on lui fait une question, et il ne sait pas même dire à quel genre d'étude on l'applique, ou, pour mieux dire, quelle matière on traite dans ses leçons. On passe sans cesse d'un objet à un autre, sans suite et vraisemblablement sans projet. Je veux remédier à cela promptement; mais il faut que je consulte Gauffecourt et même Duclos; Rousseau est absent, sans quoi je m'en rapporterois à lui seul.

CHAPITRE VII

1751-1752

Intérieur d'une maison de fermier général. — Les études du collége du Plessis. — Discours de Duclos sur l'éducation. — Vie fastueuse à *la Chevrette*. — Madame de Jully se dévoile. — Dialogue inattendu. — Madame de Jully et Jelyotte. — M. de Jully peint par sa femme. — Madame de Versel met en train un voyage chez madame d'Houdetot. — Jalousie de madame d'Épinay. — Souffrances. — Départ de la compagnie. — Madame d'Épinay court à la Mailleraye avec son mari. — M. d'Épinay trop aimable. — Surprise et embarras de Francueil. — Aime-t-il ou n'aime-t-il pas madame de Versel? — Retour à Épinay. — Madame d'Épinay et madame de Versel en tête-à-tête. — M. de V***. — Conversation tour à tour terrible et tendre.

SUITE DU JOURNAL.

Huit jours de distance.

M. d'Épinay a complété son domestique. Il a trois laquais, et moi deux; je n'en ai pas voulu davantage. Il a un valet de chambre; et il vouloit aussi que je prisse une seconde femme, mais comme je n'en ai que faire, j'ai tenu bon. Enfin les officiers, les femmes, les valets se montent au nombre de seize. Quoique la vie que je mène soit assez uniforme, j'espère n'être pas obligée d'en changer. Celle de M. d'Épinay est différente. Lorsqu'il est levé, son valet de chambre se met en devoir de l'accommoder. Deux laquais sont debout à attendre les ordres. Le premier secrétaire vient avec l'intention de lui rendre compte des lettres qu'il a reçues de son département,

et qu'il est chargé d'ouvrir; il doit lire les réponses et et les faire signer; mais il est interrompu deux cents fois dans cette occupation par toutes sortes d'espèces imaginables. C'est un maquignon qui a des chevaux uniques à vendre, mais qui sont retenus par un seigneur; ainsi il est venu pour ne pas manquer à sa parole; car on lui en donneroit la double, qu'on ne pourroit faire affaire. Il en fait une description séduisante, on demande le prix. « Le seigneur un tel en offre soixante louis. — Je vous en donne cent. — Cela est inutile, à moins qu'il ne se dédise. » Cependant l'on conclut à cent louis sans les avoir vus, car le lendemain le seigneur ne manque pas de se dédire : voilà ce que j'ai vu et entendu la semaine dernière.

Ensuite c'est un polisson qui vient brailler un air, et à qui on accorde sa protection pour le faire entrer à l'Opéra, après lui avoir donné quelques leçons de bon goût, et lui avoir appris ce que c'est que la propreté du chant françois; c'est une demoiselle qu'on fait attendre pour savoir si je suis encore là. Je me lève et je m'en vais; les deux laquais ouvrent les deux battants pour me laisser sortir, moi qui passerois alors par le trou d'une aiguille; et les deux estafiers crient dans l'antichambre : « Madame, messieurs, voilà madame. » Tout le monde se range en haie, et ces messieurs sont des marchands d'étoffes, des marchands d'instruments, des bijoutiers, des colporteurs, des laquais, des décrotteurs, des créanciers, enfin tout ce que vous pouvez imaginer de plus ridicule et de plus affligeant. Midi ou une heure sonne avant que cette toilette soit achevée, et le secrétaire qui, sans doute, sait par expérience l'impossibilité de rendre un compte détaillé des affaires, a un petit bordereau qu'il

remet entre les mains de son maître pour l'instruire de ce qu'il doit dire à l'assemblée[1]. Une autre fois il sort à pied ou en fiacre, rentre à deux heures, fait comme un brûleur de maison; dîne tête-à-tête avec moi, ou admet en tiers son premier secrétaire, qui lui parle de la nécessité de fixer chaque article de dépense, de donner des délégations pour tel ou tel objet. La seule réponse est : « Nous verrons cela. » Ensuite il court le monde et les spectacles; et il soupe en ville quand il n'a personne à souper chez lui.

Je vois que mon temps de repos est fini, et que, s'il n'a pas eu table ouverte jusqu'à présent, c'est que sa vaisselle n'étoit pas prête, ni sa maison montée à sa fantaisie. Elle est fort bien, cette vaisselle, ni trop magnifique, ni mesquine. Dès le lendemain qu'on l'a apportée, il a donné un grand souper qu'il a commandé lui-même, dans la crainte que je n'y misse pas assez d'élégance. Il vint la veille dans mon appartement m'annoncer ce projet, et me montrer la liste des gens qu'il avoit priés; ils étoient au nombre de douze, et, à l'exception de M. et

[1] L'assemblée de la ferme générale. Voici un extrait du journal des fermiers généraux, pour une année quelconque :

« Lundi, à quatre heures, les cinq grosses fermes et les domaines.

« Mardi, à quatre heures, la régie du tabac et les domaines.

« Le mercredi, à quatre heures, le conseil de la ferme. — A neuf heures du matin, les domaines.

« Le jeudi, à neuf heures, l'assemblée du tabac à l'hôtel de Longueville. — A quatre heures, les cinq grosses fermes.

« Le vendredi, à quatre heures, la régie du tabac et les domaines.

« Le samedi, à neuf heures, l'examen des comptes. »

Cette année-là, M. d'Épinay faisait spécialement partie du comité pour la régie des cinq grosses fermes, domaine d'Occident, haut conduit de Lorraine et péages d'Alsace (tout cela était matière de douane) du comité de la régie et d'un comité chargé du service de trois départements des domaines.

madame de Jully, de la petite comtesse de C*** et de Jelyotte, il n'y avoit qui que ce fût de ma connoissance; je lui en fis l'observation. Priez de votre côté qui vous voudrez, me dit-il. Je me bornai à inviter Gauffecourt. Ce souper fut fort insipide; on n'y parla que de chevaux, de spectacles et de filles. Au dessert, Jelyotte chanta, et après on joua. A minuit, les femmes se retirèrent : j'en fis de même; et j'appris le lendemain que M. d'Épinay et deux autres personnes étoient restés à jouer au brelan et au trente et quarante jusqu'à deux heures.

Cinq jours de distance.

Mon fils devoit venir dîner aujourd'hui chez ma mère, il n'est pas venu. Un billet de Linant a annoncé gravement qu'un thème fait à la serpe, c'est son mot, l'avoit forcé de retenir l'enfant en pénitence. Ce jour de fête s'est changé moyennant cela en un jour de tristesse; et il est certain que j'en ai été presque aussi affectée que ma mère. Elle avoit trouvé bon que je priassse Duclos à dîner chez elle; je voulois le mettre aux prises avec Linant, pour savoir à quoi m'en tenir sur le plan d'éducation dont il me berce toutes les fois que je lui fais quelque objection. Mes projets dérangés me décomposèrent l'âme tout à fait, parce que je craignois d'être forcée d'aller m'établir à Épinay avant d'avoir rien statué sur cet objet.

Nous dînâmes avec Duclos, Gauffecourt et Francueil; celui-ci fut d'un sérieux et d'une distraction révoltante; il est vrai qu'il ne fut presque question que de mon fils, de mes espérances, de mes inquiétudes; mais si cela pouvoit être fatigant pour quelqu'un, devoit-ce être pour lui? Je lui demandai après le dîner ce qu'il avoit; il m'assura si précisément qu'il n'avoit rien et qu'il étoit

comme à son ordinaire, que je crus m'être trompée, et qu'en y regardant de plus près aujourd'hui, je ne puis douter que ce ne soit la présence de Duclos qui lui avoit donné de la gêne.

Après le dîner, Duclos me proposa d'aller au collége avec lui, je l'acceptai de bon cœur; je voulus engager ces deux messieurs à y venir aussi, mais, comme je m'en étois bien doutée, ils avoient des affaires qui ne le leur permettoient pas; nous partîmes donc sans eux, en promettant à ma mère de revenir chez elle. Chemin faisant, je disois à Duclos ce sur quoi je voulois qu'il insistât principalement avec Linant. « Je sais, je sais, dit-il en m'interrompant, il ne me faut qu'un mot; mais savez-vous à qui diable en a Francueil? — Je l'ignore, il me semble pourtant qu'il étoit à peu près à son ordinaire. — Oui, son ordinaire depuis quelque temps, mais cet ordinaire me déplaît. Quoi, quand je lui parle, à peine daigne-t-il me répondre; qu'est-ce que cela signifie? il y a quelque chose là-dessous. — Je ne crois pas; je ne me suis point aperçue. — Au reste, cela m'est fort égal; mais ce qui ne me le seroit pas, seroit que vous lui eussiez rendu nos conversations. Voilà ce qui me tient à cœur. Que diable sais-je l'idée que vous lui aurez donnée de mes principes, à en juger par son air? Tout dépend de la manière de dire et des gens à qui l'on parle. Je sais que vous me connoissez et que vous savez entendre. Cela n'a ni philosophie ni idée forte. Si vous eussiez rendu nos conversations à un homme de cervelle et de tête, encore passe, mais à un hanneton qui... Comment, mordieu! je vous donne des conseils comme à mon enfant, et vous jouez à me perdre. — Qui vous dit cela? vous avez une tête incroyable. — Mais vous ne répondez rien. — Vous

ne m'en avez pas donné le temps. Non, monsieur, non, je ne vais pas redisant les choses auxquelles je ne veux point m'arrêter, et je vous ai déclaré que je ne voulois point suivre ces conseils; ainsi soyez en paix. »

Je rompis promptement sur ce sujet qui m'embarrassoit; je revins à ce qui concernoit mon fils, et nous arrivâmes au collége ainsi[1]. Nous trouvâmes l'enfant vis-à-vis d'une table, un cahier de papier devant lui, sur lequel il faisoit des croix et des pâtés, faute de rien trouver dans sa tête de ce qu'il devoit écrire. M. Linant étoit en robe de chambre, nu-tête, lisant, couché sur un fauteuil et les jambes allongées sur un autre. Cette contenance ne me plut pas infiniment. J'entrai avec un air plus affligé que sévère. Je voulois par là inspirer à mon fils la crainte de me faire de la peine une autre fois, plutôt que celle d'être puni; il vint à moi pour m'embrasser, je me retirai. « Je ne le peux pas, lui dis-je. Si M. Linant a jugé que vous n'étiez pas digne de notre présence, mon ami, à plus forte raison ne l'êtes-vous pas de m'embrasser. » L'enfant fut honteux et restoit interdit près de moi. Duclos dit tout de suite : « Eh bien! voyons, de quoi s'agit-il? d'un thème mal fait? Il le va bien faire, j'en suis sûr. » Mon fils courut le chercher en lui disant : « Ah! monsieur, c'est qu'il est bien difficile! vous allez voir. — Si ce n'étoit que cela, reprit M. Linant qui venoit de remettre sa perruque, cela seroit, sans doute, très-répréhensible; mais c'est le troisième jour que monsieur le recommence, parce qu'il s'est mis dans la tête de ne le pas faire; et ce

[1] Sans doute au collége du Plessis, où était élevé le jeune La Live de la Briche. Le collége du Plessis était dans la rue Saint-Jacques, immédiatement avant le collége de Louis-le-Grand. Ses bâtiments, qui subsistent, ont longtemps servi d'asile à l'École normale.

ne sont pas là les seuls griefs que nous ayons contre lui. — Voyons donc les autres, dit Duclos. — Mais, monsieur, que diriez-vous d'un enfant qui a parlé à son laquais comme je ne parlerois pas à un décrotteur? — Il n'y a qu'à le lui ôter; qu'il se serve tout seul, il verra qu'il ne peut s'en passer; cela lui apprendra comme il faut se comporter avec ceux dont on a besoin. — Oui, oui, cela est vrai, monsieur, j'y ai bien pensé; mais ce n'est pas tout. De quinze vers latins qu'il avoit à apprendre hier en classe, il n'en savoit pas dix, et quand on gronde monsieur, il a de l'humeur[1]. —Diable! reprit Duclos, allons, allons, je vais lui donner un thème qui en vaudra bien un autre; il passera dans ce cabinet pendant que nous causerons, et avant que nous nous en allions, il sera fait et parfait. »

Duclos écrivit huit ou dix lignes à la portée de l'enfant sur l'emploi du temps dont la perte ne se répare pas comme celle de la fortune, des mœurs, etc. Il fut installé dans le cabinet, et nous restâmes tous trois. « Monsieur, dit Duclos à Linant en rentrant, ce thème étoit trop difficile; c'est, ma foi, tout ce que je pourrois faire, moi qui n'ai fait autre métier pendant sept ans, sans en être plus avancé. » Vous imaginez bien que Linant défendit son thème et son latin tant qu'il put. « Que diable! lui dit Duclos, c'est bien là ce dont il doit être question dans une éducation. Ne diroit-on pas qu'on élève tous les hommes pour en faire des moines? Monsieur, voyons, s'il vous plaît : tenez, M. et madame d'Épinay ont quel-

[1] Bien évidemment madame d'Épinay met trop tôt son fils au collége dans ses Mémoires. Il n'a encore que six ans, et, quoiqu'on fît ses classes un peu plus vite dans les colléges de l'ancienne Université, ce n'est pas à cet âge que l'on faisait des thèmes et qu'on apprenait par cœur des vers latins.

que confiance en mes lumières, allons au but. Dites-moi, je vous en prie, votre plan, l'ordre de votre journée. D'abord, à quoi est-elle employée le matin? — Monsieur, nous nous levons à six heures; ensuite les prières. — Sont-elles courtes? — Monsieur, elles durent un quart d'heure. — Cela est trop.

« Monsieur Linant, lui dis-je, faites sur cela comme vous voudrez. — Mais, madame, reprit Duclos, ne voulez-vous pas en savoir plus que Jésus-Christ : *Orantes nolite multum loqui*. C'est lui qui l'a dit : il n'aime pas plus le bavardage que les hommes; je lui en sais gré.

« Ce que je trouve de bon à ce quart d'heure, leur dis-je, c'est que c'est toujours un temps employé à réfléchir. — Bon! dit encore Duclos, vous croyez qu'il pense alors à ce qu'il dit. Mais, avant d'aller plus loin, monsieur, qui êtes-vous? — Comment, monsieur, qui je suis? — Oui, votre père, votre mère, leur état? D'où venez-vous? et qu'avez-vous fait? — Monsieur, je ne vois pas ce qu'a de commun... — Diable! vous ne voyez pas. Pour savoir si vous pouvez élever, il faut savoir si vous avez été élevé vous-même. — Eh bien! monsieur, j'ai été élevé aux jésuites [1]. — J'aimerois bien autant que ce fût ailleurs. — J'étois un des forts compositeurs en grec. — Je vous en révère. Savez-vous le françois, monsieur? — Monsieur, je m'en flatte, et je crois que c'est à juste titre. — Bon! cela. — Je suis fils d'un intendant de M. le duc ***. — Je connois le duc; sa maison a toujours été très-bien rangée. J'en conclus que M. votre père n'est pas riche, et je vous en fais mon compliment. — Vous concluez très-juste, monsieur, et je reçois

[1] Au collége Louis-le-Grand, qui appartint aux jésuites jusqu'à leur expulsion, en 1763.

votre compliment. C'est en conséquence de sa mauvaise fortune qu'il m'avoit fait prendre le petit collet; mais, n'ayant pas de goût pour l'état ecclésiastique, je me suis fait scrupule d'en embrasser autre chose que l'habit; je suis cependant tonsuré, et j'ai un bénéfice de cinq cents livres, attaché à un titre de chanoine que m'a fait obtenir M. le duc. — Je vois que votre conscience est bien entendue. — J'aime la littérature, et j'ai préféré, par cette raison, de gagner ma vie dans un état qui ne fût point en opposition avec mon goût et quelques talents peut-être que la Providence m'a donnés. — La Providence ne vous a-t-elle pas fait faire des vers, par hasard? — Monsieur, j'en fais d'assez passables dans l'occasion; mais c'est un talent naturel auquel je n'ai jamais employé beaucoup de temps. — Ah! j'entends de reste; elle vous a dit: Sois poëte, et tout de suite vous l'avez été; voilà comme elle est! Monsieur, vous sentez à merveille que ce n'est pas précisément cela qu'il nous faut. Ne donnez pas la manie des petits vers à votre élève, gardez-vous-en bien : c'est la perte du goût et de toute idée forte. Mais revenons à l'emploi de votre temps. Après les prières, la toilette, le déjeuner; je vois cela d'ici, n'est-ce pas? — Oui monsieur, dit Linant. Alors il va deux heures en classe... — Fort bien; la route ordinaire! reprit Duclos; voilà qui est dit. Dès que vous suivez les classes, je sais votre affaire. — Sans doute, monsieur, répondit Linant; que peut-on faire de mieux? — Tout le contraire de ce que vous faites, monsieur, car tout cela ne vaut pas le diable; et ici, quelle lecture? — Monsieur, nous expliquons ensemble le *Selectæ*. — Encore du latin! — Puis nous voyons de la géographie en vers du P. Buffier. — Ah! fi donc! lui dis-je, monsieur. — Madame,

cela fixe les idées, cela grave les points principaux dans la mémoire. — Monsieur, reprit Duclos, il ne faut jamais apprendre ce que le sens commun nous presse d'oublier. Et les lectures, monsieur? — Monsieur, un peu d'*Imitation de Jésus-Christ*, et une fois par semaine la *Henriade* de Voltaire.

« Je vous avoue, lui dis-je, monsieur, que ce plan ne me plaît point. Je ne vois point de but à tout cela. — Vous avez raison, dit Duclos. Monsieur, peu de latin, très-peu de latin ; point de grec surtout; que je n'en entende point parler. Je ne veux en faire ni un sot, ni un savant. Il y a un milieu à tout cela qu'il faut prendre. — Mais, monsieur, dit Linant, il faut qu'il connoisse ses auteurs; et une légère teinture du grec ne peut... — Que diable venez-vous nous chanter? De quoi cela l'avancera-t-il, votre grec? Il y a là une cinquantaine de vieux radoteurs qui n'ont de mérite que d'être vieux, et qui ont perdu les meilleurs esprits. S'il lui arrivoit de les connoître sans en être ivre, il ne seroit qu'un plat érudit, et, s'il en devenoit enthousiaste, il se rendroit ridicule. Rien de tout cela! Monsieur, beaucoup de mœurs, de morale.

« Monsieur, dis-je à Linant, apprenez-lui à aimer ses semblables, à leur être utile et à s'en faire aimer; voilà la science dont tout le monde a besoin et dont on ne peut se passer. — Ah! sans doute, sans doute, madame, répondit-il; mais, comme il faut de l'instruction, un peu de science, il est nécessaire qu'il s'assujettisse aux exercices des classes publiques; on n'en fera pas exprès pour lui. — Eh bien! monsieur, lui dis-je, il n'ira pas; instruisez-le dans sa chambre. — En ce cas, madame, il seroit infiniment mieux chez vous. — C'est une autre affaire, monsieur, à laquelle je penserai. »

Duclos entra ensuite dans quelque détail sur l'emploi qu'il falloit faire de la journée. « Qu'il sache, dit-il, bien lire, bien écrire; occupez-le sérieusement à l'étude de sa langue; il n'y a rien de plus absurde que de passer sa vie à l'étude des langues étrangères et de négliger la sienne. Il ne s'agit pas ici d'en faire un Anglais, un Romain, un Égyptien, un Grec, un Spartiate; il est né Français, c'est donc un Français qu'il faut faire, c'est-à-dire un homme à peu près bon à tout. Oh! lorsque vous l'aurez mis à ce point, c'est l'affaire de madame de voir ce qu'elle en fera. Un peu d'histoire, de géographie, mais seulement sur la carte, en causant; il est trop jeune pour en faire un objet sérieux; qu'il sache bien compter, monsieur; tout se compte et se calcule. Dans quelque temps nous le ferons passer à la géométrie, c'est une science nécessaire, parce que tout se mesure; c'est la meilleure logique et qui tient l'esprit droit; chose fort importante, car rien ne le redresse quand il est de travers.

« Tout cela est très-juste, répondit Linant; mais il y a plus à faire pour moi que pour l'enfant. — Eh! mais, sans doute, reprit Duclos. Est-ce que vous êtes paresseux? En ce cas, quittez votre métier: vous ne le ferez jamais bien, je vous en avertis. — Non, monsieur, je ne le suis pas; rien ne me coûtera même pour donner à madame des preuves de mon zèle et de mon attachement. J'aime l'enfant; il est doux, il a un bon naturel: mais je me défie de mes talents: ce n'est pas là une éducation ordinaire. Il faut réformer et refondre, pour ainsi dire, un caractère. — Qui diable vous parle de cela? reprit Duclos. Gardez-vous-en bien, il ne faut pas vouloir changer le caractère d'un enfant; sans compter qu'on n'y réussit jamais, le plus grand succès qu'on puisse s'en

promettre, c'est d'en faire un hypocrite. Non, monsieur, non; il faut tirer tout le parti possible du caractère que la nature lui a donné : voilà tout ce qu'on vous demande. Mais voyons un peu quels sont ses défauts. Est-il menteur? — Jamais il ne ment que pour s'excuser. — En ce cas, monsieur, c'est votre faute; c'est à vous à lui en éviter l'occasion. — S'il est naturellement véridique, le défaut se réduira à rien. Mais faites-y attention, car si, au contraire, vous multipliez les occasions, vous en ferez un vice acquis et d'habitude dont il ne se corrigera peut-être jamais. »

Cette réflexion me parut très-juste, et j'appuyai fortement sur la nécessité d'éviter tout ce qui pourroit le conduire à déguiser la vérité. Nous eûmes un peu de peine à nous faire entendre de Linant, qui ne concevoit pas qu'il valoit mieux ignorer une faute et la laisser impunie, que de mettre l'enfant dans le cas de la défendre ou de la nier par un mensonge. Duclos l'apostropha encore d'une manière qui me fit rire intérieurement. « L'enfant est-il paresseux? lui demanda-t-il. — Oh! fort, répondit le pauvre Linant. — Alors je vous conseille, monsieur, de ne jamais être devant lui comme vous étiez quand nous sommes entrés. Eh! mais oui, cela vous étonne? c'est que toute la besogne est pour vous ici. Mais, dites-moi un peu, quel diable d'effet lui feront des paroles toutes aussi bien dites, aussi bien tournées qu'il vous plaira de les imaginer, et comme je crois sans peine que vous pouvez les trouver, quand ensuite il verra vos actions toutes contraires? Qu'est-ce que fera sur lui un prédicateur d'activité, enveloppé d'une robe de chambre, en bonnet de nuit, et couché sur deux chaises, au milieu du jour? Vous voyez bien, mon cher monsieur Li-

nant, que rien n'est indifférent dans votre métier, et qu'il faut être bien plus conséquent avec les enfants qu'avec les hommes qui ne le sont jamais. — Vous avez raison, monsieur : je le sens, et je ne m'exposerai plus à une réprimande aussi juste. »

Si j'avois été choquée de son maintien à notre arrivée, je fus si satisfaite de la manière dont il s'excusa sur-le-champ, que j'en conçus plus d'estime pour lui. Je le lui dis en lui avouant la première impression que j'avois eue. Il est certain qu'un tel aveu, en pareille circonstance, suppose plus d'un mérite et est un préjugé très-favorable pour un homme. Il nous dit aussi que mon fils étoit fort [illegible] un peu dur avec son valet. Je lui recommandai [illegible] passer sur ce point, et de le ramener sans cesse aux principes de justice et d'équité. « Ce qui est [illegible] important, lui dis-je, monsieur, c'est de ne [illegible] qu'il exige de son valet aucun service avilissant. [illegible] souffrez pas absolument. »

[illegible] toutes sortes de sujets. Je ne [illegible] de suite les choses excellentes [illegible] porté par la chaleur de la conversation, [illegible] faisoient tellement sa propre satire, que, tout en admirant son intrépidité, j'en restai muette. Il a une manière de dire qui reste assez volontiers dans la tête, mais comme Linant n'a pas un cachet si séduisant, je ne sais plus trop ses réponses ; il entend difficilement. C'est un homme borné que je crois honnête, et qui a plus de zèle que de capacité. Je ne sais s'il n'est pas un peu intéressé ; il est doucereux, sans être flatteur. Cependant Duclos lui dit tout à coup : « N'allez pas faire la bêtise de lui dire du mal des passions et du plaisir ; j'aimerois autant qu'il fût mort, que

d'être condamné à n'en point avoir. » Linant s'étoit pourtant piété pour les combattre à force ouverte, dès qu'elles montreront le bout de leur nez. « Je sais tout aussi bien que vous, dit Duclos, qu'il seroit à désirer qu'il n'eût que des passions modérées; mais j'aime mieux qu'il en ait de fortes qui le mènent tout à travers le monde comme un cheval échappé, que d'être comme une pierre. Que diable! s'il reçoit un coup de coude, il faut qu'il sache le rendre : moi, je n'en souffre point, et cela est fort essentiel. Inspirez-lui le goût des plaisirs honnêtes. » Linant objecta très-bien que cette expression étoit bien vague et pouvoit être arbitraire. Je lui dis que l'explication que j'y donnerois, et qui me convenoit, étoit plus précise. « Par le mot honnête, lui dis-je, j'entends l'exercice de l'âme sur tous les objets sensibles. » Cela nous mena à beaucoup de réflexions, d'explications, d'exceptions. A chaque mot, Linant faisoit une objection; d'où je conclus qu'on ne fait point entendre à un homme borné la langue de l'esprit et du sentiment.

« En fait de probité, dit Duclos, tenez-lui la dragée très-haute. L'usage du monde en rabat de reste. Monsieur, aucun préjugé dans la tête; balayez-les-moi tous. L'erreur n'est jamais bonne à rien; sans compter qu'une erreur n'est jamais seule. »

C'est un point dont je me suis réservé de fixer les bornes. Il lui recommanda de ne jamais rien ordonner sans en dire la raison, parce qu'il ne faut pas mener les enfants comme des bêtes, et qu'il faut les accoutumer à mettre de l'importance et de l'intérêt à tout ce qu'ils font, et surtout à leurs devoirs. « On parle de sentiments, ajouta-t-il; il n'y en a qu'un à suivre sans danger; c'est celui qui est acquis par l'expérience propre,

[illegible] la conversation [illegible] la lecture. Si vous l'instruisez [illegible] celle qu'il doit avoir, [illegible] toujours [illegible] compte de ses goûts : nos connoissances [illegible] que par la voie des sens. [illegible] ses yeux et ses oreilles : faites-le juger de [illegible] à sa connoissance ; c'est [illegible] pas en lui-même une sottise, [illegible] une bonne chose. Monsieur, [illegible] y a d'honnêtes gens partout, [illegible] de fripons, et qu'il est [illegible] les derniers, car ils [illegible] que les autres ne peuvent [illegible] »

[illegible] commencèrent à me faire [illegible] je restai stupéfaite. Linant [illegible] les peines du monde à [illegible] de la politesse ! [illegible] le courage d'être vrai, [illegible] comme moi. Dans un [illegible] c'est une petite monnaie courante [illegible] à ses poches pleines, et qui ne rend [illegible] riche. — Mais, monsieur, dit innocemment Linant, si on se disoit toujours mutuellement ce qu'on pense, il y a nombre de gens qui ne se souffriroient pas. — Alors, monsieur, il n'y a qu'à se taire, et tant pis pour ceux dont le silence blesse l'amour-propre ! » Je ne conçois rien à cet homme-là, car c'est précisément la manière dont j'en use avec lui, et il a quatre fois plus d'esprit et de finesse qu'il n'en faut pour en être sûr.

Il me tira de mon étonnement par une assez bonne comparaison, mais que je ne crois pas de lui cependant : il me semble l'avoir lue quelque part : il demanda à M. Li-

nant si mon fils aimoit l'argent. Il répondit qu'il n'avoit pas l'air de savoir encore y mettre le prix. « Il faut le lui apprendre, dit Duclos, et lui dire que l'or n'est estimé que par l'usage qu'on en fait. En soi c'est une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise; mais c'est comme une épée entre les mains d'un sage ou d'un fou. Au reste, qui sait conserver la fortune de ses pères est toujours assez riche. »

L'enfant interrompit une ou deux fois notre entretien pour montrer sa besogne; à la fin, nous l'appelâmes. Son thème étoit sans faute grave, mais d'une construction comique, de sorte que si on l'eût traduit littéralement, il auroit fait un amphigouri fort au-dessus de l'intention et de la finesse de l'auteur. Linant eut bien de la peine à se dépouiller de sa gravité dans cette occasion. Après un petit sermon amical à l'enfant, nous nous en revînmes chez ma mère ; et nous convînmes chemin faisant, qu'il n'y avoit rien à tirer de Linant, tant que l'enfant resteroit au collége ; et Duclos se chargea de décider M. d'Épinay à l'en faire sortir promptement pour n'y jamais rentrer. « A propos, me dit-il, vous voulez donc lui laisser des préjugés; c'est votre affaire; mais souvenez-vous bien de lui dire que tout ce qu'on lui commandera, même de la part de Dieu, s'il est bon et utile à la société, c'est vraiment de la part de Dieu; mais cela fût-il écrit dans les livres les plus sacrés du monde, si cela n'est bon ni pour lui, ni pour les autres, ce n'est pas de la part de Dieu. »

Nous arrivâmes chez ma mère, où nous trouvâmes très à propos M. d'Épinay. Duclos lui rendit compte de tout ce qu'il venoit de voir et d'entendre. Nous opinâmes tous fortement pour retirer l'enfant du collége, et, après

une assez longue bavarderie, Duclos l'emporta, et M. d'Épinay promit que j'emmènerois mon fils à la campagne, et qu'il ne me quitteroit plus. Cette décision en entraîna une autre tout aussi satisfaisante pour moi ; c'est que ma mère consent à y venir aussi passer toute la belle saison. Dans dix ou douze jours nous irons y en passer huit, pour fonder notre établissement et y faire de petits arrangements nécessaires; ensuite ma mère y amènera mon fils.

SUITE DU JOURNAL.

Me voici à Épinay depuis deux jours. J'ai été fort étonnée, à mon arrivée, d'y trouver tout ce que le luxe le plus recherché, et j'ose dire le plus indécent, peut imaginer d'inutile, et cependant d'agréable. Gauffecourt, qui est avec moi, en a été très-choqué : nous nous occupons des moyens de faire sentir à M. d'Épinay l'étendue de ses extravagances ; j'en prévois les suites les plus funestes, dont la moindre doit être sa ruine.

Duclos est venu dîner aujourd'hui ici ; il m'a trouvée triste, et m'en a demandé le sujet. « Tout ce faste me déplaît, lui ai-je dit, et m'annonce un avenir si fâcheux que je ne puis me résoudre à en jouir. — Qu'appelez-vous en jouir? m'a-t-il répondu brusquement ; mais il faudroit que vous fussiez folle à mettre aux petites maisons, pour être heureuse de toutes ces fadaises! Vous devez empêcher cela de tout votre pouvoir, sans quoi votre maison, avant qu'il soit peu, ne sera remplie que de plates espèces qui en chasseront la bonne compagnie et qui, par-dessus le marché, n'y viendront que pour se moquer de vous. »

Le mardi.

Ma mère, mon fils et Linant sont ici depuis samedi. Le lendemain Francueil est venu nous demander à dîner. J'ai été assez contente de lui, mais je ne sais ce qui manque à tout cela; il y a quelque chose à dire, je ne sais pas bien quoi. Je n'ai pu causer seule avec lui. M. d'Épinay l'a prié de venir passer huit jours, ainsi que M. et madame de Jully, qui s'y trouvoient aussi; ils arrivent demain. Nous aurons encore Jelyotte. On projette de faire de la musique tous les soirs, et d'aller à la chasse tous les matins. Je ne sais trop ce que je ferai de tout ce monde.

Madame de Jully m'a demandé comment alloit mon âme. « Je n'en sais rien, lui ai-je dit. — Pauvre sotte! m'a-t-elle répondu d'un air qui, je vous avoue, m'a inquiétée. » Cependant elle ne m'a donné de ce propos aucune explication fâcheuse : peut-être veut-elle me ménager.

SUITE DU JOURNAL.

Francueil est près de moi; il est gai et paroît content, à quelques moments de rêveries près. Il semble ne regretter rien; il me sacrifie la chasse qu'il aime; il passe auprès de moi le temps que ces messieurs destinent à cet amusement. Malgré cela je ne suis point heureuse; je m'en veux en jetant les yeux sur le passé; j'y trouve une si grande différence, que je ne puis m'empêcher d'en avoir l'âme déchirée. Ce n'est pas seulement son ton avec moi qui est changé, mais ses systèmes géné-

raux le sont; aussi est-il moins réservé dans ses propos : il parle plus légèrement des femmes. Jamais il ne faisoit autrefois de plaisanteries sur elles en ma présence; il sembloit qu'il respectât tout le sexe en moi : ce n'est plus cela. Ma plus légère peine troubloit son repos : à présent ce sont des vapeurs qu'il me conseille de dissiper. Il troque des bijoux, des chevaux. Quels singuliers griefs! Il faut pourtant que j'avoue que tout cela me choque. Je n'ose lui en parler; je crains trop de lui déplaire, et que mes reproches ne lui semblent minutieux.

Je ne connoissois guère madame de Jully, lorsque je redoutois qu'elle lût dans mon cœur, et blamât ma passion pour Francueil. Je viens de me promener avec elle; je suis encore toute étourdie de ce qu'elle m'a dit. Je ne sais si je dois l'estimer ou non; je n'ose prononcer. Voici la longue conversation que nous avons eue, pendant notre promenade. Nous marchions en silence. « Eh bien, me dit-elle tout d'un coup, avec cet air indolent qui lui est naturel, vous voilà bien contente, ma sœur, vous causez avec Francueil tant qu'il vous plaît, à présent que vous ne me craignez plus. — Cela est vrai, ma sœur. — Vous n'avez jamais si bien fait que de me dire votre affaire; mais au moins ne vous gênez pas, car il ne suffit pas de causer avec son amant; parlez-m'en tant que vous voudrez. — Si j'avois à vous confier mon bonheur, j'en userois plus librement, mais je crains de vous ennuyer, et d'abuser de votre amitié. — Abuser de l'amitié! Vous ne la connoissez donc guère; est-ce qu'on en abuse? Voilà ce qui fait qu'elle console de l'amour, et qu'il faut toujours chercher une femme à aimer, lorsqu'on a un amant. Ces messieurs n'en veulent pas, de l'amitié; ils en trouvent les devoirs trop difficiles à remplir. Pour l'amour, cela est différent : aussi

quand ils y ont satisfait bien régulièrement, ils croyent que tout est dit. Il faut bien vouloir ce qu'ils veulent. Mais, vous n'écoutez pas. Je crois que vous pleurez? — Il est vrai, ma sœur, je suis étonnée, affligée, et je ne sais précisément pourquoi. — Mais encore qu'est-ce qui vous chagrine à présent? — Je n'en sais rien; des soupçons vagues, des inquiétudes qui, dans de certains moments, me paroissent fondés, mais qui se détruisent le moment d'après; des faits qui se contredisent. — Vous sauriez, ma sœur... — Sauriez-vous quelque chose? Ah! ne me le dites pas. Vous m'avez appelée, l'autre jour, pauvre sotte; sûrement vous aviez vos raisons. — Ah! l'on ne peut vous rien dire; vous faites tout d'un coup des crimes de billevesées. Il faut prendre Francueil comme il est. — Si je l'aimois moins, à la bonne heure! Mais... sûrement, vous connoissez la raison de cette conduite. Tenez, je le crois amoureux de madame de Versel. Vous ne répondez point. L'est-il? Que pensez-vous? — Je ne crois pas; mais si cela étoit? voyons. — Si cela étoit? Ah! je vois bien que je suis perdue. Vous riez; comment pouvez-vous rire? — Fort bien, en vérité, ma sœur, vous êtes folle. Je vous assure que je n'en sais pas un mot; je n'en rirois pas, si je le savois; cette certitude, que vous donnez à un mot jeté en l'air, est la seule chose qui m'ait fait rire, je vous le jure. Mais vous vous tuerez avec cet amour-là. Aimez Francueil, je le veux bien; mais traitez-le comme il vous traite, et que sait-on si l'on ne le ferait pas tout à fait revenir par un autre moyen? Que ne prenez-vous un autre amant pour vous consoler, et l'éclairer sur ses légèretés! — Fi donc, ma sœur. Pouvez-vous? — Et pourquoi pas? Aimez-vous mieux crever? — Au moins mourrois-je fidèle. Il verra ce qu'il a perdu.

—Oui, mais auparavant vous deviendrez laide, maussade. — Je deviendrai tout ce que je pourrai. Ma sœur, il n'est pas possible que je ne vous importune; laissons cela. Notre façon de penser est trop opposée; votre ton est singulier. Je ne vous ai jamais vue si... Nous ne pouvons nous entendre. — Avec quel ton sec vous me dites cela. Je ne vous en aime ni vous en estime pas moins pour avoir des opinions différentes des miennes; et si cela vous fait changer sur mon compte, tant pis pour vous. Quant à l'importunité, à charge de revanche, mon enfant, j'aime aussi, moi : il faut que j'aie la liberté d'en parler avec vous, et de faire dire, par votre moyen, tout ce qu'il me plaira à mon amant, de le voir chez vous... — Votre amant? — Eh bien! vous voilà pétrifiée... Parce que vous avez épousé l'aîné, vous croyez avoir toute seule des priviléges dans la famille. — Ma sœur, en vérité, je ne puis m'empêcher... — De rire, car vous en avez envie; et c'est ce que nous avons de mieux à faire. Laissez là votre pruderie, nous sommes seules, nous avons confiance l'une dans l'autre : sera-ce pour nous contraindre? — Je croyois que vous aimiez votre mari. Il vous aime tant! Je ne croyois pas que vous eussiez à vous plaindre de lui. Voilà d'où vient mon étonnement. — Cela mérite explication. Je n'ai point à me plaindre de Jully. J'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour lui, mais je n'ai jamais eu que cela. — J'ai cru que vous l'aviez épousé par amour, et que vous l'aimiez passionnément. — Il l'a bien voulu croire, mais il n'en a jamais rien été. Voici le vrai. De B*** étoit éperdûment amoureux de moi, et vouloit m'épouser; j'y aurois consenti, car je l'aimois assez, mais j'ai découvert en lui une humeur si violente, une jalousie, une injustice, car la jalousie chez les hommes n'est

autre chose qu'injustice et que tyrannie, ne vous y trompez pas; enfin ce caractère m'a alarmée. M. de Jully s'est présenté; je l'ai préféré : voilà tout. — Mais tous ces partis qu'il m'a dit vingt fois que vous aviez refusés pour lui. — Il a raison, j'en ai refusés plusieurs; mais ils ne le valoient pas. Plus je connois M. de Jully, et plus je m'applaudis de mon choix. Il est bon enfant, doux, complaisant, foible, sans nerf, mais sans vice; en un mot, il est tout propre à jouer son rôle décemment, et je lui en sais gré : c'est un grand mérite au moins que celui-là. Au reste, il a cru être amoureux de moi, mais je vous promets qu'il s'est trompé. — Que dites-vous donc? ma sœur; il vous adore comme le premier jour. — Le dit-il? eh bien, il se trompe encore. Il y a une fille de la comédie à qui il fait des présents toute la journée. Il l'auroit, s'il n'avoit pas affiché de la passion pour moi; mais, dans le fond, c'est l'homme du monde que je vois le moins, et celui qui fait le moins ma volonté. — Ma sœur, ma sœur, vous êtes injuste. Pouvez-vous nier que votre mari ne soit uniquement occupé de vous plaire? — Quoi! parce qu'il me donne continuellement des bijoux dont je ne fais nul cas, des robes qu'il choisit presque toujours contraires à mon goût; qu'il me loue des loges aux spectacles le jour que je veux rester chez moi? Eh! mais ne voyez-vous pas que ce sont ses fantaisies qu'il caresse, et non les miennes? Mais priez-le de faire céder un de ses caprices ou de ses goûts aux miens, vous verrez cette perle des maris devenir, tout en douceur, le sultan le plus despote : rien ne seroit si aisé que d'en faire un homme insupportable, il ne faudroit pour cela qu'y mettre bien du sentiment et de la condescendance. — Vous parlez comme un ange, ma sœur; vous êtes

excellente; mais je veux mourir si vous pensez un mot de tout ce que vous dites : au moins votre conduite vous dément-elle, car vous êtes la complaisance et la douceur mêmes. Vous avez l'air de n'avoir tous deux qu'une volonté. — Sans doute; voilà le grand secret. Avec un caractère comme celui de M. de Jully, il ne s'agit pas tant d'avoir sans cesse une volonté, que de lui avoir appris dans quelques occasions importantes, qu'on en a une qui ne plie que quand on le veut bien. Il sait qu'elle est là; cela suffit. Au reste, la complaisance ne me coûte rien, à moi : dans le courant de la vie il y a si peu de choses qui méritent qu'on y mette de l'importance. Mais nous voilà bien loin de ce que je voulois vous confier. J'aime, je vous l'ai dit; savez-vous qui? — Non, en vérité; seroit-ce Maurepaire? — Non, c'est Jelyotte. — Jelyotte! Vous n'y pensez pas, ma sœur, un acteur de l'Opéra! un homme sur qui tout le monde à les yeux, et qui ne peut décemment passer pour votre ami! — Doucement, s'il vous plaît; je vous ai dit que je l'aimois, et vous me répondez comme si je vous demandois si je ferois bien de l'aimer. — Cela est vrai; mais vous m'avez dit en même temps que vous exigiez que je vous rendisse service, et je vous déclare que je ne veux pas être la confidente de M. Jelyotte, ni servir ses amours. — Vous décidez tout cela un peu légèrement, ma très-chère sœur, et je n'aimerois pas à vous entendre deux fois tenir le même langage. Il ne s'agit pas ici du nom de mon amant; c'est moi qu'il s'agit d'obliger : le voulez-vous ou non? — Quant à vous, ma sœur, je n'aurai jamais rien à vous refuser; mais il faut... — Fort bien. A présent, dites-moi, Jelyotte n'est-il pas un homme estimable? Tout le monde ne le trouve-t-il pas au-dessus de son état? —

Cela est vrai, et cette phrase-là même vous condamne : le monde ne vous pardonnera pas. — Eh ! mon enfant, le monde est un sot, et celui qui l'écoute aux dépens de son bonheur l'est encore plus. Bref, Jelyotte arrive ce soir ; il faut que vous le logiez dans la chambre bleue, à côté de la mienne. Je me plaindrai, pendant le dîner, du bruit que fait mon mari en sortant le matin pour la chasse : alors vous m'offrirez de lui donner le petit appartement qui est derrière le mien ; je l'accepterai, et tout ira bien. — Ah ! lui dis-je, si vous n'exigez que cela de moi, à la bonne heure. — Eh ! qu'avez-vous donc cru, s'il vous plaît ? Vous pouviez vous en rapporter à moi, ma sœur, pour être sûre que je ne vous compromettrois pas. Si un tiers eût été témoin de notre conversation, il auroit trouvé... Ah ! je n'ose vous dire, en vérité, qui de nous deux s'est le plus compromise. N'en parlons plus. »

On vint nous interrompre. Madame de Jully se plaignit, comme elle m'en avoit prévenu, du bruit des chasseurs. Je lui dis tout bas : « Vous nous jouez tous, ma sœur, car je crois que vous avez aussi donné le mot à votre mari pour répondre aussi juste à tout ce que vous désirez. — Je suis sûre, me dit-elle, que c'est lui rendre un service. »

En effet, il fut le premier à demander un autre appartement, « car, en vérité, dit-il à madame de Jully, si je vous éveille le matin, vous me le rendez bien la nuit, quand vous vous retirez. » Je me chargeai de les mettre d'accord, en arrangeant leur appartement comme j'avois promis à ma sœur. Le soir Jelyotte arriva ; le bonheur éclatoit dans leurs yeux. Ce tableau si séduisant me rappela des temps plus heureux pour moi, et me fit verser

des larmes. Francueil s'en aperçut; il étoit déjà dans la confidence de Jelyotte, qui est son ami depuis longtemps, comme vous le savez. Il s'approcha de moi, et me dit tout bas, en me regardant fort tendrement : Seront-ils les seuls heureux? — Non, lui dis-je, si vous m'aimez. » Il me serra la main, et fut toute la soirée plus empressé, plus amoureux que je ne l'avois vu depuis longtemps. Il me donna la main après le souper pour rentrer dans le salon. « Vous me perdez, lui dis-je; et s'il faut payer cette soirée par autant de larmes que j'en ai déjà versées, laissez-moi plutôt dans cette tiédeur à laquelle j'ai tant de peine à me faire. » Il me regarda tendrement et ne dit mot; l'instant d'après il disparut, et fut près d'une heure à se promener seul dans le jardin. On ignoroit ce qu'il étoit devenu. On proposa d'aller un moment prendre l'air; nous le trouvâmes au coin d'une allée qui marchoit avec action, à ce que nous pûmes juger dans l'obscurité, par le bruit qu'il fit en nous approchant. Il m'offrit le bras, ou plutôt il s'empara du mien avec une vivacité qui me parut tout aussi singulière que le reste de sa conduite. Je jouis de ce transport sans chercher à en pénétrer la cause, comme j'avois cherché celle de son absence. Nous restâmes jusqu'à près de deux heures dans le jardin. Ah! que Francueil n'est-il toujours de même! Aujourd'hui il va à Paris, il m'a promis de n'y passer que vingt-quatre heures, et de revenir; mais je n'y compte pas.

SUITE DU JOURNAL.

Duclos est venu dîner ici aujourd'hui. Il ne lui a pas fallu un long examen pour pénétrer les sentiments de

Jelyotte. Il échappe de temps à temps à madame de Jully des coups d'œil qui démentent son extérieur indolent. En voyant les progrès que Jelyotte a faits dans son cœur, et la manière dont elle m'a parlé, comparée avec sa façon d'être habituelle, je ne puis m'empêcher de croire qu'elle désire plus vitement que vivement. Duclos, avec son aménité ordinaire, est venu me dire : « Que faites-vous de Jelyotte à demeure chez vous? Défaites-vous de cela : le rebut d'une duchesse ne peut donner que du ridicule; je crois qu'il en veut à votre sœur. » J'ai plaisanté de cette idée, comme si je la croyois absurde; mais il m'a confirmé ce qu'elle m'avoit dit, que M. de Jully n'est plus amoureux d'elle, et qu'il tâche d'accrocher *incognito* une actrice de la comédie. L'après-dînée Duclos ne put pas y tenir; il fallut qu'il en parlât encore. « Voici ce qui va arriver, me dit-il. Jelyotte est tout installé ici; il va se mettre sur le ton de votre ami; il viendra familièrement chez vous, et vous passerez pour sa maîtresse ou pour sa complaisante; car votre sœur ne manquera pas de l'exiger de vous avec sa douceur despotique. Vous ne dites mot. C'est peut-être déjà fait? Hem! parlez donc. — J'admire, lui dis-je en riant, le chemin que fait votre tête; tout ce que vous dites là est... — Quoi? reprit-il; tout ce que je vous dis là est vrai. Tous les sots complaisants qui vous entourent ne vous le diront pas. Ce n'est point un homme, encore une fois, dont on puisse faire son ami. »

J'en étois tout aussi convaincue que lui, mais je me suis contentée de le remercier de son zèle et de son avis, en l'assurant que ma réputation n'auroit jamais rien à redouter de M. Jelyotte. Francueil est arrivé. Eh bien, voilà de ces bonheurs qui me tuent. Il nous a amené

M. Rousseau, qui est de retour[1]. Il m'a paru un peu effarouché de trouver tant de monde. Aussi s'en va-t-il demain. Je l'ai beaucoup pressé de revenir quand nous serions seuls; il a répondu obligeamment à cette invitation.

Le lendemain.

Que veut dire ceci! Madame de Versel mande à madame de Jully qu'elle s'ennuie de ne la pas voir, et que, si elle osoit, elle viendroit me demander à dîner pour passer quelques heures avec elle, et raisonner du projet de leur voyage. Devinez-vous ce que c'est, mon tuteur, que ce voyage! c'est d'aller passer quinze jours dans la terre de la comtesse d'Houdetot qu'elle ne connoît pas, avec M. et madame de Jully, Francueil, M. de Maurepaire et M. de Versel. Si Francueil tenoit le moins du monde à moi, penseroit-il à s'en éloigner? ne chercheroit-il pas le temps où j'irois voir la comtesse d'Houdetot pour y venir alors? Mais comment madame de Jully se prête-t-elle à cela, et peut-elle consentir à se séparer de Jelyotte sans nécessité?

Je n'ai pu me dispenser de prier madame de Versel à dîner. Ah! combien j'ai de répugnance à la voir chez moi! Francueil ne m'a rien dit de ce voyage; mais, moi, je lui en ai parlé, peut-être trop vivement, car enfin je n'ai aucune preuve, et de quel droit allois-je soupçonner cette femme?

Ah! que je suis à plaindre! Celui qui est heureux et bien

[1] De retour de quel endroit? Peut-être de Fontainebleau, où l'on venait de jouer, à la cour, *le Devin du village*. En tout cas, ce n'est pas du voyage de Genève, qu'il ne fit qu'en 1754.

établi dans le bonheur ne forme aucun soupçon ; mais celui qui est mécontent et inquiet a perdu la paix, et il ne peut apparemment la laisser aux autres. J'ai dit tout ce que je ne devois pas dire, et je fais sans cesse le contraire de ce que mon intérêt même exige. J'ai raison ; je suis à plaindre, et je finis par avoir tort et par être blâmée. Avec quelle dureté il m'a reçue et écoutée ! lui qui a l'âme si tendre, qui prend tant de plaisir à faire du bien !

Elle va donc venir demain, cette petite femme, et il faut se préparer à la bien recevoir, à lui faire mille amitiés, comme si j'étois enchantée de la voir.

SUITE DU JOURNAL.

Elle est arrivée. Ah! il est certain qu'elle est bien jolie. Je me suis assez bien tirée de son abord. Francueil avoit été très-aimable le matin ; il avoit passé près de deux heures dans ma chambre. Le cœur me battoit cependant à l'arrivée de madame de Versel. Jusqu'à présent il n'a pas trop pris garde à elle, et il a été assez occupé de ma sœur et de moi. On a parlé du voyage, mais d'une manière si en l'air, qu'en effet j'espère qu'il ne se fera pas. Madame de Versel paroît cependant l'avoir fort à cœur ; mais Francueil n'a relevé ce qu'on en a dit que pour faire naître encore plus de difficultés. En vérité, je me reproche mes soupçons ; je crois qu'il ne les méritoit pas. J'étois injuste. Ah ! combien je le voudrois !

SUITE DU JOURNAL.

Huit jours de distance.

O jour brillant que la nuit et la peine n'obscurcissent jamais, et que la souveraine vérité, la paix et le calme éclairent sans cesse! jour rempli d'assurance, toujours exempt de changement; jour de la mort, enfin, n'arriverez-vous jamais? Oh! plût à Dieu que cet heureux jour eût déjà paru, et que tout ce qui suit le temps fût fini pour moi! Quoi! celui qui me trahit est celui à qui j'ai tout sacrifié, mon devoir, mon repos, le respect de moi-même! J'ai bravé pour lui l'opinion du public; je me suis exposée à la censure; j'ai étouffé les cris de ma conscience. On m'a vue entraînée par la passion qui m'absorboit tout entière; on a osé m'attaquer, me tourmenter; et j'ai perdu le droit de me défendre. J'ai tout souffert, parce qu'il me dédommageoit de tout.

...Ils sont partis, ils sont sans cesse l'un vis-à-vis de l'autre. De quinze jours ils ne se quitteront ni jour ni nuit. Tout ce qui m'entoure est flétri. Je le cherche. Je ne le trouve point; et c'est ma moindre peine. Je ne puis fixer mes regards sur aucun lieu qui ne me rappelle avec quelle passion j'ai été aimée. Le jour de son départ, ma douleur lui étoit importune; il ne pouvoit contenir sa joie. Puis-je me rappeler ces moments et n'en pas mourir de douleur? Je n'en veux rien oublier. Puisse l'excès de ma peine ou me tuer ou me guérir!

Les deux maris sont partis dans une berline avec les deux femmes de chambre, à sept heures du soir; et madame de Jully, madame de Versel, M. de Francueil et

M. de Maurepaire[1] dans une autre à trois heures du matin. Cet arrangement se fait ainsi, dit-on, pour ne pas manquer de chevaux de poste. Il y a trente-cinq lieues. L'habitation de la comtesse d'Houdetot[2] est sur le bord de la mer, et voilà le but ostensible de ce voyage.

Je quittai ma mère pour aller dire adieu à madame de Jully. J'arrivai vers les huit heures chez elle. M. de Jully, M. de Versel et les femmes venoient de partir. Madame de Jully s'étendit sur un canapé au fond du salon. Jelyotte étoit à ses pieds ; je me mis dans un grand fauteuil à côté d'elle ; Francueil auroit pu s'asseoir près de moi, mais il se promenoit dans l'appartement avec Gauffecourt et M. de Maurepaire. Celui-ci chantonnoit dans ses dents, et dit : « Ils partent à huit heures, ils arriveront de bonne heure à Rouen.

Francueil. — Et nous aussi, si nous partons à trois heures.

Madame de Jully. — A trois heures? Il faut être en voiture à deux.

Maurepaire. — Il en sera bien trois. — Vous verrez que madame de Versel vous fera attendre.

Madame de Jully. — Ah! jamais assez pour retarder le départ; elle doit être ici à neuf heures pour souper.

Francueil. — Il les est: elle n'est pas venue.

Moi, brusquement. — Il n'est seulement pas les trois quarts : Jelyotte, du tabac, je vous prie.

[1] Pour le nom de Maurepaire, il est possible qu'il désigne un des parents de madame d'Épinay. Dans la branche des Tardieu, marquis de Maleyssie, il y avait un seigneur de Maugarny. Comme madame d'Épinay a souvent fabriqué les noms de son roman par analogie, il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'elle ait fait de Maugarny Maurepaire; mais ceci est une simple supposition.

[2] La terre de la Mailleraye.

JELYOTTE, bas. — J'espère que vous me permettrez de vous en donner quelquefois. On vous écrira pour moi. Ce sera toute ma consolation. »

Je disois en moi-même : « Il est trop heureux, il se croit encore aimé ; mais, s'il l'étoit, pourroit-on se résoudre à le quitter ? » Il fut se rasseoir aux pieds de madame de Jully ; je présume qu'il les lui serroit quelquefois dans ses mains : elle le regardoit avec son air gracieux et languissant. Francueil enfin vint s'appuyer sur le dos de ma chaise, et Gauffecourt, voyant cela, emmena M. de Maurepaire causer à la fenêtre. Francueil me dit peu de chose ; il me parla d'un air plus embarrassé que touché du regret de me quitter, et prétendit que cette partie s'étoit engagée sans savoir comment. Il étoit malheureux, disoit-il, de n'avoir pu se rendre au désir que je lui ai marqué qu'il ne fît pas ce voyage. « Je crois rêver, lui dis-je ; je ne suis pas accoutumée à des refus de votre part ; ceux-ci me coûteront peut-être cher et à vous aussi.

FRANCUEIL. — Cela vous prouve qu'il n'a pas été en mon pouvoir de vous obéir. De grâce, n'en parlons plus ; mon voyage ne sera pas long. J'ai mille prétextes pour l'abréger. Mes affaires, la santé de mon père...

MOI. — Auroient pu vous servir pour le rompre bien plus que pour l'abréger. Et si vous vouliez encore. Ah ! j'en mourrai !

FRANCUEIL. — En vérité, cela est déraisonnable... Vous pleurez ; allez-vous faire une scène ? Tenez, ma chère amie, en vérité, votre peine me tue. Je suis assez à plaindre, je vous jure. Au nom de Dieu, finissez. Parlons d'autre chose. Écrivez-moi, je vous en prie. Donnez-moi de vos nouvelles après-demain à Rouen ; nous y serons trois jours... Répondez-moi donc.

MOI. — Oui, sûrement. Peut-être cependant! je n'en suis pas sûre.

FRANCUEIL, en me pressant et souriant. — Ah! vous serez plus généreuse que vous ne le dites. Vous m'écrirez.

GAUFFECOURT, de la fenêtre. — Voilà un laquais de madame de Versel. Je parie qu'elle vous mande qu'elle est malade, et qu'elle ne peut pas partir.

TOUS. — Bon!

MOI. — Ah! si cela pouvoit être!

JELYOTTE. — Je n'en serois pas étonné. Il n'y a pas six semaines qu'elle est accouchée : il n'est pas trop sage...

FRANCUEIL. — Bon! Qu'est-ce que cela fait? Elle se porte si bien! Il n'y a rien de tel que de courir la poste pour faire passer le lait.

MOI. — Il y a de quoi la faire crever. Eh bien! ce laquais, où est-il donc?

MAUREPAIRE. — Je parie, moi, que sa mère, qui est une femme d'ordre, comme tout le monde sait, n'a pas trouvé notre arrangement orthodoxe. C'est pourtant dommage, n'est-ce pas, Francueil?

JELYOTTE. — Mais... cela se pourroit bien.

MADAME DE JULLY. — Cela seroit fort impertinent.

GAUFFECOURT. — Eh bien! il n'y a qu'à faire courir après les maris, et prendre qu'il n'y a rien de fait.

MAUREPAIRE. — Oui, messieurs, remettez-vous; ce n'est pas encore pour cette fois-ci. »

On fit de grands éclats de rire, pendant lesquels ce laquais arriva enfin pour dire que madame de Versel ne viendroit pas souper, et qu'elle se rendroit à minuit précis. On se mit à table. Je ne mangeai point. Tout le monde fut fort gai, excepté Jelyotte et moi. On y resta jusqu'à onze heures. Je fus très-étonnée d'entendre Fran-

cueil, au sortir de la table, dire qu'il avoit affaire chez lui[1] pour une heure, et qu'il seroit de retour avant minuit. Je ne vis ni n'entendis rien jusqu'à son retour. Cette affaire subite parut étrange à tout le monde. Il me vint dans la tête qu'il étoit allé retrouver madame de Versel. Je vis que chacun avoit eu la même idée; mais M. de Maurepaire fut le seul qui la communiqua hautement. On garda le silence, sans doute par ménagement pour moi. Je ne pus pas y tenir. J'étois dans un état violent; je passai dans le cabinet de ma sœur; je me jetai à ses genoux. « Ma sœur, ma sœur, je mourrai, si ce voyage a lieu. Que vous êtes cruelle! Est-ce là l'amitié que vous disiez avoir pour moi? Vous nous faites mourir, Jelyotte et moi. Il ne tenoit qu'à vous... vous le pouvez encore; ne partez pas. » Les sanglots me coupèrent la voix. « Calmez-vous, me dit madame de Jully. Si j'eusse pu prévoir l'état où vous êtes, certainement je n'aurois pas laissé engager cette partie; mais il est trop tard pour la rompre...

Moi. — Ah! ma sœur, ils s'adorent, cela est clair. Ils sont ensemble actuellement. Comment Francueil osera-t-il reparoître devant moi?

Madame de Jully. — S'ils étoient d'accord, mon enfant, tu ne gagnerois rien à rompre ce voyage; au contraire, ils se trouveroient toujours bien. Mais je vous promets de ne les pas perdre de vue un instant; de vous rendre compte de tout. Madame de Versel et moi nous coucherons dans la même chambre...

Moi. — Ma sœur, faites encore une chose... Dans la voiture... ayez Francueil devant vous.

[1] Il demeurait alors sur la Chaussée-d'Antin, près du boulevard.

MADAME DE JULLY. — Je vous le promets.

MOI. — Folle que je suis! Ils se verront, ils se parleront sans cesse. Ah! ma sœur, tout est perdu pour moi; j'en mourrai. »

Nous entendîmes un carrosse : nous rentrâmes, croyant que c'étoit madame de Versel. C'étoit Francueil. En rentrant, sa montre à la main, il regarda autour de la chambre, et dit : « Il est bien tard, près d'une heure; je vous en demande pardon. Madame de Versel n'est pas encore arrivée?

MAUREPAIRE. — Bon! non. Nous croyions que c'étoit toi qui la retenois. Qu'en as-tu fait?

FRANCUEIL. — Je n'en ai rien fait. Je t'assure que je voudrois bien lui avoir fait quelque chose; mais j'espère pour elle qu'elle sait mieux que moi ce qu'elle est devenue. (En se retournant.) Vrai, vrai, elle n'est pas encore venue?

MOI. — Vous le voyez bien; (bas) et vous le savez encore mieux.

FRANCUEIL, bas. — Cela est bien ridicule; voilà la conduite d'une écervelée. Où peut-elle être? Madame de Jully, avez-vous envoyé chercher les chevaux de poste? Il en est temps. Avant qu'ils soient venus!

MADAME DE JULLY. — Ah! mon Dieu, oui. Maurepaire, allons, chargez-vous de ce soin : vous les payerez aussi dans la route.

MAUREPAIRE. — Allons, soit. (Revenant sur ses pas.) Mais je voudrois auparavant que Francueil nous rendît madame de Versel. Ne l'as-tu pas dans ta poche, dis?

FRANCUEIL. — Le diable m'emporte si je sais ce qu'elle est devenue... Mais cela, au reste, est fort ridicule de se faire attendre. »

On se promenoit deux à deux. Jelyotte causoit avec madame de Jully tout bas; moi avec Gauffecourt. Francueil vint me prendre le bras, comme pour m'aider à marcher. Il me disoit de temps en temps : « Je crois que madame de Versel ne viendra pas. » A la fin, impatientée, je lui répondis assez haut: « Oh! pardonnez-moi, elle ne se fera plus attendre longtemps.

Madame de Jully. — Que dit Francueil?

Francueil. — Je dis, madame, qu'il y a apparence que madame de Versel se trouve bien où elle est.

Gauffecourt, entre ses dents. — Qu'elle s'y tienne.

Moi. — Ah! elle n'en fera rien.

Francueil. — Je voudrois qu'elle ne vînt pas; on se passeroit d'elle. Et tout bas : Il faut qu'elle soit avec son amant.

Moi. — Elle n'y est plus.

Francueil. — J'entends un carrosse. C'est elle.

Moi. — Ne l'ai-je pas dit?

Madame de Jully. — Il n'est qu'une heure et demie. Il n'y a rien à lui dire, car les chevaux ne sont pas venus.

Jelyotte. — Eh bien! est-ce elle?

Maurepaire — Voici les chevaux de poste et un fiacre pour M. Gauffecourt.

Gauffecourt. — Il aura le temps d'attendre.

Tous. — Et madame de Versel?

Maurepaire. — Point de madame de Versel... Tiens, mon cher Francueil, rends-la sans te faire fouiller. Au reste, je suis bien aise de vous dire que sans moi on oublioit les malles et les porte-manteaux; on les attache.

Madame de Jully. — Bon! Et mon petit coffret, à propos, où le placera-t-on? Ah! Maurepaire, voyez cela.

Francueil. — Mais votre petit coffret, ne vous en dé-

plaise, est bien un coffre tout entier; où diable voulez-vous le nicher?

MAUREPAIRE. — Madame, votre coffre ou coffret ne peut entrer nulle part. Mais ne pouvez-vous pas vous en passer? Qu'est-ce qu'il y a dedans?

MADAME DE JULLY. — Mais je n'en sais rien. Mes femmes me l'ont recommandé; je n'en sais pas davantage. Il n'y a qu'à l'ouvrir. Tenez, voilà la clef.

MAUREPAIRE. — Comment diable! ce ne sont que vos diamants, vos bijoux, votre bourse, trois bonnets de nuit et trois chemises. »

Cet inventaire fit faire de grands éclats de rire.

MADAME DE JULLY. — « Eh bien! que ferons-nous de tout cela?... Tenez, tenez, mettons chacun dans nos poches; les chemises dans mon sac à ouvrage, et laissons là le coffre.

GAUFFECOURT. — Voilà madame de Versel.

MOI, en serrant le bras de Francueil. — Adieu donc! Je me meurs.

FRANCUEIL. — Qu'avez-vous? Quelle déraison! paix donc!

MOI. — Si cette femme pouvoit savoir ce qu'elle me fait souffrir, elle seroit moins cruelle que vous. »

Je n'entendis point ses excuses. Madame de Versel étoit sans rouge, mal peignée, et, en vérité, assez laide. On partit, et, malgré la promesse de madame de Jully, Francueil s'établit devant madame de Versel. Gauffecourt me traîna chez moi. J'ai été deux jours sans savoir ou j'étois; j'ai feint d'être malade de la fatigue de la nuit blanche pour rester seule entre mes quatre rideaux. Je n'ai vu que Gauffecourt, Jelyotte et Duclos. Je suis venue hier ici, seule heureusement. Je désirois d'y être pour revoir

à mon aise tous les lieux où Francueil se plaisoit tant autrefois. Hélas! je ne suis pas souvent où mon corps est; je suis où ma pensée m'emporte, et c'est toujours où est ce que j'aime.

SUITE DU JOURNAL.

Hier, après souper, je disois à M. d'Épinay : « Si vos affaires vous l'eussent permis, je vous aurois proposé de faire aussi un petit voyage chez madame la comtesse d'Houdetot; je n'ai jamais vu la mer[1]. — Cela vous fera-t-il plaisir? me dit-il. Il n'y a rien de si aisé; nous pouvons y aller en poste tous deux dans mon vis-à-vis. » Cette manière d'aller tête à tête me déplut, et je feignis de trouver ce voyage trop dispendieux et trop difficile. Gauffecourt insista; ma mère trouva aussi ce voyage très-convenable. M. d'Épinay engagea Gauffecourt à venir avec nous : alors j'acceptai de tout mon cœur. Nous partons après-demain. Nous arriverons chez ma belle-sœur sans avoir prévenu personne. Gauffecourt m'assure que je serai bien reçue. Si j'en étois sûre! Mais s'il faut que je sois de trop! Je m'en apercevrai bien vite. Nous ne serons en tout que neuf jours. Je pars dans une heure pour Paris, j'y passerai la journée de demain; je manderai Duclos et Jelyotte : j'ai des affaires, de la crainte, de l'espérance plus que je n'en puis porter. Vraisemblablement je ne vous écrirai qu'à mon retour.

[1] La terre de la Mailleraye n'est pas précisément sur la mer.

Je pars, et je me livre à l'espérance d'être reçue avec plaisir : ce sera au moins deux jours de bonheur et d'illusion. J'ai vu Duclos. Il dit que c'est une partie folle, indécente ; qu'on dira que je cours après Francueil ; qu'il faut que Gauffecourt soit fou pour m'accompagner.

De la Mailleraye.

La première course de notre voyage a été silencieuse : mon mari dormoit. M. de Gauffecourt devinoit toutes les diverses idées qui bouleversoient mon âme ; nous nous parlions par signes. L'après-dînée il se remit dans sa chaise et me laissa tête à tête avec M. d'Épinay. Celui-ci débuta par me dire des fadeurs qui me déplurent d'autant plus qu'elles m'empêchoient de rêver et de m'occuper des espérances que je concevois de mon voyage. Mais à la fin je n'en ai pas été quitte pour des douceurs. Il m'a priée, sollicitée, conjurée de revivre avec lui ; jamais, dit-il, il ne m'a tant aimée. Je lui ai répondu comme le mérite la fausseté de toute la conduite qu'il a eue avec moi. Il n'a rien épargné pour me gagner, et moi rien pour lui persuader que tout ce qu'il pourroit dire et faire seroit inutile. Cette route a été pour moi un vrai supplice ! elle m'a paru d'une longueur insupportable. L'embarras de Francueil à mon arrivée, la réception froide qu'il m'a faite, et les persécutions de mon mari, ah ! quel supplice ! Que n'ai-je le courage ? tout seroit fini. Je l'ai bien eu une fois, ce courage, et je n'étois pas tant à plaindre. Il aimoit alors, et son amour me donnoit du nerf et de l'énergie ; mais il ne m'aime plus. Je suis devenue pusillanime : toute vertu est morte en moi.

Elle porte à son doigt la bague que j'ai longtemps demandée à Francueil, et qu'il m'a refusée. Il porte la sienne. Que me faut-il de plus? Je voudrois partir demain, m'en retourner. Je voudrois... Je ne sais ce que je voudrois.

Le surlendemain.

Il est venu me trouver hier dans ma chambre. Je fondois en larmes lorsqu'il entra. Je voulus lui cacher ma douleur, ainsi que mon journal que j'écrivois. Il me demanda le sujet de mes pleurs; j'eus beau garder le silence, il se fâcha ; je cédai, et lui donnai en tremblant ce que je venois d'écrire. Il pâlit en lisant, se jeta à mes genoux : « Je serois un monstre, me dit-il, de préférer une petite minaudière, une enfant, une jolie poupée à la plus adorable de toutes les femmes. — De toutes ces épithètes, lui dis-je, madame de Versel n'en mérite aucune; et en voilà trop pour que je vous croie aussi indifférent pour elle. — Je vous jure, dit-il, ma tendre amie, que madame de Versel ne me sera jamais de rien. » Mais la bague? C'est une plaisanterie; il la reprendra dès que j'y attache une idée, dût-il, pour la ravoir, faire agir M. de Versel. Mais pourquoi être sans cesse auprès d'elle? C'est qu'il s'ennuie, et qu'elle est drôle; elle a des naïvetés plaisantes. Enfin je suis un peu plus tranquille.

Nous avons causé pendant près de deux heures aussi doucement que l'état de mon âme le peut permettre. Je lui ai confié les tendres persécutions de mon mari. Il pense que M. d'Épinay veut m'amener à rompre cette séparation de biens qui le gêne, et me rend en quelque sorte indépendante de lui.

Après cette conversation nous rentrâmes avec Gauffe-

court dans le salon, et peu de temps après toute la compagnie vint nous y rejoindre. Cette petite madame de Versel est quelquefois gauche et presque laide; dans d'autres moments, elle est remplie de finesse, de grâce, et sa figure a le plus grand éclat. Francueil, depuis notre conversation, paroît un peu plus occupé de moi; cependant je lui trouve un air contraint. Il ne parle pas à madame de Versel; ou, s'il lui dit un mot, il est prononcé à l'oreille ou il est à double entente. Je ne sais si je suis prévenue, mais rien dans cette conduite ne me paroît naturel.

Je ne puis résister à mes incertitudes. Qu'il parle; qu'il avoue tout. Fût-il mille fois plus coupable que ma tendresse ne le suppose, je lui pardonne et je serai tranquille. Ah! le plus grand malheur pour moi est de le perdre! A quoi ne consentirois-je pas pour que son cœur me restât? Mais je ne veux pas être trompée. C'est un dédommagement nécessaire à mon amour-propre, car je sens qu'un aveu sincère lui feroit tout pardonner et me rendroit au moins tranquille. Je ne parle plus de bonheur, il n'en est plus pour moi.

Hier elle lui disoit à mi-voix : « Vous n'êtes point aimable, monsieur de Francueil; vous m'accusez de caprices et vous ne cessez d'en avoir. Vous me parlez d'une façon et vous agissez de l'autre. On ne vous retrouve jamais le lendemain comme on vous a laissé la veille. Mais, d'où vient cela? » Francueil lui répondit d'un air assez léger, quitta sa place brusquement et vint causer auprès de moi avec une gaieté, une aisance à laquelle je ne comprends rien. Cependant il tombe de temps en temps dans la rê-

verie, et a des moments d'humeur qui n'ont aucun sujet apparent.

Ils partent tous demain; nous leur laissons deux jours d'avance. Il faut encore consentir à les perdre de vue quatre jours!

SUITE DU JOURNAL.

Épinay (août 1752).

Nous sommes ici depuis quelques jours; Francueil est venu avec moi; il compte y passer cinq jours. Madame de Versel y viendra à la fin de la semaine; et Gauffecourt m'a promis de rester le temps qu'elle y seroit. Quant à madame de Jully, il lui a pris pour Jelyotte un redoublement de tendresse qui la retient à Paris tant qu'il durera.

Francueil n'est pas absolument occupé de moi, mais il l'est de tout ce qui m'est cher. Il n'y a sorte d'attentions, par exemple, qu'il n'ait pour ma mère; il donne des leçons de musique et de dessin à mon fils toute la journée, avec le zèle et le soin qu'y pourroit mettre un maître. L'enfant paroît avoir de grandes dispositions pour ces deux talents.

M. d'Épinay a apporté l'autre jour un fort joli habit à Linant, avec un contrat de cinq cents livres de rente; je ne sais si je vous l'ai dit. Le pauvre pédant en est tout émerveillé; il rit aux éclats en montrant ses dents blanches, pour exprimer sa reconnoissance; mais il a l'air un peu guindé dans l'habit séculier; il serre les coudes et les fesses et croise les basques de son habit comme une robe de chambre.

Je m'inquiète à présent de n'avoir plus de sujet d'in-

quiétude. Je ne sais si les préventions fascinent mon esprit et mes yeux; mais depuis que madame de Versel est avec nous, Francueil me paroît plutôt la fuir que la rechercher. Il va demain à Paris et dit qu'il y restera jusqu'à ce qu'elle soit partie.

Le lendemain.

Francueil est parti ce matin, et nous sommes restées seules, madame de Versel et moi. Après le dîner, nous avons envoyé mon fils se promener avec Linant, et nous nous sommes établies toutes deux, l'une vis-à-vis de l'autre, à nos métiers de tapisserie. La conversation s'est tournée, assez naturellement, sur le sort d'une femme qui a un amant. Madame de Versel a un mélange de naïveté et de finesse dans la physionomie qui donne à ce qu'elle prononce un sens que les mêmes phrases n'auroient pas dans la bouche d'une autre. Dans d'autres moments elle regarde fixement et est étonnée comme un enfant.

Elle étoit devant son métier, jouant avec sa tabatière, et ne travaillant pas. « Je crois, dit-elle, qu'une femme qui a un amant est bien malheureuse; il n'y a plus de repos pour elle. » Moi, la tête et les yeux sur mon ouvrage, en faisant semblant de travailler : « D'où vient donc, lui dis-je? — Mais la crainte qu'on ne le sache. — Avec une conduite sage et prudente, on ne le sait pas. — On s'en doute, dit madame de Versel; c'est la même chose... » Puis en riant : « On m'a tant dit, dans mon enfance, que des fautes de cette espèce étoient écrites sur le front, qu'aussitôt que je vois une femme à qui on donne un amant dans le monde, je la regarde, je la regarde, et comme je ne vois rien, je suis toujours tentée

de croire, au fond de mon âme, qu'on l'a accusée faussement. — Vous voyez donc, lui dis-je en riant, qu'on n'y connoît rien. — Oui, moi qui ne sais pas lire; mais les autres... Et puis ce n'est pas seulement cette crainte qui trouble; mais le caractère?... — Ah! cela dépend du choix; j'avoue qu'il est difficile à bien faire. — Je le crois impossible. Est-ce qu'ils ne sont pas tous injustes? Sous prétexte de nous aimer, de vouloir nous rendre heureuses, de n'avoir qu'une seule et même volonté qui est toujours la leur, ils nous subjuguent et nous rendent encore responsables de leurs caprices. »

J'étois trop convaincue de cette vérité pour n'en pas convenir. J'étois étonnée de lui voir tant d'expérience, et de l'entendre parler si sérieusement. Il m'importoit de pousser cette conversation plus loin. Je n'osois lui demander qui l'avoit si bien instruite. Je me retournai en lui disant : « Il y auroit un moyen, cependant, pour n'être pas trompée. — Et lequel, reprit-elle? — Ce seroit de prendre, pour conseil, des gens qui connussent bien à fond le caractère d'un homme pour qui on se sentiroit du goût, ou qui auroit la prétention d'en faire naître. — Ah! me dit madame de Versel en riant, cela seroit bon, lorsqu'il est question de se marier; mais les amants sont trop pressés pour faire des informations. D'ailleurs, pour être sûr de son fait, il faudroit s'adresser à quelque amie mécontente, qui auroit ses raisons pour vous alarmer. »

Cette remarque me causa un violent battement de cœur. Je repris vivement : « Et voilà précisément ce qu'il seroit bon de savoir. Tout engagement libre et volontaire est plus sacré qu'un autre, et celui qui le rompt est coupable et très-coupable. — Eh! mon Dieu, reprit madame de Versel tout étonnée, quel feu vous mettez à

cela! » Je baissai promptement le nez sur l'ouvrage, et faisant vite quatre points : « C'est que le vrai et le seul malheur en aimant, lui dis-je, est de cesser d'être aimée, et que je ne saurois digérer la légèreté qu'on met à tout cela dans le monde... Mon Dieu, qu'il fait chaud! ne trouvez-vous pas? — Moi, non en vérité; je suis gelée. Il vient un vent par cette porte! — Il n'y a qu'à la fermer, » lui dis-je, en me levant; puis je me rapprochai d'elle en me remettant à l'ouvrage. « Je ne saurois condamner une femme, me dit madame de Versel, lorsqu'elle aime et qu'elle est tendrement aimée. Je vous dirai même, entre nous, que je ne sais pas trop comment on fait pour résister. — Ou...i... cela est difficile, » repris-je fort émue et en souriant sans envie; « mais... il faudroit bien prendre garde... On est si souvent trompée! Vous êtes jeune, ma chère amie. Vous n'avez pas beaucoup d'expérience. Je tremble pour vous... » Madame de Versel rougit, et puis, d'un air étonné, me demanda : « Qu'est-ce que vous dites donc? Sur quoi jugez-vous que je sois dans le cas? Je n'ai rien dit qui puisse... — Aussi je ne dis pas, repris-je en travaillant; non... j'attaque votre inexpérience en général; je dis que les apparences trompent; je vous en demande pardon, mais, à votre air, je croirois assez avoir fait de la prose sans le savoir... Vous vous taisez? Il seroit plaisant que je vous eusse donné un bon avis. — Bon! quelle folie! reprit madame de Versel un peu embarrassée. Premièrement, je n'ai pas foi aux amants, et puis l'humeur, l'humeur! je redoute l'humeur, et je trouve que tous les hommes en ont. — Mais où trouvez-vous donc cela? Nous voyons à peu près les mêmes, et je ne leur en trouve point. » Madame de Versel se mit à rêver, et puis reprit : « Dites-

moi, madame d'Épinay, connoissez-vous le petit de Berville[1] ? — Je l'ai quelquefois rencontré, lui dis-je d'un ton plus ferme. Pourquoi cette question ? — Ah ! pour rien. C'est que c'est un assez joli enfant ; mais il l'est trop aussi. — Mais non, pas trop. Il a de l'esprit, de la grâce dans la figure, l'air honnête. Il me paroît avoir la candeur d'un enfant. — Pas trop, pas trop. Il auroit plutôt un peu de disposition à devenir fat. Il a toujours les bontés de quelques femmes à citer. — Cela est aisé à corriger dans un enfant bien né. — Il y a une chose qui me déplaît de l'amour, ajouta madame de Versel, avec l'air de ne plus penser du tout au petit de Berville, c'est, comme nous disions tout à l'heure, qu'il ne peut pas toujours durer. Cela est vrai, lui dis-je, et celui qui aime le dernier est bien à plaindre. — Je ne l'ai pas éprouvé par moi-même, mais j'ai été le témoin d'un événement de ce genre, qui, je crois, me garantira pour ma vie du malheur de prendre une passion. — Il est certain que tôt ou tard ce malheur est à craindre. Il est rare que nous cessions d'aimer les premières. Les hommes ne se font nul scrupule d'une infidélité, et ne croient pas que nous ayons le droit de nous en plaindre. Quant à moi, je préférerois une rupture, sans nulle comparaison. — Vous avez raison ; mais concevez-vous qu'il y ait des femmes assez viles pour se faire un plaisir d'enlever à une autre son amant ? — Vous pensez comme un ange, lui dis-je avec transport. Cela est sûr, il faut être la dernière des misérables pour se faire un jeu du désespoir d'une autre ; mais je pousse le scrupule plus loin, ajoutai-je en me rap-

[1] Nom supposé sans doute. Il y avait, du reste, une famille Legendre de Berville.

prochant d'elle. Je voudrois être bien sûre, avant d'écouter un homme, qu'il est absolument libre. Sa parole ne me suffiroit pas ; je crois que je ferois des recherches. — Cela est plus difficile, répondit-elle, mais quand on le peut, cela se doit. » L'aimable femme ! « Vous êtes charmante, m'écriai-je en l'embrassant, la belle âme ! vous m'enchantez. — Vous êtes drôle, madame d'Épinay, » s'écria-t-elle en riant et d'un air étonné. « Il faut donc que je vous embrasse aussi, car je n'ai fait que répéter ce que vous avez dit. Allons, embrassons nous. — Ah ! de tout mon cœur. — Mais pourquoi donc est-on si aise et si étonné, lorsqu'on entend un propos qui prouve seulement qu'on n'est pas malhonnête, car ce que nous venons de dire ne prouve pas autre chose, et nous voilà extasiées comme si nous avions fait la plus belle découverte du monde. — Ma reine, j'ai peur que cela ne fasse pas d'honneur aux gens que nous avons connus. — Non, je crois que cela ne nous est pas particulier. Il me semble que tout le monde est comme cela.

« — Ainsi, vous trouvez qu'il est difficile de résister à un amant qui aime bien? — Ah ! oui, surtout quand il pleure, répondit-elle. Vous vous en souvenez? A propos de quoi donc ai-je dit cela? — A propos du petit de Berville et de beaucoup d'autres que vous ne nous nommez pas. — Comment ! est-ce que j'ai dit... Mais non. Ah ! vous êtes méchante, madame d'Épinay ; cela n'est pas bien. — Non, du tout, répliquai-je en riant. Vous ne m'avez pas dit, à la vérité, que M. de Berville fût amoureux de vous, mais je l'ai deviné, ce n'est pas votre faute. Au surplus, je trouve qu'il a raison, et s'il me demande conseil, je lui dirai de pleurer bien fort. — Non, non, je vous en prie, reprit-elle avec vivacité, ne lui dites pas,

ni à... » Puis, s'arrêtant tout court : « Ah ! sérieusement, continua-t-elle, n'allez pas croire... — L'enfant ! n'ayez pas peur... Mais à qui ne faut-il pas encore que je le dise? — A personne, personne du tout, » je vous assure, reprit-elle vivement.

Cette vivacité me donna de l'inquiétude et me fit rêver un moment; et ne sachant ni ce que je disois, ni ce que je devois dire, je lui demandai si elle aimoit ou non le petit de Berville; elle m'assura que non. « Vous n'aurez donc pas de peine, lui dis-je, à refuser celui-là? — Comme elle me confesse ! me répondit-elle. Mais, ma chère amie, est-ce que vous vous intéressez beaucoup à moi? — Si je m'y intéresse ! repris je avec vivacité et tout le trouble qui agitoit mon âme ; ah ! beaucoup, je vous jure. Tout ce que vous faites, tout ce que vous dites, si vous saviez comme cela me touche ! Ah ! vous ne sauriez croire à quel point ma sensibilité... vos intérêts... Mais, qu'est-ce que nous disions? ajoutai-je en lui serrant la main? — Ah ! madame d'Épinay ! En vérité, j'ai peur, dit-elle d'un air si naïf et si étonné ! — Et pourquoi donc? — Ah ! c'est une folie qui n'a ni pied ni tête, reprit-elle en riant de toute sa force. Mais à la façon dont vous me serriez les mains, à la vivacité de vos expressions, j'ai dit en moi-même : Si c'étoit un amant déguisé ! — Ah ! ne craignez rien, lui dis-je en riant de sa naïveté, mes sentiments pour vous sont d'une autre nature. — Ah ! je le crois; je badine. Mais pourquoi votre voix est-elle altérée? — Est-ce que ma voix est altérée? Ah ! ma chère amie, c'est donc par intérêt et par le désir que j'aurois de vous voir un amant qui pût vous rendre heureuse; mais un homme sûr, constant, sur lequel on pût compter, et comme malheu-

reusement on n'en trouve point... — Eh bien! ma reine, si vous voulez que je vous parle vrai, je le voudrois aussi, car je suis ennuyée de voir M. de Versel avoir des maîtresses; et de passer ma vie seule. — Voilà parler franchement; cela est à merveille; mais il s'agit du choix. Aimez-vous quelqu'un? — Hélas! oui, dit-elle en soupirant. — Et qui? Eh bien? vous ne répondez pas? — Ah! je ne peux pas vous le dire, madame d'Épinay; ne me le demandez pas. — Et pourquoi? Vous ne pouvez pas me le dire? Mais cela est bien singulier. — C'est que... je crains, j'ai peur de n'être pas aimée, et j'ai tout autant de peur de l'être. — Ah! sûrement vous l'êtes! m'écriai-je. — Comment! reprit-elle tout étonnée, est-ce que vous savez quel est?... Ne me le dites pas, ne me le dites pas. Vous ne m'estimez peut-être plus, continua-t-elle en mettant les mains sur ses yeux. Parlons d'autre chose. — Je ne vous comprends pas, lui dis-je, croyant la trop entendre; seroit-il possible?... » Elle me ferma la bouche de sa main : « Paix! » me dit-elle.

Nous gardâmes quelque temps le silence. Je ne savois que penser de sa conduite avec moi, et quelle interprétation juste je pouvois donner à ses paroles. Je voulois m'éclaircir. « Eh bien! lui dis-je, ne me dites mot, et laissez-moi deviner. Nommez-moi seulement tous ceux qui sont amoureux de vous, car vous avez sûrement une cour nombreuse. — Non pas trop, dit-elle; il n'y en a que deux ou trois au plus, le petit de Berville et le marquis de S***. — Oui, lui dis-je, voilà ceux qui ne le sont guère; mais ceux qui le sont beaucoup? » Elle se mit à rire, et ne me répondit point. « Et M. de Maurepaire? lui dis-je. — Bon! vous vous moquez. Madame de Jully

lui tourne la tête, et je crois, entre nous, qu'elle le joue. — Laissons les absents en paix, lui dis-je; souvent sur ce fait les apparences sont trompeuses, et l'on ne doit pas se permettre légèrement un jugement désavantageux. Revenons à vous. Ah çà! je suis convaincue, par exemple, que M. de Francueil est amoureux de vous, et qu'il n'est pas du nombre de ceux qui le sont foiblement. — Bah! Et sur quoi croyez-vous cela? — Mais sur tout ce qui peut désigner une passion forte. Il en a les symptômes lorsqu'il est près de vous. »

Je tremblois en attendant sa réponse...

« Je vous dirai que je l'ai cru quelquefois, me dit-elle d'un air assez embarrassé; mais il a des bizarreries inexplicables. Il est d'un froid dans de certains moments, et puis des brusqueries, des impolitesses même, et puis un air si tendre! C'est un homme si capricieux! Je vous en prie, ma reine, oubliez que je vous en ai parlé. Ce ne sont d'ailleurs que des suppositions. Au moins il ne pense peut-être pas du tout à moi. — Ah! repris-je, je vous réponds qu'il y pense. Vous en êtes plus sûre que vous ne le dites, et je vous promets qu'il vous en a souvent parlé. — Cela est bien plaisant, me répondit madame de Versel tout étonnée du ton ferme que je venois de prendre. Qui vous a donc si bien instruite? — Enfin cela est-il vrai ou non? Vous vous taisez. En ce cas vous m'en avez trop dit. — Mais, s'il étoit vrai?.. — Que craignez-vous? Achevez. — Vous m'arrachez mes secrets, me dit-elle en se jetant à mon cou. Il est impossible que je me défie de vous. Que vous êtes séduisante! On me l'avoit bien dit. »

Je ne doutai point que mon malheur ne fût au comble, et je me promis de le taire à madame de Versel,

moins en vérité par amour-propre que pour lui épargner la honte d'avoir été dupée. En même temps je résolus aussi d'obliger Francueil à se décider entre elle et moi, si elle répondoit à ses sentiments « Mais, ajouta-t-elle, est-il vrai que vous soyez indiscrète, caustique? — Qui vous a dit cela? — C'est Francueil, qui par cette raison a exigé expressément que je ne laissasse jamais entrevoir à madame de Jully ni à vous qu'il étoit amoureux de moi. — Coquette et méchante? Voilà un joli portrait qu'il vous a fait de moi. Il est donc amoureux de vous? — Comme un fou; il vous feroit pitié. — Vous l'aimez? Et le sait-il? — S'il le croyoit, il ne seroit pas aussi malheureux; mais... Eh bien? qu'avez-vous? vous n'êtes pas à votre aise. — Pardonnez-moi... ce n'est rien; ce sont mes misères ordinaires. Ne prenez pas garde à cela. Eh bien? — Eh bien, il y a plus de cinq mois qu'il est amoureux de moi. Il me persécute. J'ai été tentée vingt fois de céder par pitié et même par raison, car... — Voilà, lui dis-je avec vivacité, ce qu'il ne faut jamais dire. Il n'y auroit que du malheur et de la honte à attendre d'un semblable engagement. Non, il faut ne le point flatter, lui dire net. Mais vous l'aimez peut-être? — Hélas! je fais ce que je puis. Je le voudrois de tout mon cœur; mais... Au moins je n'aurois pas de reproches à me faire. — Comment? au contraire! Je ne comprends rien à ce que vous me dites. Vous vous taisez. Je ne puis deviner cet étrange secret. Mais, madame, c'est toujours un mauvais parti à prendre que celui de forcer son goût, de s'exagérer ses sentiments, et surtout de les exagérer aux autres. — Madame, voilà un ton de cérémonie bien bizarre dans ce moment. Est-ce pour m'encourager à la confiance? Vous avez des distractions uni-

ques. Allons, il faut tout vous dire: rougir dans votre sein et vous avouer que je travaille en vain à me guérir d'une passion qui fait mon tourment. J'adore M. de W***. et j'en suis aimée de même.

— Ah! je respire! m'écriai-je, et où est donc le mal de cela? Aimez, aimez-le; vous ne sauriez mieux faire. Embrassez-moi. Ah! ma chère amie! — D'où vous vient ce transport? Je vois bien que vous ne savez pas... — Quoi? — Tout le monde dit qu'il a été l'amant de ma mère et même qu'il l'a quittée pour moi. — Tout le monde dit. Mais il doit le savoir, lui; que dit-il? — Il le nie absolument; mais cela ne signifie rien, car il passe malheureusement pour n'être pas scrupuleux. Un fait certain, c'est que depuis qu'il me rend des soins, ma mère semble m'avoir prise en aversion. — J'avoue que cette position est cruelle; mais dès que votre cœur est à lui, il est clair que vous ne pouvez être à un autre sans vous manquer. Embrassez-moi, ma chère amie; vous m'avez sauvé la vie. — Mais expliquez-moi donc à votre tour ces transports. — Savez-vous pourquoi Francueil redoutoit tant madame de Jully et moi? — Pourquoi? — C'est qu'il me trahissoit pour vous. — Ah ciel! qu'ai-je fait, s'écria madame de Versel! — Ne craignez rien, lui dis-je. Jamais il ne saura que vous m'ayez confié quelque chose. Jamais la moindre plainte ne sortira de ma bouche. Je suis trop accoutumée à les dévorer. Si vous saviez tout le mal que vous m'avez fait! — Quoi! Vous vous étiez donc aperçue? — Que trop! Hélas! de quelques mystères, de quelques égards que l'on colore son changement, peut-il y avoir quelque chose que le regard de la passion ne pénètre? Et dès l'instant que le voile est déchiré, chaque précaution qu'on croit prendre pour sa

tranquillité est une démonstration et une injure. Malgré cela, je ne suis pas injuste, et je ne serois pas étonnée que M. de Francueil, dans de certains moments, ne crût devoir être content de sa conduite à mon égard. — Comment entendez-vous donc cela, car il vous trompe? — C'est un tort qu'en général les hommes comptent pour rien; mais lorsque la passion les entraîne malgré eux, ils ont l'humiliante et fausse pitié de croire avoir tout fait, si, à force de faussetés et de mensonges, ils sont parvenus à nous jeter dans une incertitude que la découverte des faits peut seule dissiper. Mais laissons ces vaines réflexions. Vous sentez combien il m'est important de savoir au juste les détails de tout ceci. Premièrement, ma chère amie, est-il bien sûr que vous n'aimiez point Francueil? — Ah! très-sûr; on ne peut pas plus sûr. Je n'ai nul mérite à y renoncer, je vous jure; mais ce seroit un sacrifice, il seroit juste que je le fisse; et certainement je le ferois. Vous ne me connoissez pas, madame d'Épinay, si vous en doutez. Je ne m'étonne plus, continua-t-elle en souriant, si je vous trouvois si bizarre. — Je puis donc exiger, lui dis-je, que vous me rendiez un compte exact de tout ce qu'il vous dira; de sa conduite avec vous et de la vôtre avec lui? — Je vous le promets. Vous-même n'avez qu'à me dicter celle que je dois tenir; mais qu'il ne puisse jamais supposer... — Vous y pouvez compter. — Vous sentez bien que j'aurois l'air de le jouer d'une façon impardonnable. — Sans doute. — Si je l'eusse aimé cependant, qu'auriez-vous fait? — Je n'ose vous le dire, lui répondis-je franchement. — Quoi donc, reprit-elle d'un air effrayé dont je ne pus m'empêcher de rire, m'auriez-vous tuée? Vous me faites peur. — Non, non, je ne suis

pas si méchante ; mais j'aurois bien pu vous sacrifier à mes intérêts. — Et qui me répondra que vous ne me compromettrez pas encore, si cela vous paroît nécessaire? — Ma parole que je vous donne. Mais puis-je vous faire des questions et me promettrez-vous de ne me rien cacher? — C'est selon. Il y a mille choses que je vous aurois dites et que je ne vous dirai peut-être pas, non pas que je veuille vous les cacher, mais dans la crainte que vous ne les désapprouviez. Dans votre position, il ne faut pas s'attendre à l'indulgence. Peut-être dirai-je tout cependant. Je n'en sais rien. Je ne sais seulement pas moi-même si j'ai quelque chose à dire ou à taire.

— La cruelle chose que les égards ! Qu'ils sont offensants ! m'écriai-je. Sachez, madame, que j'ai la tête assez bonne et l'âme assez haute pour soutenir la plus cruelle vérité dite avec franchise de la part de mon amie, et avec confiance de la part de mon amant. — Pardon, ma chère amie, me dit madame de Versel ; comptez sur la plus sévère exactitude. — Je voulois vous demander, lui dis-je, depuis quand Francueil est amoureux de vous, quand il vous en a parlé, et où vous en êtes ensemble? — Depuis dix ou douze jours, il ne m'en parle plus. Hier, en partant, il m'a donné une lettre où il me jure qu'il ne m'aime plus et où il est clair qu'il m'adore toujours. Hé bien ? Vous n'en pouvez plus ! Je ne dirai plus rien. »

En effet, j'étois prête à suffoquer. Je fis un effort sur moi-même. « Continuez, lui dis-je. L'avez-vous, cette lettre? — Non, je l'ai brûlée tout de suite. — Et qu'avez-vous répondu? — Rien. Je ne réponds pas, ou très-rarement. Je lui ai dit que j'étois enchantée qu'il ne m'aimât plus, et cela n'étoit pourtant pas trop vrai. —

Comment? — C'est que je faisois tout ce que je pouvois pour l'aimer, espérant qu'il pourroit peut-être à la fin chasser W*** de mon cœur, et que si ma mère venoit à s'en apercevoir, elle en seroit rassurée; mais je renonce pour toujours à ce projet, je vous en ai donné ma parole; et vous y pouvez compter. — Et qu'a-t-il dit à votre réponse? — Que je serois contente; que certainement il ne m'aimoit plus, ou que du moins il ne m'aimeroit pas longtemps. — Et y a-t-il longtemps qu'il vous aime? — Mais c'étoit peu de temps avant le voyage qu'il m'en avoit parlé pour la première fois. Il prétendoit alors qu'il travailloit depuis trois mois à détruire cette passion, et qu'il falloit bien qu'elle fût au-dessus de ses forces pour s'être décidé à m'en parler. — Et vous l'écoutâtes alors? — Il est vrai; toujours par le motif que je vous ai dit. Je ne lui donnai pas d'espérances, mais je ne le rebutai pas non plus; je cherchai à l'étudier. Je me disois sans cesse que je pourrois l'aimer; je crois même que je me persuadai qu'il étoit plus aimable que W***. Ce fut moi qui imaginai le voyage de la mer pour m'éloigner de l'un, me rapprocher de l'autre, et surtout pour fuir ma mère, qui me désoloit. — Hé bien? — D'abord il refusa ce voyage. Je le pressai. — Et il accepta, dis-je en l'interrompant. — Cela est tout simple. — Il n'est, en vérité, pas si coupable que je le croyois. Comment auroit-il résisté? Ah! vous avez bien quelques petites reproches à vous faire. — Moi? savois-je qu'il vous aimoit, et que vous l'aimiez? et pouvois-je le supposer? — Quoi! vous ne l'aviez pas ouï dire? — Pardonnez-moi; avant de vous connoître tous deux : mais lorsque j'ai vu vos façons de vivre si diverses; vous, dans la plus grande solitude qu'il ne paroissoit pas empressé de partager; votre mari affi-

chant la galanterie auprès de vous, et, dans votre intérieur, ayant des gens beaucoup plus assidus que Francueil, j'ai regardé les mauvais propos qu'on m'avoit tenus comme dénués de fondement, et j'ai été confirmée dans cette opinion par sa conduite avec moi. — Oui, il vous a fait de moi un si joli portrait, qu'en effet il étoit difficile... — Ah! il ne m'en a jamais dit que du bien; il m'a toujours parlé de vous avec tendresse, avec estime, et comme quelqu'un à qui il seroit au désespoir qu'il arrivât la moindre peine. Mais vous condamnez ma conduite; rien n'est si aisé à dire : je voudrois bien savoir ce que vous auriez fait à ma place? — Je ne l'aurois pas amusé, car il est clair qu'il a été entraîné par les espérances que vous lui avez fait concevoir. — Des espérances? mais je ne lui en ai pas données. Ce n'est pas ma faute s'il en a pris mal à propos. — Ma chère amie, voilà le propos d'une franche coquette; vous avez volé celui-là à madame de Jully, mais il ne vous va pas. Allons, allons, convenez de bonne foi que vous avez tort, et achevons. — Mais, vrai! madame d'Épinay, je ne sens pas cela; tenez...— Achevons, achevons. — Vous m'imposez, malgré que j'en aie; je ne saurois plus rien dire si vous me grondez. — Dites, dites, ma chère amie, lui répondis-je en l'embrassant, je ne gronderai plus.

« Nous partîmes donc, continua madame de Versel. La première journée il fut triste, rêveur. Nous lui en fîmes la guerre, et le reste du temps il fut gai, rempli de soins et d'attentions pour moi, et me pressoit beaucoup de répondre à ses sentiments.— Il étoit gai, et ne me voyoit pas consumée de tristesse et de chagrins! — Il causoit souvent, en particulier, avec madame de Jully. Je ne concevois rien à ses fréquents entretiens, dont il sortoit tou-

jours plus sérieux qu'auparavant; mais cette impression ne duroit pas. Je vois à présent que vous en étiez l'objet. Enfin votre arrivée fut l'époque de ses caprices avec moi. Je m'en plaignis, non que je pensasse à vous les attribuer, mais je crus fermement que c'étoit une affaire de caractère. Il me dit qu'il voyoit bien qu'il ne pouvoit me plaire; qu'il n'étoit pas plus avancé que le premier jour, et il me pressa de lui dire nettement ce qu'il devoit espérer. « Rien, » lui dis-je assez sèchement, tant sa conduite me parut bizarre et ridicule. Il fut deux jours sans avoir l'air de prendre garde à moi; mais je remarquois très-bien qu'il n'étoit pas fâché que sa tristesse ne m'échappât pas. Il ne redevint aimable que le dernier jour de notre retour; mais ses caprices et ses inconséquences n'ont pas cessé depuis. Tantôt il jure qu'il m'adore, qu'il mourra si je refuse de l'écouter; d'autres fois il dit qu'il ne m'aime plus. Je conçois à présent le motif de tant de bizarreries; et je crois cependant que c'est tout de bon, cette fois, qu'il renonce à moi, car il m'a mandé qu'il alloit me fuir avec autant de soin qu'il me recherchoit. — Il est certain, lui dis-je, qu'il n'y a pas d'autre moyen pour vous oublier. Il faut que vous l'encouragiez à suivre ce plan, et que vous le secondiez pour que les arrangements de la société n'en viennent pas déranger l'exécution. — N'en doutez pas, ma chère amie; mais vous, qu'allez-vous faire? — Je l'ignore encore. Il faut que j'y réfléchisse. — Savez-vous ce qui arrivera de tout ceci? C'est que vous ne m'aimerez plus, et que Francueil me haïra, parce que vous vous brouillerez peut-être avec lui. — Moi, me brouiller avec Francueil! Non, non jamais; cela est impossible. Et pourquoi ne vous aimerois-je plus? Au contraire, ma chère amie, lui dis-je en l'embrassant,

je vous jure que vous m'êtes bien plus chère que vous ne me l'étiez : est-ce à cause de votre franchise? Est-ce à cause que Francueil vous aime? Je n'en sais rien; mais le fait est que je me sens bien plus d'intérêt et même de tendresse pour vous que je n'en ressentois avant notre explication... Mais, séparons-nous. J'ai besoin de repos, peut-être d'être seule, et de mettre de l'ordre dans mes sentiments. Je ne sais où je suis; si je rêve, si je veille... J'abuse aussi de votre complaisance. — Moi? dit madame de Versel, point du tout. Je passerois fort bien la nuit, si vous vouliez; mais je comprends que vous pouvez avoir besoin de repos. Adieu, ma chère amie. A demain; nous nous retrouverons. »

CHAPITRE VIII

1751

Madame d'Épinay se retourne vers sa mère. — Madame d'Esclavelles et l'abbé Martin. — Projets de dévotion. — Sages conseils. — Réveil de la passion. — Mademoiselle Quinault quitte Paris. — Le dernier dîner de la société du Bout-du-banc. — Dialogue sur le culte, la religion, l'athéisme. — Sortie de Jean-Jacques. — Un chansonnier. — Un auteur comique. — M. et madame de La Popelinière. — Tête-à-tête philosophique de madame d'Épinay et de J. J. Rousseau. — Il lui fait son portrait devant elle. — Parabole remarquable de Jean-Jacques. — Progrès de Grimm. — Diderot. — Les sœurs de madame de Jully. — Le chevalier de V***. — Madame de Jully rompt avec Jelyotte. — Un roman de madame d'Épinay attribué à Diderot.

SUITE DU JOURNAL.

Il est donc vrai que je n'ai plus rien à aimer dans le monde ; amants, amis, tout m'abandonne. Je n'entends pas même parler de madame de Jully : elle me sait cependant dans la peine. Ma mère, ma bonne mère, est la seule de qui je reçoive des consolations.

Alarmée du prodigieux changement qu'elle voyoit en moi, et dont elle ignoroit la cause, elle est montée hier chez moi. « Mon enfant, m'a-t-elle dit, il n'y a rien dans le monde à quoi il n'y ait du remède ; il ne faut que de la confiance et du courage, pour se mettre au-dessus de tout. Parlez-moi, ouvrez votre cœur à votre mère. Vous avez perdu peut-être un ami ; vous en avez trois autour de vous, qui vous tendent les bras, vos enfants et moi. Ils ne vous tromperont pas, ceux-ci ; livrez-vous à

toutes les consolations que nous vous offrons ; il ne faut qu'avoir vécu pour savoir combien les hommes sont injustes, ingrats, et comptent pour peu la peine des autres, quand leurs intérêts la causent. Est-ce de votre mari, de mademoiselle d'Ette? est-ce de madame de Jully, de M. de Francueil, que vous avez à vous plaindre? — C'est de tout le monde, lui dis-je, maman. Mon cœur est ulcéré de voir qu'on n'a d'amis qu'autant que la gaieté, les plaisirs appellent. Je ne vois que trop que mon cœur n'est pas fait pour s'attacher à des amis si frivoles. Il cherche un bien plus pur, plus solide. Je crois que Dieu a dessillé mes yeux, et qu'il m'appelle à lui. Vous m'avez souvent parlé du vide des consolations que je cherchois ; je ne vous croyois pas alors. — Ma fille, me dit ma mère, le dégoût que vous éprouvez aujourd'hui est le moindre malheur qui pût vous arriver. J'aurois voulu vous amener plus tôt à reconnoître le peu de cas qu'on doit faire des hommes. Il n'y a de parfait bonheur qu'avec un véritable amour de Dieu, et de repos que dans une vie pieuse et retirée. Voyez M. l'abbé Martin ; confiez-lui le trouble de votre âme. Vous trouverez, j'en suis certaine, une grande consolation dans ses paroles. — Maman, lui ai-je dit, ordonnez à votre fille tout ce que vous jugerez à propos ; elle est prête à obéir. »

Elle écrivit à l'abbé Martin, qui est son directeur, de venir dîner avec nous. Il vint dès le lendemain ; et lorsque je descendis chez ma mère il y étoit déjà.

J'espérois qu'elle l'auroit un peu prévenu ; mais j'ai lieu de croire qu'elle ne l'avoit pas fait. Lorsque j'entrai, elle lui dit que je désirois qu'il voulût bien diriger ma conduite, étant résolue de penser sérieusement à mon salut. « C'est, répondit-il, le vœu de toute bonne chré-

tienne, et les devoirs de votre âge et de votre état, madame, sont moins pénibles et moins difficiles à remplir qu'on ne pense. » Ma mère nous laissa seuls ; j'étois un peu embarrassée. « Ce n'est ni mon âge ni mon état, lui dis-je, monsieur, qu'il faut consulter. Je suis dégoûtée du monde ; tout ce que j'y vois, tout ce que j'y éprouve, me persuade chaque jour davantage qu'il est impossible d'y faire son salut. Si j'osois, si mes enfants pouvoient se passer de moi, j'irois me jeter dans un couvent, et je ferois bien volontiers le vœu de n'en jamais sortir. — Je vous avoue, madame, me dit-il, que je fais peu de cas de ces partis extrêmes, et qu'en général je n'ai point de confiance dans ces conversions prématurées. Elles ne sont point solides, les retours en sont toujours fâcheux. La vraie dévotion, madame, et la disposition de l'âme la plus agréable à Dieu, c'est, en morale comme en philosophie, de tirer le meilleur parti possible de la situation où la Providence nous a placés. Une femme mariée, une mère de famille n'est point faite pour être carmélite, ni pour vivre en carmélite. Lorsqu'on se laisse emporter par caprice, ou par simple dégoût du monde, à ces retours subits vers Dieu, on ne tarde pas, à votre âge, à s'en repentir, et l'on revient au monde par le besoin de le retrouver. — Monsieur, je vous assure qu'il est impossible de faire son salut dans le monde. — D'où vient donc, madame ? Condamnez-vous à la damnation éternelle tous ceux que leur état y retient ? Dieu ne demande de nous que l'exacte observance des devoirs auxquels nous oblige la situation où il nous a placés. Avant de faire plus qu'il n'exige, commencez à faire exactement ce qu'il exige ; sans quoi vous afficherez plus que vous ne pouvez tenir. Vous reviendrez au monde, vous le quitterez de nouveau

pour Dieu, et vous ne serez bien ni avec l'un ni avec l'autre. Lorsqu'on prend par dépit un parti extrême, lorsqu'on veut mener la vie d'un solitaire, non par amour de Dieu, mais par le dégoût de ses semblables, il n'en résulte autre chose que d'affoiblir l'espérance d'une réconciliation réelle entre le Créateur et la créature; et cela conduit même souvent à l'extinction totale de la religion, dans une âme à qui elle n'offre presque plus la ressource de l'expiation. — Je vous assure, monsieur, que mon retour vers Dieu est sincère; il sera durable; je l'espère: j'ai tant de raisons pour qu'il le soit! — Je vois, madame, que vous allez faire de Dieu un pis aller. Si l'on méprise le monde quand on le quitte pour Dieu, on peut dire de même qu'on méprise Dieu quand on ne le quitte que pour le monde; et c'est ce qui ne manqueroit pas de vous arriver. Croyez-vous, madame que ce soit là la disposition qu'il attende de vous? Croyez-vous que quand vous aurez quitté le rouge; que quand vous aurez fait succéder les Essais de Nicole aux Essais de Montaigne; que vous aurez fermé votre porte à la bonne compagnie, il n'y aura plus de danger pour vous? Vous vous trompez. Les tentations viendront vous chercher aux pieds des autels. La dévotion consiste principalement dans la privation de choses très-douces, et cette privation ne manque presque jamais d'aigrir l'humeur. »

Je lui dis que j'avois fait mes preuves à cet égard, et je lui contai tous les chagrins que m'avoit donnés mon mari. « Vous avez à vous plaindre de M. votre mari, me dit-il: vous aurez mille fois moins d'indulgence pour ses travers si vous donnez dans une dévotion excessive. Cela ne devroit pas être, mais cela sera par la seule raison que vous ne croirez plus avoir aucune faute à vous pardonner. »

Nous causâmes fort en détail sur ma situation avec mon mari. Il me dit des choses très-sensées, et qui certainement m'auroient consolée si c'eût été la véritable cause de mes chagrins; il se douta que je ne lui disois pas tout, mais je n'osois en dire davantage. Après un moment de silence, pendant lequel ma contenance ne le satisfaisoit pas, il me dit tout d'un coup d'un air de compassion : « Mais, madame, je suis étonné qu'en convenant de tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, votre âme n'éprouve pas un peu de consolation; vous êtes triste : oserois-je vous demander quel est le sujet de votre tristesse? »

Je lui dis d'abord que j'étois lasse de vivre avec des gens corrompus et sans foi, et que souvent ceux en qui l'on croit devoir placer le plus de confiance sont les plus perfides ou les moins indulgents. « Mais, me dit-il, la perfidie, l'inconséquence et l'intolérance des hommes sont anciennes comme le monde; l'on y doit être fait. Encore une fois, ce n'est guère là le motif dont Dieu se sert pour rappeler une âme à lui. La trahison des amis, madame, inspire de la défiance et non de la dévotion. On en hait un peu plus l'espèce humaine ; mais croyez-vous, madame, qu'on puisse en aimer Dieu davantage? »

Il me prit un serrement de cœur et une abondance de larmes qu'il me fut impossible de retenir. Je me cachai le visage dans mes mains ; je voulus parler : cela me fut impossible. M. Martin eut pitié de mon état, et m'assura que si j'avois quelques peines secrètes dont il pût me consoler, il n'étoit point indigne de ma confiance, et que je pouvois parler. Je lui avouai que le dégoût excessif que je me sentois pour le monde ne m'étoit venu que par la perte du cœur d'un ami à qui j'ai tout sacrifié; je lui peignis la solitude où se trouvoit mon âme, le désespoir qui s'em-

paroit de temps en temps de moi, et enfin l'ennui insupportable que me causoit mon existence.

« Je ne suis plus étonné, madame, me dit-il, de vos projets de réforme; mais j'ai moins de confiance que jamais dans leur solidité. Vous êtes dans le cas de toutes les femmes honnêtes et malheureuses, qui ont besoin d'aimer encore. Dieu devient l'objet d'une sensibilité qui ne peut demeurer oisive; et le mauvais succès d'un parti si légèrement pris est une juste punition des motifs frivoles qui ont guidé cette profanation. En attendant, la prétendue conversion fait grand bruit, le motif en devient plus éclatant. Une telle réforme est une espèce de scandale qu'on donne en pure perte, car on ne tarde pas à retourner au monde, et c'est un second scandale et un ridicule qu'on n'évite que par des ménagements et un art infini. Il ne résulteroit de tout ceci, si vous suiviez la vivacité de vos idées, que l'embarras de rappeler peu à peu toutes les vanités que vous auriez éloignées; c'est alors, madame, que vous pourriez évaluer l'infinie distance qu'il y a entre le monde et Dieu. Pour une femme comme vous, madame, qui a de la droiture, de la raison et de l'honnêteté, il n'y auroit d'autre parti que de soutenir celui que vous auriez embrassé. Pouvez-vous vous promettre d'être assez absolument détachée des avantages de votre position, pour n'être jamais tentée d'en jouir? ou vous déciderez-vous à mener une vie d'hypocrite qui ne peut jamais vous convenir? L'aveu que vous m'avez fait ne change rien à tout ce que nous avons dit. Mon avis est toujours, madame, que vous n'affichiez rien; que vous cherchiez, dans une dissipation honnête, à calmer les mouvements violents et contradictoires que le désespoir fait naître en vous. Si vous voulez que le repentir de vos

erreurs soit agréable à Dieu, il faut d'abord qu'il soit sincère ; et ce ne sera que dans un état de calme que vous et moi pourrons juger sainement de vos dispositions. Je ne vous permettrai pas même à présent d'approcher des sacrements; je vois plus de dépit que de remords dans vos expressions. Occupez-vous d'abord, madame, des devoirs réels de votre état ; faites le plan d'une nouvelle vie : le soin de madame votre mère, l'éducation de vos enfants, la vigilance continuelle sur les intérêts de M. votre époux , voilà, madame, par où doit commencer votre réforme, et puis, si, dans quelques années, vous persistez dans le désir d'atteindre à la perfection de la vie dévote, j'aurai l'honneur de vous revoir. »

Ainsi, l'abbé Martin trouve que je n'ai rien de ce qu'il faut pour être dévote heureuse. Ce désir me soutenoit ; et à présent que je l'ai perdu, je suis plus désolée que jamais. Je lui ai demandé ce qu'il me conseilloit de faire, au cas que M. de Francueil vînt me chercher à la campagne. « Je sens, lui dis-je, que je ne dois plus le voir. — Il n'est, m'a-t-il répondu, madame, ni prudent ni honnête d'en agir ainsi. La personne dont il est question est faite apparemment pour être votre ami, puisqu'il a été avoué pour tel de toute votre famille. En pareil cas, une rupture affichée est une sottise, et une sottise déshonorante. Voyez-le venir ; il paroît qu'il n'est pas fort empressé de vous trouver : s'il vient, il faut le recevoir, et le bien recevoir. Vous ne devez souffrir aucune explication sous quelque prétexte que ce puisse être, ni vous trouver seule avec lui. Éloignez-le insensiblement ; ce sera bien fait : mais tant que vous serez contrainte de le voir, traitez-le comme vos autres amis, sans aucune distinction. »

SUITE DU JOURNAL.

(Septembre 1751).

L'abbé Martin n'avoit que trop raison; j'étois mal disposée à la dévotion. Ah! que je suis foible! J'adore Francueil; je suis plus que jamais combattue. Que je suis heureuse de n'avoir rien avoué à ma mère! Il m'a envoyé, par un exprès, une lettre fort douce, par laquelle il me demande mes ordres.

Il vouloit s'établir à Épinay; il y seroit déjà avec M. Rousseau et Gauffecourt: mais, ayant appris que M. et madame de Jully y venoient dîner aujourd'hui avec Duclos, ils ont remis leur arrivée à demain.

Ce que j'ai eu à souffrir les premiers jours que Francueil et M. Rousseau ont passé ici est difficile à rendre. A la fin Francueil parut un peu plus à son aise avec moi; mais nous ne nous vîmes pas seuls un instant, et je ne remarquai pas qu'il cherchât à me parler en particulier. M. Rousseau me paroît lui être fort attaché; et je suis persuadée que déjà il sait tout ce qui nous regarde[1].

[1] « M. de Francueil lui communiqua une partie de l'amitié qu'il avoit pour moi, et m'avoua ses liaisons avec elle, dont, par cette raison, je ne parlerois pas ici si elles ne fussent devenues publiques au point de n'être pas même cachées à M. d'Épinay. M. de Francueil me fit même sur cette dame des confidences bien singulières, qu'elle ne m'a jamais faites elle-même et dont elle ne m'a jamais cru instruit, car je n'en ouvris ni n'en ouvrirai de ma vie la bouche, ni à elle, ni à qui que ce soit. » (*Confessions*, livre VII, partie II.) Francueil avait été, Rousseau nous l'apprend, beaucoup plus loin que ne pouvait le supposer madame d'Épinay, et ses

Ils faisoient toutes les après-dînées de longues promenades, et on ne les voyoit qu'au moment du souper. Quelque convenable que fût à la disposition de mon âme cette conduite de Francueil, je n'ai pu encore m'habituer à l'idée de le voir ainsi me fuir.

Il est inconcevable que M. d'Épinay, sans respect pour moi, pour sa famille, pour lui-même enfin, ait acheté dans le village[1] une petite maison où il a fait mille dépenses folles, et installé, sous des noms supposés, deux filles de la comédie, qu'il a eu la hardiesse de présenter au curé comme des femmes très-honnêtes.

Duclos vient de m'écrire pour m'annoncer de la part de mademoiselle Quinault qu'elle est décidée à quitter Paris. Elle part à la fin de la semaine pour aller vivre à Saint-Germain; elle y a acheté une maison avec deux arpents de terre; elle prétend s'y retirer, y vivre à moindres frais et y être heureuse; je le souhaite. Mais il me semble qu'une personne accoutumée à la vie qu'elle a menée se trouvera bien isolée à Saint-Germain. Duclos répond à cela : « Pourquoi? Il y a des figues excellentes, je les aime beaucoup, j'irai souvent. » Et moi je parierois qu'elle ne quitte Paris que pour fuir l'empire qu'il a pris sur elle, et auquel elle n'a pas le courage de se soustraire. Quoi qu'il en soit, elle donne après-demain,

confidences ne furent pas sans empêcher toujours Rousseau d'être tout à fait aimable et intime avec elle : il redoutait si fort tout ce qui n'était pas la santé la plus pure.

[1] A Épinay, et non à Deuil, qui avait la Chevrette sur son territoire. Nous n'avons pas trouvé, avons-nous dit, quelles danseuses pouvaient être mademoiselle Rose et sa sœur; mais, ce nom de Rose n'étant peut-être pas le vrai, il faudrait chercher dans les almanachs les noms de deux sœurs. On trouve alors à la Comédie-Italienne, mais en 1756 seulement, Catinon et Suzette Foulquier.

lundi, un dîner d'adieu auquel je suis priée et où j'irai sûrement.

J'arrive de chez mademoiselle Quinault : c'est une chose plaisante que l'assortiment des gens qu'elle avoit rassemblés. Je crois qu'ils s'étoient tous donné le mot aujourd'hui pour être alternativement sublimes et ridicules. Ce dîner étoit un dîner d'adieu. En général, tous ceux qui ont été une fois admis à dîner chez elle ont le droit d'y revenir sans autre invitation : de sorte que nous courions le risque de nous trouver quinze ou vingt, quoique la fondation ne soit que pour huit personnes. Duclos y donne le ton, parce qu'il y a peu de poumons qui soient en état de le disputer aux siens. Chacun a son sobriquet ; et il est ordinairement donné par un esprit de critique ou de prétention, et non par le sentiment ni par la gaieté. Duclos a celui de *tendre Arbassan* : tout le monde rit lorsqu'on l'appelle ainsi. Comme je ne conçois rien à cette plaisanterie, que j'avois entendu répéter toujours avec succès chaque fois que j'étois venue chez mademoiselle Quinault, j'en ai demandé l'explication, et j'ai été très-étonnée de voir que personne n'en étoit plus instruit que moi, et que le hasard avoit dicté ce mot dont on rioit depuis deux ans sur la parole de la maîtresse de la maison. Mon embarras et l'envie que je marquois de pénétrer le fond de cette plaisanterie lui parurent fort comiques ; on me plaisanta sur la constance que j'avois eue d'attendre si longtemps à demander cet éclaircissement. « Il faut l'appeler Griselidis, » s'écria mademoiselle Quinault en faisant de grands bras et de grands rires. Tout le monde applaudit. Le tendre Arbassan prit un air plus grave, et,

par de certains gestes d'applaudissement, il fit entendre que ce mot avoit un sens plus profond qu'on ne pensoit, et que de longtemps on n'en diroit un plus heureux. On le crut, et je fus appelée madame Griselidis.

Mademoiselle Quinault me dit à l'oreille qu'un auteur de ses amis devoit après le dîner lire une pièce de société dont il vouloit qu'on lui dît son avis; qu'elle avoit été bien aise de m'admettre à cette lecture, mais qu'il en falloit garder le secret, parce qu'on laisseroit partir la cohue avant de commencer la lecture. Elle oublia qu'elle venoit de me demander de l'indulgence pour son mauvais dîner, auquel, disoit-elle, elle ne mettoit d'autre prétention que celle de ne le faire manger qu'à ses vrais amis, parce qu'il ne faut point emporter le chat; et elle se mit à chanter :

Nous quitterons-nous sans boire?
Nous quitterons-nous
Sans boire un coup?

Après cette heureuse saillie, elle me fit un petit compliment sur le désir qu'elle avoit d'avoir mon avis sur la pièce qu'on devoit lire, et, chemin faisant, elle me dicta d'avance le jugement favorable que j'en devois porter. Je me divertis intérieurement de tout ce que je voyois, et j'eus l'air d'applaudir comme tout le monde à tout ce qu'elle disoit.

Lorsque j'arrivai, il n'y avoit que Duclos, Rousseau et deux hommes que je ne connois point. « L'un de ces deux messieurs fait métier, me dit mademoiselle Quinault, d'aller partout réciter les morceaux que Voltaire n'a point encore livrés à l'impression : il croit bonnement devoir quelque consistance à cet emploi. Ces sortes de

gens tiennent au courant des petites nouvelles littéraires; cela a son utilité. L'autre est un abbé, grand mangeur, grand braillard et bienvenu chez quelques duchesses qui, dit-on, font cas de certains talents qu'il possède dans un degré éminent. Il a toujours eu de l'amitié pour moi, il falloit bien le mettre de la fête. » Je la remerciois de son instruction, lorsque je vis entrer un homme avec une contenance plus simple et plus humble que les autres. « C'est l'auteur, » me dit tout bas mademoiselle Quinault. Je l'examinai beaucoup. Il paroît avoir plus d'esprit qu'on ne lui en accorde dans cette société, où on le protége plus qu'on ne lui rend justice. Ensuite arriva un médecin qui ne ressemble pas mal à la charge de ceux qu'a peints Molière. Mademoiselle Quinault le consulta avec l'air de la confiance, et ne se moqua pas moins hautement de ses réponses. J'en fus d'abord embarrassée pour lui, mais je vis que je pouvois m'épargner cette peine. C'est le pédantisme, la prétention médicinale et l'absurdité personnifiée. On n'attendoit plus pour servir que le marquis de Saint-Lambert : il arriva enfin. On avoit ce jour-là exposé aux Grands-Augustins[1] les magnifiques tapisseries des Gobelins qui sont en vente par la mort du duc de ***. Mademoiselle Quinault s'écria : « Je parie qu'il vient de voir les tapisseries. — Vous croyez plaisanter, reprit Saint-Lambert, et vous avez dit vrai. Il y a deux heures que j'y suis et je ne puis m'en arracher. N'est-ce pas une chose bien étonnante qu'avec des brins de laine peints de toutes sortes de couleurs, on parvienne à représenter

[1] Le couvent des Grands-Augustins était là où se trouvent le marché à la volaille et la rue du Pont-de-Lodi. Les tapisseries dont il s'agit en cet endroit provenaient probablement de la succession de Joseph-Charles-Marie, duc de Boufflers.

un tableau immense, et si parfaitement, qu'à une certaine distance on ne sait si l'on voit une étoffe, un tableau, ou même la nature ; tant le dessin, la couleur, la perspective, la magie du clair-obscur, et enfin tout l'art de Vanloo ont été bien observés. »

Chacun dit son mot sur le degré de perfection où les manufactures sont arrivées en France. Les uns préféroient Beauvois aux Gobelins ; les autres la Savonnerie[1] ; tout le monde parloit à la fois, et l'on se mit à table. Rousseau avoit voulu tenter quelques réflexions, mais elles ne furent ni relevées ni entendues. Il me semble qu'une, entre autres, en valoit bien la peine. Il disoit que la peinture, les tapisseries, étant un art d'imitation, il lui sembloit absurde de mettre en tapisseries des personnages dont les pieds posoient sur les lambris. « A la bonne heure, dit-il, quelques petites figurines dans le lointain d'un paysage ; la perspective, étant bien observée, peut m'entraîner et me faire illusion. — Quoi ! lui dis-je, vous ne pardonnerez pas même au Poussin d'avoir placé le déluge universel dans un espace de quatre pieds en carré ? — C'est précisément celui-là qui me désespère, me dit-il, et le premier tableau qui m'ait fait faire cette réflexion. — C'est le premier, lui dis-je, qui auroit dû vous la faire oublier. »

Dès que l'on fut à table, le médecin, qu'on appeloit le docteur Akakia[2], resta, les bras croisés, à considérer

[1] Les Gobelins travaillaient sur le métier vertical ou de haute-lisse qui permet un travail très-parfait ; Beauvais travaillait sur le métier horizontal ou de basse-lisse qui ne permet pas de vérifier souvent et de perfectionner l'ouvrage. La tapisserie des Gobelins est donc toujours plus fine. Quant au genre savonnerie, ce n'est pas un tapis d'un tissu lisse, mais un tapis composé de touffes de laine comme les tapis turcs.

[2] La *Diatribe contre Maupertuis* mise par Voltaire sous le nom du

mademoiselle Quinault jusqu'à ce qu'elle eût commencé sa soupe; puis, la prenant sur le fait, il lui cria d'une voix d'indignation : « Et les quinze grains de rhubarbe[1], mademoiselle? » Tout le monde partit d'un éclat de rire. « Ils sont emballés, docteur, lui dit-elle; ils m'attendent à Saint-Germain. » Il voulut lui prouver que cette interruption lui seroit préjudiciable, et il nous assura de la meilleure foi du monde qu'il vaut mieux faire des remèdes inutiles, et même contraires à son état, que de n'en pas faire. On le plaisanta si fort et si longtemps, qu'à la fin il s'en aperçut. « Messieurs, dit-il, je pardonne de tout mon cœur les satires qui me sont personnelles, mais est-il possible que des gens d'esprit comme vous se laissent entraîner à la vivacité d'une saillie mordante contre le premier dès arts? Tous les grands hommes, messieurs, ont toujours respecté la médecine. — Cela est vrai, répondit Rousseau, témoin Molière. — Monsieur, répondit le docteur, voyez aussi comment il est mort[2]. »

De plaisanteries en plaisanteries, de propos en propos, on revint encore aux tapisseries du duc de ***. Mademoiselle Quinault dit qu'il étoit affreux pour une famille

docteur Akakia est de 1753. Il est probable que Voltaire employait là un de ces noms qui, à un moment donné, signifient quelque chose dans la société. Ici le docteur Akakia devait être le médecin Malouin.

[1] Où l'on a la preuve que madame d'Épinay est très-exacte dans ses souvenirs, c'est à tous ces petits détails qu'elle eût pu mal rendre. Les quinze grains (environ un gramme) sont en effet la dose de la rhubarbe, prise comme tonique.

[2] Marmontel raconte que Malouin lui fit à lui-même cette réponse. Nous pouvons en conclure, d'abord, que le mot était connu et était même probablement vrai; ensuite que Marmontel l'a sans doute arrangé pour lui dans ses Mémoires; ou encore que c'est madame d'Épinay qui, l'ayant entendu raconter ailleurs que chez mademoiselle Quinault, l'enchâsse ici pour le plus grand agrément du discours.

d'être forcée de vendre des morceaux si précieux; voilà le sort de toutes les belles choses, des collections rares. — Chut, dit Duclos, ne dégoûtez pas les amateurs. Quelques fermiers généraux achèteront ces tapisseries, et nous les étaleront avec emphase devant leur porte[1], le jour de la petite Fête-Dieu. » On s'arrêta un peu sur la beauté et la solennité des cérémonies de ce jour. Mademoiselle Quinault dit à Saint-Lambert : « Je parie, marquis, que vous aimez, à la folie, les processions de la petite Fête-Dieu. » Il s'écria avec enthousiasme : « Je vous assure, madame, que je les trouve d'un pathétique admirable. Ces hommes, ces femmes, ces enfants pénétrés de dévotion; ces flambeaux, ces prêtres magnifiquement vêtus; ce silence, rompu par intervalle, m'attendrit et me touche; je verse des pleurs, et je suis dévot comme un ange. »

L'abbé s'écria : « Par Dieu, monsieur, vous rendez cela si frappant, que peu s'en faut que je n'entonne le *Tantum ergo*[2]. »

Tout au milieu du bruit et des éclats de rire, Duclos, avec une voix de tonnerre, parvint à se faire entendre. « Vous avez raison, dit-il au marquis; et ceux qui ont banni du culte religieux l'apparat des cérémonies extérieures ont fait cent fois pis que les philosophes. — Ils ont eu peur, dit Rousseau, que le peuple ne tombât

[1] Il était de rigueur, avant la Révolution, que les maisons fussent tendues à la Fête-Dieu. Les maisons même de tout le monde devaient l'être et la communauté des Tapissiers, moyennant une somme de trois cents livres payée par le roi, était obligée de mettre des tapisseries les fête et octave du Saint-Sacrement devant les maisons des protestants. (*Lettres patentes* de mai 1656.)

[2] Le *Tantum ergo* est l'une des phrases de l'hymne *Pange, lingua, gloriosi*, qui se chante à Vêpres le jour de la Fête-Dieu.

dans l'idolâtrie, et dans la crainte qu'ils n'eussent une mauvaise religion, ils ont tout arrangé pour qu'ils n'en eussent aucune. — Et c'est ce cérémonial auguste, dit modestement l'auteur, qui a fait durer si longtemps le paganisme. — Ah! reprit mademoiselle Quinault, que ces fêtes étoient belles, marquis! — Quel charme, mademoiselle, fit Saint-Lambert, pour le peuple spectateur! quelle ressource pour le poëte! Une foule de dieux... Tous ces dieux faits de la main d'Apelles, de Praxitèle! »

Ils passèrent en revue tous les dieux et leurs attributs, et tous les artistes; c'étoit à qui peindroit avec plus de chaleur et plus de force. L'un citoit Jupiter, tenant la foudre en main et menaçant la tête de l'impie; l'autre le voyoit avec sa tête auguste, sa chevelure flottante sur son front, ses noirs sourcils, dont le mouvement seul ébranle l'Olympe; et puis Neptune et Thétis et Apollon. J'étois désolée de ne pouvoir tout entendre, tout retenir. Ce que je remarquai, c'est que cette effervescence finit par l'abbé, qui gâta le tableau en invoquant lourdement Vénus à la gorge rebondie et au sourire voluptueux.

La conversation fut encore interrompue; mais Saint-Lambert, qui avoit la tête exaltée, y revint de nouveau. La comparaison qu'il établit entre notre culte et celui du paganisme me choqua. « Vous voyez cependant, lui dis-je, que ce culte produit de grands effets, puisque les philosophes eux-mêmes sont émus à l'aspect d'une multitude prosternée. — Cela est vrai, dit-il; mais cela ne se conçoit pas.

Duclos. — Que fait ce peuple de sa raison? Il se moque des autres peuples de la terre, et il est encore plus crédule qu'eux.

ROUSSEAU. — Pour crédule, je le lui pardonne ; mais je ne lui pardonne pas de condamner ceux qui le sont autrement que lui. »

Mademoiselle Quinault dit qu'en matière de religion tout le monde avoit raison ; mais qu'il falloit que chacun demeurât dans celle où il était né.

« Non, par Dieu ! reprit Rousseau avec chaleur, si elle est mauvaise ; car alors elle ne peut faire que beaucoup de mal[1]. »

Je m'avisai de dire que la religion faisoit souvent aussi beaucoup de bien, qu'elle étoit un frein pour le menu peuple qui n'avoit pas d'autre morale. Tout le monde se récria à la fois, et m'écrasa de raisonnements qui me parurent, en effet, meilleurs que le mien. L'un dit que le menu peuple avoit plus de peur d'être pendu que d'être damné. Saint-Lambert ajouta que c'étoit l'affaire du code civil et criminel de régler les mœurs, et non celle de la religion, qui faisoit bien restituer un écu à Pâques à sa servante ; mais qu'elle n'avoit jamais fait restituer des millions mal acquis, une province usurpée, ni réparer une calomnie.

Saint-Lambert alloit continuer. « Un instant, dit mademoiselle Quinault, nous sommes ici pour nourrir et substanter cette guenille qu'on appelle corps. Duclos, sonnez, et qu'on nous donne du rôt. »

On servit. Les valets étant sortis, et la porte fermée, Saint-Lambert et Duclos s'évertuèrent à un tel point que je craignis qu'ils ne voulussent détruire toute religion, et que je demandai grâce pour la religion naturelle. « Pas plus que pour les autres, me dit Saint-Lambert. »

[1] Jean-Jacques avait abjuré le protestantisme en 1728, et il devait rentrer en 1754 dans le sein de l'Église de Genève.

Rousseau répondit qu'il n'alloit pas jusque-là; qu'il disoit avec Horace : *Ego sum paulo infirmior*[1]. La morale de l'Évangile est la seule chose qu'il conserve du christianisme, parce c'est la morale naturelle qui constituoit anciennement tout le culte. Saint-Lambert le lui disputa bien un peu d'abord; mais laissons là la morale naturelle : « Qu'est-ce qu'un Dieu, dit-il, qui se fâche et s'apaise?

MADEMOISELLE QUINAULT. — Mais parlez donc, marquis; est-ce que vous seriez athée[2]? »

A sa réponse, Rousseau se fâcha, et murmura entre ses dents : on l'en plaisanta.

ROUSSEAU. — Si c'est une lâcheté que de souffrir qu'on dise du mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu, qui est présent; et moi, messieurs, je crois en Dieu. — Pascal croyoit en Dieu aussi, repris-je.

« Vous, monsieur, qui êtes poëte, dis-je à Saint-Lambert, vous conviendrez avec moi que l'existence d'un être éternel, tout-puissant, souverainement intelligent, est le germe du plus bel enthousiasme. — J'avoue, me répondit-il, qu'il est beau de voir ce Dieu incliner son front vers la terre et regarder avec admiration la conduite de Caton. Mais, madame, cette notion est, comme beaucoup d'autres, très-utile dans quelques grandes

[1] Nulla mihi, inquam,
Relligio est. — At mî : sum paullo infirmior, unus
Multorum.
(*Sat.*, I, IX, 70.)

[2] Le grand ouvrage ou plutôt l'ouvrage le plus étendu de Saint-Lambert n'a été guère achevé qu'en 1789 et n'a paru qu'en 1800, sous le titre de *Principes des mœurs chez toutes les nations* ou *Catéchisme universel*. Il y fait de Jean-Jacques un portrait affreux au chapitre de l'*Ingratitude*. On dit du moins que c'est le portrait de Rousseau.

têtes, telles que Trajan, Marc Aurèle, Socrate, elle n'y peut produire que l'héroïsme ; mais c'est le germe de toutes les folies. — Messieurs, dit Rousseau, je sors si vous dites un mot de plus. »

En effet, Rousseau s'étoit levé, et très-sérieusement vouloit fuir, lorsqu'on annonça le prince de ***. « Ah ! le voilà, le voilà ! s'écria mademoiselle Quinault, c'est le beau prince ; c'est lui, faisons-lui place. Il a l'air d'un beau Philistin ; il est beau comme l'antique. » Puis, se levant de nouveau à moitié, s'appuyant des deux mains sur la table, les coudes en l'air et la tête inclinée sur son assiette, avec l'air du respect le plus profond : « Mon prince, lui dit-elle, je suis votre très-humble servante ; voilà madame d'Épinay qui a bien voulu nous faire l'honneur de manger le fricot avec nous. Prenez donc place. La Fleur, Jeanneton ! Ils sont odieux ! »

Le prince me salua, et nous ne pûmes nous empêcher de rire réciproquement de cette présentation. Il assura qu'il ne vouloit rien prendre, et l'on servit le dessert. Il étoit accompagné d'un officier de son régiment, qui a un talent tout particulier pour lire, réciter et chanter les propos et chansons poissardes ; comme celui-ci avoit dans sa poche un recueil de lettres de ce genre, il en lut quelques-unes, avec le ton, les gestes et la contenance convenables au sujet ; cela fut réellement assez plaisant. Mais le contraste de ce ton avec tout ce qui venoit de se dire me frappa et m'empêcha, je crois, de me livrer au plaisir qu'auroit pu me faire, dans un autre moment, cette polissonnerie. On donna pourtant de très-grands éloges au talent de cet homme et à son recueil[1]. Duclos

[1] Sans doute le recueil de Vadé (Jean-Joseph) qui, né à Ham en 1720, est mort en 1757.

dit que c'étoit le sublime du genre, et on le nomma le Corneille du ruisseau; il fut fort content de l'éloge.

On partit de là pour une grande dissertation fade sur le plaisir et le bonheur, où l'on ne dit que des lieux communs, qui tenoient au moins les spectateurs très-loin du but de la question. Duclos s'en impatienta le premier : « Messieurs, dit-il, il est absurde de disputer sur une chose qui est entre les mains de tout le monde. On est heureux quand on veut, ou quand on peut. Je ne vois pas... — Parlez pour vous, à qui il ne faut, pour l'être, que du pain, du fromage et la première venue, » lui répondit mademoiselle Quinault[1].

Après nombre d'éclats de rire et quelques propos assez gaillards, on sortit de table, et l'on rentra dans le salon. Chacun se partagea; je me trouvai assise auprès de Rousseau : nous rêvions tous les deux. « Qu'avez-vous? me dit-il. — C'est que je suis fâchée, lui dis-je, que Saint-Lambert, qui est un des hommes les plus instruits et les plus honnêtes, ne croie pas en Dieu. J'avoue que j'en suis étonnée; j'avois pensé que cette opinion convenoit davantage à Duclos qu'à lui. — Je ne puis souffrir, me répondit Rousseau, cette rage de détruire sans édifier. — Il faut cependant convenir, monsieur, qu'il plaide son opinion d'une manière bien spécieuse. — Quoi! seriez-vous de son avis? Gardez-vous de le dire, madame, car je ne pourrois m'empêcher de vous haïr. D'ailleurs l'idée d'un Dieu est nécessaire

[1] Ce mot est attribué ailleurs à madame de Rochefort. Peut-être qu'après tout ces intéressants dialogues de chez mademoiselle Quinault sont arrangés un peu par madame d'Épinay qui n'a pu, certes, les écrire de mémoire en rentrant chez elle, et qui, les écrivant ou les récrivant, quinze ou vingt ans plus tard, peut-être y aura fait entrer des mots et des anecdotes de temps divers.

au bonheur; et je veux que vous soyez heureuse. »

On vint nous interrompre; mais je me propose de le reprendre sur ce sujet à la campagne, et de le faire expliquer nettement, s'il le peut, car il me semble qu'il est tombé en quelques contradictions : ou, peut-être, n'est-il pas si éloigné qu'il le dit de la croyance du marquis[1].

Duclos, Rousseau, le prince et le marquis s'en allèrent; mademoiselle Quinault proposa alors la lecture de la pièce. Il n'y avoit plus que l'abbé, le colporteur de Voltaire, le vieux officier, l'auteur et moi. « Ah çà! dit-elle, nous sommes entre nous; lisons. L'auteur fut un peu fâché de n'avoir pour auditoire que ceux qu'il ne connoissoit point, et dont l'avis lui étoit très-indifférent; tandis qu'il désiroit précisément le suffrage de ceux qui venoient de se retirer. Il s'en expliqua à mi-voix avec mademoiselle Quinault, qui, n'ayant vraisemblablement aucune bonne raison à donner de cette bizarrerie, se fâcha et lui dit : « Voilà comme vous êtes, vous ne cessez de me répéter le secret! le secret! Sais-je ou non qui il vous plaît d'excepter? Allons, lisez, lisez toujours, nous retrouverons bien les autres, et je vous réponds de ceux-ci. » Cette lecture se passa à peu près comme je l'avois prévu; on s'efforçoit de nous dicter notre jugement. Je me suis fort impoliment obstinée au silence à tous les endroits foibles de cette pièce, mais je marquois sans enthousiasme ceux qui me plaisoient. L'abbé rioit à commandement; et comme il avoit copieusement dîné,

[1] Il est fort possible que cette réflexion de madame d'Épinay ne soit pas non plus déposée dans son journal à la date exacte de ce dîner d'adieu. C'est plus tard qu'elle aura jugé ainsi l'incertitude de Jean-Jacques, quand Diderot, chez elle, écrira de lui à mademoiselle Voland. « Il flotte de l'athéisme au baptême des cloches. »

tout en riant il s'endormit. En tout, la pièce m'a amusée. Voilà une journée qui me fera rêver longtemps[1].

SUITE DU JOURNAL.

J'ai passé la soirée d'avant-hier chez madame de La Poplinière, dont j'avois fait la connoissance chez le père de Francueil. Nous étions peu de monde. Francueil, Rousseau, un étranger ami de celui-ci, nommé Grimm, et dont je lui avois souvent ouï parler, enfin Desmahis, jeune homme de lettres, auteur d'une petite comédie qui a le plus grand succès[2]. Il loge chez madame de La

[1] Il n'y a pas trop de quoi; car ce dernier dialogue de la société du Bout-du-Banc ne vaut pas le premier.

[2] N'ayant pas vu le manuscrit de cette partie des Mémoires de madame d'Épinay, nous ne savons sur quelle indication les premiers éditeurs ont trouvé le nom de madame de La Popelinière. Quoi qu'il en soit, il y est, et il n'est pas nécessaire de l'ôter. Cependant il est certain que depuis la fin de l'année 1748 M. et madame de La Popelinière ne vivaient plus ensemble, et madame de La Popelinière, retirée rue Ventadour et subsistant de quelques pensions, n'avait point de terres à elle.

Son histoire est connue, mais on peut en rappeler ici le souvenir, car il s'agit d'une des sociétés brillantes du temps où la comédie, la finance et la littérature régnaient ensemble, non sans quelque scandale parfois. Le cœur du dix-huitième siècle est là, comme le cœur du dix-septième est chez madame de Sévigné, chez madame de La Fayette, chez le duc de La Rochefoucauld, dans la maison de Bossuet sur la place des Victoires et à Auteuil dans le jardin de Molière. Madame d'Épinay, madame Dupin, madame de la Popelinière, madame de Pompadour, voilà les reines qu'avant l'abjection de la Du Barry, rechercha, vanta, célébra la ville ou la cour.

Comme madame Dupin et madame Darti, madame de La Popelinière était fille d'une fille de Dancourt. Sa mère, Mimi Deshayes, n'était pas une actrice sans talent, et elle-même était destinée au théâtre quand M. de La Popelinière ou plutôt de La Poupelinière (Alexandre-Jean-Joseph Le Riche), fils d'un receveur général des finances dont la veuve était devenue maréchale de Tourville, la vit, prit goût pour elle et en fit sa maîtresse. Il était né à Paris en 1692 et était devenu fermier général en 1718. Jamais

Poplinière; sa famille vit, suivant ce qu'on m'a dit, dans la même province où sont les terres de madame de La

personne n'eut plus de goût pour un faste voisin de la prodigalité, mais délicat. Il avait commencé sa réputation de grand amateur de belles fêtes pendant un séjour de trois ans à Marseille. A Paris, on n'était pas du bon air si on n'avait passé par son salon, et surtout assisté à l'une de ses comédies, jouée sur son théâtre de Passy, où le monde des financiers habitait volontiers depuis que Samuel Bernard en était devenu seigneur. La musique était l'un des agréments de la compagnie. Rameau y dominait en maître et Jean-Jacques, tout frais débarqué avec son système de notation chiffrée et ses projets de partitions, dut venir faire ses révérences au bas de la jupe de Madame, pour que le dieu de l'Opéra ne lui fût pas trop défavorable. Il n'y réussit pas et Gauffecourt lui dit bientôt pourquoi : c'est qu'un Génevois avait voulu empêcher son mariage, qu'elle n'était pas bonne, et qu'il était Génevois.

Elle avait eu en effet l'adresse de se faire épouser pour gouverner légitimement ce royaume du luxe et des arts. La Popelinière s'en défendait; mais, à un certain renouvellement du bail de la ferme générale, le vieux cardinal de Fleury, dont on avait inquiété habilement la conscience, fit venir le financier et lui déclara qu'il fallait qu'il se mariât avec sa maîtresse s'il voulait rester fermier général. Mademoiselle Deshayes devint donc dame de La Popelinière, amie de madame d'Étioles, la future Pompadour, camarade de Rameau. ennemie de Jean-Jacques, et, pour son malheur, trop amie du maréchal de Richelieu, qui commençait à n'être plus un Céladon, mais qui n'était pas encore non plus une vieille poupée.

Rivale de madame Dupin, sa cousine, jalouse d'elle et ne la voyant pas, madame de La Popelinière triomphait donc et Marmontel, qui distribuait des rafraîchissements dans ses soirées, ce que Rousseau n'eût pas fait, ni Duclos, Marmontel s'extasiait sur son merveilleux génie pour la critique des œuvres littéraires et pour l'éloquence de salon. Mais, le 28 novembre 1748, M. de La Popelinière, qui depuis longtemps n'aimait plus sa femme et qui savait de mille façons qu'elle ne l'aimait plus, trouva enfin chez lui la preuve de ses infidélités. On a raconté l'anecdote de bien des manières différentes. L'un dit que c'est une femme de chambre qui trahit sa maîtresse, l'autre que c'est le hasard, l'autre enfin que c'est Vaucanson ou un de ses amis qui découvrit le secret fatal. M. de Richelieu avait loué un appartement de la maison voisine de M. de La Popelinière, dans la rue même qui porte le nom de son illustre grand-oncle, et il avait fait percer le mur derrière la cheminée de madame de La Popelinière : cheminée, bien entendu, toujours sans feu et dont l'âtre pivotait silencieusement sur un axe d'acier docile.

Madame était ce jour-là dans la plaine des Sablons, où l'on faisait la revue des hulans. Un billet l'avertit de la découverte faite par son mari; elle descend de sa loge, court au maréchal de Lowendal et au maréchal de

Poplinière : voilà toute l'assemblée. La conversation n'a pas été très-vive. Quelques discussions sur la musique

Saxe, collègues de M. de Richelieu, implore leur protection, et rentre chez elle escortée par eux. Mais M. de La Popelinière ne voulut rien entendre et la chassa. Seulement il lui fit une pension honnête. Ce fut un grand éclat dans Paris; la cheminée de la rue Richelieu devint fameuse; on prétendit qu'il en fut découvert une semblable dans la maison de Passy, et, aux étrennes, le joujou universel, ce fut une petite cheminée à plaque tournante.

On a dit que madame de La Popelinière mourut dans la misère, et la Biographie universelle la fait mourir en 1752. Elle est morte au mois de novembre 1756, et ne manqua pas, car M. de La Popelinière lui donnait 20,000 l., et, dit-on, le maréchal de Richelieu fit aussi quelque chose pour elle. Avant son malheur Voltaire l'avait appelée Polymnie, et tout le monde l'appelait Polymnie comme on donnait à M. de La Popelinière le nom de Plutus-Apollon (c'est encore Voltaire), le nom de Pollion, le nom de Mæcenas (il est vrai que Piron disait : Qu'il aille cuver son or!) Une fois la trappe découverte, on la délaissa, l'on ne parla que de son sein, qui était malade, dont elle devait mourir, et l'on ne parla plus de ses talents.

Il s'en faut, du reste, qu'elle eût ceux de madame d'Épinay. Nous avons lu quelques lettres d'elle conservées par le maréchal de Richelieu Elles sont tristes et maigrement écrites et mêlées de beaucoup de détails de médecine et de pharmacie. La pauvre femme, il est vrai, sentait son mal. Elle ne paraît pas heureuse même au temps de son opulence et de sa renommée.

Elle ne désespéra point de rentrer chez son mari, quand elle l'eut quitté; elle intrigua même autant que pour se faire épouser; mais Machault, d'Argenson, Saint-Florentin et madame de Pompadour même ne purent ramener M. de La Popelinière. Il se consolait en écrivant chaque jour davantage. Son roman de *Daïra* parut en 1760. Il y en a deux éditions. l'une en un volume in-4°, l'autre en deux parties in-12. Voltaire faisait semblant d'être très-pressé de le lire.

Cependant sa dépense devenait exagérée, presque scandaleuse, et, lors du renouvellement du bail des fermes, le contrôleur général des finances. Bertin, raya son nom de la liste, en même temps que celui de M. d'Épinay. Il ne fallait pas qu'il fût si avéré qu'un fermier général pouvait gagner ou dépenser tant d'argent.

M. de La Popelinière s'était remarié, en 1760, à une demoiselle de Mondran, de Toulouse, qu'il ne connaissait que de réputation. Il mourut le 5 décembre 1762, laissant un fils posthume qui, émigré au temps de la Révolution, devint maréchal de camp après 1815. Grimm lui a fait en 1763 une petite oraison funèbre et dit qu'il tournait bien les vers.

Madame de Genlis nous en a conservé quatre qu'il fit pour elle en la

françoise et la musique italienne ont été le sujet le plus intéressant[1]. J'ai pourtant écouté avec plaisir ce monsieur Grimm. Rousseau et Francueil me l'ont présenté comme un homme qui désiroit me connoître : il n'a pas l'élocution facile ; malgré cela, sa manière de dire ne manque

donnant son portrait, qui le représentait assis et effeuillant des roses :

Pour ces fleurs il n'est qu'un printemps ;
Du moins la vie a son automne.
Prenons ce que le sort nous donne
Et connaissons le prix du temps.

Il mourut, dit-on, de chagrin, mais cela n'est pas bien certain. Peu avant sa mort il était encore actif, gai, aimable et d'une physionomie jeune.

C'était surtout la musique qu'on entendait chez lui qui y faisait courir le monde. Les financiers du dix-huitième siècle aimaient en effet et entendaient la musique. La Popelinière possédait le meilleur orchestre qu'un particulier ait eu à soi. Gossec en fit longtemps partie.

N'oublions pas, car c'est l'essentiel, de dire que M. de La Popelinière était réellement bienfaisant, et pas toujours uniquement par ostentation. Quand il mourut, on lui fit cette épitaphe :

Sous ce tombeau repose un financier
Qui fut de son état l'honneur et la critique ;
Vertueux, bienfaisant, mais toujours singulier,
Il soulagea la misère publique.
Passants, priez pour lui, car il fut le premier.

Nos gens d'aujourd'hui n'en auraient pas tous une pareille. Mais restons dans notre dix-huitième siècle. Voici donc deux nouveaux venus dans le roman de madame d'Épinay, Desmahis et Grimm. Ils ne vont pas faire que paraître et disparaître. Desmahis (Joseph-François-Ed. de Corsembleu), né à Sully-sur-Loire, le 3 février 1722, n'a pas encore trente ans. Grimm (Frédéric-Melchior) est encore plus jeune. Il est né à Ratisbonne, le 26 décembre 1723.

La comédie de Desmahis, *le Billet perdu, ou l'Impertinent*, avait été jouée au Théâtre-Français et y avait obtenu un succès de quinze représentations, ce qui alors était de la gloire.

[1] Effectivement, à cette époque il n'était pas de sujet de conversation plus habituel. J. J. Rousseau devait, l'année suivante, donner son *Devin du village*, aux récitatifs duquel Francueil allait travailler. Les *Lettres* de Grimm sur *Omphale* sont aussi de 1752, et c'est en 1753 qu'il publia sa brochure *Le petit Prophète de Bochmischbroda*, qui mit le désarroi dans le camp des amateurs exclusifs du genre français.

ni d'agrément ni d'intérêt. Rousseau m'en avoit parlé avec un enthousiasme qui me l'a fait examiner avec une curiosité que je n'apporte guère ordinairement dans la société. Je l'ai engagé à venir voir Rousseau et Francueil, lorsqu'ils seront à Épinay; il m'a répondu honnêtement, mais je doute qu'il profite de mon invitation; car on dit qu'il n'aime pas la campagne[1].

Il faut cependant que M. et madame de La Poplinière aient des qualités très-essentielles et très-estimables, car je vois que tous leurs amis sont d'ancienne date; et Rousseau, qui n'aime presque personne, et qui les a connus, il y a trois ans, dans un voyage qu'il fit à la terre du père de Francueil avec M. Grimm, en a conservé, ainsi que ce dernier, le souvenir le plus flatteur. Ils ne sont que pour l'hiver à Paris; j'en suis fâchée[2].

[1] Le témoignage est bon à recueillir. Rousseau présenta donc Grimm et le recommanda avec enthousiasme à madame d'Épinay. Comme Grimm a lu tous ces Mémoires aussi bien que nous et qu'il en a même lu plus que nous, puisqu'il en a connu toutes les ébauches et toutes les rédactions, il n'a pas dû être fort aise de voir madame d'Épinay raconter de cette façon sa propre entrée en scène, et de là sans doute en partie la froideur avec laquelle il a parlé de l'œuvre entière.

Il est fâcheux que tout de suite il soit dit qu'il n'aimait pas la campagne. On doit l'aimer.

[2] Ce qui fait encore croire que nous devons chercher à mettre ici un autre nom que celui de M. et de madame de La Popelinière, c'est d'abord que madame de La Popelinière n'allait pas à Chenonceaux (Jean-Jacques le dit expressément), ensuite que madame de La Popelinière ne lui laissa pas du tout un agréable souvenir, et enfin que M. de La Popelinière, par état, devait vivre à Paris. Nous ignorons si, en effet, Desmahis vécut chez madame de La Popelinière, au temps où elle était dans toute sa gloire. Si cela eût été, il semble pourtant qu'on en verrait quelques traces dans ses vers, et jamais il ne parle d'elle. Il y a bien une dame de P*** citée quelquefois dans ces poésies, mais la plupart du temps on voit que c'est une dame de Pol*** (Polignac peut-être).

SUITE DU JOURNAL.

Épinay.

Nous sommes arrivés ce matin, Francueil, Rousseau et moi. J'ai eu le plus grand plaisir à revoir ma mère et mes enfants. Toute petite qu'est ma fille, elle me paroît avoir un caractère décidé; mais je crois qu'elle ne manquera pas de sensibilité. Mon fils, au contraire, sera foible et facile; et, si j'en crois M. Linant, il a déjà tous les défauts possibles. Je pense, moi, que son pédant l'ennuie. Francueil m'a promis de lui donner exactement des leçons de musique et de dessin, pendant les trois semaines de campagne que nous allons passer.

J'ai appris que Jelyotte se plaint amèrement de la coquetterie de madame de Jully : elle le rend malheureux; et il en est, dit-on, plus amoureux que jamais. Je croirois assez qu'elle ne s'en soucie plus, car elle m'a prodigieusement négligée.

Je viens d'avoir une singulière conversation avec M. Rousseau; elle mérite, en vérité, la peine d'être retenue. Elle a fini par un conte qu'il a fait sur-le-champ, et qui m'a paru si excellent, que je l'ai prié de l'écrire.

Tandis que Francueil s'occupoit avec mon fils, j'ai été me promener avec Rousseau. « Pourquoi donc, lui dis-je, ne vous ai-je point vu chez moi depuis un siècle, et pendant mon séjour à Paris? — C'est que quand je veux vous voir, madame, je ne veux voir que vous. — Comment? — Sans doute! Que voulez-vous que je fasse au milieu de votre société? je figurerois mal dans un cercle

de petits mirliflores, promenant sur le poing leurs pieds endimanchés : tout cela ne me va point. — Quelle folie? où avez-vous donc vu chez moi des mirliflores? — Eh! mais oui, madame! Madame votre belle-sœur, sans aller plus loin, à l'œil mourant et au sourire voluptueusement dédaigneux; un Maurepaire, persiflant; une madame de Versel[1], qui fait des révérences en religieuse, pour montrer sa belle gorge; un Duclos[2], despote, mordant et traîtreusement brusque; un Jelyotte, mielleux et important; tous gens enfin remplis d'honnêteté, mais qui n'ont point de mœurs. — Vous êtes bien sévère, mais vous êtes encore plus injuste, monsieur. Que vous vous permettiez de me juger, je le trouverois tout simple, vous me connoissez depuis plusieurs années, vous m'avez vue à la campagne, où l'extrême liberté que j'y ai établie peut suppléer à l'ancienneté de la connoissance; mais ces dames et ces messieurs que vous venez de citer, si vous en exceptez Duclos, à peine les avez-vous aperçus. — Je dis, madame, ce que le public en pense : et certainement ce que j'en ai vu ne m'a pas

[1] A l'instant même je découvre que madame de Versel, s'appelait madame de Courval. Cela n'ajoute pas grand'chose à l'intérêt du roman. Mais il faut qu'on sache que c'était une sœur de madame de Jully, qui avait deux sœurs : l'une, femme de M. La Corée, maître des requêtes depuis 1749 et intendant de Besançon; l'autre, femme de M. Dubois de Courval, conseiller au parlement (première chambre des enquêtes), depuis 1747. Madame de Courval ou de Versel, demeurait rue Neuve-des-Petits-Champs, près les Capucines. C'est donc de sa mère, madame Chambon, qu'elle parle à propos de M. de W***, lorsqu'elle ouvre son cœur à madame d'Epinay, au retour de la terre de madame d'Houdetot.

J'avais cherché partout dans les bibliothèques les *Anecdotes inédites* de Musset-Pathay, qui devaient me donner ce renseignement et un ou deux autres. C'est au Louvre seulement que j'ai pu les trouver, grâce à l'obligeance de M. Barbier.

[2] Madame d'Épinay prête ici ses idées à Jean-Jacques qui faisait hautement profession d'estimer Duclos.

donné le désir de les justifier. — Savez-vous que vous me faites trembler? Je n'ose presque vous demander ce que vous pensez de moi; j'ai pourtant grande envie de le savoir. — Vous le pouvez, madame, si cela vous fait plaisir; je vous promets la même franchise; et si vous n'êtes pas absolument contente de ce que vous êtes, vous pourrez l'être de ce que je vous promets que vous deviendrez, si tous ces messieurs et ces dames ne s'en mêlent; mais je réponds qu'ils dégraderoient le plus beau naturel que le ciel ait formé. — Ah! Rousseau, vous devenez fade! mais voyons toujours ce que vous pensez de moi. D'abord, laissons là la figure; je ne suis point jolie, je le sais. — C'est suivant le sentiment qui vous affecte. Lorsqu'on vous voit en face, que vous avez les yeux baissés, que vous regardez en vous-même, vous êtes mieux que jolie; en général vous avez plusieurs visages. Ceux que je connois me font supposer que vous en avez un que je ne connois pas, qui n'est peut-être pas le moins intéressant; mais de ceux que j'ai vus, le réfléchi est celui qui me plaît le plus. — Cela est singulier, je ne l'aurois jamais cru; mais passons au moral, c'est ce qui me touche. — Peut-être, madame, faut-il commencer par ce qu'on dit de vous, pour vous mieux faire juger ce que j'en pense. — A la bonne heure. — On vous croit sans caractère, bonne femme, fausse cependant, un peu de penchant à l'intrigue, inconstante, légère, beaucoup de finesse, beaucoup de prétention à l'esprit, qui n'est, dit-on, chez vous que très-superficiel. — Monsieur! monsieur! on dit cela de moi? cela n'est pas possible. — Oui, madame; et, quoiqu'il n'y ait peut-être pas un mot de vrai, que je n'en croie pas la moitié, je n'en suis pas étonné. — Comment! vous n'en

croyez pas la moitié, monsieur? Si vous saviez comme tout cela est loin de moi. Quoi! l'on parle dans ces termes? »

Il se mit à rire. « Mais ne semble-t-il pas, me dit-il, que vous soyez la première à qui l'on ait fait injustice? Qu'est-ce que tout cela signifie? Je vais vous dire, moi, à quoi cela tient. Vous êtes bonne et souvent dupe; vous ne soupçonnez la méchanceté ou la trahison que lorsqu'elle est avérée : vous tâtonnez sans cesse pour trouver le bien, pour fuir le mal : et toutes vos actions étant incertaines et contradictoires, soit entre elles, soit avec vos paroles, la peur surtout que vous avez d'offenser ou de blesser les autres, tout cela vous fait passer pour fausse, et pour être sans caractère. — Mais comment donc faire pour éviter ce coup d'œil, car ce que vous venez de dire est vrai? — Ah! cela n'est pas aisé, et me rappelle ce que me disoit un jour un de mes amis, dont le caractère tient un peu du vôtre, quant à la foiblesse : car c'est un homme d'ailleurs d'un mérite distingué, un génie transcendant, comme je n'en connois pas deux dans ce siècle : c'est Diderot[1]. Je lui disois un jour : Mais comment se fait-il qu'avec un caractère tellement facile, qu'il vous fait passer la moitié de votre vie à faire des sottises que vous vous gardez bien d'avouer, et l'autre à les replâtrer, vous n'ayez pas souvent l'air de la fausseté? — C'est, me dit-il,

[1] A la bonne heure! on n'accusera pas Jean-Jacques d'avoir desservi ses amis quand il s'est agi de les faire connaître. Diderot! son nom reviendra souvent dans ces pages; il sera plus tard l'un des plus intimes amis de madame d'Épinay, mais dans tout le roman c'est la divinité absente qui ne paraît jamais, et dont on entend seulement quelquefois tonner les oracles. Né à Langres au mois d'octobre 1713, il n'avait pas quarante ans encore. L'*Encyclopédie* était commencée depuis 1749, et ce grand monument du siècle commençait à surgir au-dessus du sol.

que je ne suis ni vrai ni faux, et que je suis transparent. C'est qu'il est franc, et vous, madame, vous êtes vraie sans être franche. — Cela est encore vrai. Mais, monsieur, intrigante, par exemple ! comment se peut-il ? — Tout de même, pas trop d'envie de faire le bien, et en voulant souvent vous en dérober le mérite ; ou bien la crainte de n'y pas réussir vous fait prendre des biais et des tournures au lieu d'aller droit au but. — Cela est bien singulier ! — Quant à la prétention, quant à l'esprit superficiel, on vous juge mal; vous avez au contraire de la simplicité. Ayant beaucoup lu, beaucoup appris, vous êtes ignorante, parce que vous avez mal lu, sans ordre et sans choix. Vos réflexions viennent plutôt de la justesse de votre esprit qu'elles ne sont le fruit de vos lectures. Vous n'avez point d'idées nettes dans la tête ; de principes, où en auriez-vous pris en vivant dans un monde qui n'en a point ? — Je m'en suis fait ; il me semble qu'il en existe, indépendamment de l'éducation, dans le cœur de tout homme honnête, et dont il ne se départ jamais. — Madame, je vous félicite d'avoir cette opinion. — Quant à mon esprit, je le crois juste, mais il est lent, réfléchi et sans suite. — Cela n'est pas faux, mais il est difficile de sentir que cela est vrai. Vous êtes bonne mère, par exemple ; mais jusqu'à présent vous aimez vos amis pour eux, et vos enfants pour vous ; la mesure de vos sentiments à l'égard de ces derniers est la satisfaction qu'ils vous donnent : au reste, cela ne durera pas. Vous avez du courage, de l'élévation, une sorte de vertu ; si vous parvenez à ne vous entourer que d'honnêtes gens, je vous promets que vous serez un jour une femme d'un grand mérite ; mais je ne vous promets pas qu'on en dise pour cela plus de bien de vous. — Pourvu que mes amis

me rendent justice, et que mon cœur ne soit point humilié de leur estime, tout ira bien. — Vous avez raison. — Mais vous, à votre tour, vous ne me demandez point ce que je pense de vous? — Madame, c'est que je ne me soucie peut-être pas de le savoir. — Eh bien, cette indifférence ne me déplaît pas. Mais à propos, savez-vous que la sortie que vous fîtes l'autre jour à Saint-Lambert ne m'a pas trop déplu non plus? Malgré cela, je suis restée très-incertaine pendant le reste de la journée. — Je le crois, il y a certains préjugés qui nous sont inspirés de si bonne heure, qui sont si enracinés dans nos âmes, qu'il est difficile de s'en détacher. Ils sont si universellement reçus, si souvent et si efficacement prêchés, non-seulement par les hommes, mais par les phénomènes de la nature qui se renouvellent sans cesse sous nos yeux, qu'on ne sauroit se refuser au concours de tant de preuves; les animaux, les plantes, les fruits de la terre, les pluies, les saisons... — Cependant, j'en suis fâchée, mais je trouve que Saint-Lambert est le plus fort. — Madame, quelquefois au fond de mon cabinet, mes deux poings dans les yeux, ou au milieu des ténèbres de la nuit, je suis de son avis. Mais voyez cela (dit-il en montrant d'une main le ciel, la tête élevée, et avec le regard d'un inspiré) : le lever du soleil, en dissipant la vapeur qui couvre la terre et en m'exposant la scène brillante et merveilleuse de la nature, dissipe en même temps les brouillards de mon esprit. Je retrouve ma foi, mon Dieu, ma croyance en lui; je l'admire, je l'adore; et je me prosterne en sa présence. — Mais puisque vous-même, monsieur, qui avez tant de penchant à croire, vous avez encore des moments de doute, d'autres peuvent bien en avoir aussi. D'après cela, permettez-moi d'avoir plus de

confiance au témoignage de votre esprit et de votre réflexion qu à celui de vos yeux. Dites-moi de bonne foi, vous qui avez souvent médité sur cette matière, qui avez des connoissances en tout genre que je ne puis jamais espérer d'acquérir, dites-moi de quel côté vous trouvez les preuves les plus claires ? — Madame, nos lumières sont si courtes qu'il est presque impossible de prononcer. Voulez-vous que je vous fasse un conte? — Ah! vous allez me répondre par un conte ! N'importe, dites toujours. »

Il se mit à rêver un moment[1], et après il commença de la sorte :

« Un jour un homme se trouva jeté sur le rivage d'une terre étrangère ; elle étoit habitée d'hommes et de femmes de toutes figures et de tout âge. Après avoir porté ses regards sur les différents objets qui le frappoient, il chercha dans la foule du peuple quelqu'un qui pût l'instruire des lois et des coutumes ; car le lieu lui plaisoit, et il désiroit s'y fixer. Il vit trois vieillards à longues barbes qui causoient à l'écart ; il les aborda. « Voulez-vous bien, messieurs, leur dit-il, m'apprendre où je suis, et à qui appartiennent ces contrées ? Si les mœurs des habitants répondent à la sagesse et à l'ordre que je remarque jusque dans la culture de vos terres, vous êtes gouvernés par le plus grand et le meilleur des princes. — Rien n'est si aisé que de satisfaire votre curiosité, répondit l'un des vieillards à l'étranger ; vous êtes dans les États du génie bien-

[1] Le morceau qui suit est extrêmement précieux, car il est de toute probabilité que madame d'Épinay l'a, comme elle le dit, fait écrire au sortir de la conversation même. Nous avons donc là du Rousseau d'un genre particulier : éloquent et satirique ensemble — l'ébauche de la profession de foi du vicaire savoyard et une parabole à la façon de Diderot ou même de Voltaire.

faisant qui habite la rive opposée. Vous avez été jeté sur celle-ci malgré vous et par son ordre ; il a la manie de faire des heureux, et c'est dans cette vue qu'il fait faire naufrage aux étrangers. Ceux qui ne se noient pas, il les prend sous sa protection, et les enferme, pendant un certain temps, dans ce pays que vous admirez avec raison. Ces messieurs et moi, nous sommes ses ministres, chargés par lui d'instruire ses sujets de ses volontés, de faire observer les lois qu'il prescrit, et de promettre peine ou récompense. — Mais, messieurs, puisque ce pays est si beau, pourquoi ne se tient-il pas au milieu de ses protégés, et qu'a-t-il à faire de l'autre côté? — Ce que nous avançons pour lui, répondit le vieillard, le dispense de se montrer : nous sommes inspirés par lui-même; mais il faut vous instruire des conditions. — Des conditions? reprit l'étranger; ne m'avez-vous pas dit que j'étois ici par la volonté du génie, et qu'il ne dépendoit pas de moi de n'y pas être? — Il est vrai, répondit le vieillard. — Il est donc absurde de m'instruire des conditions, répliqua l'étranger, puisque je ne suis pas libre de les accepter ou de les refuser. — Vous n'êtes pas libre, reprend le vieillard, quel blasphème! hâtez-vous de perdre cette erreur. — Laissez-le dire, ajouta tout bas son camarade, et gardez-vous de croire à la liberté, car vous offenseriez la grande bonté du génie. — Au surplus, monsieur, continua le premier, d'un air modeste et caressant, avant d'aller plus loin, vous saurez qu'on m'appelle monseigneur ; ainsi l'a ordonné le génie bienfaisant qui m'a établi pour faire exécuter ses ordres : il n'y a, dans toute la contrée, qu'un seul homme au-dessus de nous trois. »

« L'étranger ne savoit que penser en voyant des hommes de sens, à en juger par leur maintien, leur âge et les

honneurs qu'on leur rendoit, débiter de sang-froid de pareilles extravagances.

« Comme ils causoient, ils entendirent un grand bruit mêlé de cris, les uns de douleur, les autres de joie ; l'étranger, toujours aussi curieux qu'étonné, en demanda le sujet : c'est, reprit le troisième vieillard, qu'il arrive de temps en temps que le génie, pour éprouver la patience de ses sujets, permet qu'ils soient assommés en confessant sa bonté, sa clémence et sa justice : ce sont ses favoris à qui cet honneur est réservé. Ce n'est pas que tous ses sujets ne soient également obligés de le croire parfait, car ils s'y sont engagés dans leur premier sommeil. — Comment! monseigneur, on jure en dormant dans votre pays! s'écria l'étranger. — C'est la règle, répondit le vieillard, et vous-même vous en avez fait autant lorsque vous avez été jeté sur ce bord. — Moi, j'ai fait serment? continua l'étranger ; je veux mourir si j'en sais quelque chose. — Vous n'en êtes pas moins lié, reprit le ministre ; et voici comment s'est passée cette cérémonie, sans laquelle vous ne pouviez être regardé comme citoyen de l'île. Dès qu'on vient nous avertir qu'un étranger est arrivé dans notre contrée, nous allons le recevoir; ensuite l'on prend au hasard deux citoyens, qui sont toujours censés connoître à fond nos lois, nos mœurs et nos usages ; on les fait tenir debout de chaque côté de l'étranger, tandis qu'il est couché à terre et qu'il dort, on le questionne, on l'instruit des conditions nécessaires pour être admis citoyen de l'île, et les deux répondants prononcent pour lui le serment par lequel il s'engage à se conformer toute sa vie à la croyance et aux lois du pays. — Vous vous moquez de moi ! répliqua l'étranger en colère. Et à quoi, s'il vous plaît, a-t-on prétendu m'engager ? — Mais,

lui dit le vieillard, entre autres choses, à croire que le génie est plein de justice et de bonté, car il aime ses sujets, et ne les rend jamais malheureux que pour leur bien, ou par leur faute ou par celle des autres; que son cœur est fermé aux passions; que la colère qu'il marque n'en est pas; que la peine qu'il ressent n'en est pas; que le plaisir qu'il montre en apparence n'en est pas, parce que son âme est dans un tel degré de perfection, qu'elle ne peut être ébranlée qu'en apparence et par manière de parler. Le reste de vos obligations est contenu, en abrégé, dans les douze volumes in-folio que voici, et que vous apprendrez par cœur à votre loisir; mais il faut savoir que si vous en interprétez de travers un seul mot, vous êtes perdu sans miséricorde. » Le sérieux avec lequel on lui débitoit tout cela lui fit croire un moment le cerveau de ces vieillards ou le sien altéré. Il les quitta, parcourut la ville, et reçut les mêmes instructions de différentes personnes.

« L'impossibilité de sortir de cette île lui fit prendre la résolution d'agir à peu près comme les autres, quoique, au fond, il ne pût se résoudre à croire un mot de tout ce qu'on avoit exigé qu'il crût. Un jour qu'il étoit fatigué d'une longue course, il s'assit sur une petite barque au bord du rivage, et, se laissant aller à ses rêveries, il disoit : « C'est un conte que tout cela, il n'y a pas de rive de l'autre côté; cet immense amas d'eau touche au ciel : je le vois. « Tout en voyant et en rêvant, il s'endormit; et, tandis qu'il dormoit, un vent frais s'éleva, agita l'eau et la barque, et le transporta insensiblement au bord de la rive opposée. Il ne se réveilla que lorsqu'il y fut arrivé.

« Ah! parbleu! dit-il, je verrai donc enfin ce génie

bizarre! » et il se mit en devoir de le chercher. Après avoir parcouru tous les coins de l'île, il le trouva à la fin, ou bien il ne le trouva pas, car il faut convenir que, malgré mes profondes connoissances dans l'histoire des voyages, je ne pourrois rien dire de positif là-dessus; mais s'il le trouva, il lui dit sans doute : — Monsieur le génie, si vous saviez ce que l'on dit de vous de l'autre côté, je crois que vous en ririez de bon cœur. Au surplus, ce n'est pas ma faute, si je n'ai pas voulu croire un mot de tout ce que vous prétendez avoir fait pour moi, et si j'ai été même jusqu'à douter de votre existence : on m'a conté tout cela d'une façon si ridicule, qu'il n'y avoit, en vérité, pas moyen d'y ajouter foi. » Le génie aura souri vraisemblablement de la franchise de l'étranger, et lui aura dit d'un ton majestueux et moqueur : « Il importe fort peu, mon ami, que vous et vos pareils croyiez ou niiez mon existence : tranquillisez-vous. Au reste, ce n'est ni pour votre bien ni pour votre mal que vous avez habité et parcouru ces contrées. Lorsqu'on se trouve une fois dans le chemin où vous étiez, c'est une nécessité d'entrer dans ce pays-là, parce que le chemin ne mène point ailleurs. Par la même nécessité, le courant de l'eau vous a amené ici. J'aurois sur tout cela, aura-t-il ajouté, beaucoup de très-belles choses à vous dire; mais vous croyez bien, mon enfant, que j'ai autre chose à faire qu'à instruire un polisson comme vous. Allez vous établir dans quelque coin, et laissez-moi en repos, jusqu'à ce que le temps et la nécessité disposent encore de vous. Bonsoir. » L'étranger, en se retirant, aura dit en lui-même : « Je savois bien que, s'il y avoit un génie sur cette rive, il étoit bon et indulgent; et que nous n'aurions rien à démêler ensemble. Dans tous les cas, il n'est rien de tel,

pour ne pas se tromper, que d'être toujours sincère avec soi-même. »

— Cela me paroît, en effet, fort raisonnable, lui dis-je, mais il n'est pas aussi aisé qu'il le semble d'être d'accord avec soi-même. — Vous avez raison, madame, mais cela est indispensable. Le grand point est de connoître ses inclinations, et de choisir celles qui sont les plus utiles au bonheur : c'est le vrai moyen d'avoir l'esprit juste et le cœur content. Au reste, ce que je viens de vous dire n'est qu'un conte, croyez-moi, n'allez pas y donner plus d'importance qu'il ne mérite. — Pourquoi donc? il me paroît fort à sa place. — En général, madame, quand une idée, ou une notion est obscure, et qu'on n'en peut démontrer la fausseté, il faut la garder : surtout lorsqu'elle sert d'appui à la vertu et aux mœurs. — Mais, monsieur, c'est ce que celle dont il est question ne fait point ; vous m'avez, par exemple, prouvé très-clairement l'autre jour. — Au moins ne nierez-vous pas qu'elle ne console des afflictions si fréquentes en ce monde. — Comment ! Mais vous voilà bien au delà de l'existence de Dieu et de la religion naturelle. Vous revenez donc sur ce que vous abandonnez l'autre jour : vous admettez à présent les peines et les récompenses, et la religion révélée dans toutes ses parties ! — Madame, c'est une de ses conséquences utiles à notre bonheur. — Je n'ai rien à dire, je vois que vous ne vous servez de la religion que comme d'une illusion que vous faites succéder à d'autres ; mais il me semble qu'il y en a de plus gaies et de plus douces. — Si j'en savois une plus consolante, je l'adopterois ; mais où en trouverai-je une qui nous donne, comme celle-ci, un témoin juste et équitable de nos bonnes actions? Elle étend notre existence, et nous

en promet une meilleure qu'elle prolonge jusqu'à l'infini ; elle nous inspire de la pitié pour le méchant et pour le sort malheureux qu'il se prépare. — Oui, et elle nous rend cruels pour l'homme de bien à qui elle fait faire son enfer en ce monde. — Ne lui montre-t-elle pas la récompense éternelle du bien qu'il fait? Elle diminue les horreurs du tombeau; elle nous détache de la vie qu'il faut que nous perdions, souvent au moment où elle nous seroit sans cela précieuse à conserver; elle nous promet de revoir nos amis quand nous les perdons. — Cette espérance seroit bien séduisante si elle étoit mieux fondée. — Et surtout, elle nous fait supporter les vexations et les atrocités des grands qui les commettent de sang-froid, dont le bonheur n'en est point troublé, et qui, pour une fantaisie, un amusement frivole, font le désespoir et la misère de plusieurs millions d'hommes que leur devoir est de rendre heureux. Je n'ai pas l'âme féroce, mais quand je vois qu'il n'y a pas de justice en ce monde pour ces monstres-là, je me plais à penser qu'il y a un enfer pour eux. Et qui sait ce qu'ils ne feroient pas s'ils n'en étoient persuadés? C'est pour eux que cette terreur est utile, et non pour le peuple, comme vous le disiez l'autre jour. Vraie ou fausse, elle les attend au dernier moment : après avoir vécu en scélérats, il est bon qu'ils meurent en désespérés. Ne nous privons point de cette vengeance; elle est courte à la vérité, mais c'est la seule que nous puissions tirer d'eux. Au reste, madame, je vous avoue que je n'aime point ces sortes de discussions publiques. Ce dîner de mademoiselle Quinault me déplut mortellement. De tous les gens qui y brailloient, à peine le marquis est-il le seul qui disputât de bonne foi. Il y a plus d'air que de conviction dans leur fait. Eh! pourquoi

diable afficher une incrédulité qu'on n'est pas sûr de soutenir jusqu'à la fin? Je voudrois bien être au fond de l'âme des impies les plus déterminés, lorsqu'ils sont sur le point de mourir; je suis sûr que j'y verrois le trouble, l'inquiétude, la crainte, qui percent très-souvent à travers la bonne contenance qu'ils affectent [1]. Je veux vivre en homme de bien et en bon chrétien, parce que je veux mourir en paix, et que, d'ailleurs, ce sentiment ne gêne en rien la suite de ma vie, et qu'il me fait concevoir une espérance qui m'est douce, quand je ne serai plus. C'est, ma foi, un mauvais service à rendre à un homme qui a été tourmenté de la pierre tant qu'il a vécu, que de lui apprendre qu'il n'y a pour lui aucun dédommagement à attendre d'un mal constant qu'il n'a pas mérité. — Tout cela est bon, lui dis-je, mais j'aime mieux votre conte, et je m'y tiens. »

M. Grimm est venu me voir avec Rousseau, je l'ai prié à dîner pour le lendemain. J'ai été très-contente de lui : il est doux, poli : je le crois timide, car il me paroît avoir trop d'esprit pour que l'embarras qu'on remarque en lui ait une autre cause. Il aime passionnément la mu-

[1] Levez les yeux, sceptiques! vers ces champs de l'infini dont le télescope d'Herschel a jaugé les effroyables espaces et où il a vu se mouvoir, environnés de leurs mondes, des millions de soleils derrière lesquels des millions de soleils circulent encore. Écoutez le silence animé de nos belles nuits d'automne; voyez, lisez dans cette nature et dans votre pensée, et ne craignez pas de dire : « Je sens que j'ai une âme et je sais qu'il est un Dieu. »

« Une éclipse totale de soleil épouvante la foule et attriste jusqu'aux philosophes. Voulez-vous donc qu'il y ait dans notre âme une éclipse absolue et perpétuelle de la divinité nécessaire? Nous pouvons l'oublier, tant que nous ne faisons que douter volontairement de son existence; mais si nous apprenions sûrement qu'il n'y a point de Dieu, quelle autre tristesse et quelle inconsolable épouvante!

(PAUL BOITEAU. — *Philosophie et politique de Béranger*, 1859, p. 20.

sique; nous en avons fait avec lui, Rousseau et Francueil, toute l'après-dînée. Je lui ai montré quelques morceaux de ma composition qui m'ont paru lui faire plaisir. Si quelque chose m'a déplu en lui, ce sont les louanges exagérées qu'il a données à mes talents, et que je sens à merveille que je ne mérite pas. Il est sans fortune; son goût pour les sciences, les arts et la littérature le lia intimement avec le comte de Schomberg, dont il accompagna les enfants à Paris. Il avoit alors vingt-neuf ans : il en a trente-quatre à présent[1]. La tendre amitié

[1] Madame d'Épinay se trompe. Grimm n'avait que vingt-huit ans en 1751. Élève d'Ernesti à l'université de Leipzig, il avait fait d'excellentes études et possédait un esprit net, fin et droit qui n'est pas ordinaire en Allemagne. On dit (c'est Meister, son secrétaire et son biographe) que dans son pays natal il avait failli mourir d'amour pour une princesse qui ne savait pas seulement qu'il existât. Une fois en France il afficha aussi, à un moment donné, la plus lyrique, la plus dramatique des passions pour mademoiselle Fel, de l'Opéra; mais on a quelque peine à croire à la sincérité de ce romantisme, car il s'en est très-aisément corrigé, et certes ce n'est pas comme le plus tendre des hommes que nous avons à le voir peindre dans ces pages. J. J. Rousseau le connut en 1749 et le vit pour la première fois chez le prince héréditaire de Saxe-Gotha, à Fontenay-sous-Bois. « Il y avoit là, dit-il, deux Allemands attachés au prince : l'un, appelé M. Klupffell, homme de beaucoup d'esprit, étoit son chapelain et devint ensuite son gouverneur; l'autre étoit un jeune homme appelé M. Grimm, qui lui servoit de lecteur en attendant qu'il trouvât quelque place, et dont l'équipage très-mince annonçoit le pressant besoin d'en trouver. Il ne se mettoit guère en avant, bien éloigné de ce ton avantageux que la prospérité lui donna dans la suite. On parla de musique; il en parla bien. Je fus transporté d'aise en apprenant qu'il accompagnoit du clavecin. Après le dîner on fit apporter de la musique. Nous musiquâmes tout le jour au clavecin du prince. Et ainsi commença cette amitié qui d'abord me fut si douce. » Rousseau, on se le rappelle, avait onze ans de plus que Grimm, et avec cette différence d'âge il est certain que c'était à celui-ci de se féliciter de s'être fait un tel ami.

Le comte de Schomberg, que Grimm accompagna à Paris, était Saxon d'origine. « Attiré en France, dit Besenval (I, 187) il eut bientôt le régiment des dragons allemands, qui avoit été mis sur pied des débris des hulans et qui n'ont duré qu'autant que lui. Le comte de Schomberg est devenu, depuis, inspecteur de cavalerie et maréchal de camp. » C'était un homme

[illegible]

comte de Frièse qui vient, comme vous savez, d'être fait maréchal de camp. M. Grimm compte sur son travail pour se faire un sort à l'avenir. Il est, dit-on, sans ambition.

Rousseau et lui me paroissent avoir la plus grande vénération pour M. Diderot. Ils en parlent avec une admiration qui m'a donné envie de le connoître. Je l'ai ouï citer quelquefois comme un homme de génie; on le met souvent à côté de Voltaire. Ces messieurs prétendent qu'il est infiniment plus profond; mais c'est surtout de son caractère qu'ils sont enthousiastes. M. Grimm dit que c'est l'homme moral le plus parfait qu'il connoisse. Je crois qu'ils ne m'en ont tant fait l'éloge que pour me donner encore plus de regret de ne pouvoir le voir, car ils prétendent que c'est un ours bien autrement difficile à prendre que Rousseau [1]. Ils me prêteront ses ouvrages, et je pourrai au moins juger de son esprit.

SUITE DU JOURNAL.

Trois jours de distance.

J'ai vu avant-hier madame de Jully, qui soupoit chez elle avec ses sœurs [2], Jelyotte et le chevalier de

[1] En 1752, Diderot était loin d'aimer madame d'Épinay. « Je voulus le mener souper chez elle, dit Jean-Jacques; il ne le voulut point, et quelque effort que le désir d'unir tous ceux que j'aime m'ait fait faire en divers temps pour l'engager à la voir, jusqu'à la mener à sa porte qu'il nous tint fermée, il s'en est toujours défendu, ne parlant d'elle qu'en termes fort méprisants. » (*Confessions*, partie II, livre VIII.)

[2] Madame de La Corée et madame Dubois de Courval, à qui, dans le roman, nous laissons le nom de madame de Versel. On a vu dans une des notes précédentes, comment nous nous sommes assuré que madame de Versel était en effet une sœur de madame de Jully, et si, dans

V***[1]. Après le souper, elle me dit de laisser partir tout le monde, parce qu'elle avoit à me parler; et lorsque nous fûmes seules elle débuta ainsi :

« Je t'ai négligée depuis quelque temps, ma sœur, je t'en demanderois pardon si je n'avois un service à exiger de toi; mais ce n'est pas là le temps que je prends pour excuser mes torts avec les gens que j'estime. — En ce cas, ma sœur, laissez-moi donc me plaindre avant de vous avoir obligée, car vous voyez bien que je ne le pourrai plus. Votre oubli m'a paru très-dur. — Tu as raison, je te l'ai dit, j'ai tort; n'en parlons plus et écoute-moi. — Que voulez-vous de moi? — Que tu me débarrasses de Jelyotte. — Comment? — Je ne l'aime plus. — Je vous avois bien prédit que cette liaison ne pouvoit pas durer. — Oh! tes prédictions n'avoient pas le sens commun, car c'est sa faute et non la mienne! — Cela ne se peut pas, et sûrement... — Non, en vérité, je n'ai point de torts; est-ce ma faute s'il ne me fait pas jouir de moi? — Comment? — Sans doute! il est si accoutumé à me trouver aimable et jolie, qu'il ne prend plus seulement la peine de me le dire : vous conviendrez, j'espère, que ce n'est pas la peine d'avoir un amant. — Je devrois être faite à votre ton, ma sœur, mais il m'est pourtant toujours nouveau. Quelque plaisir qu'on ait à s'entendre louer par quelqu'un qu'on aime, il suffit que toutes ses actions nous prouvent qu'il nous préfère. — Vous n'y entendez rien, ma sœur; on ne peut s'empê-

une note antérieure (page 204), nous avons dit que nous n'osions pas changer le nom de guerre pour un nom véritable, c'est qu'il nous manquait la certitude que, pendant l'impression de ces feuilles, nous avons fini par trouver.

[1] Probablement le chevalier de Vergennes.

cher de répéter sans cesse ce qui nous occupe tout entier. Dès l'instant qu'on n'est plus persécuté par ce besoin, on est tiède; et la tiédeur ne me convient pas. — Si c'est là votre seul motif pour ne plus aimer Jelyotte, vous êtes injuste; il vous aime à la folie, j'en suis sûre. — Non, non, tu te trompes, il n'en est rien, et pour t'éviter de pousser plus loin son apologie, je t'avertis que tout est dit, car j'en aime un autre. Tu vas me dire que mon goût pour Jelyotte n'a été qu'un caprice. Eh bien, je l'ai cru sincère, je me suis trompée, voilà tout. Il est certain que l'amour que je ressens actuellement a un caractère bien différent de celui que j'avois pour Jelyotte. Tous les hommes me paroissent fades, maussades; il n'en est plus qu'un pour moi dans le monde, cela est sûr. Pour la coquetterie, tu sais que je l'abhorre. Je suis résolue de m'attacher sérieusement à celui que j'aime. »

Je me mis à rire. « Oui, très-sérieusement, reprit-elle; vous ne dites mot. — Si votre choix est bon... — Ah! je suis sûre que tu ne le blâmeras pas: c'est le chevalier de V***. — Eh bien, vous vous trompez, car je ne puis l'approuver. — Et pourquoi, s'il vous plaît? Auriez-vous jeté les yeux sur lui? — Moi! non, en vérité; Francueil ne m'aime plus; mais je n'en aimerai jamais d'autre que lui. — Eh bien! ma chère Astrée, dites-moi donc pourquoi vous ne voulez pas que j'aime le chevalier? — Je le trouve trop grave pour que vous puissiez vous promettre un attachement solide de sa part: il vaut mieux que vous, au moins; et vous n'ignorez pas que la petite marquise de*** l'aime, et qu'il lui fait sa cour très-assidûment; elle est votre amie. — C'est une enfant qui ne sait pas elle-même si elle aime ou non. D'ailleurs

je puis ignorer cela, elle ne m'en a rien dit; et puis il faut convenir qu'il y a des choses qui ne connoissent ni parents ni amis. Quant au chevalier, il est plus grave que moi, mais je suis plus aimable que lui; la meilleure raison, et à laquelle il n'y a pas de réplique, c'est que nous nous aimons, et que tout est arrangé entre nous. Il vous a recherchée ce soir par mon ordre, à cause de Jelyotte qui commence à être inquiet de ses assiduités. Je ne veux pas l'affliger, je l'estime; et il faut que vous m'aidiez à lui faire entendre raison. Lorsque vous l'aurez préparé, je lui parlerai net, car je ne veux pas le tromper. — Ah! ma sœur, je ne me charge pas de cette commission; je suis sûre qu'il en mourra de chagrin. — Oh! que non; croyez que les hommes ne comptent pas plus qu'ils ne doivent sur une jolie femme. La preuve en est la jalousie et la défiance qui percent toujours à travers leurs propos galants, et qu'il n'y en a pas un qui résiste à nos agaceries: la loi doit être égale; ayons au moins la candeur de plus qu'eux. Je m'intéresse à Jelyotte; je serois fâchée s'il étoit malheureux, sans quoi j'irois moi-même lui faire ma confession; mais il pleurera, et je suis comme la petite de Versel, je ne puis pas souffrir qu'on pleure; cela me met à la gêne, et je serois peut-être assez foible pour me laisser attendrir; ce seroit manquer au chevalier, je ne me le pardonnerois pas. — J'admire votre scrupule. — A propos, ma sœur, si vous êtes demain chez vous, j'irai vous voir avec le chevalier. — Non, ma sœur, s'il vous plaît; je vous prie très-décidément qu'il n'en soit rien: je ne veux pas absolument être mêlée dans cette nouvelle intrigue. — Vous êtes dure, ma sœur! intrigue est un vilain mot, entendez-vous! Chargez-vous donc, au moins, d'envoyer

chercher Jelyotte; parlez-lui de ma réputation, de la réforme que je veux apporter dans ma conduite; parlez-lui de ma santé, de mon mari, de tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous le mettiez au point de s'entendre dire de ma bouche que je ne veux plus vivre avec lui; vous voyez qu'il est honnête que ce soit moi qui prononce ces derniers mots; mais je n'y veux pas de réplique. Dans trois mois il ne pensera plus à moi, et alors il trouvera tout simple que j'aie fait un nouveau choix. »

Après que je lui eus promis de voir Jelyotte, elle me congédia pour écrire au chevalier, qu'à peine, disoit-elle, elle avoit osé regarder. Hier matin j'ai vu Jelyotte, et, par tout ce qu'il me dit, je compris que madame de Jully ne s'étoit pas conduite avec lui de manière à le détacher d'elle : j'ai fait ce que j'ai pu pour le préparer à son malheur; mais il n'a voulu rien entendre. J'ai rendu compte dès le soir à madame de Jully du mauvais succès de mon préambule. Au reste, le chevalier et elle ne se contraignent point assez pour laisser seulement douter qu'ils ne soient aussi ivres et aussi heureux qu'il soit possible de l'être. Je suis résolue de me retirer insensiblement de cette société qui me déplaît, et qui ne peut me procurer que des désagréments.

On a parlé, à ce souper de madame de Jully, d'un mauvais roman qui court, que j'ai commencé et que je n'ai pu achever, parce qu'il est détestable[1]. Il s'est trouvé là des gens qui en faisoient l'éloge, et qui l'attribuoient à Diderot. Sur la parole de Rousseau, de Francueil et de M. Grimm, je me suis récriée avec indigna-

[1] Il n'est rien resté de ce roman, qui n'a aucun rapport avec les Mémoires.

tion sur cette injustice. « Fi donc! ai-je dit, ce livre est plat, de mauvais ton, et donne peu d'idée de la délicatesse de son auteur. Peut-on donner à Diderot, qui est honnête, vertueux... — Honnête! vertueux! reprit un des convives; c'est un homme sans religion, un esprit turbulent, qui mettroit le feu au quatre coins du royaume. — Lui! » m'écriai-je? Presque tous répondirent : « Ah! cela est sûr; c'est un frondeur, un athée. — Et, en supposant que cela soit, ce dont je ne crois pas un mot, à cause de cela, dis-je, il faut qu'il ait fait un mauvais roman? Voilà une logique bien étrange. » Sur le mot de logique, on partit de longs éclats de rire. Que tous ces hannetons, pour parler comme Duclos, eussent déraisonné ainsi sans savoir ce qu'ils disoient, je n'en serois pas étonnée! mais un duc, un chevalier de V***! qui sont des gens sensés; cela m'étonne. Si c'est là, comme ils le prétendent, le jugement qu'on porte de Diderot à la cour, il faut convenir qu'il est bien opposé à celui de Rousseau et de M. Grimm.

CHAPITRE IX

1752-1754

Résumé de trois années. — Mort de madame de Maupeou. — La porte fermée à Jelyotte, à Maure paire, à madame de Versel — Madame de Jully se range. — M. de Jully se dissipe. — M. d'Épinay et les deux Rose. — Duclos va chez elles. — Francueil aussi, et pour son compte. — Avertie par Duclos, madame d'Épinay est prise d'une fièvre chaude. — Guérie, elle a une explication avec Francueil qui s'excuse et reste ami. — Grimm revenu d'Allemagne. — Le baron d'Holbach. — Vie de madame d'Houdetot. — Elle s'est liée avec Saint-Lambert. — Le chevalier de V*** en mission. — Douleur de madame de Jully. — Commencement d'un petit traité de morale. — Portrait flatté de M. Grimm. Événements tenus sous silence.

Pendant environ trois ans que dura une absence que je fus obligé de faire, madame d'Épinay avoit interrompu son journal; elle ne m'écrivoit plus que des lettres d'amitié, que je conserve, mais qui sont inutiles à l'histoire de sa vie. Cependant, l'ayant persécutée, à mon retour, pour me faire au moins un récit abrégé de ce qui lui étoit arrivé pendant ces trois ans, elle céda à mes instances, et m'envoya le narré suivant, que je joins aux autres parties de son journal.

FRAGMENTS

Le désir que vous avez d'avoir par écrit l'espace de ces trois ans est une marque d'intérêt bien cher à mon cœur; mais, qu'est-ce que vous y verrez? toujours la

même chose : une suite de malheurs assez uniformes, des inconséquences, des injustices, un dégoût de la vie, et néanmoins un désir d'être heureuse, qu'on traîne, je crois, toute sa vie après soi, sans être jamais satisfait.

Le premier événement que j'ai à me rappeler me fait encore verser des larmes, c'est la mort de ma pauvre cousine[1].

Je fus très-longtemps, comme vous savez, à me remettre du mal que ce chagrin, venu à la suite de tant d'autres, avoit fait à ma santé : je sortis peu tout l'hiver. Ma mère, qui se portoit assez bien, venoit me voir souvent; elle et mes enfants n'ont pas peu contribué à me dédommager de mes peines. J'avois un dîner et deux soupers par semaine. Ma mauvaise santé me servit de prétexte pour expulser toutes les connoissances que je ne voulois pas conserver. Les Maurepaire, les Jelyotte, et même la petite de Versel, ne se furent pas cassé le nez trois fois à ma porte, qu'ils se le tinrent pour dit. Le fond de ma société, et ceux qui se rassembloient le plus souvent chez moi, étoient madame de La Poplinière et son mari[2]. M. Desmahis, Gauffecourt, Rousseau et Duclos, madame de Jully, le chevalier de V***, le chevalier de Valory, et très-rarement mademoiselle d'Ette. Francueil sembloit partager son temps entre mon mari et moi.

Madame de Jully me fut aussi d'une grande ressource;

[1] Madame de Maupeou, morte le 21 avril 1752.

[2] Cela n'est pas possible. M. de La Popelinière était convenable pour sa femme, en tant qu'il était question de sa pension, mais sitôt qu'il entendait parler d'elle autrement, il s'enfuyait comme s'il eût eu le feu aux jambes.

elle avoit totalement changé sa façon d'être, mais elle avoit conservé tout le piquant de son esprit. Malgré cela, comme elle n'avoit ni lu, ni réfléchi ; qu'elle n'avoit de principes que ceux que son honnête naturel lui avoit faits, elle étoit encore légère et inconsidérée dans beaucoup d'occasions où l'on ne permet pas à une femme de l'être. Nous ne voyons presque pas M. de Jully ; il menoit la vie du monde la plus dissipée, et sembloit même être tout à fait détaché de sa femme. Il a donné depuis avec fureur dans le goût des tableaux, des sculptures et des antiques, comme il donnoit alors dans les diamants et les bijoux. Je le soupçonne d'être un peu dérangé dans ses affaires. On prétend qu'il a mangé une partie de la dot de sa femme. Quant à moi, la vie que je menois déplut prodigieusement à Duclos ; il me fit ses remontrances ordinaires, sur ce que je n'étois pas digne d'avoir des amis, puisque je donnois tout à la société bruyante, et rien à l'amitié ; mais, comme il sentoit de reste que ma façon de vivre étoit très-loin d'être répréhensible, il se retourna assez adroitement pour me forcer à me confier à lui, sans que je me doutasse alors qu'il eût la moindre part aux nouveaux chagrins qui vinrent m'accabler. Je ne l'ai soupçonné que depuis fort peu de temps ; et même, ne devant la connoissance que j'ai acquise sur cela qu'à M. d'Épinay, cette autorité ne me paroît pas assez sûre pour fixer mon jugement à cet égard. Voici ce qui arriva.

Mon mari vivoit à son ordinaire, et prenoit très-peu de part à ce qui se passoit chez lui : il n'y venoit même que lorsqu'il y avoit de la musique[1] ; ce qui arrivoit une

[1] M. d'Épinay était très-bon musicien. M. de Jully l'était également

fois la semaine. A la fin de l'hiver, Duclos me dit un jour : « Votre mari fait tous les jours de nouvelles folies avec ses deux créatures ; il se ruine, et l'on se moque de lui. Je veux lui parler ; mais il ne s'agit pas ici de faire le plat prédicateur et de prêcher vaguement ; il faut savoir ce qu'on dit, avoir vu par ses yeux, ce qui s'appelle vu. Je vous préviens que j'irai une fois chez elles. — Chez elles, lui dis-je ; chez qui voulez-vous dire ? — Eh ! par Dieu, reprit-il, chez ces créatures ! mais une fois seulement, car je sais trop ce que je vous dois pour aller me divertir aux dépens de votre mari. On y joue la semaine prochaine un opéra dont il paye les violons ; je lui demanderai un billet, et puis laissez-moi faire. Le trouvez-vous bon ? me dit-il. — Oui, certainement, lui dis-je, vous êtes bien le maître. » Il me fit beaucoup valoir l'honnêteté et la délicatesse de ce procédé ; mais les siens me sont si indifférents, qu'à peine je l'en remerciai. Il en fut piqué, et me le dit. Trois semaines après, un soir où il n'y avoit chez moi que Rousseau et lui : « Eh bien ! me dit-il, j'ai vu ce spectacle, vous ne m'en avez seulement pas parlé. — C'est, lui dis-je, que j'aime mieux oublier que me rappeler les malheurs où je ne puis rien. — Belle maxime pour la paresse ! répondit-il ; eh bien, madame, c'est le comble de la folie et de la platitude ; en bonne police, il faudroit, mordieu ! interdire toute cette assemblée. Il ne faut qu'une demi-douzaine de soirées comme celle-là pour mener toute votre famille à l'hôpi-

Quand Diderot pénétrera dans ce monde, il sera étonné de leurs talents et de l'agrément de leur société. Il écrit dans une lettre à mademoiselle Voland : « M. d'Épinay est l'affabilité même. » Ce trait manque aux Mémoires de madame d'Épinay, car enfin si M. d'Épinay fut léger, prodigue, débauché, vicieux même, il était aimable et spirituel en compagnie. Le frère de madame d'Houdetot ne pouvait pas ne pas avoir d'agrément.

tal. Mais je leur ai parlé; j'y suis retourné exprès, et, ma foi, j'espère que ce ne sera pas en vain. Voilà qui est fini, je n'y remettrai pas les pieds. Au reste, j'ai été tout aussi scandalisé des spectateurs que des acteurs. Comment, mordieu! la ville et la cour y étoient; tout étoit plein, et j'y ai vu des gens qui ne devroient pas y être. — Et qui donc? lui dis-je. — Ah! par Dieu, reprit-il, vous allez voir que je vous les nommerai. Cela iroit bien... En général... presque tous vos amis y étoient. — Ils avoient peut-être, lui dis-je, le même but que vous, en y allant. — Ah! vous n'êtes pas plus choquée que cela d'un manque d'égard? Ma foi, ils ont raison, voilà qui est bien, je n'ai plus rien à dire. »

Tout en disant qu'il n'avoit rien à dire, il ne déparla pas, et fit ce qu'il put pour m'engager à lui faire des questions; je m'obstinai à n'en pas faire. A quelques semaines de là, comme il se trouvoit chez moi avec M. de Francueil, ils tinrent entre eux quelques propos à mi-voix, que j'entendis, mais auxquels je ne compris rien; Francueil demanda à Duclos s'il y avoit longtemps qu'il ne les avoit vues. J'ignorois de qui ils parloient, mais à la réponse équivoque de Duclos je compris qu'il y avoit quelque mystère. Je mourois d'impatience que l'un des deux s'en allât pour questionner l'autre. J'aurois préféré que Francueil restât, mais je ne pus le retenir, et je soupai seule avec Duclos. J'eus de la peine à me résoudre à lui faire des questions, mais mon inquiétude l'emporta sur mon embarras. « De qui parliez-vous donc avec M. de Francueil? lui dis-je. — Par Dieu! cela est bien fin, je parlois de ces deux filles, des petites Rose. — Comment, est-ce qu'il va chez elles? — Lui? il n'en bouge. Mais d'où venez-vous donc? Il n'y a que vous

envoyé quatre fois le jour savoir de mes nouvelles. Il demandoit et attendoit mes ordres pour me voir. Son nom me rendit tout à coup la mémoire ; je m'écriai : « Ah! pas encore, je ne suis point en état de l'entendre. » Cette réponse fit rire, parce qu'on n'en comprit pas le sens ; je me cachai dans mes couvertures et je fondis en larmes. Comme ma mère, mademoiselle Durand [1] et madame de Jully ne me quittoient point, je n'eus pas une seule occasion de parler à Francueil, d'autant qu'il ne la cherchoit pas. Si cette contrainte me fut insupportable d'abord, elle me donna le temps au moins de faire des réflexions, dont le résultat fut qu'après avoir tant de fois éprouvé la légèreté et l'inconstance de Francueil, je ne pouvois jamais me promettre de le fixer ; qu'un reste de pitié et peut-être de tendresse mal entendu pourroit lui ôter le courage de me parler sincèrement, et qu'en ce cas une explication ne serviroit qu'à me maintenir dans une erreur fatale à mon bonheur, à augmenter sa gêne, à me faire haïr et à lui donner des torts encore plus réels, qui le rendroient malhonnête à mes yeux. Après mille combats plus cruels que je ne puis vous le dire, je formai donc la résolution de garder le silence sur son infidélité, mais de lui remontrer fortement le peu de décence qu'il y avoit à lui de se lier avec mesdemoiselles Rose; et, pour me forcer à me taire sur le reste, je projetai de lui parler en présence de mes amis. Je m'étois bien arrangée là-dessus, et c'étoit bien certainement le meilleur parti qu'il y eût à prendre ; mais une réflexion que je me crus suggérée par mon amour-propre, et qui n'étoit qu'un sophisme de la passion et de la jalousie, en arrêta l'exécution au

[1] La gouvernante de la fille de madame d'Épinay.

moment où j'allois parler. Je me dis : « Cependant si ce que m'a appris Duclos est vrai, si tout le monde est instruit de ce plat et indécent arrangement, j'aurai l'air d'être la seule à l'ignorer; je passerai pour dupe, et il semblera que j'aie besoin du secours de mes amis pour obtenir un sacrifice que je serois dans le cas d'exiger de tout homme qui prétend à mon estime : si, par hasard, il prenoit mal mes représentations, quelle humiliation! une rupture éclatante seroit alors indispensable : je veux me taire et attendre le premier moment de liberté pour m'expliquer sans me compromettre. » Je m'en tins à cette résolution, et je fis en sorte de hâter l'occasion où je pourrois voir Francueil seul.

Enfin ce moment arriva; nous eûmes une explication très-vive, et je mis peut-être autant d'aigreur que de force dans les reproches que je lui fis. J'en mis d'autant plus que je m'étois bien promis de ne lui parler que de l'indécence de cette liaison, sans avoir l'air de soupçonner que son cœur y fût pour rien. Il se défendit si mal, avec tant d'emportement et si peu de raisons honnêtes; il me parut si déterminé à continuer la même vie; je vis tant de fausseté dans sa conduite, que j'oubliai toutes mes résolutions, et je lui fis les reproches les plus amers sur son infidélité, et, ne le jugeant plus digne de ma tendresse ni de mon estime, après avoir exhalé ma colère, je me sentis tout à coup si parfaitement détachée de lui, au moins je le crus, que je lui dis avec le plus grand sang-froid : « Tout est fini entre nous, monsieur; la conduite que vous tiendrez à l'avenir décidera si vous pouvez revenir au nombre de mes amis, ou si vous resterez à mes yeux couvert du mépris que celle que vous tenez depuis six mois vous

attire. » Il sortit furieux, comme vous pouvez bien le croire [1].

Ma santé n'étoit pas assez remise pour soutenir impunément une pareille scène ; j'en fus deux ou trois jours très-malade. Gauffecourt, que l'on avoit sans doute instruit, et qui apprit dans la maison que Francueil y étoi venu, se douta de la véritable cause de mes maux ; il m'en parla, et je lui contai tout. Comme il trouva dans mon cœur plus d'affliction que de dédain, il me dit que je ferois bien de garder la résolution, ferme ou non, que j'avois prise de m'en tenir à l'amitié ; mais qu'il falloit la conserver à Francueil et le revoir comme ami, si sa conduite étoit à l'avenir telle qu'on avoit lieu de l'attendre d'un homme qui étoit aussi foncièrement honnête. Il me promit de le voir ; il le vit en effet. J'ignore ce qui s'est passé entre eux ; ils ne me l'ont jamais dit : mais trois jours après Francueil m'écrivit qu'il renonçoit à fréquenter une maison qui étoit aussi suspecte à moi et à mes amis. Il revint et je le reçus.

Ne me demandez pas s'il m'a tenu exactement parole; je le suppose, mais je ne m'en suis point informée. Depuis ce temps nous sommes restés sur le ton de la confiance et de l'amitié. Comme il vient assez régulièrement chez moi, je ne lui soupçonne pas d'autres liaisons intimes. Au reste, il pourroit en avoir sans que j'eusse le droit ni même le désir de m'en plaindre ; autant qu'on peut répondre de son cœur, je le crois. Je revis Duclos avant mon explication avec Francueil. Il voulut me faire des excuses de tout le mal que son indiscrétion m'avoit causé ; mais je lui imposai silence, et je le priai de se dis-

[1] Cette scène doit être de la fin de l'été de 1752.

penser, à l'avenir, de me donner de semblables avis, vrais ou faux.

Quelque temps après, M. d'Épinay me dit un soir, en présence de madame de Jully : « On ne sait ce que devient Francueil, on ne le voit plus chez Rose ; c'étoit Duclos qui l'y avoit établi : ne pourriez-vous pas me dire qui l'en a éloigné ? — L'honnêteté, monsieur, lui répondit madame de Jully, et ce qu'il nous doit à tous. » Cette réponse lui ferma la bouche ; mais cinq minutes après il reprit : « Il n'y a rien à dire à cela, mesdames, il faut que cela soit ; vous en êtes si bons juges ! » Et il sortit en éclatant de rire.

Pendant ma convalescence, le chevalier de Valory vint me voir souvent, et mademoiselle d'Ette deux ou trois fois. Le chevalier me dit un soir qu'il étoit désolé d'avoir souffert que mademoiselle d'Ette vînt loger chez lui. Chaque jour, disoit-il, étoit marqué par des scènes et des violences plus indécentes et plus insoutenables les unes que les autres ; et c'étoit chaque soir quelque motif de jalousie et d'intérêt qui les occasionnoit. J'avois prévu tout cela, et je l'avois même dit au chevalier ; mais le mal est sans remède. Je les ai raccommodés dix fois depuis trois ans, et ensuite, ayant su qu'elle le pilloit et le laissoit manquer de tout, je lui ai conseillé de mettre plus de fermeté dans sa conduite avec elle, ou de rompre plus tôt que plus tard. Il n'a fait ni l'un ni l'autre, et ils sont encore sur le même ton[1].

[1] Mademoiselle d'Ette est trop sacrifiée au chevalier de Valory. C'est lui le plus coupable des deux, et une partie de l'esprit d'intrigue de sa maîtresse vient de la situation même où il l'a mise. Il paraît que mademoiselle d'Ette avait été belle comme un ange.

Diderot, qui ne l'a connue qu'en 1760, à la Grandval, chez la belle-mère du baron d'Holbach, en parle ainsi : « J'ai fait connoissance avec cette

J'allai d'assez bonne heure à la campagne, et j'y fis mon établissement ordinaire avec ma mère et mes enfants. M. Grimm revint d'Allemagne, et je le vis de temps en temps. J'ai continué de le voir depuis, et j'en suis toujours plus contente; mais il est lié dans deux sociétés auxquelles il est absolument livré, et qui lui laissent peu de temps pour cultiver d'autres connoissances. Il est ami intime de Diderot et de Rousseau[1]. Trois fois la semaine il dîne chez le baron d'Holbach, son compatriote et son ami[2]. Desmahis est aussi admis dans cette société; mais il y va peu, parce qu'ordinairement la réunion n'est composée que de personnes d'un âge mûr : il vient assez souvent me voir. Il est jeune et plein de talent ; sa conversation est amusante ; mais je lui crois peu de solidité dans l'esprit. Il pourroit se faire un sort par ses ouvrages, s'il vouloit travailler; malheureusement il ne peut rien faire de suite. Il est indécis, inquiet, peut-être même défiant.

J'avois quelquefois des nouvelles de madame d'Houdetot que son mari laissoit dans sa terre en Normandie,

demoiselle d'Ette. C'étoit une Flamande et il y paroît à la peau et aux couleurs. Son visage est comme une jatte de lait sur laquelle on a jeté des feuilles de roses, et des tetons à servir de coussins au menton, les fesses à l'avenant: du moins je le présume. Elle est bien née. Le chevalier de Valory l'enleva de la maison paternelle à l'âge de quatorze ans, et vécut une quinzaine avec elle, la déshonora, lui fit des enfants, lui promit de l'épouser, s'entêta d'une autre et la planta là. Et voilà ce qu'on appelle d'honnêtes gens. »

[1] « Diderot même, au commencement, m'avertit plusieurs fois que Grimm, à qui je donnois tant de confiance, n'étoit pas mon ami. » (*Confessions*, partie II, livre IX.)

[2] Holbach (Paul-Thiry, baron d'), est né à Heidelsheim, au commencement de 1723, mais il fut élevé à Paris dès son enfance. C'est lui que Jean-Jacques a voulu peindre dans le personnage de Wolmar de la *Nouvelle Héloïse*, quoiqu'il eût alors rompu avec sa société et qu'il eût peu à se louer des égards qu'il y avait trouvés.

malgré toutes les instances de la famille pour la faire revenir; enfin elle est de retour depuis deux mois et mène une vie assez retirée [1]. J'irois souvent lui tenir compagnie, sans son mari que je ne puis souffrir; je la vois cependant, mais c'est chez ma mère ou chez moi, et presque point chez elle. Cela convient beaucoup mieux au comte d'Houdetot, qui est vilain, au point d'être au supplice quand il faut donner à manger. Elle est toujours telle que vous l'avez connue, tout aussi vive, aussi enfant, aussi gaie, aussi distraite, bonne, très-bonne, se livrant avec ardeur à tout ce qui lui passe par la tête, et cependant avec plus de constance qu'on n'a lieu d'en attendre de son caractère. Elle acquiert tous les jours de nouveaux goûts, et n'en perd aucun. Elle s'est liée, par exemple, avec Saint-Lambert [2], et elle ne voit et n'entend que par lui. Il vient aussi chez moi depuis quelque temps, et sa société m'est très-agréable.

Le chevalier de V*** fut envoyé en mission auprès d'une cour étrangère [3]. A cette nouvelle, madame de

[1] Un joli mot de madame d'Houdetot, un peu risqué, mais si ingénu et relevé si finement ! Le voici tel que le donne une lettre de Diderot du 30 septembre 1760.

« Hier, j'étois à souper à côté de madame d'Houdetot, qui disoit : « Je « me mariai pour aller dans le monde et voir le bal, la promenade, l'opéra « et la comédie; et je n'allai point dans le monde, et je ne vis rien, et j'en « fus pour mes premiers frais. » Ces « frais » firent rire, comme vous pen- « sez bien, et elle ajouta : C'est mon voisin qui boit le vin et c'est moi « qui m'enivre. »

[2] La liaison était de date récente. L'une des amies de madame d'Houdetot, la maréchale d'Aubeterre, voisine de campagne dans la vallée de Montmorency, se crut en droit d'en avertir M. d'Houdetot. Il répondit : « Je n'ai droit, madame, de n'exiger de madame d'Houdetot que de la décence dans sa conduite. »

[3] Sur la liste des ministres et envoyés de France il n'y a, en 1752, que

Jully fut saisie de la plus profonde douleur. Malgré le changement que j'avois remarqué depuis deux ou trois ans dans sa manière de vivre, je doutai d'abord que sa constance pût se soutenir pendant la longue absence du chevalier. Mais la vie retirée qu'elle mène depuis son départ me fait croire que sa conversion est aussi solide que sincère. Elle passe sa vie chez sa mère, chez la mienne et chez moi. Je m'aperçois que son esprit n'a rien perdu de son originalité, et même elle est, selon moi, plus aimable et plus séduisante que jamais. Elle est très-plaisante, par exemple, sur le compte de son mari. « M. de Jully seroit bien étonné, me disoit-elle un jour, si on venoit lui apprendre qu'il ne se soucie pas de moi. Ce seroit un cruel tour à lui jouer et à moi aussi, car il seroit homme à se déranger tout à fait si on lui faisoit perdre cette manie; oui, cette manie, car ce n'est point une illusion : c'est une manie, une chimère, tout ce qu'il vous plaira, excepté une illusion. »

Voilà, mon tuteur, à peu près tout ce qui s'est passé pendant votre éloignement de Paris. Ce temps n'a été marqué par aucune de ces violentes secousses dont vous avez vu précédemment mon âme ébranlée; mes enfants, ma mère et quelques amis ont été ma société la plus habituelle et la plus délicieuse. J'ai fait de l'étude ma plus douce occupation; outre un petit traité de morale que j'ai commencé pour mes enfants, je me suis exercée dans plusieurs autres genres où l'on prétend que je réussis également. Je vous envoie un de mes essais; c'est le por-

les noms de M. de Vaugrenant et du chevalier de Vergennes. C'est ce qui nous fait croire qu'il est ici question de ce dernier. Mais alors ce serait le futur ministre des affaires étrangères de Louis XVI, Charles Gravier de Vergennes, né en 1717, mort en 1787.

trait de M. Grimm : vous avez vu assez souvent chez moi l'original pour être en état de juger de la ressemblance de la copie[1].

PORTRAIT DE M. GRIMM.

« Sa figure est agréable par un mélange de naïveté et de finesse; sa physionomie est intéressante, sa contenance négligée et nonchalante, ses gestes, son maintien et sa démarche annoncent la bonté, la modestie, la paresse et l'embarras[2].

« Son âme est tendre, ferme, généreuse et élevée; elle a précisément la dose de fierté qui fait qu'on se respecte sans humilier personne. En morale et en philosophie, il a des principes sévères qu'il ne se permet pas de modifier et d'adoucir suivant les circonstances, mais dont il se relâche presque toujours lorsqu'il s'agit de juger les autres.

« Il a l'esprit juste, pénétrant et profond; il pense et s'exprime fortement, mais sans correction. En parlant mal, personne ne se fait mieux écouter; il me semble

[1] Dès 1759, madame d'Épinay avait imprimé elle-même, dans ses *Moments heureux*, à Genève, où nous la verrons aller à la fin de ces Mémoires, ce portrait avec le préambule suivant, qui ne se trouve point dans son manuscrit.

« Peindre son meilleur ami est le travail le plus délicieux et le moins aisé; mais, lorsque la satisfaction l'emporte sur la difficulté, les obstacles disparoissent, et le courage répond du succès. C'est une réflexion qu'on devroit faire dans toutes les actions de sa vie, et d'après laquelle j'entreprends le portrait de M. G***. »

(Note de l'édition de 1818.)

[2] Grimm était assez grand. J. J. Rousseau ne dit pas qu'il fût si bien Il parle de sa figure dégingandée et de ses gros yeux troubles qui ne l'empêchaient pas d'avoir et de montrer des prétentions.

qu'en matière de goût, nul n'a le tact plus délicat, plus fin, ni plus sûr. Il a un tour de plaisanterie qui lui est propre, et qui ne sied qu'à lui.

« Son caractère est un mélange de vérité, de douceur, de sauvagerie, de sensibilité, de réserve, de mélancolie et de gaieté. Il aime la solitude; et il est aisé de voir que le goût pour la société ne lui est point naturel : c'est un goût acquis par l'éducation et par l'habitude. Le commerce de ses amis ajoute à son bonheur sans y être essentiel. A l'aspect de ce qui ne lui est pas familier, son premier mouvement est de fuir; ce n'est que la réflexion, la politesse, et une sorte de niaiserie dans le caractère, qui le retiennent. Comme il craint de manquer d'égards, il reste souvent avec des gens qui l'ennuient, ou qu'il n'aime point; alors, un silence profond et un air distrait ne tardent pas à s'emparer de lui.

« Ce je ne sais quoi de solitaire et de renfermé, joint à beaucoup de paresse, rend quelquefois en public son opinion équivoque; il ne prononce jamais contre son sentiment, mais il le laisse douteux. Il hait la dispute et la discussion; il prétend qu'elles ne sont inventées que pour le salut des sots.

« Il faut connoître particulièrement M. Grimm pour sentir ce qu'il vaut. Il n'y a que ses amis qui soient en droit de l'apprécier, parce qu'il n'est lui qu'avec eux. Son air alors n'est plus le même; la plaisanterie, la gaieté, la franchise annoncent son contentement, et succèdent à la contrainte et à la sauvagerie.

« On prétend même que ces démonstrations sont les seules qu'il faille attendre de son amitié dans le courant de la vie; son âme, naturellement renfermée et brisée, dit-on, par les chagrins qu'il a éprouvés, l'empêche d'être

aussi communicatif avec ses amis, qu'un caractère tel que le sien sembleroit le promettre. Il les écoute et leur répond avec le plus grand intérêt, tant qu'ils ne lui parlent pas de lui : c'est le seul point sur lequel il soit en reste avec eux. C'est peut-être le seul homme à qui il soit donné d'inspirer de la confiance sans en témoigner ; mais il prouve à ses amis, par sa sécurité et par sa sensibilité à leur égard, que la défiance ni l'indifférence n'entrent pour rien dans la réserve qu'ils lui reprochent.

« On dit encore qu'incapable de feindre avec eux, il a l'art de leur présenter les plus dures vérités avec autant de douceur et de ménagement que de force. Personne n'est plus éclairé sur les intérêts des autres, ni ne les conseille mieux ; il sait indiquer les meilleurs moyens, mais il ne sait point exécuter lui-même ; personne aussi n'a plus de finesse pour pénétrer les projets des autres, ni moins d'adresse pour réussir dans les siens. Ce qu'il y a dans son caractère de solitaire et de sauvage ne s'accorde point avec l'aisance, la souplesse et la dextérité qu'il faut dans la conduite des affaires, et que donne le grand usage du monde.

« D'après cette esquisse, on peut conclure que M. Grimm n'est pas également aimable pour tout le monde. Qu'est-ce donc qu'un homme aimable ? En attendant qu'on me le définisse, je désire d'en rencontrer souvent d'aussi maussades que M. Grimm[1]. »

[1] Avant de placer ce portrait, qui déjà lui tient tant à cœur, madame d'Épinay dit à son tuteur que c'est là tout ce qu'elle a à lui dire. Il y a deux faits pourtant qui doivent tenir une place dans l'histoire de sa vie mais il est vrai qu'elle n'était pas dans la nécessité de les inscrire dans son roman :

Le premier est la naissance d'une fille. On voit en effet dans les lettres de Jean-Jacques qu'en 1757 elle avait une fille âgée de six ans. Or,

nous ne lui connaissons, d'après ses Mémoires que deux enfants, l'un né en 1746 et l'autre en 1747, qui auraient eu, en 1757, dix et onze ans. Mais si Jean-Jacques avait écrit ou si, à tort, on avait lu sur sa lettre le mot six au lieu du mot dix? Cela ne suffit pas, car il est certain, d'après les actes mêmes, que la fille de madame d'Épinay qui, le 10 mars 1764, devint madame de Belzunce, s'appelait Angélique-Louise-Charlotte, tandis que la fille née en 1747, le 24 août, s'appelait Françoise-Thérèse. Nous n'avons pas trouvé, il est vrai, sur les registres des paroisses de Paris l'acte de baptême de madame de Belzunce, et il est étonnant qu'on l'ait mariée à treize ans, mais ces mariages se faisaient et madame d'Épinay a pu accoucher d'elle à la campagne.

L'autre événement, beaucoup plus grave, est la naissance d'un fils qui a dû être cachée, au moins à M. d'Épinay et à madame d'Esclavelles, car il n'était pas légitime et, à ce qu'il paraît, ne naissait pas dans un temps où il pût être accepté par son père putatif. Mais voici d'abord notre autorité : les *Mémoires de ma vie* de madame Sand (in-8°, t. XIV).

« M. L*** de B*** (Le Blanc de Beaulieu), longtemps évêque de S*** (Soissons) et nommé récemment alors archevêque d'A*** (Arles) *in partibus* (ceci est une petite erreur), ce qui équivalait alors à une belle sinécure de retraite, était mon oncle par bâtardise. Il était né des amours très-passionnées et très-divulguées de mon grand-père Francueil et de la célèbre madame d'Épinay.

« Le bâtard né au *** (Blanc), nourri et élevé au village ou à la ferme de B*** (Beaulieu), reçut ces deux noms et fut mis dans les ordres dès sa jeunesse. Ma grand'mère le connut tout jeune encore, lorsqu'elle épousa M. de Francueil, et veilla sur lui maternellement. Il n'était rien moins que dévot alors.

« Il était étrange que le fils de deux êtres remarquablement intelligents fût à peu près stupide. Ce bon archevêque étoit le portrait frappant de sa mère. »

Comme Mgr Le Blanc de Beaulieu, sacré évêque de Soissons, le 18 janvier 1800, est né à Paris le 29 mai 1753, il a dû commencer à végéter dans le sein maternel vers la fin du mois d'août 1752, peu de temps avant la rupture définitive des liens tendres de madame d'Épinay et de Francueil.

CHAPITRE X

1752-1754

Madame de Jully tombe malade subitement. — Sa mort. — Clef mystérieuse. — Madame d'Épinay exécute ses dernières volontés. — Douleur extraordinaire de M. de Jully. — Le mausolée de sa femme. — Opinion de Jean-Jacques. — Inventaire. — On a besoin d'un papier d'affaires. — Toute la famille en émoi. — Discours et portraits. — Madame d'Épinay accusée de soustraction. — Bruit que cela fait dans le monde. — Conseil de famille. — Vilenie de M. d'Épinay. — Langage de Duclos. — Colère de Rousseau. — Offres de Francueil. — Grimm se bat en duel pour madame d'Épinay. — Il est blessé. — Émotion de madame d'Épinay. — Les papiers se retrouvent tout à coup. — Excuses des uns et embarras des autres.

Le sort n'avoit pas encore épuisé tous ses coups sur madame d'Epinay; il lui en réservoit un, sous lequel j'eus d'autant plus de crainte de la voir succomber, qu'il pouvoit avoir pour elle les suites les plus fâcheuses.

Madame de Jully fut atteinte de la petite vérole, de l'espèce la plus maligne; après avoir été quatre jours entre la vie et la mort, elle mourut le cinquième[1]. Madame d'Épinay ne la quitta pas d'un instant. Voici ce qu'elle m'écrivit le surlendemain de la mort de sa sœur, qui arriva pendant les trois ou quatre jours que je fus indispensablement obligé d'être à Versailles.

[1] Le 10 décembre 1752. Elle n'avait que vingt-trois ans. Les seuls témoins de l'acte de décès sont M. d'Épinay, son beau-frère, et son cousin germain, Étienne Couchonneau, payeur des rentes de l'Hôtel de Ville.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

12 décembre 1752.

Quoi! je ne puis vous voir seulement une minute! j'en ai le désir, j'en ai besoin, et vous êtes à Versailles! Si vous saviez de quelle affreuse commission je suis chargée! quel spectacle j'ai devant les yeux! J'ai fermé ceux de ma pauvre sœur de Jully : il n'y a que moi qui puisse savoir ce qu'elle valoit. Laissez-moi vous parler d'elle, de sa fin, de ses derniers moments; laissez-moi me nourrir de ma douleur, car rien ne sauroit m'en distraire.

La veille de sa mort, dès le matin, les médecins annoncèrent qu'elle étoit sans ressource. Je fus obligée d'apprendre cette cruelle nouvelle à sa mère et à son mari. Bon Dieu! je la vois toujours devant mes yeux! je vois sa chambre, son lit; je ne saurois me persuader qu'elle ne soit plus : cela n'est cependant que trop vrai! Dès que j'eus prononcé l'arrêt, le désespoir s'empara de tout le monde.

Le lendemain, jour de... jour affreux, que je n'oublierai jamais! la connoissance qu'elle avoit perdue depuis plusieurs heures lui revint vers les sept heures du matin. Me trouvant auprès de son lit, je fus assez longtemps sans qu'elle m'aperçût; à la fin je lui pris la main et la lui serrai. « Sommes-nous seules? me demanda-t-elle. — Oui, ma sœur, » lui dis-je. Alors, tirant de sa poche un petit portrait d'elle : « Tiens, dit-elle, c'est pour toi. » Les larmes m'étouffoient, je ne pus proférer un seul mot; je me jetai la tête sur son lit; j'allois baiser ses mains, elle les retira. « Adieu, ma bonne amie, ma véritable sœur : ayez soin du chevalier. Si je meurs, consolez-le;

il vous consolera aussi. » Elle se retourna, et laissa échapper quelques larmes. « Convenez, dit-elle encore, que c'est mourir bien jeune ! » Je sortis de sa chambre dans un état impossible à rendre, et mille fois plus mourante qu'elle. Les médecins arrivèrent vers les neuf heures du matin; ils chantèrent victoire : j'avoue qu'elle avoit un certain regard fixe qui me faisoit douter de ce miracle. Lorsqu'ils furent sortis, je m'approchai de son lit : « Eh bien, lui dis-je, voilà le cinq commencé[1], et tout va au mieux. — Oui, selon eux, dit-elle; mais je ne me sens pas bien; j'étouffe, j'ai des frissons, ma tête n'est pas nette; je crois que demain ils seront bien étonnés. — Pourquoi? » lui dis-je. Elle ne répondit point. Il lui prit une douleur violente à la tête; elle jeta un cri en me demandant précipitamment ses poches; je fus un moment à les trouver; elle chercha longtemps sans trop savoir ce qu'elle faisoit. A la fin, elle tira une clef et répéta plusieurs fois : « C'est la clef, c'est celle... » Elle ne put achever, et ce furent les dernières paroles qu'elle prononça. Le transport revint, et à cinq heures du soir elle n'étoit plus.

Cette clef, que j'avois prise sans savoir qu'en faire, me revint tout à coup dans l'esprit; je compris qu'il pourroit être important de sauver ce qu'elle pouvoit avoir de papiers. Je rentrai dans son appartement, en vérité, sans savoir ce que je faisois; j'allai à son secrétaire, où je lui avois vu serrer quelquefois des lettres du chevalier après les avoir lues : c'étoit précisément cette clef qu'elle m'avoit donnée. Alors, profitant du seul instant qui me fût favorable, je pris tout ce que je trouvai d'écrit et je le

[1] Le cinquième jour de la maladie.

jetai au feu. Après avoir vu brûler tous ces papiers, je remis la clef à M. de Jully.

Lorsque celui et sa belle-mère ne purent plus douter de leur malheur, on les emmena hors de la maison. Il est impossible de rendre l'état de stupidité dans lequel ils étoient tous les deux; on les auroit crus tombés en enfance; pas une larme n'échappoit de leurs yeux; ils étoient assis l'un vis-à-vis de l'autre, se tenant les mains et se souriant froidement de temps en temps; s'assurant de ne se jamais quitter : et, si quelqu'un de nous vouloit les consoler, ils répondoient en s'embrassant : « Nous n'en avons pas besoin. Pourquoi nous consoler, nous resterons toujours ensemble; qu'est-ce qu'il nous faut de plus? » Quelqu'un, par malheur, vint à nommer hier madame de Jully; ils se retournèrent aussitôt avec précipitation, regardèrent tous deux autour de la chambre et retombèrent ensuite dans leur stupidité. La famille de madame de Jully m'a proposé de me charger de tout ce qu'il y a à faire; j'avois envie de refuser, par plus d'une raison, cette triste commission; mais M. de Jully et sa belle-mère m'en ont prié de manière à ne pouvoir les refuser. « Pendant que vous serez là, me dit celle-ci d'un air que je n'oublierai de ma vie, faites disparoître, vous savez bien... tout, » dit-elle en montrant chaque pièce de son habillement, puis les siéges et tous les meubles. Je l'assurai que je tâcherois de mériter la confiance dont elle m'honoroit.

Ensuite, la mort dans l'âme, je me suis transportée dans la maison de ma pauvre sœur; j'ai pris avec moi une de ses tantes et le valet de chambre de M. de Jully. J'ai commencé par faire un inventaire de tous les effets, bijoux, meubles, etc. J'ai fait enfermer les meubles dans

une chambre à part; j'ai partagé la garde-robe entre ses deux femmes de chambre, et j'ai chargé une femme connue de vendre les dentelles et les belles robes. J'ai enfermé les diamants et les bijoux dans une cassette, dont j'ai remis la clef à mon frère.

La douleur où il étoit d'avoir perdu sa femme fut poussée jusqu'au délire, et parut d'autant plus étrange que la dissipation à laquelle il s'étoit livré jusqu'au dernier moment de sa vie ne l'y avoit pas préparé. Sa première sortie fut pour commander un superbe mausolée en marbre, qu'il destina à être placé dans un cabinet au fond de son appartement[1]. Il fit faire une demi-douzaine de portraits, qu'il rangea tout autour de sa chambre, et il passoit son temps à se nourrir ainsi de sa douleur. Rousseau écrivit à ce sujet une lettre à M. de Francueil, qui étoit à la campagne : je ne puis m'empêcher d'en

[1] Madame de Jully fut enterrée à Saint-Roch, dans la deuxième chapelle à gauche, en entrant, dont le tableau d'autel était une sainte Élisabeth de Hongrie, par Louis le Lorrain. M. de Jully avait dessiné le tombeau et Falconet sculpta pour le décorer un médaillon qui a été conservé et qui aujourd'hui se voit encore à Saint-Roch, mais dans les chapelles de l'autre côté de l'église. Ce médaillon nous représente donc cette femme jeune et légère et peut aider à retrouver de ses portraits en peinture. Il ne donne pas précisément l'idée d'un visage gracieux, ni même beau ; mais on y sent que la personne était grande, élégante et hautaine. Le nez est un peu fort, mais sans déplaire. La coiffure est une petite frisure crêpée sur les tempes et un chignon relevé et aplati sur le haut de la tête où il se termine par une sorte de touffe épanouie.

Nous avons cherché bien longtemps le texte de l'épitaphe ; et nous ne l'avons trouvé, grâce à l'obligeance de M. Cousin, de l'Arsenal, qui a mis dans le tome IX de la *Revue universelle des arts* un article étudié sur les sculptures de Saint-Roch, que dans la première petite édition de Dulaure (1787). Voici cette épitaphe, qui est du latin de M. de Jully :

« Eternæ memoriæ *Ludovicæ Elisabeth* Chambon quæ dotibus eximiis conspicua, omnibus flebilis et deplancta, diem supremum obiit X. Kal decembris 1752, ætatis 23. Hunc tumulum in amaritudine animæ suæ uxoris desideratissimæ *Angelus Laurentinus* La Live de Jully dedit. »

donner l'extrait. On verra qu'en reprochant à M. de Jully d'arranger sa douleur sur ses goûts, Rousseau n'en arrange pas moins, sans s'en apercevoir, les événements à ses systèmes.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE ROUSSEAU A M. DE FRANCUEIL.

. . . Mais revenons au sujet de ma commission. Vous êtes en peine de M. de Jully, m'a dit madame d'Épinay; il est constant que sa douleur est excessive: on ne peut être rassuré sur ses effets qu'en pensant au peu d'apparence qu'il y avoit, il y a deux mois, par la vie qu'il menoit, que la mort de sa femme pût laisser dans son âme des traces bien profondes de douleur. D'ailleurs il l'a modelée sur ses goûts, et cela lui donne les moyens de la conserver plus longtemps, sans nous alarmer sur sa santé. Il ne s'est pas contenté de faire placer partout le portrait de sa femme, il vient de bâtir un cabinet qu'il fait décorer d'un superbe mausolée de marbre avec le buste de madame de Jully et une inscription en vers latins qui sont, ma foi, très-pathétiques et très-beaux [1]. Savez-vous, monsieur, qu'un habile artiste en pareil cas seroit peut-être désolé que sa femme revînt? L'empire des arts est peut-être le plus puissant de tous. Je ne serois pas étonné qu'un homme, même très-honnête, mais très-éloquent, souhaitât quelquefois un beau malheur à peindre. Si cela vous paroît fou, réfléchissez-y, et cela vous le paroîtra moins : en attendant je suis bien sûr qu'il n'y a aucun poëte tragique qui ne fût très-fâ-

[1] Les vers latins, à ce que nous avons vu, ne furent pas gravés sur le mausolée mis à Saint-Roch.

ché qu'il ne se fût jamais commis de grands crimes, et qui ne dît au fond de son cœur, en lisant l'histoire de Néron, de Sémiramis, d'Œdipe, de Phèdre, de Mahomet, etc. : « La belle scène que je n'aurois pas faite, si tous ces brigands n'eussent pas fait parler d'eux! » Eh! messieurs nos amis des beaux-arts, vous voulez me faire aimer une chose qui conduit les hommes à sentir ainsi! Eh bien, oui, j'y suis tout résolu, mais c'est à condition que vous me prouverez qu'une belle statue vaut mieux qu'une belle action, qu'une belle scène écrite vaut mieux qu'un sentiment honnête; enfin qu'un morceau de toile peinte par Vanloo[1] vaut mieux que de la vertu. Tant il y a que M. de Jully est dévot, et que tout incompréhensible que nous est sa douleur, elle excite notre compassion. Il a marqué un grand désir de votre retour : madame d'Épinay vous prie de nous mander quelque chose de satisfaisant à cet égard...

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

J'ai passé ma soirée hier chez madame Chambon, comme je l'avois projeté. Nous y étions seuls en famille; il n'y avoit d'étranger que le chevalier de Valory, qui y fut admis et consulté sur le projet du monument[2]. Il sera vraiment très-beau, très-simple, et l'épitaphe très-pathétique. M. d'Épinay y vint passer une heure. M. de Jully le pria de rassembler tous les papiers nécessaires

[1] Charles-André, dit Carle van Loo, né à Nice le 15 février 1705, mort à Paris le 15 juillet 1765. Son nom, au milieu du dix-huitième siècle, passait pour être le synonyme du mot « peinture. »

[2] Le chevalier de Valory était membre honoraire de l'Académie de peinture.

pour fixer et arrêter leurs comptes sur l'affaire qui a excité entre eux tant de discussions, il y a sept ou huit mois. Elles pensèrent se renouveler encore, parce que M. d'Épinay répondit que ces papiers seroient bientôt rassemblés de sa part, mais qu'il falloit avant tout produire l'acte d'association qu'ils avoient passé sous seing privé; que cet acte étoit resté entre les mains de M. de Jully, qui en avoit toujours promis une copie et ne l'avoit jamais donnée. M. de Jully soutint à son frère qu'il lui en avoit fourni une. Enfin ni l'une ni l'autre ne se trouvent : cela ne fait-il pas des affaires bien faites? Lorsque M. d'Épinay fut parti, M. de Jully me dit : « Ma sœur, en affaires d'intérêt et d'honnêteté, je compte plus sur vous que sur mon frère; faites, je vous prie, l'impossible pour que ces papiers se retrouvent, et que votre mari y mette un peu de soin et d'exactitude, car je vous avoue (ce que je n'ai pas voulu dire devant lui) que je n'ai aucun titre; je ne comprends pas tout ce que cela est devenu. L'inventaire des papiers est fini d'hier; on a examiné jusqu'au moindre chiffon; il n'y a aucune trace ni de notre association, ni aucun titre des sommes que j'ai données ou reçues; et je suis intimement persuadé que mon frère m'est redevable de cinquante mille écus au moins. »

Je lui dis que je me rappelois à merveille que sa femme s'en étoit emparée, mais que j'ignorois ce qu'elle en avoit fait; que je présumois cependant qu'elle les auroit peut-être remis à quelques gens d'affaires, parce qu'elle m'avoit dit, peu de temps après, que mon mari lui devoit plus qu'il ne croyoit; « mais je n'ai point, lui dis-je, entendu parler depuis de cette affaire. »

Il m'est assez difficile de les aider dans leur recherche, mon mari ne m'ayant jamais rien dit de ses affaires et ne me permettant même aucune curiosité à cet égard. C'est ce que je dis à M. de Jully, et il convint que j'avois raison. Ce qui embarrasse mon frère, c'est que cette association n'est pas d'un genre, à ce qu'il prétend, à pouvoir être rendue publique sans inconvénient.

On m'apporte votre lettre, mon cher tuteur, je vous envoie celle-ci, et j'irai vous dire le reste cette après-dînée ; à quatre heures je serai chez vous.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

Je suis désolée, monsieur; il faut que je me rende aujourd'hui avec toute la famille chez M. de Jully. Il a vu ce matin les gens d'affaires avec lesquels sa femme peut avoir eu quelques relations. Les papiers ne se retrouvent point ; personne n'en a la moindre connoissance. On a questionné les valets : une maudite femme de chambre, mécontente du lot que je lui ai adjugé sur les hardes de la pauvre madame de Jully, s'est avisée de dire qu'immédiatement après la mort de sa maîtresse, j'étois entrée seule dans le cabinet, qu'elle ignore ce que j'y ai fait, mais que lorsqu'elle y étoit retournée, elle avoit trouvé la cheminée pleine de papiers brûlés. Le fait est vrai ; aurois-je brûlé ces papiers? je l'ignore ; je ne sais pas moi-même ce que j'ai fait. Que puis-je dire? Voyez-vous, monsieur, quelle défaveur cela peut me donner? De quel droit aurois-je brûlé des papiers? Irois-je dire à M. de Jully qu'il y en avoit, ou qu'il devoit

y en avoir qu'il ne falloit pas qu'il vît? Non certainement, je ne le puis pas. Si j'ai exécuté un ordre de sa femme, pourquoi n'ai-je pas pris un témoin? J'en ai bien exigé deux pour faire exécuter les ordres du mari et de la mère. Pourquoi ai-je attendu que madame de Jully eût expiré? Et que n'ai-je dit tout de suite à la mère la commission dont j'étois chargée? En vérité, ne pouvant avouer ce qui en est, je ne vois pas ce que je puis répondre. Gauffecourt dit que madame Chambon est furieuse, que toutes les tantes, les cousines et les commères dont cette famille est composée bavardent et font des commentaires à perte de vue; on dit que je dois faire bon de la somme, puisque j'ai brûlé les titres; et déjà madame Chambon proteste qu'elle agira à la rigueur. M. de Jully dit qu'il m'en croira sur ma parole, et qu'il ne peut me croire coupable d'une telle infamie, pas même d'une étourderie qui pût le mettre dans l'embarras. A ce sujet on rappelle tout ce que j'ai dit hier au soir sur cette affaire; le refus que j'ai fait de m'en mêler; enfin l'on trouve une fausseté et une duplicité manifestes dans toute ma conduite. Croiriez-vous que, jusqu'aux soins que j'ai pris de ma pauvre sœur, tout leur est suspect. J'avois mes vues, en effet, dit-on; cette assiduité, cette tendresse n'étoient pas naturelles; aurois-je abandonné mes enfants, les aurois-je relégués à la campagne pendant l'hiver, moi qui affiche tant d'amour pour eux, si je n'avois pas eu quelques vues d'intérêt? Dieu sait tout ce que j'aurois fait, ajoute-t-on; avec le temps on découvrira de belles choses; il faut un exemple public pour le repos des familles.

En me rendant ces indignes imputations, Gauffecourt étoit tout aussi indigné de la foiblesse de M. de Jully que

des bavarderies de ces commères, car mon beau-frère se contente de dire froidement qu'il n'y croit pas; mais il n'a le courage ni de leur imposer ni de les faire taire. Cependant Gauffecourt ne sait pas ce que j'ai fait, et je ne me suis pas permis de le lui dire. Je veux, s'il est possible, me retirer de là sans compromettre la mémoire de ma sœur. Mais je ne vois pas encore comment je réussirai. Bonjour, monsieur.

LETTRE DE LA MÊME AU MÊME.

Notre affaire est publique, grâce aux clabauderies des dames Chambon et à l'inconsidération de M. d'Épinay. Il rit comme un fou de ce qui fait mon supplice, et dit, que je l'aie fait exprès ou non, que le tour est excellent.

Lorsque j'arrivai chez M. de Jully, chacun parloit bas, on chuchotoit. Madame Chambon me salua à peine et ne daigna pas m'adresser la parole. Toute la famille étoit assemblée; et les gens d'affaires, notaires, commissaires et autres, avoient été mandés.

Au bout de quelques moments de tumulte, M. de Jully s'approcha de moi avec M. d'Épinay, le comte d'Houdetot et le notaire : « Vous nous voyez fort en peine, ma sœur, me dit-il; ces malheureux papiers ne se trouvent point : ne pouvez-vous nous donner quelques éclaircissements sur ce qu'ils sont devenus? »

J'entendis madame Chambon murmurer entre ses dents : « Oh que si ! si elle le vouloit, elle le diroit bien ; » et je vis en même temps toutes ces dames se faire des signes; j'étois mal à mon aise, et je vous l'avoue, mais sans paroître faire attention à elles. Je répétai ce que

j'avois dit la veille, en assurant que je n'en avois d'ailleurs aucune connoissance. « Mais, me dit M. de Jully, qu'est-ce que cette clef que vous m'avez remise immédiatement après le malheur? Comment en étiez-vous chargée? n'est-ce pas celle du sécretaire?.. — Oui, mon frère, elle m'avoit été remise par votre femme, et j'ai exécuté ses volontés. — Quelles étoient-elles? »

A cette question, je fus embarrassée, car la pauvre femme n'avoit rien prononcé, et j'avois plutôt interprété qu'exécuté ses ordres. Cependant, après un instant de réflexion qui me rendit encore plus suspecte, je répondis : « Son intention étoit que les papiers que contenoit le secrétaire fussent brûlés sur-le-champ; ils l'ont été. » — Savez-vous, me dit-il d'un ton fort troublé, ce que c'étoit que ces papiers?... — Non, et je n'ai pas dû le savoir. » J'ai pris indistinctement tout ce qui s'est présenté.

Alors tout le monde parla à la fois. Madame Chambon se leva brusquement : « Messieurs, dit-elle, je vous prends à témoin que madame avoue qu'elle a brûlé les papiers. — Des papiers, madame, lui dis-je, et non les papiers; quant à ceux que vous cherchez, encore une fois, si je les ai brûlés, je l'ignore et je n'en ai aucune connoissance. » M. de Jully se jeta dans un fauteuil la tête appuyée dans ses deux mains. « Quelle apparence, disoit une des tantes, qu'elle ait chargé madame de tout brûler et que je n'en aie rien su, moi, moi pour qui ma nièce n'a jamais rien eu de caché. — Bon! reprenoit la mère, ma fille n'a jamais été dans le cas de rien cacher ; c'est le comble de l'indignité de vouloir nous la rendre suspecte ; c'étoit bien plutôt pour mettre à couvert ceux en qui elle avoit bien mal à propos placé sa confiance. Quoi qu'il en soit, sa dot est mangée; il faut qu'on me la rende, qui que ce soit qui

la paye. » M. d'Épinay vint me demander à l'oreille si ce que j'avois dit étoit bien vrai. Je le regardai avec indignation, sans lui répondre. Il s'y méprit et crut que je voulois lui dire qu'il étoit bien indiscret de me faire cette question.

Madame Chambon, hors d'elle-même, se mit en devoir de me faire subir un interrogatoire dans les formes; je lui répondis d'abord honnêtement et le mieux qu'il me fut possible; mais son ton, ses expressions, les mots à double sens devinrent si choquants, que je pris le parti de me retirer en lui disant que je n'avois rien à lui répondre au delà de ce que j'avois dit.

Je revins chez moi avec M. d'Épinay. Nous y trouvâmes Duclos, qui étoit déjà instruit, et à qui mon mari conta ce qui venoit de se passer. Croiriez-vous, monsieur, qu'il osa me soupçonner aussi d'avoir mis de l'intention à exécuter si ponctuellement les ordres de ma sœur? « Vous avez répondu comme vous le deviez à votre mari, m'a-t-il dit; que vous ayez brûlé les titres ou non, il faut toujours parler de même, entendez vous. — Qu'appelez-vous? lui dis-je; vous me soupçonneriez!... — Mais, attendez donc. Soupçonner! soupçonner!... Où seroit donc le grand mal quand vous les auriez brûlés? M. de Jully a, ce me semble, assez gagné à cette affaire, d'après ce que j'entends dire. Que diable est-ce que cela fait, quand les gens sont insatiables? — Mais, Duclos, vous perdez le sens; pensez-vous bien à ce que vous dites? — Oui, certainement; ne voyez-vous pas? Écoutez, que vous les ayez brûlés ou non, je ne vous en estime pas moins, je vous en avertis. C'est une sorte de restitution à vos enfants; voilà comme j'envisagerois cela : il y a des cas où l'on fait très-bien de se faire justice à soi-même. Que diable!

la loi sévit contre un domestique qui vole à son maître les gages qu'il ne lui paye pas! eh bien, ils ont raison tous deux. Il faut corriger la loi; et puis, il n'y a qu'heur et malheur à tout cela. L'homme est poussé malgré lui à telle ou telle action. Comment diable seroit-il responsable de ce qui en résulte? » Je le fis taire en ne lui cachant point l'indignation qu'il me causoit. Il se mit à rire de ma simplicité.

Il prétend qu'on peut, sur mon aveu, me condamner à payer la somme entière. « Il est bien question de somme, lui ai-je dit; que je paye ou non, c'est du soupçon que cette indigne famille ose former contre moi qu'il s'agit. Cela ne m'empêche pas de voir que c'est l'intérêt qui guide madame Chambon; mais que m'importe son motif, elle se plaindra; et quoique j'aie fait ce que j'ai dû faire, et ce que tout le monde auroit fait à ma place, on me blâmera.» Il fallut essuyer un sermon de Duclos sur ma précipitation. « Si les titres n'en étoient pas, que n'appeliez-vous des témoins? » dit-il.

Vous pensez bien qu'il ne me laisse ignorer aucun des propos qui se tiennent. « Si le mari de madame d'Épinay étoit par hasard dans le cas de manquer, étant contraint à payer la somme réclamée par M. de Jully, et qu'elle en ait soustrait le titre pour quelque temps seulement, y a-t-il bien du mal à cela? dit l'un. » « J'en suis fâchée pour madame d'Épinay; peut-être n'est-elle pas coupable; mais, en attendant, c'est une femme qu'on ne peut plus voir, » dit l'autre. Concevez-vous qu'on se permette de telles suppositions et de pareilles réflexions? Cela est désespérant; et, quelle que soit la tournure que tout ceci prenne, je ne m'en laverai jamais. Ah! je ne puis supporter le désagrément d'être ainsi l'histoire de tout Paris! Je re-

vois des gens qui n'étoient pas venus chez moi depuis un siècle; les uns m'examinent jusqu'au fond de l'âme, les autres hasardent des questions qu'ils n'ont point droit de me faire, et couvrent leur insultante curiosité du voile de l'intérêt, qu'au fond ils n'ont jamais ressenti pour moi.

On prétend que mon mari ne m'épargne pas davantage, et Duclos m'assure qu'il dit partout que, par mon étourderie, je l'expose à faire croire qu'il ne veut pas payer à son frère tout ce qu'il peut lui devoir. « Si cela finit par attaquer l'honneur de madame d'Épinay, ajoute-t-il, je serai forcé de prendre quelque parti dont je gémirai; mais c'est sa faute et non la mienne. » Le parti est de se séparer de moi, sans encourir le blâme public, et de me reléguer dans un couvent.

Rousseau est tombé dans une autre extrémité. Toutes les fois qu'il avoit été question en sa présence de cette affaire-là, il avoit toujours gardé le plus profond silence, et jamais il ne m'en avoit dit un seul mot. Comme je pouvois croire que j'étois suspecte à ses yeux, je l'ai forcé à s'expliquer : « Que voulez-vous que je vous dise? m'a-t-il répondu; je vais, je viens, et tout ce que j'entends m'indigne et me révolte. Je vois les uns si évidemment méchants et si adroits dans leurs injustices; les autres si gauches et si plats dans leur bonne intention, que je suis tenté (et ce n'est pas la première fois) de regarder Paris comme une caverne de fripons dont chaque voyageur est tour à tour la victime. Ce qui me donne de la société la plus mauvaise idée, c'est de voir combien on y est pressé de se pardonner à soi-même, à cause de la multitude de ses semblables. S'il étoit question d'accréditer une bonne action, on ne le croiroit, morbleu! qu'à son corps défendant. »

Mademoiselle d'Ette ne m'a-t-elle pas conseillé d'accommoder cela avec de l'argent! En vérité, tout m'indigne et me révolte. Toute la famille m'abandonne, excepté la comtesse d'Houdetot, que j'ai vue presque tous les jours; elle est à peu près la même; cependant je crois qu'il y a plus de pitié que de justice dans les expressions de son amitié. Croyez-vous, par exemple, que je puisse être bien flattée des égards et des soins que me témoigne le comte son mari? Son maintien est tout à fait singulier. Il a l'air de l'admiration; il semble qu'il dise en lui-même: « Pourquoi diable cette femme n'est-elle pas la mienne? »

LETTRE DE M. DE FRANCUEIL A MADAME D'ÉPINAY.

Que je suis malheureux, ma tendre amie, que ma situation me condamne à la retraite, et m'ôte la douceur de vous consoler, et d'aller partout vous défendre! Je suis indigné de la foiblesse de Jully. Comment n'impose-t-il pas à ces femmes qui étoient sans cesse en admiration devant lui? Au reste, si madame Chambon pousse la vilainie jusqu'à vous faire assigner, et qu'il soit assez imbécile pour le souffrir, disposez de moi et de tout ce qui m'appartient comme de votre propre bien.

Je blâme, permettez-moi de vous le dire, la solitude où vous vous tenez. Montrez-vous. Les lettres que vous m'écrivez sont pleines de nerf, de courage, et ont le caractère de l'innocence : voilà ce qu'il faut afficher. A votre place, j'irois partout, en visite, aux spectacles; que craignez-vous? Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles exactement. Jamais, ma bonne amie, rien de ce qui vous intéresse ne me sera indifférent; jugez dans

cette occasion importante combien je suis occupé de vous.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE FRANCUEIL.

Bon Dieu! qu'ai-je appris, mon ami? Il ne manquoit que cette circonstance à mon malheur; M. Grimm s'est battu, il a été blessé, et j'en suis la cause! C'est Duclos qui est arrivé, avant-hier au soir, tout exprès pour m'apprendre cet événement. « Je ne m'étonne pas, m'a-t-il dit, si Grimm n'a pas paru ici depuis quelques jours; il est autrement occupé, le savez-vous? Il rompt des lances pour vous, mais, par Dieu! il lui en cuit à présent; il s'est battu, et il a été blessé. » Je ne puis vous dire la révolution que me fit cette nouvelle apprise ainsi subitement, je vis un honnête homme qui perdoit la vie peut-être, pour avoir pris la défense d'une femme à qui il ne devoit rien; et cette femme, c'est moi. Je fis cent questions à la fois à Duclos, qui n'étoit en état de me répondre à aucune; il ne savoit que le fait, et ne s'en permettoit pas moins mille conjectures et mille réflexions, qui toutes concouroient à me désespérer. « Quoi qu'il en soit, disoit-il, c'est le service d'un fou qu'il vous a rendu là. C'est un homme que vous ne pouvez plus voir honnêtement; ne le voyez plus, c'est le seul moyen de vous rendre sa mort ou sa vie utile, sans quoi il vous nuira plus qu'il ne vous aura servi. »

Mon mari entra : il connoissoit l'affaire, et savoit même, de plus que Duclos, le nom de l'adversaire de M. Grimm; il voulut plaisanter sur la gloire que j'en retirerois, mais je le fis taire sèchement, et je dis ensuite à

Duclos et à lui : « Je connois peu M. Grimm ; je ne connois point du tout celui contre qui il s'est battu : quoi qu'il en soit, ce duel seroit un malheur de plus pour moi, et que je ressentirois vivement, mais qui doit me rendre plus respectable à quiconque a le sens commun. M. Grimm n'est ni un fou, ni un étourdi, et s'il est vrai qu'il ait pris jusque-là ma défense, il y a apparence qu'il me rend plus de justice que ceux qui me raillent ou qui me blâment. Adieu, messieurs, laissez-moi, je veux être seule. »

Vous concevez aisément, mon ami, quelle nuit je passai. Je vis, le lendemain, M. de Lisieux, qui étoit instruit de toutes les circonstances; voici ce qu'il m'apprit.

M. Grimm étoit à dîner chez le comte de Frièse, chez qui il loge. Il y avoit beaucoup de monde, mais point de femmes. Vers le milieu du repas, on conta mon aventure, et elle fut présentée comme un tour de passe-passe d'autant plus adroit que j'avois, disait-on, couvert mon escamotage du voile de l'amitié et de l'honnêteté, et qu'ensuite je m'étois fait donner cent louis par mon mari pour récompense du service que je lui avois rendu. M. Grimm voulut me défendre par la réputation de probité et de désintéressement que je m'étois acquise universellement. « J'ai peu l'honneur de connoître madame d'Épinay, disoit-il; elle passe pour avoir une fortune honnête; elle a de l'esprit; on dit qu'elle fait beaucoup de bien, qu'elle est noble et généreuse. On ne me persuadera jamais qu'en vingt-quatre heures on change de mœurs et de principes, et qu'on sacrifie tous les avantages dont jouit une personne honnête à un intérêt aussi vil; et en admettant que cela fût possible, que lui en re-

vient-il, messieurs? Cent louis, à ce que vous dites, et voilà tout, car on sait que les intérêts de son mari et les siens n'ont rien de commun. Non, messieurs, non, je n'en crois rien, et je n'en veux rien croire. »

Malgré cela, cette inculpation parut plaisante; les mauvais propos vinrent ensuite, et l'on conclut, à deux ou trois voix près, que j'avois très-bien su ce que je faisois, en brûlant les papiers de madame de Jully, et qu'étant d'ailleurs de moitié dans ses intrigues, j'avois eu plus d'une raison pour en agir ainsi. Tout en disputant, ces messieurs buvoient et s'échauffoient d'autant. On compta de même plusieurs histoires sur le compte de mon mari; on décida, sans nous connoître, qu'il n'y avoit à tout cela qu'un ménage de gâté. A la fin M. Grimm, impatienté, se leva et dit : « Messieurs, je ne me presse point de juger des faits que je ne connois pas. Mais à quoi vous sert donc d'avoir été honnête toute votre vie, si votre probité ne peut vous prémunir contre les soupçons et la médisance? Je sais cinquante exemples de jugements faux et révoltants prononcés avec la même légèreté. Il n'y a pas un de vous, s'il y veut bien faire attention, qui n'en sache autant. Ce qui me confond, c'est qu'en pareil cas, par une bizarrerie inouïe, les honnêtes gens fassent presque toujours cause commune avec les fripons, comme si chacun ne sentoit que pour soi les avantages d'une bonne réputation. J'ignore quel parti vous prendriez à mon égard en pareille circonstance; mais je vous déclare à tous, messieurs, que si demain l'on vous accuse d'un fait qui vous déshonore, je n'en croirai rien. — Parbleu! je le crois bien, reprit l'un d'eux, mais des gens perdus! — Qui dit cela? reprit M. Grimm : Messieurs, je le répète, je ne connois particulièrement

ni monsieur ni madame d'Épinay, je ne sais s'ils sont coupables ou non, mais, ma foi, cela me donne un souverain mépris pour ceux qui sont pressés de le croire. » Le baron d'E*** qui étoit le seul qui eût parlé affirmativement, se leva et répondit qu'il falloit avoir une furieuse opinion de soi-même pour oser menacer les autres de son mépris. M. Grimm répliqua qu'il falloit avoir bien peu d'honneur pour avoir besoin de déshonorer les autres si vite.

On prétend que le reproche étoit fondé dans tous les points : aussi le baron d'E*** ne l'endura pas. Ils se tinrent encore quelques propos : le comte de Frièse voulut d'abord changer la conversation, mais le baron se crut offensé personnellement : et ces messieurs ne se mêlèrent plus de la querelle. Les deux antagonistes descendirent dans le jardin pour se battre. M. Grimm porta à son adversaire un coup qui lui effleura légèrement les côtes, et il en reçut un en même temps dans le bras. Le baron, qui se crut fortement blessé, dit qu'il étoit content. Alors M. Grimm jeta son épée, et aida son adversaire à étancher son sang avant de songer à lui-même. Le comte de Frièse ramena le baron chez lui. Heureusement leurs blessures ne sont point dangereuses.

Ma mère et moi nous avons chargé Rousseau, qui voit tous les jours M. Grimm, de lui dire l'intérêt que nous prenons à sa santé. Depuis que mon mari a su qu'il s'étoit battu pour lui, il ne se possède pas de joie : il en fait partout l'éloge, et à tout propos il le cite ; quant à Duclos, il fait ce qu'il peut pour atténuer cette action de M. Grimm, et pour me persuader qu'elle me fait grand tort. « Tout le monde, dit-il, conclut de ce combat que Grimm est votre amant : je vous dis que vous êtes folle

si vous le revoyez. » Et moi je lui réponds que je suis déterminée, au contraire, à le voir beaucoup plus souvent que je ne le voyois.

Voilà où nous en sommes, et à peu près tout ce que vous désirez savoir. Que vous êtes heureux de vivre à la campagne et dans la solitude! Bonjour, mon ami; de vos nouvelles? Vous aurez des miennes exactement si je ne vais pas vous voir.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

Le malheur nous rend indulgents, monsieur; il n'y a rien de si vrai. Je viens d'avoir une querelle très-vive avec Duclos, Rousseau, Gauffecourt et le chevalier de Valory. Imaginez-vous qu'ils sont entrés tous quatre chez moi, en riant comme des fous. Je leur ai demandé la cause de cette gaieté. « Oh! ce n'est rien, dit Duclos; nous étions tous les quatre à nous promener, et ce diable de Rousseau, qui pense toujours mal de son prochain, s'avise de nous dire, à propos de je ne sais plus quoi, que le mausolée de votre belle-sœur, qui est une chose magnifique, par parenthèse, est une consolation d'autant mieux inventée, que M. de Jully aura cent fois plus de plaisir à le détailler qu'il n'en a eu à pleurer sa femme. Savez-vous sur quoi il fondoit son opinion? sur l'empire invincible qu'ont les arts par-dessus toute autre chose. Enfin, dit-il, allons chez lui; je gage que l'éloge de la défunte une fois fait, vous aurez la preuve de ce que j'avance. Sur cela, madame, je parie, et nous partons. Votre beau-frère n'a encore chez lui que le modèle en petit. Le premier moment fut vraiment si pathétique,

que je crus avoir gagné ; mais peu à peu on quitte le rôle de pleureur, et puis on nous fait remarquer telle beauté, tel contour, et ceci et cela ; et enfin, voilà un homme mille fois plus artiste que veuf. Je me suis retourné vers Rousseau, je lui ai, ma foi, dit tout haut : « Allons-nous-en, mon ami ; vous avez gagné. » Voilà, madame, le sujet de nos rires. »

Je vous avoue, monsieur, que je suis indignée que des gens qui se disent ami d'un homme aient été de sang-froid chez lui pour le railler : je le leur ai dit, et peut-être trop durement. Il faut pourtant convenir que le rôle que joue M. de Jully est assez ridicule, mais cela n'excuse point ces messieurs.

J'ai eu ce soir une réponse du pauvre chevalier de V***. Il est dans une douleur amère de la mort de ma belle-sœur. Je vous ferai voir sa lettre, je suis sûre qu'elle vous touchera : elle arrache des larmes. Il me mande qu'il écrit à M. de Jully, et il m'annonce la visite d'un de ses frères qui voyage, et qui viendra dans quelques mois à Paris ; et il me le recommande. Jamais il n'est sorti de sa province. Je crains de ne lui être bonne à rien, et de n'être pas même à Paris lorsqu'il y viendra.

M. Grimm a envoyé aujourd'hui savoir des nouvelles de ma mère et des miennes. Il nous a fait dire qu'il espéroit sortir incessamment, mais qu'il n'oseroit se présenter à nous sans une permission expresse : vous pensez avec quel empressement nous la lui avons donnée.

Francueil revient ces jours-ci de la campagne, à ce qu'il me mande. C'est une consolation, mais bien foible ; il a si peu besoin de moi ! Bonjour, monsieur ; ne venez pas me voir demain ; je passe la journée chez ma mère.

LETTRE DE LA MÊME AU MÊME.

Ah! monsieur, quel bonheur! quel bonheur inattendu! M. de Jully sort d'ici. Tout est retrouvé; mais savez-vous comment? d'une manière qui ne laissera aucune ressource contre moi, ni à l'envie ni à la méchanceté. Je vous en ferai les détails, cela seroit trop long par écrit, et je n'en ai pas le loisir. Ah! c'est M. d'Épinay qui est excellent! Ces papiers retrouvés l'assomment. Il n'est pas bien décidé, dit-il, que ce soient les véritables : il faudra les examiner de près. Quel homme! Je vous avoue que je me réjouis intérieurement de la mine que vont faire mes accusateurs et ces petites dames, qui pensoient qu'on ne pouvoit plus me voir en sûreté de conscience. Mais je bavarde inutilement. Venez me voir, monsieur. Adieu, je vous attends.

En même temps que le chevalier de V*** avait répondu à madame d'Épinay, il avoit écrit une lettre de compliment à M. de Jully et ajouté par apostille : « Quelque temps avant mon départ, madame de Jully m'avoit « confié des papiers que j'ai remis à l'intendant du duc « de V*** pour les consulter. Lorsque je suis parti, cet « homme étoit absent. Madame de Jully s'étoit chargée « de les retirer à son retour; mais si vous aviez besoin « monsieur, de l'avis de cet homme sur le fond de cette « affaire qu'il entend bien, il est d'une intelligence et « d'une probité reconnue; et je réponds qu'il tiendra à

« honneur de vous être utile. Il se nomme Félix et de-
« meure à l'hôtel de V*** [1]. »

M. de Jully n'imagina pas d'abord quelle espèce de papiers Félix pouvoit avoir, mais, croyant être sûr qu'il n'avoit jamais confié à sa femme que ceux qui concernoient son affaire avec M. d'Épinay, il fit mettre ses chevaux et courut sur-le-champ à l'hôtel de V***. M. Félix, à cause de la multitude d'affaires dont il étoit chargé, avoit tout à fait oublié celle dont on lui parloit. Mais il se la rappela au premier mot; et c'étoient précisément tous les papiers qu'on soupçonnoit madame d'Épinay d'avoir distraits ou brûlés qu'il avoit entre les mains. M. de Jully alors arriva chez elle, et lui dit en entrant : « Je viens, ma chère sœur, vous faire réparation au nom de qui il appartient, mais ce n'est pas au mien, car je ne vous ai jamais soupçonnée : les papiers sont retrouvés. »

Madame d'Épinay ressentit la plus grande joie de cette nouvelle, mais M. de Jully paroissoit avoir quelque chose sur le cœur qu'il n'osoit exprimer. « Qu'avez-vous! lui dit sa belle-sœur. — Je ne verrai pas mon frère, répondit-il; je suis cependant dans des dispositions qu'il peut désirer s'il est juste. Je ne me relâcherai point de mes droits. J'éviterai de plaider, à moins qu'il ne m'y force; mais, notre compte une fois arrêté, je renonce à toute association pour le temps qui reste d'ici à la fin de cette affaire. » Puis il ajouta : « Ma sœur, voulez-vous que je vous dise ce que j'ai cru? — Quoi? mon frère. — Ma

[1] Il y avait alors quatre ducs que ces initiales peuvent désigner : le duc de Villeroy, rue de Varennes; le duc de Villars, rue de Grenelle-Saint-Germain; le duc de Villars-Brancas, rue Saint-Dominique, et le duc de Valentinois, rue de Varennes.

femme ne connoissoit guère les affaires ni l'importance de l'argent; j'ai pensé qu'en vous priant de brûler indistinctement tout ce qui se présentoit, elle avoit désiré d'éteindre une source de discussions, et... — Mon frère, elle étoit trop équitable pour avoir eu une idée si mal entendue; et les suites? — Je supposois qu'elle ne les avoit pas prévues. Mais que peut-elle donc avoir fait brûler si subitement? — Je l'ignore absolument, mon frère; j'ai brûlé sans rien voir. — Vous ne le soupçonnez pas? — Non, mon frère. — Si celle-là avoit des intrigues! mais cela n'est pas vraisemblable, n'est-ce pas? — Madame de Jully faisoit beaucoup de bien, mon frère, il seroit tout simple qu'elle eût voulu en dérober les traces. — Je le crois. Vous le croyez aussi? — C'est, à mon avis, le seul soupçon que nous puissions nous permettre. Il faut nous y tenir. »

Il soupira et partit.

LETTRE DE MADAME D'ÉPINAY A M. DE LISIEUX.

Quatre jours de distance.

« Allons, ferme; poussez, mes bons amis de cour. »

Voilà ce que j'ai été tentée vingt fois de répondre aujourd'hui. Croiriez-vous que je ne puis pas faire un pas sans recevoir des compliments et des félicitations; mais ce que je trouve excellent, ce sont ceux qui me disent : « Défiez-vous de tels et tels; si vous saviez les propos qu'ils tiennent de vous! Il faut avoir l'âme bien basse pour soupçonner si vite, » ajoutent-ils. Je ne répondrois pas, cependant, que ceux-là même eussent été du nombre de ces mal-disants.

Madame Chamion est venue chez moi ; elle m'a fait des excuses de la part de ses sœurs ; ainsi tout est dit. Toute la famille et nos amis en ont été témoins. Je passe très-succinctement ce que je lui ai répondu, lorsqu'elle a commencé la harangue que je ne l'ai pas laissée achever. « Il étoit difficile, madame, lui ai-je dit, que l'on pût soupçonner mon intention, mais je pouvois être coupable du fait sans le savoir : il m'importoit d'en être justifiée à mes propres yeux et dans l'esprit de ceux que j'estime. Je le suis ; tout le reste m'est indifférent. » Elle voulut nier les propos qu'elle craignoit, sans doute, qui ne me fussent revenus. « J'ai appris à ne faire nul cas des propos, lui dis-je, madame. Vous dites aujourd'hui que vous ne m'avez pas soupçonnée : je le crois, et j'en prends tous ces messieurs à témoin. » M. d'Épinay alla à son frère, et lui dit : « Eh bien, ces papiers, les as-tu ? Il faudra les voir : les as-tu examinés ? — Oui, lui répondit de Jully. — Eh bien ? — Eh bien, vous me devez jusqu'ici cent quatre-vingt-seize mille livres. — Diable ! cela ne se peut pas, cela est bien singulier : il y a là quelque erreur. J'ai mes notes. — Vous aurez ce que vous voudrez, mais je ne veux ni me départir de ce qui m'est dû, ni disputer avec vous. Je vous avertis que j'ai remis tous mes papiers à M. Félix, qui les avoit en dépôt ; vous n'avez qu'à remettre les vôtres à qui vous voudrez, et, dimanche matin, que celui que vous aurez choisi se rende, à dix heures, à l'hôtel de V***. Ces messieurs régleront notre compte, et vous n'aurez plus qu'à payer. » M. d'Épinay convint qu'il iroit lui-même, accompagné de Cahouet, son secrétaire [1].

[1] J. J. Rousseau en parle dans les *Confessions*. Le secrétaire d'un fer-

LETTRE DE LA MÊME AU MÊME.

Hier, en rentrant, je trouvai Rousseau, qui me dit que M. Grimm désiroit nous voir, ma mère et moi, dans un moment où il n'y auroit pas d'étrangers, parce qu'étant contraint à porter encore quelque temps son bras assujetti, il ne vouloit pas se montrer dans cet état. Il va passer un mois à la campagne pour se rétablir, et il veut prendre congé de nous avant son départ. Croiriez-vous que cette entrevue m'embarrasse? Je la désire beaucoup; j'ai le cœur plein de reconnoissance pour M. Grimm, mais je ne sais pas ce que je dois lui dire; car enfin je suis cause qu'il s'est battu, mais il ne s'est cependant pas battu pour moi. Un éloge sur l'esprit de justice et de bienfaisance générale qui l'a conduit? c'est bien froid! Ce discours iroit mieux dans la bouche d'un autre que dans la mienne. J'appuyerai sur la reconnoissance que je ressens, sur la part indirecte..... Je répéterai « indirecte; » je ne veux pas qu'il me soupçonne d'une sotte vanité : il est très-possible que je n'aie eu nulle part à son intention; il me connoît si peu! Il ne parle guère; on ignore s'il ne fait pas des remarques sur ceux qu'il voit. Quoiqu'il soit circonspect et que je sois confiante, je pense qu'il lui faudroit peut-être plus de temps pour me connoître que je n'en ai mis à le deviner et à le juger. Il est vrai que je me suis fait depuis si longtemps une habitude de tout combiner, de réfléchir sur tout, que cela peut contribuer à hâter mes découvertes. Je crois que ce

mier général était nécessairement un homme de quelque valeur. A la fin du siècle on trouve des Cahouet, avocats, et secrétaires du roi.

sera demain que nous le verrons. Je vous rendrai compte de sa visite.

M. de Jully m'a dit que le compte de ses intérêts avec M. d'Épinay étoit enfin arrêté. Cette discussion a été très-orageuse. Au rapport de M. Félix, il y avoit bien pour une demi-heure de travail entre gens raisonnables.

Le lendemain.

J'ai enfin vu M. Grimm, mon cher tuteur; il est venu hier chez ma mère, pendant que j'y étois. Lorsqu'on nous eût annoncé son arrivée, nous allâmes au-devant de lui. Après les premières salutations, qui furent très-respectueuses de sa part : « Ma fille, me dit ma mère, embrassez votre chevalier. — Je serois très-fier de ce titre, si je le méritois, a-t-il répondu : c'est la cause générale de la bienfaisance que j'ai défendue. Il est vrai, a-t-il ajouté en me regardant, qu'elle n'avoit jamais été outragée plus injustement. »

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

CHAPITRE PREMIER.

1735-1746

Mort du père de madame d'Épinay. — Elle va vivre, avec sa mère, chez M. de Bellegarde, son oncle. — L'aîné de ses cousins se prend d'amour pour elle. — Leur mariage. — Arrangements et projets. — Fugitive lune de miel. — Bal masqué. — Premiers ennuis. — Premières peines. — Raccommodement. — Conduite réelle de M. d'Épinay. — Bal de l'Opéra. — Le chevalier de Canaples et madame de Maupeou. — Départ de M. d'Épinay pour sa tournée de fermier général. 1

CHAPITRE II.

1746

Mélancolie de madame d'Épinay, qui se persuade qu'elle doit mourir en couche. — Elle découvre, chez un bijoutier du Palais, que son mari lui est infidèle pour une fille. — Naissance de son fils. — M. de Bellegarde presse le retour de M. d'Épinay. — Il arrive, rassure et persuade sa femme. — Nouvelles connaissances de la maison. — Commencement du *Journal*. — Courte renaissance du bonheur intime. — Madame Darti. — Légèretés et dissipation de M. d'Épinay. — Sa conduite incroyable avec sa femme et le chevalier de Canaples. — Fin de la première année de ménage. 46

CHAPITRE III.

1747-1749

Madame d'Épinay, se sentant plus libre, use un peu de sa liberté. Imprudence au Palais-Royal, chez Francœur, de l'Opéra. — M. d'Épinay veut reprendre ses avantages. — Mademoiselle d'Ette. — Vie de divertissements. — Demande en

mariage de mademoiselle de Bellegarde. — La famille d'Houdetot; figures et caractères. — Mariage improvisé. — Interruption et reprise du *Journal*. — Naissance d'une fille. — Conversations délicates avec mademoiselle d'Ette. — Le chevalier de Valory. — On découvre que M. d'Épinay a rendu sa femme malade. — Douleur, regrets et affranchissement. — M. de Gauffecourt. — Progrès de M. Dupin de Francueil. — Madame d'Épinay se sent troublée. — Aveu à mademoiselle d'Ette. — Francueil et madame d'Épinay se mettent d'accord. 92

CHAPITRE IV.

1749

Amours de printemps. — Détails sur Francueil, son caractère, sa vie. — Promenades pastorales à Épinay. — A la fin madame d'Épinay faiblit. — Amertume et joie. — Francueil malade tout à coup. — Madame d'Épinay apprend qu'elle en est la cause. — Coup de désespoir; elle veut se tuer; son fils la sauve. — Mademoiselle d'Ette la détermine à rompre hautement avec son mari. — Toute la famille est pour elle.
Guérison. — On retourne à Épinay. — Le théâtre de la Chevrette. — Entrée de J. J. Rousseau. — Son portrait. — Jeux de la troupe. — Mademoiselle d'Ette avantagée. — Francueil à Chenonceaux. — Lettres. — M. d'Épinay est averti. — Il menace. — Mademoiselle d'Ette fait prendre les devants à son amie. — Colère de M. de Bellegarde. — M. d'Épinay tyrannise sa femme. — Elle veut se séparer de corps. — Séparation de biens, du consentement de tous. 149

CHAPITRE V.

1750

Mariage de M. de Jully. — Commencement de l'éducation du petit d'Épinay. — Le collége. — Madame de Maupeou ne voit plus sa cousine. — Ménage de madame d'Houdetot. — Madame de Jully. — Mademoiselle Quinault. — Madame d'Épinay entre dans la société du Bout-du-Banc. — Saint-Lambert. — Duclos. — Grand dialogue philosophique. — Caractère de Duclos. — Il vient à la Chevrette. — Nouveaux exercices de la troupe. — Manége de mademoiselle d'Ette. — Singulière déclaration d'amour de Duclos. — Aveu imprudent. 195

CHAPITRE VI.

1750-1751

Madame d'Épinay blâmée. — Son mari se plaint encore. — Duclos veut la protéger malgré qu'elle en ait. — Ses discours. — Comme il peint Jean-Jacques. — Insinuations de mademoiselle d'Ette. — Madame de Jully. — Maladie de M. de Bellegarde. — Madame d'Épinay et Francueil sur le qui-vive. — Retour

de M. d'Épinay. — Madame Darti. — Le précepteur Linant. — Tiédeur de Francueil. — Mort de M. de Bellegarde. — Les partages. — Francueil s'enivre et risque de perdre madame d'Épinay. — Madame de Jully la sauve. – Société de la tante de madame de Jully. — Madame de Versel. — Scènes avec Duclos. 254

CHAPITRE VII.

1751

Intérieur d'une maison de fermier général. — Les études du collége du Plessis. Discours de Duclos sur l'éducation. — Vie fastueuse à la Chevrette. — Madame de Jully se dévoile. — Dialogue inattendu. — Madame de Jully et Jelyotte. — M. de Jully peint par sa femme. — Madame de Versel met en train un voyage chez madame d'Houdetot. — Jalousie de madame d'Épinay. — Souffrances. — Départ de la compagnie. — Madame d'Épinay court à la Mailleraye avec son mari. — M. d'Épinay trop aimable. — Surprise et embarras de Francueil. — Aime-t-il ou n'aime-t-il pas madame de Versel? — Retour à Épinay. — Madame d'Épinay et madame de Versel en tête à tête. — M. de V***. — Conversation tour à tour terrible et tendre. 306

CHAPITRE VIII.

1751

Madame d'Épinay se retourne vers sa mère. — Madame d'Esclavelles et l'abbé Martin. — Projets de dévotion. — Sages conseils. — Réveil de la passion. — Mademoiselle Quinault quitte Paris. — Le dernier dîner de la société du Bout-du-banc. — Dialogue sur le culte, la religion, l'athéisme. — Sortie de Jean-Jacques. — Un chansonnier. — Un auteur comique. — M. et madame de La Popelinière. — Tête-à-tête philosophique de madame d'Épinay et de J. J. Rousseau. — Il lui fait son portrait devant elle. — Parabole remarquable de Jean-Jacques. — Progrès de Grimm. — Diderot. — Les sœurs de madame de Jully. — Le chevalier de V***. — Madame de Jully rompt avec Jelyotte. — Diderot défendu par madame d'Épinay 365

CHAPITRE IX.

1752-1754

Résumé de trois années. — Mort de madame de Maupeou. — La porte fermée Jelyotte, à Maurepaire, à madame de Versel — Madame de Jully se range. — M. de Jully se dissipe. — M. d'Épinay et les deux Rose. — Duclos va chez elles. — Francueil aussi, et pour son compte. — Avertie par Duclos, madame d'Épinay est prise d'une fièvre chaude. — Guérie, elle a une explication avec Francueil qui s'excuse et reste ami. — Grimm revenu d'Allemagne. — Le baron d'Holbach. — Vie de madame d'Houdetot. — Elle s'est liée avec Saint-Lambert. — Le chevalier de V*** en mission. — Douleur de madame de Jully.

— Commencement d'un petit traité de morale. — Portrait flatté de M. Grimm. Événements tenus sous silence.. 411

CHAPITRE X.

1752-1754

Madame de Jully tombe malade subitement. — Sa mort. — Clef mystérieuse. — Madame d'Épinay exécute ses dernières volontés. — Douleur extraordinaire de M. de Jully. — Le mausolée de sa femme. — Opinion de Jean-Jacques. — Inventaire. — On a besoin d'un papier d'affaires. — Toute la famille en émoi. — Discours et portraits. — Madame d'Épinay accusée de soustraction. — Bruit que cela fait dans le monde. — Conseil de famille. — Vilenie de M. d'Épinay. — Langage de Duclos. — Colère de Rousseau. — Offres de Francueil. — Grimm se bat en duel pour madame d'Épinay. — Il est blessé. — Emotion de madame d'Épinay. — Les papiers se retrouvent tout à coup. — Excuses des uns et embarras des autres. 429

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

A LA MÊME LIBRAIRIE

NOUVELLES PUBLICATIONS

POÉSIES D'ANDRÉ CHÉNIER

Édition critique, accompagnée d'une étude sur la vie et les œuvres d'André Chénier, variantes, notes, commentaires, lexique et index, par L. Becq de Fouquières. Magnifique édition grand in-8, ornée d'un beau portrait gravé . . . . 10 fr.

Le même Ouvrage, papier de Hollande. *Exemplaires numérotés.* 40 fr.

LES MÉMOIRES ET L'HISTOIRE EN FRANCE

Par Charles Caboche, inspecteur de l'Académie de Paris. 2 v. in-8. 12 fr.

MÉMOIRES SUR LA VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE DE FOUQUET

Surintendant des finances, d'après des pièces secrètes inédites provenant du Cabinet de Colbert et de la Bibliothèque impériale, par M. Chéruel, inspecteur général de l'Université. 2 beaux volumes in-8. . . . 14 fr.

MÉMOIRES DE L'ABBÉ LE GENDRE

Chanoine de Notre-Dame, secrétaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, abbé de Clairfontaine; publiés d'après un manuscrit authentique, avec des notes historiques, biographiques et autres, par M. Roux. 1 beau volume in-8 . . . . 7 fr.

ÉTUDES MORALES ET POLITIQUES

Par Édouard Laboulaye, de l'Institut. 1 volume in-8. . . . . . . 7 fr.

SHAKSPEARE, SES ŒUVRES ET SES CRITIQUES

Par Alfred Mézières, chargé du cours de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris. 1 volume. . . . . 6 fr.

PRÉDÉCESSEURS ET CONTEMPORAINS DE SHAKSPEARE

Par Alfred Mézières. 1 volume. . . . . 6 fr.

CONTEMPORAINS ET SUCCESSEURS DE SHAKSPEARE

Par Alfred Mézières. 1 volume (*Sous presse*). . . . . 6 fr.

HISTOIRE DES FRANÇAIS DE THÉOPHILE LAVALLÉE

Nouvelle et magnifique édition, revue, corrigée, augmentée et continuée jusqu'en 1848. 6 volumes grand in-8 . . . 48 fr.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

A LA MÊME LIBRAIRIE

NOUVELLES PUBLICATIONS

POESIES D'ANDRE CHENIER

Édition critique, accompagnée d'une étude sur la vie et les œuvres d'André Chénier, variantes, notes, commentaires, lexique et index, par L. Becq de Fouquières. Magnifique édition grand in-8, ornée d'un beau portrait gravé . . . . 10 fr.

Le même Ouvrage, papier de Hollande. *Exemplaires numérotés.* 40 fr.

LES MÉMOIRES ET L'HISTOIRE EN FRANCE

Par Charles Caboche, inspecteur de l'Académie de Paris. 2 v. in-8. 12 fr.

MEMOIRES SUR LA VIE PRIVEE ET PUBLIQUE DE FOUQUET

Surintendant des finances, d'après des pièces secrètes inédites provenant du Cabinet de Colbert et de la Bibliothèque impériale, par M. Chéruel, inspecteur général de l'Université. 2 beaux volumes in-8. . . . 14 fr.

MÉMOIRES DE L'ABBÉ LE GENDRE

Chanoine de Notre-Dame, secrétaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, abbé de Clairfontaine; publiés d'après un manuscrit authentique, avec des notes historiques, biographiques et autres, par M. Roux. 1 beau volume in-8 . . . . 7 fr.

ETUDES MORALES ET POLITIQUES

Par Édouard Laboulaye, de l'Institut. 1 volume in-8. . . . . . 7 fr.

SHAKSPEARE, SES ŒUVRES ET SES CRITIQUES

Par Alfred Mézières, chargé du cours de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris. 1 volume. . . . . . . 6 fr.

PRÉDÉCESSEURS ET CONTEMPORAINS DE SHAKSPEARE

Par Alfred Mézières. 1 volume. . . . . 6 fr.

CONTEMPORAINS ET SUCCESSEURS DE SHAKSPEARE

Par Alfred Mézières. 1 volume (*Sous presse*). . . . . 6 fr.

HISTOIRE DES FRANÇAIS DE THÉOPHILE LAVALLÉE

Nouvelle et magnifique édition, revue, corrigée, augmentée et continuée jusqu'en 1848. 6 volumes grand in-8 . . . . . 48 fr.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1


STANFORD LIBRARIES